UNIVERSITÉ D'ORLÉANS

ÉCOLE DOCTORALE **: SCIENCES DE LA SOCIÉTÉ : TERRITOIRES, ECONOMIE, DROIT (SSTED)**

Laboratoire Centre d'Etudes pour le Développement des Territoires et l'Environnement (*CEDETE*)

UNIVERSITE ASSANE SECK DE ZIGUINCHOR (SENEGAL)

ÉCOLE DOCTORALE **: SCIENCES TECHNOLOGIES ET INGENIEURIE**

Laboratoire de Géomatique et d'Environnement *(LGE)*

THÈSE EN COTUTELLE INTERNATIONALE présentée par :

Sadou BOCOUM

soutenue le **:** 21/10/2024

pour obtenir le grade de **:**

Docteur de Université d'Orléans

et de l'Université Assane Seck de Ziguinchor

Discipline/ Spécialité **: GÉOGRAPHIE, AMÉNAGEMENT ET ENVIRONNEMENT**

Le tourisme littoral en Basse Casamance (Sénégal) entre perceptions et réalités : diagnostics, contraintes, potentialités

THÈSE dirigée par :

M. TOUCHART Laurent Professeur des Universités, Université d'Orléans.
M. BARTOUT Pascal Professeur des Universités, Université d'Orléans.
M. FAYE Cheikh Maitre de conférences CAMES (HDR), Université Assane Seck de Ziguinchor.

RAPPORTEURS :

M. WADE Cheikh Samba	Professeur titulaire, Université Gaston Berger de Saint-Louis (Sénégal).
M. DESCROIX Luc	Directeur de recherche, IRD (UMR PALOC).

JURY :

M. MAGRIN Géraud	Professeur des Universités, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Président du jury.
M. DESCROIX Luc	Directeur de Recherche, IRD (UMR PALOC).
M. WADE Cheikh Samba	Professeur titulaire, Université Gaston Berger de Saint-Louis.
M. TOUCHART Laurent	Professeur des Universités, Université d'Orléans.
M. BARTOUT Pascal	Professeur des Universités, Université d'Orléans.
M. FAYE Cheikh	Maître de Conférences-CAMES (HDR), Université Assane Seck de Ziguinchor.

Dédicace

Je dédie cette thèse :

Á mon défunt frère Hamady Bocoum, que la terre lui soit légère ;

Á toute ma famille, plus particulièrement, mon père Bocar Bocoum, ma mère Fatimata Daff, pour leurs prières, leur soutien et l'encadrements permanent ;

Á mes très chers frères Samba, Demba, Amadou, Habibou, Ousmane Bocoum et Dr Boubacar Camara pour leur soutien continu depuis nos premiers pas à l'université,

À ma très chère et tendre épouse Awa Diallo Bocoum pour son soutien et sa patience. Ce lien scellé à la fin de cette thèse est l'une des plus belles choses qui me soient arrivées et m'a donné plus de courage, de force, d'abnégation et de persévérance,

À mon très cher et fidèle ami Dr Abdou Kadry Sambou, une personne que je ne pourrais jamais remercier assez pour tout.

À mes chers (es) Rocky Bocoum, Malang Diémé, Omar Diop, Matty N'doye, Mariètou N'diaye, Fatou Bintou Lô et Samba Diédhiou qui ont cru en moi, m'ont apporté leur soutien depuis le début de ce projet.

Á toutes ces personnes qui ont cru en moi et m'ont soutenu durant ces dures années de recherches.

Avant-Propos

Cette thèse est réalisée en cotutelle entre l'Université d'Orléans au laboratoire CEDETE (Centre d'Etudes pour le Développement des Territoires et l'Environnement) et l'Université Assane Seck de Ziguinchor au Laboratoire LGE (Laboratoire de Géomatique et d'Environnement). Ce travail de recherche est le prolongement de notre mémoire de master 2 réalisé à l'Université Assane Seck de Ziguinchor en 2018 sur une thématique intitulée « **Potentialités touristiques et contraintes dans la commune de Kafountine (Basse Casamance)** ».

Les résultats obtenus qui montrent les contraintes naturelles et anthropiques auxquelles le tourisme de la région fait face, combinées aux perspectives ont retenu notre attention. À partir de là, nous avons pensé faire une thèse sur le tourisme et contraintes en approfondissant la recherche sur la Basse Casamance. De ce fait, il fallait trouver un professeur qui puisse m'encadrer. En 2019, lors de mes débuts à l'Université d'Orléans j'ai pris contact avec le Professeur Laurent Touchart à la fin d'un cours de Limnologie afin de lui faire part de mes ambitions de faire une thèse. Après une courte discussion intéressante, nous nous sommes donné rendez-vous dans l'optique de discuter sur le projet. Nous avons commencé à rédiger le projet de thèse après cette réunion et nous effectuions des rencontres périodiquement pour faire le point sur le sujet en compagnie également du Professeur Pascal Bartout. Le projet de thèse que nous avions retenu est « **Le risque littoral, les potentialités et contraintes touristiques en Basse Casamance (Sénégal)** ». Ce sujet a évolué en fonction des résultats pour devenir « **Le tourisme littoral de la Basse Casamance (Sénégal) entre perceptions et réalités : diagnostic, contraintes potentialités** ***».***

Après plusieurs rencontres et discussions autour de ce sujet, monsieur Laurent Touchart et monsieur Pascal Bartout ont accepté de diriger cette thèse. Dans ce sens, ils m'ont incité d'abord à faire le mémoire de master 2 sur une partie de la thématique et de la zone d'étude. Dans ce cadre, nous avions convenu de travailler sur le sujet intitulé **« Conflits d'usage sur le littoral de la Basse Casamance et contraintes sur le secteur du tourisme : cas de la commune de Kafountine (Sénégal) »**. Les résultats satisfaisants de ce mémoire soutenu le 21 septembre 2020 m'ont permis d'embrasser une carrière dans la recherche qui était initialement mon projet d'étude en venant en France. Cette idée de mémoire m'a servi de point d'encrage pour la thèse. Elle m'a permis de tester ma méthodologie mais également de faire un véritable travail sur l'état de l'art.

Après l'inscription au laboratoire CEDETE, j'ai proposé à mes deux encadrants de réaliser cette thèse en cotutelle avec mon université d'origine. Ce choix se justifie en partie par le fait que je réalise ma thèse sur la même région, donc ce serait bien d'avoir un laboratoire d'accueil et un encadrant sur place. Ayant l'aval de mes encadrants, ils m'ont demandé de les mettre en contact avec le futur co-directeur dans une perspective de collaboration. Et là, un seul professeur m'est venu en tête et celui-ci ne pouvait être personne d'autre que monsieur Cheikh Faye enseignant chercheur à l'Université Assane SECK de Ziguinchor (UASZ). Ce choix n'est pas fortuit, car depuis mon master 1 j'avais déjà eu

l'intention de travailler avec lui et il avait également manifesté la volonté de diriger mon mémoire de master, mais malheureusement, il avait déjà atteint son quota (nombre d'étudiants à encadrer). Devancier, mentor, référent et une source d'inspiration pour moi, vu son parcours et sa polyvalence, je revenais toujours vers lui pour des conseils et orientations. Il a été très décisif durant tout le master par sa disponibilité et sa générosité intellectuelle et il m'a toujours suivi sur tous les travaux que j'ai réalisés. Ces éléments non exhaustifs précités, justifient le choix porté sur Dr Cheikh Faye. Sans surprise, lorsque je lui ai proposé de Co-encadrer ce travail de recherche de thèse, il a directement accepté, me gratifiant encore une fois de toute sa disponibilité. Après avoir pris contact avec les deux encadrants de l'université d'Orléans, ils se sont mis d'accord sur les modalités d'encadrement et de suivis. Avant de me rendre à Ziguinchor, il a anticipé pour m'aider sur les formalités d'inscription, ce qui m'a permis de m'inscrire en cotutelle.

En choisissant de travailler sur cette thématique, il s'agissait pour nous de surmonter la difficulté de l'existence actuelle de documents uniquement promotionnels mais également de la difficulté d'accéder aux données auprès des services publics et parfois privés. L'idée était claire dès le début, il fallait mettre en avant des travaux de terrain en collectant le maximum possible de données. L'absence de financement pour cette thèse a en partie causé des interrogations avant l'inscription. Je travaillais comme intérimaire à l'entreprise Prélocentre à Saint-Cyr-en-Val. J'ai eu la chance d'avoir un employeur très gentil monsieur Philippe Giroux. Lors d'un entretien, il a découvert que j'étais doctorant il m'a directement demandé comment j'arrivais à allier le travail et la thèse car c'était très dur, je lui ai répondu que je travaille pour financer ma thèse car n'ayant pas de bourse. Il m'a proposé un CDI en temps partiel mais j'ai décliné l'offre car je ne voulais pas prendre le contrat et avoir des contraintes pour me déplacer vu que ma zone d'étude n'est pas en France et les cinq semaines de congés sont insuffisant pour effectuer le travail de terrain. Il m'a directement fait comprendre qu'il allait m'accompagner dans mon projet et que je pouvais prendre ce contrat pour financer mes recherches et en cas de besoin pour mes études, je prends des congés avec solde ou sans solde le cas échéant. J'ai signé un contrat à durée indéterminée de 21h ce qui faisait que je travaillais 3/7 jours par semaine afin de pouvoir subvenir aux besoins et financer cette thèse. Son indulgence et sa collaboration m'ont permis de mener cette thèse sans d'énormes contraintes en effectuant des voyages d'études de plus de trois mois.

Remerciements

L'aboutissement de cette recherche a été possible grâce au soutien appréciable de personnes physiques et morales. Ainsi, au terme de ce travail, c'est donc un devoir moral pour nous, de leur rendre hommage. Nous témoignons notre profonde reconnaissance et adressons de très vifs remerciements à toute personne ayant contribué de près ou de loin à la réalisation de ce travail. C'est avec un grand plaisir que nous exprimons notre gratitude :

Aux Professeurs **Laurent Touchart, Cheikh Faye** et **Pascal Bartout** qui ont accepté de m'encadrer et m'ont témoigné tout au long de cette thèse leur soutien, leur patience, et surtout leur confiance malgré leurs responsabilités et leurs agendas chargés. Vos critiques constructives, votre enthousiasme, votre sens du travail bien fait, et vos qualités humaines associées à votre volonté de tirer vos étudiants plus haut, ont été d'une grande contribution à l'aboutissement de cette thèse doctorale. Nous témoignons à votre égards notre grande reconnaissance et vous remercions très sincèrement pour votre soutien, vos conseils et votre générosité intellectuelle. Soyez spécialement remercié chers professeurs d'avoir bien voulu me faire bénéficier de votre précieux encadrement.

Je tiens également à remercier **M. Descroix Luc,** Directeur de recherche, IRD (UMR PALOC) et **M. Wade Cheikh Samba**, Professeur titulaire, Université Gaston Berger de Saint-Louis, d'avoir accepté d'être les rapporteurs de cette thèse. Des remerciements équivalents vont à l'endroit de **M. Magrin Géraud**, Professeur des Universités, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, d'avoir accepté d'être l'examinateur et le président du Jury de cette thèse.

Á tous les membres des laboratoires CEDETE et LGE pour leur contribution à l'aboutissement de ce travail. Je remercie **l'entreprise Prélocentre** plus particulièrement messieurs Philippe Giroux et Rémi Brousset qui m'ont accompagné et m'ont permis de faire cette thèse dans de bonnes conditions. À Dr Boubacar Camara, Dr Oumar Maréga, Dr Hamed Bouaré, Dr Maguette Fall, Dr Saydou Ka, Dr Ousmane Diouf, M. Saikou Agne et à M. Pape Ibrahima Diouf à qui je dois une reconnaissance particulière pour leur contribution à ma formation mais aussi pour leurs conseils et orientations. Un grand merci à mes collègues Dr Abdou Kadri Sambou, César Gomis, Amadou Diallo, Malang Diémé, Birane Ndaw, Kadidiatou Demba, Mactar Tounkara et Konan Maxime Kramo pour les corrections et les suggestions apportées pour l'amélioration de ce travail. Je remercie Rodrique Manga, Gnima Sambou et Henri Coly qui m'ont accueilli chez eux à Ziguinchor lors de mon passage à l'UASZ.

Nous témoignons notre profonde gratitude à toute la famille pour leur patience, leurs soutiens et leurs encouragements. Une très grande reconnaissance à mes frères plus particulièrement Samba, Demba, Amadou et Habibou Bocoum, sans qui, je ne serai pas arrivé à ce stade.

Mention spéciale à Sylvestre Sina Diatta mon camarade et compagnon de terrain très efficace et disponible, ses compétences en cartographie m'ont été très décisives. Je remercie également Dr Elhadji Camara, Dr Cheikh Omar Diédhiou, Dre Fatou Jupiter Sarr, Samba Bocoum, Sérigne Ndongo Thioye, Finda Mansaly, Faustin Kouassi Yao, Vakaba Fofana, Safiatou Barry, Diamyl Ba, Mouhamadou

Diaw, Diarra Sall, Christine T Diouf, Mary Gaye, Léa Penda Gning, Gnagna Thioye, Aissatou Djiro Diallo, Ramatoulaye Niang, Ibrahima Souaré, Mame Dialika Thiané, Fatoumata Ndour, Ndéye Fatou Ndiaye et Ndèye Siga Diouf pour la lecture et les corrections.

À tout le corps enseignant du département de Géographie de l'Université d'Orléans et de l'UASZ pour leur disponibilité sans oublier les enseignants du primaire au lycée en passant par le collège à Diouloulou. Mention spéciale à M. Abdoul Aziz Coly et M. Alassane Goudiaby, qui m'ont donné la passion et ont facilité mon choix sur la géographie. La rigueur et la qualité de l'enseignement dispensé nous ont permis d'arriver à ce niveau, nous en sommes infiniment reconnaissants.

Aux agents de l'Aire Marine Protégée d'Abéné, de la ROK, aux équipes municipales de Diembéring et de Kafountine, aux acteurs locaux du tourisme, à la SAPCO et de Ziguinchor et de Cap Skirring, au service régional du tourisme, à l'office du tourisme de Ziguinchor, pour leur soutien et leur disponibilité durant toute la période de recherche. À toute la population et aux responsables des structures d'hébergement des communes, auprès desquels nous avons pu recueillir des données. Sans oublier les touristes que nous avons interviewé. À mes professeurs et frères M. Amadou Oury Diallo, M. Youssouphe Coly et Mamoudou (Mafi) Diallo. Je remercie mes frères et sœurs qui m'ont aidé à faire le terrain : Elias Goudiaby, Boubacar Gaye, Ousmane, Abdrahmane, Aliou Bocoum, Issaga Daff, Ousseynou Sadio, Assane Sadio, Idrissa Coly, Pape Demba Séne, Kémo Coly, Ibrahima Diallo, Moussa Kane, Siaka Sadio, Khady Dramé et Aissatou Sané.

À la famille Sané de Cabrousse et à madame Lagoume (Héléne Diatta) de nous avoir accueilli lors de nos différents séjours dans le Kassa et à Ziguinchor. Toute notre reconnaissance à Mme Camara (Lémou N'diaye). À la famille Diop à Niarry Tally, plus particulièrement père Magou Diop, mère Khady Diagne, Khady Marie Diop et ma grande sœur Ndèye Diop, sans oublier Yaye Fatou Ndao.

Mes remerciements sont également adressés à l'Association des étudiants Sénégalais d'Orléans dont j'étais le président (2021-2023). Aux familles Bocoum à Sarreguemines et à Niane à Menton. À Souleymane Mané mon ami d'enfance qui m'a soutenu depuis mon arrivée en France, à mon binôme Fallou Dièye et à mon aîné Lassana Fofana qui m'a accueilli. Sans oublier mes frères et sœurs du parlement (Cheikh Tidiane et Fatou Diéna, Kamou et Ndéye Awa Diop, Pa Bocar et Yacine Dieng, Ablaye Keita, Ndéye Ngane, Fatou Djité, Babacar Touré, Pape Sow, Astou Ndiaye, Fatim Léye). Sans oublier mes sœurs Mariétou N'diaye au Canada, Fatima Kane à Dakar et Sylvie Gomis à Saint-Louis.

Nos remerciements s'adressent à : Kadidiatou Bâ, Mouhamadou Guèye, Issagha Ly, Hamadou Ka, Cheikh Diop, Mame Gore Dieng, ChemsDdine Sy, Amadou Guissé, Kambé Gomis, Marie Ba, Binta, Sané et Madjiguène Guéye, Fatima Sall, Babacar et Haouka Guèye, Tidiane Bassoum, Ali Diop, Thaddé Kitane, Birame Dieng, Cheikh Hane, Ahmad N. Fall, Sofia Gaye, Modou et Awa N'diaye, Aita D. Samb, Dame Sow, Mbéne Diop, Cheikh Diène, Ana Sambou, avec qui, j'ai passé de bons moments à Orléans.

Nos remerciements s'adressent à tous les étudiants du département de Géographie de l'Université d'Orléans que j'ai côtoyé durant mes deux années d'ATER.

Résumé

Le tourisme de la Basse Casamance repose sur une diversité de potentialités naturelles et culturelles. Malgré ces atouts, ce secteur qui dépend essentiellement sur le littoral fait face à diverses contraintes qui fragilisent son épanouissement. De ce fait, l'objectif de cette thèse est de comprendre les contraintes du tourisme littoral en Basse Casamance et participer à l'amélioration de sa gestion avec les risques associés, en définissant des priorités bien identifiées, et de contribuer à l'aménagement raisonné de ses territoires touristiques. Elle vise d'abord à faire un diagnostic des potentialités touristiques de la Basse Casamance et ensuite à analyser les pressions foncières et les conflits d'usage sur le littoral avant de déboucher sur les contraintes touristiques liées à l'érosion côtière dans les communes de Diembéring et de Kafountine. Enfin, elle présente les stratégies d'adaptation mises en place et les attentes des acteurs avant de finir sur les recommandations. Cette thèse, au-delà de la démarche cartographique et statistique qui a permis de calculer les taux de variation du trait de côte, d'analyser la dynamique de l'occupation du sol, d'appréhender l'importance de l'offre infrastructurelle, s'appuie sur une approche quantitative et qualitative (à travers, des questionnaires, des guides d'entretien, des focus-groups et de l'observation) qui a permis en partie d'analyser la perception de la population, des acteurs touristiques et des touristes.

Les résultats obtenus indiquent une forte pression foncière sur le littoral. En 43 ans (1979-2022), nous constatons une urbanisation qui a atteint 802,77 ha dans la commune de Diembéring et 678,05 ha dans celle de Kafountine. Elle participe à l'accroissement des conflits d'usage et de l'érosion côtière. De ce fait, les résultats attestent que la concentration d'activités et de population accompagnée d'un problème d'aménagement (selon 76% hôteliers) entraîne l'émergence de l'insalubrité (selon 72% des touristes et 77% des hôteliers), l'encombrement sur le littoral, la prolifération de fumées et d'odeurs nauséabondes sur la plage. De même, les résultats montrent que l'érosion côtière est devenue une sérieuse menace avec la dégradation prononcée entre 1979-2022 de la plage (de -511,926 ha dans la commune de Diembéring contre -333,082 ha dans celle de Kafountine), de la végétation côtière (respectivement de -670,76 ha contre -3200,13 ha) et surtout des infrastructures hôtelières (respectivement avec 14% et 15% sont à moins de 50 mètres du trait de côte). Face à ces contraintes, des stratégies d'adaptation sont mises en place, mais malgré cela, certains phénomènes à l'image de la pression foncière, de l'insalubrité et de l'érosion côtière continuent d'être des problèmes majeurs. Ce qui fait que les acteurs jugent qu'elles sont inefficaces. En outre, les acteurs tentent de diversifier l'offre touristique en valorisant des patrimoines naturels et culturels qui restent tout de même sous-exploités et méconnus. Ainsi, cette thèse propose des recommandations pour la gestion durable du littoral et le développement du tourisme durable à travers un zonage réglementaire de celui-ci mais aussi la valorisation des patrimoines avec la mise en place des circuits et l'implication de tous les acteurs dans les initiatives. L'objectif est de mieux répartir les ressources financières, de diversifier l'offre et d'attirer plus de visiteurs dans la région.

Mots clés : tourisme, littoral, érosion côtière, conflits d'usage, potentialités, patrimoines.

Abstract

Tourism in Basse-Casamance is based on a diversity of natural and cultural potential. Despite these strengths, this sector which depends mainly on the coast faces various constraints that undermine its development. Therefore, the objective of this thesis is to understand the constraints of coastal tourism in Basse Casamance and participate in improving its management with associated risks, by defining well-identified priorities, and to contribute to the rational development of its tourist territories. It aims first to make a diagnosis of the tourist potential of the Lower Casamance and then to analyze land pressures and conflicts of use on the coast before ending up with tourist constraints related to coastal erosion in the municipalities of Diembering and Kafountine. Finally, it presents the adaptation strategies implemented and the expectations of the actors before concluding with recommendations. This thesis, beyond the cartographic and statistical approach that allowed to calculate the rates of variation of the slope line, to analyze the dynamics of land use, to understand the importance of infrastructure supply, is based on a quantitative and qualitative approach (through questionnaires, interview guides, focus-groups and observation) which has partly allowed to analyse the perception of the population, tourism actors and tourists.

The results indicate a strong land pressure on the coastline. In 43 years (1979-2022), we see an urbanization that reached 802.77 ha in the municipality of Diembéring and 678.05 ha in that of Kafountine. It contributes to the increase in conflicts of use and coastal erosion. As a result, the results show that the concentration of activities and population accompanied by a development problem (according to 76% of hoteliers) leads to the emergence of unsanitary conditions (according to 72% of tourists and 77% of hoteliers), congestion on the coast, the proliferation of fumes and foul odours on the beach. Similarly, the results show that coastal erosion has become a serious threat with the pronounced degradation between 1979-2022 of the beach (of -511.926 ha in the commune of Diembéring against -333.082 ha in that of Kafountine), of the coastal vegetation (respectively of -670,76 ha against -3200,13 ha) and above all the hotel infrastructures (with 14% and 15% are within 50 meters of the line of coast). In the face of these constraints, adaptation strategies are put in place, but despite this, some phenomena such as land pressure, unsanitary conditions and coastal erosion continue to be major problems. Which makes the actors think they are ineffective. In addition, the actors try to diversify the tourist offer by valuing natural and cultural heritage that remains underexploited and unknown. Thus, this thesis proposes recommendations for the sustainable management of the coastline and the development of sustainable tourism through a regulatory zoning of thethe development of heritage with the establishment of circuits and the involvement of all actors in the initiatives. The goal is to better allocate financial resources, diversify supply and attract more visitors to the region.

Keywords : tourism, coastline, coastal erosion, conflicts of use, assets, heritage.

Sommaire

INTRODUCTION GÉNÉRALE 1

PREMIÉRE PARTIE : ÉTAT DES LIEUX, DIAGNOSTIC DU TOURISME DE LA BASSE CASAMANCE ET PRÉSENTATION DES OUTILS ET MÉTHODES DE COLLECTES ET DE TRAITEMENTS DE DONNÉES 15

CHAPITRE 1 : PRÉSENTATION DE LA BASSE CASAMANCE ET SES RICHESSES TOURISTIQUES 16

CHAPITRE 2 : TOURISME ET ACTEURS EN BASSE CASAMANCE 75

CHAPITRE 3 : PRÉSENTATION DES OUTILS ET DES MÉTHODES DE COLLECTES ET DE TRAITEMENTS DE DONNÉES ET DES COMMUNES D'ÉTUDES 117

DEUXIÈME PARTIE : MENACES SUR LE DÉVELOPPEMENT MACRO ET MICRO-TOURISTIQUE DES COMMUNES DE DIEMBERING ET DE KAFOUNTINE 161

CHAPITRE 4 : PRESSION FONCIÈRE PRÉGNANTE ET CONFLITS D'USAGE SUR LE LITTORAL DES COMMUNES TOURISTIQUES DE DIEMBÉRING ET DE KAFOUNTINE 162

CHAPITRE 5 : ÉROSION CÔTIÈRE SUR LE LITTORAL DES COMMUNES DE DIEMBÉRING ET DE KAFOUNTINE, UNE CONTRAINTE MAJEURE À JUGULER 220

TROISIÈME PARTIE : STRATÉGIES D'ADAPTATION MISES EN PLACE PAR LES ACTEURS ET PROPOSITIONS DE PISTES D'AMÉLIORATION POUR PÉRENNISER LE TOURISME EN BASSE CASAMANCE 281

CHAPITRE 6 : STRATÉGIES D'ADAPTATION MISES EN PLACE ET ATTENTES DES ACTEURS 282

CHAPITRE 7 : PROPOSITIONS DE PISTES D'AMÉLIORATION POUR PÉRENNISER LE TOURISME EN BASSE CASAMANCE 326

CONCLUSION GÉNÉRALE ET PERSPECTIVES 360

Sigles et acronymes

ACCT : Agence pour la coopération culturelle et technique

AMP : Aire Marine Protégée

ANSD : Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie

BC : Basse Casamance

BNDE : Banque Nationale de Développement Économique

CCIAZ : Chambre de Commerce, d'Industrie et d'Agriculture de Ziguinchor

CEDEAO : Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest

CEDETE : Centre d'Études sur le Développement des Territoires et l'Environnement

CNAS : Conseil National des Artisans du Sénégal

COSAMA : Consortium Sénégalais d'Activités Maritimes

CV : Campement Villageois

DAMCP : Direction des Aires Marines Communautaires Protégées du Sénégal

DEEC : Direction de l'Environnement et des Etablissements Classés

DPF : Domaine public fluvial

DPM : Domaine public maritime

EC : Erosion Côtière

FCFA : Franc de la Communauté Financière africaine

FECAV : Fédération de Campements Villageois

FONGIP : Fonds de Garantie des Investissements Prioritaires

FONSIS : Fonds Souverain d'Investissement Stratégique

GIE : Groupement d'Intérêt Economique

GIEC : Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat

GIZC : Gestion Intégrée des Zones Côtières

ICOM : International Council of Museum – Conseil international des musées

ICOFOM : International Committee of Museology

ICOSMOS : Conseil International des Monuments et des Sites

IDE : Investissements Directs à l'Etranger

IDEE Casamance : Intervenir pour le Développement Écologique de l'Environnement en Casamance

LG : Laboratoire de Géomatique

MTTA : Ministère du Tourisme et des Transports Aériens

NEPAD : Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique

OMD : Objectifs Millénaire pour le Développement

OMT : Organisation Mondiale du Tourisme

ONG : Organisation Non Gouvernementale

ORTZ : Office Régionale de Tourisme de Ziguinchor

PADERCA : Programme d'Appui au Développement Économique et Rural de la Casamance

PAMEZ : Projet de développement de la Pêche Artisanale Maritime dans la Région de Ziguinchor

PATMUR : Projet d'Appui au Transport et à la Mobilité Urbaine

PDCK : Plan de Développement Communal de Kafountine

PLD : Plan Local de Développement

PLHA : Plan Local d'Hydraulique et d'Assainissement

PNBC : Parc National de la Basse Casamance

PNUE : Programme des Nations Unies pour l'Environnement

PROCAS : Projet d'Appui au Développement socio-économique pour la paix en Casamance

ProMoVilles : Programme de Modernisation des Villes

PSDDT : Plan Stratégique de Développement Durable du Tourisme

PSE : Plan Sénégal Emergent

PUDC : Programme d'Urgence de Développement Communautaire

QP : Quai de Pêche

QPK : Quai de Pêche de Kafountine

RAMPAO : Réseau d'Aires Marines Protégées d'Afrique de l'Ouest

RGPHAE : Recensement Général de la Population et de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Elevage

RNUAS : Recensement National des Unités Artisanales du Sénégal

ROK : Réserve Ornithologique de Kalissaye

RSH : Responsables de Structures d'Hébergement

SAPCO : Société d'Aménagement et de Promotion des Côtes et Zones Touristiques du Sénégal

SRTZ : Service Régionale de Tourisme de Ziguinchor

SRSD : Service Régional de la Statistique et de la Démographie de Ziguinchor

TICAA : Tourisme, Industrie Culturelle et Artisanat d'Art

TRI : Tourisme Rural Intégré

UASZ : Université Assane SECK de Ziguinchor

UCAD : Université Cheikh Anta DIOP

UEMOA : Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine

UICN : Union internationale pour la conservation de la nature

WACA Programme de gestion du littoral ouest-africain

WTTC : World Travel and Tourism Council

ZTI : Développement de zones touristiques intégrée

INTRODUCTION GÉNÉRALE

Le tourisme, un secteur en développement

Le tourisme est défini selon l'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT, 2016) comme étant *« un phénomène social, culturel et économique qui implique le déplacement des personnes vers des pays ou des endroits situés en dehors de leur environnement habituel à des fins personnelles ou professionnelles ou pour des affaires. Ces personnes sont appelées des visiteurs (et peuvent être des touristes ou des excursionnistes, des résidents ou des non-résidents) et le tourisme se rapporte à leurs activités, qui supposent pour certaines des dépenses touristiques* ». Le secteur touristique a connu une expansion, une prospérité et un élan économique même s'il a subi par endroit des perturbations. Ce secteur, générant de nos jours plusieurs millions de déplacements par an, constitue à l'échelle mondiale un vaste empire économique qui s'élargit perpétuellement. Il avait dépassé pour la première fois en 2012 la barre du milliard d'arrivées, alors qu'il s'élevait à 25 millions en 1950 (OMT, 2013). Il atteint 1,4 milliard de touristes en 2018 (Hillali, 2020). Cette croissance s'est maintenue jusqu'en 2019 avant d'être perturbée par la pandémie de Covid 19. Le tourisme a enregistré en 2020 les plus mauvais résultats de son histoire, les arrivées internationales ont chuté de 74 %. Dans cette même année, à l'échelle mondiale, les destinations ont reçu 1 milliard d'arrivées internationales de moins par rapport à l'année précédente (**cf. figure 1**), par suite d'un effondrement sans précédent de la demande et de l'instauration généralisée de restrictions sur les voyages (OMT, 2021). En guise de comparaison, la crise économique mondiale de 2009 s'était traduite par une baisse de 4 % d'arrivées touristiques. Cependant, cette crise n'est peut-être que passagère puisque l'OMT fait état d'une progression de 4 % des arrivées de touristes internationaux en 2021. Cette année a néanmoins été encore difficile, les arrivées restant inférieures de 72 % aux niveaux d'avant la pandémie. Vu ce bouleversement, le monde d'après ne sera peut-être plus exactement le même et le modèle touristique est sans doute à adapter, voire à réinventer.

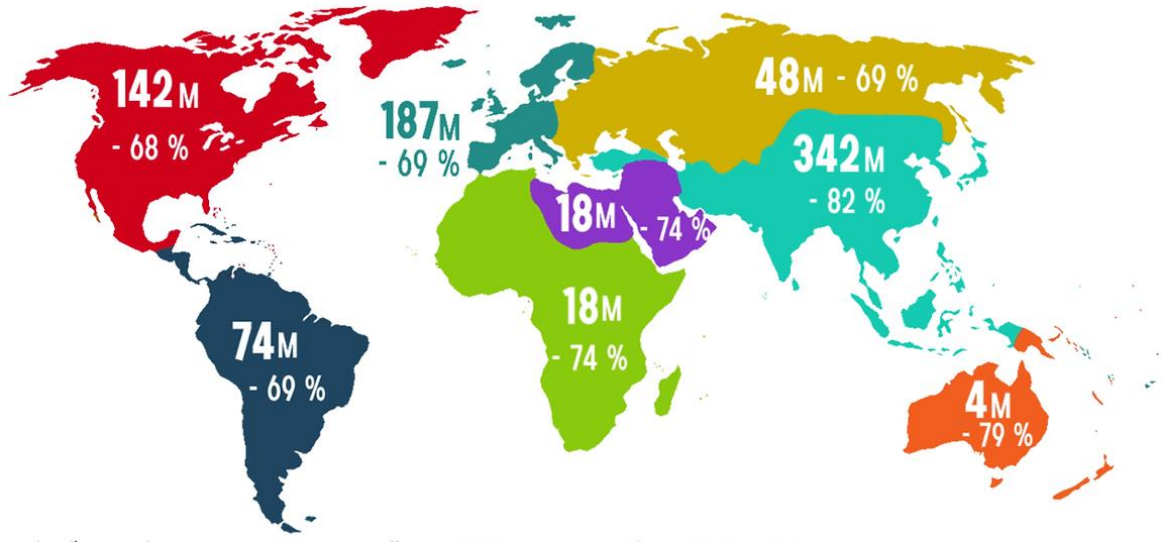

Figure 1 : *Arrivées de touristes internationaux en millions et variations en % entre 2019-2020 (OMT, 2021).*

La carte du Monde ci-dessus nous indique la répartition des touristes internationaux ayant voyagé en 2020, selon les données du baromètre du tourisme édité en mai 2021 par l'OMT. En dépit des chocs passagers et la persistance de la volatilité économique dans le monde, le nombre d'arrivées de touristes internationaux, a affiché une augmentation de 1990 à 2019 avant de connaître une chute drastique en 2020 à cause de la pandémie Covid 19 (**figure 2**).

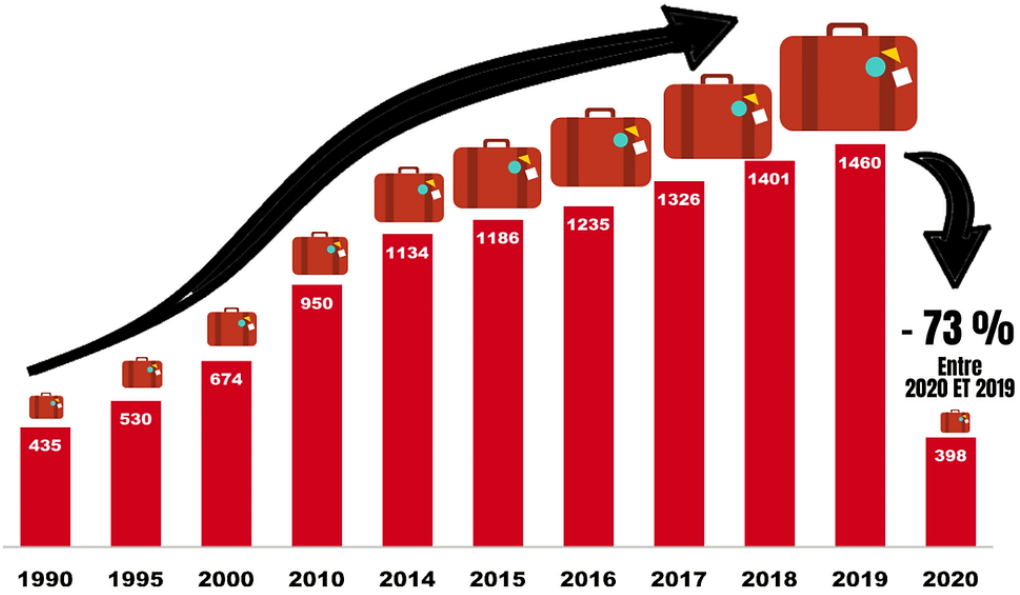

Figure 2 : *Évolution des flux touristiques dans le monde de 1990 à 2020 (Baromètre du tourisme mondial, 2021).*

La croissance du secteur touristique s'est manifestée dans un rythme assez lent jusqu'à l'année 2000, avant de connaître une évolution rapide jusqu'en 2019. En dépit de quelques périodes difficiles, il se montre résilient et s'internationalise. Même, s'il entraîne une énorme émission de CO_2 qui est

évitable, il contribue à l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD)[1] à travers la valorisation des ressources culturelles et naturelles, l'accès aux services sociaux de base et la création d'emplois. Le tourisme est devenu un passeport pour la prospérité et une force de transformation pour améliorer des millions de vies. Il représentait selon Brieu *et al.* (2011), la première industrie mondiale, ce qui fait de lui un secteur incontournable. D'après Pomeanu (2013) *« la globalisation du tourisme s'est traduite par une évolution sans précédent de celui-ci, avec de significatives implications économiques, sociales et organisationnelles* ». Sa croissance postérieure a été perçue comme un élan de développement général, intergénérationnel et intersectoriel (Simao et Partidario, 2012).

Le secteur touristique n'a cessé d'impressionner par son évolution, par ses flux intra et interrégionaux mais aussi par le nombre d'emplois qu'il génère. Dans ce sens, Buckley (2012), affirme que l'industrie touristique est devenue au cours de ces deux dernières décennies un énorme enjeu stratégique pour beaucoup de régions qui l'intègrent progressivement dans leurs plans et politiques de développement, pour des raisons à la fois éthiques et pragmatiques. En raison des perspectives qu'il offre comme des problèmes qu'il soulève, le tourisme s'est peu à peu imposé comme l'un des domaines incontournables de la coopération internationale. La place du tourisme dans l'économie et les échanges internationaux n'a en effet cessé de croître depuis le milieu du XXe siècle. Ainsi, selon le World Travel & Tourism Council (2020), la contribution « totale » du tourisme au PIB mondial est de 9,8 %. C'est plus que la contribution de l'industrie automobile, de l'industrie pétrolière ou de l'industrie agro-alimentaire. Par ailleurs, toujours d'après cet organisme, le tourisme contribue à hauteur de 9 % à l'emploi dans le monde, ce qui représente 274 millions d'emplois[2]. Selon l'OMT (2015), cette activité avoisinerait 7 % de l'investissement et 11 % de la main-d'œuvre. Pour Reddy *et al.* (2014), le secteur touristique contribue à la croissance économique, à l'emploi et aux revenus. Il représente aujourd'hui un secteur capital de l'économie et surtout dans les pays émergents. C'est un véritable catalyseur de développement et de croissance économique majeure. Parmi ces pays émergents, ce sont les pays du continent africain qui offrent le plus fort potentiel et voient de plus en plus leur part dans le tourisme s'accroître.

---

[1] Les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) des Nations Unies désignent huit objectifs que les États Membres de l'ONU sont convenus de s'efforcer de réaliser d'ici l'année 2015. Dans la Déclaration du millénaire pour le développement des Nations Unies, signée en septembre 2000, les dirigeants mondiaux s'engagent à combattre la pauvreté, la faim, la maladie, l'illettrisme, la dégradation de l'environnement et les discriminations à l'égard des femmes. Les OMD sont définis à partir de cette déclaration.

[2] https://www.wttc.org//media/files/reports/economic%20impact%20research/regional%202015/world2015.pdf consulté le 10/04/2023 à 17H36.

Au classement mondial, l'Afrique occupe une position moyenne. Depuis les années 1990, il contribue de plus en plus à la croissance, à l'emploi et au commerce en Afrique. La contribution totale moyenne du tourisme au produit intérieur brut (PIB) y est passée de 69 milliards de dollars entre 1995-1998 à 166 milliards de dollars entre 2011-2014, soit de 6,8 % à 8,5 % du PIB. Pour la seule année 2015, il a quasiment atteint 178 milliards de dollars (8,3 % du PIB). En outre, le tourisme a créé plus de 21 millions d'emplois en moyenne entre 2011-2014, ce qui équivaut à 7,1 % de la totalité des emplois en Afrique, soit 1 emploi sur 14 sur le continent (UNWTO, 2014). Près de 62 millions de personnes ont visité l'Afrique à des fins touristiques sur les 10 premiers mois de l'année 2017. Cela représente une croissance de 8 % par rapport à l'année 2016 (+13 % en Afrique du Nord ; +5 % en Afrique subsaharienne). Une tendance qui confirme le caractère attractif du continent africain (OMT, 2018). L'Organisation mondiale du tourisme prévoit que le nombre des entrées de touristes en Afrique augmentera considérablement à l'horizon 2030, pour atteindre 7 % du total mondial, contre 5 % en 2010. De plus, recevoir plus de touristes signifierait plus d'emplois créés.

Á l'image de tous les continents, le tourisme du continent africain est également touché par la crise sanitaire de Covid 19. Cette situation s'explique par la dépendance du tourisme du continent aux pays émetteurs qui sont en grande partie européens. La Covid-19 a produit des bouleversements d'une ampleur inégalée au niveau du tourisme et des voyages. Elle compromet gravement les moyens d'existence de millions de personnes, en particulier des groupes les plus vulnérables gagnant leur vie dans le secteur informel, ce qui a des conséquences pour les populations locales. Les États enregistrent des perturbations de l'activité des entreprises, des fermetures et des pertes économiques, entre autres. D'après les estimations de l'OMT, l'Afrique a subi pour sa part une baisse de 75 % des arrivées touristiques internationales (OMT, 2021).[3] Comme l'indique le dernier rapport du « World Travel and Tourism Council » (WTTC), dès le début de 2020, en Afrique, les arrivées de touristes ont diminué de 12 % et la contribution du secteur touristique dans l'emploi a diminué de 29,3 % (soit 7,2 millions d'emplois en moins par rapport à 2019). En tout, le manque à gagner pour le secteur représenterait 70 % de son chiffre d'affaires. En 2017, les quinze États de l'Afrique de l'Ouest ont accueilli environ 12 % des arrivées de touristes internationaux à destination de l'Afrique subsaharienne. Le Sénégal fait partie de ces pays africains et l'afflux de touristes internationaux sur la même période s'est accru de 12,8 % (OMT, 2019).

Le tourisme du Sénégal est encore loin d'atteindre les objectifs qui lui sont assignés par le gouvernement (MTTA, 2018). Le tourisme sénégalais est l'un des plus développés de la région ouest africaine. Cette situation se base sur ses atouts physiques et socioculturels, mais aussi sur l'engagement du gouvernement depuis les années 1970 à développer le secteur de façon proactive. Sa situation géographique lui procure une diversité de potentialités touristiques. Le marché du

[3] OMT (2021) : africanews. Numéro 19 avril 2021. 16pages.

tourisme au Sénégal est marqué, d'une part par une offre riche et variée [la forme la plus connue reste l'offre balnéaire constituant 54 % de l'offre globale (MTTA, 2018), à cela s'ajoute le tourisme d'affaires (33 %), et l'offre culturelle, mémorielle, religieuse, etc.] et, d'autre part, par une demande touristique, peu diversifiée, évaluée à près de 1365000 visiteurs en 2017 (l'Agence Nationale pour la Statistique et la Démographie), soit 2,1 % des arrivées en Afrique ou 0,105 % des arrivées mondiales (OMT). De 2004 à 2018, au Sénégal, le nombre de visiteurs a augmenté en moyenne de 8,7 % par an, alors que les recettes annuelles tirées de l'activité touristique n'ont connu qu'une croissance moyenne de 5,3 %. De plus, le tourisme sénégalais pèse en moyenne annuelle 27,8 % du total des exportations (Baldé *et al.,* 2020). Il s'affirme comme un levier majeur de l'économie nationale. En effet, il constitue le deuxième secteur pourvoyeur de devises, après la pêche, deuxième employeur après l'agriculture et pèse près de 6,7 % du PIB en 2017 (ANSD, 2018).

Dans le cadre du plan « Sénégal-Émergent », le tourisme est identifié comme un secteur prioritaire et est placé en tête du volet « Tourisme, Industrie Culturelle et Artisanat d'Art » (TICAA). Au niveau de la stratégie nationale, l'objectif est d'accroître de façon significative la contribution de ce secteur au développement économique et social du Sénégal. En 2015, le nombre de passagers voyageant par voie aérienne (touristes y compris) a été évalué à plus de 1600000 contre 984000 en 2014 (MTTA, 2016). Cependant, ces flux touristiques ne bénéficient pas à toutes les régions et c'est la région dakaroise qui en profite le plus.

Conscient du rôle prépondérant que pourrait jouer la Casamance[4] dans l'essor du tourisme, son Monsieur Macky Sall l'ex-Président de la République du Sénégal érige cette région de zone touristique d'intérêt national par la loi n°2015-13 du 3 juillet 2015. Il affirme dans ce sens que la Casamance est : « *une zone touristique spéciale d'intérêt national, en ajoutant que tout opérateur sera exonéré de toute charge fiscale et sociale pendant 10 ans* ». Elle porte sur le statut fiscal spécial des entreprises touristiques intégrées au Plan Sénégal émergent. En outre, la Casamance n'est plus classée comme une zone à risque, à la suite des périodes d'accalmie dans le conflit opposant l'État du Sénégal et les forces indépendantistes régionales du Mouvement des Forces Démocratiques de la Casamance (MFDC). Malgré son importance, ce secteur reste essentiellement dominé par le tourisme littoral dans cette région.

Enjeux autour du tourisme littoral

Le tourisme touche, dans les pays émergents, principalement les littoraux. C'est à l'image du Sénégal dont le secteur touristique repose sur son littoral. Mais qu'entend-on par tourisme littoral ou

[4] Casamance est une région historique et naturelle anciennement de la Guinée Bissau qui est par la suite devenue un territoire du Sénégal située au Sud du pays et bordant le fleuve Casamance. Elle est composée de trois régions : Kolda, Sédhou et Ziguinchor (qui est la Basse Casamance).

balnéaire et par littoral ? Une station balnéaire (du latin statio, de stare : « se tenir debout » et de *balnearium*, de balneum : « bain ») est un lieu de séjour situé en bord de mer ou tout autre endroit présentant des bains aménagés pour l'accueil des vacanciers (Dictionnaire encyclopédique Larousse, édition 1998, p. 141). La plage, la mer et le soleil sont des attraits indéniables pour les touristes. Le tourisme balnéaire est l'une des premières formes touristiques apparue et la plus répandue dans le monde (Mesplier et Bloc-Duraffour, 2006). En France, les premiers bains de mer furent inaugurés en 1824 à Dieppe par la duchesse de Berry. C'est à partir du milieu du XIXème siècle que le tourisme balnéaire connaît un véritable essor, même si certains médecins prescrivaient dès le début du siècle à leurs patients aristocrates des cures d'hydrothérapie (Lecler, 2008).

En fait, l'apparition du tourisme balnéaire avec les premières stations est facilitée par le développement des chemins de fer et du transport en général, et donc la possibilité d'atteindre les côtes au départ des villes intérieures. Ce tourisme a parfois été vécu comme intrusif par les populations locales (en Bretagne et Vendée par exemple) durant la 1ère moitié du XXe siècle, souvent source de conflits pour l'espace (Renard, 1984) et responsable d'une forte périurbanisation, marquée en Europe dans les années 1960-80 par un héliotropisme (Côte d'Azur en France, petite côte et Basse Casamance au Sénégal), puis par un report d'une partie du tourisme vers des zones tropicales, souvent fortement contrôlées par de grands groupes de l'industrie du tourisme (Souissi, 2008).

Après avoir évoqué le tourisme littoral, nous allons nous pencher sur le littoral qui ne saurait être considéré comme une simple ligne. Autrement dit, l'espace qui relie terre et mer. Les définitions du terme *littoral* sont nombreuses (Corlay, 1995 ; Miossec, 1998b ; Miossec, 2003). Pour Klein (2003), il constitue un espace limité et souvent fragile. Il marque le contact entre mer terre et air et englobe l'ensemble de la zone dans laquelle « *les processus morphogénétiques sont substantiellement altérés par la proximité de la convergence des interfaces* » (Bernard, 2004). Il se définit également comme une frange de largeur variable où se rencontrent et interagissent des dynamiques naturelles terrestres, marines et atmosphériques (Lageat, 2004 ; Paskoff, 2010 ; Masselink et Gehrels, 2014), auxquelles s'ajoutent les dynamiques propres aux sociétés humaines et à leurs activités (Bruyelle, 1998 ; Perrin, 2013b ; Robert et Melin, 2016). C'est dans cette veine que s'inscrit la définition de Merckelbagh, (2009) pour qui « *le littoral est un espace géographique qui ne se laisse pas enfermer dans une définition simple, zone vulnérable en constante évolution* ». Une définition courante peut d'ailleurs être formulée comme suit : un espace de largeur variable qui s'étend de part et d'autre du trait de côte et dans lequel s'influencent réciproquement terre et mer (Corlay, 2003 ; Deboudt, 2010 ; Perrin, 2013a). Ici, c'est la qualité d'interface qui est mise en exergue, le littoral constituant non pas une limite, mais un espace ouvert, d'échanges multiples, entre milieux marins et continentaux (Meur-Férec, 2006).

Le rôle économique des littoraux s'est accru avec l'accélération de la mondialisation et le développement des échanges maritimes. Les activités économiques se développent et la

littoralisation des populations et des activités se multiplie. Cette forte concentration d'activités et de populations auprès de ces espaces entraîne directement ou indirectement l'accroissement de l'érosion côtière et la naissance des conflits d'usage. Les problématiques de la dynamique du littoral ont en effet intéressé de nombreux auteurs l'ayant abordé avec diverses démarches (Adjoussi, 2001 ; Meur-Férec et Morel, 2004 ; Bird, 2007 ; Diagne, 2015 ; Niang, 2017). Ces auteurs ont montré que plus de 70 % des côtes sableuses du monde subissaient le phénomène d'érosion côtière qui se traduit par le recul de la ligne de rivage variant en moyenne de 1 à 4 m par an.

Le littoral étant de nature dynamique perceptible, soit par une érosion, soit par une accumulation Depuis quelques décennies, la dynamique érosive du littoral est devenue un phénomène inquiétant. L'érosion entraîne une dégradation conséquente des habitations, des installations et des infrastructures existantes. Depuis que l'on mesure de façon fiable l'évolution du rivage, c'est-à-dire au moins un demi-siècle, on constate que de nombreux littoraux marquent une tendance au recul vers la terre (Meur-Férec et Morel, 2004). Bien qu'il existe des côtes stables à moyen terme ou même en « progradation » (avancée de la ligne de rivage sur la mer) (Battiau-Queney *et al.,* 2003), cette tendance érosive est généralement admise (Meur-Férec et Morel, 2004). La dégradation du littoral sous l'effet de l'érosion côtière continue d'accroître la réduction de la partie continentale et des richesses naturelles sur les rivages. En revanche, elle se matérialise aussi par l'accumulation qui entraine l'avancée de la partie continentale vers l'eau et la formation de flèches. Akacha, (2021) définit la flèche comme étant un espace constitué d'une juxtaposition de milieux assez différents par leurs modelés, nature et contenu ainsi que par leur place dans le paysage d'ensemble. Leur évolution dépend largement du bilan sédimentaire entre les apports sédimentaires provenant en général de la dérive littorale (Diaw, 1997) et dans certains cas des apports éoliens ou fluviaux (Suanez, 2009) et les pertes occasionnées en partie par l'action des houles surtout de tempête et des activités humaines (Diadhiou *et al.,* 2016).

L'élévation du niveau de la mer est un facteur important dans le processus d'érosion des plages. Les taux d'érosion sont beaucoup plus rapides que la vitesse de l'élévation du niveau de la mer. Ainsi, de petits changements de l'élévation du niveau de la mer entraîneraient des pertes significatives de plages sur les côtes basses (ACCC /UNESCO, 2015). Le troisième rapport de l'IPCC prévoit une élévation du niveau de la mer (due au réchauffement climatique) comprise entre 9 et 88 cm d'ici 2100 (5 à 32 cm d'ici 2050), soit un taux de 0,09 à 8,8 mm/an et une valeur moyenne de 48 cm. Si cela devait se produire, des millions de personnes seraient concernées, puisqu'une bonne partie de la population mondiale habite les côtes. De toute évidence, le niveau global des océans avait déjà monté depuis la dernière période de fonte glaciaire, mais les modifications du climat en ont provoqué l'accélération.

Le continent Africain n'est pas épargné par l'érosion littorale qui constitue un sérieux problème. Dans ce continent, l'érosion est un phénomène généralisé le long de la côte atlantique de l'Afrique de

l'Ouest et du Centre. Chaque année, près de 500000 habitants du littoral ouest-africain sont touchés par l'impact des inondations marines et l'aggravation de l'érosion côtière. En 2016, environ un tiers de la population de la région (soit plus de 120 millions d'habitants) vivait dans les zones côtières (Banque mondiale, 2018). Le recul actuel du rivage observé en Afrique de l'Ouest montre que ce processus naturel (l'élévation du niveau de la mer) est amplifié par les actions anthropiques. Legoff (2009) dans sa thèse montre une fréquentation accrue du littoral africain qui s'inscrit dans un contexte de développement socio-économique. La construction de certains ouvrages sur les fleuves, les barrages (Nangbéto, Akosombo, Diama, etc.), et sur la côte, les ports (Lomé, Cotonou, Accra, Dakar), les aménagements touristiques et le prélèvement de sable marin, modifient énormément le transit sédimentaire (Adjoussi 2001, Cesaraccio *et al.,* 2004, Defoe *et al.,* 2009). Cette situation permet de constater également l'impact du tourisme sur l'érosion côtière avec la destruction des dunes de sables, la dégradation de la végétation côtière et la fragilisation du littoral.

Avec l'élévation actuelle et future du niveau de la mer, ces problèmes d'érosion devraient s'aggraver surtout sur les côtes sableuses ouest-africaines déjà en recul (Niang-Diop, 1993 ; Dennis *et al.,* 1995, Banque Mondiale, 2022). Dans cet ordre d'idées, Epiphane (2009) affirme que l'érosion côtière a de graves conséquences socio-économiques (sur les secteurs de pêche et de tourisme en particulier) en Afrique de l'Ouest et du centre. En Côte d'Ivoire, elle a occasionné le déplacement de la ville de Grand Lahou à 15 km de l'autre côté de la lagune et la destruction de monuments coloniaux, historiques et des infrastructures de communication à Port-Bouët (Savadogo, 2013). Á Accra (Ghana) au niveau de Labadj Beach, les installations touristiques et des bâtiments de Saint James ont été détruits par l'avancée des eaux (Thiam et Crowley, 2014). En 2019, le recul moyen du trait de côte était estimé à -1,40m/an, -1,60m/an et -2,40m/an respectivement en Côte d'Ivoire, au Sénégal et au Togo, provoquant des déplacements de population de plus en plus nombreux et occasionnant des pertes matérielles et économiques croissantes (Banque mondiale, 2022). Ainsi, au niveau des instances communautaires, l'UEMOA met en avant les problèmes d'érosion que connaissent les côtes de la sous-région dans le cadre de son programme d'aménagement régional puisque la grande partie des biens et des services des pays d'Afrique de l'Ouest se trouve sur la frange littorale sous forte pression induite par la croissance galopante de la population. Ce qui est à l'origine, d'après Adjoussi (2001) de l'augmentation des besoins. Á cela s'ajoutent les conflits d'usage sur le littoral.

Les conflits d'usage se déroulent entre les acteurs du même espace. La multiplicité des usages et l'attrait que les littoraux exercent sur les populations font d'eux des zones de tensions, qui relèvent de divers registres. Ces tensions s'expriment en des termes qui peuvent être très différents mais toutes sont porteuses d'une conflictualité latente ou ouverte. Lorsqu'existent des populations suffisamment préparées et organisées pour porter ce type de lutte, l'opposition entre les défenseurs de l'environnement et les promoteurs de la valorisation économique des rivages figure parmi les tensions les plus vives (Robert et Melin, 2016).

Selon Lecourt (2003) les conflits d'usage peuvent avoir des formes, des durées et des intensités très différentes. Ils occasionnent une modification du système socio-spatial car ils représentent un bouleversement de l'espace vécu et perçu par un groupe social. Plus généralement les habitants et les usagers s'en sentent dépossédés et doivent « requestionner » (De Cacqueray *et al.,* 2018) leur mode d'habiter (Robert et Melin, 2016 ; de Lajartre *et al.,* 2016). Comme le souligne Chadenas (2019) « *le simple fait de poser un trait sur une feuille, de poser une limite, puis éventuellement, sa matérialisation sur le terrain, engendre des modifications parfois majeures pour le territoire, des tensions voire des conflits* ».

L'étude des conflits d'usage permet de montrer des indicateurs sur les enjeux socio-spatiaux et les stratégies d'acteurs sur un espace bien déterminé (Cadoret *et al.,* 2012). Des projets d'aménagement, l'implantation d'infrastructures nouvelles voire le maintien d'activités spécifiques comme l'industrie (Daviet *et al.*, 2012) créent des débats voire des conflits, du fait de leur impact possible sur l'environnement et/ou les paysages. Si l'essor du tourisme peut apparaître positif, des opérations foncières affectant les populations installées sur la côte peuvent être menées de façon brutale et contre ces habitants (Diallo, 2019). Dans ce contexte, le tourisme balnéaire classique est confronté aux pressions foncières générées par la forte demande d'espaces à vocation résidentielle (Lebahy *et al.*, 2006 ; Diombéra 2017 ; Sy *et al*., 2018, Diallo, 2018). Des tensions émergent également à propos de la conservation de l'environnement littoral, lequel est parfois malmené par des pollutions, perpétrées par des acteurs économiques peu scrupuleux et/ou permises par des normes environnementales plus permissives, ou encore par l'exploitation des sédiments des plages, organisée au profit de l'économie de la construction (Indjieley, 2013).

L'urgence d'agir pour protéger les côtes est devenue l'inquiétude des autorités, tant au niveau local qu'au niveau sous régional. Dans ce sens, des projets intergouvernementaux intègrent les préoccupations des zones côtières, à l'instar d'ACCC regroupant cinq pays de la sous-région (Cap Vert, Mauritanie, Gambie, Guinée-Bissau et Sénégal), et le WACA (Programme de gestion du littoral ouest-africain).

Les coûts associés aux dégradations du littoral, à son aménagement, à une politique de gestion sont énormes. Ces contraintes peuvent entraîner des répercussions sur le plan socio-économique, et environnemental et présentent une charge accrue pour les autorités. De ce fait, les collectivités locales font face à un défi croissant pour la restauration et la gestion durable du littoral. Le développement du tourisme littoral, ses contraintes et les différentes stratégies d'adaptation mises en place font l'intérêt de cette étude.

Intérêt d'étudier les contraintes du tourisme littoral en Basse Casamance

Le littoral est devenu très convoité à cause de ses nombreuses ressources et opportunités. Au Sénégal, la pression sans cesse accrue que font subir les activités humaines au littoral menace sa

durabilité ainsi que celle du développement économique et social qu'il a autorisé jusqu'ici (Sidibé, 2013). Les bouleversements spatiaux, l'artificialisation du littoral et des écosystèmes d'une manière globale observés sur les côtes du Sénégal, sont engendrés par les aménagements touristiques (Diombéra, 2017) et l'occupation anarchique de l'espace. Le littoral revêt une importance capitale dans le processus de développement touristique du pays (Diombéra, 2020). Cependant, il est devenu le théâtre d'une forte pression foncière et spéculative qui le menace. Ceci est surtout dû à une nouvelle organisation territoriale, qui se traduit par une occupation du front de mer, dans un contexte économique très chargé (Dehoorne et Diagne, 2008), ce qui amplifie la fragilisation du milieu et des dégâts environnementaux de tous ordres (Dehoorne, 2006a).

Après la Seconde Guerre mondiale, le Sénégal a développé une industrie touristique centrée et dominée par le tourisme balnéaire s'étendant de Saint-Louis à Cabrousse. Il se positionne comme la première destination balnéaire en Afrique francophone. Au niveau national, le tourisme balnéaire est plus prospère dans la Petite-Côte (région de Thiès) avec ses plages aux multiples facettes, comme la station de Saly (Dehoorne et Diagne, 2008). Il est aussi présent dans les régions de Dakar (qui est une presqu'île), de la Basse Casamance avec la station de Cap Skirring et celle de Kafountine, sans oublier l'hydrobase de Saint-Louis (Diombéra, 2012). Le tourisme orienté essentiellement sur le type balnéaire, représente près de 54 % des arrivées touristiques au Sénégal et assure l'essentiel des retombées économiques du tourisme. En outre, les recettes fiscales provenant du tourisme littoral représentent près de 75 % des recettes globales générées par le secteur (MTTA, 2007). En effet, sur les 25000 emplois directs et 75000 emplois indirects créés par l'activité touristique, les trois quarts seraient localisés en milieu littoral (OMT, 2021)[5].

La région Basse Casamançaise mobilise des potentialités favorables au développement du tourisme. Les dotations naturelles, les valeurs culturelles et historiques ainsi que les nombreuses infrastructures (hôtels, campements) sont des atouts majeurs de l'essor touristique des collectivités territoriales. D'après Diombéra (2010) le tourisme constitue aujourd'hui la base de la croissance économique de la Basse Casamance. Il occupe une place prépondérante dans les communes de Diembéring et Kafountine, malgré toutes les contraintes qui le minent depuis quelques années.

Le tourisme constitue le principal levier du développement socio-économique de ces communes qui s'ouvrent sur l'atlantique. Il est également un catalyseur de l'essor fulgurant de nombreuses activités économiques telles que la pêche, l'agriculture, le commerce, l'immobilier… et il joue aussi un rôle important dans l'amélioration des conditions de vie des populations (Diatta, 2018). Ce développement est facilité aussi par la multiplication de réceptifs d'accueil de toutes sortes. Ainsi, en 2015, 28035 lits et 18266 chambres contre 27658 lits en 2014 ont été dénombrés pour près de 744 réceptifs, toutes catégories confondues en Basse Casamance (Service Régional de Tourisme, 2016).

[5] https://worldtourismforum.net/tourisme-au-senegal/ consulté le 12/04/2023 à 18h 37

La commune de Diembéring, située en Basse Casamance est sans doute la première destination touristique de la Casamance. Avec plus d'une trentaine de kilomètres de façade maritime et d'îles, la commune présente de fortes potentialités propices au développement de plusieurs types de tourisme. Le site du Cap-Skirring, situé à cheval entre les villages de Cabrousse et Boucotte, est la plus grande station balnéaire de la Casamance. L'installation du Club Méditerranée a vivement encouragé l'implantation d'équipements touristiques et a participé à la promotion de cette destination au niveau international (Guéye, 2016). Étant la deuxième destination touristique de la région, la commune de Kafountine concentre diverses potentialités touristiques. Elle bénéficie d'une ouverture sur l'océan Atlantique qui lui offre une plage sableuse avec une concentration de réceptifs touristiques.

En dépit, du développement de ce secteur, il fait face à l'érosion côtière et aux conflits d'usage. Des cas de recul ont été signalés par l'étude de Faye (2010) qui a montré des reculs dans la côte de la commune de Kafountine entre 1979 et 2000, avec des taux de recul de - 13,11 m/an et de - 24,03 m/an (Ebédou et Kalissaye) et de -17,19 m/an et de -14,07 m/an entre Diogué et Nikine. Cette situation entraine la destruction des équipements touristiques, de la végétation, et le rétrécissement des plages, entraînant la régression du tourisme balnéaire, de l'écotourisme et des activités connexes (PANA, 2006 ; Barry, 2016 ; Diatta, 2018 ; Thior, 2020). Les contraintes ne sont pas que naturelles, la pression foncière sur le littoral a occasionné la naissance des conflits d'usage.

Certes, le littoral des communes de Diembéring et de Kafountine était vierge de toutes constructions d'envergure et les populations locales ne vivaient que de la pêche traditionnelle et de l'agriculture. Cependant, le développement du tourisme avec l'installation progressive de plusieurs infrastructures sur les stations balnéaire entraînera l'émergence d'une nouvelle activité économique dominée entièrement par l'hôtellerie (Diallo, 2019). Cette nouvelle activité vient concurrencer la pêche et l'agriculture et génère des conflits d'usage et des litiges fonciers.

Aujourd'hui, la situation globale du tourisme est devenue inquiétante. Les flux touristiques baissent et stagnent. La destination touristique Casamançaise été sérieusement atteinte par plusieurs facteurs. Parmi lesquels, il y a l'inadaptation de l'offre à la nouvelle demande et l'effet de la crise Casamançaise. Á ce contexte difficile caractérisé par l'insécurité, ce sont ajoutés d'autres paramètres liés à l'enclavement, à la cherté de la destination, au faible niveau de formation des acteurs, mais également à une absence d'une politique touristique volontariste (Diatta, 2018).

Ainsi, vu l'importance de ce secteur dans le développement socio-économique, il est important de bien cadrer son environnement pour le lancer dans la durabilité. Tous ces facteurs font l'intérêt de cette étude qui se veut d'analyser **le tourisme littoral en Basse Casamance (Sénégal) entre perceptions et réalités : diagnostics, contraintes, potentialités.**

Objectifs et hypothèses de recherches

La thèse se propose d'étudier le tourisme littoral de la Basse Casamance entre perceptions et réalités. Il s'agit d'effectuer d'une part des diagnostics au travers des ressentis des multiples acteurs du tourisme de la région mais aussi un diagnostic géographique dont la méthodologie sera développée postérieurement afin d'analyser les contraintes sur le littoral. Et d'autre part, il s'agit d'étudier en détails et par des changements d'échelles géographiques les réponses déjà mises en place par certains acteurs (population locale, hôteliers, collectivités locales, etc.) pour faire face aux problèmes, notamment celui de l'érosion côtière afin de promouvoir un développement durable du tourisme. *In fine*, **l'objectif de la thèse** est de comprendre les contraintes du tourisme littoral en Basse Casamance et participer à l'amélioration de sa gestion avec les risques associés, en définissant des priorités bien identifiées, et de contribuer à l'aménagement raisonné de ses territoires touristiques.

La thèse aborde aussi bien le tourisme, les contraintes du tourisme littoral et les stratégies d'adaptation mises en place (**tableau 1**)***. La question principale avancée est : quelles sont les dépendances et les contraintes du tourisme en Basse Casamance ?***

Tableau 1 : *Questions, objectifs et hypothèses de recherches.*

Question principale	**Objectif général**	**Hypothèse principale**
Quelles sont les dépendances et les contraintes du tourisme en Basse Casamance ?	Comprendre les contraintes du tourisme littoral en Basse Casamance et participer à l'amélioration de sa gestion avec les risques associés, en définissant des priorités bien identifiées, et de contribuer à l'aménagement raisonné de ses territoires touristiques.	Les contraintes touristiques sont prégnantes sur le littoral en Basse Casamance et les facteurs de résilience sont insuffisants voire quasi-inexistants.
Questions de recherches secondaires	**Objectifs spécifiques (OS)**	**Hypothèses secondaires**
QS1 : Comment s'organise le tourisme et les acteurs du secteur de la région ?	**OS1 :** Etudier l'existant dont l'origine des touristes et l'organisation du secteur en Basse Casamance.	**HS1** : Le tourisme de la Basse Casamance est essentiellement littoral et dépend largement du marché extérieur et de différents acteurs.
QS2 : Quelles sont les contraintes qui nuisent le développement du tourisme littoral des communes de Diembéring et de Kafountine ?	**OS2 :** Analyser les contraintes liées aux conflits d'usage et à l'érosion côtière sur le littoral des communes de Diembéring et de Kafountine et évaluer leurs impacts sur le secteur et vice versa.	**H2 :** Le littoral des communes de Diembéring et de Kafountine fait face aux conflits d'usage et à l'érosion côtière qui jouent négativement sur la stabilité du tourisme littoral.
QS3 : Comment les acteurs ont réagi face aux contraintes du tourisme littoral des communes de Diembéring et de Kafountine ?	**OS3** : Montrer les stratégies d'adaptation mises en place par les acteurs face aux contraintes du tourisme littoral et évaluer leurs limites.	**HS3** : Face aux conflits d'usage et à l'érosion côtière, diverses stratégies sont adoptées par les acteurs pour favoriser un développement durable du tourisme.
QS4 : Quelles potentialités le tourisme a-t-il utilisé, où et avec quel degré ?	**OS4 :** Identifier les potentialités touristiques de la Basse Casamance à développer.	**HS4** : La Basse Casamance offre un tourisme qui repose sur diverses potentialités naturelles et culturelles.

Organisation générale du manuscrit

De manière à traiter les différentes questions, ce manuscrit s'organise en trois parties avec sept chapitres.

La première partie concerne l'**état des lieux, diagnostic du tourisme de la Basse Casamance et la présentation des outils et des méthodes de collectes et de traitements de données**. Dans le **chapitre 1**, nous présentons la Basse Casamance et ses richesses touristiques, puis le **chapitre 2** s'attache à présenter le tourisme et ses acteurs en Basse Casamance avant que le **chapitre 3** ne vienne formaliser le cadre méthodologique de la thèse.

La deuxième partie est réservée à l'analyse **des menaces sur le développement macro et micro touristique des communes de Diembéring et de Kafountine**. Elle est composée de deux chapitres : le **chapitre 4** qui concerne l'analyse des impacts sur le tourisme de la pression foncière prégnante et des conflits d'usage sur le littoral des communes touristiques de Diembering et Kafountine ; et dans le **chapitre 5** nous évaluons l'érosion côtière sur le littoral des communes de Diembéring et de Kafountine, une contrainte majeure à juguler.

Et enfin, la **troisième partie** porte sur la présentation **des stratégies d'adaptation mises en place par les acteurs et les propositions de pistes d'amélioration pour pérenniser le tourisme en basse Casamance.** Elle est composée de deux chapitres ; d'abord nous avons présenté dans le **chapitre 6** les stratégies d'adaptation mises en place et les attentes des acteurs et finir par montrer dans le **chapitre 7** des propositions de pistes d'amélioration pour pérenniser le tourisme en Basse Casamance.

PREMIÉRE PARTIE : ÉTAT DES LIEUX, DIAGNOSTIC DU TOURISME DE LA BASSE CASAMANCE ET PRÉSENTATION DES OUTILS ET MÉTHODES DE COLLECTES ET DE TRAITEMENTS DE DONNÉES

La Basse Casamance donne l'image d'une région naturellement riche parce que plus arrosée et pénétrée par la mer (Descroix et Marut, 2015). Dès le XVe siècle, elle est apparue aux premiers explorateurs européens comme un milieu naturel plein de potentialités, une « terre promise » avec de multiples ressources à exploiter. C'est ainsi que très vite les portugais et les français se la disputèrent âprement pour ces richesses, malgré la résistance des populations locales. La conquête de la Casamance fut ainsi une longue suite d'expéditions militaires et de luttes sanglantes pour soumettre des populations rétives (Trincaz, 1984). Ces ressources de la région sont profitables au secteur touristique. Ce secteur est souvent considéré comme une force motrice dans le processus de croissance économique des pays et des régions en développement ayant un potentiel touristique important (Plummer et Fennell, 2009). La Basse Casamance concentre de nombreux atouts naturels et culturels qui peuvent participer au développement du tourisme et à la création d'emplois.

La première partie de cette thèse constitue le socle de cette étude, du fait qu'elle met en lumière le cadre géographique de la région, son tourisme mais aussi les outils et méthodes de collectes et de traitements de données. Dans cette partie, il est très important de mieux cerner les potentialités propices au développement du tourisme mais aussi voir son fonctionnement dans la région. Á cet égard, il est déterminant de se poser une série de questions : quelles potentialités le tourisme a-t-il utilisé, où et avec quel degré ? Comment s'organise le tourisme de la région ? Quelles sont les origines et les répartitions saisonnières des touristes ? Quels sont les acteurs qui s'investissent dans ce secteur et quels sont leurs apports ? Quels sont les moyens déployés pour favoriser l'attractivité des territoires touristiques de la région ? Quels sont les outils et méthodes choisis pour cette étude ? Pour répondre à ces interrogations, nous avons abordé cette partie avec trois chapitres :

Le **premier chapitre** est consacré à la présentation de la région Basse Casamançaise et ses richesses touristiques. Autrement dit, il s'agit de faire un large état des lieux des potentialités naturelles et culturelles. Ensuite, nous présentons dans le **chapitre 2** le tourisme et ses acteurs en Basse Casamance. Il s'agit ici de voir les origines des visiteurs, de présenter les acteurs avant d'examiner le cadre infrastructurel (hébergement et communication), les agences de voyages et finir par présenter les effets pervers du tourisme. Cette partie est bouclée par le **chapitre 3** qui expose les outils et méthodes de collectes et de traitements de données de cette thèse de manière détaillée.

CHAPITRE 1 : PRÉSENTATION DE LA BASSE CASAMANCE ET SES RICHESSES TOURISTIQUES

La région de Ziguinchor, également appelée la Basse Casamance est l'une des 14 régions administratives du Sénégal. Elle est située entre les latitudes 12,35° et 13, 16° N et les longitudes 16,80° et 15,90° Ouest et est limitée à l'Est par la région de Sédhiou, à l'Ouest par l'océan Atlantique, au Nord par la République de Gambie et au Sud par la Guinée Bissau (**figure 3**). À l'échelle nationale, elle se situe au Sud-Ouest du Sénégal et forme la partie occidentale de la Casamance. Elle occupe une superficie de 7 339 km² (Loquay, 1979).

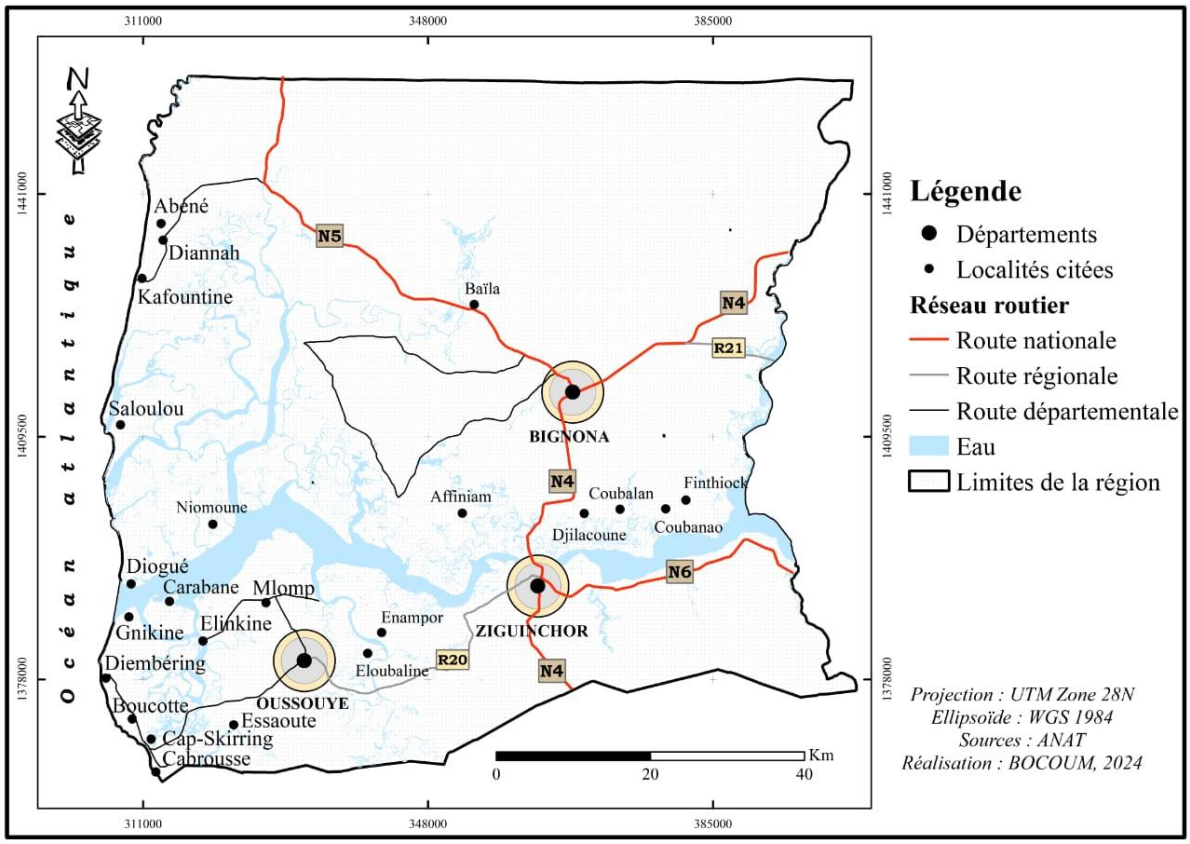

Figure 3 : *Situation géographique de la région de Ziguinchor (Basse Casamance).*

La région de Ziguinchor est issue de la réforme administrative de juillet 1984 qui avait divisé la Casamance en deux entités administratives : la région de Kolda et celle de Ziguinchor. Cette dernière est composée de 03 départements (Bignona, Oussouye et Ziguinchor), de 08 arrondissements, et d'environ 502 villages. En outre, la région concentre plusieurs atouts naturels et culturels, d'où la nécessité de se poser les questions : quelles sont les potentialités naturelles et culturelles propices au développement du tourisme de la Basse Casamance ? Quels sont les apports de ces potentialités dans le développement du tourisme de la région ? Sont-elles suffisamment exploitées pour le développement du tourisme ? La réponse à ces interrogations mènera l'itinéraire de notre travail

dans les lignes subséquentes. Toutefois, bien avant, nous allons présenter la diversité naturelle de la région.

I. Diversité des richesses naturelles de la Basse Casamance

Parmi les divers attraits naturels, géographiques et climatiques de la Basse Casamance, on peut notamment citer un ensoleillement constant pendant toute l'année, une multitude de parcs nationaux et de réserves (Diombéra, 2012). Cette région possède depuis longtemps une image ambivalente (Lambal, 2021) avec des rivières qui se perdent dans de véritables labyrinthes aquatiques de mangroves et ses richesses naturelles abondantes. La zone maritime de la région est très productive en ressources halieutiques. Ce privilège repose sur l'existence de beaucoup de *bolongs*[6], de forêts de palétuviers et la proximité de la zone estuarienne (fleuve Casamance). Destination touristique phare du Sénégal, cette région doit en partie sa réputation à ses ressources naturelles (climat, densité du réseau hydrographique et diversité faunique et floristique).

I.1. Analyse des facteurs climatiques de la Basse Casamance

Cette région appartient au domaine climatique sud soudanien côtier (Sagna, 2005) avec l'influence de la brise marine (alizé maritime pendant la saison sèche) pour l'essentiel, dans les zones qui bénéficient d'une ouverture sur l'océan Atlantique. Ce domaine se caractérise par son humidité et par la forte présence du flux de mousson pendant la saison des pluies qui se traduit par des précipitations importantes. Les températures sont relativement douces avec une moyenne journalière qui tourne autour de 25°C (ANACIM, 2015). Nous allons analyser la température, la pluviométrie et l'insolation, qui sont des facteurs importants dans la planification des activités touristiques.

I.1.1. Analyse des températures moyennes mensuelles en Basse Casamance de 1971 à 2020

L'analyse de ce paramètre thermique s'est faite sur la base des données de la seule station synoptique de Ziguinchor. La moyenne mensuelle de cette série est de 27,86°C. Les valeurs maximales moyennes des températures les plus élevées sont de 36,4°C, 36,7°C, 38°C et 36,66°C, enregistrées entre le mois de février et le mois de mai. Le maximum principal est observé au mois d'avril, alors que la moyenne minimale la plus élevée est reçue au mois de juin (23,9°C). Le maximum le plus faible est noté au mois d'août qui constitue le mois le plus pluvieux de la région. La température moyenne minimale la plus faible est observée au mois de janvier (17,1°C) dans cette série. De façon générale, les températures moyennes maximales augmentent progressivement

[6] Le *bolong* est un chenal d'eau salée, caractéristique des zones côtières du Sénégal ou de Gambie, proches d'estuaires. Ces bras de mer, tantôt éphémères, tantôt significatifs et répertoriés comme de petits affluents sont nombreux en Casamance.

depuis le mois de janvier pour atteindre leur pic en avril, avant de baisser progressivement jusqu'au mois d'août, pour ensuite augmenter à nouveau jusqu'au mois de novembre (34,24°C).

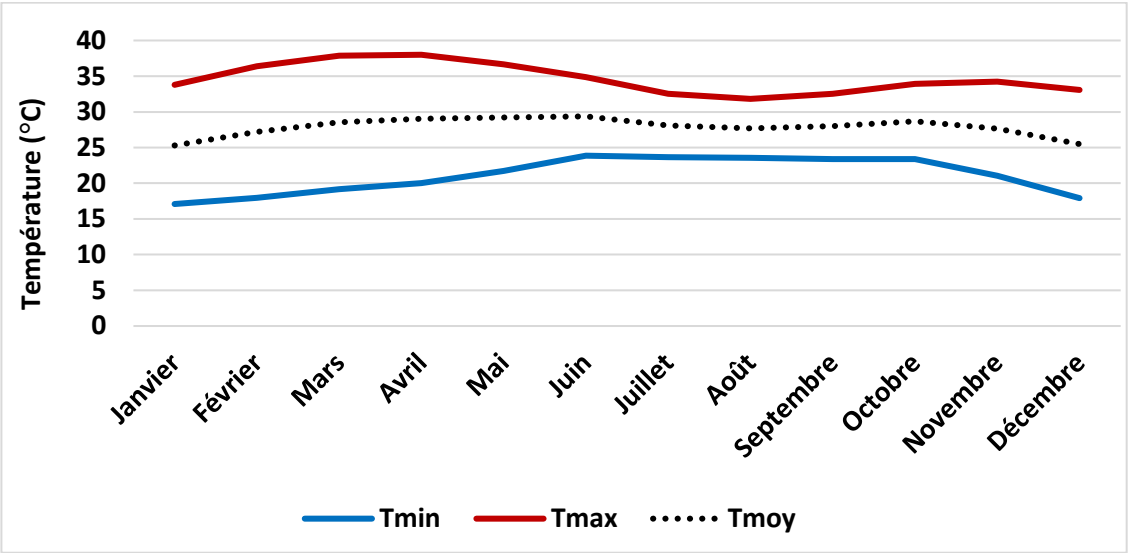

Figure 4 : *Températures moyennes mensuelles en Basse-Casamance de 1971 à 2020 (ANACIM).*

La **figure 4** montre que les températures moyennes minimales évoluent aussi progressivement depuis janvier pour atteindre leur pic cette fois-ci au mois de juin et diminuer progressivement jusqu'en décembre. Pour observer de plus près cette fluctuation des températures, nous avons fait un zoom sur l'année 2020 afin de voir les mois chauds et les mois frais avant, de croiser ces températures mensuelles aux arrivées touristiques.

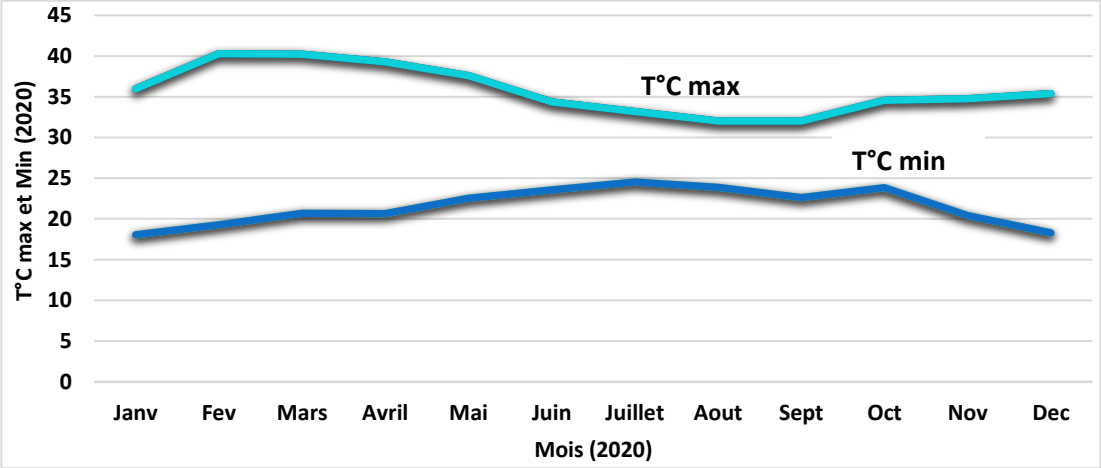

Figure 5 : *Températures mensuelles de l'année 2020 (ANACIM Ziguinchor, 2020).*

La **figure 5** montre une fluctuation de la température d'un mois à un autre pour l'année 2020. Nous avons représenté les températures moyennes mensuelles maximales (avec une moyenne de 35,81°C) et celles minimales (avec une moyenne de 21,52°C) pour observer l'évolution de celles-ci en fonction des mois. La figure fait apparaître de fortes températures toute l'année, avec néanmoins quelques

légères fluctuations saisonnières. Les températures mensuelles maximales en 2020 varient entre 32,02°C et 40,29°C et celles minimales entre 18,3°C et 24,53°C. Pour les températures mensuelles maximales, nous avons 34,76°C pour le mois de novembre ; 35,4°C pour le mois de décembre ; 35,97°C pour le mois de janvier ; 40,29°C pour février ; 40,21°C pour mars ; 39,29°C pour avril et 37,58°C pour le mois de mai. En revanche, le mois de juin a enregistré 34,36°C ; 33,2°C pour le mois de juillet ; 32,02°C pour le mois d'août ; 32,02°C pour septembre et 34,56°C pour le mois d'octobre.

En outre, en 2020, les températures minimales de la région de Ziguinchor s'élevaient en dessous des 24,5°C. Cette année était marquée par de basses températures minimales de novembre à mars. Au mois de novembre, la température s'élevait à 20,4°C, en décembre nous avions 18,3°C, 18,5°C au mois de janvier, 19,28°C pour le mois de février, 20,68°C au mois de mars et 20,64°C pour le mois d'avril. À partir du mois de mai (22,53°C), nous observons une hausse des températures qui se poursuit jusqu'au mois d'octobre (23,82°C), avec une baisse au mois de septembre. Cette période est caractérisée par des températures minimales un peu plus élevées. Au mois de juin, nous avions 23,57°C. Pour les mois de juillet, août, septembre et octobre, les températures sont respectivement de 24,53°C ; 23,87 °C ; 22,62°C et 23,82°C, ce qui est logique avec la couverture nuageuse.

L'analyse croisée entre température maximale et minimale montre partiellement que la haute saison enregistre une période fraîche propice à la venue des touristes occidentaux en Basse Casamance. Cette douceur du climat est plus prégnante sur les deux derniers et deux premiers mois de l'année qui sont marqués par une fraîcheur qui balaye la région, surtout les zones qui longent le littoral (brise maritime) accompagnées d'un soleil moins chaud. Quant à la basse saison touristique, les températures élevées, combinées à la période pluvieuse, freinent parfois la venue des touristes dans la région. Néanmoins, la région bénéficie d'une longue période avec des températures moins chaudes, pouvant varier entre quatre et sept mois. Comment se caractérise la pluviométrie de la région ?

I.1.2. Analyse de la pluviométrie de la station de Diouloulou entre 1960 à 2016

La région de Ziguinchor comme tout le Sénégal enregistre une saison sèche et une saison des pluies. La région Casamançaise est la plus pluvieuse du Sénégal. Elle bénéficie d'une pluviométrie relativement abondante qui dépasse en moyenne les 1000 mm par an (Sagna, 2005) pour une durée d'hivernage d'environ 4 à 5 mois durant laquelle il y a, en moyenne, 65 jours de pluie (PLHA, 2010). Bien que se situant dans la même zone éco-géographique au caractère pluviométrique relativement homogène et abondant, la répartition spatio-temporelle de la pluviométrie de la région de Ziguinchor est variable du Nord vers le Sud. Elle croît des parties septentrionales vers celles méridionales (Badji, 2013). Malgré le passage de la sécheresse des années 70, la région enregistre des totaux pluviométriques significatifs qui peuvent avoir des incidences sur les déplacements des personnes.

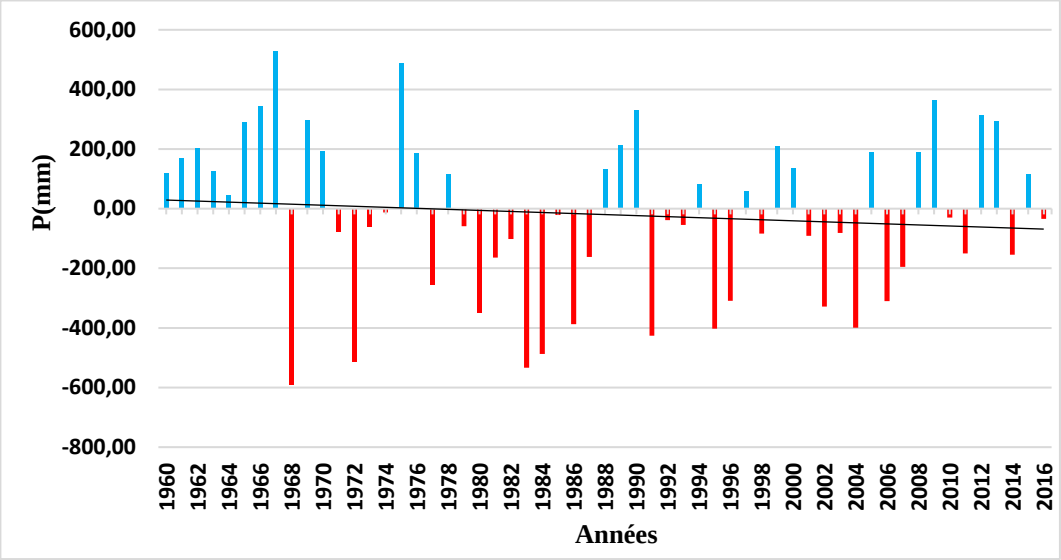

Figure 6 : *Évolution annuelle de la pluviométrie à Diouloulou de 1960 à 2016 (Source : données ANACIM).*

La **figure 6** qui montre l'évolution de la pluviométrie sur une période de 1960 à 2016 de la station de Diouloulou laisse entrevoir une succession d'années excédentaires et d'années déficitaires en fonction de la moyenne qui est de 1129,2 mm. Trente et une années sont déficitaires, soit 54,39 % de la série, contre vingt-six années excédentaires, soit 45,61 % de celle-ci. Quatre périodes sont distinguées dans cette série :

- La première période va de 1960 à 1970, soit onze années ;
- La deuxième période est la plus longue et se retrouve entre 1971 et 1990, soit vingt années ;
- La troisième période est celle de 1991 à 2004, soit 14 années ;
- La quatrième période va de 2005 à 2016, soit 12 années.

La première période qui est excédentaire, ne compte qu'une seule année déficitaire qui est 1968. Cette année a enregistré 538,8 mm de pluie, elle est la plus déficitaire de la série avec -590,4 mm par rapport à la moyenne (1129,2mm). L'excédent le plus élevé se retrouve en 1967 avec 528,4 mm, tandis que le plus faible excédent est enregistré en 1964 avec 46,7 mm. Les autres années excédentaires sont : 1960 (119,3 mm), 1961 (196,3 mm), 1962 (202,4 mm), 1963 (126,4 mm), 1965 (289,6 mm), 1966 (345,1 mm), 1969 (297,4 mm) et 1970 (192,1 mm).

La deuxième période est plus longue et est marquée par une baisse des pluviométries. Elle compte vingt années dont quatorze déficitaires, soit 70 % de la période et six années excédentaires, soit 30 %. Les années déficitaires sont les suivantes : 1971 (-77,9 mm) ; 1972 (-513,9 mm) ; 1973 (-60,3 mm) ; 1974 (-12,6 mm) ; 1977 (-256,9 mm) ; 1979 (-58,9 mm) ; 1980 (-348,5 mm) ; 1981 (-161,7) ; 1982 (-102,3 mm) ; 1983 (-533,2 mm) ; 1984 (-487,3 mm) ; 1985 (-21,3 mm) ; 1986 (-387,2 mm) ; et 1987 (-162,5 mm). L'année la plus déficitaire est 1983 (-533,2 mm), tandis que la moins déficitaire est 1974 (-12,6 mm). Les années excédentaires sont les suivantes : 1975 (488,8 mm) ; 1976 (187,6 mm) ; 1978 (116,8 mm) ; 1988 (130,9 mm) ; 1989 (213,6 mm) ; et 1990 (130,3 mm). L'excédent le plus

important se trouve en 1975, et le plus faible en 1978. Cette deuxième période est marquée par un déséquilibre entre années excédentaires (six) et années déficitaires (quatorze).

La sécheresse des années 1970 et 1980 reste une contrainte majeure placée sous le contexte général de déficit pluviométrique. Cette situation alarmante s'est faite ressentir dans presque tous les domaines socio-économiques et environnementaux. Les incidences de cette péjoration climatique ont accentué la dégradation et l'appauvrissement de la faune et de la flore dans la région.

La troisième période compte dix années déficitaires et quatre années excédentaires. Ainsi, le déficit le plus élevé se situe en 1991 avec -425,9 mm et le plus faible est enregistré en 1992 avec -38,7mm. Les autres années déficitaires sont : 1993 (-55 mm) ; 1995 (-407,7 mm) ; 1996 (-309 mm) ; 1998 (-50,1 mm) ; 2001 (-332,8 mm) ; 2002 (-380,2 mm) ; 2003 (-85,4 mm) ; 2004 (-97,3 mm). Tandis que les années excédentaires sont les suivantes : 1994 (69,7 mm) ; 1997 (58 mm) ; 1999 (151,4 mm) et 2000 (124 mm). L'année la plus excédentaire est 1999, tandis que le plus faible excédent est enregistré en 1997. Cette période est aussi marquée par un déséquilibre avec la prédominance des années moins pluvieuses par rapport à la moyenne.

La quatrième période compte douze années dont six excédentaires et six déficitaires. Les années excédentaires enregistrées sur la dernière période de la série sont : 2005 ; 2008 ; 2009 ; 2012 ; 2013 ; 2015. Ainsi, on note l'excédent le plus élevé en 2009 qui facture 358,5 mm et le plus faible se trouve en 2015 avec 115,2 mm. Les quatre autres années ont des surplus de : 155,8 mm en 2005 ; 195,9 mm en 2008 ; 394 mm en 2012 ; 294,4 mm en 2013. En revanche, la période compte aussi des années déficitaires qui sont : 2006 ; 2007 ; 2010 ; 2011 ; 2014 ; 2016. L'année 2006 est la plus déficitaire avec -288,2 mm et l'année 2010 est la moins déficitaire avec -28 mm. Les années restantes chiffrent des déficits de -201,4 mm en 2007 ; -149,7 mm en 2011 ; -154,9 mm en 2014 et -33,9 mm en 2016. Nous avons également l'insolation qui constitue un élément déterminant pour le tourisme balnéaire.

I.1.3. Analyse de l'insolation de la station de Ziguinchor de 1951 à 2013

L'insolation se définit comme étant la durée en heures pendant laquelle le rayonnement solaire atteint le sol. L'ensoleillement peut être apprécié objectivement en termes de durée, mais les durées d'insolation sont loin d'expliquer à elles seules le regard subjectif que peut porter un touriste sur le climat d'une destination. Le touriste ressent surtout le besoin d'un ensoleillement régulier. Selon Besancenot (1989) une durée d'insolation de seulement deux heures est assimilée par 79 % des personnes interrogées à une absence quasi totale de soleil, mais les vacanciers ne sont plus que 20 % à porter un tel jugement lorsque la durée se situe entre trois et quatre heures. Le temps qu'il fait est une des préoccupations centrales des visiteurs, et devient parfois une ressource (De Freitas, 2005). Le secteur du tourisme au Sénégal bénéficie de 3040 heures d'ensoleillement par an (Dia et *al.,* 2012). Nous avons analysé l'insolation moyenne de la Basse Casamance avec les données de

l'ANACIM sur une période de 1951 à 2013. Nous n'avons pas pu avoir des données plus récentes, mais nous avons tenu à faire l'analyse de ce paramètre déterminant pour le tourisme balnéaire.

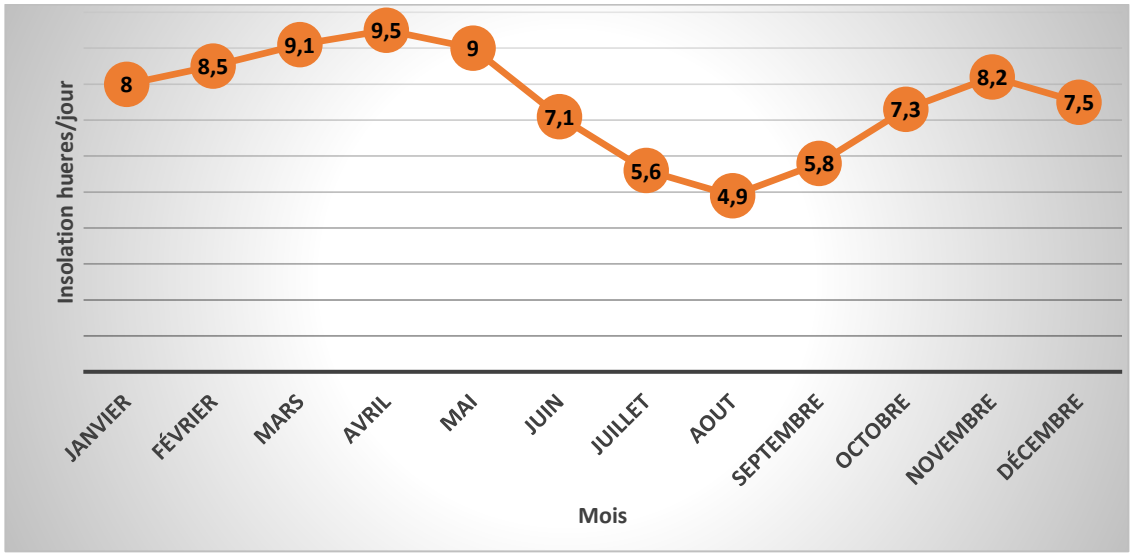

Figure 7 : *Évolution moyenne (heures/jour) de l'insolation à la station de Ziguinchor de 1951 à 2013.*

L'observation de la **figure 7** laisse entrevoir quatre phases : deux ascendantes et deux descendantes. La première section ascendante concerne la période allant de janvier au mois d'avril. Nous constatons dans cette phase une évolution croissante de l'insolation moyenne de janvier au mois d'avril avant de connaître une légère chute au mois de mai. Ainsi, nous avons 8 heures/jour au mois de janvier ; 8,5 heures/jour au mois de février ; 9,1 heures/jour au mois de mars et 9,5 heures/jour au mois d'avril (pic de la série). Les valeurs les plus élevées de l'insolation dans cette station interviennent durant cette période, le mois de mai inclus. Cette situation peut s'expliquer par l'arrivée directe du rayonnement solaire à la terre. En outre, la seconde section ascendante va de septembre à novembre avec respectivement 5,8 heures/jour ; 7,3 heures/jour et 8,2 heures/jour. Cette phase coïncide à la fin de l'hivernage avec moins de couverture nuageuse.

En revanche, pour les phases descendantes, la première s'étale de mai au mois d'août (mois qui enregistre la plus faible valeur avec seulement 4,9 heures/jour). Nous avons 9 heures/jour au mois de mai ; 7,1 heures/jour au mois de juin et 5,6 heures/jour au mois de juillet. Nous constatons globalement que l'insolation est relativement faible pendant cette période qui coïncide à la saison des pluies. Cette situation s'explique par l'importance de la couverture nuageuse permanente, de la quantité des précipitations, de l'humidité de l'air (humidité relative) mais aussi de l'influence marine à Ziguinchor (arrivée de l'Alizé maritime). La seconde phase descendante est comprise entre novembre et décembre avec respectivement 8,2 heures/jour et 7,5 heures/jour. Cette situation peut s'expliquer par la tombée de la rosée, du brouillard mais également par des pluies hors saison : « pluies de mangue » ou « *pluies de heug* ».

Les résultats de l'analyse nous permettent de conclure que la région bénéficie d'un ensoleillement favorable pour le tourisme balnéaire. Notons que la moyenne de l'insolation de cette série est de 8 heures/jour. L'analyse des conditions climatiques nous conduit à l'étude des ressources hydrographiques en Basse Casamance lesquelles sont des éléments fondamentaux pour le tourisme.

I.2. Diversité des ressources hydrographiques de la Basse Casamance

La Basse Casamance appartient à un ensemble géographique dit « Rivières du Sud » (Pélissier, 1966 ; Régine, 1972 ; Diop, 1990 ; Cormier-Salem, 1992, 1994 et 1999) qui englobe tous les deltas, les estuaires et les plaines côtières, du Saloum au Sénégal à la Sierra Leone. Cette région se caractérise par la densité de son réseau hydrographique avec divers types de ressources en eau (**cf. figure 8)**.

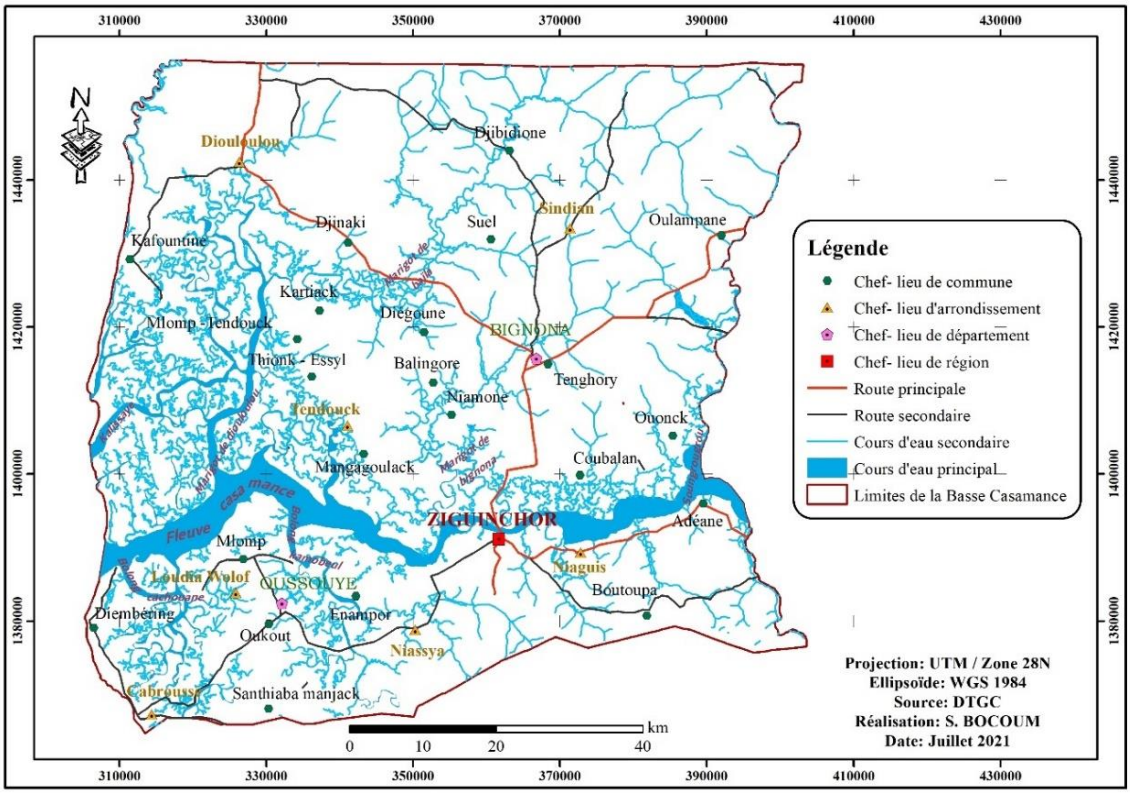

Figure 8 : *Cartographie du réseau hydrographique de la Basse Casamance.*

L'importance de ce réseau est un facteur de développement de la région. Il est principalement formé du fleuve Casamance avec la ramification de différents marigots et une ouverture sur l'océan Atlantique qui permet le développement du tourisme balnéaire.

I.2.1. Ouverture de la région sur le littoral atlantique

D'une longueur de 75 km, le littoral en Basse Casamance s'étale de la frontière gambienne au nord jusqu'à Boudiédiette aux confins de la frontière bissau-guinéenne au Sud. Il se caractérise par un fond marin peu profond (moins de 5 m) sur une largeur qui varie entre 2 et 5 m à partir du rivage (Thior *et al.,* 2020). Le long du littoral, près de l'océan Atlantique entre Abéné et Boudiédiette en passant

par Kafountine, Saloulou et Diembéring, est marqué par la présence de lagunes discontinues qui sont fréquentées par des colonies d'oiseaux. Pour la localité de Kafountine, ce sont les lagunes de « *Théouss* » et « *Sitokoto* ». De plus, la région a un fleuve avec la concentration de plusieurs petits marigots.

I.2.2. Le fleuve Casamance et la ramification de divers petits marigots

Le fleuve Casamance prend sa source en Haute Casamance près de Saré Baïdo Mali entre les localités de Fafacourou et de Vélingara à une altitude de 50 m où il est formé par le regroupement de plusieurs petits marigots (Sané, 2017 ; Touré, 2017). Il s'est formé dans un relief peu accidenté avec le morcellement de plusieurs sous bassins (Sané, 2017). Il est défini par différents auteurs (Viellefon, 1977 ; Kalck, 1985 ; Marius, 1985 ; Dacosta 1989) comme étant un bras de mer, une ria, ennoyée entre 6540 B.P.et 6100 B.P, notamment lors de la transgression Nouakchottienne, mais non comme un estuaire.

Long d'environ 350 km, le fleuve Casamance est orienté suivant une direction Est-Ouest, il ne bénéficie pas de ruissellements abondants. Avec ses principaux affluents (le Diouloulou, le *bolong* de Kamobeul et le Soungrougrou), ils forment un important réseau hydrographique. Il est le principal cours d'eau de la zone bordé par une multitude d'îles et de mangroves ; et à environ 90 km de l'embouchure sur la rive droite, se trouve la confluence avec son affluent principal qui est le Soungrougrou (un affluent de 140 km) (Dacosta 1989). La partie maritime du fleuve Casamance qui correspond au cours inférieur reçoit sur sa rive droite : les marigots de Bignona et de Diouloulou ; et sur sa rive gauche : le Kamobeul, l'Essoukoudiak, le marigot de Cachouane et plusieurs autres petits marigots. Cette partie est constituée de marais très plats et bas parcourus par des chenaux et des *bolongs* (Sané, 2017). Malgré cette richesse, ces ressources en eau reposent sur un équilibre fragile : d'un côté les apports d'eau douce liés aux précipitations et aux ruissellements, et de l'autre côté, les nappes phréatiques, les remontées salines liées aux effets de marées.

Entre 4000 B.P. et 1500 B.P., la Casamance prend l'aspect d'un golfe, progressivement fermé par des cordons littoraux édifiés par la dérive littorale nord-sud. Ces cordons seraient ainsi à l'origine de la formation de différents groupes d'îles vers l'embouchure du fleuve Casamance et de la colonisation des vasières par la mangrove (Kalck, 1978 ; Marius, 1979 et 1985 ; Marius, Lucas, Kalck, 1986 ; Dacosta, 1989 ; Cormier-Salem, 1992). La Basse Casamance, en particulier les communes touristiques de Diembéring et de Kafountine, laisse entrevoir un réseau hydrographique très dense. Il est drainé par plusieurs petits marigots (*bolongs*) navigables qui se jettent en général dans le marigot de Diouloulou ou dans le fleuve Casamance (**Cf. figure 8**). Il s'agit des marigots d'Ourong, Kachouane,

Kafountine Bolonda, Essoulou, Ebédou, Assouti Kassika, Balandiou, Kalissaye et de la rivière aux huîtres. Cette structure dessine d'innombrables méandres à travers les dépôts de vase.[7]

En outre, le fleuve Casamance connaît la fluctuation des marées qui s'inscrit dans la dynamique marine générale. Il est observé une marée haute définie par la montée des eaux et une marée basse caractérisée par leur retrait. Dans cette région, au moins une ou deux fois par jour, la marée montante vient mêler son eau salée à l'eau douce du fleuve. Cette fluctuation est un fait majeur de l'érosion côtière du fait que les eaux débordent et atteignent la plage. Ainsi, en se retirant elles transportent les particules détachées (Thior, 2020). Nous avons une marée semi-diurne dans laquelle l'intervalle entre une marée haute et une marée basse est d'environ 6 heures. La marée a été suivie durant les deux années 89 et 90 en aval de la digue de Djilakoun. La marée haute journalière la plus forte atteint la côte 72 cm IGN et la marée basse la plus faible -5 cm IGN. La durée moyenne de la marée montante est de 6 h 30 et celle de la marée descendante est 5h 55 (Albergel *et al.,* 1992). La présentation des richesses naturelles est bouclée par celle de la diversité floristique et faunique.

I.3. Diversité floristiques et fauniques de la Basse Casamance

La région compte quelques reliques de forêts denses localisées principalement au sud. De la partie continentale à la zone insulaire, la région renferme une flore diversifiée avec une prédominance de mangrove, des palmeraies et d'autres types de végétaux d'une présence moins importante. Elle abrite également de nombreuses zones réputées par leurs concentrations d'espèces animales.

I.3.1. La Basse Casamance avec sa riche formation végétale

La Basse Casamance bénéficie d'une végétation de type sud-soudanien constituée de réserves forestières les plus importantes et de ressources ligneuses les plus riches du pays (Stancioff *et al.*, 1984 ; Diabang, 2016). D'après Cormier-Salem (1989), cette région était pendant longtemps considérée comme le « paradis vert » du Sénégal. En outre, elle la caractérisait de ''dernier bastion'' forestier du pays du fait de la nature luxuriante de la végétation. En terre ferme, la région présente une variété d'espèces végétales. Parmi celles-ci, quelques-unes sont très fréquentes à l'image de *Khaya senegalensis* (Caïlcédrat), *Pterocarpus erinaceus (Vène)*, *Erythrophlaeum guineense* (Tali), *Ceiba pentandra* (Fromager ou kapokier), *Daniellia oliveri* (Santang), *Afzelia africana* (Linké ou boulew), *Adansonia digitata* (Baobab), *Borassus aethiopum* (Rônier), *Elaeis guineensis* (Palmier), *Parinari excelsa (*Mampatan*)*, *Terminalia macroptera* (Wolo) *Saba senegalensis (*Madd*), Detarium senegalens (*Ditakh*), Parkia biglobosa (*Nété*)* (Roberty, 1964 ; OTC, 2014).

[7] P. (Pélissier page 242).

Photo 1 *: Verdure luxuriante de la Basse Casamance (Photo prise à la Pointe Saint Georges, Diallo, juin 2024).*

Les différentes formations ligneuses se différencient du Nord-Est vers le Sud-ouest, ainsi que l'intensification de sa densité (PADERCA, 2008). On rencontre aussi à l'intérieur de celle-ci diverses espèces guinéennes.

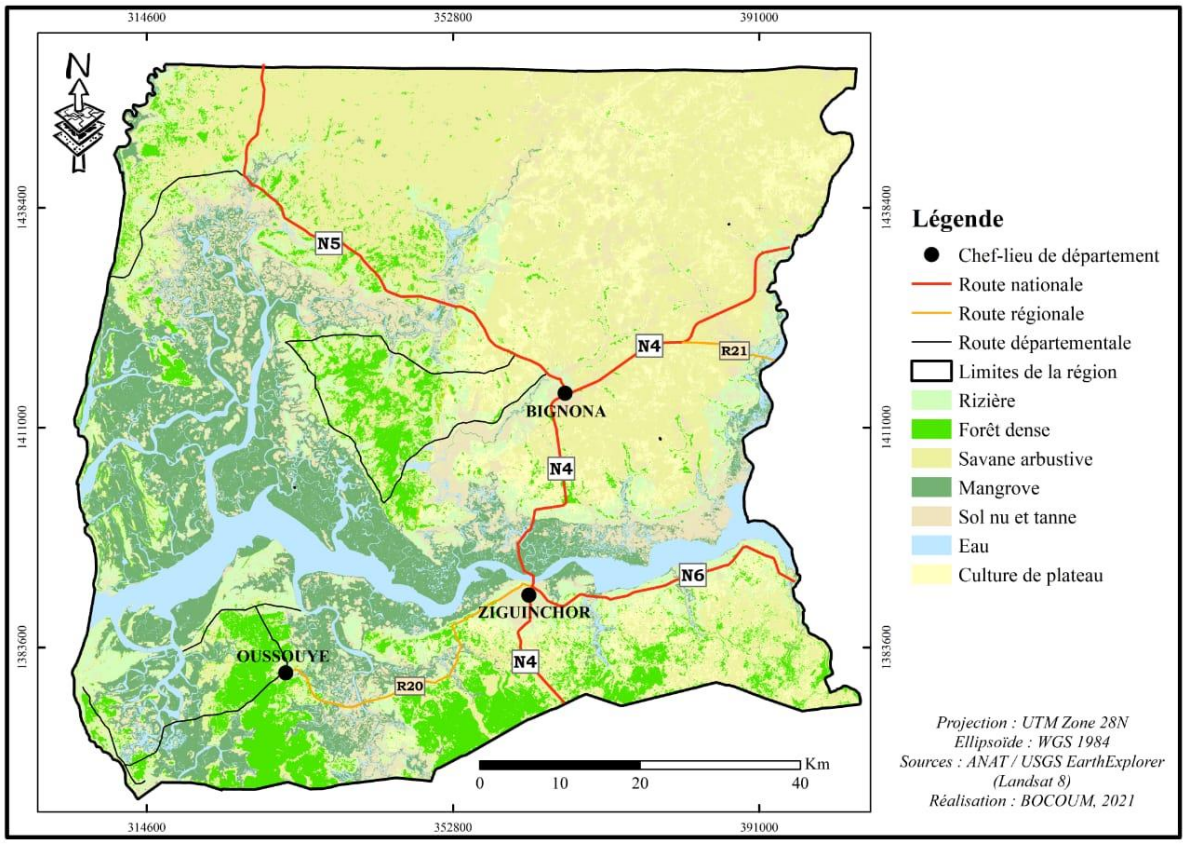

Figure 9 : *Cartographie de l'occupation du sol de la région de Ziguinchor.*

L'observation de la **figure 9** réalisée à partir d'image satellitaire de Landsat 8 montre qu'une importante partie de l'espace végétal de la région est occupée par la forêt de palétuviers surtout

dans les communes de Diembéring et de Kafountine. Celle-ci représente une superficie de 70000 ha (DEEC, 2021). Elle est perceptible sur le long de tous les bras de l'estuaire du fleuve Casamance et dans toutes les dépressions colonisées par les eaux saumâtres.

La commune de Diembéring est réputée par une couverture végétale riche composée de végétation aquatique (essentiellement de mangrove) et la continentale qui reste très diversifiée ; on y trouve de la palmeraie (*Elaeis guineensis*, *Parinari excelsa*, *Borassus aethiopum*, *Ceiba pentandra*…), de la végétation de terrasses sableuses (*Parinari macrophylla*…). De même, d'autres espèces moins représentées forment également cette végétation ligneuse. Pour la plupart, il s'agit des espèces plantées. Dans ce sens, nous rencontrons, des Kapokier (*Ceiba pentandra)* et d'*Adansonia digitata* très utile pour la consommation par exemple pour faire du couscous au mil ou maïs (à travers sa poudre appelé en langue locale *« Lalo »)* mais aussi pour faire du jus à partir de son fruit *(bouye*) qui est le pain de singe. D'après Thior (2014), l'espèce *Neocarya macrophylla* (Pommier du Cayor) est souvent présente dans les rizières et dans la forêt des villages de Cachouane, d'Efrane, de Djiboma et de Carabane. Elle domine aussi la partie continentale à côté de la végétation ligneuse artificielle (*Cocos nucifera*, *Anacardium occidentale*, *Mangifera indica*) dans les vergers de Boucotte. Le développement de ces espèces est favorisé par l'influence du climat sud soudanien côtier, qui balaye la zone apportant ainsi, une pluviométrie importante (Diatta, 2018).

La composition végétale est différente entre la partie continentale et celle insulaire. La partie Est de la commune, essentiellement insulaire, est dominée par les forêts de palétuviers. Cette domination est normale, vu qu'elles occupent la zone directement soumise aux influences des marées. Celle-ci correspond selon Cormier-Salem (1999) aux étages supralittoraux médiolittoraux et/ou à la partie de l'étage infralittoral par rapport au système d'ozonisation classiquement adopté en milieu marin.

En outre, la commune de Kafountine est l'une des rares communes de la région de Ziguinchor qui présente « encore » un potentiel forestier riche et varié surtout dans les îles. En 2009, environ 29819,5 ha de terres sont recouverts de forêts et une bonne présence de la mangrove au sud de la commune, dans la partie insulaire. Ces formations végétales couvrent 32,84 % de la superficie totale sur la partie continentale (PLD de Kafountine, 2009).

La zone de la réserve de Kalissaye attire aussi notre attention pour le rôle qu'elle joue sur la protection de la faune et de la flore. Elle est essentiellement dominée par une composante littorale, estuarienne particulièrement dense. Dans les zones de terrasses sableuses, on note la présence d'espèces comme : *Maytenus senegalensis, Faidherbia Albida, Dichrostachys cinerea,* (FIBA, 2011). Pour les zones de plateau, une forêt littorale de type sud soudanien se joint presque partout aux vasières fréquentées par les limicoles à marée basse. Sur la flèche du littoral (Pointe de Sankoye), la mangrove est peu présente en raison de la nature du substrat. En revanche, elle est bien développée sur le long des chenaux de marées vaseux de la réserve et elle reste dominée selon Bodian (2019),

par *Rhizophora mangle, Rhizophora racemosa, Rhizophora harisonnii, Avicennia africana*. À côté de cette richesse, nous avons également une diversité d'espèces fauniques.

I.3.2. Diversité faunique de la Basse Casamance

Le Sénégal dispose d'une diversité biologique côtière et marine. La plupart des parcs et réserves du pays ont une frange maritime, ce qui justifie la volonté de l'État du Sénégal de préserver ses ressources marines et côtières. De son côté, la Basse Casamance représente l'une des plus fournies en matière de faune dans tout le Sénégal. Ainsi, les galeries forestières et certaines forêts classées et réserves constituent de véritables habitats de prédilection des guibs harnachés, des céphalophes à flanc roux, des céphalophes à dos jaune et des cercopithèques (singes verts, patas et colobes), des porcs épics et des reptiles (DEEC, 2021). En outre, la végétation rupicole, qui est bien représentée, sert d'habitat de premier choix aux singes verts. La zone littorale représente une étape importante dans la migration des espèces aviaires paléarctiques.

Étant l'un des écosystèmes les plus productifs au monde, les forêts de palétuviers en Basse Casamance renferment des espèces animales spécifiques (huîtres, arches, crabes, etc.) et servent aussi d'espace de refuge à des espèces d'oiseaux (hérons, aigrettes, etc.) et à des juvéniles de poissons et de crevettes. Ces espèces vivent parmi les racines immergées des palétuviers (DEEC 2021). De même, ces forêts constituent des zones d'habitat et de reproduction des espèces surtout d'avifaunes, des poissons, des reptiles etc. (Bodian, 2019). Elles sont caractérisées par une faune surtout constituée de microphages. Elles participent de manière significative dans ce cadre, au bon fonctionnement des communautés de poissons du plateau continental (Guiral, 1994).

La région renferme une diversité d'espèces animales. En ce qui concerne l'avifaune, elle est composée d'oiseaux migrateurs et d'oiseaux locaux. On y trouve des hérons, des pélicans, des aigrettes, des grues, des flamants roses, des cormorans, des ibis sacrés, des singes, des porcs épics, des hérissons, des lièvres, des serpents, des perdrix, des charognards, (PLD Kafountine, 2009). On y retrouve aussi des animaux sauvages et des reptiles. Ces espèces sont une source d'attraction pour le tourisme. De cette présentation de ces richesses naturelles, nous allons voir la diversité culturelle de la Basse Casamance.

II. La Basse Casamance avec sa grande diversité culturelle

L'étymon du terme au cœur de notre séquence ou qui retient notre attention dans cette partie de notre réflexion en latin est « *cultura* » qui signifie « habiter », « cultiver », « honorer ». Durkheim (2013) décrit la culture en tant « *qu'ensemble de valeurs*, *de croyances, et de sentiments communs à la moyenne des membres d'une société* ». Il traite le concept de culture tout en mettant en relief son rôle dans la constitution de la collectivité ou la cohésion sociale. La culture « *souligne les différences nationales et les particularités des groupes* » écrivait-il dans son livre *De la division du travail social*.

La culture dont l'homme est l'acteur et l'artisan ne cesse d'évoluer dans le temps et dans les formes de transmission et d'échange (Moukarzel, 2019).

La Basse Casamance offre une panoplie de patrimoines culturels. Le patrimoine occupe une place primordiale dans les rapports entre culture locale et tourisme (Venturini, 2011). Dans le cadre du tourisme, l'homme met en valeur son territoire pour le rendre plus attractif et plus compétitif. La diversité culturelle permet de développer le tourisme culturel qui est selon Origet (1998) *« un déplacement d'au moins une nuitée dont la motivation principale est d'élargir ses horizons, de rechercher des connaissances et des émotions au travers de la découverte d'un patrimoine et de son territoire ».* Les différents patrimoines culturels peuvent être classés dans deux groupes : les patrimoines culturels matériels et patrimoines culturels immatériels.

Selon l'UNESCO, le patrimoine culturel matériel se caractérise en trois blocs, à savoir le patrimoine culturel mobilier (peintures, sculptures, monnaies, instruments de musiques, armes, manuscrits), le patrimoine culturel immobilier (monuments, sites archéologiques) et le patrimoine culturel subaquatique (épaves de navire, ruines et cités enfouies sous les mers). Autrement dit, il représente les édifices, les paysages ou plus précisément des biens issus du patrimoine culturel ou naturel. Il regroupe l'ensemble des objets construits, palpables (éléments d'architecture, d'urbanisme, objets d'art, outils, machines, etc.). En revanche, pour ce même auteur « *le patrimoine culturel immatériel est traditionnel, contemporain et vivant à la fois. Il ne comprend pas seulement les traditions héritées du passé, mais aussi les pratiques rurales et urbaines contemporaines, propres à divers groupes culturels* ». En d'autres termes, il ne s'arrête pas aux monuments et aux collections d'objets. Il comprend également les traditions ou les expressions vivantes héritées des ancêtres et transmises aux descendants, comme les traditions orales, les arts et les spectacles, les pratiques sociales, les rituels et les événements festifs, les connaissances et les pratiques concernant la nature et l'univers ou les connaissances et le savoir-faire nécessaires à l'artisanat traditionnel (UNESCO, 2003). À cet égard, il est judicieux de sauvegarder ces richesses. Nous allons analyser les différentes valorisations de la culture et de la tradition locale.

II.1. Patrimoines culturels matériels : bâtis historiques et traditionnels

En Basse Casamance, le patrimoine bâti colonial est un legs des colons français et portugais qui étaient présents dans la région. Ces richesses historiques sont conservées et peuvent être visitées dans différentes localités. De plus, la région offre des constructions traditionnelles très originales.

II.1.1. L'île de Carabane et ses bâtiments historiques

Sur l'île historique de Carabane (îles des moustiques), les traits de la colonisation sont toujours visibles. Elle renferme encore un pan commémoratif de l'histoire coloniale du Sénégal dans sa partie boréale. D'après Lambal (2021), « *l'île de Carabane a un nom à la fois exotique et évocateur, chargé*

de résonances historiques, culturelles ou simplement sentimentales ». Les français avaient occupé Carabane pour leurs conquêtes. Ce fut un lieu stratégique au XVI siècle pour les colons français (Roche, 1985). Cette installation est permise grâce au Portugal (Trincaz, 1984).

Elle se trouve dans l'estuaire du fleuve Casamance et à 30 km de pirogue du village continental le plus proche (Elinkine). Elle a servi de porte d'entrée aux colonisateurs et aux religions du Livre (Christianisme et l'Islam) dans la région. Parmi les différentes îles qui longent la côte occidentale du sud du Sénégal, Carabane est sans doute celle qui renferme le destin historique le plus singulier.

Ancienne esclaverie et premier site commercial français en 1836, elle fut également première capitale administrative de la Casamance jusqu'en 1904, date à laquelle elle fut remplacée par Ziguinchor. Carabane fut dotée d'un plan d'urbanisme en 1852 sous l'administrateur Emmanuel Bertrand Bocandé (Lambal, 2021). Ce plan a guidé la mise en place de différentes constructions. Parmi les legs coloniaux sur l'île de Carabane, il y a la tombe du capitaine Protêt, l'église de style breton, un pénitencier d'asile de déportation des résistants à la colonisation et pudiquement appelé « École professionnelle spéciale » ou maison de corrections pour enfants et adolescents (**Planche de photos 1**).

Planche de photos 1 : *Patrimoines historiques coloniaux de Carabane : église de style breton* ***(A)*** *; tombe du capitaine Protêt* ***(B)*** *(Bocoum, Mars 2022) ; école spéciale* ***(C)*** *(Bocoum, janvier 2021).*

Le capitaine Protêt tomba au champ de bataille. Sa tombe, construite sous forme de pyramide quadrangulaire de 1,75 m de hauteur et 1,30 m de large, est un monument funéraire le plus curieux et le plus célèbre du cimetière catholique de Carabane. Selon les témoignages du Révérend Père Doutremepuich, une légende rapporte que le Capitaine Protêt, avant de mourir, « *aurait demandé à être embaumé puis enterré assis et sabre au côté, dans un cave de verre de 1,50 m, assurant les indigènes, que de cette manière, il les surveillerait encore après sa mort*[8] ». Cette tombe est devenue aujourd'hui un passage pour les visiteurs. Restaurée par Eiffage/Sénégal en avril 2013, elle rappelle

[8] R. P. Emile Doutremepuich, Carabane, l'île qui ne veut pas mourir, Manuscrit (deux cahiers d'écolier : Carabane 1 et 2), Archive de l'Évêché du diocèse de Ziguinchor, P. 20.

selon Lambal (2021) « *la violence de la rencontre brutale et frontale entre deux mondes, deux cultures, qui, aujourd'hui, regardent ensemble leur douloureuse histoire commune d'un regard apaisé et réconcilié* ».

En outre, l'église est selon Lambal (2021) « *l'une des plus anciennes construites en Casamance et est le plus célèbre monument de l'île au point d'en être aujourd'hui l'emblème…. L'église est restée pendant presqu'un siècle une belle ruine hantée par les chauves-souris. Mais sa magie a toujours opéré. La simple vue de silhouette massive de cet édifice aux murs lézardés, ridés, croulant sous le poids des âges, fait naître chez le visiteur, cet étrange et délicieux sentiment, non de regret, encore moins de nostalgie, mais de profonde mélancolie devant l'énigme de l'histoire car cette église est une des racines de notre présent. La visiter, c'est aller à la rencontre de ceux qui nous ont précédés, faire connaissance avec leur engagement, leurs rêves, leurs folies, leurs réussites, leurs échecs* ». Ces deux patrimoines historiques ont été réhabilités et sont devenus depuis quelques décennies de véritables sources d'attractions touristiques.

De même, la mission catholique créée en 1880, est devenue un grand hôtel de style breton construit en 1897. L'église est totalement rénovée à la demande des habitants de Carabane, de sa diaspora et de l'évêque Paul Abel Mamba du diocèse de Ziguinchor. Elle est à présent toute neuve et lumineuse à la suite des efforts conjugués de l'État du Sénégal, des mécènes et des amis ou ressortissants de Carabane. Elle est inaugurée le 10 février 2018 et a retrouvé sa fonction originale de lieu de culte. Elle est inscrite dans la liste des édifices du patrimoine classé du ministère de la culture. Certains bâtiments font face aux effets de l'érosion côtière tout comme l'ensemble de l'île qui est en dégradation prononcée. Malgré la dégradation de l'école spéciale, des entrepôts de la maison de commerce, le célèbre cimetière où repose le Capitaine Aristide Protêt et l'église de style breton sont toujours visibles et représentent des vestiges d'un passé révolu.

II.1.2. Bâtiments coloniaux dans la ville de Ziguinchor

Dès 1645, la ville d'Escale n'était qu'un gros village fortifié, un lieu d'escale sur la route Nord Sud des rives de la Gambie au Rio Cacheu. Certains Bâtis de la ville illustrent bien l'aventure coloniale portugaise. En 1886, la ville changea de visage avec l'arrivée des colons français qui ont su assurer à la ville une urbanisation à l'occidentale où poussent de terre des bâtiments revêtus d'une architecture purement européenne. Le quartier devient une ville européenne avec un boulevard d'isolement comme son nom l'indique, séparant le quartier des blancs à celui des noirs (OTC, 2014). La ville de Ziguinchor concentre beaucoup de bâtiments historiques hérités du colon (**Cf. Planche de photos 2**). Ces bâtiments, essentiellement concentrés dans les quartiers d'Escale et de Santhiaba, abritent aujourd'hui divers services et sont accessibles pour des visites.

Planche de photos 2 : *Bâtiments historiques dans la ville de Ziguinchor (source : OTC, 2021).*

A *: Gouvernance ;* ***B*** *: Cathédrale Sainte Antoine de Padoue ;* ***C*** *: Bâtiment de l'Office du Tourisme ;* ***D*** *: Escale ou « ville Fria », ville coloniale à double façade.*

La gouvernance de Ziguinchor est un ancien bâtiment de l'époque coloniale construit par les français. Il fut la résidence de l'administrateur supérieur de la Casamance (le représentant de l'administration française). Il avait le contrôle de toute la zone. En 1909, l'administrateur Maclaud s'y installe. La présence de la religion catholique en Casamance date du XIX Siècle ; avec les portugais, une vieille église en bois dominait le village. À la suite d'un incendie, la chapelle a été délocalisée à quelques mètres du boulevard d'isolement puis reconstruite en 1886 par les français. Elle devient en 1992 la Cathédrale Sainte Antoine de Padoue lors de la visite du Pape Jean Paul II à Ziguinchor. Ce patrimoine historique est conservé. Il présente et témoigne le passage des colons dans cette ville (ORTZ, 2021). La création de la chambre de commerce de Ziguinchor en 1908 consacre le triomphe des traitants français installés en Casamance. Le but de cette création était de promouvoir le développement du commerce de l'arachide et de prendre toutes les initiatives destinées à favoriser les affaires. Son rôle, dès l'origine très important, va s'amplifier jusqu'à l'indépendance du Sénégal. Son implantation a suscité une vague de protestation au sein de la population à qui on a imposé la culture de l'arachide. Cette désobéissance a entraîné l'arrestation et la déportation de la reine Aline Sitoé Diatta en 1943. Le bâtiment qui abrite aujourd'hui l'Office de Tourisme et le Conseil départemental de Ziguinchor figure parmi l'un des plus anciens de l'époque coloniale. Construit par les portugais, il fut un lieu de passage de beaucoup de personnalités administratives de la période coloniale (portugaise et française) jusqu'à l'indépendance du pays. Il fut le logement du commandant de cercle de la Casamance. Au lendemain des indépendances, le bâtiment accueille le premier maire de la commune de Ziguinchor. Dans cette rubrique, la région concentre différentes constructions traditionnelles.

II.1.3. Différents modes de constructions traditionnelles

La zone concentre des formes d'habitats traditionnelles remarquables construites à partir du banco[9]. Les diolas sont de grands architectes et leurs œuvres sont de parfaites illustrations. Ils ont montré leur savoir-faire à travers les antiques cases à étage en banco et les cases à impluvium. Toutes ces constructions ont la même base (mêmes matériaux, surélévation, nombreuses pièces). Les cases à impluvium montrent la particularité sociale des diolas et des Casamançais qui vivent en famille. Elle servait surtout, dans les zones de mangrove sans eau douce, à recueillir dans le bassin central l'eau coulant dans l'impluvium, d'où son nom.

II.1.3.1. Case à impluvium : une architecture historique en milieu diola

La case à impluvium est un habitat typique du milieu diola. C'est en quelque sorte un bâtiment à boue circulaire comportant plusieurs pièces. Ils sont composés de chambres, de greniers à riz, et de salles communes. Ces cases sont construites à partir des matériaux locaux (**Cf. planche de photo 3**). Avec de forts totaux de pluie qu'enregistre la région, ces cases sont construites sur un socle de terre d'environ 50 cm dans le but de surélever le bâtiment et de l'épargner de l'humidité du sol.

Planche de photos 3 : *Case à impluvium avec son architecture traditionnelle à Enampore (Arianna, juin 2024).*

La case à impluvium sont dotées aussi de canalisations faites à partir des troncs de rônier pour éviter des inondations (Bernus, 1964). Elles sont vastes et peuvent contenir jusqu'à sept appartements avec respectivement un espace de vie, un espace pour le bétail et la nourriture. Le haut était réservé pour le stockage du riz (grenier) et une échelle faite à partir de solides bâtons permettrait d'accéder à cette zone. La charpente et la toiture sont conçues de telle sorte que les habitants pourront recueillir

[9] Banco (sable en langue mandingue) : sable argileux qui sert à la construction à travers la fabrication de briques artisanales en terre battue ou l'ampliation de terre battue.

de l'eau tout en protégeant les stocks de riz (grenier) de l'humidité de la saison des pluies. De même, un plafond conçu à partir de bois est aussi prévu pour éviter que la poussière du grenier perturbe l'espace de vie. Ils sont dotés de terrasses et de petites fenêtres qui assurent la circulation de l'air.
La société agraire qui est à l'origine de cette architecture de terre unique conserve aussi des traditions culturelles et des biens matériels d'une grande richesse, donc eux aussi susceptibles d'une inscription au patrimoine.[10] Un dossier de candidature pour l'inscription des cases à impluvium du royaume du Bandial (architecture rurale de Basse Casamance) sur la liste du patrimoine mondial a été déposé auprès de l'UNESCO le 18 novembre 2005. Les cases à étage de Mlomp sont également des constructions historiques dignes d'intérêts.

II.1.3.2. Cases à étage en Banco de Mlomp

Les cases à étage en Banco de Mlomp sont des patrimoines historiques qui sont devenus attractifs. D'après Marie, l'actuelle conservatrice de ce patrimoine, ces étages de Mlomp sont construits par Etienne mais l'idée est venue de son frère Pascal qui a participé à la seconde guerre mondiale. À son retour il a voulu partager son expérience à travers une construction d'étage qu'il a connu en Europe. Il a expliqué l'idée à son frère qui était un maçon et a sollicité l'aide de la population (à travers l'extraction de sable argileux, la recherche de rôniers et de palétuviers) pour la construction de ce bien. Le bâtiment est maintenu par des pylônes en banco et il est construit à partir des matériaux locaux. Il n'y a ni de fer ni de ciment, il est construit seulement avec de la terre argileuse (**Cf. photo 2**).

Photo 2 : *Étage en banco de Mlomp (Bocoum, février 2021).*

La construction s'est faite par étape pour laisser le temps au sable argileux de sécher pendant trois jours ou plus avant de superposer une nouvelle couche. Le fer est remplacé par les bois de palétuvier

[10] https://whc.unesco.org/fr/listesindicatives/2076/ consulté le 14/04/2024 à 19h 28.

ou le rônier. Le haut plafonnage est réalisé à partir de ces deux matières. Ces bâtiments sont construits après l'indépendance du Sénégal. Ils sont constitués de chambres, de couloirs, de véranda et de grenier. La toiture est constituée par des poutrelles du palmier taillées, rangées et ordonnées de telle sorte qu'elles peuvent tenir la dalle et le plafond. Au-delà de la diversité des richesses historiques, la région compte aussi sur la valorisation des patrimoines culturels et traditionnels immatériels.

II.2. Patrimoines culturels et traditionnels immatériels

La région de la Basse Casamance bénéficie d'une richesse culturelle qui repose sur une population avec des coutumes et des traditions diverses. Ce foisonnement culturel constitue une des bases du patrimoine culturel immatériel et de l'attractivité de la région. C'est dans cet ordre d'idée que l'UNESCO affirme que *« bien que fragile, le patrimoine culturel immatériel est un facteur important du maintien de la diversité culturelle face à la mondialisation croissante. Avoir une idée du patrimoine culturel immatériel de différentes communautés est utile au dialogue interculturel et encourage le respect d'autres modes de vie. L'importance du patrimoine culturel immatériel réside dans la richesse des connaissances et du savoir-faire qu'il transmet d'une génération à une autre. Cette transmission du savoir a une valeur sociale et économique pertinente ».* Quels sont les patrimoines culturels immatériels exploitables par le tourisme en Basse Casamance ?

II.2.1. Le riz, un patrimoine en milieu diola célébré annuellement

La diversité culturelle ne se limite pas uniquement aux danses et aux cérémonies culturelles dans cette région. Par ailleurs, les pratiques coutumières et traditionnelles qui sont axées sur les modes de culture et de gestion du riz en milieu diola sont uniques et font l'apanage de cette éclatante richesse culturelle. Le riz est considéré chez le diola comme une richesse (Pélissier, 1966 ; Diédhiou, 2001 ; Sané 2017) et représente la céréale de préférence dans ce milieu (Sané 2017 ; Diatta, 2018). Il est aussi symbole de provision sacrée servant d'objet d'offrandes aux fétiches (Diédhiou 2004). C'est ce qui explique l'attachement et le respect que le diola accorde à ses rizières « *biite* ». La riziculture occupe largement le calendrier du paysan diola. Elle représente une routine pour lui (Pélissier, 1966 ; Marzouk, 1981a et 1981b ; Cormier-Salem, 1992 et 1995). D'après Basséne (2009), différentes activités se succèdent dans un temps bien déterminé à savoir « *le choix des semences, le transport du fumier par les femmes, la préparation des champs pour les pépinières « kayolène », la préparation des rizières « éfokoul », puis « diakine », le labour, le repiquage, la surveillance des champs contre les manges mil, la récolte et enfin le transport des épis des champs au village* ».

Pendant la saison des pluies, les jeunes reviennent dans leur village pour effectuer les travaux champêtres avec leur famille. Les hommes s'occupent du labour « *éwagne* », et les femmes assurent le repiquage « *élole* », « *bouhin* » ou « *ésouène* » de la pépinière du riz et de la récolte. Les hommes

se munissent de « *Kadiandou*[11] » qui est un instrument de culture sacré et traditionnel pour le diola (Diabone, 2010 ; Sané 2017). Dans les rizières, les hommes s'alignent, les pieds dans l'eau et manipulent cet outil pour faire des sillons-billons. L'activité est rythmée par des chants qui motivent et encouragent les cultivateurs. Après la saison des pluies, généralement entre novembre/décembre, de nombreuses charrettes ou des paniers remplis du précieux riz, sont acheminés vers les maisons et assurent les besoins alimentaires pendant une bonne partie de l'année (Diabone, 2010).

Le riz n'est pas juste une céréale comme les autres en milieu diola, au contraire, il représente une denrée à multiples usages. En outre, pour les familles, c'est un honneur d'avoir du riz en abondance et de le montrer pendant certains rituels (Thomas, 1959 ; Pélissier, 1966 ; Diédhiou, 2001). Diédhiou (2001) explique que le riz doit être considéré comme la base et le symbole de la civilisation diola du fait qu'il témoigne de la valeur qui est avant tout liée à sa fonction sociale (alimentation, accumulation, prestige et obligations rituelles). Ainsi, pour le diola, "manger", n'a d'autre sens que "manger du riz", et c'est être au dernier degré de la misère que de passer une journée sans en consommer (Pélissier, 1966 ; Gourou, 1984).

C'est autour de la riziculture que se construisent les relations sociales mais aussi les modes de division de l'espace et du temps, qu'il s'agisse des activités économiques ou ritualistes. La société diola a une très forte identité culturelle où superstition et raison, sacré et profane s'entremêlent, unis par des rites et rituels dont la répétition permet aux diolas animistes, islamisés ou christianisés, de reproduire l'œuvre primordiale d*'Emitaï* (Dieu) et des génies délégués (Diédhiou, 2001 ; Diédhiou, 2004 ; Diatta, 2018). Cette dimension identitaire est attestée par les rites et les lois de la société qui concourent à la cohésion des communautés diola organisées autour de la riziculture (Cormier-Salem, 1995).

L'importance de la riziculture et du riz en milieu diola en Basse Casamance a fait dire à Pélissier (1966) que le déroulement de l'année agricole et la plupart des manifestations collectives, y compris le nombre de cérémonies religieuses, sont déterminés par les soins apportés aux rizières : tout le rythme de la vie diola est commandé par la riziculture. Le riz a fait naître diverses festivités (*Kamaguéne, Houmeubeul,* festival des rizières de Diembéring*)* qui sont devenues populaires au fil des années.

[11] Le *« Kadiandou »* est constitué de trois éléments : une longe manche « *élikhe* » ou « *énakhoum* », une palette très spéciale et un métal en forme de croissant lunaire « houlofok » servant à coiffer le bout de la palette. La palette est rattachée à la manche par des feuilles de rônier. Le « *Kadiandou* » s'adapte parfaitement à cette culture sur terre argileuse et en eau profonde.

II.2.1.1. Fête du Riz de Mlomp « Kamagnéne »[12]

La royauté, une pratique transmise par leurs aïeux existe toujours à Mlomp. Les rois du village sont choisis par les fétiches dans la famille Sambou. Depuis le premier roi en 1965 jusqu'à nos jours, le village en compte toujours. Ainsi, neuf rois se sont succédés. Il s'agit respectivement de : Djionti Sambou, Adioye Sambou, Aleugue Sambou, Kougamidio Sambou, Ahum Hussele Sambou, Sliondefu Sambou, Sibuk huyane Sambou et Sibile Sambou (intronisé en 2020). Le roi gouverne tout le village et il est entouré par ses ministres appelés en diola « *Katédjounkoutey* ». Dans cette localité, sous l'autorité du roi, le riz est célébré annuellement après la récolte. Cette fête est appelée *Kamagnène*. Selon Basséne (2009), le *Kamagnène* pourrait être considéré comme la fête de la victoire de l'abondance sur la faim. Cette fête est toujours commémorée, elle marque chez cette communauté la fin officielle des récoltes du riz (Volkova, 2018). C'est un moment de grâce, pour renouveler la reconnaissance envers Dieu « *Atémit* » de leur avoir donné une abondante pluie permettant une bonne récolte mais aussi de formuler des prières pour l'année suivante (Dramé, 2018). Cette fête dure trois jours, pendant lesquels la nourriture est gratuite. Les habitants doivent offrir à manger (du riz bien sûr) et à boire (le vin de palme) à tous les invités et étrangers qui sont venus assister à cette fête annuelle. Les populations se font le plaisir de partager des repas copieux avec des plats traditionnels à base de produits entièrement locaux. En dehors de l'aspect festif, le « *Kamagnéne* » marque aussi un moment de partage, de communion et de solidarité.

Plus qu'une fête, le *Kamagnène* se présente ainsi comme un système d'organisation, à la fois socio-culturel et politico-administratif. Pour retenir la date, le « prêtre » dépositaire de cette mission entre en conclave avec les esprits et consulte un groupe de sages. Après cet exercice, l'annonce officielle se fait par un chant spécifique de fête qui sera repris spontanément par tout le monde, particulièrement les jeunes. La fête de *Kamagnène* se déroule chaque année devant un public nombreux, dont des touristes étrangers et des populations venues des villages proches et lointains. Quand une activité s'approche, le « *bombolon* »[13] est utilisé pour informer la population.

II.2.1.2. Fête du roi d'Oussouye le « Houmeubeul »

Le roi d'Oussouye est le chef religieux, spirituel et le gardien des us et coutumes du royaume des diolas animistes du groupe des Floups. Il représente le lien direct entre *Ata Emit*, les esprits occultes qui sont encore vénérés et la population (animiste). Il est toujours vêtu de rouge et porte à la main un balai qui est symbole de sa puissance (**Cf. planche de photos 4**). Chef coutumier des animistes,

---

[12] « *Kamagnéne* » signifie en Diola Mlomp Kassa : *cuisiner le nouveau riz.*

[13] *« Bonbolon »* est un instrument traditionnel de musique sollicité lors des cérémonies d'*Ekonkone* ou pour envoyer des messages (décès, fêtes etc.). Il est sculpté à partir d'un tronc d'arbre vidé de son intérieur et laissant une fente.

interprète des esprits, le roi symbolise l'unité et la cohésion sociale. Plusieurs rois se sont succédé dans le royaume d'Oussouye :

- De 1861 à 1903 : Sihalebe.
- De 1903 à 1932 : Sibilouyane Diédhiou ;
- De 1932 à 1958 : Sihang-Ebil Sambou ;
- De 1958 à 1984 : Sibacouyane Diabone ;
- De 1984 à janvier 2000 : pas de Roi ;
- Depuis janvier 2000 : Sibiloumbaye Diédhiou ;

Le roi est désigné par les anciens. Il est issu de l'une des trois principales familles (Diédhiou, Sambou et Diabone). L'actuel roi Olivier Diédhiou a pris le nom de Sibiloumbaye depuis son intronisation en janvier 2000, il vit dans le bois sacré d'Oussouye, sa résidence officielle (Manga, 2014).

Planche de photos 4 *: Le roi d'Oussouye Sibiloumbaye Diédhiou*[14].

Le roi veille au respect des traditions et règle les conflits dans son royaume, avec l'aide de ses conseillers et féticheurs. Il veille également à ce que chaque habitant ait à manger, distribuant le riz issu des champs royaux. Il dispose des rizières qui sont cultivées par les habitants, dont les récoltes servent à aider les nécessiteux, sans distinction d'ethnie, de race ou de religion. Ce riz sert également pour le repas lors de la fête royale annuelle qui est le "***Houmeubeul***".

La fête du roi d'Oussouye communément appelée « *Houmeubeul* » est organisée vers la fin de l'hivernage. Elle constitue une cérémonie traditionnelle religieuse animiste très ancienne. Le *« Houmeubeul »* est un moment de rencontre dans le cadre de la paix et de la communion au cours de laquelle diverses activités sont tenues à l'image de la danse traditionnelle, des séances de prières, des combats de lutte opposant des lutteurs venus de différents villages du Kassa (Diédhiou, 2010). C'est une grande rencontre annuelle qui réunit tous les villages du royaume. L'objectif de cette

[14] https://www.sudquotidien.sn/ziguinchor-fete-du-roi-oussouye-au-rythme-du-humeubeul/ consulté le 11/01/2023 à 2H 12

cérémonie et de remettre l'ordre dans la société, il s'agit de dénoncer toutes les exactions et tout acte non conforme aux normes de la société (Volkova, 2018). Il permet d'instaurer la paix et la cohésion. La lutte est le sport de prestige dans le Kassa. C'est un véritable moment de rencontre rythmé par des danses folkloriques à l'image d'*Ekonkone.*

II.2.1.3. Lutte traditionnelle et danse d'Ekonkone lors des fêtes traditionnelles dans le Kassa

La lutte traditionnelle dans le Kassa est certes un événement sportif mais représente surtout un symbole d'unité (Diatta, 2018 ; Gning, 2019). Elle constitue un moment de rencontre qui mobilise toute la population. Elle est accompagnée par la danse d'« *Ekonkone* » qui est utilisée dans beaucoup d'activités traditionnelles et culturelles pratiquées dans les villages du Kassa.

II.2.1.3.1. Lutte traditionnelle, un sport de prestige dans le Kassa

La lutte représente un grand moment de rencontre et d'échange entre habitants d'un même village et/ou habitants de différents villages. D'après Badji (1982), les lutteurs se déplacent certes pour affronter leurs homologues des autres villages, mais le plus important réside dans les échanges qu'ils effectuent avec leurs hôtes et la société en général. Il ajoute que la lutte permet de découvrir l'étendue de la famille au-delà des frontières naturelles ou artificielles. Elle représente une tradition bien vivante dans le Kassa et l'activité physique et sportive à laquelle le diola s'identifie (Sambou, 2009). La lutte dans le Kassa est une tradition qui concerne aussi bien les hommes que les femmes. Ce département est l'un des rares au Sénégal où les filles luttent (le plus souvent lors des fêtes). La lutte se déroule le plus souvent lors des occasions ordinaires appelées le « *Bounono* » ou « *Boukako*[15] *»*. De même, elle se pratique en période d'hivernage ou après les récoltes du riz lors des cérémonies traditionnelles animistes *« Kamagnène », « Houlangue »*[16]*, Houmeubeul » (*DDDO, 2016). La lutte reste une activité dominante lors de la fête de *« Kamagnéne »*. Contrairement au passé où les activités de lutte duraient six jours, aujourd'hui, elles ne durent que trois jours. Le lieu de lutte appelé *« Di Elhew »* est le point de rencontre de tous les lutteurs, les amateurs de lutte, les danseurs, les futurs mariés et les visiteurs. Ce sport draine beaucoup de monde (Gning, 2019). Chaque après-midi, l'arène est envahie par les populations de Mlomp et des villages environnants. Après les séances de luttes, l'ambiance continue pour raccompagner les lutteurs ». En outre, la fête appelée *« Houlangue »* dans le village de Cabrousse offre aussi une belle rencontre de lutte traditionnelle inter-villageoise avec de grands champions qui viennent représenter leur village.

[15] Le « *Bounono* » « *Boukako »* constitue une occasion ordinaire de lutte. Il est un défi à lutter qu'un village lance à un autre village après le « *kaïf* » (cérémonie inaugurale de la saison de lutte).

[16] *« Houlangue »* est une fête traditionnelle dans le village de Cabrousse. Cette cérémonie de prière traditionnelle s'opère selon la volonté des grands sages du village et réunit les villages environnants à l'image de ceux de la Guinée-Bissau.

Ces différents événements montrent que la lutte occupe une place majeure dans l'organisation sociale du Kassa (PDDO, 2016). D'après Gning (2019) après les récoltes, les diolas organisent des séances de lutte dans le cadre des manifestations culturelles. Les affrontements à l'intérieur d'une classe d'âge restent un moyen de réjouissance mais servent également à établir des comparaisons et une hiérarchie sociale. Sow (2002) précise « *le jeune diola qui refusait sciemment de se mettre à l'épreuve de lutte encourait l'isolement, alors que celui qui excelle en bravoure devient rapidement populaire* ». L'ambiance est assurée dans l'arène avec des chants accompagnés par la danse d'« *Ekonkone* ». Ce sont de grand moment de rencontres et d'échanges entre populations.

II.2.1.3.2. « Ekonkone », une danse traditionnelle du Kassa

« *Ekonkone*[17] » est la danse la plus populaire et la plus pratiquée dans le département d'Oussouye. Elle se pratique le plus souvent lors des événements de lutte traditionnelle. Après la cérémonie d'ouverture de la saison ordinaire de lutte *« kaïf »*, et au terme de quelques séances de *« hounel*[18]*»,* arrive le moment tant attendu des jeunes. Il s'agit dans ce sens de la grande ouverture de danse d'« *Ekonkone »* qui met en scène tout le monde. Habillées en pagnes tissés et teints à l'indigo, parées de colliers et munies de tiges de rônier *« Kouhakoum »*, les filles accompagnent leurs frères avec de belles chansons et des cris de joie au rythme de cette danse (Sambou, 2012). Les garçons sont habillés en tenue de lutte et maintenant le torse nu (**Cf. planche de photos 5**).

Planche de photos 5 : *Danse traditionnelle d'« Ekonkone » à Oussouye (Sambou, 2012).*[19]

[17] *« Ekonkone »* danse traditionnelle en milieu diola. Cette danse est pratiquée par la jeunesse en période d'hivernage surtout après les cérémonies de luttes traditionnelles.

[18] *« Hounel »* est une séance de répétition de chants traditionnels et de danse d'*Ekonkone*.

[19] https://www.fantastic-africa.com/tours/circuit-en-casamance/ consulté le 11/01/2023 à 01H 28

Encadrés par « *Kouhaaka* » les jeunes garçons et jeunes filles effectuent une procession rythmée par des chansons, la mélodie du « *kassine* »[20] (Basséne, 2009 ; Sambou, 2012). Ils font le tour du *« Ewimbélé[21] »* offrant des pas de danse très rythmés. On note une parfaite mixité entre d'une part, le son du *« Ewimbélé »,* et celui des tam-tams appelés « *sindang* » dans le Kassa et, d'autre part, des pas de danse, des chansons et des battements des tiges de feuilles de rônier. L'ambiance ne laisse personne indifférente des plus âgées aux plus jeunes. La danse continue pendant des heures puis se termine à la tombée de la nuit par un cocktail. Ces deux patrimoines (lutte, danse) qui vont de pair, sont devenus des atouts touristiques indéniables dans le Kassa. La localité de Diembéring organise également chaque année un festival des rizières dans le village.

II.2.1.4. Festival des rizières de la localité de Diembéring

L'association Kamanu est mise en place pour l'organisation de ce festival qui a pour objectif de promouvoir l'art et la culture locale, en rassemblant les artistes et la population autour de l'art vivant. Ce projet artistique est une initiative née de la volonté d'acteurs de la vie culturelle et éducative locale. En créant le festival des rizières, l'association Kamanu souhaite renforcer les liens avec les populations locales et partager un savoir intellectuel et artistique avec les habitants de la région, parmi lesquels les femmes et les jeunes. Les acteurs de ce festival se tournent vers des partenaires internationaux, afin de profiter des savoir-faire, d'aides logistiques et financières dans le but de favoriser l'échange artistique et culturel entre des artistes casamançais et étrangers (Dossier de presse Festival des Rizières, 2011).

[20] Le *« Kassine »* est une corne d'antilope ou de buffle taillée et parfaitement évidée avec des ouvertures aux deux bouts. C'est un instrument musical utilisé par les diolas comme trompette. On souffle dans la partie la plus étroite et le son est réglé grâce à la main que l'on place sur la plus grande ouverture.

[21] *« Ewimbélé »* constitue un patrimoine de jeunesse. Le « *Ewimbélé* » est utilisé pour les cérémonies de danse des jeunes. Il est installé sur la place publique à l'abri de la pluie et du soleil. D'ailleurs c'est le « *Ewimbélé* » qui est joué lors du *kaïf*.

KAMANU
FESTIVAL DES RIZIERES

Photo 3 : *Festival des rizières de Diembéring*[22].

Figure 10 : *Logo du festival des rizières de Diembéring.*

Cette activité est organisée chaque année après la récolte. Elle permet de valoriser le territoire dans sa dimension sociale. Elle donne l'occasion d'organiser des activités à l'image de la lutte traditionnelle. Il s'agit de quatre jours durant lesquels, le festival des rizières propose des ateliers, de la musique, des conférences, de la mise en scène de la culture diola. Avec sa belle arène appelée *Kaingha,* Diembéring permet aux amoureux de la lutte traditionnelle de vivre leur passion.

Photo 4 : *Arène « Kaingha » du village de Diembéring (Dièmé, septembre 2022).*

L'arène de « *Kaingha* » bordée par une végétation vivace (**photo 4**) est un endroit idéal pour vivre le folklore aux rythmes traditionnels. Ces quatre jours de festivités plongent le visiteur dans l'ambiance culturelle en milieu diola. La région compte aussi sur divers festivals de la culture et tradition locale.

[22] https://www.facebook.com/people/Festival-des-rizi%C3%A8res-2013/100064572886794/ consulté le 11/01/2023 à 2h6

II.2.2. Valorisation de la culture et de la tradition locale à travers des festivités

Le festival était défini au début comme *« une manifestation musicale se déroulant sur quelques jours dans un lieu particulier »*, puisqu'il a été consacré uniquement à la musique classique (Benito, 2003). Aujourd'hui il dépasse la musique pour intégrer d'autres disciplines artistiques et non artistiques comme le théâtre, le cinéma, la composition florale, l'ethnologie et le folklore. Dans ce sens, Benito le définit aussi comme étant : « *une forme de fête unique, célébration publique d'un genre artistique dans un espace-temps, réduit à périodicité annuelle* ». Les acteurs touristiques ont pris connaissance de l'importance de la culture dans le développement local et ont commencé à mettre en place des festivités. Divers festivals culturels ont vu le jour progressivement depuis les années 90 et sont devenus de grands événements qui permettent aux populations de montrer leur savoir-faire.

II.2.2.1. Festivités culturelles dans la commune de Kafountine

L'événementiel est un atout important dans le cadre de l'attraction des touristes. Ainsi, dans la commune de Kafountine, des festivals sont organisés annuellement pour promouvoir la culture locale et attirer des visiteurs. Cette commune est réputée pour ses grands rendez-vous culturels. Trois grands événements (carnaval et festival des ethnies de Kafountine et festival d'Abéné) permettent à la population de vendre sa richesse culturelle et d'aspirer le développement local.

II.2.2.1.1. Carnaval et festival des ethnies de la localité de Kafountine

Initié en 1999 par les jeunes, le carnaval de Kafountine, est communément appelé « carnaval de la paix et de la prospérité ». Il a pour objectif principal de promouvoir la culture à travers l'échange entre les différentes ethnies de la localité. Il se tient chaque année à la deuxième quinzaine du mois de février. Chaque soir durant une semaine, on a la chance de découvrir des musiciens, des tapeurs de djembés et de « *dum-dum* », des ballets, des danses africaines les unes plus époustouflantes que les autres. C'est un véritable festival culturel qui réunit des personnes venues de divers horizons.[23]

Le festival des ethnies de Kafountine qui se tient au mois d'avril est une rencontre culturelle très attendue par toute la population et les nombreux visiteurs. Il permet à la population de montrer ses cultures, ses danses, des combats de luttes traditionnelles, de la musique et des expositions artisanales. De même, il y a des danses de masques comme le *Nionkoliba*[24] et le *Koumpo* qui participent à l'animation des soirées traditionnelles casamançaises au clair de lune. De plus, la commune offre des prestations de troupes folkloriques, des soirées à thème dans les bar-discothèques ou les restaurants et des reggaes partys.

---

[23] https://au-senegal.com/carnaval-de-kafountine-casamance,2130.html

[24] *« Nionkoliba »* c'est un masque de très grande taille qui danse lors des événements culturels.

II.2.2.1.2. Festival de la culture d'Abéné

Située au sud du Sénégal, dans la commune de Kafountine, la localité d'Abéné est composée de plusieurs ethnies en majorité paysannes qui s'entrecroisent pour former une entité. Sa position géographique et sa diversité culturelle font d'elle une zone fréquentée par plusieurs touristes. Dans l'optique de perpétuer et de mettre en valeur ces opportunités, la jeunesse d'Abéné organise annuellement un festival de théâtre, de musique et de danse africaine, afin de participer activement au développement socioculturel et économique de la localité. Le festival d'Abéné est une idée d'une touriste hollandaise Anna, qui avait une vision future du tourisme de la zone. L'objectif était de faire une large ouverture à partir des manifestations culturelles pour permettre la descente en masse des touristes en fin d'année. En 1992, le festival d'Abéné est lancé et depuis 1994, il est devenu un événement annuel et se tient pendant chaque période d'hiver (26 décembre-02 janvier).

Pendant cette période, ce sont tous les restaurants, les bars et les campements qui sont pleins. La nuit du 31 décembre, c'est tout le village qui est bondé de monde pour fêter la fin d'année en plein air et sur la plage. Cette soirée est organisée par les jeunes du village qui profitent de l'occasion pour vendre de la boisson et diverses nourritures locales. Hormis, les groupes de musique locaux, depuis quelques années des artistes plus connus à l'échelle nationale ou internationale s'y intéressent (Jaliba Kouyaté, Touré Kunda, etc). À quelques kilomètres d'Abéné, la localité de Diouloulou organise aussi chaque année un festival culturel.

II.2.2.2. Festival de la culture de Diouloulou ou de « Fogny kombo »

La diversité ethnique de Diouloulou a servi de point d'ancrage aux jeunes de la localité pour lancer le festival transfrontalier des Musiques, Arts et Traditions du Fogny Kombo[25] de Diouloulou. La première édition, lancée en 2011, met officiellement ce festival dans le calendrier annuel des événements culturels de la région. Il se déroule chaque année du 20 au 25 décembre. J'avais eu l'occasion d'être dans la commission d'organisation du festival en 2015 et 2016. Outre l'aspect musical, des conférences sont au cœur de l'événement pour rassembler les différentes ethnies et montrer l'importance du tourisme pour le développement local. Ce festival permet d'offrir aux visiteurs et aux spectateurs du folklore traditionnel, de la musique urbaine mais aussi des séances de lutte et des matchs de gala. La nuit culturelle offre une belle ambiance de *jambadon*[26] assurée par les acteurs culturels du *Baraka du koumpo* et d'*Assoukaténe* (de Diouloulou) et d'autres troupes de

[25] Le Fogny Kombo tire son nom du fait de la proximité avec une partie de la République sœur de la Gambie communément appelée "*Kombo*".

[26] *« Jambadon »* est une danse traditionnelle chez les mandingues qui se fait avec des feuilles.

Kafountine et d'Abéné, mais également par la danse du *Koumpo* et de différents autres masques (**Cf. planche de photos 6)**.

Planche de photos 6 : *Danse de masques : Kumpo et Agoumbala (A) et Bara (B) (images extraites du site de Casamance tourisme).*

Ce festival permet de réunir les jeunes de la localité autour d'un objectif qui est la valorisation du patrimoine culturel et le développement. Les recettes obtenues permettent d'intervenir sur l'éducation et participer à la formation professionnelle des jeunes. Le carnaval de Cabrousse se lance dans ce sillage.

II.2.2.3. Carnaval « uno di mayo[27]» de Cabrousse

La localité de Cabrousse qui est un village côtier à quelques kilomètres de la frontière Bissau guinéenne, célèbre chaque année le « *Uno di mayo* ». Ce carnaval est un événement culturel d'une dimension sous régionale qui regroupe chaque année des milliers de jeunes venus de différentes régions du Sénégal, de la Gambie et de la Guinée Bissau. Il a un impact réel sur les hôtels du Cap Skirring. Le 1er Mai 2019, une délégation de la SAPCO-Sénégal Pôle Sud a rendu visite aux organisateurs du carnaval « *Uno di mayo* ». Considérant l'importance de cet évènement sur le rôle qu'il joue dans la relance de l'activité touristique, il serait souhaitable de bénéficier des autorités en termes de logistiques (podium, sonorisation) et d'organisation.

La richesse culturelle et traditionnelle de la région est un véritable atout touristique que les acteurs valorisent progressivement pour diversifier l'offre. De plus, les rituels cultuels et les religions traditionnelles jouent aussi un rôle important dans le développement du tourisme de la région.

[27] « *Un di mayo* » signifie le premier jour du mois de mai en « créole ». Ce carnaval d'origine bissau-guinéenne est désormais initié dans le village de Cabrousse.

II.2.3. Patrimoines cultuels, traditionnels et religieux

Les cérémonies initiatiques en milieu diola et mandingue sont connues pour leurs richesses folkloriques. En outre, dans le Kassa les populations animistes montrent des pratiques traditionnelles et culturelles qui tournent autour du fétichisme. En quoi ces pratiques peuvent-elles être des atouts touristiques pour la région ?

II.2.3.1. Cérémonies initiatiques en Basse Casamance

En tant que phénomène rituel, l'initiation qui est une composante essentielle de l'éducation trouve son achèvement dans les activités culturelles (Kouyaté, 2015). Dans cette région, les cérémonies initiatiques sont de grands moments de rencontres et de fêtes. Parmi les plus importantes figurent le « *Bukut*[28] » en milieu diola et « *Kouyang* » en milieu mandingue.

II.2.3.1.1. Cérémonie initiatique en milieu diola « Bukut »

Le « *Bukut* » est un rite initiatique organisé dans les villages diola de la Basse Casamance. Chez les diolas, l'initiation constitue l'étape ultime et la plus importante dans le cadre de la formation complète du jeune garçon. Le *Bukut* ou le *Futamp*, tel qu'il est appelé en milieu diola, fait partie des rites de passage, « *lesquels se décomposent à l'analyse en rites de séparation, rites de marge et rites d'agrégation* » (Van Gennep, 1981). Il permet à une nouvelle classe d'âge d'accéder à l'indépendance politique, économique et religieuse (Volkova, 2018).

Ce rite existe depuis le XIIe siècle. Avant la colonisation, c'était la seule école de formation qui préparait le jeune homme à prendre sa place dans la société, mais aussi à la défendre. Selon l'ethnologue français Thomas dans un article paru dans les *Notes Africaines* en octobre 1965, le « *Bukut »* est indiscutablement un rite de passage « *d'une valeur folklorique de premier ordre et d'une richesse de signification symboliques indéniable. Dans le cadre des sociétés animistes traditionnelles, il réalisait un système éducatif de grande valeur (…) insérant parfaitement l'individu à son milieu, définissant sans ambiguïté son statut et ses rôles. Ceci explique que, malgré les progrès du modernisme, le diola d'aujourd'hui demeure solidement attaché à de telles coutumes* [29]».

---

[28] *« Bukut »* est une cérémonie initiatique des jeunes hommes en milieu diola. C'est un évènement majeur en milieu Diola qui permet de rendre l'homme mature et celui-ci se pratique dans le bois sacré (accès interdit à des personnes non initiées.

[29] Thomas L.V., « Bukut chez les Diola-Niomoune », in, *Notes Africaines*, Université de Dakar, Institut Français d'Afrique Noire, N°108, octobre 1965, p. 97-118

Planche de photos 7 : *Danse et jeu de couteau* ***(A)***[30] *et préparation du « Bukut »* ***(B)*** *(Bocoum, juin 2016).*

Pour la rentrée au bois sacré *(Eteyey* ou *kanokenaku*), l'initiation commence par une cérémonie liturgique avant l'entrée solennelle en procession (Sané, 2006). Les candidats sont soumis à beaucoup d'épreuves. Cette étape qui se déroule au bois sacré est exclusivement réservée aux hommes initiés et aux jeunes garçons admis à subir les épreuves. La sortie définitive du bois sacré (*Epurey)* est aussi une des étapes marquantes du *Bukut* qui nécessite moult de préparations. La durée qui sépare deux *Bukut* n'est pas les mêmes pour tous les villages. Les quartiers de Djicomol, Haer et Etébémaye ont fait leur dernier « *Bukut* » en 2012, alors que le précédent était en 1962, ce qui fait une durée de 50 ans. De même, le village de Baïla est resté 36 ans avant d'effectuer le dernier en 2007, tandis que Cabrousse a attendu 30 ans avant de célébrer le dernier en 2011. Dans le département d'Oussouye, s'était déroulée en 2011, dans la grande liesse, une initiation royale dont la précédente a été célébrée il y a 49 ans. Cet événement est préparé dans une grande ferveur et un enthousiasme populaire de grande dimension.

Le « *Bukut* » se pratique pendant la saison des pluies (juin, juillet et août). Grâce à un enseignement qui demeure mystérieux pour les non-initiés, les futurs initiés apprennent les codes qui gèrent la société traditionnelle. Si le voyageur ne peut découvrir ce qui se passe lors de l'enseignement initiatique, il est toutefois le bienvenu à l'entrée et à la sortie du bois sacré où les hommes déjà initiés sont fiers de faire des démonstrations de leurs puissances physiques et mystiques.

II.2.3.1.2. Cérémonie initiatique en milieu mandingue

Chez les mandingues, la circoncision est l'occasion d'initier les jeunes garçons à la vie future de père et de chef de famille. Cette phase est marquée par le *jambadon* et la sortie du *Kankourang*[31]*.* Ces événements sont le plus souvent organisés en été, c'est-à dire pendant des vacances scolaires. Ils

[30] Photo extraite de la page de https://www.wikiwand.com/en/Boukout

[31] « *Kankourang »* est mythique, gardien des valeurs chez les mandingues. Il est fait à partir de masque d'écorce battue d'arbre, ou faite de sacs d'oignons.

sont marqués par le rythme des tam-tams et des chants traditionnels mandingues. C'est un véritable air de carnaval dans les rues des localités initiatrices comme Ziguinchor, Diouloulou, Abéné, Kafountine, etc. Les festivités se déroulent avant l'entrée des initiés dans le bois sacré et lors de leur sortie de celui-ci.

À Diouloulou, cette activité annuelle est très attendue et draine une grande foule composée d'autochtones et de visiteurs. Dans le bois sacré, les jeunes initiés « *ngansings* » vont apprendre différents codes à travers des jeux de signes appelés « *passing* » qui leur permettront de s'aguerrir et de comprendre le fonctionnement de la société. Les jeunes restent dans le bois sacré et sont sous la protection du *kankourang* qui parade dans les rues chaque matin et soir armé de ses coupe-coupes en répétant des cris pour chasser les mauvais esprits.

Planche de photos 8 : *Jambadon avec le Kankourang (**A** : Bignona, Diédhiou, 2023 ; **B :** Colobane, Bocoum, 2022).*

Un grand *jambadon* marque également la sortie des jeunes du bois sacré, c'est le jour où ils auront l'occasion de voir leurs mamans et sœurs. Pendant les vacances, la population et les visiteurs assistent tous les week-ends à des spectacles avec un rythme enrôlé de chants traditionnels et la danse du *jambadon*. Un groupe d'hommes et de femmes entonnent des chansons initiatiques accompagnées de pas de danse avec des feuilles à la main. Cette danse traditionnelle mandingue est en train de perdre son authenticité, surtout, dans les grandes villes, où les chants et les rythmes sont parfois déformés par des acteurs qui s'adonnent à cette culture sans la connaitre. Nous assistons aujourd'hui à la marchandisation de cette culture, avec des *jambadon* déformés et des *kankourang* faites juste pour le spectacle ; ce qui constitue un risque de perte de la sacralité de ce masque mythique en lieu mandingue.

Le *Kankourang* est associé aux cérémonies de circoncision et aux rites initiatiques (UnescoPress 2005). Il parade toujours et entouré d'anciens initiés qui suivent avec respect ses faits et ses gestes (**Cf. planche de photos 8)**. Ses suivants, armés de bâtons et de feuilles, marquent la cadence de leurs

refrains et tambours (De Jong, 2013). Ce rite d'initiation qui fait partie intégrante de la culture casamançaise fut proclamé en 2005, patrimoine culturel immatériel de l'humanité de l'UNESCO. Á cela, s'ajoutent des activités liées aux religions traditionnelles à l'image de la danse funéraire chez les animistes.

II.2.3.2. Apport des religions traditionnelles dans le tourisme : cas de l'animisme Kassa

Depuis le début de l'histoire de l'humanité, les mouvements migratoires ont toujours existé dans nos sociétés avec des objectifs multiples. Certaines personnes se meuvent vers des lieux sacrés afin de prier, de pratiquer des rituels distincts et de présenter des offrandes à leur Dieu. Cette forme de déplacement est connue sous le nom de pèlerinage qui est en effet assimilé au tourisme religieux. Le pèlerin, en dépit de sa motivation personnelle et du motif du voyage, est considéré comme un touriste. Pour son déplacement il a besoin des services et des prestations logistiques du tourisme (Moukarzel, 2019). Le tourisme religieux se situe au carrefour des propositions d'offres et de demandes individuelles ou de groupes et des espaces et des lieux (Aucourt, 1993). Le département du Kassa animiste est très attaché au fétichisme autour duquel différentes activités sont menées.

II.2.3.2.1. Fétichisme au cœur de l'animisme dans le Kassa

Le fétichisme est incontournable dans la religion animiste. La valorisation de ce patrimoine religieux traditionnel pour permettre aux visiteurs de connaître l'histoire de ce peuple rejoint la pensée d'Amadou Hampâté Bâ pour qui « *Essayer de comprendre l'Afrique* et *l'Africain sans l'apport des religions traditionnelles,* s*erait ouvrir une gigantesque armoire vidée de son contenu le plus précieux* ». Les fétiches sont des entités surnaturelles qui facilitent la relation entre les hommes et la nature mais surtout avec le seigneur du ciel, et de la pluie ou *Atémit* (Palmeri 1990). Différents lieux de culte sont observés dans les îles et dans le département d'Oussouye. Dans cette communauté animiste, généralement dans chaque concession, il y a un fétiche. Dans un entretien, le conservateur du musée de Mlomp nous a parlé de différents fétiches et de leurs rôles dans le Kassa :

Fétiche des rizières *« Diabkahinte »* :

Ce fétiche qui se trouve dans les rizières interdit tout type de vol surtout dans cette zone sacrée. Même quand on ramasse un objet de valeur, on n'a pas le droit de l'amener, on l'accroche sur le fétiche ou quelque part pour permettre au propriétaire de récupérer son bien.

Fétiche pour prier ou se confesser « *Kawossor* » :

Il sert d'une part, à faire des prières face à un besoin ou une crainte, et d'autre part, à se confesser. Pour se faire, il faut se rendre devant le fétiche avec du riz et se confesser tout seul. En rentrant, la

personne ne doit parler à personne, ni regarder derrière jusqu'à arriver à la maison. Ce fétiche existe toujours en milieu animiste et est appelé « *Kawossor* ».[32]

Fétiche de la naissance et de la mort :

C'est un lieu de bâtissage et de célébration des funérailles. En ce qui concerne le défunt, les membres de sa famille posent ses quelques biens (comme sa valise) à côté du fétiche et on dit qu'il reviendra les prendre (c'est son âme qui revient). C'est dans cet ordre d'idées que le diola du Kassa croit à la réincarnation, et cela se traduit par une nouvelle naissance.

II.2.3.2.2. Danse funéraire en milieu animiste dans le Kassa

La tradition animiste, à travers les danses funèbres englobe plein de choses mystérieuses. Il n'existe pas de société sans rituel funéraire. Son universalité est sans doute l'un de ses premiers traits caractéristiques (Baudry, 2005). Dans la tradition diola du Kassa, la mort n'est pas la fin de vie pour les hommes, mais plutôt un début de voyage qui conduit vers les ancêtres. D'après Baudry (2005), « *le mort n'est pas seulement celui qui n'est plus devant nous, mais la personne qui quitte un monde. Sa mort n'est pas simplement l'achèvement de son existence. Son existence se poursuit, ne serait-ce que parce qu'une sortie doit être aménagée* ». Elle représente également la dernière occasion pour les proches de voir le défunt. Les rites funéraires sont, comme le disait Devereux (1973), des « défenses culturelles », des parades à l'angoisse que la mort suscite toujours. Selon Diédhiou (2012), ce rite a existé dans le Kassa à cause des guerres entre villages et continue toujours. Il affirme dans ce sens que « *c'est justement la raison pour laquelle lorsqu'une personne meurt, la tradition exige que la danse des morts s'exécute avant son enterrement. Dans le cas contraire, le mort enterré est assimilé à un animal mort laissé aux charognards* ».

La communauté d'*Ediamaat*, particulièrement celle de Diembéring et de Cabrousse pratique la danse des morts ou « *jiketeup* »[33] qui est une cérémonie accompagnée de chants et de danses et c'est aussi le défilé des hommes. La dépouille est sortie de la maison et portée dans un cercueil par quatre personnes qui esquissent des pas de danse. Les porteurs entrent en transe et tournent sur eux même avec le cercueil, on dit que c'est le mort qui mène la danse et y met fin en dirigeant les porteurs vers les batteurs de tam-tam. La fin de cette danse coïncide avec la tombée du crépuscule qui fait immédiatement place à l'interrogatoire du mort appelé « *kassab* ». À partir de là, les membres de la famille interrogent le disparu sur la cause de sa mort en présence de la prêtresse ou du féticheur. En effet, l'interrogatoire du mort met en place un dialogue entre la communauté et l'esprit du défunt sous l'inspiration divine. Si toutefois, l'interrogatoire conclut que la mort est provoquée par une

[32] « *Kawossor* » qui signifie en Diola se libérer des mauvaises choses.

[33] *Jiketeup* : cérémonie de décès pratiquée dans le village de Diembéring.

personne, il s'ensuit une vendetta qui se fait généralement par des fétiches. Le « *kassab* » est crucial, il résume toute une vie et annonce une autre.

Ces patrimoines cultuels ne sont pas à négliger dans le développement touristique de la région même si on sait qu'ils ne sont pas les plus valorisés. Dans l'optique de mieux faire connaître ces patrimoines, des musées sont mis en place dans différentes localités par des acteurs.

II.2.4. Émergence de musées dans la région

D'une manière générale, l'une des définitions les plus précises de l'écomusée qui se distingue du musée traditionnel est celle de De Varine (2006) pour qui « *le musée "normal" est un bâtiment, une collection, des publics, l'écomusée est un territoire, des patrimoines, une communauté. Autrement dit, le musée normal, c'est de la culture "hors-sol". L'écomusée, c'est un musée enraciné dans la culture vivante des habitants* ». En définissant les objectifs, il pense que l'écomusée fait partie des instruments de la dimension culturelle du développement local. Les musées et écomusées valorisent les patrimoines techniques, industriels ou ethnologiques, étudient les cultures populaires ou professionnelles et collectent les patrimoines matériels et immatériels qui en témoignent (Niang, 2015). Le patrimoine culturel est ici une vitrine qui permet de retracer l'histoire du diola.

II.2.4.1. Ecomusée de Sangawatt

L'écomusée *Sangawatt* est créé pour contribuer à la protection de l'environnement et au développement du tourisme écologique. Il s'agit dans ce cadre pour le conservateur de faire un jardin botanique pour développer la médecine traditionnelle et un écomusée pour faire connaître le mode de fonctionnement de la population diola, des ancêtres à nos jours. L'initiateur a commencé à réaliser le projet en continuant de mener ses investigations sur les traces du peuple de *Sangawatt* (Symbiane, 2018). Il finalise les travaux en 2004 et commence l'exposition de l'écomusée.

Planche de photos 9 : *Présentation de l'écomusée Sangawatt* ***(A)*** *et du fétiche* ***(B)*** *(Bocoum, janvier 2021).*

Il permet la valorisation et la conservation du patrimoine culturel et montre l'histoire de ces ancêtres. Il est en collaboration avec la population locale de Diembéring dans le cadre de la valorisation des activités. C'est dans ce sens, que Niang (2015) affirme « *l'écomusée n'a pas seulement comme ambition de rendre visible un territoire, il assure également les fonctions de recherche, d'inventaire, de conservation, de diffusion et de vulgarisation du patrimoine tout en associant la population à la gestion, au profit de son développement* ». C'est ainsi que ces structures doivent contribuer au développement touristique en mettant en avant la population. Qu'en est-il du musée *Kadiouté* ?

II.2.4.2. Musée de la culture diola, le « Kadioute »

Le musée « *Kadiouté »*[34] a été créé en 1999 par les jeunes du village de Boucotte qui se trouve sur la route de Diembéring à 2,5 kilomètres de Cap Skirring. L'idée de base était de permettre au diola de s'ouvrir au monde pour montrer sa culture. L'aboutissement de cette installation est facilité en partie par l'accompagnement des sages du village avec tout de même des restrictions à respecter. Le musée reçoit une affluence de touristes, pour la plupart européens, américains, asiatiques, africains, mais aussi nationaux. Et la plupart des touristes viennent des résidences, de campements et de hôtels de la zone. Il y a dans ce cadre une collaboration qui commence à naître et permet d'allier le tourisme culturel et le tourisme résidentiel. La promotion du site est faite en collaboration avec l'office régional du tourisme, les guides touristiques, les agences de voyage et de loisirs et un site internet. Ces diverses collaborations permettent de valoriser les différents patrimoines culturels et cultuels. Le musée est composé d'un circuit avec différentes étapes et d'objets à visiter (**Cf. planche de photos 10)** :

Première étape : permet de faire connaître les instruments traditionnels qui sont : les instruments : de danses traditionnelles ; de culture comme le *Kadiandou,* de pêche et de combat.

Deuxième partie : permet de découvrir le fétichisme.

Troisième étape : récolte de vin de palme qui est une activité très importante dans le Kassa qui se fait avec une ceinture pour monter et des incisions sur les tiges du régime.

Quatrième étape : visite de la collection de peaux d'animaux (reptiles) pour montrer la diversité animale qui existe dans la zone.

Cinquième étape : cuisine traditionnelle dominée par la poterie des femmes avec sur place des objets tels que des marmites en terres cuites, des mortiers et des pilons, des tâches en poterie. Dans cette étape, il y a la démonstration du décorticage du riz (du décorticage jusqu'à la graine).

[34] « *Kadiouté »* signifie en langue locale cavités qui se forment sur les racines de fromagers (kapokiers) qui servait à la garde des personnes fragiles (personnes âgées, femmes et enfants) lors de la guerre tribale. De même, ils servaient de cimetière pour enterrer les rois et de maternités traditionnelles pour les femmes à l'époque.

Sixième étape : visite des « *Kadioutés* » avec un exposé sur leur importance et leur statut d'arbre sacré en Basse Casamance. La visite se termine sur la place publique pour débattre.

Planche de photos 10 : *Poterie des femmes, outils ménagers* ***(A)*** *et différents instruments utilisés par le diola* ***(B)*** *(Bocoum, janvier 2021).*

Face à l'affluence des visiteurs, les conservateurs pensent à installer un restaurant et un bar afin de retenir aussi longtemps les touristes. De même, ils songent à accroître l'emploi dans le village à travers la création d'un jardin collectif avec une pompe solaire. Quels sont les rôles des musées de Mlomp et de Kafountine dans la valorisation de la culture ?

II.2.4.3. Musée des traditions diola « Hutendunkaye » de Mlomp et de Kafountine

Ce musée est construit dans la localité de Mlomp près de la place publique. Il a existé depuis 1994 sous forme de hutte et c'est en 2019 qu'il est construit avec une architecture traditionnelle et locale qui est la case à impluvium (**Cf. planche de photos 11)**. À l'intérieur du musée de Mlomp sont exposés différents objets et outils qu'utilisait le diola. Il conserve d'énormes matériaux sacrés et culturels du village. Dans ce sens Charléne (2019) conçoit le musée comme étant *« le lieu de réunion des œuvres de diverses natures, de diverses époques, de divers producteurs. Cette diversité fait du musée une institution regroupant tous les types d'artefacts culturels et c'est cette mixité qui lui permet d'attirer un public toujours plus nombreux au point d'en faire l'un des principaux moteurs de la culture »*.

Planche de photos 11 : *Musée « Hutendunkaye » de Mlomp (Bocoum, février 2021).*

Il est possible d'observer différents fétiches : fétiche des rizières *« Diabkahinte »* ; fétiche de la naissance et de la mort ; fétiche pour prier ou se confesser. De même, divers outils sont exposés :

- **Armes de guerre**

Les diolas se battaient avant pour des terres, des rizières ou des limites de villages. Ils utilisaient diverses armes de guerre faites avec des objets locaux. Ainsi, la plupart de ceux-ci sont exposées dans le musée de Mlomp comme patrimoines matériels historiques.

- **Des outils ménagers et traditionnels**

Il s'agit des canaris faits à partir de la terre cuite et de la poterie qui gardent l'eau toute fraîche. On trouve aussi des nasses pour faire la pêche à marée basse. En effet, elles sont placées à l'opposé du sens d'écoulement des eaux et une fois que le poisson entre, il ne parvient plus à sortir. De même, il est exposé des ceintures de montée pour la collecte de vin de palme et le « *Kadiandou* ». Nous avons également la flûte traditionnelle qui servait à communiquer ou à alerter, il suffit de faire des sifflets avec différents types de codes pour faire passer une information dans le village.

Comme les autres musées, la visite de celui-ci est également gratuite (le visiteur peut participer s'il le souhaite mais pas d'obligation). Ces musées jouent un rôle important dans la valorisation et la vente de la culture locale. Les retombées profitent à la population locale et à la gestion des objets exposés. Ces sites sont des patrimoines communautaires et les activités sont organisées collectivement. Ils ne font pas face à des risques de vols ou de détournements d'objets. Qu'en est-il de l'apport des paysages culturels sur l'attractivité touristique de la région ?

III. Paysages culturels de la Basse Casamance, un atout touristique sous exploité

En 1992, l'UNESCO a élargi les catégories du patrimoine mondial et a introduit les paysages culturels dans la liste. En effet, les paysages culturels, d'après l'article 1 de la « Convention du patrimoine mondial » sont des biens culturels qui évoquent les œuvres conjuguées de l'homme et de la nature. Ils illustrent l'évolution de la société humaine et son établissement au cours du temps sous l'influence

des contraintes. Les paysages culturels sont aussi une association entre la nature et la culture et sont strictement et matériellement en rapport avec des événements, des traditions vivantes, des idées, des croyances et des œuvres artistiques uniques.[35] Ces paysages sont construits par les modes de vie des populations et leurs perceptions, et constituent souvent un aspect essentiel de leur identité et de leur bien-être. Ils sont façonnés à la fois par des facteurs naturels et des activités humaines. Un paysage ne peut pas être considéré comme un paysage culturel patrimonial uniquement pour sa beauté. L'humain doit y avoir laissé sa trace.[36]

Les paysages, avant d'être des éléments de la nature, sont des constructions humaines, produits au croisement de pratiques, de techniques, de cultures et de croyances des humains. Étant des éléments majeurs de l'identité des territoires, les paysages peuvent être un réel atout de valorisation dans le contexte d'une demande grandissante d'originalité de l'offre touristique. À ces titres, ils acquièrent une valeur culturelle à identifier et valoriser (Taïbi *et al.,* 2012). La Basse Casamance recèle d'énormes potentialités économiques par son réseau hydrographique dense, ses terres relativement fertiles, et la présence de ressources agricoles (céréales, arboriculture, horticulture, etc.), de ressources halieutiques (poissons, huitres, coquillages, crevettes, etc.) et de ressources forestières (bois, fruits, miel, plantes médicinales, etc.). Ces dernières occupent une place importante dans la subsistance des populations (Camara *et al*., 2017) et permettent à la région d'offrir une variété gastronomique aux visiteurs. En dehors de l'agriculture, de l'élevage ou de la pêche, la cueillette des produits forestiers non ligneux constitue pour les communautés rurales une source importante de revenus, d'aliments et de médicaments (Ezebilo et Mattsson, 2010). Le tourisme constitue alors à la fois un ressort économique pour les paysages culturels et un moteur de la mise en patrimoine (Salin, 2018).

III.1. Caractérisation et répartition spatiale de la population

La population de la Basse Casamance se caractérise par sa diversité et son brassage ethnique. Elle concentre quasiment les différentes ethnies et religions du pays qui vivent en parfaite harmonie.

III.1.1. Caractérisation de la population par ethnie de la Basse Casamance

Le Recensement Général de la Population et de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Élevage (RGPHAE) de 2013 montre que 549151 personnes habitent la région de Ziguinchor et représentent 4 % de la population du Sénégal. Cette région repose sur une diversité ethnique et culturelle très riche. En effet, l'ethnie diola englobe la majorité de la population et représente 57,8 % de celle-ci. Il s'ensuit

[35] Bataillou Christian Jacques. Tourismes, Patrimoines, Identités, Territoires, Collections d'Études, Presses Universitaires de Perpignan, Paris, 2010, p.89.

[36] https://www.quebec.ca/culture/patrimoine-archeologie/decouvrir/a-propos/paysages-culturels consulté le 14/04/2024 à 20h 23.

l'ethnie mandingue qui représente 11,10 %, le groupe pulaar fait 10,5 %, les wolofs représentent 3,9 %, les manjaks 3,5 %, les ballantes 2,9 %, les sérères 2,70 % et les mancagnes 2,4 %. La Basse Casamance se distingue du reste du Sénégal par la prédominance des ethnies diola et mandingue qui ne représentent respectivement que 2,4 % et 9,48 % au niveau national.[37]

Cette diversité, symbole d'un important brassage ethnique, fait de cette région l'une des plus cosmopolites du Sénégal. Marzouk-Schmitz (1993) précise que la population de la Basse Casamance forme une véritable mosaïque ethnique dans la mesure où toutes les populations du Sénégal y sont représentées, ce qui est loin d'être le cas dans le reste du pays. Pour elle, ce melting-pot sénégalais est le témoignage de migrations, d'échanges et d'acculturations qui se sont développés entre le nord et le sud du pays, et à l'intérieur d'une entité plus ancienne, le Kassa qui, selon elle, s'étendait sur trois pays actuels : la Gambie, la Guinée-Bissau et la Guinée-Conakry. L'importance de la diversité ethnique en Basse Casamance peut s'expliquer en grande partie par sa proximité de la Gambie et des deux Guinées (Conakry et Bissau). D'après Sané (2017), « *les populations provenant d'autres régions du Sénégal ont contribué, depuis plusieurs décennies maintenant, à la diversification ethnique de la zone. Ces populations ont été attirées par la richesse et la diversité des ressources naturelles de cette région. La variété des paysages et celle des ressources ont contribué et continuent encore à en faire une des régions les plus attractives du Sénégal* ». La spécificité de la Casamance et son caractère méridional par rapport au reste du Sénégal s'affirment aussi à travers la composition de sa population (Cormier-Salem, 1992) qui révèle par ailleurs sa diversité ethnique. La Basse Casamance, malgré la présence de différentes religions et ethnies (coutumes, traditions, cultures), reste un modèle de cohabitation sociale. Comment la population est répartie sur la région ?

III.1.2. Répartition spatiale de la population

La population de la région est inégalement répartie en fonction du département. En effet, le département de Bignona est plus peuplé et concentre 252 556 habitants, soit 46 % de la population régionale. Avec une densité de 48 habitants/km², il constitue le pôle démographique le plus important de la région. Le département de Ziguinchor s'ensuit avec 248 264 habitants pour une densité très importante de 215 habitants/km². Le département d'Oussouye reste le moins peuplé des trois et compte 48 331 habitants (RGPHAE, 2013). Malgré cette répartition inégale de la population, il est important de souligner que le département de Bignona couvre plus 72 % du territoire de la région, contre 16 % pour le département de Ziguinchor et 12 % pour celui d'Oussouye. La répartition spatiale de la population en Basse Casamance a attiré l'attention de plusieurs auteurs (Thomas, 1959 ; Pélissier, 1958 et 1966 ; Cormier-Salem, 1992) qui ont montré l'existence de fortes relations entre l'occupation humaine de l'espace et la répartition des terres rizicoles. Les populations

[37] https://www.axl.cefan.ulaval.ca/afrique/senegal.htm. Lien consulté le 08/05/2022 à 17h 37.

diola sont réparties sur la partie de cet ensemble comprise entre le fleuve Gambie et le Rio Cacheu en Guinée-Bissau. Au moment de l'irruption de la colonisation française, ces populations étaient réunies en de petits royaumes plus ou moins autonomes se réclamant d'un même centre. Les royaumes de la rive nord de la Casamance ont tous disparu avec la colonisation. Cependant certains de la rive sud se sont maintenus et servent encore de cadre de référence en termes de pratiques rituelles, d'organisation sociale, etc. (Thomas 1959 ; Girard 1969 ; Baum 1999 ; Tomas 2005).

Un village diola est, en effet, organisé en fonction du domaine rizicole. Pour Pélissier (1958 et 1966), les villages diola sont généralement implantés selon une toposéquence (plateau, pente, bas-fonds) qui permet à la fois la riziculture inondée et les cultures pluviales. En analysant la dynamique des populations en Basse-Casamance, Thomas (1959 et 1965) met également en évidence la relation habitat, divinités religieuses et espaces cultivables. Pour lui, il existe une hiérarchie des villages qui tient au déplacement de populations à la recherche de terres rizicultivables et que cette reproduction spatiale des villages est attestée par l'importance des ressources foncières disponibles. À travers cette forme d'occupation de l'espace, les diolas ont mis en œuvre des stratégies pour utiliser toutes les ressources du terroir pendant toute l'année. Ces stratégies reposent fondamentalement sur une complémentarité entre activités. Cormier-Salem (1995) précise à ce sujet que cette complémentarité est traduite dans l'occupation du terroir villageois du fait que les villages sont le plus souvent situés à la limite des zones inondables et du plateau, à l'articulation des rizières de bas-fonds et de mangrove, et des cultures pluviales. Cette riziculture est à l'origine d'ingénieuses techniques d'aménagements dans l'estuaire et dans les bas-fonds. La riziculture est valorisée par une « éthique du labeur » entre « fatalisme et créativité humaine ».

De façon générale, on remarque que les foyers de forte concentration humaine se localisent en Basse Casamance, le long des axes fluviaux ou à proximité des bas-fonds rizicultivables. Dans la plupart de ces zones de forte densité, il existe des couronnes presque continues de gros villages accrochés à la périphérie des plateaux où s'opère le contact entre les terres bien drainées des lisières des massifs forestiers et les zones amphibies d'une part et, d'autre part, où s'insinuent les marigots et la mangrove. Ce schéma synoptique semble donc traduire globalement le site de prédilection de l'implantation des établissements humains diola (Sané, 2017). Quelles sont les dimensions culturelles des espaces naturels (flores et faunes) de la région ?

III.2. Dimensions culturelles des espaces naturels de la Basse Casamance

La région couvre d'importantes superficies de forêts classées qui s'élèvent à 116776,30 ha dont 100405,3 ha dans le département de Bignona. Elle renferme beaucoup de réserves d'animaux qui permettent de protéger des espèces surtout les espèces endémiques.

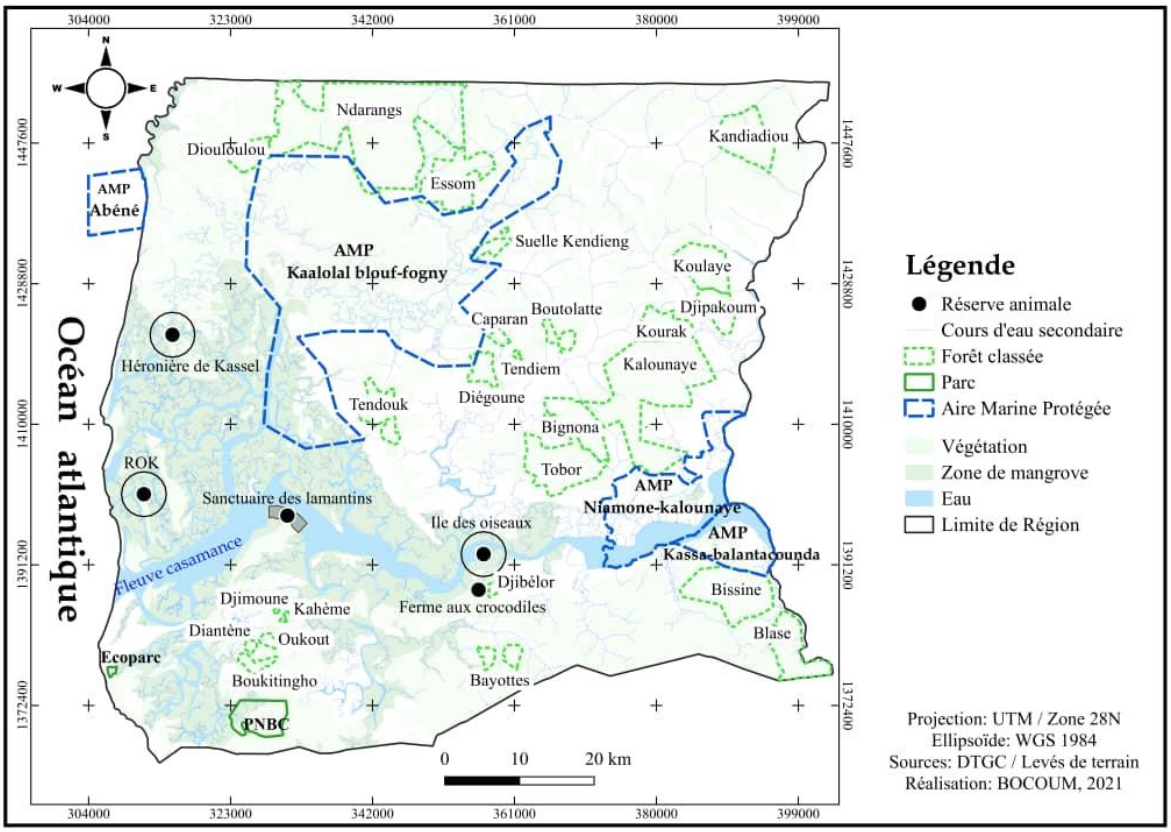

Figure 11 : *Cartographie des sites naturels protégés dans la région.*

La **figure 11** montre un atout qui repose sur la faune et la flore naturelles protégées. Cette richesse qui est la base de plusieurs activités de développement comme le tourisme, est soumise à diverses pressions. Les espèces d'oiseaux sont très présentes dans la région d'où la protection des sites, tels que la réserve ornithologique de Kalissaye (ROK), l'île des oiseaux et la réserve de Kassel. Nous avons aussi divers sites qui permettent de protéger la faune et la flore à l'image des forêts classées, du parc national de la Basse Casamance (PNBC), du sanctuaire des lamantins, de la ferme aux crocodiles, sans oublier la multiplication d'aires marines protégées (AMP) dans la région. Les forêts classées communautaires jouent un rôle important dans la protection des espèces. Même si elles font face à une forte agression, cette flore et faune restent un atout pour le tourisme de la région.

III.2.1. Valorisation des ressources végétales de la Basse Casamance

Les ressources naturelles occupent une place capitale dans la vie de l'homme. Il revient donc à l'homme, principal bénéficiaire, d'en prendre bien soin afin d'assurer leur pérennité face aux menaces croissantes (Sané, 2018). La population consciente de l'importance des produits locaux, tente de les valoriser (gastronomie et transformation artisanale) pour attirer des visiteurs et galvaniser le développement local. Dans ce sens, Niang (2015) affirme que « *la gastronomie et les produits locaux sont source de motivation et d'attraction touristique. Les produits du terroir ne représentent plus une marchandise mais, comme son nom l'indique, un produit profondément ancré*

dans un lieu avec toutes ses valeurs culturelles qui s'inscrivent dans une dynamique de développement durable ». Parmi les produits valorisés, les huîtres et le vin de palme attirent notre attention pour leur importance socioculturelle et économique dans le Kassa. Si certains produits du terroir connaissent aujourd'hui un grand succès, c'est parce qu'ils permettent de recréer le lien entre le producteur et le consommateur, entre le lieu de production et le lieu de consommation. Ainsi, *« la consommation alimentaire représente une consommation territoriale dans la mesure où elle exprime un déplacement géographique des aliments du lieu de leur production vers le lieu de leur ingestion* » (Turgeon, 2003). Si les paysages de Basse Casamance sont bien un produit de la « nature », avec ses mangroves, savanes, etc., ils sont aussi des constructions humaines et sociales et procèdent donc aussi du patrimoine immatériel.

III.2.1.1. Végétation de la partie continentale de la région : gestions et usages

Cette zone a connu aussi un fort déboisement des forêts pour des besoins d'installation de vergers ou d'extension de l'habitat. La zone continentale renferme une verdure avec la présence de grands arbres, et une importante bande de filaos. La plage cohabite avec des forêts de palmiers, de cocotiers (**Cf. planche de photos 12)** et de filaos, des lagunes couvertes de fleurs de lotus (celles de l'Esperanto Lodge et de Sitokoto[38]).

Planche de photos 12 : *Formation végétale sur le littoral de Cap Skirring (Bocoum, février 2021).*

Depuis quelques années, l'arboriculture a commencé à gagner du terrain dans le Fogny Diabacounda et dans le Kassa. Ces plantations jouent un rôle économique complémentaire aux activités agricoles et permettent aux exploitants de gagner des sources de revenu monétaire (Thior, 2014). Les nombreux vergers permettent la production de beaucoup de fruits : la mangue, l'orange, le *madd*, la pomme de cajou, etc. Ces produits locaux sont aussi transformés de manière artisanale en jus ou confiture, avec les exemples de : « *bissap, bouye, ditakh, tamarin, madd*... ». Le visiteur peut aussi

[38] « *Sitokoto* » veut dire en langue mandingue sous le baobab.

découvrir les alcools locaux (vin de palme ou de cajou). La transformation des produits locaux joue aussi un rôle important dans la promotion de la destination et permet aux acteurs de montrer la diversité des productions et de la gastronomie locale. À côté de cette production, se développe le maraîchage qui approvisionne les marchés locaux, les restaurants, les campements et les hôtels. Ces acteurs comptent en grande partie sur ces producteurs locaux pour le bon fonctionnement de leur activité. Selon Diatta (2018), l'exploitation forestière, le maraîchage et la pêche approvisionnent le marché d'une immense quantité de produits, surtout en haute saison touristique.

Parmi les espèces forestières de la Basse Casamance, *Elaeis guineensis* fait partie des plus exploitées pour ses nombreux services et produits tels que l'huile de palme, le vin, les matériaux de construction, les médicaments, le savon, les engrais etc. (Carrere, 2010). De son côté, le vin de palme est une boisson très consommée et qui a une valeur socioculturelle très particulière dans le Kassa. D'après Camara *et al.,* (2017) « *le vin, sève fermentée, est beaucoup utilisé comme boisson par la population locale. Il est aussi utilisé dans beaucoup de cérémonies traditionnelles comme les mariages mais aussi pour les libations »*. C'est une boisson naturelle sucrée à la récolte et alcoolisée après fermentation spontanée. Cette boisson reste parmi les plus appréciées et elle est culturellement ancrée dans les pratiques des populations en Afrique pour les rituels traditionnels (Kouchade *et al*., 2017).

La fête du vin local, du nouveau riz et d'autres produits locaux est célébrée dans la localité d'Oussouye. Elle est organisée par la paroisse et se tient au mois de février pendant trois jours. Une fête de ce genre n'a jamais eu lieu ailleurs qu'à Oussouye d'après l'Abbé Raymond Pierre Coly. Il affirme que l'objectif est « *de mettre en valeur tout ce qui est produit et consommé au niveau local comme le riz nouveau, le vin de palme, entre autres, à l'image des autres pays où l'on entend célébrer par exemple la fête du Beaujolais nouveau* ». Cette célébration annuelle est une initiative prise au niveau local dans le but de rassembler des personnes venant de différentes régions, mais aussi et surtout de tous les paroissiens particulièrement ceux du département. D'après Charles (office du tourisme Casamance) « *le choix du vin de palme n'est pas un hasard, au contraire, il est dicté par son importance dans la vie sociale et économique de la population du Kassa. Pour rappel, le département étant fortement marqué par l'animisme, le vin de palme est principalement utilisé pour faire les libations et quasiment dans toutes les fêtes et grandes cérémonies. Vu son importance socio-culturelle, il fait de plus en plus l'objet d'études* ».

Cette activité est assez pénible et demande un temps de patience avant d'avoir le produit. Ainsi, face au développement socio-économique et au progrès, elle est en train de perdre sa notoriété du fait que les acteurs ont la possibilité de pratiquer plusieurs autres métiers. D'après le Curé « *les gens n'ont plus besoin d'aller récolter et vendre du vin de palme pour subvenir aux besoins d'entretien de la famille et de scolarisation des enfants* ». En effet, vu son rôle dans la vie de la population du Kassa, il devient nécessaire de mettre en place des initiatives pour pérenniser cette tradition ancestrale.

Cette fête de la paroisse se lance dans cette logique et un riche programme est adopté pour attirer le maximum de visiteurs. La mangrove qui est très présente offre divers services à la population.

III.2.1.2. Attachement de la population aux forêts de Palétuviers et à leurs produits

Dans les communes de Diembéring et de Kafountine, la formation de palétuviers occupe une part importante. De nombreux cours d'eau permanents et saisonniers, constitués de mares et de chenaux de marées, abritent une forte végétation de mangrove qui représente un lieu de production pour une faune aquatique très variée. Ces forêts sont de véritables paysages culturels en Basse Casamance.

Planche de photos 13 : *Circuits dans les bolongs de mangrove (Bocoum, (**A**) mars 2022 ; (B) janvier 2021).*

Lorsqu'on quitte la partie continentale pour se rendre dans les îles en pirogue, on parcourt de véritables archipels nichés au cœur des *bolongs* (**Cf. planche de photos 13**). La mangrove est un écosystème et un espace aquatique géré collectivement selon la tradition (Cormier-Salem, 1992). Elle est utilisée à des fins diverses par les populations riveraines (Ndiaye, 1995). Elle appartient à l'ensemble de la communauté qui l'exploite suivant les règles traditionnelles établies par l'ensemble des habitants depuis des générations (Diaw, 1985). La fixation des périodes de récolte des huîtres (*Crassostrea gasar)* ou encore celle des zones de repos biologique des poissons sont entre autres des exemples de pratiques respectées suivant un code coutumier (Cormier Salem, 1989).

Les huîtres de mangrove vivent et se développent à l'état naturel sur les racines des palétuviers surtout en saison sèche, période couvrant les mois de janvier à mai (Cormier- Salem, 1999 ; N'Dour, 2013). L'huître (*yoxos* en wolof) est considérée comme un produit qui accompagne la consommation du riz durant les périodes de soudure (mai, juin) et qui génère des revenus aux femmes (Basséne, 2016). À marée haute, elles sont cachées par les eaux montantes des *bolongs*. À marée basse elles sont à découvert (**planche de photos 14**) ce qui permet aux femmes, à bord des pirogues monoxyles, de les détacher à l'aide de machette et de les transporter vers les zones d'extraction.

Planche de photos 14 *: Huîtres à découvert en marée basse (Bocoum, février 2022).*

Les tas de coquilles visibles aux débarcadères des villages longeant les cours d'eau de la Basse Casamance témoignent de l'intensité de cette activité de collecte (Basséne, 2016) et le signe d'anciens peuplements et d'anciens chantiers d'huîtres (Cormier-Salem, 1987). Cette activité est pratiquée à la fin de la récolte du riz jusqu'à l'approche de l'hivernage. En effet, cela s'explique par la petitesse des huîtres dès les premières pluies. Pour préserver cet écosystème et pérenniser cette activité, les femmes prélèvent les huîtres sans couper les racines. En revanche, elles sont aussi victimes d'accaparement, car on n'interdit pas vraiment aux propriétaires de campements et aux excursionnistes de couper les racines pour offrir des huitres grillées aux touristes. Après la récolte, elles se regroupent pour extraire le produit de la coque avant la vente (**Cf. planche de photos 15**).

Planche de photos 15 : *Exploitation d'huîtres à Kassel (Bocoum, mai 2017).*

Les huîtres sont vendues aux « *bana banas*[39]» à 1000 FCFA (soit 1,52 €) le pot au village pendant la période de la récolte. Certaines préfèrent attendre pour vendre plus cher pendant l'hivernage

[39] « *Bana banas »* nom utilisé au niveau local pour désigner les personnes qui achètent des produits dans la région (des fruits, des produits halieutiques) pour aller vendre dans des zones ou ces produits sont rares voire inexistants.

lorsque le produit devient rare à 2000 FCFA le pot de 2 kg à Kafountine. Les huîtres achetées par les « *bana banas* » sont généralement revendues dans les marchés de la commune, à Diaobé ou dans les autres marchés du pays. Ces productions locales alimentent les restaurants qui donnent l'occasion aux touristes de découvrir les plats de la Basse Casamance.

Vu l'importance de cette ressource, certaines localités ont initié des festivités pour la valoriser et attirer des visiteurs. Le village d'Essaoute qui se situe dans la commune de Santhiaba Manjacque bénéficie d'une densité importante de mangrove. Cette richesse permet le développement de la récolte d'huîtres qui représente une activité cruciale pour les femmes du village. À la fin des récoltes, elles organisent la fête des huîtres pour valoriser ce produit. Cette fête permet d'une part, de renforcer les liens sociaux et d'autre part, d'attirer du monde et de dynamiser le développement socio-économique. Il n'existe pas de date fixe pour organiser la fête, elle est communiquée une fois que les femmes décident ensemble de la tenir. Elle est très attendue, elle permet aux visiteurs de payer 1000 Fcfa pour l'entrée et pour déguster gratuitement les huîtres bien préparées. En revanche, la boisson et les autres produits ne sont pas gratuits. La découverte d'une gastronomie à base de produits locaux est devenue l'apanage de beaucoup de visiteurs et permet aux visités de montrer leur savoir-faire. Cette découverte s'inscrit dans l'idéologie du tourisme rural intégré qui prône la valorisation du patrimoine rural. Poulain (1998) s'inscrit dans cette dynamique et affirme que « *parmi les objets qui composent le patrimoine rural, les ressources alimentaires dites de terroir participent directement au tourisme culturel. Gastronomie et tourisme sont indissociables* ».

En outre, les feuilles et les produits issus des palétuviers sont utilisés dans l'alimentation et dans la pharmacopée. Les produits récoltés sont autoconsommés ou commercialisés sous forme séchées. Cette présence de végétation est un avantage pour le tourisme, surtout pour les excursions. Le tourisme apparaît comme une activité qui peut se pratiquer dans ces écosystèmes. Leurs richesses en biodiversité font d'eux des milieux touristiquement attractifs. Les écosystèmes de mangrove sont des milieux fragiles. Du fait de leur importance dans le développement des activités du tourisme, ils devraient faire l'objet d'une préservation afin de promouvoir un tourisme purement écologique. La mangrove intègre aussi les croyances religieuses et spirituelles ainsi que la culture locale.

En outre, les forêts de mangrove sont endiguées et transformées en rizière. L'activité agricole s'est développée malgré les vicissitudes liées à l'influence quotidienne des marées et à l'inondation annuelle par les pluies (Pélissier, 1966 ; Marzouk, 1991). Le défrichement de la forêt à palétuviers pour y substituer des casiers rizicoles ou piscicoles est ancestral et se fait localement autour des villages (Porteres, 1950). Cette mise en valeur s'est étendue à l'ensemble de l'estuaire du fleuve Casamance depuis l'embouchure jusqu'aux moindres ramifications du réseau hydrographique.

Le potentiel forestier jadis très important, connaît aujourd'hui une régression en raison, entre autres, de l'extension de l'habitat, de l'exploitation incontrôlée du bois de chauffe orientée en grande partie sur le fumage du poisson (quai de Kafountine, Elinkine, de Diogué, etc.). Dans les îles, même si le

niveau d'exploitation forestière est faible en comparaison des zones d'activités, la mangrove reste menacée du fait d'une part qu'elle représente presque la seule source d'approvisionnement en bois-énergie pour la population. Il faut noter qu'on empêche les ostréicultrices de couper les racines de palétuviers pour protéger la mangrove et aussi les transformatrices de produits halieutiques de couper la mangrove pour le fumage des poissons ; mais en négligeant les nuisances liées aux déchets, aux fumages et aux séchages, qui sont plus dramatiques que les activités des ostréicultrices très peu impactantes. Ces dernières n'ont-elles pas fait les frais d'un accaparement de leur ressource, alors qu'en même temps, les pêcheurs se livrent à des déprédations très fortes (surpêche, pollutions plastiques, envahissement sans contrôle des plages, déchets sur la plage…) ?

III.2.1.3. Le fromager, un arbre sacré, historique et parfois cultuel en Basse Casamance

Le fromager (*Ceiba pentandra*) encore appelé le kapokier ou arbre à kapok (bois, coton) est une espèce d'arbre de la famille des *bombacacées* selon la classification classique. Dans le passé, la population utilisait le fruit sec pour la cuisine. En outre, il est aussi utilisé pour faire des planches et pour la fabrication des portes de maisons comme celle du musée de Mlomp. On l'utilise aussi pour fabriquer des pirogues. Ils sont nombreux dans la région, ils servaient dans le passé de repère du fait que la région était très touffue avec la concentration de beaucoup d'arbres. En effet, en pleine forêt ou en mer, quand les personnes ne se retrouvaient pas, elles font tout pour repérer un fromager et partir vers celui-ci. Pour rappel, le fromager témoigne de la présence d'un village. De même, ces arbres renferment beaucoup d'histoire et sont devenus dans certaines localités très attractifs.

III.2.1.3.1. Les trois fromagers de Mlomp et le fromager historique de Diembéring

Les trois fromagers de Mlomp se trouvent sur la place publique du village. D'après le guide touristique Yannick et habitant du village de Mlomp, les fromagers du village ont quatre à cinq siècles de vie. Ils sont considérés comme sacrés avec la présence du fétiche protecteur du village à cette place. Ce site représente le tribunal du village ; c'est le lieu de jugement en cas de problème entre villages ou entre habitants. De coutume, c'est le roi qui tranche pour résoudre le problème.

Le village de Diembéring est marqué par une forte présence de fromager à côté des habitations. Cette cohabitation est favorisée par la longévité de cette espèce mais aussi par le respect voué à la nature et à l'environnement. Au sein de ce village existe un fromager sur la place publique. Ce fromager, en dehors de son caractère sacré et monumental, est aujourd'hui témoin d'une lointaine histoire du village de Diembéring (Diatta, 2018). Diembéring est en effet un village authentique diola Awatt très conservateur à la culture et au dialecte unique (***kwataye*** dialecte parlé dans le village). Sur la place publique sont soigneusement conservés deux « ***bombolongs*** ». L'un est sacré et l'autre est utilisé pour la danse des lutteurs « *Ekonkone* ».

III.2.1.3.2. Les six fromagers « Bantang woro » d'Abéné et le Djinébantang de Kafountine

Le village d'Abéné se particularise par la présence d'un groupe de six gros fromagers « *bantang woro* » centenaires jumelés. C'est un site culturel et cultuel du village devenu convoité. Ils se distinguent par leurs gigantesques racines très plates qui sont hors sol. Ces six fromagers sont tellement soudés que si on n'y fait pas attention, on peut penser se trouver en présence d'un seul et unique arbre (**Cf. planche de photos 16**).

Planche de photos 16 : *Six fromagers « bantang woro » sacrés d'Abéné (Bocoum, janvier 2021).*

Ce site est un lieu sacré où se déroulent des prières. Les femmes du village se rencontrent parfois sur ce site pour accomplir des rituels qui relèvent des pratiques traditionnelles. Aujourd'hui, un groupe de femmes entretiennent cet espace et ses abords et c'est le principal attrait touristique du village. À quelques kilomètres, se trouve le *Djinébantang* (le fromager du djinn) dans la localité de Kafountine. Cette zone constitue aujourd'hui la forêt de *Djinébantang* de Kafountine. Elle est préservée de toute action anthropique et est devenue un lieu de culte. La richesse faunique et floristique a poussé les autorités et les populations à mettre en place des espaces protégés.

III.2.2. Diversité d'espèces fauniques et floristiques protégées

La région bénéficie d'une diversité d'espèces fauniques et floristiques protégées. La faune enregistre une importante concentration d'oiseaux migrateurs et d'oiseaux afro tropicaux. Elle est composée de paysages avec une diversité biologique riche et variée et de réserves périphériques d'une grande importance. Ces espaces peuvent être valorisés et représenter le socle du tourisme durable qui implique le contact direct avec la nature sauvage dans le but d'étudier ou d'admirer le paysage, les plantes et les animaux sauvages. Selon le DEEC, il s'agit de développer les acquis de la conservation du patrimoine naturel et culturel au profit de la population locale, grâce à une meilleure prise en compte de l'environnement. « *La mise en place d'un réseau d'aires protégées représentatif de la quasi-totalité des écosystèmes du pays a permis de conserver une riche biodiversité. Outre les aires*

protégées, il existe un ensemble de forêts classées, de zones d'intérêt cinétique, de réserves de faune et de zones de chasse favorables à la promotion du tourisme » (DEEC, 2009).

III.2.2.1. Réserves ornithologiques de Kalissaye et de Kassel sous-exploitées du point de vue touristique

La commune de Kafountine, par l'importance de sa richesse hydrographique, concentre différents sites qui accueillent des oiseaux migrateurs. Les réserves de Kalissaye et de Kassel sont les plus connues, mais il existe des sites satellites dans des points d'eau ou des forêts de mangroves à l'image du *Fato woro* dans la localité d'Albadar.

III.2.2.1.1. Réserve ornithologique de Kalissaye (ROK)

La réserve de Kalissaye est en troisième position en son genre en Afrique de l'Ouest après le Banc d'Arquin de la Mauritanie et le parc de Djoudj de Saint Louis du Sénégal. Elle offre une protection efficace à des colonies d'espèces pélagiques. Elle est érigée sur la flèche de Sankoye précisément dans la localité de Saloulou. Elle a été créée par le décret N° 78809 du 26 juillet 1978. Elle couvre une superficie de 120 ha (Badiane, 2011). Elle présente une diversité écosystémique liée à la zone de transition terre-mer qui lui confère un paysage de zones humides qui sont très fréquentées par les espèces d'avifaunes.

Elle se présente parmi les plus grands sites d'accueil d'oiseaux migrateurs sur la côte ouest africaine. Ce privilège s'explique par l'existence d'un important cadre biophysique. Par son statut d'aire protégée, la ROK constitue un support important pour plusieurs espèces halieutiques dont certaines servent en même temps de ressources alimentaires pour les oiseaux. De plus, elle dispose d'une faune très diversifiée constituée essentiellement de reptiles, de mammifères terrestres et marins (Bodian, 2019). Au début des années 1980, selon le rapport interne de DPNS (1999), une colonie estimée à 10000 couples de sternes royales a été signalée sur la flèche de Sankoye.

La végétation de Sankoye est principalement de type arbustif, elle abrite des colonies nicheuses d'oiseaux de mer et des sites de reproduction des tortues de mer. Selon Badiane (2011), la faune maritime est marquée par la présence de dauphins commun *(Delphine delphis),* et dans les rivières, on note la présence du crocodile du Nil *(Crocodylus niloticus)* et du lamantin *(Trichechus senegalensis).* De même, selon UICN (1992), de nombreuses tortues de mer se reproduisent dans la zone dont la tortue verte *(Chelonia mydas)* et la tortue marine *(Caretta caretta).*

Cette réserve reçoit des colonies nicheuses d'oiseaux de mer, du paléarctique occidental mais aussi des espèces éthiopiennes (rapport du Plan d'Aménagement et de Gestion de l'aire Marine d'Abéné, 2010 ; Bodian, 2019). La forêt de mangroves de la ROK sert aussi aux mollusques, aux crustacés et aux reptiles de lieux d'habitat et de reproduction. Pour les mammifères terrestres, la réserve concentre entre autres de singes (de Galago, de Demidof, de Colobe bai…), d'antilopes et de plusieurs autres espèces. La famille des reptiles, est essentiellement composée de varans, de crocodiles, de

tortues de mer et de serpents (Python de Séba, Mamba noir…). Ils constituent de potentiels prédateurs pour les oiseaux surtout ceux qui nichent sur la plage. D'après Bodian (2019), la réserve doit sa richesse en partie à la présence de tortues dont cinq des sept espèces marines présentes en Afrique de l'Ouest. Cette réserve est gérée avec la participation des populations riveraines. Elle effectue des reboisements et des séances de nettoyage avec les agents de parc. Ils sensibilisent les enfants dès le bas âge sur l'importance de protéger ces espaces. L'héronnière de Kassel est l'un des sites satellites de la ROK les plus importants.

III.2.2.1.2. Héronnière de Kassel

À quelques kilomètres de la localité de Kafountine se trouve l'héronnière de Kassel créée en même temps que celle de Kalissaye en 1978. Ce petit îlot, recouvert de mangrove, couvre une superficie de 90 ha (UICN, 1992). Elle joue un rôle essentiel de protection des oiseaux de mer et des tortues marines, mais aussi les ultimes crocodiles et lamantins de cette zone. Situé entre la latitude 12°52'N et la longitude 16°42'W au large du *bolong* qui borde le village de Kassel, elle constitue un véritable site de nichoir pour les Pélicans gris (*Pelecanus rufescens*), les Spatules blanches (*Platalea leucorodia*), les Grandes aigrettes (*Egretta alba*), etc. Elle bénéficie d'une morphologie stable et se situe à plus de 25 kilomètres des influences marines. Cette réserve est fréquentée par une importante faune aviaire et pressentie pour devenir une réserve ornithologique avec la présence de 5000 couples d'oiseaux nicheurs et 17 couples d'oiseaux d'autres espèces (rapport du Plan d'Aménagement et de Gestion de l'aire Marine d'Abéné 2010). Selon Baillon (1986), cette héronnière mérite à plus d'un titre que l'on s'y intéresse. Elle joue un rôle important et sert d'habitat à plusieurs dizaines d'espèces aviaires et ichtyologiques (Bodian, 2019).

Planche de photos 17 : *Colonie de pélican sur la mangrove de l'héronnière de Kassel (Bocoum, mai 2017).*

La Pointe de Sankoye et l'héronnière de Kassel constituent la réserve Ornithologique de Kalissaye. Ce qui en fait deux aires discontinues. L'espace qui les relie et qui les entoure constitue une énorme zone de concentration d'espèces fauniques et floristiques. La réserve et sa périphérie englobent en

théorie l'ensemble des terroirs des 10 villages membres du Comité de Gestion de la ROK. Elle couvre une superficie d'environ 31000 ha (Cadiou, 2015). C'est un îlot entouré d'une vasière sur un rayon de 100 mètres avec une faune aquatique immense (UICN, 1992).

Ces deux réserves sont de plus en plus fréquentées par des touristes à bord de pirogues. Le tourisme s'assimile à l'écotourisme, et de plus en plus d'ornithologues viennent visiter la réserve de Kalissaye et ses sites satellites (héronnière de Kassel, flèche de Kafountine, la mangrove des îles alentours). En dépit de ces richesses répertoriées, des efforts restent à faire pour permettre à ces espaces de contribuer pleinement à l'attraction touristique de la région. Certes, ces réserves commencent à avoir de l'affluence parfois incontrôlée qui peut perturber les espèces surtout en période de reproduction, mais restent encore peu connues et sous-exploitées comparée par exemple à celle de Djoudj. Dans ce cadre, il devient nécessaire de chercher à concilier le tourisme et la protection des espèces, notamment les d'oiseaux pour ne pas dégrader leurs habitats ou leurs zones de nidification. La dernière décennie était aussi marquée l'accroissement d'aires marines protégées dans la région.

III.2.2.2. Accroissement de réseau d'Aires Marines Protégées en Basse Casamance

Pour faire face à la raréfaction des ressources halieutiques et à la dégradation de la biodiversité marine et côtière, le gouvernement du Sénégal a entre autres mis en place un réseau d'Aires Marines Protégées (AMP). L'objectif visé à travers cette création est de conserver la diversité biologique et culturelle de la zone côtière, de reconstituer les stocks halieutiques et de promouvoir l'amélioration des moyens d'existence des populations riveraines (AMP, 2013). La région de Ziguinchor concentre quatre AMP qui sont : d'Abéné, de Niamone-Kalounayes, de Kassa-Balantacounda et de Kalolaal Blouf-Fogny. La population est mise au cœur des initiatives pour la gestion durable de ces espaces.

Le transfert de compétences aux collectivités locales est une modalité administrative qui permet l'habilitation pour la gestion de domaines de proximité suivant le principe de subsidiarité[40]. C'est dans ce sens que la loi 96-07 du 22 mars 1996 a été adoptée en application des dispositions déjà prises par la loi 96-06 portant Code des collectivités locales. Ce transfert de compétences est l'aboutissement d'un processus annoncé dans le plan de développement forestier (1981) et réitéré dans le plan d'action forestier (1993). Le Décret N° 96-1134 du 27 décembre 1996 portant application de la loi suscitée, précise au Titre IV et à l'article 48 que « *le conseil rural a compétence pour la création d'aires protégées, à l'intérieur des limites de son ressort…* ». Et à l'article 50 « *la commune a compétence pour créer et gérer des réserves protégées, conformément à la réglementation en vigueur* ».

En outre, le Code forestier 98-164 du 20 février 1998, fait une avancée significative en matière d'implication des populations dans la gestion des ressources forestières. Il reconnaît aux exploitants

[40] Acte 3 de la décentralisation

la priorité et le droit de disposer de leurs ressources mais les oblige à inclure dans leur gestion des opérations de reboisement et à procéder à l'élaboration d'un plan ou schéma local d'actions pour l'environnement. Le code prévoit aussi la possibilité de concéder à des tiers ou aux collectivités locales, les droits d'exploitations des forêts et des terres à vocation forestière du domaine national sous contrôle de la direction des eaux et forêts, de chasses et de la conservation des sols (DEFCCS).

L'AMP d'Abéné qui est dans notre zone d'étude est créée en 2004 par décret N° 2004-1408 du 04 novembre 2004 à l'instar des quatre autres AMP[41]. La création de ces aires protégées fait suite à la recommandation du cinquième Congrès mondial de Durban sur les Parcs Nationaux tenu en septembre 2003 et qui avait constaté que l'essentiel des efforts de protection concerne les écosystèmes continentaux. C'est dans ce cadre qu'il a été demandé aux Etats de mettre l'accent sur la protection d'au moins 5 % de leur espace littoral et marin pour renforcer les régimes de gestion intégrée des zones marines et côtières (GIZC). L'AMP d'Abéné se lance dans la protection de la biodiversité et se fixe comme objectif principal de protéger les écosystèmes côtiers et de mangroves et les espèces patrimoniales dépendant de ce milieu, de contribuer à la gestion durable des ressources halieutiques et d'améliorer les retombées socio-économiques au profit des populations (AMPA, 2013). Elle couvre une superficie de 119 km² et s'étend de la frontière gambienne au quai de pêche de Kafountine.

III.2.2.3. ECOPARC de Diembéring, un espace de visite et de protection d'espèces

L'Ecoparc est une réserve protégée au sein de la forêt dense du village de Diembéring qui abrite beaucoup d'espèces. Il y a un chantier écologique où se pratique typiquement des visites accès sur les arbres et des récoltes de fruits sauvages. Avec sa richesse faunique et floristique, il devient de plus en plus connu et visité par les amoureux de la nature. De même, il se situe dans un environnement paisible et se trouve à moins d'un kilomètre de l'océan et il est séparé de celui-ci par des rizières et la plage. L'espace est totalement accessible au public pour des balades dans la forêt et pour la connaissance des espèces. Il est possible de voir des espèces animales, comme des porcs épics ; des gazelles ; des servals, etc. et de pratiquer la chasse. Dans cette zone, toutes les espèces sont énumérées à partir de leurs noms scientifiques et de leurs utilités. Ce travail est réalisé en collaboration avec le département d'agroforesterie de l'université Assane Séck de Ziguinchor. Chaque année, des reboisements sont effectués avec pour la plupart l'espèce *carapa (touloucouna).* La clôture est faible à l'image de celle des réserves naturelles pour permettre aux animaux d'entrer et de sortir. Il permet de protéger des espèces et surtout celles qui sont très utiles pour la médecine. Il offre un cadre propice pour la visite et la découverte de la nature. D'autres activités sont aussi proposées pour occuper les touristes. La restauration avec une demi-pension est à 12600 FCFA (19,20 €). À côté, un hébergement est proposé à 6500 FCFA (9,90 €) la nuitée plus petit déjeuner inclus. En

[41] Ce décret a été publié au JORS n° 6191 du 18 décembre 2004

revanche, l'hébergement n'est pas trop fréquent, car la plupart des touristes viennent pour des visites journalières. Des activités sont aussi proposées à l'extérieur de l'Ecoparc, comme : des visites dans les villages, des excursions dans les îles et la pêche à la traîne ».

Ces richesses fauniques et floristiques de la région restent sous-valorisées afin de plus attirer des touristes. Pourtant, elles peuvent faire l'objet du développement de l'écotourisme qui est une gamme touristique permettant de se ressourcer dans un milieu unique et ainsi fuir la civilisation et son stress quotidien. Sur le volet environnemental, l'écotouriste semble chercher à allier écologie et découverte (Van Den Walle, 2011). Il est animé par le désir de se retrouver dans des espaces naturels peu artificialisés et les plus authentiques possibles afin de voir la vie sauvage ainsi que la qualité des paysages tout en restant dans l'idéologie de la préservation de l'environnement. Comme l'indique Lequin (2001), l'écotourisme est le secteur de l'industrie du voyage présentant la croissance la plus rapide. Si cette croissance se maintient, il sera peut-être demain la nouvelle forme de tourisme la plus pratiquée. Quels sont les apports de la richesse hydrographique ?

III.3. Valorisation de la richesse hydrographique : désenclavement et mise en tourisme de la région

Selon Eurostat Commission Européenne (2009), l'eau est une importante ressource touristique dont peut dépendre l'attractivité d'une destination à travers les paysages comme le tourisme de bien-être (balnéothérapie, thalassothérapie, etc.), les baignades en mer ou en eau douce (rivières, lacs, etc.), les sports nautiques, entre autres. Le réseau hydrographique de la Basse Casamance accroît en partie l'accessibilité de la région. Cette densité hydrographique est également un atout pour le tourisme.

III.3.1. Accroissement de l'accessibilité de la région

Navigable jusqu'à Ziguinchor, le fleuve a permis en partie le désenclavement de la région à travers les déplacements par bateau pour rallier Dakar (**Photo 5**). Ce fleuve qui borde la commune de Kafountine au sud, facilite les déplacements par pirogue entre celle-ci et celle de Diembéring. Elle permet aussi une accessibilité des différentes localités aux touristes par pirogue (Elinkine-Diogué, Carabane-Diogué, etc.) en sillonnant les *bolongs* de mangrove. Elle offre la possibilité de découvrir les lamantins à la Pointe Saint Georges et les mangroves colonisées par les oiseaux sur le long du fleuve.

Photo 5 : *Bateau Diambogne vu à la Pointe Sainte Georges (Bocoum, Janvier 2021).*

Le fleuve Casamance présente une profondeur faible comprise entre 10 et 20 m d'amont en aval, ceci s'explique d'après Cormier-Salem (1992) par un encombrement lié à la présence de nombreux bancs de sable. Cette situation limitait sa navigabilité surtout pour des navires de grande taille ; ce qui a nécessité son dragage. Ces actions peuvent perturber le transit naturel des sédiments. En plus de l'érosion par batillage qui se manifeste par l'arrachement des berges, l'enlèvement du sable du fond du fleuve peut entraîner des conséquences néfastes sur ce dernier. Les changements de vitesse des courants pourraient être générés par les activités de dragage. Il pourrait ainsi y avoir un risque d'augmentation à court terme des concentrations de sédiments en suspension pendant les activités et l'évacuation des déblais de dragage (Thior, 2020).

En outre, le sillage des grands bateaux (touristiques ou transporteurs de marchandises) et les pirogues sur les berges participent à la modification des rivages de l'estuaire par le déferlement des vagues. Certes moins dévastatrice, cette forme d'érosion est rencontrée dans les chenaux des petits cours d'eau qui sillonnent les villages insulaires de la Casamance (Sarr, 2012). Ainsi, les berges y reculent par le déplacement des voiliers, des bateaux et des pirogues. Ce type d'érosion est souvent négligeable, mais sur la rive de Carabane, le phénomène préoccupe les populations, surtout avec les bateaux plus grands qui, au jusant comme au flot, provoquent des sapements qui déséquilibrent la ligne de rivage. En réalité, le déferlement des vagues sur ce substrat meuble, combiné aux courants des chenaux, qui n'est jamais stagnant, pourrait accélérer le rythme de l'érosion (Thior, 2014). Ce potentiel hydrographique est également valorisé pour des besoins touristiques.

III.3.2. Mise en tourisme de la ressource hydrographique de la région

À la sortie de la seconde guerre mondiale, le développement du tourisme balnéaire de masse a fait des littoraux des espaces de convergence des touristes. Cette convoitise est liée à un croisement de la contemplation et de la consommation. Dans ce sens, les activités ludiques pratiquées à la proximité de la mer et de la plage à l'image de la baignade, du *farniente* ou encore de la pratique des sports et loisirs nautiques s'accentuent de plus en plus (Dehoorne et Tafani, 2011). Ces différentes activités

pratiquées sur le littoral ont dynamisé le secteur du tourisme. Dans cette dynamique, en revenant sur l'histoire des pratiques de cette frange maritime et terrestre, Duhamel et Knafou (2005) vont plus loin en affirmant que « *l'invention du littoral est en partie liée à l'invention du tourisme* ».

Les littoraux et les îles sont convoités pour le tourisme, tant pour leurs dimensions tangibles qu'intangibles. Ces zones sont très convoitées par des touristes selon Cazes (1989). Ainsi d'après Dehoorne et Tafani (2011), 50 % des flux internationaux sont dirigés vers les côtes et les îles. Dans ce sens, les îles sont des territoires privilégiés par les touristes en quête d'authenticité, de différence et de communion entre les lieux et les individus. Selon Gay (2008), la mise en place du tourisme des espaces insulaires permet de créer une interface qui met « *en relation le touriste avec des lieux ou des individus qui lui sont autres* ». Les communes de Diembéring et de Kafountine qui s'ouvrent sur l'océan Atlantique bénéficient de plages avec du sable fin (**Cf. planche de photos 18**).

Planche de photos 18 *: Plages de Cap Skirring (**A**) (Bocoum, mars 2022) et de Kafountine (**B**) (Bocoum, février 2020).*

La région bénéficie d'une plage naturelle et quasi déserte, un patrimoine bordé par une végétation. Elle est composée d'une forêt de palmiers entourée de points d'eau naturels, et de réserves d'oiseaux. De ce fait, ces ressources offrent la possibilité de développer différents types de tourisme : le balnéaire, l'écotourisme, le tourisme culturel et le tourisme de découverte. La connexion des différents marigots a permis la formation de plusieurs îles qui offrent une opportunité de développement du tourisme de découverte (ornithologique). C'est également une véritable zone de baignade et de pique-nique sur des plages désertes et ensoleillées au bord des *bolongs*. Ces lieux offrent un panorama spectaculaire pour les passionnés de découverte et de pêche à la traîne, des balades et des excursions à bord de pirogues à pagaies ou de pirogues motorisées (Diatta, 2018). La mise en tourisme de ces espaces commence à émerger mais n'est pas encore suffisamment valorisée. Nous pouvons retenir que les patrimoines culturels représentent aujourd'hui des potentiels de développement économique des territoires grâce aux activités liées au tourisme. La relation entre tourisme et patrimoine culturel est essentiellement liée à la dimension économique. De ce fait, la

valorisation touristique des biens culturels favorise la création d'emplois et permet à la population locale d'être acteur et de bénéficier des retombées économiques de ce secteur. Cette mise en valeur constitue un enjeu majeur de diversification et d'augmentation de la demande et de l'offre touristique. Elle permet également aux collectivités territoriales de bénéficier des revenus à travers les taxes touristiques et les projets de développement local (Gaye, 2018).

La diversité des patrimoines culturels et cultuels, tangibles et intangibles de la région, nous pousse à nous interroger sur les processus de patrimonialisation, notamment entre acteurs endogènes et exogènes, et leurs visées souvent conflictuelles (protection, usage durable, valorisation touristique, etc.). Cette démarche permet de reconnaître la diversité des patrimoines culturels et de promouvoir les valeurs socioculturelles des communautés. De même, bénéficier du label patrimoine mondial de l'humanité de l'Unesco permettra d'être plus attractif et plus compétitif sur le marché du tourisme international. Au regard de l'inscription du delta du Saloum ou encore du pays Bassari du Sénégal oriental au titre de leurs paysages culturels comme patrimoine mondial de l'humanité de l'Unesco, on peut être amené à se poser la question à savoir pourquoi ces deux régions et non la Basse Casamance ? En d'autres termes, ces deux régions peuvent servir de références et inspirer la Basse Casamance en matière de revendications patrimoniales, mais aussi territoriales et identitaires. Il s'agira dans ce cadre de chercher à comprendre quels ont été les processus de patrimonialisation du delta du Saloum ? Quelles sont les répercussions de cette inscription au « label du Patrimoine Mondial » ? Ces problématiques doivent permettre à la région d'identifier son patrimoine culturel dans le but de l'inscrire sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco.

Conclusion du Chapitre 1

Le **chapitre 1** nous a amené à faire la présentation de la Basse Casamance et ses richesses naturelles et culturelles. Cette région se distingue par sa diversité et sa richesse naturelle. Celle-ci repose sur sa douceur climatique combinée à ses plages ensoleillées qui font de la région l'une des destinations phares du tourisme balnéaire du pays. Elle concentre une densité importante de réseau hydrographique et avec la ramification de *bolongs* bordés de mangrove qui permettent d'effectuer des balades, des excursions et la pêche à la traîne. De même, elle offre de remarquables forêts avec diverses espèces sauvages.

Sur le volet culturel, la région concentre une population avec des pratiques, des coutumes et des traditions différentes. Elle présente un véritable melting-pot avec une quasi-présence de toutes les ethnies du pays mais aussi de certaines de la région ouest africaine, dans leur richesse et leur diversité, avec autant de dialectes, de cultures, de traditions et de croyances religieuses. Les différentes religions participent à la floraison du tourisme culturel comme c'est le cas dans le Kassa avec le fétichisme qui draine différentes activités culturelles dans les villages. Elle est également réputée pour la beauté de ses paysages, l'originalité de son architecture et la richesse de son folklore.

La zone offre la richesse de la mosaïque perpétuellement renouvelée de ses paysages (savane, cocoteraies, forêts) et de ses populations très accueillantes. Les ressources agricoles, halieutiques et forestières (bois, fruits, plantes médicinales…) servent dans la diversité de sa gastronomie et certaines sont valorisées à travers des festivités comme les fêtes du vin à Oussouye, des huîtres à Essaoute, du riz à Mlomp et Diembéring.

La Basse Casamance est perçue comme étant une région riche, mais en réalités les différents éléments qui font en partie son charme et sa particularité sont sous-exploités et méconnus du point de vue touristique. Ce travail préalable nous a permis de mieux cerner les potentialités à différentes échelles et nous plonge dans le chapitre 2, qui traite la présentation du tourisme et ses acteurs de la région.

CHAPITRE 2 : TOURISME ET ACTEURS EN BASSE CASAMANCE

Le tourisme sénégalais est à la croisée des chemins. Le Sénégal est à cinq heures de l'Europe, principal marché émetteur à l'échelle mondiale. D'après Dia et *al.* (2012), le pays semble réunir beaucoup d'atouts pour jouir d'un secteur touristique moderne. Grâce à une diversité ethnique et linguistique, le Sénégal renferme une culture riche et variée reposant sur la « *Téranga* » qui symbolise l'hospitalité légendaire, érigée en valeur sociale nationale. Ce concept est également devenu l'un des slogans publicitaires du tourisme : « *le Sénégal, porte ouverte de l'Afrique* » (MTTA, 2007). Les prix sont également des sources de motivation pour cette destination. L'organisation et le professionnalisme des acteurs, associés à une population accueillante contribuent à une bonne réputation d'une destination touristique. Dans ce sens, Hellendorff (2000) affirme que « *l'attractivité du territoire, l'hospitalité des prestataires de services, la convivialité et le sens de l'accueil des habitants constituent autant d'éléments qualitatifs déterminants dans l'activité touristique qui déborde largement du champ strictement économique. Celui-ci produit ses propres exigences : professionnalisme, qualité des prestations, suivi de la clientèle… ; cette capacité d'un territoire à attirer des visiteurs répond à un ensemble très subjectif de désirs, besoins, motivations, qui ne peut se réduire à un processus de consommation mais celui-ci se surimpose par la marchandisation de l'activité touristique à l'échelle de la planète et par le professionnalisme des intermédiaires : agences de voyage, tour-opérateurs, transports, mais aussi promoteurs, agences de communication, presse… Dans cette médiation, le marketing joue un rôle structurant fondamental* ».

La destination Sénégal se vend davantage aussi bien grâce à la promotion de son environnement littoral que par le biais d'attributs « typiques » (Quashie, 2009). Le développement du tourisme sur le littoral a obéi à une logique de promotion de nouvelles destinations balnéaires « tropicales » pour répondre aux enjeux du tourisme de masse des années 1970. C'est ainsi que d'importants projets touristiques menés par l'État sont orientés vers le littoral, notamment la Petite-Côte et la Basse Casamance. Le secteur littoral est valorisé et est dorénavant considéré comme un levier de richesse capable de répondre à une mise en tourisme du pays. Dans cette optique, le pays est divisé en zones de développement touristique qui accordent la priorité à quatre pôles littoraux, à savoir Dakar, Saint-Louis, Thiès et la Basse-Casamance (Diombéra, 2012). Pour notre étude qui est portée sur la Basse Casamance, nous allons voir les origines des touristes, les acteurs du tourisme et leurs interactions, les infrastructures (hébergement et de communication), les agences de voyages et des loisirs avant de finir sur l'analyse des effets pervers du tourisme sur les destinations.

I. Origine et répartition saisonnière des touristes en Basse Casamance

Les touristes qui visitent la Basse Casamance viennent essentiellement d'Europe. Á titre illustratif, nous avons pris trois structures d'accueil dans la région en décembre 2017 pour voir la provenance

des touristes. De ce fait, pour l'hôtel La Marsu, 63 % des touristes venus d'Europe, 36 % du continent Africain et 1 % du reste du monde. Pour le campement villageois d'Elinkine, 94 % sont venus du continent Européen (France, Belgique, Espagne) et 6 % du continent africain. Pour le Club Méditerranéen, 1022 sur 1041, soit 98,17 % de touristes viennent du continent Européen. Parmi les touristes européens, la part de la France est plus importante. Par exemple, elle représente presque 60 % du taux de touristes enregistré au niveau de la commune de Diembéring (Aéroport de Cap-Skirring, 2018). En dehors du marché français, les marchés belge, espagnol et suisse viennent au second rang. Les Allemands, Italiens et Britanniques fréquentent rarement cette commune. Les rares touristes enregistrés sont des excursionnistes provenant généralement de la Gambie.

Tableau 2 : *Nationalités des touristes enregistrées entre 2017-2018 (Aéroport du Cap-Skirring, 2018).*

Nationalités	Arrivées touristiques
France	12.904
Belgique	1.802
Suisse	161
Royaume-Uni	42
Allemagne	86
Italie	53
Reste de l'Europe	157
Sénégal	34
Reste de l'Afrique	32
Reste du Monde	40

En termes d'arrivées touristiques pour la saison 2017-2018 (**tableau 2**), l'Europe se démarque totalement en première position avec **15 205 touristes** voyageant par voie aérienne au moment où le continent africain éprouve d'énormes difficultés à approvisionner une masse importante de touristes (**66 touristes**) à la destination touristique « commune de Diembéring » (Aéroport de Cap-Skirring, 2018). L'Aéroport de Cap-Skirring enregistre annuellement divers mouvements commerciaux et des aviations générales (militaires par exemple) (**tableau 3**).

Tableau 3 : *Statistique sur les aviations du 01/01/2016 au 30/11/2020 (Aéroport de Cap-Skirring, 2021).*

Aéroport	Années	Nombre de mouvements commerciaux		Nombres de mouvements d'Aviation Générale
		Internationaux	**Nationaux**	
Cap Skirring	**2016**	**98**	**526**	**138**
	2017	**86**	**616**	**176**
	2018	**100**	**586**	**86**
	2019	**90**	**148**	**217**
	2020	**48**	**178**	**304**

Le tableau montre que l'aéroport de Cap Skirring enregistre d'importants vols internationaux et nationaux. C'est un atout, car il permet aux visiteurs d'accéder directement à la région. Nous constatons que les mouvements nationaux sont plus importants car souvent les vols internationaux font des escales à Dakar et les passagers prennent des correspondances pour Cap Skirring.

I.1. Évolution des arrivées et des nuitées touristiques dans la région

Les deux dernières décennies étaient marquées par une situation régressive du tourisme dans la région de Ziguinchor, cette régression a entraîné progressivement la fermeture de plusieurs hôtels et campements. Cette situation déplorable a engendré la frustration de la population locale et des marches de protestation pacifique ont été menées en mai 2018 pour dénoncer la mauvaise gestion de M. Mamadou R. Sy PDG de la filière hôtelière « Sénégal hôtels », accusé d'être le responsable de cette situation (Diatta, 2018). Pour remédier à cette situation, le gouvernement proclama en octobre 2018 la réouverture des réceptifs fermés.

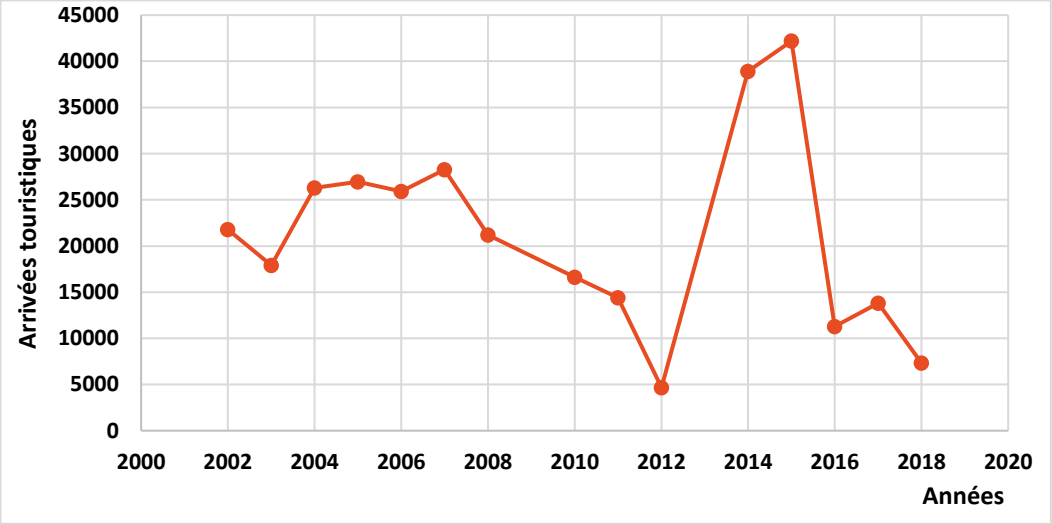

Figure 12 : *Arrivées touristiques en Basse Casamance de 2002 à 2018* [42].

La **figure 12** permet de voir que les arrivées touristiques dans la région de 2002 à 2018 ont connu plusieurs séquences d'évolution (en dent de scie). De 2002 à 2003, la région a enregistré une baisse des arrivées touristiques. Par la suite, la tendance s'est inversée et on note une légère augmentation des arrivées touristiques de 2003 à 2007 qui sont passées de 26291 touristes à 28270 avec une baisse notée en 2006 qui a enregistré 25899 touristes. En revanche, de 2006 à 2012, la région a enregistré une baisse progressive des arrivées touristiques. De 2002 jusqu'en 2012, elle a connu des répétitions de conflits armés qui ont plongé la zone dans une situation d'insécurité. L'année 2012 a enregistré le plus faible total d'arrivées touristiques qui se chiffre à 4672 touristes. Cette situation s'explique par

[42] Source de données : SRTZ, (2019).

l'instabilité politique avec les périodes préélectorales et électorales très mouvementées que le pays avait connues. Après 2012, avec le retour à la stabilité, les arrivées touristiques ont continuellement augmenté jusqu'à atteindre en 2015 un total de 42187 touristes (le pic). De 2017 à 2018, nous constatons une baisse drastique des arrivées touristiques qui passe de 42187 en 2015 à 13798 en 2018. Cette période était marquée par plusieurs affrontements entre hommes armés ou des litiges autour de coupes de bois illégales. C'est l'exemple de l'attaque qui s'est produite samedi 6 janvier 2018 sur la commune de Boutoupa-Camaracounda. Selon le gouvernement, cet incident a *« occasionné la mort de treize jeunes hommes, dont dix par balle, deux par arme blanche et un brûlé ».* Cet affrontement a causé plusieurs autres blessés, dont les plus touchés ont été transférés à Dakar. Deux jours de deuil ont été décrétés au Sénégal. À la suite de ces incidences, plusieurs groupes avaient annulé leur réservation après les annonces du gouvernement français conseillant ses ressortissants d'éviter le sud du Sénégal et la frontière avec la Guinée-Bissau. Selon M. Diouf, directeur de l'office du tourisme en Casamance « *c'est évidemment un sujet de préoccupation parce que la région reçoit la majorité de ses touristes de la France. Donc si jamais une note interdit ou appelle à la prudence, ça pose un problème. Je pense qu'il faut prendre les choses dans un contexte mondial d'insécurité* ».[43] Malgré les accords de cesser le feu, des affrontements des hommes armés ont par endroit été notés, ce qui joue également sur la baisse des arrivées de touristes dans la région. D'autres facteurs constituent également des causes de cette baisse. Nous avons fait une analyse des arrivées touristiques par mois dans la région afin de voir les mois où il y a plus d'arrivées de touristes et inversement. Dans ce cadre, nous avons travaillé sur l'année 2017 qui a enregistré 13798 touristes.

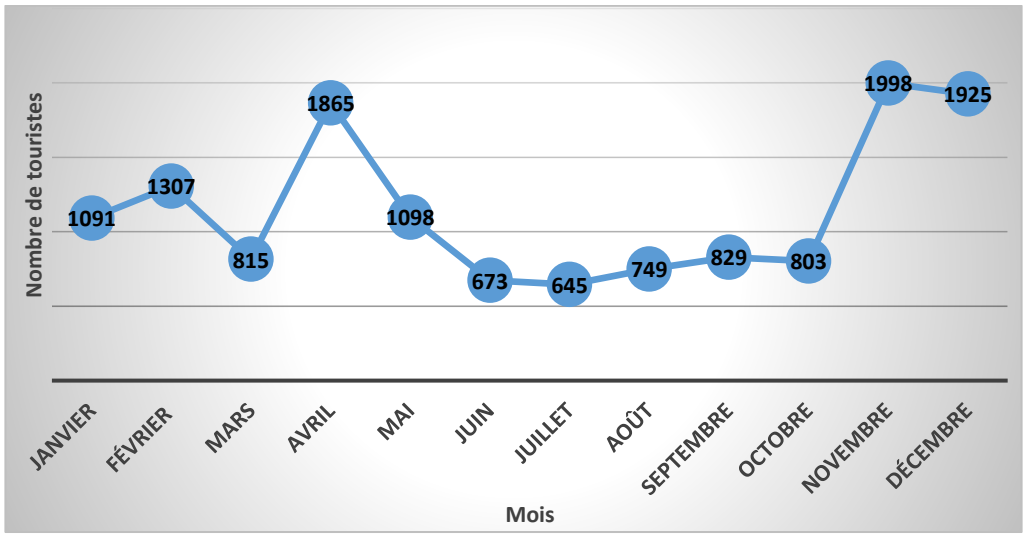

Figure 13 : *Arrivées touristiques par mois en Basse Casamance en 2017 (SRTZ, 2020).*

L'observation de la **figure 13** permet de constater deux phases : du mois de novembre au mois de mai (plus d'arrivées touristiques) et du mois de juin au mois d'octobre (saison morte). En effet, la

[43] https://www.rfi.fr/fr/afrique/20180117-senegal-casamance-tourisme consulté ke 04/04/2024 à 03h42

première phase est marquée en partie par l'hiver en Europe ; ce qui fait qu'on a des pics au mois de novembre et de décembre sans oublier également les vacances de noël. Á partir du mois de janvier, on remarque une régression des arrivées touristiques. Cela peut s'expliquer par la fin des vacances de noël correspondant au 03 janvier de cette année en France. Le mois de février enregistre une légère augmentation qui peut s'expliquer par les vacances d'hiver qui allaient du 4 février au 6 mars en 2017 en France. Le mois de mars enregistre une baisse drastique due à l'absence de vacances mais également, c'est la période où les billets d'avion sont chers et où certains français profitent pour aller faire du Ski. La tendance s'inverse au mois d'avril pour atteindre 1865 arrivées touristiques globalement en rapport avec les fêtes de pâques et les touristes profitent par aller chercher du soleil. En revanche, entre le mois de juin et le mois d'octobre c'est la saison des pluies en Basse Casamance donc il y a moins de touristes. Cette baisse s'explique par des problèmes liés au déplacement mais aussi par l'importance de la pluviométrie et la prolifération des moustiques. Sur ces cinq mois, il n'y en a pas un qui enregistre plus de 830 touristes ; ce qui est extrêmement faible. Le pic de cette phase se situe au mois de septembre avec 829 touristes. Nous constatons que le choix du gouvernement français a un impact sur le tourisme du Sénégal en général, particulièrement dans la zone de la Basse Casamance. De manière très fine, nous avons fait une analyse des arrivées sur la station de Cap Skirring.

I.1.1. Analyse des arrivées touristiques à l'aéroport de Cap Skirring

L'aéroport de Cap Skirring accueille beaucoup de touristes surtout en haute saison, mais il faut noter que la plupart des arrivées en Basse Casamance ne passent pas par cet aéroport. Nous en avons certains qui viennent par bateau, par les transports terrestres (surtout avec le nouveau pont de la Sénégambie) mais aussi par l'aéroport de Ziguinchor. Ce dernier étant en travaux, nous avons fait une analyse des arrivées touristiques au niveau de l'aéroport de Cap Skirring de 2016 à 2020.

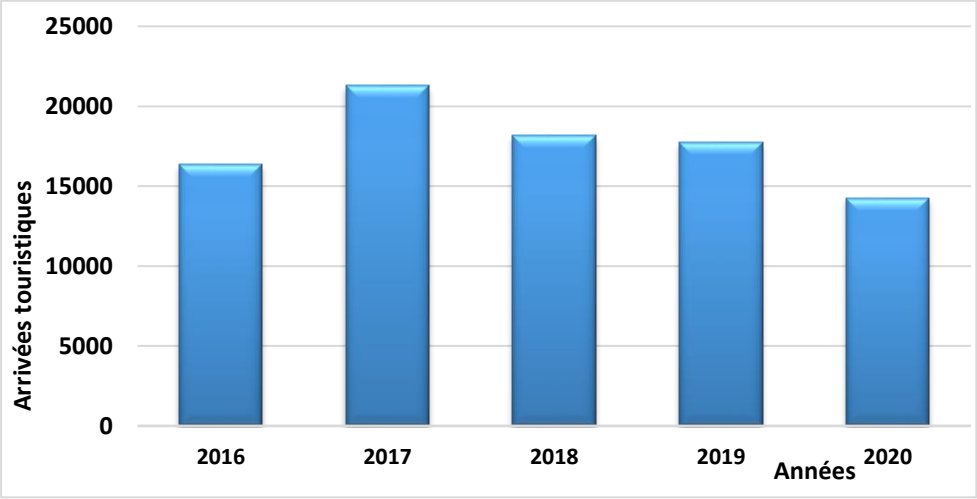

Figure 14 : *Arrivées touristiques enregistrées 2016-2020 (Source de données : Aéroport Cap-Skirring).*

L'observation de la **figure 14** permet de constater que les années 2017, 2018 et 2019 ont enregistré les plus importants totaux d'arrivées touristiques qui représentent respectivement 21284, 18151 et 17741. En revanche, les années 2016 et 2020 ont enregistré les plus faibles taux d'arrivées touristiques, respectivement 16373 et 14260. La région concentre un fort potentiel économique surtout avec l'apaisement de la crise casamançaise. Elle dispose de ressources touristiques intéressantes, mais très mal exploitées en raison de la faiblesse notée en termes d'investissements. Le tourisme n'a pas connu la même dynamique au cours des dernières années. Malgré cela, les aéroports enregistrent des arrivées qui permettent d'offrir des nuitées en hôtel.

I.1.2. Nuitées des touristes dans la région

Il s'agit ici des arrivées et des nuitées des touristes dans les établissements d'hébergement touristiques de l'échantillon défini. La durée de séjour dans les réceptifs de la région a évolué en dents de scie entre 2002 et 2012. Elle a stagné en moyenne autour de 5 jours (**tableau 4**). Entre 2011 et 2012, le nombre de nuitées au sein des infrastructures hôtelières a fléchi de 67,67 % ; cette tendance est la même pour les arrivées avec une baisse de 67,56 % (ANSD/SRSD, 2012).

Tableau 4 : *Évolution des arrivées et des nuitées dans les réceptifs de la région 2002-2012 (ANSD/SRSD, 2012).*

Années	Arrivées	Nuitées	Durée de séjour
2002	21801	134273	6,2
2003	17903	98080	5,5
2004	26291	110948	4,2
2005	26941	125156	4,6
2006	25899	121028	4,7
2007	28270	132012	4,7
2008	21208	99583	4,7
2010	16617	76589	4,6
2011	14401	79410	5,5
2012	4 672	25 670	5,5
Variation 12/11	**-67,56**	**-67,67**	**-0,36**

Les deux aéroports ont facilité et motivé la venue des touristes dans la région surtout ceux qui viennent pour de courtes durées. Qu'en est-il des durées de séjour dans la région ?

I.1.3. Durée de séjour des touristes dans la région de Ziguinchor

L'analyse de l'intensité du flux touristique au sein de la région permet d'identifier deux périodes : la haute saison et la basse saison. Cette situation se confirme dans la répartition mensuelle des arrivées et des nuitées dans les réceptifs touristiques. En effet, de janvier à mars, puis de novembre à décembre, on enregistre des durées de séjour de plus de 4 jours en moyenne, alors que pour les

autres mois, la durée de séjour la plus élevée ne dépasse pas 2,3 jours. Cette situation qui ne couvre que quelques mois de l'année, ne favorise pas l'épanouissement du tourisme dans la région. En effet, si cette situation est moins favorable aux hôteliers, elle l'est aussi pour les employés des différentes structures hôtelières qui ne travaillent que six mois dans l'année (SRT, 2019). La Durée Moyenne de Séjour (DMS) est de 3,25 jours dans les réceptifs touristiques en 2015 (**tableau 5)**.

Tableau 5 : *Durée moyenne de séjour des touristes dans la région de Ziguinchor.*

Années	**Durée Moyenne de Séjour**
2014	3,68
2015	3,25
Tendance 2014 / 2015	0,12 %

La durée de séjour a connu une baisse de 0,12 % dans l'ensemble de la destination au cours des saisons 2014 et 2015. Les touristes suisses et français avec une durée moyenne de séjour de 3 jours, sont ceux qui restent le plus longtemps au Sénégal. Il s'agit ici de la durée de séjour hôtelier (MTTA, 2016).

I.2. Incidence des facteurs climatiques sur les arrivées touristiques en Basse Casamance

La température et les précipitations sont des facteurs déterminants pour analyser les fréquentations touristiques dans une région. Selon Babou (2020), les entreprises qui investissent dans le tourisme attestent que c'est durant la saison sèche qu'elles enregistrent le chiffre d'affaires le plus important, période d'une relative fraîcheur. Dans ce contexte, il affirme que la température est le facteur le plus influent dans le choix d'une destination pour les visiteurs. Elle est plus faible entre juin et septembre car les précipitations consomment des calories dans l'atmosphère. Au cours de la saison pluvieuse, leurs chiffres d'affaires baissent. La baisse ou l'augmentation de ces derniers est induite par la fréquentation touristique de la zone.

Dans ce cadre, nous allons voir d'abord l'impact de la température et ensuite étudier celui de la pluviométrie sur la fréquentation touristique de la Basse Casamance. Nous allons commencer par analyser les motivations en lien avec l'héliotropisme. Ce choix se justifie par la dépendance de la destination au marché extérieur en l'occurrence l'européen (**tableau 2**).

I.2.1. Incidence de la température sur l'activité touristique de la région

Certes, étant moins influente sur la planification des activités touristiques (excursions, balades, etc.), la température joue sur le confort des touristes. Pendant les périodes de chaleur, les circuits sont plutôt orientés vers les plages ou les forêts où les conditions sont plus favorables. Étant variable d'un mois à un autre, en Basse Casamance, les plus fortes températures sont enregistrées pendant les mois de mars, avril et mai. Cependant, les températures sont relativement douces. Les températures

mensuelles sont déterminantes dans l'attraction touristique de la région. Le choix des températures moyennes mensuelles pour les différents mois permet de voir leur importance dans la saisonnalité du tourisme de la région.

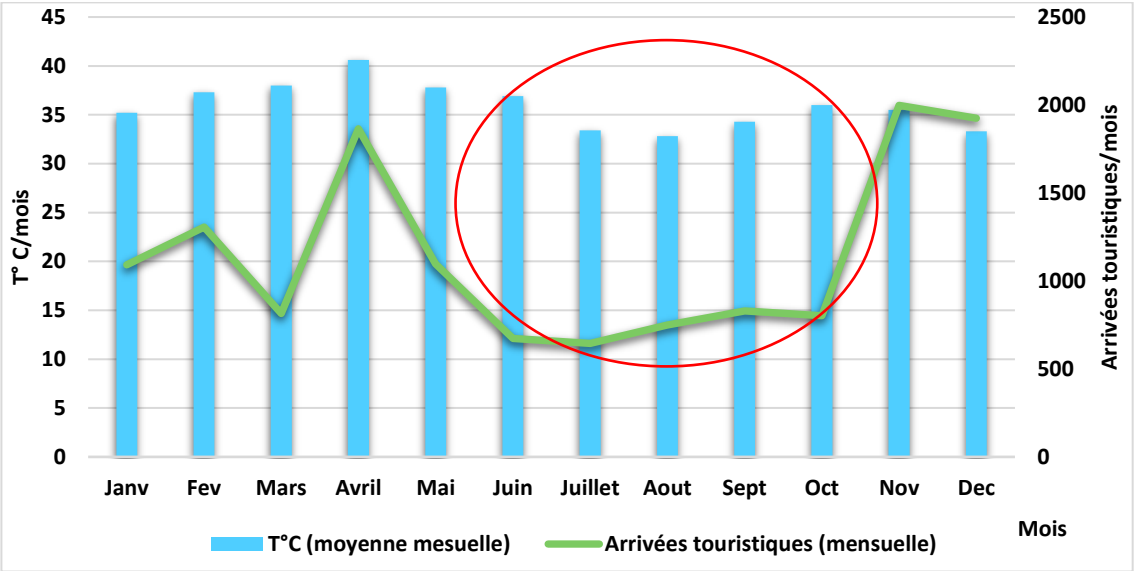

Figure 15 : *Fluctuation des arrivées touristiques par rapport à la température mensuelle en Basse Casamance en 2017*[44].

Sur cette **figure 15**, sont représentées les données mensuelles d'arrivées touristiques recueillies au service régional du tourisme et les données mensuelles de température recueillies à l'ANACIM de Ziguinchor. Nous avons travaillé sur les données de 2017 qui sont plus complètes par rapport aux autres données que nous avons recueillies. Le climat est un facteur majeur de motivation et de satisfaction pour le touriste. L'ensoleillement de la région est un facteur d'attraction touristique *« sun tourism »,* surtout en haute saison qui coïncide avec l'hiver froid en zone tempérée de l'hémisphère nord.

L'observation de la figure laisse entrevoir deux tendances : d'une part une augmentation des arrivées touristiques corrélées à l'hiver et d'autre part, une baisse des arrivées sur la période de l'été. Autrement dit, pendant les mois de : novembre, décembre, janvier, février, mars (exception) et avril, la région a enregistré les plus forts taux d'arrivées touristiques, soit 69,3 % (donc deux fois plus que les six autres années), avec un pic de l'ordre de 1998 touristes accueillis au mois de novembre. Cette période coïncide en grande partie avec l'hiver en zone tempérée ; ce qui fait que la douceur du climat de la région à cette période attire beaucoup de touristes.

La deuxième phase, marquée par une baisse d'arrivées touristiques, concerne les mois de mai, juin, juillet, août, septembre et octobre. Elle représente la basse saison touristique de la région qui enregistre les plus faibles taux d'arrivées. Elle coïncide aussi avec la période de chaleur dans la région

[44] Données touristiques recueillies au Service Régional du tourisme et données climatiques à l'ANACIM de Ziguinchor.

et elle est moins pratique pour effectuer des activités touristiques (vélo, excursions, pêche à la traîne, balades, etc.). Cette situation constitue une contrainte dans la mesure où la plupart des entreprises ferment en été plutôt qu'en hiver (et les vacances sont prioritairement pendant l'été). Dans ce sens, Babou (2020) affirme que la température influence le confort de la visite guidée pendant la période de chaleur. La moyenne maximale annuelle de la température de la Basse Casamance est de 35,9°C pour l'année 2017. Les températures sont toujours suffisamment élevées pour l'héliotropisme mais elles ne constituent pas en tant que tel un frein au tourisme balnéaire, contrairement aux pluies.

I.2.2. Impact de la saison des pluies sur l'activité touristique de la région

Le secteur du tourisme souffre de l'importance de la pluviométrie du fait qu'en partie les infrastructures de communication sont de plus en plus défectueuses ; ce qui entraîne un enclavement de certains sites très importants pendant l'hivernage. De même, pendant cette période, on note la prolifération de beaucoup de moustiques qui est engendrée par la stagnation des eaux de pluie. Ces dernières sont à l'origine du développement du paludisme. Selon l'OMS, le continent africain est le plus touché par la transmission de la maladie palustre. En 2016, 90 % des cas touchés par cette maladie provenaient de cette région du monde. C'est également le berceau du *Plasmodium falciparum*, le type le plus dangereux de la maladie. L'Afrique subsaharienne est la région présentant les risques les plus élevés sur le continent. Une quinzaine de pays d'Afrique subsaharienne représentent, à eux seuls, 80 % de la charge de morbidité due au paludisme. À cela s'ajoutent les faiblesses du système de soins qui constituent aussi un handicap. Ces facteurs cumulés font que la région enregistre moins de touristes pendant cette période (**figure 16**).

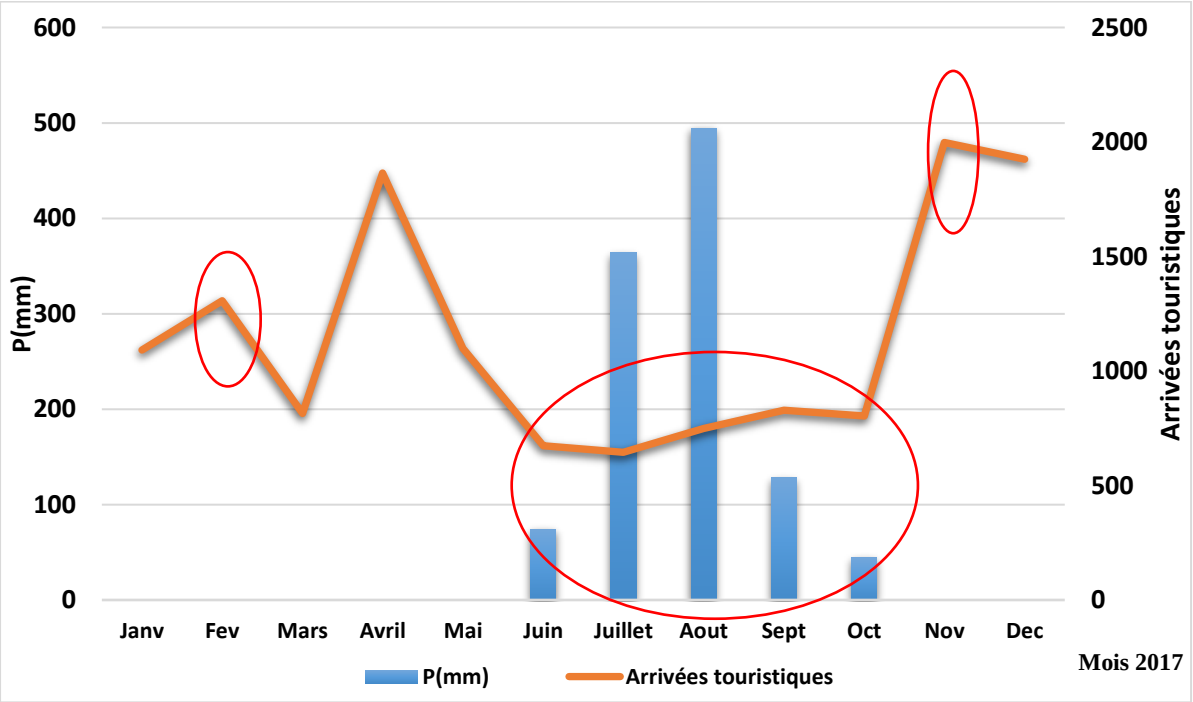

Figure 16 : Corrélation entre pluviométrie et activités touristiques Basse Casamance en 2017.

L'observation de la **figure 16** nous permet de constater clairement un déséquilibre en termes de fréquentation touristique entre la saison sèche et celle des pluies. En effet, on constate une baisse drastique des arrivées touristiques pendant la saison des pluies (de juin à octobre) avec un total de 3699 sur 12983 touristes enregistrés durant ces cinq mois pour l'année 2017, soit 9284 touristes en saison sèche (sept mois). Cette baisse notée pendant cette période met à genou le secteur touristique et l'économie régionale. En revanche, le tourisme est plus dynamique entre la fin d'année (novembre-décembre) et le début d'année (janvier, février et se prolonge jusqu'avant la saison des pluies). La croissance pendant cette période surtout en fin d'année s'explique en grande partie par l'absence de pluies mais aussi par la diversité des festivités organisées dans différentes localités de la région (à Ziguinchor, Diouloulou, Cabrousse, Kafountine, Abéné, etc.). Ces événements culturels sont organisés vers les vacances de fin d'année ; ce qui fait que la région de Ziguinchor est très animée pendant cette période et accueille de nombreux visiteurs. Pour preuve, les mois de novembre et décembre ont enregistré 3923 arrivées touristiques, soit 30 % du total d'arrivées touristiques de l'année 2017. Ces deux mois ont enregistré plus de touristes que les cinq mois de la saison des pluies. La température et la pluviométrie sont des facteurs très décisifs pour la caractérisation de la fréquentation touristique d'une région. Elles peuvent être un atout ou une contrainte pour la praticabilité de certaines activités touristiques. En Basse Casamance, la température (avec l'ensoleillement constant) alliée à la plage (*Sun-Sea*) représente une source d'attraction des touristes. Cependant, l'abondance de la pluviométrie a des incidences sur le tourisme, d'une part, la dégradation très prononcée des routes qui s'accentue pendant cette période, et d'autre part, l'absence de logistique nécessaire pour couvrir certaines infrastructures à l'image des musées et des objets cultuels. En revanche, les déficits de pluies notés ont de fortes incidences sur la riziculture qui est un secteur incontournable en milieu diola, la recharge des nappes et l'accès à l'eau douce dans les îles. De même, ce phénomène a accentué la dégradation et l'appauvrissement de la faune et de la formation végétale (atouts incontestables pour le tourisme de la région). L'évolution de la pluviométrie entre années déficitaires et années excédentaires a contribué à la dynamique de la mangrove.

Cependant, la saison des pluies, bien qu'elle soit une période difficile pour l'épanouissement du secteur touristique, permet l'accroissement de la végétation pouvant constituer des habitats et des abris pour des espèces animales. En effet, le maintien en bonne qualité de ces deux atouts permet au secteur touristique de la région de s'épanouir en offrant une diversité de gamme et en résistant à la concurrence. En outre, la saison des pluies n'est pas très favorable pour le tourisme balnéaire et les formes de tourisme qui nécessitent beaucoup de déplacements terrestres pour des raisons citées précédemment. En revanche, elle permet de s'orienter vers le tourisme rural intégré en offrant aux touristes la possibilité de découvrir le monde rural en s'intégrant dans la population locale. Ce type

de tourisme, bien qu'il pèse moins, comparé au tourisme culturel, de découverte ou balnéaire, permet aux visiteurs de vivre des expériences uniques à l'image des activités de découverte telles que la riziculture et des pratiques culturales en milieu diola.

Malgré ces contraintes, plusieurs acteurs s'investissent dans ce secteur pour favoriser la promotion de la Basse Casamance. Ils facilitent l'accessibilité à la région et aux sites mais aussi occupent les touristes pendant leur séjour en leur proposant différentes activités de loisirs et de découvertes.

II. Acteurs du tourisme de la Basse Casamance

Activité par nature ouverte aux échanges internationaux, le tourisme a toujours intéressé les acteurs concernés par les déplacements des personnes et des biens, par les obstacles qui s'y opposent comme et par les avantages qu'ils peuvent procurer (Michaud, 1995). Il s'agit des acteurs étatiques et non étatiques qui mettent des moyens en place pour faire d'une zone une destination touristique. De ce fait, il est important de faire une présentation des acteurs, avec leurs différentes interactions.

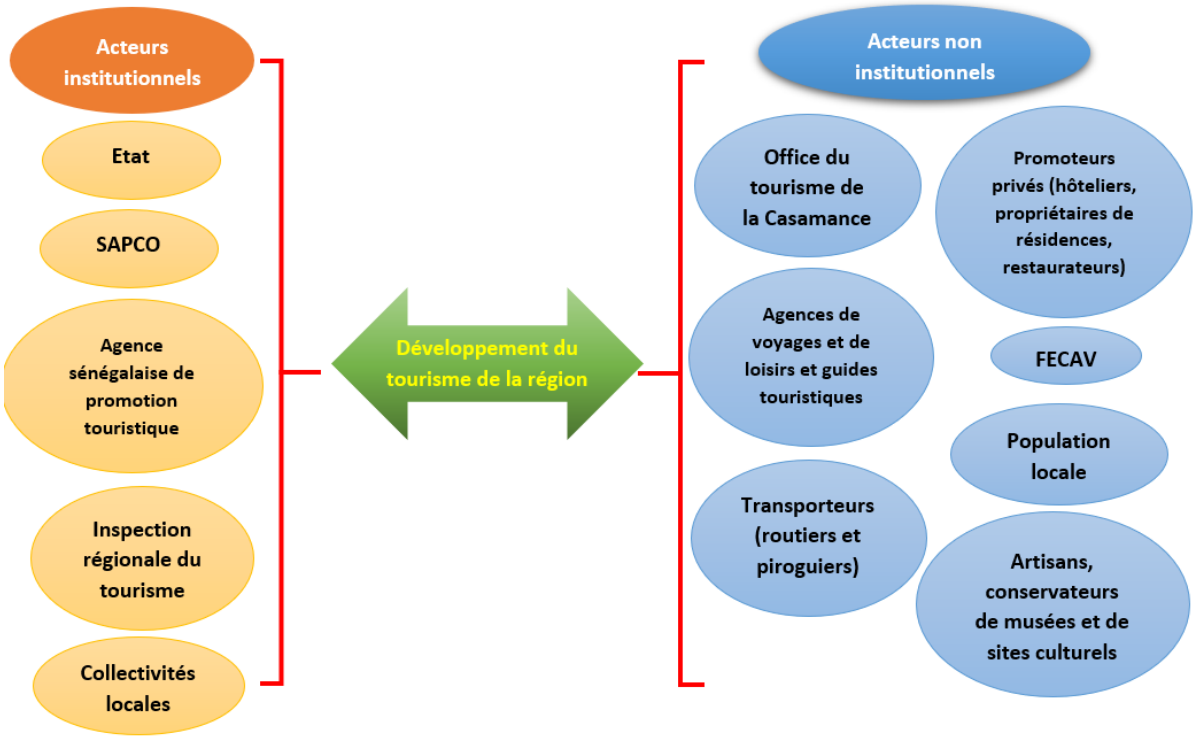

Figure 17 : *Les acteurs du tourisme de la Basse Casamance.*

La **figure 17** met en avant les acteurs qui sont directement impliqués dans le développement touristique de la Basse Casamance. Nous allons voir de manière détaillée leur rôle et analyser les jeux d'acteurs qui existent sur ce secteur.

II.1. Acteurs institutionnels

Ce sont des acteurs étatiques. Ils sont à la fois décisionnels et consultatifs. Ils sont les commanditaires indispensables de l'aménagement touristique dans la zone.

II.1.1. État du Sénégal

Le Plan Sénégal Emergent (PSE), porté par les autorités sénégalaises, au plus haut niveau, est « le référentiel de la politique économique et sociale sur le moyen et long termes ». Sa vision est celle d'un « *Sénégal émergent à l'horizon 2035 avec une société solidaire dans un État de droit ».* Concrètement, la voie vers l'émergence se matérialise par la mise en place d'un nouveau modèle de développement qui met l'accent sur la création de richesses et d'emplois, le renforcement de la gouvernance et la promotion des secteurs stratégiques dont le tourisme. En effet, ce secteur est appelé à jouer un rôle important dans l'atteinte de ces objectifs, compte tenu de sa capacité à structurer l'économie, à générer des devises, des revenus et des emplois**.** Dans ce plan, le Sénégal ambitionne de promouvoir un tourisme éthique, compétitif et contribuant durablement à son émergence économique. Dans cette dynamique, il vise à atteindre un objectif de 3 millions de touristes internationaux en 2035. Cet objectif global est accompagné d'objectifs intermédiaires qui visent à atteindre 1,5 millions de touristes en 2022. Il s'agira, à terme :

- De placer le Sénégal dans le top 5 des pays touristiques en Afrique ;
- D'utiliser le tourisme comme vecteur de développement social et territorial, via la promotion et la création de micro-entreprises touristiques ;
- De devenir le premier hub aérien de la région avec un trafic passant de deux millions de passagers par an à cinq millions.[45]

Le Sénégal est appelé à réadapter son offre de produits touristiques dans la mise en œuvre de ces différents axes. Pour ce faire, il s'agit en particulier :

- de poursuivre une politique accélérée d'aménagement de sites et de zones touristiques intégrées (ZTI) permettant d'accompagner une diversification de produits touristiques dépassant l'offre historique centrée sur le balnéaire ;

- d'augmenter les capacités d'hébergement avec la création de réceptifs touristiques, répondant aux normes et standards internationaux ;

- d'assurer une gestion durable des ressources et de mettre en place des mesures et des moyens adaptés à un traitement de la salubrité et de l'assainissement dans les sites touristiques. Dans le cadre de la relance de l'activité touristique, la région naturelle de la Casamance fait l'objet d'une attention particulière de l'État dans l'accompagnement des grands investissements. Ces différentes mesures et la volonté politique de l'État vont contribuer fortement à l'attractivité de la

[45] https://tourisme.gouv.sn/sejour-au-senegal/ consulté le 03/05/2024 à 2h 23

Basse Casamance. Dans ce cadre, la SAPCO est déployée dans cette région pour atteindre ces objectifs.

II.1.2. SAPCO-Sénégal S.A

La SAPCO-Sénégal S.A s'inscrit dans la logique de mettre en œuvre cet appel du gouvernement. L'élargissement de la couverture géographique de la SAPCO Sénégal est matérialisé par la signature d'une convention qui lui permet désormais d'opérer en Casamance en ouvrant une antenne régionale à Ziguinchor et une Direction de la requalification dans la station de Cap Skirring, avec le décret du 27 Août 2004 (N° 2004-1135) portant élargissement de ses compétences au niveau national. Ce décret a permis à la SAPCO-Sénégal d'orienter sa politique vers l'ouverture de délégations régionales dans les six pôles touristiques du pays.

Le premier pôle test implanté est le pôle Sud qui couvre les 03 régions (Ziguinchor, Kolda et Sédhiou). Ce projet de relance requiert une approche inclusive et participative qui nécessite par conséquent une étroite collaboration entre le Ministère du Tourisme et la SAPCO-Sénégal S.A ainsi que les acteurs territoriaux comme les collectivités locales, les chefs coutumiers et religieux, les services techniques décentralisés et les acteurs du tourisme de la zone. Á cet effet, un comité régional de développement (CRD) a été tenu le vendredi 16 novembre 2018 avec les autorités administratives et locales, les acteurs touristiques et les populations, dans le but de partager le projet de la SAPCO-Sénégal pour la relance du tourisme en Casamance. Á l'issue de ce CRD un plan d'action a été élaboré et partagé avec les parties prenantes pour accompagner les mesures prises par le gouvernement pour désenclaver la zone afin de développer l'activité touristique (SAPCO, 2019). Dans cette dynamique, nous avons également l'Agence Sénégalaise de Promotion Touristique (ASPT).

II.1.3. Agence Sénégalaise de Promotion Touristique (ASPT)

L'Agence Sénégalaise de Promotion Touristique fut créée en 2014 pour promouvoir et développer la marque "*destination Sénégal, Pays de la Téranga*". Ainsi elle a pour objectifs :

- D'assurer la promotion du tourisme ;
- De mettre en œuvre la politique de promotion touristique définie par l'État ;
- De renforcer l'attractivité de la destination Sénégal ;
- De stimuler le tourisme interne ;
- De nouer des partenariats techniques et financiers nécessaires pour la promotion du tourisme ;
- D'assurer la mise à disposition permanente d'informations sur la « Destination Sénégal » ;
- De développer les produits touristiques et de participer à l'amélioration de la qualité des prestations et des services auprès des professionnels ;
- De coordonner la participation du Sénégal aux événements internationaux ;

- D'accompagner les hôteliers et les promoteurs touristiques installés au Sénégal dans le développement et la promotion de leurs offres.

Dans sa mission, L'ASPT collabore avec différents acteurs comme les inspections régionales du tourisme, le Syndicat d'Initiatives et de Tourisme, le Commissariat de la Police Touristique, les hôteliers. Elle souhaite également mutualiser ses efforts avec Air Sénégal S.A et le secteur privé, afin de susciter une synergie d'actions autour de la promotion de la destination Sénégal. Elle joue un rôle fondamental dans l'accompagnement des acteurs touristiques et l'animation du secteur.

II.1.4. Inspection régionale du tourisme de Ziguinchor

L'inspection régionale du tourisme veille sur l'application de la réglementation sur les activités touristiques et de la promotion du développement de ce secteur. Elle est dirigée par un (e) inspecteur (trice) qui est sous la tutelle du ministère du tourisme et qui se charge :

- De l'assurance de la liaison entre celui-ci et les professionnels du tourisme ;
- Du rassemblement à l'intention du ministre du tourisme, de toutes les informations utiles sur les questions ou les projets d'intérêt touristique ;
- De la remise au Gouverneur en vue de leur transmission au ministère du tourisme, des propositions de la répartition des subventions de toutes natures accordées aux différentes associations régionales ou locales (Syndicat d'initiative, associations de tourisme, etc.) ;
- De veiller à la qualité du produit et de la prestation par des visites techniques de contrôle ;
- De l'émission d'avis sur les sanctions administratives qui, conformément à la réglementation en vigueur, pourraient être prises à l'encontre d'entreprises touristiques classées ou agréées.

II.1.5. Collectivités territoriales

La Collectivité territoriale qui constitue une personne morale de droit public distincte de l'État, bénéficie à ce titre d'une autonomie juridique et patrimoniale. Selon l'alinéa 3 de l'article 72 de la Constitution, les collectivités s'administrent librement dans les conditions prévues par la loi. La loi du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République a supprimé la clause générale de compétence pour les départements et les régions, ne la conservant qu'au seul bénéfice des communes (art. L 2121-29 CGCT). Elle a pour objet : de valoriser l'offre touristique, de débattre sur les enjeux du tourisme local, de fédérer les acteurs du secteur autour des véritables enjeux et d'encourager les synergies entre les collectivités territoriales et les professionnels du tourisme. Nous avons des acteurs non institutionnels dans le développement du tourisme de la région.

II.2. Acteurs non institutionnels

Les acteurs non institutionnels, à l'image des hôteliers, des guides touristiques, de l'office du tourisme et des agences de voyages, jouent un rôle important sur la vente de la destination de la

Basse Casamance.

II.2.1 Office du tourisme de la Casamance

Il est sous l'égide de l'inspection du tourisme et du conseil régional à l'époque. L'Office de tourisme de la Casamance fut créé en 2009. Il constitue le rassemblement des acteurs intervenant dans le tourisme dont les hôteliers, les gérants de campement, les transporteurs, les guides, les artisans, les restaurateurs, les acteurs de la culture, les agences de voyage etc. Il met à la disposition du public une panoplie d'information et de documentation sur la Casamance. Il détient un site web qui peut guider le touriste en Casamance.

II.2.2. Promoteurs privés (hôteliers, propriétaires de résidences et restaurateurs)

Les hôteliers profitent plus des retombées touristiques. Souvent, ils aménagent leurs structures de sorte à permettre aux touristes d'avoir l'essentiel sur place (restaurant, bar, piscine, accès facile de la plage, nuits culturelles, spectacles, etc.). La plupart des grands investissements dans le secteur sont des capitaux étrangers : Paillote (français), les Alizé et Amigo baie (Belge), Club Med (Chinois). On note ainsi de faibles capitaux nationaux dans le secteur. Néanmoins, les opérateurs nationaux possèdent des résidences, des auberges et des campements. Parmi eux, nous avons les hôtels Marsu, Cisko, le Kossey, Le Baobab, l'auberge la Paix, Chez Vero.

En outre, même s'ils sont considérés comme des concurrents pour les hôteliers, les **propriétaires des résidences secondaires** contribuent également dans le secteur du tourisme. Ces propriétaires sont souvent des étrangers, qui en venant en vacances amènent des amis pour découvrir la région. Ils participent en quelque sorte à la promotion de la destination, car il ne faut pas négliger le fait que la région a une image ternie par le conflit armé qui sévit depuis 1982. Ce conflit casamançais reste malheureusement du plus long conflit (certes, de basse intensité) en Afrique. Dans ce cadre, certains touristes ne viendront pas s'ils ne connaissent pas des personnes de confiance qui ont une expérience positive dans la zone. Ils participent aussi à la création d'emploi (cuisiniers, gardiens, jardiniers, etc.).

De même, la **restauration** (fast-food, restaurants, bars) est une composante indissociable de l'expérience touristique. Elle participe largement à son appréciation ainsi qu'à sa promotion de bouche à oreille suivant le séjour. Les restaurateurs offrent aux visiteurs la possibilité de découvrir des plats spécifiques de la région (*caldou, yassa, étodiaay, c'est bon,* etc.) et des boissons locales (*soum soum, bissap, bouye, etc*.). Il y a plusieurs restaurants dans la région, mais parmi eux, trente-cinq sont reconnus comme étant des restaurants touristiques (données de l'office du tourisme de la Casamance) (**cf. tableau 6**).

Tableau 6 : *Listes des restaurants touristiques de la région (office du tourisme, 2021).*

N°	Nom du restaurant	Adresse	Nombre de couverts	Début d'activité
1	Walkunda	Ziguinchor	50	2000
2	Le Palmier	Ziguinchor	50	1993
3	Tamarinier (fermé)	Ziguinchor	50	2005
4	Le Kassa	Ziguinchor	100	2004
5	Kangoulene	Ziguinchor	60	1999
6	Le Macadam	Ziguinchor	100	2004
7	Chez Fifi	Ziguinchor	50	2004
8	Sine Demba	Ziguinchor	50	2000
9	Erobon	Ziguinchor	20	1993
10	Cafeteria de l'Alliance	Ziguinchor	40	2004
11	La Source	Ziguinchor	40	2007
12	Le Makari	Ziguinchor	60	2007
13	Le Mansa	Ziguinchor	30	2000
14	Le Panorama	Ziguinchor	60	2010
15	La Case bambou	Cap Skirring	50	1999
16	La Pirogue	Cap Skirring	50	1995
17	Chez Lena	Cap Skirring	30	2009
18	Le Régal	Cap Skirring	20	2009
19	Le Dauphin bleu	Cap Skirring	20	2009
20	Le Palet	Cap Skirring	25	2009
21	Le Salima	Cap Skirring	30	2000
22	Les Bolongs	Cap Skirring	30	2009
23	L'Acacia	Cap Skirring	30	
24	Ujamoral	Oussouye	60	2003
25	Chez Odette	Oussouye	30	2004
26	Couleur café	Kafountine	20	2007
27	Catalogne Casamance	Kafountine	16	2008
28	Chez nous	Kafountine	20	2005
29	D'Amsterdam	Kafountine	20	2011
30	Chez Véro	Abéné	30	1990
31	Mini marché bar resto	Abéné	40	2009
32	Africa first	Abéné	40	2010
33	Kansala	Abéné	35	2009
34	Vora	Abéné	20	2010
35	Le jardin	Bignona	75	2004

Le **tableau 6** montre que parmi ces 35 restaurants touristiques, quatorze se trouvent dans la ville de Ziguinchor, neuf à Cap Skirring, deux à Oussouye, quatre à Kafountine, cinq à Abéné et un à Bignona.

II.2.3. Fédération des campements villageois (FECAV)

La Fédération des campements villageois (FECAV) est le réseau de ces structures communautaires. Elle est lancée vers les années 1970 dans l'esprit du tourisme rural intégré. L'objectif est de rendre modestes les coûts des prestations et de faire de la population un acteur majeur du tourisme afin de leur permettre de bénéficier des retombées du secteur. Cette fédération met la **population locale** en avant. Même si son implication dans les initiatives de développement touristique de la région reste faible, les apports de la population ne sont pas à négliger. L'exemple du tourisme rural intégré

permet de comprendre qu'elle peut jouer un rôle important dans la promotion du tourisme équitable et solidaire. Le tourisme équitable et solidaire applique les principes du commerce équitable au tourisme, impliquant une intégration forte des populations locales dans les différentes phases du projet touristique.[46] Les guides touristiques, les conservateurs des musées et de plus en plus les hôteliers sollicitent les populations pour faire des prestations culturelles (nuits culturelles, danses et luttes traditionnelles) pour occuper les touristes et leur offrir des expériences inédites.

II.2.4. Artisans et conservateurs des musées et des sites culturels

L'artisanat dans cette zone est un patrimoine dont les créations proviennent d'un savoir-faire emblématique. Du tissage à la sculpture en bois, en passant par la vannerie et les objets de culte, c'est un panorama complet qui est proposé. Abordé par le biais de l'historique, des ethnies spécialisées et des techniques, chaque forme artisanale est détaillée. Des artistes et des artisans très qualifiés développent le métier de sculpteurs et créent des objets originaux à partir du bois. Ils ont pu créer des marchés locaux d'artisanat (Abéné, Kafountine, Cap Skirring et Ziguinchor) où on trouve de très belles productions. Les touristes font des tours de ces sites pour visiter mais aussi chercher des productions très originales et spécifiques de la culture locale. Un passage dans les villages artisanaux permet d'admirer la qualité des œuvres proposées et de trouver des cadeaux et des souvenirs africains pour immortaliser le séjour. Des sculpteurs, peintres, couturiers, bijoutiers, tailleurs, etc., on trouve toutes les plus belles pièces rassemblées en un seul endroit. Cette activité s'est développée sous l'ombre du tourisme. L'artisanat dépend du tourisme ; ce qui fait qu'il se développe plus pendant la haute saison.

Les conservateurs des musées et des sites culturels deviennent de plus en plus des acteurs majeurs du secteur avec la floraison du tourisme culturel. Ils participent à la conservation de la culture et à sa valorisation. Plusieurs musées ont vu le jour dans la région donnant l'occasion aux touristes de découvrir la culture du diola. Ces acteurs travaillent souvent en collaboration avec les agences de voyages et de loisirs, les guides touristiques et les hôteliers pour permettre à leurs clients de découvrir les richesses culturelles de la région.

II.2.5. Agences de voyages et de loisirs et des guides touristiques

La demande croissante appuyée par l'arrivée d'internet et le développement de nouvelles possibilités a permis le développement d'agences de voyages et de sites touristiques Online Travel Agency (agence de voyage en ligne) ; leur succès fut rapide et retentissant. Le consommateur n'est en effet plus uniquement dépendant des agences de voyages traditionnelles pour l'organisation de ses voyages ; il peut désormais lui-même directement communiquer avec les nombreux acteurs du

[46] https://www.tourisme-equitable.org/le-tourisme-equitable-et-solidaire/ consulté le 03/05/2024 à 03h 26

tourisme de loisirs à travers le monde ; ce qui donne aux agences de voyages Online l'opportunité de développer leurs offres et d'établir un contact privilégié avec le client final en proposant rapidement des prix défiant toute concurrence et certains avantages tels que l'accès aux services 24 heures sur 24 (Ravioli, 2008).

Les agences de voyages et de loisirs jouent un rôle très important sur le dynamisme du secteur touristique. Elles vendent la destination casamançaise en proposant des packs complets aux touristes, c'est-à-dire des billets avec hébergement et différentes activités à effectuer durant tout le séjour. Ils s'arrangent avec les propriétaires d'hôtels et de campements en récupérant les touristes à l'aéroport ou au port (pour ceux qui souhaitent prendre le bateau) pour ne pas leur faire perdre du temps, surtout pour ceux qui ont un séjour court. Les agences de voyages et de loisirs travaillent en collaboration avec tous les acteurs du secteur touristique (propriétaires de réceptifs d'accueil, restaurateurs et la population locale, etc.). C'est en quelque sorte un sous-secteur qui joue pleinement son rôle dans le développement de la région mais aussi pour permettre au secteur de faire face à la concurrence. **Les guides touristiques** permettent aux touristes d'effectuer non seulement les circuits terrestres par la marche, le vélo, la moto ou la voiture, mais également maritimes avec la pirogue à moteur ou sans.

Dans cette rubrique, nous pouvons citer les **transporteurs** qui facilitent les déplacements des touristes à travers des locations. Ils jouent un rôle important dans le transport entre les localités pour les visites mais aussi des déplacements en interne. De plus, nous avons des **piroguiers** qui ont largement participé au désenclavement des îles. Certains sont des excursionnistes, ils permettent aux visiteurs de faire des balades.

Ces différents acteurs interagissent pour offrir de bonnes prestations aux touristes. C'est le cas des agences de voyages et des guides touristiques qui collaborent avec les hôteliers, les restaurateurs, les responsables de musées et de sites culturels, la population, les transporteurs pour créer des packages (regroupement de différentes activités par séjour) afin d'occuper les touristes. Cette collaboration permet de créer une chaîne de valeur et de développer différents sous-secteurs à travers le tourisme qui est transversal. La région est-elle suffisamment dotée en termes d'infrastructures (communications et hébergements) et de circuits pour favoriser un développement du tourisme ?

III. Infrastructures, agences et circuits touristiques

La Basse Casamance concentre des infrastructures d'hébergement et de communication qui permettent le développement du tourisme et l'accessibilité de la région par différentes voies. De même, des agences de voyages et de loisirs et des guides touristiques ont facilité à vendre cette destination à travers la mise en place des circuits touristiques.

III.1. Infrastructures d'hébergement et de développement touristique de la Basse Casamance

La Casamance a joué un rôle important dans le développement touristique du pays, en particulier dans les années 1970 et 1980, durant lesquelles la destination jouissait d'une très bonne réputation, avec des infrastructures de qualité et une offre touristique variée (SAPCO, 2019). Des réceptifs touristiques sont très développés au Sénégal, surtout le long du littoral de la Petite Côte et de la Basse Casamance (Sène-Diouf, 1993). Si la plupart des structures d'accueil sont destinées aux touristes étrangers, il commence à exister un tourisme de week-end pour les nationaux (DEEC 2021). Outre les réceptifs touristiques privés, il est important de souligner que c'est en Casamance qu'est né le tourisme rural intégré. De ce fait, nous constatons que la région concentre divers types de réceptifs touristiques.

III.1.1. La Basse Casamance avec ses diverses structures d'hébergement privées

Le marché du tourisme sénégalais est largement dominé par une forte présence des entreprises françaises qui représentent 75 % des réceptifs hôteliers. Les nationaux et les autres entreprises européennes se partagent le reste du marché avec respectivement 15 % et 10 %. Ces entreprises françaises sont, pour l'essentiel, des filiales de grands groupes comme Accor, Nouvelles Frontières, (Ba et Faye, 2007 ; Diatta, 2018). La mise en place de ces entreprises a permis à la région d'être suffisamment dotée de structures d'hébergement pour répondre à la demande. Nous allons analyser les statistiques des capacités d'accueil de la région.

III.1.1.1. Typologies et statistiques des structures d'hébergement

La capacité des réceptifs hôteliers de la région en 2011 était de 2160 chambres pour 3970 lits. On note, en moyenne, 1,84 lit par chambre, tous établissements confondus. Dans les campements privés et les auberges, la moyenne est de 1,81 lit par chambre, alors qu'au niveau des campements villageois et des hôtels, la moyenne est de 2,33 et 1,79 lits par chambre respectivement. Les campements sont plus nombreux dans la région (**tableau 7**). Toutefois, les hôtels détiennent la plus importante capacité d'accueil (nombres de chambres et de lits). La capacité d'accueil des réceptifs a connu une hausse de +5,11 % pour les chambres et +9,28 % pour les lits en 2011 par rapport à 2010 (SRTZ, 2012).

Tableau 7 : *Typologie des réceptifs et leur capacité d'accueil en 2011 (Service du tourisme de Ziguinchor).*

Statut	Nombre de chambres	Nombres de lits	Nombre moyen de lits/chambre
Hôtels et villages de vacances	1 160	2 080	1,79
Campements privés, Auberges	850	1 540	1,81
Campements villageois	150	350	2,33
Ensemble 2011	2 160	3 970	1,84
Ensemble 2010	2055	3633	1,76
% variation	5,11	9,28	-

Le tourisme ne peut pas se développer sans l'existence de réceptifs d'accueil (campements, hôtels, auberges, etc.). La Basse Casamance, concentre des réceptifs de grande qualité, particulièrement dans la commune de Diembéring (Club Méditerranée, Bar de la Mer, Hibiscus, La paillotte, etc.), dans la commune de Kafountine même si les deux plus grands hôtels sont fermés (le Karone et le Kalissaye) et dans la commune de Ziguinchor (Kadiandoumagne, le Perroquet, Néma Kadior, etc.). Á côté des hôtels, on note la présence de campements de qualité comme (le Pélican, Espéranto Lodge, le Fouta Djallon, le Kossey, etc.) et d'auberges (la Promesse, Relais Myriam, etc.) qui jouent un rôle fondamental. De même, nous avons la répartition des campements villageois dans la région qui connaissent un développement touristique assez significatif. Ce développement des sites d'accueil touristique a permis à la région de répondre à la demande touristique et d'être compétitive.

III.1.2.2. Répartition spatiale des structures d'hébergement en fonction des départements

Les trois départements de la région concentrent, tous, des réceptifs d'accueil touristique, mais ces derniers sont inégalement répartis. En ce qui concerne les hôtels, le département d'Oussouye se positionne en tête avec 754 chambres et 1275 lits, suivi du département de Ziguinchor qui concentre 273 chambres et 386 lits et le département de Bignona avec 67 chambres et 109 lits. Pour les campements et auberges, le département d'Oussouye concentre le plus grand nombre de chambres 324 et de nombre de lits 559 (**figure 18**). Le département de Bignona suit avec 262 chambres et 432 lits. Enfin le département de Ziguinchor renferme 140 chambres et 251 lits (ANSD/SRSD Ziguinchor, 2012).

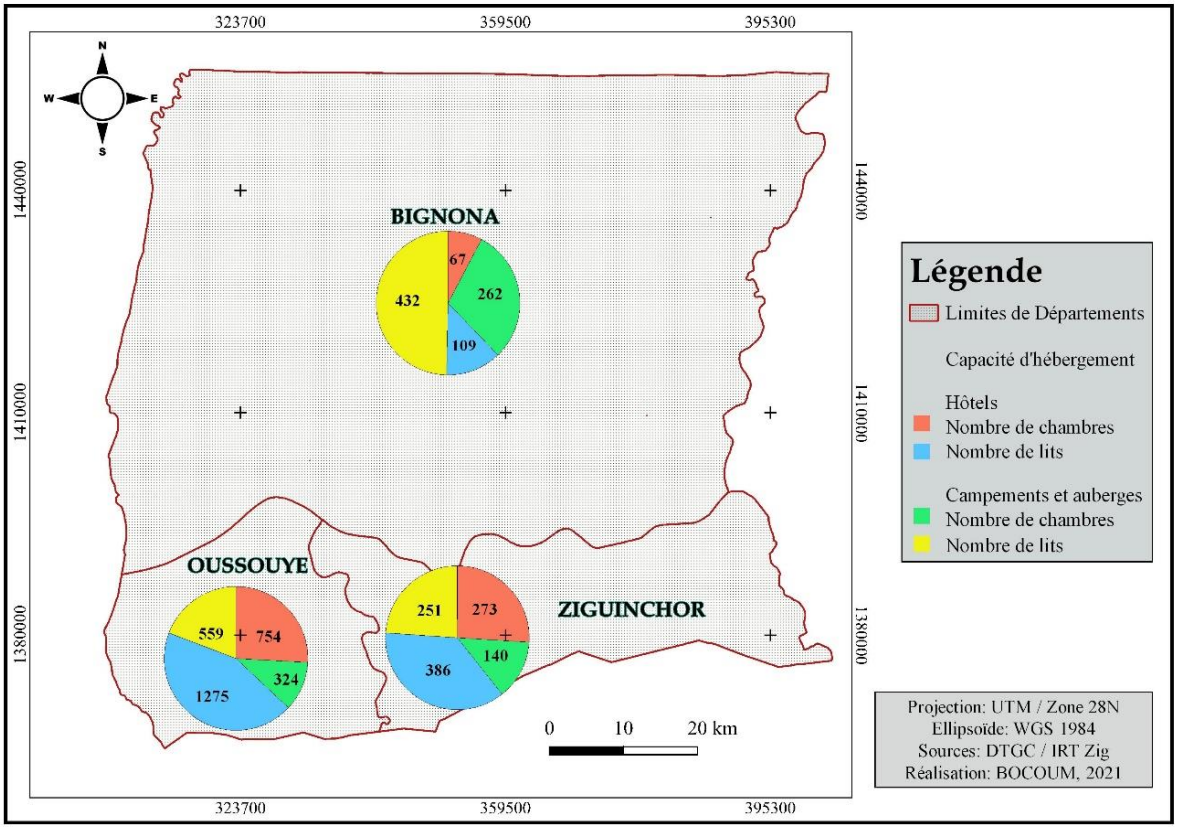

Figure 18 : *Répartition spatiale du nombre de chambres et de lits par département de la région de Ziguinchor.*

L'hôtellerie est depuis longtemps un pilier majeur du tourisme. Sa fonction, comme son poids dans le secteur d'hébergement, ont toutefois fortement évolué. Le tourisme moderne a conféré à l'hôtellerie une fonction de séjour. Dans ce cadre, beaucoup d'hôtels se sont installés près des sites remarquables donnant quelquefois naissance à de véritables stations. Cette fonction de séjour s'est accentuée au fil des années. Le nombre de lits disponibles dans une destination est une variable cruciale, car il détermine le nombre maximal de touristes pouvant être en même temps hébergés.

Les hôtels constituent la forme d'hébergement la plus courante. Ils assurent l'hébergement, la restauration, et le confort des visiteurs. Certains élargissent tout de même leurs domaines de compétences en offrant des soirées culturelles, des randonnées, des balades et également des excursions à leur clientèle (Diatta, 2018). Ce sont des établissements commerciaux d'hébergement classés selon une réglementation et composés de chambres ou d'appartements meublés disposés en location. L'activité hôtelière est très développée dans la commune de Diembéring (16 hôtels)[47].

[47] Source : Répertoire touristique 2018-2019

Planche de photos 19 : *Aménagement de l'hôtel Maya* ***(A)*** *et de la plage du Club Méd* ***(B)*** *(Bocoum, mars 2022).*

La **planche de photo 19** montre l'esthétique des établissements d'accueil de la région. Ils sont aménagés pour offrir un confort aux visiteurs en alliant l'architecture moderne au style traditionnel. Les campements et les auberges ou les maisons de vacances constituent le second type d'hébergement à caractère touristique de la région derrière l'imposante activité hôtelière. Les campements favorisent le rapprochement entre les touristes et les populations. Les trois départements de la région de Ziguinchor totalisent 1094 Chambres d'hôtels et 1770 nombres de lits. De même, ils enregistrent 726 chambres et 1242 lits au niveau des campements et auberges (SRTZ, 2020). La région compte également sur les campements communautaires.

III.1.2. Tourisme rural intégré (TRI) et ses campements villageois

Le tourisme rural Intégré est une autre manière de penser et de faire du tourisme qui est différent du cantonnement dans de luxueux hôtels bordant la plage sans aucun contact avec l'intérieur des terres. Il permet à la population rurale de jouir de la présence de ses visiteurs et de profiter des retombées du tourisme. Avec une architecture authentique et au confort simple mais fonctionnel, les campements permettent d'accueillir les touristes dans les villages.

III.1.2.1. Tourisme rural intégré (TRI) : définition et contexte de création

Le développement du secteur touristique est un véritable moyen qui permet de galvaniser de manière tangible l'économie de certaines régions des pays du Sud. Dans ce sillage, l'OMT a fait de ce secteur un cheval de bataille avec comme thématique forte la lutte contre la pauvreté. Cette antenne des Nations Unies multiplie les enquêtes et les publications sur le sujet (OMT, 2002). Dans ce sens, Principaud, (2010) affirme « *comme dans beaucoup de pays du sud, des formes de tourismes dits alternatifs se mettent en place où la « rencontre » avec les autochtones a plus ou moins lieu, mais où la lutte contre la pauvreté est une réelle préoccupation* ».

Le tourisme rural intégré est une réponse aux limites du tourisme de masse. Il cherche de nouvelles orientations qui vont plus prendre en considération l'être humain et l'environnement. Il était lancé

au début de 1970 en Basse Casamance par l'agence pour la coopération culturelle et technique (ACCT), devenue depuis 1995 Agence de la francophonie. Cette organisation avait chargé Christian Saglio[48], jeune ethnologue et futur conseiller technique du ministre chargé du tourisme d'alors, d'élaborer un projet de « tourisme de découverte ». Le but était de permettre des « *contacts réels entre les invités et les invitants* » (Saglio, 1985). Le concept de tourisme rural intégré était largement développé et expliqué par Christian Saglio lors d'un séminaire à Washington fin 1976 publié par la Banque mondiale en 1979 (Saglio, 1979).

Cette idée était proposée au Sénégal pour lutter contre l'exode rural. Pour réussir la sensibilisation, monsieur Saglio était passé par monsieur Adama Goudiaby[49], qui était en quelque sorte un relais vu qu'il n'y avait pas d'antenne touristique au niveau de la région. Il trouva que le tourisme était le secteur qui pouvait créer beaucoup d'emplois, car plein d'autres activités pouvaient se développer du fait de sa transversalité. Le but était de créer des coopératives autour des campements qui seraient les premiers clients et faciliteraient l'écoulement des productions locales ; ce qui inciterait tout un chacun à développer son activité. Cette volonté permettrait de mieux valoriser les richesses naturelles et culturelles pour favoriser le développement local avec la population au cœur des initiatives.

III.1.2.2. Objectifs du TRI et prolifération des campements villageois dans la région

Pour rappel, le tourisme rural intégré (TRI) consistait, dès le départ, à mettre en place des campements communautaires dans les villages en Basse Casamance. Ces derniers devaient être construits et gérés par les habitants. Cette volonté collective de la population devrait permettre en quelques années un développement endogène efficient. L'objectif est de développer le tourisme de découverte en s'appuyant sur un patrimoine naturel et culturel au sens large. De même, il doit participer à la création de nouveaux emplois. Cette expérience lancée en Basse Casamance devait répondre selon Hillali (2007) au moins aux quatre points essentiels :

- La population est impliquée dans l'organisation du tourisme ;
- Elle bénéficie des retombées financières de ce tourisme grâce au travail qu'elle accomplit ;
- La prestation touristique est organisée de sorte qu'elle ne déstabilise pas les équilibres écologiques, économiques, humains et culturels locaux ;
- Le séjour est axé sur la compréhension des réalités locales et l'immersion culturelle.

Ces campements sont construits en style traditionnel pour respecter l'authenticité.

[48] Christian Saglio était un coopérant français, un conseiller technique d'Abdou Diouf et spécialiste du développement local.

[49] Adama Goudiaby était le directeur du village artisanal de Ziguinchor et avait un vrai contact avec les touristes.

III.1.2.3. Campements villageois : un style différent et authentique

Après l'acceptation du projet, il est prévu que chaque village construise son campement à partir des matériaux locaux (coût faible) et d'une architecture locale. Il s'agit en quelque sorte d'utiliser de la paille, du banco, des rôniers pour se distinguer du tourisme de standing (**planche de photos 20**).

Planche de photos 20 : *Campements villageois d'Affiniam (**A :** Bocoum, mai 2023) et d'Elinkine (**B :** Arianna, juin 2024).*

Les campements villageois reposent sur un mode d'habitat vernaculaire en milieu diola qui permet d'offrir un minimum de confort. Ils associent plusieurs aspects : d'une part, le respect de la nature, des valeurs traditionnelles et des coutumes (à travers les modes de construction, la richesse culinaire) et d'autre part, la galvanisation du développement local (à partir des initiatives locales). C'est tout le contraire des hôtels et des campements privés où la population locale ne bénéficie pas des retombées du secteur. En effet, cela s'explique par l'absence de collaboration et le fait que parfois les touristes passent leur séjour dans ces structures privées sans sortir et être au contact avec la population. Ce qui fait qu'ils ne dépensent pas hors de leur site d'accueil, tout en sachant qu'il y a de nombreux secteurs qui vivent sous l'ombre du tourisme (l'artisanat par exemple). En revanche, à côté des campements villageois, se sont développées des activités de maraîchage, d'élevage, et d'artisanat, la récolte du vin de palme et la valorisation des produits locaux.

Le TRI n'est pas une gamme concurrentielle, mais plutôt différente, qui prône l'authenticité, le respect de la nature, le brassage entre touristes et population locale. Les touristes souhaitent s'imprégner de la culture locale en se rendant sur des lieux historiques qui y sont liés. La quête d'authenticité à travers des produits porteurs de l'identité d'un lieu et d'une culture locale, est légitime voire nécessaire pour certains individus. Le tourisme durable cherche aujourd'hui à retrouver la terre des ancêtres (Lansing et De Vries, 2007).

Le TRI permet d'offrir en quelque sorte autre chose que les trois **S** (*sea, sun, sex*) auxquels tous les touristes ne sont pas adeptes. La plupart des touristes viennent par curiosité pour découvrir un milieu

et des modes de vie différents mais aussi pour connaître l'histoire du peuple. Il donne l'occasion aux touristes d'intégrer la population locale qui est très accueillante et de partager différentes expériences avec elle (culture et récolte du riz, mode de cuisine et décorticage des huîtres, danses, folklore, etc.). Cette phrase explique exactement l'origine du concept TRI qui permet aux touristes d'intégrer la population sans se distinguer d'elle. D'après Van de Walle (2011), il y a un désir d'échanger avec l'étranger se traduisant par une immersion dans la culture locale. Cela se traduit par cette quête de découverte et peut même aller parfois jusqu'à une totale immersion au sein des populations locales. Cette cohabitation et ces moments de partage permettent en quelque sorte de connaître la population et ses maux ; ce qui facilite l'aide au développement où la mise en place de projets. Les touristes veulent être acteurs, responsables et solidaires dans leurs échanges avec d'autres mondes. Beaucoup de touristes participent au projet de développement en apportant des aides spécifiques. Plusieurs écoles, cases de santé, jardins collectifs ont été construits par des touristes.

III.1.2.4. Performances et stratégies de réhabilitation et de maintien des campements villageois

Les campements villageois ont réussi à créer de l'emploi et à dynamiser le développement local des différents villages. Les dix campements qui fonctionnent totalisent 141 chambres, 317 lits et ont créé 72 emplois (**tableau 8**). En termes de statistiques, le Sitokoto de Kafountine et le Sibendoué d'Oussouye comptent chacun 22 chambres et respectivement 52 et 45 lits. Le Kadiamor de Finthiock compte 20 chambres et 40 lits dépassant de peu les campements villageois de Baila et Affiniam qui totalisent chacun 16 chambres et respectivement 38 et 40 lits. De plus, le Bityan Tamba de Coubanao renferme 12 chambres et 18 lits, celui de Coubalan et d'Enampore proposent chacun 9 chambres et respectivement 30 et 40 lits. Enfin, les campements de Djilacoune et d'Elinkine comptent respectivement 5 et 6 chambres et 10 et 12 lits (enquêtes téléphoniques, Bocoum 2021).

La répartition des campements villageois est inégale en fonction des départements. Ainsi, le département de Bignona en compte sept fonctionnels contre deux pour le département d'Oussouye et un pour le département de Ziguinchor. Actuellement, la région compte dix campements villageois fonctionnels (Elinkine, Kafountine, Baila, Oussouye, Enampor, Coubalan, Djilacoune Coubanao, Finthiock et Affiniam) et un à Saloulou en phase d'ouverture **(figure 19)**. En revanche, les campements de Diannah, de Kabadio, de la Pointe Saint George (en réhabilitation), de Dioher, de Djilacoune et de Niambalang ne fonctionnent plus et la plupart ont été fragilisés par la crise Casamançaise. Certains n'ont pas été entretenus et ont vu leurs bâtiments ou toitures se dégrader.

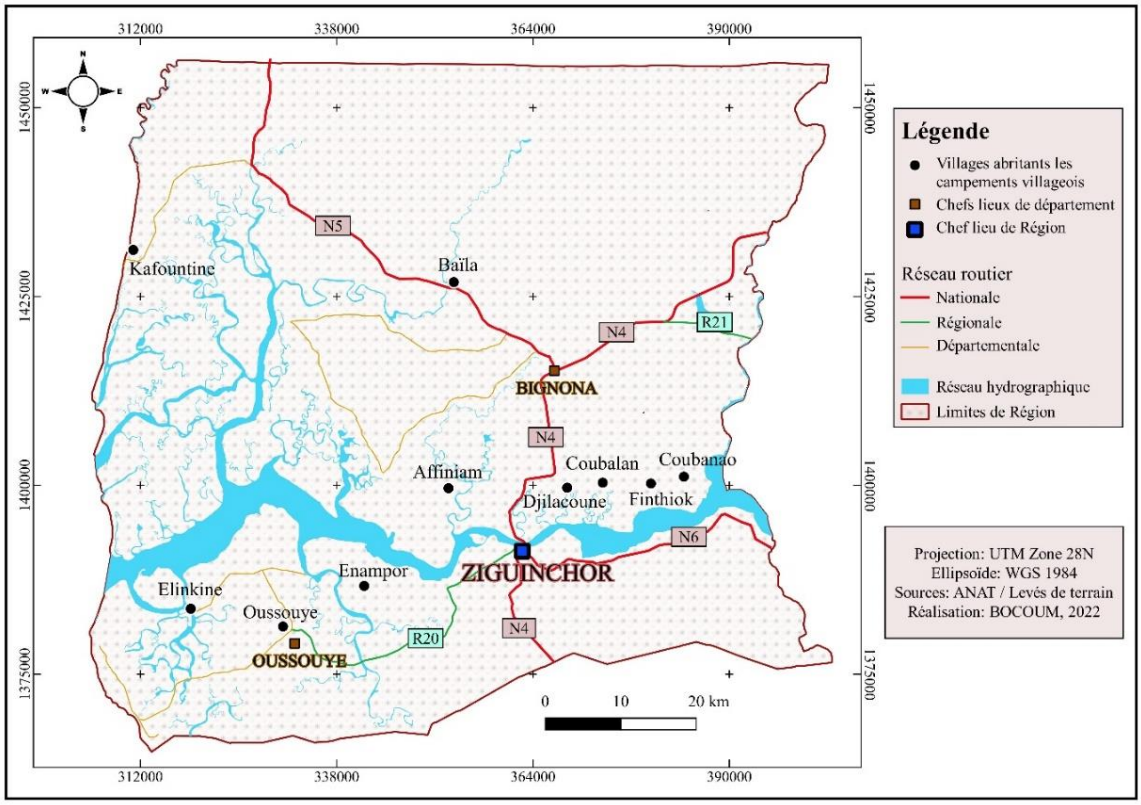

Figure 19 : *Répartition des campements villageois dans la région.*

Les touristes accueillis dans ses campements se voient proposer de découvrir les trois **F** : Folklore, Faune et Flore. Ils sont gérés par les jeunes des villages et offrent une qualité appréciée par les touristes. Ils proposent des prix imbattables et ne visent pas que les touristes étrangers (**tableau 8**).

Tableau 8 : *Statistiques des campements villageois (source enquête et FECAV 2018).*

Campement villageois	Département	Village	Nbre de chbres	Nbre de lits	Personnel	Petit déjeuner	Déjeuner	Dîner	Nuitée en Fcfa
Sitokoto	Bignona	Kafountine	22	52	6	1800	3500	3500	5000
LAMBITA	Bignona	Baila	16	38	6	1800	3500	3500	4000
DIAMEOR DIAME	Bignona	Affiniam	16	40	7	1800	3500	3500	4000
Enampor	Ziguinchor	Enampor	9	20	5	1800	3500	3500	5000
ANKADJI	Bignona	Coubalan	9	30	5	1800	3500	3500	4000
KADIAMOR	Bignona	Finthiok	20	40	7	1800	3500	3500	4000
BITYAN TAMBA	Bignona	Coubanao	12	18	5	1800	3500	3500	4000
Djilacoune	Bignona	Djilacoune	5	10	5	1800	3500	3500	4000
SIBENDOUE	Oussouye	Oussouye	22	45	14	1800	3500	3500	3000
Elinkine	Oussouye	Elinkine	6	12	6	1800	3500	3500	9000
MANSA DAMBEL	Bignona	Kabadio	4	12	6	1800	3500	3500	4000
Total			**145**	**329**	**78**				

Depuis 2012, la FECAV tente de réhabiliter ces infrastructures et dans cette dynamique, l'État a mis en place une ***ligne de crédit hôtelier*** pour permettre aux acteurs de mieux répondre aux normes et à la demande touristique. Dans ce contexte, au niveau de la FECAV sept campements ont reçu ce financement. Il s'agit des campements d'Enampore, de Kafountine, d'Oussouye, de Coubalan,

d'Affiniam, de Baila et de la Pointe Saint George. Ces aides ont permis de réhabiliter les campements et les structures pour offrir plus de confort et les chambres sont à l'image de celles des campements privés pour des prix largement abordables (5000 FCFA la nuitée en temps normal).

Ainsi, depuis la pandémie, l'État s'est lancé dans la continuité de la politique nommée « *Taamu Sénégal* » qui permet aux Sénégalais de consommer le tourisme local. En effet, c'est une promotion du tourisme national donnant aux sénégalais plus de possibilités de profiter du secteur vu qu'il est devenu difficile d'accueillir des touristes étrangers. Dans ce contexte, la FECAV a répondu à l'appel de l'État en adoptant des prix à la portée de la population. Ce tarif appelé prix covid est de 2500 FCFA la nuitée. Malgré la prolifération des résidences secondaires, les campements villageois ne sentent pas une concurrence déloyale du fait qu'ils ne proposent pas les mêmes services. Ils sont communautaires et ils reposent sur un type de clientèle qui vient découvrir d'autres réalités. Le développement du tourisme de la région est aussi favorisé par la facilité de son accessibilité.

III.2. Infrastructures de communication et accessibilité de la Basse Casamance

Le désenclavement et l'inclusion territoriale par un développement des infrastructures de transports se placent aujourd'hui au cœur des débats de développement des pays, en particulier ceux d'Afrique subsaharienne. La Commission Économique pour l'Afrique considère que l'atteinte de l'objectif 1 des OMD qui est d'éliminer l'extrême pauvreté et la faim dans le continent passe par un développement des infrastructures de transport. La croissance de ce secteur peut contribuer au développement durable en donnant accès à des opportunités pour les citoyens et les entreprises. Il n'y a pas de développement possible sans organisation des transports (Offner, 1993 ; Frenay, 1996).

Les transports offrent de grandes possibilités de mobilité, d'échange et de développement économique et social (Jaglin et Steck, 2008 ; Arvis *et al*, 2007). Un territoire accessible est un territoire vivant. Pour un pays comme le Sénégal, qui est excessivement dépendant de sa capitale (économique et politique cumulées), il est impératif de soigner et de diversifier les axes de communication afin de faciliter l'accessibilité. Vu ses richesses et son importance dans le développement socio-économique du Sénégal, la Basse Casamance a reçu différents projets d'aménagement du territoire. Aujourd'hui, des progrès significatifs sont notés à travers la diversification des infrastructures de communication.

III.2.1. Transports par voies terrestres routières

La région de Ziguinchor comme partout au Sénégal présente une forte dépendance aux transports terrestres routiers (Mbodji et Becker, 1999). Dans la région de Ziguinchor, le réseau routier assure plus de 90 % des flux (Dieng, 2008). Le transport routier est le seul mode terrestre de la région, car n'ayant pas de mode de transport ferroviaire. Les transports terrestres dans la région reposent sur des routes nationales, régionales, départementales et des pistes.

Le réseau routier de la région n'a connu qu'une légère évolution en 2013. Il a une longueur estimée à 1 093 km, bitumées à 38 %. Les routes nationales (186 km) qui constituent 17 % de ce réseau sont entièrement bitumées, alors que les routes régionales (95 km) formant 9 % du réseau sont bitumées aux ¾. Près de la moitié du réseau est constituée de routes départementales (488 km) bitumées à seulement 20 %. Les voiries urbaines ne font que 54,7 km dont 86 % sont bitumées. Les pistes répertoriées font le quart du réseau de la région (ANSD/SES, 2018). On note également la présence de beaucoup de ponts à l'image du trans-gambien.

III.2.1.1. Accessibilité de la région par les routes nationales

La région de Ziguinchor est longtemps restée une zone de pénétration malaisée, repliée sur elle-même « *où la route n'était conçue que comme le prolongement du fleuve dans les secteurs isolés de l'intérieur inaccessibles par voie d'eau*[50]». Trois routes permettent de relier Ziguinchor à Dakar : l'axe Ziguinchor-Farafenni-Kaolack (Nationale 4), la route Ziguinchor-Banjul- Dakar (Nationale 5) par l'ouest, et la voie de contournement Ziguinchor-Tambacounda-Dakar par l'est.

III.2.1.2. Réseau routier régional et départemental

Le réseau routier régional enjambe les marigots et *bolongs* par des ponts. Quels que soient l'axe et le sens empruntés dans la région, on traverse forcément des cours d'eau qui, en hivernage, peuvent parfois rendre la route impraticable. Plusieurs ouvrages sont alors nécessaires pour la continuité du réseau routier desservant la ville de Ziguinchor particulièrement à l'échelle régionale (Séne et Kane, 2018). Le département de Ziguinchor est ainsi celui qui compte le plus grand nombre de ponts dans sa région, 15 sur 37, soit 41 % (Dieng, 2008). Toutes les voies d'entrée de Ziguinchor passent par des ponts : Tobor, Emile Badiane, Niaguis, Niambalang, etc. La traversée de huit ponts est nécessaire pour joindre Ziguinchor à Cap Skirring et quatre pour rallier Ziguinchor à Kafountine. Les conditions naturelles exigent des routes et des ponts de qualité mais aussi des séances de réhabilitation et d'entretien. Á l'instar du réseau routier, certains ponts étaient dans un état de dégradation avancée. Dans ce cadre, le pont de Marsassoum a été inauguré en 2022 et ceux de Baila et Diouloulou ont été tous deux inaugurés début 2024. La région est traversée par les routes régionales 20 et 21 et six routes départementales.

Dans le secteur des transports, plusieurs projets ont été entrepris dans la région sur la période 2014-2018. Pour ce qui est du réseau routier, les réalisations ont porté sur la construction et la réhabilitation à la fois des routes revêtues et non revêtues. Sur la période 2014-2016, quelques 10 km de routes ont été construites. Entre 2014 et 2018, 108 km de routes revêtues ont été réhabilitées (SCOT Ziguinchor, 2020). Le réseau routier a connu une évolution de 6 % en 2019 comparativement à 2013. Dans la volonté du gouvernement de rendre accessible la région, plusieurs ponts ont été

[50] J.C. Bruneau 1979.

réhabilités c'est l'exemple de ceux de Baila et de Diouloulou. Dans ce contexte celui de Farrafenni est construit pour faciliter le transport des biens et des personnes.

III.2.1.3. Désenclavement de la région avec la réalisation du pont trans-gambien

Réalisé à hauteur de 75 millions d'euros sur une durée d'environ un an, le « *Sénégambia Bridge* » scelle le renouveau des relations entre le Sénégal et la Gambie. Il a pour but de fluidifier les relations et les échanges commerciaux entre les deux pays et les pays limitrophes. La partie du Sénégal est conçue dans le cadre d'un plan global d'intégration régionale et de désenclavement de la Casamance. Financé par la Banque africaine de développement, le pont de Farafenni, long de 1000 m et large de 12 m (**planche de photos 21**), devrait réduire de 50 % le coût de la traversée et raccourcir le temps de trajet entre Dakar et Ziguinchor, de 12 heures à 8 heures de route. Cette réalisation est un grand pas vers le désenclavement et ouvre de nouvelles opportunités pour la Casamance. Ses trois régions (Ziguinchor, Kolda et Sédhiou) offrent des opportunités (agricoles, halieutiques et touristiques), inhibées principalement par l'absence d'infrastructures permettant d'acheminer les productions.

Planche de photos 21 : *Réalisation du pont de Farafenni pour le désenclavement la Casamance (Bocoum, mars 2022).*

Les transports, malgré leur prédominance, présentent d'innombrables insuffisances rendant difficile la desserte de la région à partir des autres du Sénégal situées hors de la Casamance, notamment Dakar. Entre Ziguinchor et Bignona, une section est pavée sur 7 km. Elle est souvent recouverte par l'eau lorsque les grandes marées se conjuguent avec les hautes eaux du fleuve Casamance. Cet axe est un lieu de passage obligatoire et, malgré tout, il est l'un des points noirs de la communication terrestre du fait de l'état déplorable du pavage. De plus, à cause de l'insécurité, il faut s'attendre à des contrôles de police extrêmement fréquents surtout entre la frontière gambienne et la ville de Ziguinchor et des taxations informelles qui n'alimentent aucun fond de construction ou d'entretien routier. La voie maritime reste une option très pratiquée.

III.2.2. Accessibilité de la région par voie maritime

Le transport maritime est un mode très important pour une région portuaire enclavée comme celle de Ziguinchor. Joncheray (2013) affirme que les espaces qui ne bénéficient pas de ces systèmes de mise en valeur intégrés à l'économie mondiale sont restés enclavés et à l'écart des dynamiques de développement. Il est devenu aujourd'hui le premier mode de transport de marchandises avec 90 % du trafic mondial. De même, le transport maritime de passagers (croisière) est un secteur qui touche de plus en plus de régions du monde et connaît une augmentation fulgurante du nombre de passagers (Dehoorne *et al*., 2011). Furlanetto (2016) affirme que le nombre de passagers a connu une croissance de 200 % grâce à un taux de remplissage très élevé qui dépasse même parfois les 100 %. Ces avancées en ce qui concerne la croisière et les porte-conteneurs contribuent de façon significative au désenclavement et au développement des territoires. Le transport maritime impulse beaucoup d'enjeux sociaux et économiques surtout dans un contexte marqué par l'interconnexion des différents espaces du monde. Ces enjeux sont plus importants dans les régions enclavées et desservies par des mers et/ou des fleuves. Avec un réseau hydrographique dense, la voie fluviale et maritime a longtemps joué un rôle primordial dans la circulation des personnes et des biens dans la région de Ziguinchor et du sud du pays à la capitale. Ce secteur a connu des avancées significatives avec le développement des infrastructures portuaires dans la région.

III.2.2.1. Rôle du port de Ziguinchor en période coloniale

La ville de Ziguinchor bénéficie d'un port qui date de la période coloniale du fait que la localité a été choisie comme poste par les portugais grâce à sa position carrefour sur les voies d'eau entre la Gambie et la ville de Cacheu en Guinée-Bissau. Le port existe depuis 1937 (CCIAZ, 2010). La région a longtemps connu des difficultés liées au réseau routier interne. D'après Trincaz (1984), les échanges entre la région et la métropole se faisaient surtout par voie fluviomaritime. Depuis sa mise en place, le port était resté modeste et c'est à partir de 1955 qu'il a entamé sa modernisation.

Son exploitation a beaucoup contribué au développement de la culture arachidière mais aussi à l'approvisionnement en denrées alimentaires de la région. Après la seconde guerre mondiale la quasi-totalité de l'approvisionnement régional se faisait encore par voie maritime (la moins coûteuse et la plus aisément praticable). Après les indépendances, et ceci malgré le déclin du trafic fluvial dû à la répartition des tâches entre la route et le fleuve, le trafic maritime est resté très important pour l'économie de la région (Dieng, 2008). Il est très utilisé pour les déplacements entre Ziguinchor-Dakar.

III.2.2.2. Rôle du port de Ziguinchor dans le processus de désenclavement et de développement de la région

Le port de Ziguinchor est équipé de trois bateaux (Aline Sitoé Diatta, Aguène et Diambogne) qui font la navette entre Ziguinchor-Dakar et inversement en passant par Carabane (**Cf. photo 6**). Les navires

sont mis à disposition par le COSAMA, concessionnaire de la liaison maritime Dakar-Ziguinchor qui se lance dans la politique de désenclavement et de développement de la Casamance.

Photo 6 : *Navires Aline Sitoé Diatta et Aguéne au port de Ziguinchor (Bocoum, février 2021).*

Le port de Ziguinchor se positionne par ses trafics au deuxième rang national derrière celui de Dakar. Malgré son rang, il reste toujours modeste et ses trafics sont pratiquement axés sur le territoire national. L'ANSD (2013) indique que le trafic du port de Ziguinchor est de 166 navires, 90 504 passagers et 63 362 tonnes en 2013 contre 2 745 navires et 12,2 millions de tonnes pour Dakar. Pour l'année 2015, plus de 100 embarcations ont été notées dans le port de Ziguinchor. Il s'agit principalement des embarcations de navires de croisière, des navires porte-conteneurs, des navires RORO (pour le transport de véhicules entre autres). Globalement, les embarcations de navires ont progressé de 5 % par rapport à l'année 2014. Les trois navires ont transporté plus de 100000 personnes en 2015. Le nombre de personnes embarquées s'est chiffré à plus de 50000 ; c'est également le cas pour le nombre de personnes débarquées qui s'est stabilisé à 53122. Le nombre de personnes transportées en 2015 a progressé de 12 % par rapport à 2014 (SCOT Ziguinchor, 2020).

III.2.2.3. Tarifs et horaires du transport maritime : Dakar/Ziguinchor et Ziguinchor/Dakar

Le port fluviomaritime connaît de grandes difficultés pour la navigation nocturne et pour accueillir les navires à grand tirant d'eau. En dépit du projet de réhabilitation et d'extension (Orio-Pdpz) réalisé en 2016 à hauteur d'une vingtaine de milliards de francs CFA avec le Royaume des Pays Bas, le dragage n'est toujours pas suffisant. Par ailleurs, malgré les efforts de subvention de l'État sur les coûts du transport de la liaison maritime Dakar-Ziguinchor, les tarifs sont globalement considérés par les populations comme élevés (Séne et Kane, 2018).

Tableau 9 : *Différents tarifs du transport maritime Dakar / Ziguinchor et Ziguinchor / Dakar (COSAMA, 2021).*

Catégories	Sénégalais et étrangers résidents	Étrangers non-résidents
1ére catégorie/cabine 2 places	26 500 Fcfa	30 500 Fcfa
2éme catégorie/cabine 4 places	24 5OO Fcfa	28 500 Fcfa
3éme catégorie/cabine 8 places	12 500 Fcfa	18 500 Fcfa
2éme catégorie/fauteuil pullman	5 000 Fcfa	15 500 Fcfa

Le **tableau 9** renseigne les différents tarifs pour les déplacements maritimes Dakar/Ziguinchor/Dakar. Le navire Aline Sitoé Diatta propose deux catégories : les tarifs de cabines qui sont de trois types et des tarifs de fauteuil. En revanche, les bateaux Aguène et Diambogne ne proposent que des fauteuils.

Tableau 10 : *Navires et horaires du transport maritime Dakar/Ziguinchor et Ziguinchor/Dakar (COSAMA, 2021).*

De Dakar à Ziguinchor			**De Ziguinchor à Dakar**		
Navire	**Départ**	**Arrivée**	**Navire**	**Départ**	**Arrivée**
Aline S Diatta	Mardi 20h	Mercredi 10h	Aline S Diatta	Jeudi 13h	Vendredi 7h
Aguène	Mardi 20h	Mercredi 11h	Aguène	Jeudi 13h	Vendredi 6h
Diambogne	Jeudi 20h	Vendredi 11h	Diambogne	Mardi 13h	Mercredi 6h
Aline S Diatta	Vendredi 20h	Samedi 10h	Aline S Diatta	Dimanche 13h	Lundi 7h
Aguène	Vendredi 20h	Samedi 11h	Aguène	Dimanche 13h	Lundi 6h
Diambogne	Dimanche 20h	Lundi 11h	Diambogne	Vendredi 13h	Samedi 6h

Le ferry Aline Sitoé Diatta effectue des rotations Dakar-Ziguinchor deux fois par semaine (**tableau 10**). Chaque passager a droit jusqu'à 200 kg dont 20 kg de bagage à main gratuit et en cas de surplus, il paye 150 FCFA le kilo. L'enregistrement des bagages s'effectue tous les jours de 8h30 à 17h00. Pour les navires Diambogne et Aguène, chaque passager a droit à 20 kg de bagages, en cas de surplus, il paye 100 Fcfa le kg supplémentaire. Depuis le 26 avril 2014, une escale (1H) est effectuée à Carabane par le navire Aline Sitoé Diatta. Le transport par pirogue est aussi fréquent.

III.2.2.4. Transports en pirogues entre parties continentales et zones insulaires

En dehors des transports avec les grands navires, le transport maritime à pirogues motorisées est très développé surtout pour accéder aux îles. Ce mode de transport est devenu récurrent avec le développement du tourisme et l'adoption de divers circuits maritimes. Il existe différents points d'embarquements dans la région qui permettent la liaison à partir des pirogues de la partie continentale aux îles. Ainsi, quelques localités parmi tant d'autres à l'image de Ziguinchor, Katakalousse, Kassel, Kafountine, Elinkine, Diouloulou, Diembering sont connues comme étant des

embarcadères. Ces modes de transport appelés « courrier » restent moins affluents. En revanche, les transporteurs sont ouverts à des locations pour des besoins d'excursions, pêches à la traîne ou de balades guidées. La région est aussi accessible par transport aérien.

III.2.3. Accessibilité de la région par voie aérienne

Le transport aérien, même s'il n'est pas accessible à tous, joue un rôle déterminant dans l'accessibilité de la région. Les deux aéroports reçoivent en grande majorité des vols nationaux et celui de Cap Skirring est plus fonctionnel en haute saison touristique. Après une longue période de fermeture, il a rouvert le 5 décembre 2021 et a accueilli son premier vol international effectué par Transavia en provenance d'Orly avec à bord 168 touristes pour le lancement de la saison touristique. Dorénavant, le Low-cost d'Air France va desservir Cap Skirring les mercredis et dimanches.

III.2.3.1. Situation nationale du trafic aérien

Le mouvement d'aéronefs, le nombre de passagers et le volume du fret permettent d'évaluer le trafic du transport aérien. Les statistiques présentées portent sur les aéroports internationaux de Diass, de Ziguinchor et de Cap Skirring et sur les aérodromes de Kaolack et de Kolda. Le mouvement des aéronefs a enregistré une baisse de 4,1 % en 2018 par rapport à 2017. Un repli en liaison avec celui des départs (-3,8 %) et celui des arrivées (-4,4 %). En revanche, en 2018, le nombre de passagers a connu une hausse de 12,6 % par rapport à l'année précédente (**Cf. tableau 11**). Cet accroissement s'explique par celui du transit (21,4 %), des arrivées (16,0 %) et des départs (18,2 %). Il faut toutefois noter un contraste entre l'évolution du mouvement des aéronefs et celle des passagers. Quant au fret, une hausse de 0,5 % a été enregistrée en 2018 par rapport à 2017. Cette situation est due à l'augmentation du fret des arrivées et contrebalancé par les replis de celui des départs (ANDS, 2020).

Tableau 11 : *Situation nationale du trafic aérien (Agence des Aéroports du Sénégal, 2020).*

	2014	2015	2016	2017	2018	Variation (%)
MOUVEMENTS D'AERONEFS (en nombre)	**37 266**	**34 827**	**33 140**	**33 539**	**32 157**	- 4,1
Départs	18 597	17 372	16 599	16 733	16 097	- 3,8
Arrivées	18 669	17 455	16 541	16 806	16 060	- 4,4
TOTAL PASSAGERS (en nombre)	**1 972 928**	**2 004 020**	**2 078 756**	**2 199 274**	**2 477 013**	12,6
Départs	903 894	922 810	981 844	1066451	1154175	8,2
Arrivées	878 237	902 710	960 393	978071	1134880	16,0
En transit	190 797	178 500	136 855	154836	187958	21,4
TOTAL FRET (en tonnes)	**31 215**	**36 019**	**37 619**	**35235**	**35410**	0,5
Départs	17 463	20 656	19 961	18195	13988	- 23,1
Arrivées	13 752	15 363	17 658	17040	21423	25,7

Cette situation au niveau national a des impacts sur le trafic au niveau de la région dans la mesure où il y a beaucoup d'échanges surtout avec l'aéroport de Diass.

III.2.3.2. Situation régionale du trafic aérien

Dans une zone enclavée comme Ziguinchor, favoriser le développement du tourisme repose nécessairement sur une amélioration du transport aérien qui est vital pour la promotion de l'activité (Dieng, 2008). La région dispose de deux aéroports fonctionnels à Ziguinchor et au Cap Skirring et un aérodrome à Abéné qui ne fonctionne plus. L'aéroport de Ziguinchor se place au second rang après celui de Dakar. En 2002, le nombre d'atterrissages et de décollages s'élevait à 756 contre 324 en 1973, soit le double. En 2004, le flux des appareils s'est accru de 13,1 % pour les vols commerciaux avec 90,9 % du trafic de passagers et 54 % des mouvements des appareils.[51]

La valeur ajoutée des services du transport aérien, s'est contractée entre 2017 et 2018, elle est passée de 10,1 milliards de FCFA en 2017 à 9,8 milliards de FCFA en 2018, soit une baisse de 2,5 %. Au niveau des services d'agences de voyage, il a été noté une progression de 20,1 % de la valeur ajoutée, allant de 11,5 milliards de FCFA en 2017 à 13,8 milliards de FCFA en 2018 (ANSD, 2018). Le trafic commercial, notamment celui des passagers, constitue la composante essentielle du transport aérien de la région. En 2015, les aéroports de Ziguinchor et Cap Skirring ont enregistré un total de 2707 mouvements d'aéronefs, soit une hausse de 0,37 % par rapport à 2014. Le mouvement des passagers de 2015 a progressé d'un point par rapport à 2014 avec un total de 65637 passagers transportés et une variation de 610 passagers en valeur absolue. Le nombre de passagers en transit a diminué de 13 % en 2015 comparé à 2014 (SRS, situation socioéconomique 2015, août 2018).

Le secteur du transport est un élément indispensable pour l'économie et contribue à la croissance et à l'amélioration des conditions de vie des populations. Il permet de faciliter le déplacement des populations et la fluidité des marchandises. Au-delà des infrastructures d'hébergements ou de communications, les circuits touristiques ont aussi contribué au développement du secteur.

III.3. Agences de voyages et de loisirs et leurs prestations

Les agences de voyages vendent des titres de transport et élaborent des voyages à la clientèle. Généralement, elles servent d'intermédiaires entre les créateurs de voyage (les compagnies aériennes, les tours opérateurs, etc.), les prestataires de services (les loueurs de voitures, les hôteliers et les compagnies d'assurance, etc.) et la clientèle candidate au voyage. Des agences sont dans les villes de Ziguinchor, d'Oussouye et de Cap Skirring et interviennent dans toute la Casamance.

[51] L'ensemble des chiffres proviennent de l'ASECNA mais aussi des projections économiques sur l'état de la région de Ziguinchor fournies par la direction de la statistique et de la prévision en juin 2005.

Tableau 12 : *Agences de voyages et de loisirs de la région de Ziguinchor.*

Implantation	Agences de voyages et de loisirs
Ziguinchor	Casamance Evasion Tourisme ; Casamance Voyages ; Diambone Voyages ; Diatta Tour International
Oussouye	Casamance VTT
Cap Skirring	Atlantic Loisir ; Casamance Vision Ethique ; African Authentic Agency ; Holidays Services Casamance ; l'Autre Sénégal ; Bureau d'information touristique

Le **tableau 12** montre qu'il y a beaucoup d'agences de voyage dans la région de Ziguinchor qui permettent de guider les touristes non seulement dans la billetterie mais aussi dans leur installation. Nous allons voir quelques agences et les différentes prestations qu'elles proposent.

III.3.1. Atlantic-Loisir

Atlantic-Loisir est d'abord une agence de loisirs qui est installée à Cap Skirring. Elle cherche à assurer le bien-être des touristes dès leur arrivée sur le territoire. Elle met en place un package en partenariat avec des hôtels et des campements pour récupérer des touristes à partir de Dakar en leur proposant des activités de loisirs pour passer des weekends dans la région. C'est une stratégie qui fait vivre l'agence mais aussi le secteur touristique. Atlantic-Loisir a trois bases (**Planche de photos 22**) :

- Une base nautique composée de *Jet ski*, bouée tractée, *wakeboard* ;
- Une base terrestre avec des *quads, buggy*, Vélo ;
- Une base fluviale composée de bateaux et de Canoë-kayak.

Planche de photos 22 : *Activités* ***(A)*** *et forfaits de l'agence Atlantic-loisir* ***(B)****.*

Á partir de ces trois bases, elle offre aux touristes la possibilité de pratiquer des circuits terrestres et maritimes.

III.3.2. Casamance Vision Éthique

Casamance Vision Éthique est une agence de voyage qui vend des billets pour toutes destinations. Elle propose aussi des locations de véhicules et des conceptions de circuit. Il s'agit de vendre la destination Sénégal en se spécialisant plus sur la Casamance. Elle récupère des touristes à Dakar ou en Gambie (souvent des espagnols) pour faire des circuits de la Casamance. Il est aussi possible à partir de la Gambie d'aller à Kédougou faire des cascades et visiter le parc de Niokolo Koba. Deux minibus et une voiture 4X4 sont mis à disposition des guides pour répondre à la demande des touristes.

III.3.3. African Authentic Agency

African Authentic Agency est une agence de voyage installée à Cap Skirring et spécialisée dans la billetterie. Elle a été créée en 2012. Son objectif est de promouvoir la destination Casamançaise en passant par le balnéaire et l'écotourisme. D'après le propriétaire, l'agence a changé la vision des choses en facilitant l'accessibilité des touristes à des endroits méconnus et parfois enclavés. L'agence gère les touristes, de leur arrivée à l'aéroport jusqu'à leur retour. Elle met en place des voitures (4X4 et minibus) pour leurs déplacements en terre ferme et des pirogues et des planches à louer pour des excursions. De même, elle offre la possibilité de faire du Jet ski et des circuits très vastes pour découvrir la région et les pays frontaliers qui ont quasiment des cultures similaires.

III.3.4. Casamance VTT

Casamance VTT créée en 1992, est installée à Oussouye. Elle propose des modes de déplacement doux et écologiques. La plupart des déplacements s'effectuent à vélo en partie continentale et à pirogue ou canoë-kayak dans les *bolongs*. L'agence propose des visites allant d'une demi-journée (kayak et vélo), d'une journée, à des semaines en fonction de la demande des touristes. Les visites de demi-journée et de journée se limitent à Oussouye et à ses alentours. Ces déplacements se font par vélo ou à canoë-kayak allant de 12 à 17 kilomètres. Les circuits de plus d'une journée se font à vélo ou à pirogue.

Synthèse sur les agences

Les quatre agences de voyages que nous avons étudiées ont des points communs et des différences sur leurs offres, leurs prestations et leurs modes de fonctionnement. Les quatre agences proposent des circuits terrestres et maritimes. L'agence Atlantic-Loisir est plus complète en termes de moyens et de prestations à travers les packages qu'elle offre. African Authentic Agency est spécialisée en circuit terrestre et maritime. Casamance Vision Éthique propose des conceptions de circuits touristiques et la location de voitures pour des déplacements hors de la région. Enfin, Casa VTT est spécialisée en vélos pour des circuits courts et des excursions en *bolongs* avec le canoë-kayak (**tableau 13**).

Tableau 13 : *Synthèse des offres des agences de voyage et de loisir de la Basse Casamance.*

Agences de voyages et de tourisme	Atlantic loisir	Casamance vision éthique	African authentic agency	Casa VTT
Circuit (s) touristique (s)	Terrestre Maritime	Terrestre Maritime	Terrestre Maritime	Terrestre Maritime
Moyens de déplacements mis en place	-Nautique *: Jet ski*, bouée tractée, *wakeboard*. -Terrestre : *Quads, buggy*, Rosalie, Vélo. -Fluvial : bateaux et Canoë kayak	-2 minibus et -Une voiture 4X4	-Voiture 4X4 ; -Voiture minibus ; - Jet ski ; - Des pirogues et planches pour des excursions	-Vélo en partie continentale et -Pirogue ou canoë-kayak dans les *bolongs.*
Prestations	-Billets aller-retour, -Hébergement et restauration, -Proposition d'activités touristiques.	-Locations de véhicules, -Conceptions de circuit.	L'agence gère les touristes de leur arrivée à l'aéroport jusqu'à leur retour.	-Hébergements -Restaurations

Ces agences de voyages sortent en partie ce secteur du cadre informel. Les touristes avaient difficilement des repères car ils tombaient souvent sur des acteurs avec un manque de professionnalisme. Elles ont dorénavant réglé ce problème du fait qu'elles s'occupent des visiteurs dès leur arrivée sur le territoire avec des programmes intéressants et bien chargés. Nous retenons que la région est bien dotée en infrastructures d'hébergement et de communication (**figure 20**).

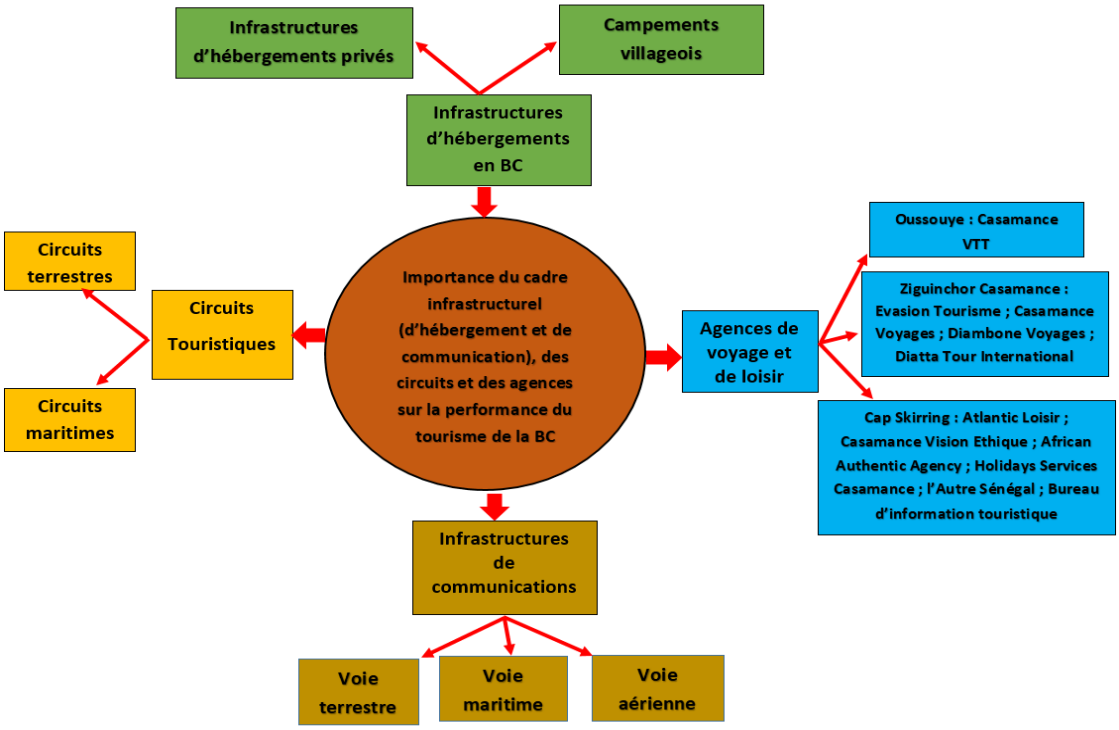

Figure 20 : *Importance du cadre infrastructurel (d'hébergement et de communication), des circuits et des agences sur la performance du tourisme de la Basse Casamance.*

Cette figure fait un résumé sur les infrastructures (d'hébergement et de communication) et les agences de voyages qui jouent un rôle prépondérant dans la vente de la Casamance (**tableau 14**).

Tableau 14 : *Synthèse de l'organisation du tourisme de la Basse Casamance.*

Objectif spécifique	**Résultats**
Q3 : Comment s'organise le tourisme de la région ?	**Arrivées de touristes** - Dépendance du tourisme Basse Casamançais des marchés extérieurs majoritairement la France (60% des arrivées touristiques) pour des raisons historiques et linguistiques. - Deux saisons : du mois de novembre au mois de mai où on note plus d'arrivées touristiques et du mois de juin au mois d'octobre c'est la basse saison. **Durée de séjour** De janvier à mars et de novembre à décembre== » durées de séjour est de plus de 4 jours en moyenne, les autres mois, la durée de séjour la plus élevée ne dépasse pas 2,3 jours. **Structures d'hébergement** La région totalise 1094 Chambres d'hôtels et 1770 nombres de lits, de 726 chambres et 1242 lits au niveau des campements et auberges. Dix campements villageois qui totalisent 141 chambres, 317 lits et ont créé 72 emplois. **Structures de communication** Diversification des infrastructures de communications (routière, maritime et aérienne). **Le réseau routier** assure plus de 90 % des flux ; **Transport maritime :** trois bateaux (Aline Sitoé Diatta, Aguène et Diambogne) ; **Transport aérien :** Les aéroports de Ziguinchor et de Cap Skirring (plus fonctionnel en haute saison touristique) reçoivent en grande majorité des vols nationaux. **Circuits touristiques et agences de voyages** Circuits terrestres et des circuits maritimes. Les agences de voyages et de loisirs offrent des packs complets et valorisent ces circuits.

Le tourisme, même s'il est porteur de développement, il peut entraîner des conséquences néfastes sur les autochtones.

IV. Le développement du tourisme et ces effets néfastes sur les destinations

Malgré ses nombreux avantages, le tourisme a aussi des côtés pervers qu'il faut prendre en compte. En effet, s'il est mal encadré ou trop laxiste, il peut voir ses impacts positifs dégénérer en impacts négatifs. Des impacts qui peuvent se montrer irréversibles et catastrophiques, notamment pour les premiers touchés, les populations locales envers lesquelles les professionnels du tourisme ne montrent encore aujourd'hui que peu d'égard (Gerest, 2009).

IV.1. Explosion des prix des denrées alimentaires, du foncier et de l'immobilier

La sphère économique peut être positivement affectée par le tourisme car pour certains pays ce secteur est la principale source de revenus. On constate que la répartition des richesses engendrée par le tourisme est inégale. Cependant, il faut savoir que les profits engendrés par ce secteur

reviennent principalement aux pays riches, puisque, ce sont majoritairement des individus de ces pays qui sont des propriétaires d'hôtels, et les touristes font leur réservation dans des agences de voyages de leurs pays respectifs (Auzias et Labourdette, 2010). C'est le cas de la Basse Casamance où on constate une forte concentration d'entreprises dont les propriétaires sont des étrangers, plus particulièrement des français. Ce qui fait que les populations locales sont trop souvent oubliées dans le partage. « *Il est estimé qu'entre 40 à 85 % des recettes du tourisme disparaissent dans les économies des pays occidentaux, profitant au transport international, aux agences de voyages intermédiaires, aux placements à l'étranger… délaissant ainsi les locaux qui participent pourtant au développement du tourisme dans leur région »* (Gerest, 2009). Selon la Banque Mondiale, 55 % de l'argent du tourisme reviendrait aux pays du Nord.

Le tourisme provoque une augmentation des prix du foncier et de l'immobilier ; ce qui occasionne des difficultés d'accès au logement pour les locaux, premiers touchés par la spéculation foncière et les loyers élevés. Selon Sène et Diémé (2018), une forte pression foncière est notée sur l'axe Cabrousse Diembéring le long du littoral. Elle s'explique par le développement des activités touristiques qui favorise la forte migration vers cette zone. Ainsi, l'accroissement démographique entraine une augmentation de la demande qui se traduit par le développement des bâtis. Des paysages comme les champs de cultures sont en train de disparaitre (Diallo, 2014). De ce fait, par manque d'argent les populations locales perdent la propriété des terres (Diallo, 2019), des maisons, des commerces et des services qui leur appartiennent (Gerest, 2009). Cette hausse des prix est perceptible dans les restaurants ou les bars de bord de mer en période de haute saison. L'étude de Diatta (2018) montre que la commune de Diembéring subit une augmentation des prix des denrées alimentaires, du loyer, du transport qui sont quelquefois fixés en fonction du pouvoir d'achat des touristes qui sont majoritairement des occidentaux. La surélévation des prix notée au niveau de : Cap Skirring, Cabrouse, Kafountine, Abéné s'explique par leur poids touristique. Et les populations locales sont victimes de cette inflation des prix du marché, car faisant face à d'énormes difficultés financières. Cette hausse se répercute directement sur les locaux qui se voient privés de certains sites au profit des touristes. Cette situation fait qu'ils subissent plus qu'ils ne profitent de l'activité touristique. Le tourisme entraine un phénomène de surfacturation. Il faut noter que les risques ne se limitent pas à l'augmentation du niveau de vie, la *folklorisation* et la perversion sociale restent des questions cruciales.

IV.2. Risque de « *folklorisation* » des cultures et de perversion sociale

L'industrie touristique, lorsqu'elle est associée à la marchandisation, provoque d'importantes transformations dans les cultures locales. On assiste à une « *folklorisation* » des cultures. En effet, les rituels religieux, les rites ethniques traditionnels, les manifestations coutumières et les festivals se voient dévalorisés et réduits à une simple attraction touristique. Cette problématique est d'actualité,

le tourisme est régulièrement accusé de *« folklorisation »* des populations et de *« muséification »* des cultures (Condès, 2004). La notion de disneylandisation est utilisée dans ce sens par Sylvie Brunel dans sa production scientifique. Elle désigne une facette de la mondialisation touristique, laquelle transformerait le monde en un gigantesque parc d'attraction pour les touristes. La disneylandisation est la transformation des sociétés et des cultures locales par la présence de touristes pour répondre à leurs attentes. Elle peut être aussi une muséification en ce qu'elle fige paysages et pratiques afin de correspondre aux représentations (ou aux clichés) attribués à un espace ou à une population. Elle écrit *« la mise en tourisme du monde le transforme ainsi en un immense Disneyland, où tout est conçu et contrôlé pour vendre de la nature « sauvage » et de la « peuplade authentique » à de riches visiteurs soigneusement encadrés. Faut-il le déplorer ? Pas si sûr, car lorsque l'opération est correctement montée, chacun y trouve son compte : le touriste repart heureux, il a eu sa part de rêve ; l'autochtone est satisfait : il a eu sa part de la manne ; et le voyagiste, qui a organisé les termes de l'échange, se frotte les mains : il a vendu très cher une prestation qui ne lui a presque rien coûté, puisque l'authenticité, en matière de conditions d'hébergement et de restauration, signifie le plus souvent le strict minimum »* (Brunel, 2006).

Il semblerait que le touriste n'aime pas se retrouver en terre inconnue sans que certains éléments de sa propre culture soient présents (Michel, 2002). Perdant également leur authenticité, les manifestations culturelles doivent de plus en plus s'adapter aux goûts des touristes. Le tourisme va même jusqu'à pousser les artisans locaux à modifier leurs produits dans le but de plaire aux touristes. Dans ce sens Gerest (2009) affirme que la conception des produits artisanaux peut donc subir des modifications de façon à s'adapter au goût des nouveaux clients issus de l'industrie touristique. Il y a une tendance à exploiter économiquement leur culture traditionnelle pour satisfaire les touristes ; ce qui peut représenter une menace pour les pratiques de cette communauté (Trapy, 2022). Il y a peu d'échanges entre les touristes et les autochtones et ces derniers s'adaptent aux Occidentaux plutôt que le contraire. Le manque de contrôle des autochtones sur le tourisme peut être dangereux et amener à une « *touristification* » (Michel, 2002) de la destination s'ils continuent d'adapter leur culture au tourisme, plutôt que le contraire.

Le tourisme met en contact des populations ayant des valeurs, des cultures, des niveaux de revenu et des modes de vie différents. Ce contact continu et direct entre des groupes d'individus tout aussi différents peut entraîner un phénomène qu'on appelle « *acculturation* ». Si le tourisme et l'impact du touriste ne sont pas maîtrisés par les habitants, cela peut entraîner de nombreuses problématiques comme une perte de repères menant à la perte de son identité culturelle et donc au « clivage générationnel » (Michel, 2002). Nous voyons parfois des communautés autochtones qui changent totalement leur identité, leur manière de consommer voire leur manière de vivre pour pouvoir répondre à la demande touristique (Diombéra, 2014 ; Trapy, 2022). Parfois, les populations sont en perte de repères culturels et traditionnels entraînant une plus forte tendance pour le

consumériste et l'occidentalisation. Le développement du tourisme peut aussi être l'un des facteurs de débauche du tourisme sexuel. Il est considéré comme une source de pédophilie, de proxénétisme, de prostitution et autres déviances (Diallo, 2019). Ce modèle touristique longtemps construit sur les **trois S** (*Sun, Sand, Sea*) est en passe de faire croire que le Sénégal, plus particulièrement les stations littorales, sont des destinations du tourisme sexuel (Faye, 2005). L'irrespect des valeurs collectives, religieuses et morales traditionnelles devient de plus en plus fréquent. Le tourisme a induit une majorité de pratiques inconnues et interdites auparavant dans la commune de Diembéring (Diatta, 2018). L'apparition de ces pratiques se remarque plus au Cap-Skirring à Kafountine et à Abéné.

IV.3. Démystification des valeurs culturelles et traditionnelles

Les patrimoines culturels constituent une source d'attraction touristique. Le contact direct entre touristes et populations locales occasionne parfois une démystification de la sacralité de certaines valeurs culturelles. Certains lieux sont sacrés en milieu diola, par exemple l'accès au bois sacré requiert une initiation au préalable. En revanche, avec l'essor du tourisme, certains visiteurs accèdent aux lieux sacrés (Diatta, 2018). On note une utilisation touristique des pratiques et des cérémonies cultuelles et sociales traditionnelles. Bien qu'il joue un rôle important dans la valorisation de la culture locale en favorisant l'organisation de cérémonies culturelles, le tourisme contribue également de façon remarquable à la dévalorisation des cultures. La majorité des prestations culturelles et autres événements tenus en haute saison touristique s'organisent souvent à des fins lucratives (soirées culturelles, festivals...). L'attractivité touristique de la destination a engendré la création de plusieurs troupes de danses traditionnelles. Le risque est que les touristes participent parfois aux festivités sans avoir les clés pour comprendre les mises en scène. Ce qui peut pousser certains à aller plus loin pour comprendre sans savoir qu'il y a des limites. C'est l'exemple des fétiches dans le Kassa, il y a des lieux qui ne sont pas accessibles à tout le monde. Parfois, certains déforment la réalité juste pour la commercialisation de la culture et pour ne pas frustrer les visiteurs. De même, on note la présence d'acteurs de la culture, n'ayant pas le bagage nécessaire, à chaque fois que l'occasion se présente. Certains veulent vivre du tourisme mais n'acceptent pas de se former, et le risque est qu'ils modifient souvent les réalités face aux touristes tout simplement pour ne pas rater l'occasion de gratter quelques billets. On ne peut pas parler des effets du tourisme sans évoquer la dégradation de l'environnement.

IV.4. Dégradation environnementale

Le tourisme provoque de nombreux dégâts sur les sites naturels et historiques par la construction de routes, l'aménagement d'hébergement, l'urbanisme touristique, etc. Il détruit le paysage en créant de nouvelles infrastructures et de nouveaux édifices. Dans certains cas, le tourisme a donné lieu à de véritables désastres écologiques dans des zones déjà fragiles. C'est le cas des dunes, des filaos ou de

la mangrove qui sont de plus en dégradées avec l'essor du tourisme. L'attraction touristique pour ces zones, où l'écosystème est précaire et fragile, est forte et elles sont donc exposées à de nombreux dégâts (Gerest, 2009). De même, la pollution liée au tourisme n'est pas à négliger. Des tonnes de déchets sont produites par le tourisme et les touristes chaque année. Et on retrouve ces déchets dans toutes les zones touristiques, et même dans les plus reculées et les moins fréquentées. La prolifération des matières plastiques dans les stations de Cap Skirring et Kafountine est remarquable. L'émergence du tourisme vient concurrencer la pêche et l'agriculture. En même temps, elle génère des conflits d'usage et des litiges fonciers. Les installations touristiques consomment beaucoup d'espaces sur le littoral et continuent de le fragiliser vis-à-vis des risques naturels.

Conclusion du chapitre 2

Le **chapitre 2** a montré le tourisme de la Basse Casamance et ses acteurs. Ce secteur dépend du marché européen, majoritairement français pour des raisons historiques et linguistiques. Les touristes français ont représenté presque 60 % du nombre de touristes enregistré dans la commune de Diembéring (Aéroport du Cap-Skirring, 2018). Le développement du tourisme est facilité par l'installation de divers réceptifs d'accueil dans la région. Les trois départements de la Basse Casamance totalisent 1094 chambres d'hôtels et 1770 lits. De même, ils comptent 726 chambres et 1242 lits au niveau des campements et des auberges. De plus, la région englobe dix campements villageois fonctionnels qui totalisent 141 chambres et 317 lits. En outre, vu ses richesses et son importance pour le développement socio-économique du pays, différents projets d'aménagement du territoire sont mis en place pour désenclaver la région de la Basse Casamance. Aujourd'hui, des progrès significatifs sont notés à travers l'accessibilité par voies : terrestres, maritime et aérienne.

L'apport des agences de voyages et des acteurs est remarquable à travers la mise en place de différents circuits touristiques (terrestres et maritimes). Les agences de voyages et les guides touristiques jouent un rôle important dans le développement et la promotion de la région. Malgré son importance, le tourisme a des effets néfastes dans la destination. Il a entraîné un phénomène de surfacturation et est à l'origine de l'augmentation des prix de vente des parcelles, qui jadis étaient à vocation agricole. Il cause également le risque de folklorisation et de perte de substance spirituelle avec l'utilisation touristique des pratiques et des cérémonies cultuelles et sociales traditionnelles.

Les perceptions des acteurs sur le tourisme de la région se portent globalement sur son apport sur le développement local et la création d'emploi, tout en laissant de côté des réalités sur ses impacts sur les populations locales qui subissent plus qu'elles ne bénéficient du secteur. Après le diagnostic du tourisme, nous analysons dans le **chapitre 3** les différents outils et méthodes de collecte et de traitement de données et des communes d'études.

CHAPITRE 3 : PRÉSENTATION DES OUTILS ET DES MÉTHODES DE COLLECTES ET DE TRAITEMENTS DE DONNÉES ET DES COMMUNES D'ÉTUDES

Après avoir réalisé un diagnostic territorial approfondi du secteur touristique qui met en avant des opportunités et des menaces, nous avons adopté divers outils et méthodes dans l'optique d'étudier en détails ces éléments. Pour ce faire, nous avons marqué un changement d'échelle en réalisant des études de cas sur les communes de Diembéring et de Kafountine que nous avons présenté dans ce chapitre. À partir de ce diagnostic, plusieurs interrogations méritent d'être soulevées : le littoral des communes de Diembéring et de Kafountine concentre-il des activités et des populations ? Dans l'affirmative, engendre-t-il une pression foncière ? Participe-t-il à l'émergence des contraintes sur le littoral ? Si oui, quelles sont les contraintes les plus prégnantes ? Peut-on en hiérarchiser l'importance ? Fragilisent-t-elles le tourisme littoral ? Comment les acteurs ont réagi face à ces contraintes sur le littoral des deux communes ? Quels peuvent-être les apports des patrimoines dans la diversification de l'offre touristique de la Basse Casamance ? Quelles sont leurs attentes ?

Le choix de la démarche méthodologique adoptée et des zones d'étude est lié au développement du tourisme littoral et l'émergence des enjeux socio-économiques et environnementaux. Pour avoir des résultats probants, compte tenu du cadre spatial de l'étude et des objectifs visés, nous avons posé aussi un certain nombre d'hypothèses et de questions méthodologiques fondées sur une approche multiscalaire. Elles ont permis de circonscrire la problématique majeure du tourisme littoral en mettant particulièrement l'accent sur les perceptions des acteurs et la cartographie pour analyser les contraintes, les potentialités et les facteurs de résiliences.

Dans cette phase, il est question d'appliquer les connaissances et les outils géographiques acquis à travers une collecte de données et un traitement approprié de celles-ci. La méthodologie que nous avons testée dans le mémoire de master dans la zone d'étude a été capitale pour comprendre non seulement la perception des acteurs sur le tourisme et ses contraintes, mais aussi pour analyser sous divers angles le maillage qui existe sur le littoral et les éventuelles répercussions sur le secteur. La méthodologie de la thèse a nécessité l'usage de divers outils et méthodes dans lesquels, la collecte et le traitement de données cartographiques et statistiques ont joué un rôle important, de même que l'enquête quantitative et qualitative (entretien et observation).

Les communes de Diembéring et de Kafountine ont servi d'étude de cas pour analyser les pressions foncières sur le littoral et les éventuelles contraintes naturelles et anthropiques qui pèsent sur le tourisme. Nous avons ensuite opéré un changement d'échelle pour analyser les initiatives mises en place face aux contraintes du tourisme littoral. Dans ce chapitre, il est question d'abord de montrer le protocole de collecte et de traitement de données (statistiques, cartographiques, qualitatives et quantitatives) et finir par présenter les communes d'étude.

I. Méthodologie de collectes et de traitements de données statistiques et cartographiques

La méthodologie cartographique demeure une étape cruciale à l'aboutissement de nos travaux de recherche. L'objectif est de collecter d'une part des données statistiques auprès des services étatiques et non étatiques et d'autre part de mettre en place un SIG (Système d'Information Géographique) d'ordre touristique afin d'étudier les risques littoraux à partir d'une cartographie.

I.1. Collectes de données statistiques et cartographiques

La collecte des données de terrain s'est opérée en plusieurs phases et a nécessité l'usage de divers outils de collecte adéquats.

I.1.1. Collectes de données auprès des structures étatiques et non-étatiques

D'importantes données utilisées pour la réalisation de notre SIG ont été fournies par des structures compétentes dans l'acquisition, le traitement et le stockage de l'information géographique au Sénégal et d'autres structures reconnues dans la gestion du secteur touristique. Puisque la région de Ziguinchor constitue notre zone de recherche, disposer des limites de cette entité constitue en amont une obligation. Les données de cette nature sont pour la plupart détenues par l'**ANAT** (l'Agence Nationale de l'Aménagement du Territoire), une agence compétente dans la planification territoriale, l'acquisition, le traitement et la distribution des informations géographiques à l'échelle nationale. Ainsi, elle nous a fourni tous les fichiers vecteurs (*Shp file*) indispensables à la réalisation de nos cartes. Il s'agit des limites administratives (régions, départements et communes), des chefs-lieux des localités (départements, communes et villages) et du réseau routier national. Le **PADERCA** (Projet d'appui au développement rural en Casamance) nous a également donné quelques fichiers vecteurs (pistes de communication) pour compléter notre analyse spatiale sur le réseau routier de la région.

Le **CSE** (Centre de Suivi Écologique) qui est une structure disposant d'une importante base de données de l'occupation du sol au Sénégal, nous a fourni des données sur des sites naturels. Ce sont des fichiers vecteurs des limites et des positions géographiques des parcs nationaux, des forêts classées, des réserves ornithologiques et des aires marines protégées.

La recherche de données statistiques et de documents officiels auprès des services déconcentrés de l'État et des ONG a été notre première mission sur le terrain (**Cf. tableau 15**). Dans un premier temps, nous avons pris des rendez-vous pour ensuite rencontrer les différents responsables pour effectuer des entretiens et en profiter pour avoir des documents qui traitent le sujet. Le premier rendez-vous que nous avions eu, était au niveau de l'Office Régionale de Tourisme de Ziguinchor (ORTZ) avec le responsable. C'était en quelque sorte un prétexte pour avoir des contacts et une orientation auprès des acteurs touristiques de la région. Cet entretien a duré plus d'une heure et a été décisif pour la suite du travail de terrain. En effet, il nous a permis d'avoir les contacts de différents acteurs

enregistrés à l'ORTZ pour effectuer des appels et prendre des rendez-vous pour des entretiens. C'était un gain de temps énorme, limitant les déplacements pour uniquement prendre des rendez-vous tout en sachant que les objectifs sont énormes et le terrain d'étude est vaste.

Le développement de l'activité touristique en Basse Casamance explique l'existence de nombreuses structures évoluant dans la gestion et la promotion de ce secteur. Il s'agit par exemple de l'Office du tourisme de la Casamance ; de l'Inspection Régionale du Tourisme (IRT) et de la Fédération des Campements Villageois (FECAV). L'inspection régionale du tourisme nous a fourni une importante base de données, indispensable dans la réalisation de la carte des capacités d'hébergement touristique de la région de Ziguinchor. Il s'agit d'un classeur Excel contenant l'ensemble des réceptifs touristiques de la région : le type (hôtel, campement, auberge), la localisation (département), le nombre de (chambres et de lits) ont été renseignés. La FECAV et l'Office du tourisme ont également mis à notre disposition l'ensemble des données concernant les campements villageois : un classeur Excel contenant les noms et les lieux de localisation, les capacités d'accueil et les emplois générés.

Tableau 15 : *Collecte de données statistiques en Basse Casamance.*

Structures	**Données statiques**	**Documents**
Service régional du travail	Rapports sur les statistiques d'emploi 2012, 2017, 2018	Rapport d'activités 2018 et 2019.
Service de pêche Kafountine	Mise à terre de poissons de 2013-2020	
Service régional du tourisme	Arrivées, nuitées, collectes statistiques des campements et des hôtels	
Aéroport de Cap Skirring	Arrivées touristiques de 2017-2020	
Office Régional du Tourisme	Base de données des acteurs touristiques 2017-2018	-Statistique sur les arrivées touristiques de 2015 à 2018, -Patrimoines de la Casamance.
Société d'Aménagement des Côtes Sénégalaise (SAPCO)		-Terme de référence pour l'organisation d'un comité régional de développement sur le tourisme (CRD) - Rapport Annuel V.F 2019 DRPS.
Agence de l'AMPA	Statistiques sur les reboisements en fonction des localités.	Rapports de stages.
ANACIM	Données climatiques de différentes stations de la région.	
Agence de la ROK	Statistiques sur les reboisements dans les îles (filaos et palétuviers) et sur les décomptes d'oiseaux à Kalissaye.	
ONG Nature et Développement	Statistiques sur les reboisements (filaos et palétuviers) dans les îles.	

Les différentes données obtenues rentrent d'une part dans le cadre de l'état des lieux du tourisme Basse Casamançais et d'autres pour des besoins d'illustrations. Elles ont fait l'objet de traitement en

particulier, les statistiques pour générer des graphiques et confronter avec les données d'enquête pour déboucher sur des analyses. Cette diversité de données collectées auprès de divers organismes sont pertinentes même si par endroit, elles méritent d'être relativisées dans la mesure où elles souffrent parfois d'un problème de mise à jour. Dans le cadre, du tourisme, certains acteurs tentent d'échapper aux contrôles et aux taxes, ce qui leur pousse à ne pas communiquer les statistiques fiables et de bonnes informations (par exemple les nombres de nuitées) ce qui fait que leur fiabilité mérite d'être discutée. Beaucoup de fichiers Excel que nous avons reçu sur les statistiques mensuelles et annuelles sont incomplets. Il s'agit par exemple de l'insolation, des statistiques mensuelles des arrivées touristiques, etc. Ces limites, nous ont poussés à diversifier les sources et les approches de collectes à travers la mise en place d'un SIG basé sur de nombreuses données de GPS, de *Google Earth*, d'images satellitaires pour cartographier les équipements et les circuits touristiques et pour étudier la dynamique de l'urbanisation et de l'évolution du trait de côte.

I.1.2. Collectes de données cartographiques avec des outils

La collecte des données pour la réalisation de notre SIG s'est également opérée par l'usage de certains outils adéquats dans l'acquisition de l'information géographique. À cet effet, l'appareil GPS et le logiciel *Google Earth pro* ont été des outils déterminants avec lesquels nous avons pu obtenir des données utiles à la confection des cartes de circuits touristiques et des réceptifs touristiques.

I.1.2.1. Collectes de données sur Google Earth

Google Earth a été sollicité dans la phase de collecte des données géospatiales. Celui-ci nous a permis de recueillir les itinéraires d'excursions couramment empruntées par les touristes. De ce fait, nous avons consulté quelques guides touristiques dans le but d'obtenir des orientations sur les types et voies d'excursions. Dans nos enquêtes, nous avons cherché à connaître les sites attractifs de la région. Les détails fournis par ces derniers nous ont permis de réaliser une numérisation des trajets. Nous avons reproduit correctement et enregistré sous ***format KMZ*** les croquis des voies (maritimes et terrestres) reliant les différents sites attractifs de la Basse Casamance (**figure 21**).

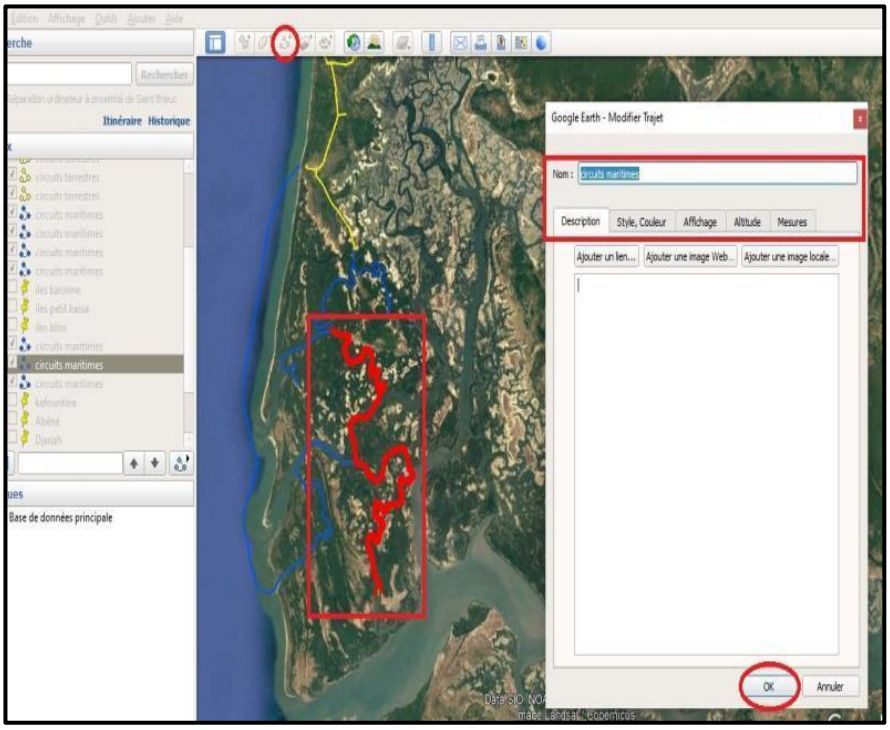

Figure 21 : *Numérisation des circuits touristiques sur Google Earth.*

I.1.2.2. Collectes de données à partir d'un GPS

À partir d'un GPS paramétré selon la référence spatiale ***UTM Zone 28 nord*** couvrant toute l'étendue du territoire national, nous avons collecté des données pour l'analyse spatiale de l'environnement touristique de notre zone d'étude. Le ***GPS Garmin Etrex 10 X*** a été choisi car il permet de relever des points GPS, des tracés et de les transférer facilement sur un PC. De plus, il est facile à utiliser et la précision des informations qu'il fournit est suffisante au regard du travail à réaliser. La première opération fut marquée par la prise des coordonnées géographiques (latitude et longitude) des sites touristiques attractifs des communes de Diembéring et de Kafountine. La position géographique de chaque site d'intérêt touristique a donc été recensée et enregistrée dans la carte mémoire de notre appareil GPS. La seconde opération consistait à obtenir toutes les informations utiles à la réalisation de la cartographie des réceptifs touristiques (Nom, Catégorie, Offre touristique et les coordonnées géographiques) afin de les géolocaliser sur l'ensemble du territoire régional.

En outre, nous avons relevé des coordonnées des installations touristiques et autres installations proches sur le littoral de l'Atlantique des communes de Kafountine et de Diembéring, allant d'Abéné à Cabrousse. Le second relevé était réservé pour les résidences secondaires dans les deux communes. Une observation a été faite pour prendre la partie de l'installation la plus proche de l'eau pour avoir une collecte uniforme pour ne pas biaiser les résultats sur les zones tampons. Ces relevés de points GPS des installations touristiques sur le littoral étaient pris dans le but d'étudier l'impact de l'érosion côtière sur celles-ci mais aussi d'évaluer leur niveau d'exposition. De même, ils permettent d'évaluer la quantité de l'offre infrastructurelle et voir si elle peut répondre à la demande surtout en haute

saison. Ces données sont aussi utilisées pour analyser les conflits d'usage sur le littoral à côté des autres activités qui connaissent une certaine notoriété.

Ce travail a été réalisé en compagnie d'un collègue doctorant du laboratoire de géomatique et de l'environnement (LGE) de l'université Assane Séck de Ziguinchor (UASZ) et d'un guide touristique pour ce qui concerne la commune de Diembéring. Pour la commune de Kafountine, nous étions avec un acteur touristique qui habite dans la zone. Ces différentes personnes ne sont pas choisies au hasard pour nous accompagner sur le terrain, au contraire, ce sont des acteurs du tourisme qui connaissent mieux la zone et les endroits où se situent les campements, les hôtels, les auberges et les résidences. Ainsi, vu que la zone est vaste, nous avons utilisé des motos pour faciliter les déplacements. En revanche, sur la plage, nous avons rencontré des difficultés pour le déplacement avec les motos à cause de l'importance du sable fin. De ce fait, nous étions contraints de laisser les motos pour marcher le long de la plage pour collecter les coordonnées des installations touristiques. Cette situation a été très difficile, car elle nous prenait beaucoup de temps du fait que la plupart des infrastructures sont sur le long du littoral et la distance qui les sépare est parfois importante. Parfois, nous profitons de la marée basse pour utiliser la moto pour gagner du temps (**planches de photo 23**).

Planche de photos 23 : *Déplacements à moto en marée basse à Abéné (A) et à Boucotte (B) pour la collecte de coordonnées avec le GPS (Bocoum, févier et mars 2022).*

Sur le terrain, nous avons un carnet de note où nous saisissons le nom des campements, des hôtels, des auberges plus le numéro d'enregistrement sur le GPS pour aller plus vite et sécuriser le travail aussi. Bien que les relevés soient enregistrés sur le GPS, il est plus prudent de noter tout dans le carnet pour ne pas perdre les données en cas de dysfonctionnement de l'appareil. Ces données recueillies sont consignées dans des tableaux Excel et nous avons pris le soin de les renommer. Après ce travail, nous avons continué le traitement sur Qgis pour générer différentes cartes (offre infrastructurelle, résidences secondaires, zones tampons, concentration d'activités sur le littoral).

Pour étudier le niveau d'exposition des installations par rapport à l'érosion côtière, nous avons digitalisé le trait de côte et calculé les distances, pour voir celles qui sont déjà rattrapées par les eaux

et celles qui sont à un niveau de risques (élevé, moyen ou faible selon des intervalles que nous avons faits). En ce qui concerne les cartes de la concentration d'activités sur le littoral, nous avons numérisé (digitalisé) les différentes activités qui se trouvent sur le littoral pour voir comment elles interagissent et comment le tourisme survit en cohabitation avec ces dernières. De même, nous avons fini par faire une cartographie diachronique pour étudier l'évolution de la végétation et du trait de côte et leur répercussion sur le secteur touristique. Cette touche cartographique est très importante pour vérifier, appuyer, affirmer ou infirmer les autres données recueillies.

Ces données consignées sur un Excel montrent un travail important réalisé sur le terrain. Il n'a pas été facile car il fallait convaincre les propriétaires avant de prendre les points et parfois, avec les GPS, certains sont très méfiants et refusent, sous prétexte que le patron est absent. Face à cette situation, nous demandions le numéro du patron que nous appelions pour lui expliquer le but de l'étude ; au cas contraire, nous continuions le travail pour revenir par la suite le rencontrer à son retour.

I.1.2.3. Collectes d'images touristiques

Nous avons collecté des images sur des plateformes de promotion touristique (j'aime la Casamance, office du tourisme de la Casamance, Cap Skirring tourisme) et également dans notre appareil photo. Ces différentes photos sont traitées sur l'application **Paint 3D** pour les découper en images circulaires afin de pouvoir les intégrer sur le **logiciel Qgis** pour la réalisation de la carte des localités attractives et les sources d'attractions (types de tourismes possibles).

I.1.2.4. Collectes d'images satellitaires

Cette phase est purement axée sur une analyse spatiale des stations balnéaires. Elle a pour but d'évaluer la dynamique de l'occupation du sol et de l'évolution du trait de côte au sein de ces deux entités. Cette analyse a nécessité l'adoption de la télédétection, définie comme étant une technique permettant d'obtenir à distance des images qui décrivent de manière plus ou moins détaillée une portion de la surface terrestre à un moment donné. Ces images sont acquises par des capteurs installés sur des plateformes aériennes ou satellitaires (avion, satellite…). Ainsi plusieurs étapes s'imposent à l'analyse de nos deux stations balnéaires par l'approche télédétection et SIG.

Les images géospatiales obtenues par satellites sont stockées sur des plateformes de téléchargement accessibles au grand public. Elles contiennent la majorité des détails indispensables pour des travaux d'analyse spatiale : il s'agit de la date, du satellite, du capteur et de la résolution spatiale. À notre niveau, nous avons jugé nécessaire d'utiliser trois images des années 1979, 2000 et 2022 (**tableau 16**). Le choix de ces années n'est pas fortuit car le but est de jauger l'occupation du sol et l'évolution du trait de côte sur une durée de 43 ans par intervalles de 21 années minimum. L'année 1979 détermine le début de l'essor touristique en Basse Casamance et 2022 constitue la situation actuelle quasiment marquée par les nombreuses pressions exercées sur les différentes stations balnéaires

des deux communes. Ainsi à partir des plateformes *USGS Earth Explorer* et *Copernicus* libres d'accès et appartenant respectivement au Gouvernement américain et à l'Union européenne, nous avons réussi à télécharger la totalité des données géospatiales. Ces images sont acquises par les satellites Landsat et Sentinel mis en orbite dans le cadre des programmes d'observation de la terre.

Tableau 16 : *Différents satellites utilisés pour l'acquisition d'images.*

Satellite	Série	Capteur	Date d'acquisition	Résolution spatiale
Landsat	L1	MSS	21-12-1979	57 m
Landsat	L7	ETM+	02-04-2000	30 m
Sentinel	S2	MSI	16-03-2022	10 m

I.2. Différentes phases de traitement des données

Le traitement des données s'attache logiquement à l'usage des outils et logiciels adaptés. La manipulation de ces outils requiert une bonne connaissance et maîtrise en informatique et en cartographie. En effet, portant sur des informations très importantes, ce traitement devrait être encadré afin d'éviter d'éventuelles omissions susceptibles d'altérer la qualité de notre analyse. Pour y parvenir, nous avons utilisé les logiciels **Microsoft Excel** et **ArcGis** et **QGis.**

I.2.1. Traitement de données sur Excel

Toutes les données chiffrées recueillies au cours de notre phase de collecte ont d'abord été traitées sur Excel avant leur intégration dans le logiciel de cartographie. De ce fait, les données géographiques des réceptifs et autres sites d'intérêts touristiques recueillies avec le GPS, ont été extraites de la mémoire de l'appareil puis enregistrées dans un dossier de stockage au niveau de notre PC. Ensuite elles furent intégrées dans Microsoft Excel pour subir les opérations de tri et de conversion. Le tri consistait à éliminer dans le tableau toutes les colonnes indésirables et conserver uniquement les informations importantes (Nom, Latitude et Longitude). Ensuite, il a fallu convertir les coordonnées géographiques en omettant les décimales et en ne conservant que les entiers. Après validation de ces étapes, tous les classeurs furent enregistrés sous format CSV (compatible à la majorité des applications de cartographie) en vue de faciliter leur chargement dans le logiciel de cartographie. Ce processus de tri, de conversion et d'enregistrement est le même que nous avons adopté pour le traitement des données obtenues dans les structures de gestion de l'information touristique.

I.2.2. Traitement de données sur QGis

D'abord les images sur les plateformes de promotion touristique ont permis la réalisation de la carte du patrimoine matériel et immatériel du tourisme de la région. Sur cette carte, ces différents éléments sont rangés en quatre blocs à savoir : les sites historiques, les carrefours culturels, les sites de cultes et les royaumes etc. Les positions de ces différents sites ont été recueillies sur Google Earth.

En somme, la méthodologie adoptée pour la réalisation cartographique est d'abord passée par un travail d'enquête et d'acquisition de l'information géographique par l'usage d'outils de collecte adéquats. Le traitement a été effectué sur Excel et QGis pour générer des cartes et des graphiques. Les images satellitaires ont fait l'objet de prétraitements et de traitements sur QGis et ArcGis.

I.2.3. Prétraitements et traitements des images satellitaires

Pour la confection de cartes à partir des images satellitaires, nous avons fait recours aux logiciels QGis et ArcGis disposant d'une panoplie d'outils d'analyse. Dans ce processus, nous avons commencé par effectuer des prétraitements avant de faire des traitements de ces images satellitaires.

I.2.3.1. Prétraitements des images satellitaires

L'acquisition de données par satellites est souvent entravée par certains éléments tels que la couverture nuageuse et éventuellement les perturbations d'ordre atmosphérique susceptibles de biaiser les informations si les données venaient à être traitées directement ; d'où l'importance d'exécuter un prétraitement au préalable. La finalité du prétraitement est de corriger les erreurs contenues sur les images Landsat de 1979 et 2000 au cours de leur acquisition. La correction atmosphérique permet de compenser les effets d'absorption et de diffusion causés par l'atmosphère terrestre sur la luminance mesurée par un capteur optique.

I.2.3.2. Traitements des images satellitaires

Nous avons utilisé ces images pour réaliser la cartographie de l'occupation du sol et l'étude de la dynamique du trait de côte du littoral de ces deux communes.

I.2.3.2.1. Étude diachronique de l'occupation du sol

Constituées de larges bandes couvrant une partie de la région, un exercice de découpage s'avérait nécessaire pour extraire les informations contenues dans les zones d'étude. Il fallait dans un **premier temps** importer vers QGis les bandes satellitaires et les fichiers vecteurs des limites de nos zones d'études. Et sur la base des vecteurs (limites des zones d'études) les bandes ont été découpées en sollicitant une fonctionnalité du logiciel QGis qui permet d'extraire une portion des données d'une image (bande satellitaire ou photographie aérienne) selon une zone géographique bien définie.

La superposition des bandes découpées constituait la **deuxième phase** du traitement des données géospatiales par télédétection. L'importance de cette phase est de générer des compositions colorées utiles à l'interprétation des informations. Elles permettent de produire des images en couleur en tenant compte de la signature spectrale des objets. Elles sont fréquemment utilisées pour ressortir les différents types de surface sur les images multispectrales ou mettre en évidence certains phénomènes d'ordres social et environnemental. Elles résultent de la superposition de trois bandes

spectrales sur les trois niveaux de couleurs primaires : le rouge, le vert et le bleu. Il existe différentes compositions colorées : les compositions dites **vraies couleurs** rendant l'image plus réaliste et facile à interpréter et les compositions appelées **fausses couleurs** qui ne représentent pas les couleurs réelles mais dont le but est de mettre en évidence certains objets de l'image. Concernant notre étude basée sur une évaluation dynamique de l'occupation du sol, les compositions colorées vraies ont été utilisées car octroyant des couleurs naturelles aux différents objets de l'image.

La classification des images est la **troisième phase** du traitement de nos données. La classification en télédétection est un processus qui consiste à regrouper les éléments (pixels) d'une image en fonction de leurs correspondances. En effet, on les associe généralement en fonction de leurs valeurs radiométriques en classes prédéfinies. Cette association est réalisée à partir d'un algorithme de classification qui utilise en général la signature spectrale des cibles pour les associer en une classe. Il existe en télédétection deux types d'approches à distinguer : **la classification supervisée ou dirigée**, ou assistée et la **classification non supervisée**. Nous avons utilisé la classification supervisée pour regrouper les objets dotés d'une signature spectrale similaire en classes. Ce travail oblige une bonne maîtrise de la zone d'étude au préalable. Il nécessite également des traitements minutieux, vu l'importance des résolutions spatiales (de 10 à 57 m) ; ce qui rend difficile de discriminer de façon fiable certains éléments (mangroves et tannes). Donc, cela nécessite plus d'attention (avec des images ne disposant pas des mêmes résolutions) et de relativisation des résultats, du fait qu'il est difficile de trouver des images des années 70 ; 80 et 90 avec beaucoup de finesse sur les détails.

Lors de la classification, nous avons identifié des zones d'intérêt représentatives des surfaces que nous souhaitons classer. Ces zones d'intérêt nous ont permis par l'usage de l'algorithme **Maximum de vraisemblance** (***Maximum Likehood***) de déterminer les caractéristiques spectrales des classes d'occupation du sol choisies (eau, végétation, sol nu et sable de plage, vasière à mangrove, tanne, terres agricoles et bâti). Ce processus dénommé création de zones d'entraînement consiste à collecter sur l'image des échantillons affectés à chaque classe selon la signature spectrale des objets ou surfaces. Les résultats obtenus de la classification ont été vectorisés puis exportés sur le logiciel ArcGis pour la réalisation de la cartographie diachronique de l'occupation du littoral.

L'étude diachronique de l'occupation du sol impliquait obligatoirement une opération statistique pour déterminer les superficies des différentes classes selon les années. Ceci dans l'unique but d'évaluer l'état de la situation environnementale des stations balnéaires face à l'essor spectaculaire de l'urbanisation du littoral. Ainsi, à partir du logiciel ArcGis, les tables attributaires des couches d'occupation du sol ont d'abord été ouvertes et l'outil ***Geometry calculator*** a été choisi pour calculer les superficies des différentes classes en hectares. Les résultats obtenus sont par la suite exportés sur Excel pour subir une opération de tri afin de récupérer les informations importantes rangées ensuite dans des tableaux. Vu la résolution des images, les résultats restent tout même à relativiser.

I.2.3.2.2. Étude de l'évolution du trait de côte

L'analyse de la dynamique ou de la cinématique du trait de côte requiert avant tout un choix d'un indicateur du trait de côte. La cinématique est l'étude de la dynamique des formes, indépendamment des forces qui les créent (Pennober, 1999 ; Akadje, 2010 ; Faye 2010). Le choix de la ligne de référence (trait de côte) émane d'une caractéristique des images satellitaires à savoir la résolution spatiale. En effet toutes nos images ne disposant pas des mêmes résolutions spatiales, une analyse minutieuse s'imposait pour mesurer l'évolution des littoraux. L'extraction du trait de côte semblait ardue en raison des hautes résolutions spatiales dont disposent certaines de nos images (57 mètres pour l'image de 1979 et 30 mètres pour celle de 2000) mais également des difficultés d'appréhension de l'intersection de la terre et de la mer à marée haute. Il faut noter qu'au passage du satellite, certains indicateurs retrouvés sur l'étendue de plage (ligne de rivage, limites d'humectation) sont pratiquement inexistants et la résolution spatiale des images citées précédemment ne permet pas de faire une distinction entre la ligne instantanée de rivage et celle des pleines mers des eaux précédentes qui font partie des limites d'humectation (Thior, 2020). Cependant, il est plus prudent d'éviter ces types d'indicateurs sur les images de Landsat (beaucoup d'incertitude avec l'effet de la marée changeante) s'il apparaît que la limite supérieure de la plage peut être matérialisée sur le front de mer par les contours de tapis végétal qui est un excellent indicateur pour évaluer les retraits ou les avancées à long terme sur les rivages (Gould *et al.,* 2015, Gibbs *et al.,* 2015). Les côtes de la Casamance sont caractérisées par la présence quasi totale d'une végétation côtière qui borde la plage ; donc favorable à utiliser comme ligne de référence (Thior, 2020 ; Thior *et al.,* 2021).

Dans ce contexte, le meilleur choix pour nous est d'utiliser cette limite de la végétation côtière comme marque de référence du trait de côte. Cette expérience est également partagée par plusieurs auteurs qui soutiennent que « *la limite côté mer de la végétation dunaire (Vegetation line, seaward edge of dune vegetation) et la limite côté mer de la végétation pérenne (Line of permanent, stable, long-term vegetation) peuvent servir de repère pour déterminer l'évolution du trait de côte* » (Bird, 1985 ; Morton et Paine, 1985 ; Morton et Speed, 1998 ; Faye, 2010).

En outre, ce choix de considérer la limite de la végétation comme marqueur ou ligne de référence dans notre zone d'étude résulte du fait de sa forte présence et elle est bien visible sur nos images satellitaires (Landsat) quelles que soient leurs résolutions spatiales. L'usage des images de Landsat pour l'étude des paysages n'est pas toujours aisé, mais, si on adopte une démarche par télédétection, l'étude de la végétation est bien aisée à partir de ces images (Dièye *et al.,* 2003). Les compositions colorées permettent de bien faire une analyse spatio-temporelle de la végétation (Thior, 2020), ce que nous avons tenté de faire dans cette étude (**Cf. figure 22**).

Ces lignes de références sont les plus fréquemment utilisées sur les côtes meubles de la Casamance (Barry, 2016 ; Diatta, 2018 ; Thior 2014 ; 2020 ; Thior *et al.,* 2021). Malgré cette forte présence sur les côtes des communes de Diembéring et de Kafountine, il est tout de même judicieux de faire

attention en utilisant la ligne de végétation comme indicateur du littoral autour des centres très urbanisés, où sa position peut être significativement modifiée par des perturbations humaines (Gould *et al.,* 2015, Gibbs *et al.,* 2015). Dans tous les cas, les limites de la végétation, qu'elle soit ligneuse ou encore de la pelouse dunaire, sont partout remarquables sur les côtes de la Casamance. En revanche, la résolution spatiale des images (57 m ; 30 m et 10 m) nous pousse à faire preuve de prudence sur les résultats. Cela fait appel dans ce cadre à la relativisation des résultats. Il est important de rappeler aussi que dans le cadre de cette étude, nous n'utilisation pas ces images satellitaires pas pour faire une étude géomorphologique ou de géographie physique, mais plutôt pour étudier le niveau de risque des installations touristiques sur le littoral. Étant conscient de la nature dynamique du littoral, nous nous sommes donnés comme moyen de quantifier les contraintes du tourisme balnéaire liées à l'érosion côtière, sachant que ce type est le plus développé dans la région. L'objectif recherché est de voir les zones d'érosion ou d'accumulation afin d'analyser le niveau d'exposition des installations touristiques et les différentes réponses apportées par les acteurs.

La cartographie du trait de côte a débuté par la digitalisation des lignes de référence manuellement sur Qgis en se basant sur la limite de la végétation comme convenu initialement. Les résultats nous ont permis de déterminer ensuite la situation du littoral (progradation ou érosion) en tenant compte de la position des traits de côte. Il est important de rappeler que notre analyse sur l'évolution du trait de côte s'appuie sur la comparaison de deux années : une année de départ plus ancienne et une année d'arrivée plus récente. Le recul ou l'avancée d'une ligne par rapport à l'autre définit l'état de la situation qui sévit sur le littoral subdivisé en micro-zones. Suivant cette logique, nous avons numérisé des polygones sur les surfaces séparant les deux traits de côte et leur avons attribué une sémiologie selon leurs caractéristiques (dégradation ou accrétion). Un calcul de la cinématique du littoral a été réalisé pour déterminer l'évolution moyenne du trait de côte en mètres. Et les mesures sont réalisées sur les décalages plus importants entre les deux lignes. Nous avons calculé par la même occasion les surfaces des polygones numérisés pour mieux cerner la situation qui prévaut sur les littoraux. Á partir de cette opération mathématique, les surfaces accumulées et celles érodées sont détectées et les secteurs les plus affectés ont été décelés. Enfin les informations recueillies à partir de cette analyse ont été récapitulées dans des tableaux statistiques pour faciliter leur interprétation.

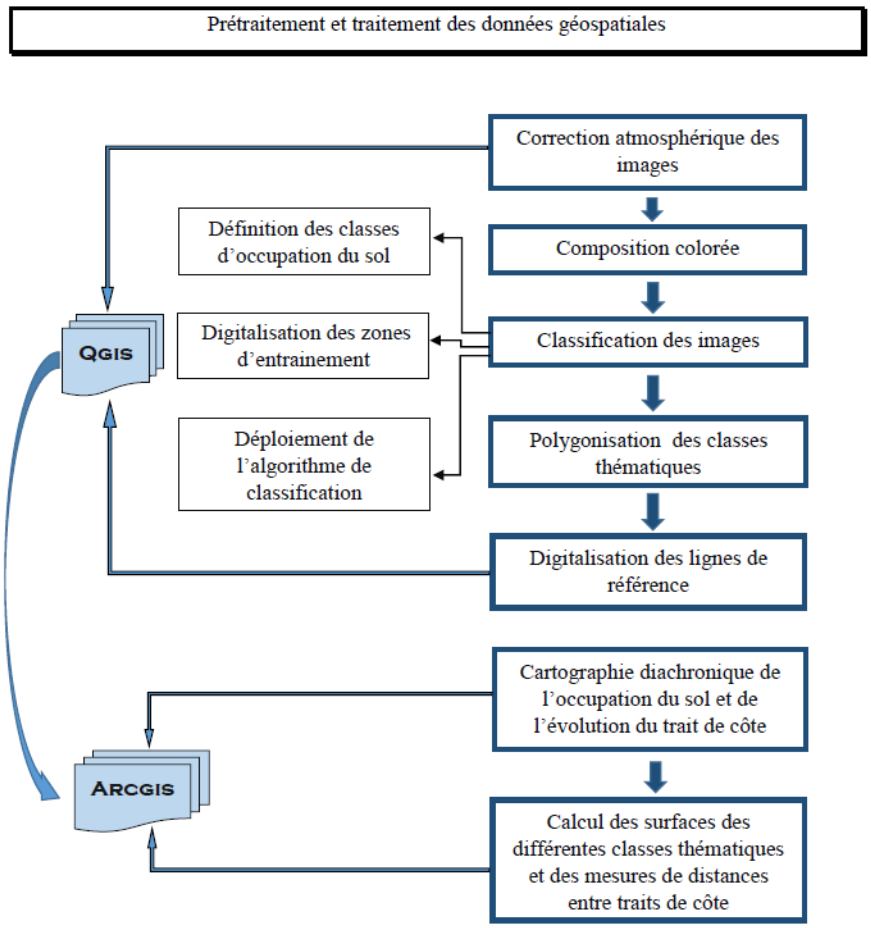

Figure 22 : *Synthèse de la méthodologie de traitement des données géospatiales.*

Cette **figure 22** résume la méthodologie de traitement des données géospatiales qui nous a permis d'étudier l'évolution diachronique de l'occupation du sol et la dynamique du trait de côte. Pour réaliser le SIG et répondre aux objectifs fixés, le choix des approches a été un aspect très important.

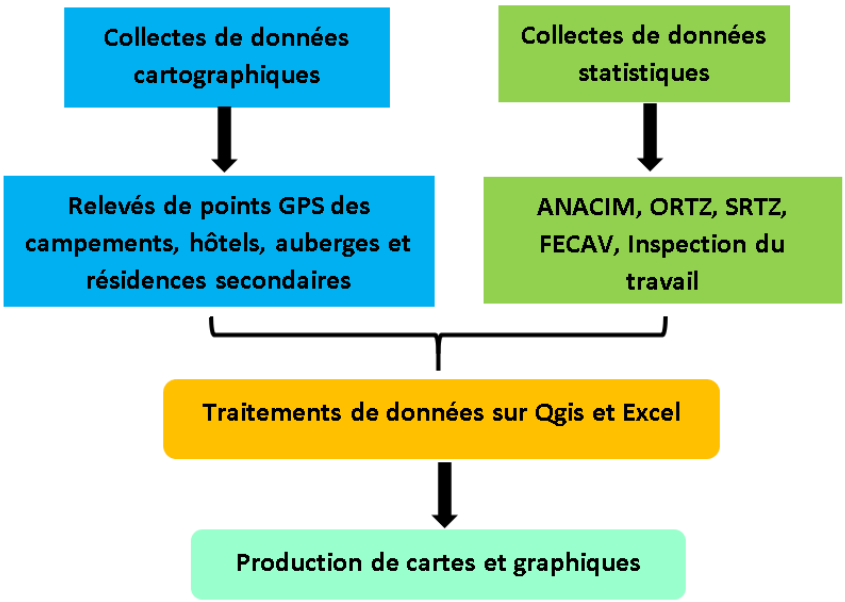

Figure 23 : *Synthèse de la phase de collectes et de traitements de données cartographiques et statistiques.*

La **Figure 23** résume la phase de collecte de données cartographiques et statistiques effectuée sur notre terrain. Les relevés de terrains ont été effectués avec un GPS pour localiser les installations sur le littoral. Par ailleurs, nous avons réalisé des collectes et traitements cartographiques pour analyser la pression foncière, les conflits d'usage et l'érosion côtière (**figure 24**).

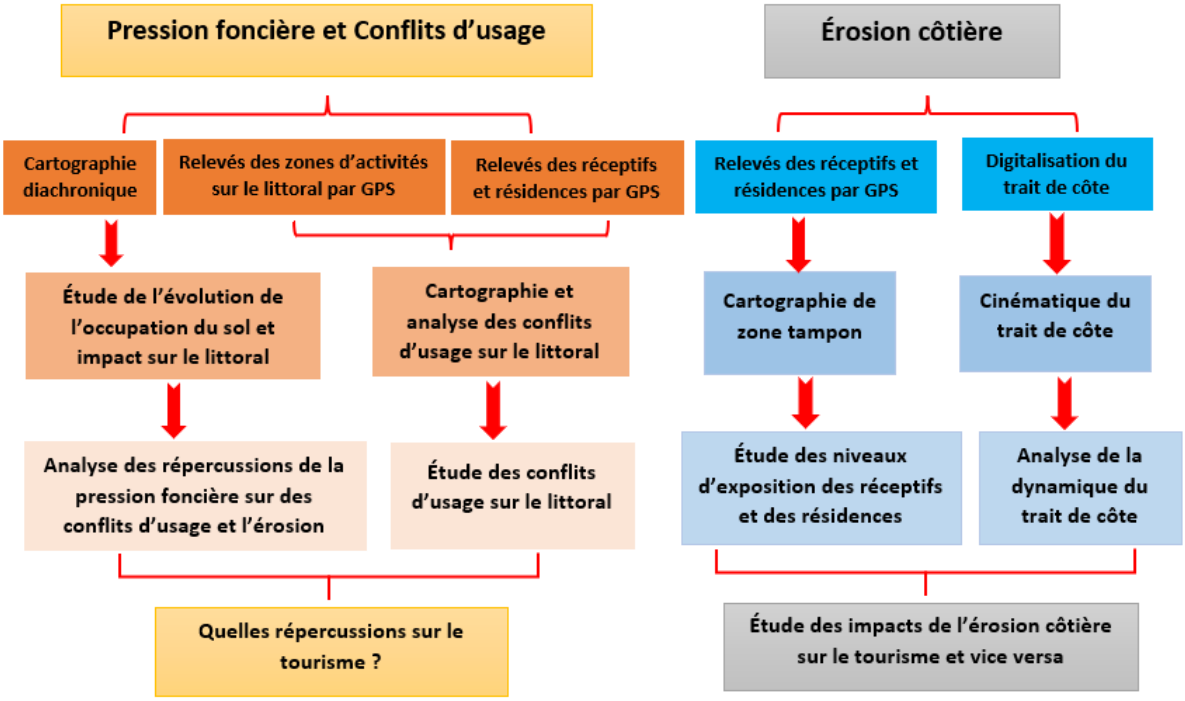

Figure 24 : *Synthèse de la fiche de mission pour les collectes et les traitements de données cartographiques.*

Ce travail de collectes et de traitements des données cartographiques a permis d'avoir des résultats sur les réceptifs touristiques, la cinématique du trait de côte et des zones d'activités. Ces données ont servi à l'analyse du conflit d'usage et de l'érosion côtière et de leurs répercussions sur le tourisme. À côté de cette méthodologie de collecte et de traitement de données cartographiques, nous avons également effectué des collectes et des traitements de données quantitatives et qualitatives.

II. Collectes et traitements de données qualitatives et quantitatives

Le travail de terrain permet de recueillir des données qualitatives et quantitatives qui peuvent être complémentaires. Dans ce sens, Chaléard (1996) estime que *« les démarches qualitatives et quantitatives ne s'opposent pas. Elles se complètent (…) et favorisent une plus grande franchise dans les réponses aux questionnaires et un contrôle de la qualité des résultats chiffrés obtenus ».* La combinaison des deux a permis le recueil d'informations diversifiées. Le qualitatif permet de comprendre l'importance du secteur, ses contraintes, les représentations et les stratégies des différents acteurs, alors que le quantitatif aide à appréhender la représentativité des pratiques

touristiques et les différentes perceptions sur son importance dans le développement local. Ils permettent de recueillir la perception des acteurs sur les contraintes touristiques.

II.1. Collectes de données qualitatives

En fonction des objectifs de cette étude, nous avons effectué la collecte de données qualitatives sur le terrain et auprès des personnes ressources. Ainsi, nous avons réalisé des observations sur le terrain, des entretiens et des focus-group auprès de différents acteurs qui travaillent sur le littoral.

II.1.1. Observations sur le terrain

L'observation directe, par définition, instaure un rapport entre le chercheur et le milieu ou le groupe social qu'il veut étudier. Cette phase est indispensable pour les géographes, les ethnologues, les sociologues et bien d'autres chercheurs. L'observation n'a pas été une phase courte, elle a commencé bien avant cette étude. Les différents déplacements sur la zone nous ont aidé à voir la pression qui existe sur le littoral et projeter une analyse des éventuelles répercussions sur le tourisme. L'observation directe nous a permis de constater l'état de la dégradation du littoral surtout des infrastructures touristiques sur la côte dû en grande partie à l'érosion côtière. De même, nous avons pu constater des actions qui sans cesse continuent de fragiliser cet environnement à travers l'extraction du sable marin, la déforestation pour des besoins d'habitat ou de culture etc. Cette technique nous a permis de nous imprégner de la réalité du terrain et de recueillir des données relatives d'une part aux problèmes de la pression foncière et des conflits d'usage et d'autre part à l'érosion côtière. Elle nous a facilité l'observation des comportements des acteurs par rapport aux risques. Cette phase a été capitale, car elle nous a permis de prendre des photos (à partir de notre appareil numérique) à titre d'illustrations pour montrer une réalité des faits.

À partir du travail exploratoire de terrain à travers des observations directes, un pré-test a été réalisé sur la base des entretiens auprès de différents acteurs et usagers du littoral de Kafountine. Ceci a abouti à l'élaboration des questionnaires proprement dits en tenant compte des caractéristiques sociodémographiques des usagers du littoral, de leurs pratiques, de leurs perceptions sur le tourisme et sur les risques comme l'érosion côtière et les conflits d'usage et de leurs réponses.

II.1.2. Collecte de données par entretien

L'entretien est l'outil de collecte de données le plus utilisé dans le cadre des travaux de recherche menés en sciences de la santé, en sciences humaines et en sciences sociales (Imbert, 2010). Il représente une méthode de collecte de données qui permet d'appuyer les enquêtes quantitatives et est considéré comme la méthode d'enquête la plus adaptée au recueil des représentations. Dans ce sens, dans la plupart des recherches en sciences humaines et sociales, l'entretien semi-directif est une technique d'enquête qualitative fréquemment utilisée. C'est un outil qui permet en partie

d'orienter (semi directif) le discours des personnes interrogées à partir de différents thèmes définis au préalable dans un guide d'entretien par les enquêteurs. L'entretien semi directif est une technique de collecte de données qui participe au développement de connaissances favorisant des approches qualitatives et interprétatives relevant en particulier des paradigmes constructivistes (Lincoln, 1995). Généralement pour désigner cette méthode, le terme « interview » est utilisé, alors que l'entretien désigne les différentes entrevues qui constituent cette méthode. Il faut retenir que l'interview est une méthode de recueil d'informations qui repose sur des entretiens oraux, individuels ou de groupes, avec plusieurs personnes sélectionnées soigneusement, dans l'optique de collecter des informations sur des faits ou des représentations, dont on analyse le degré de pertinence, de validité et de fiabilité, au regard des objectifs du recueil d'informations (De Ketele et Roegiers, 1996).

Dans un premier temps, nous avons fait des tests avec un guide d'entretien soumis aux personnes ressources de la commune de Kafountine. Cette phase nous permis de tester ce guide et de connaître les potentialités touristiques, l'importance du secteur dans le développement de la commune, l'impact des conflits d'usage sur le tourisme et les stratégies mises en place (**figure 25**).

- **Présentation du potentiel touristique existant.**

1. Qu'est-ce qui fait l'attractivité touristique de la commune de Kafountine ?
2. Comment jugez-vous la sécurité la sécurité de la zone ?
3. Comment percevez-vous les différents festivals (Abéné et Kafountine) et les carnavals sur l'attrait touristique de la zone ?
4. Que pouvez nous dire de l'impact des réserves (Kassel et Kalissaye) sur le tourisme ?
5. Quelles sont les activités qui ont une étroite relation avec le tourisme dans la zone ?

Types de tourisme praticable

6. Que pensez-vous de l'offre touristique de la commune ?
7. La commune regorge-t-elle des patrimoines paysagers qui permettent le tourisme de découverte ?
8. Quelles sont les potentialités culturelles existant dans la commune propice au développement du tourisme culturel (ethnies, paysages culturels…) ?
9. Pouvez-vous nous parler des atouts de l'éco-tourisme existant dans la commune ?
10. Le tourisme rural intégré est-il praticable dans la zone ?
11. Quel est le type de tourisme le plus développé et pour quelle raison ?

Infrastructurelles

12. Que pensez-vous de la capacité et de la qualité des campements d'accueil dans la zone ?
13. Que pensez-vous de la qualité et de la capacité des réceptifs ?
14. La répartition des réceptifs est-elle équilibrée dans la commune ?
15. Comment juger l'organisation des acteurs dans la commune ?

Conflit d'usage sur le littoral et impact sur le tourisme de la commune de Kafountine

16. Que pensez-vous de l'aménagement de l'occupation de l'espace du littoral de votre commune ?
17. Le tourisme étant une activité très exigeante, pensez-vous que la cohabitation avec plein d'autres activités dans la zone ne joue pas sur la fréquentation touristique de la zone ?
18. Selon-vous le tourisme souffre-t-il de cette cohabitation ?
19. Que pensez-vous de l'accroissement de la résidentialisation sur le tourisme ?
20. La proximité des fumoirs de poisson et d'espace de séchage des poissons a-t-il un impact sur l'activité ?
21. Selon vous qui pollue le plus la plage ?
22. Comment veillez-vous sur la réglementation des installations sur le littoral ?
23. Que pensez-vous de la pression humaine sur la faune et la flore de la zone ?
24. Comment percevez-vous la pression des activités sur le tourisme balnéaire ?

- **Stratégies d'adaptation des acteurs touristiques**

25. Comment avez-vous réagit (des stratégies de lutte) face aux conflits d'usage sur le littoral qui compromettent le développement du tourisme ?
26. Quelles genres de stratégies avez-vous utilisées pour protéger les aménagements touristiques ?
27. Qu'est ce qui justifie le choix de ces stratégies ?
28. Comment vous avez réagi face à l'importance de la dégradation de la végétation côtière et de la flore ?
29. Bénéficiez-vous des stratégies modernes ?
30. Comment régularisez-vous le développement des résidences dans la commune de Kafountine ?
31. L'industrie du tourisme au Sénégal s'est fortement orientée vers l'aménagement du littoral qui n'offre qu'un produit exclusivement balnéaire qui, après des années de succès éclatant, est entré dans une ère de déclin progressif. Quelles sont les différentes stratégies pour un développement d'un tourisme durable dans la commune de Kafountine ?
32. En effet, beaucoup pensent que les retombées économiques du tourisme balnéaire profitent peu aux populations locales. Que faudrait-il pour que le tourisme participe plus au développement local ?
33. Votre organisation exerce dans le tourisme un rôle important. Quelles mutations du tourisme dans le monde envisagez-vous au cours des prochaines années, et comment entendez-vous vous y préparer, dans les missions qui sont les vôtres ?
34. Bénéficiez-vous du soutien de l'État pour la gestion durable de l'environnement côtier ?
35. Y a-t-il des partenaires qui interviennent dans la gestion durable de l'environnement côtier ?
36. Est-ce que les méthodes utilisées ont permis une bonne gestion de littoral ?
37. Quelles sont les limites de vos stratégies de lutte ?
38. Quel bilan faites-vous des différentes stratégies mises en place ?

Figure 25 : *Fiche d'entretien utilisée lors des travaux de terrain.*

Le guide d'entretien est conçu avec 38 questions, mais les questions sont ciblées en fonction du domaine d'intervention de la personne à interroger. Les potentialités touristiques sont typiquement réservées aux acteurs du secteur et aux élus, les questions liées aux conflits d'usage et les stratégies d'adaptation sont posées à tous les acteurs qui interviennent sur le littoral. Cette méthode a permis

de recueillir le maximum d'informations auprès de chaque acteur avec des discussions fluides et un gain de temps.

Dans un second temps, nous avons soumis un guide d'entretien auprès des personnes ressources au niveau de quatre communes (Diembéring, Kafountine, Ziguinchor et Mlomp). Ces entretiens ont été effectués auprès des responsables d'hôtels ou de campements et d'agences de voyages et de loisirs, des acteurs des autres secteurs d'activités sur le littoral, des cadres de structures administratives et des représentants des collectivités locales. Ils ont permis d'analyser et d'évaluer leur degré d'implication dans l'activité du tourisme, leur perception sur l'érosion côtière et les conflits d'usage, et de recueillir leurs jugements sur les politiques touristiques d'aménagement, de planification et de gestion durable du littoral. L'objectif est d'interroger divers acteurs de différents domaines. Dans le **tableau 17** nous avons consigné les différents acteurs et domaines ciblés

Tableau 17 : *Acteurs ciblés pour les entretiens.*

Acteurs et domaines d'interventions	**Cadre de discussion**
Responsables de musées	Historique de l'Ecoparc, activités proposées et importance Touristique.
Personnes ressources dans la population	Tourisme et développement local.
Responsable d'hôtels et de campements	Potentialités, contraintes touristiques et stratégies, activités proposées.
Agences de voyage et de loisir	Circuits touristiques, activités touristiques.
Elus	Tourisme, contraintes et stratégies.
Guides touristiques	Circuits touristiques, activités touristiques proposées.
SAPCO Casamance	Aménagement littoral et stratégies d'adaptations contre L'érosion côtière.
Service Régional du tourisme de Ziguinchor	Potentialités touristiques, politiques, contraintes et stratégies d'adaptations.
Office du tourisme de Ziguinchor	Potentialités touristiques, contraintes et stratégies d'adaptations.
Touristes	Potentialités touristiques, activités principales, et contraintes connues.
Artisans	Artisanat et tourisme, atouts et contraintes du secteur.
Responsable de festival	Historiques, importance sur le tourisme, atouts et contraintes.
Femmes transformatrices de produits halieutiques	Importance de l'activité de transformation, conflits d'usages sur le littoral et stratégies adoptées.
GIE	Importance du GIE sur la gestion du conflit d'usage sur le littoral, gestion des ressources, et stratégies adoptées.

Cette démarche vise à avoir des points de vue divers sur la thématique d'étude et auprès de personnes exerçant des fonctions différentes sur le littoral. En accord avec l'interlocuteur, ces entretiens ont été enregistrés. L'enregistrement nous permettait de revenir sur ces échanges afin de mieux retranscrire les discussions. Les différents entretiens ont été retranscrits un par un. Cette phase a été longue et nous a pris plusieurs jours. Cela s'explique en grande partie par l'importance du temps mis dans les discussions mais aussi par la mauvaise qualité du son de certains enregistrements. La déficience de la qualité de son est due au fait que nous avons effectué les entretiens en plein air pour la plupart, sur le littoral, dans les lieux de travail des acteurs. Naturellement, cette zone enregistre beaucoup de bruits induits par l'effet du vent, des vagues mais aussi des personnes qui s'investissent sur la zone. De même, certains entretiens sont effectués en langues locales (wolof, mandingue, peulh ou diola) mais aussi en français, avec des interlocuteurs qui compilent plusieurs langues pour transmettre l'information. Ces facteurs cumulés nécessitent une écoute attentive pour ne pas rater l'information mais aussi pour mieux traduire les explications de la langue locale en français. Nous avons essayé aussi de confronter et d'analyser les entretiens pour ressortir les informations sur les potentialités, les contraintes touristiques et les stratégies.

Nous avons interviewé plusieurs acteurs du tourisme et d'autres secteurs d'activités mais, il est important de souligner que leur choix n'est pas fait pas hasard ni par des critères de genres. Au contraire, les phases d'observations et d'investigations nous ont permis de cibler les personnes ressources en fonction de nos objectifs. Vu la diversité des acteurs, nous nous sommes fixés comme objectif d'interviewer une personne par secteur, par exemple un entretien avec une représentante des femmes transformatrices de produits halieutiques. En revanche, les réalités du terrain nous amènent parfois à interroger différents acteurs dans un même secteur. C'est le cas des responsables des campements : La Nature, Sonkobantang, Bendoula, Kassoumay Ressort, Sitokoto, Fouta Djallon sur le littoral de Kafountine. Ce choix est lié à leur exposition à l'érosion côtière et aux conflits d'usage avec leurs proximités du quai de pêche. De ces cibles, nous pouvons tomber sur des hommes ou des femmes qui dirigent ces structures, ce qui fait qu'on ne peut pas en amont baser le choix sur un critère de genre. Nous avons complété cette collecte de données qualitatives par des focus-group.

II.1.3. Collecte de données qualitatives par Focus-group

Dans la quête de données qualitatives, des focus-group ont été élaborés. Le focus-group est un entretien collectif qui consiste à réunir plusieurs personnes d'âges et de sexes différents en vue d'appréhender des opinions différentes à travers un débat bien structuré. Autrement dit, il consiste à réunir des personnes ressources en vue de recueillir des informations à travers des discussions bien orientées. Ce travail de collecte de données qualitatives est effectué dans les villages d'Abéné, de Kafountine et de Cap-Skirring. Le choix de ces villages émane du fait qu'ils sont potentiellement les plus affectés par les conflits d'usage et l'érosion côtière. Nous avons choisi d'interroger des

personnes issues du même secteur d'activité : des pêcheurs, des transformateurs de produits halieutiques (fumage et séchage) et des acteurs touristiques. Nous n'avons pas choisi une tranche d'âge spécifique mais nous nous rapprochons toujours des personnes qui travaillent dans la zone depuis plusieurs années afin de profiter de leur expérience. Ce focus group nous a permis d'avoir une idée sur les conflits d'usage, ses causes, les secteurs d'activités et les acteurs responsables ainsi que leurs répercussions sur le tourisme. Il nous a aidé à avoir une idée sur l'impact de l'homme sur la dégradation de la plage et l'accélération du phénomène d'érosion côtière. Au total nous avons réalisé 8 focus groups. Nous avons aussi réalisé la collecte des données quantitatives par questionnaire.

II.2. Collecte de données quantitatives par questionnaire

Le questionnaire est un outil pertinent pour la collecte de données. Un questionnaire basé sur un échantillonnage représentatif de la population permet selon Gianelle et Lamoure (2010) d'examiner d'une part les représentations sociales de l'espace et d'autre part de tester certains des nombreux facteurs qui se combinent pour les influencer (caractéristiques démographiques, sociales, politiques, culturelles, mais aussi contextes spatiaux et environnementaux).

Pour la réussite de cette phase d'enquête, nous avons travaillé en compagnie d'un doctorant du laboratoire de géomatique et six étudiants en master de géographie à l'UASZ. Ces différents étudiants ont leur terrain d'étude dans la région et sont habitués à faire des enquêtes. Dans ce cadre, des séances de discussions ont été organisées pour clarifier les différents objectifs de l'étude et pour expliquer les différentes questions sur le questionnaire (surtout en langue locale pour préparer les enquêteurs à la traduction des questions en cas de besoin pour permettre à la personne de comprendre et de mieux répondre). Cette séance a été réalisée en groupe et ensuite nous avons fait des simulations avec chaque enquêteur pour voir s'il y avait des choses à rectifier avant d'aller sur le terrain. En outre, nous effectuons toujours une réunion préparatoire chaque matin avant de partir sur le terrain pour rappeler les objectifs et la rigueur que nécessite le travail. De même, une réunion est organisée le soir pour voir les difficultés rencontrées, les avantages obtenus et surtout les personnes ressources ciblées qui pourraient apporter un plus pour la suite (un éventuel entretien). Nous avons utilisé l'outil d'enquête *KoBoToolBox* ou *Kobocollect.*

II.2.1. Outil d'enquêtes *KoBoToolBox*

Les questionnaires sont réalisés sur l'application d'enquêtes ***KoBoToolBox*** qui est installée sur des téléphones *Android* de chaque enquêteur et nous avons introduit notre identifiant et mot de passe pour recevoir les résultats directement sur notre serveur. Cette méthode est très pratique car chaque enquêteur envoyait les différentes fiches d'enquêtes réalisées après chaque fin de journée ; ce qui permettait, de vérifier ce que chacun a fait et de voir s'il y a des enquêtes à refaire ou des erreurs à corriger avant de quitter la zone. Le questionnaire était codé de telle sorte que chaque enquêteur

devait obligatoirement écrire son prénom et nom afin de pouvoir continuer sur les questions. Cette méthode impose à chacun d'effectuer un travail sérieux.

L'application ***KoBoToolBox*** est très pratique pour le terrain et contient des fonctionnalités qui facilitent les enquêtes. Nous avons pu coder les questions de telle sorte que chaque réponse déclenche directement la question suivante. Ce codage permet un gain de temps en sautant des questions qui n'intéressent pas la personne du fait qu'elle n'a pas coché une réponse en amont qui lui permet de répondre aux suivantes (par exemple pour des questions : **Si autres précisez** ? si la personne ne coche pas « **Autres** », cette question ne s'affichera pas, on passe directement à la suivante). De même, nous avons codé aussi des questions en proposant des réponses sous format texte (pour écrire des réponses si toutefois la personne doit expliquer), par chiffres (pour donner des statistiques), par intervalles d'années (par exemple pour des tranches d'âges).

Cette application certes très pratique, présente des limites ; parfois les téléphones se déchargeaient et les endroits où nous effectuions les enquêtes ne nous permettaient pas de charger les téléphones ou de les brancher simultanément (sur les plages par exemple). Il nous est arrivé lors d'une enquête avec un groupe de touristes, en fin de journée, que le téléphone s'est éteint. Nous étions obligés de partir à l'hôtel qui était à proximité pour le charger afin de pouvoir continuer l'enquête avant que les touristes ne finissent leur baignade sur la plage de *Cap Randouléne*. Malheureusement après l'avoir redémarré, certains étaient déjà partis. Ces limites nous ont poussé à nous munir de chargeurs mobiles lors des phases qui ont suivi. De cet outil, nous avons effectué différents questionnaires.

II.2.2. Présentation des questionnaires

Dans le cadre de cette thèse, nous avons réalisé trois questionnaires : un destiné à la population locale, un destiné aux touristes et un aux responsables de réceptifs touristiques.

II.2.2.1. Présentation du questionnaire adressé à la population locale

Un questionnaire a été soumis à la population afin de cerner l'importance du secteur touristique et les contraintes auxquelles il fait face sur le littoral. Notre questionnaire repose sur trois parties, plus spécifiquement : **i**) les potentialités touristiques de la commune, **ii**) les conflits d'usage et l'érosion côtière et leurs impacts sur le tourisme et **iii**) les stratégies d'adaptation mises en place.

Pour soumettre ce questionnaire à la population, nous avons ciblé quelques localités dans la commune de Kafountine. La commune compte certes dix-neuf villages, mais nous avons choisi de faire les enquêtes dans sa partie continentale dans un premier temps, qui reçoit une affluence plus importante de visites touristiques, qui est plus dotée en termes d'infrastructures touristiques et est plus facile d'accès. De ce fait, dans cette partie continentale, nous avons choisi 3 localités sur les 5 qui existent : Kafountine, Abéné, Diannah. Le choix de ces localités se justifie par le fait qu'elles concentrent la quasi-totalité des infrastructures touristiques de la commune. De même, nous avons

ajouté dans un second temps deux localités en milieu insulaire : Diogué et Saloulou. Le même choix a été fait pour la commune de Diembéring avec cinq localités dont quatre en terre ferme (Cabrousse, Cap Skirring, Boucotte et Diembéring) et une localité en zone insulaire (Carabane). Les questionnaires adressés à la population dans les deux communes touristiques nous ont permis de recueillir des données quantitatives sur diverses questions (**tableau 18).**

Tableau 18 : *Thèmes et variables étudiés sur le questionnaire destiné à la population locale.*

Thèmes principaux de l'enquête	**Variables étudiées et objectifs associés dans le questionnaire**
Indicateurs sociologiques	✓ Connaître le profil sociodémographique des personnes enquêtées (prénom et nom, tranche d'âge, durée d'installation dans la zone, profession).
Présentation des potentialités touristiques de la zone d'étude	✓ Montrer que les communes étudiées sont à vocation touristique. ✓ Identifier les potentialités touristiques existantes et les différentes gammes de tourismes pratiquées par ordre. ✓ Évaluer l'accessibilité de la région par différentes voies. ✓ Évaluer le niveau de sécurité de la région. ✓ Évaluer la perception de la population sur la quantité et la qualité de l'offre infrastructurelle (hôtels, campements, Auberges). ✓ Évaluer la présence de la faune et de la flore et identifier les différents parcs et réserves dans la région et leur utilité pour le développement touristique. ✓ Connaître l'importance de la mangrove dans les communes touristiques (en zone insulaire et/ou continentale) et si celui-ci est aménagé à des fins touristiques.
Conflits d'usage sur le littoral des deux communes et stratégies d'adaptation mises en place	✓ Connaître la concentration d'activités et la qualité de l'aménagement. ✓ Étudier les impacts de la concentration d'activités dans la zone sur le tourisme. ✓ Comprendre la prolifération des résidences secondaires dans les communes de Kafountine et de Diembéring et évaluer leurs impacts sur le tourisme. ✓ Identifier les mauvaises pratiques sur le littoral et leurs éventuelles répercussions sur le tourisme. ✓ Identifier les différentes contraintes liées aux activités de pêche et de transformations de produits halieutiques sur le tourisme sur le littoral. ✓ Montrer les stratégies d'adaptation mises en place pour la gestion du littoral. ✓ Évaluer les stratégies d'adaptation mises en place et identifier les limites.
Érosion côtière sur le littoral des deux communes et stratégies d'adaptations mises en place	✓ Connaissance de l'érosion côtière dans la région (durée du constat, indices). ✓ Déterminer s'il s'agit d'érosion et/ou d'accumulation de sédiments dans chaque commune, montrer l'origine du phénomène et son rythme. ✓ Montrer l'impact de l'érosion côtière sur les aménagements touristiques. ✓ Identifier d'une part les infrastructures touristiques menacées de submersion et d'autre part celles englouties par l'avancée des eaux et montrer l'impact de cette situation sur le secteur touristique. ✓ Montrer l'impact et le rythme de l'érosion côtière sur l'environnement touristique et ses répercussions sur le tourisme. ✓ Montrer les différentes stratégies d'adaptation mises en place pour protéger le littoral et les infrastructures touristiques. ✓ Déterminer les stratégies d'adaptation et évaluer leurs performances.

Au-delà de ce questionnaire adressé à la population, nous en avons un autre destiné aux touristes.

II.2.2.2. Présentation du questionnaire adressé aux touristes

Pour le questionnaire adressé aux touristes, nous avons cherché à caractériser l'offre touristique de la région et d'avoir leurs perceptions sur les contraintes touristiques sur le littoral (**tableau 19**).

Tableau 19 : *Thèmes et variables étudiés sur le questionnaire destiné aux touristes.*

Thèmes principaux de l'enquête	**Variables étudiés et objectifs associés**
Indicateurs sociologiques	✓ Connaître le profil sociodémographique de personnes enquêtées (prénom et nom, nationalité, situation professionnelle, tranche d'âge).
Caractérisation de l'offre touristique de la région Basse Casamance	✓ Savoir depuis combien d'années le touriste fréquente la Basse Casamance et identifier la manière dont il a connu la destination. ✓ Identifier les motifs de visites des touristes dans la région et connaître s'ils sont en famille ou en *single*. ✓ Étudier les durées de séjour des touristes et ce qui les attire dans la région. ✓ Identifier les lieux de résidence des touristes pendant leur séjour. ✓ Connaître le jugement des touristes sur les tarifs d'hébergement, la qualité de la restauration et des produits locaux commercialisés. ✓ Comprendre la perception des touristes sur les services proposés par leur résidence d'accueil et leur qualité. ✓ Évaluer la capacité d'accueil des infrastructures touristiques et l'organisation des acteurs touristiques dans la région.
Contraintes touristiques	✓ Comprendre le niveau de concentration d'activités sur le littoral. ✓ Connaître le niveau d'aménagement du littoral selon les différentes activités qui sont pratiquées sur la zone. ✓ Savoir si le tourisme souffre de la cohabitation avec d'autres activités sur le littoral. ✓ Évaluer la qualité de la plage du point de vue de la salubrité.

Lors de cette enquête, nous avons rencontré plus de touristes qui disent qu'ils n'ont pas le temps de répondre au questionnaire que de touristes ayant répondu soigneusement aux questions. De même, nous avons enregistré aussi des touristes qui ont commencé par répondre sans pouvoir terminer la fiche d'enquête faute de temps. Il est aussi important de souligner que nous avons rencontré des touristes qui ont été très satisfaits de cette étude (qui sont pour la plupart des habitués de la zone) et qui avaient beaucoup de choses à dire surtout sur les contraintes et les défis à relever.

II.2.2.3. Présentation du questionnaire adressé aux responsables de réceptifs touristiques

Le questionnaire soumis aux responsables de réceptifs touristiques repose sur trois parties, plus spécifiquement : **i**) les potentialités touristiques de la commune, **ii**) les contraintes touristiques (les conflits d'usage et érosion côtière) sur le littoral et leurs impacts et **iii**) les stratégies d'adaptation

mises en place. Nous avons eu une grande satisfaction des résultats de ce questionnaire adressé aux responsables des réceptifs touristiques, du fait que les acteurs connaissent les deux phénomènes évoqués et les vivent pour la plupart au quotidien. L'érosion côtière et les conflits d'usage sont deux phénomènes dont les impacts sont différents d'une localité à une autre et les acteurs ont apporté des réponses en fonction de leur moyen ou de leur niveau d'exposition. Ils nous ont accordé plus de temps car ces situations les préoccupent surtout les conflits d'usage.

Ces trois questionnaires sont très utiles pour cette étude et sont complémentaires. Le questionnaire adressé au chef de concession était plus facile à réaliser car il suffisait d'aller à leur rencontre. En revanche, celui destiné aux touristes était plus difficile à réaliser du fait qu'ils sont pour la plupart pressés, car ayant fixé des objectifs et des activités à réaliser pour leur séjour. De même, celui destiné aux responsables des structures d'hébergement est également pénible à cause de l'importance des distances à parcourir entre les différentes localités et les installations touristiques. Et parfois, avec leurs clients, c'est pas du tout évident de faire les enquêtes. Les enquêtes reposent sur une méthodologie sur cette question touristique sur ces deux communes d'études spécifiques (Kafountine et Diembéring). Ces dernières nous ont servi de base pour effectuer l'échantillonnage et choisir les sites d'enquêtes.

II.3.3. Echantillonnage, population cible et choix des sites d'enquêtes

Sur la base des données du recensement démographique de 2013, nous avons choisi un échantillonnage aléatoire simple pour interroger 10 % des concessions des dix localités des deux communes. Pour obtenir le nombre de concessions à interroger ou encore la taille de l'échantillon, nous avons adopté la formule suivante n **= N*10/100**. Le (n) représente la taille de l'échantillon ; le (N) représente la population cible ou le nombre total de concessions des dix localités 4644 concessions (ANSD, 2013). Ainsi, nous avons procédé à l'application de la formule suivante : (**n= 4644*10 / 100**) et nous avons obtenu 464,4, soit 465 chefs de concessions à interroger.

Nous avons choisi de travailler sur la concession qui constitue l'unité de l'échantillon et le chef de ménage l'unité de référence. Autrement dit, nous avons fait nos calculs à partir du nombre de concessions et nous avons interrogé les chefs de ménage qui se trouvent dans les concessions. Ce choix se justifie par la difficulté de trouver un chef de concession, car dans ces localités, la plupart de celles-ci sont constituées de différents ménages indépendants. Cette situation ne permet pas d'avoir un seul chef de concession pour mener l'enquête. Pour pallier cela, nous avons choisi d'interroger un chef de ménage dans chaque concession. Et si toutefois nous avions fait nos calculs sur le nombre de ménage, le risque est qu'on pouvait interroger plusieurs chefs de ménages dans une concession, ce qui n'allait pas être représentatif. De même, les chiffres sur les ménages sont grands.

Pour le questionnaire adressé aux responsables des infrastructures d'hébergement, nous avons ciblé uniquement ceux qui sont installés sur le long du littoral, qui sont en contact direct avec la plage ou

qui ont une accessibilité directe sur celle-ci. Ce choix se justifie par ces deux études que nous menons sur le littoral, donc avoir l'avis de ces acteurs est indispensable. De ce fait, nous avons choisi ces acteurs dans des localités de Kafountine, d'Abéné, de Carabane, de Diembéring, de Boucotte, de Cap Skirring et de Cabrousse. Nous avons ciblé ces différentes localités dans nos deux communes d'étude afin d'analyser l'impact de la pression foncière, des conflits d'usage et de l'érosion côtière sur ces installations touristiques en particulier et sur le tourisme en général. Cette analyse nous permet de déboucher sur les stratégies d'adaptation développées par les acteurs.

Pour réaliser le questionnaire destiné aux touristes, nous les avons choisis de manière aléatoire et nous avons eu à **interroger 53 touristes.** Nous avons choisi des endroits idéaux pour trouver ces touristes : la plage (après la baignade), les musées (nous avons travaillé en collaboration avec les conservateurs de ces sites) et parfois lors de la pause à midi dans les restaurants ou bars.

Pour le traitement de ces données d'enquêtes, nous avons utilisé Excel et ***KoBoToolBox*** pour la réalisation de graphiques. Nous avons effectué toutes les enquêtes sur ***KoBoToolBox*** et le logiciel nous donne directement des résultats par graphiques et par tableaux. De notre côté, nous exportons les tableaux sur Excel pour avoir plus d'options pour le traitement des données recueillies. De même, nous récupérons par endroit des graphiques générés par ce logiciel sans passer par Excel. De manière synthétique, la **figure 26** montre les différentes méthodes de collectes et de traitements de données quantitatives et qualitatives.

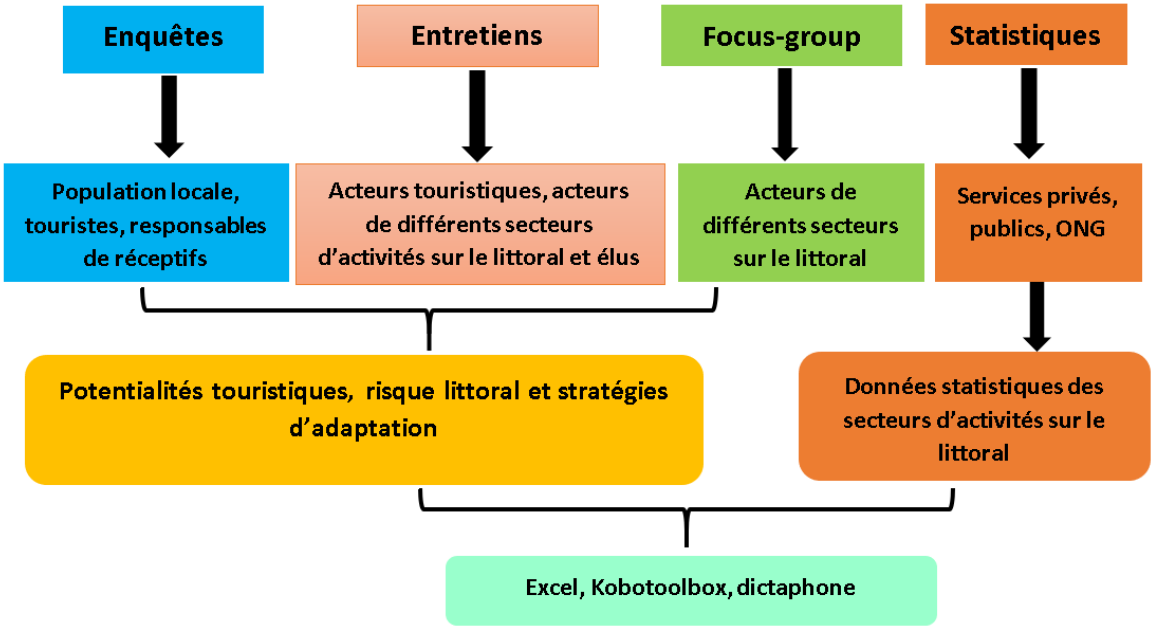

Figure 26 : *Synthèse du protocole de collectes et de traitements de données qualitatives et quantitatives.*

Les différentes méthodologies de collectes de données sont appliquées dans deux communes d'études (Kafountine et Diembéring) que nous allons présenter de manière détaillée.

III. Présentation des deux communes d'études (Diembéring et Kafountine)

La zone côtière de la Basse Casamance s'inscrit dans une dynamique d'urbanisation avec la naissance des pôles urbains de Kafountine-Abéné et Cap-Skirring, induits par le développement des activités de pêche et de tourisme (Thior *et al.,* 2019). Le littoral de cette région, couvert par les communes de Diembéring et de Kafountine, connaît une forte urbanisation comparable à ceux des autres villes côtières du pays (Grdr[52] *et al*., 2017). Les deux premières communes touristiques (**Diembéring** et **Kafountine)** représentent les cibles de cette thèse pour l'importance de leur richesse touristique, l'émergence de leur dynamique urbaine, des conflits d'usage et de l'érosion côtière.

III.1. Présentation de la commune de Diembéring

La commune de Diembéring se situe à l'extrême Sud-ouest de la Basse Casamance dans le département d'Oussouye. Elle fait partie de la zone la plus méridionale du Sénégal. Elle est limitée au Nord par le fleuve Casamance, au Sud par la commune de Santhiaba Manjack et par la Guinée-Bissau, à l'Est par les communes de Mlomp et Oukout et à l'Ouest par l'océan Atlantique. Cette dernière limite montre qu'une grande partie de la commune est en contact avec l'eau **(figure 27)**.

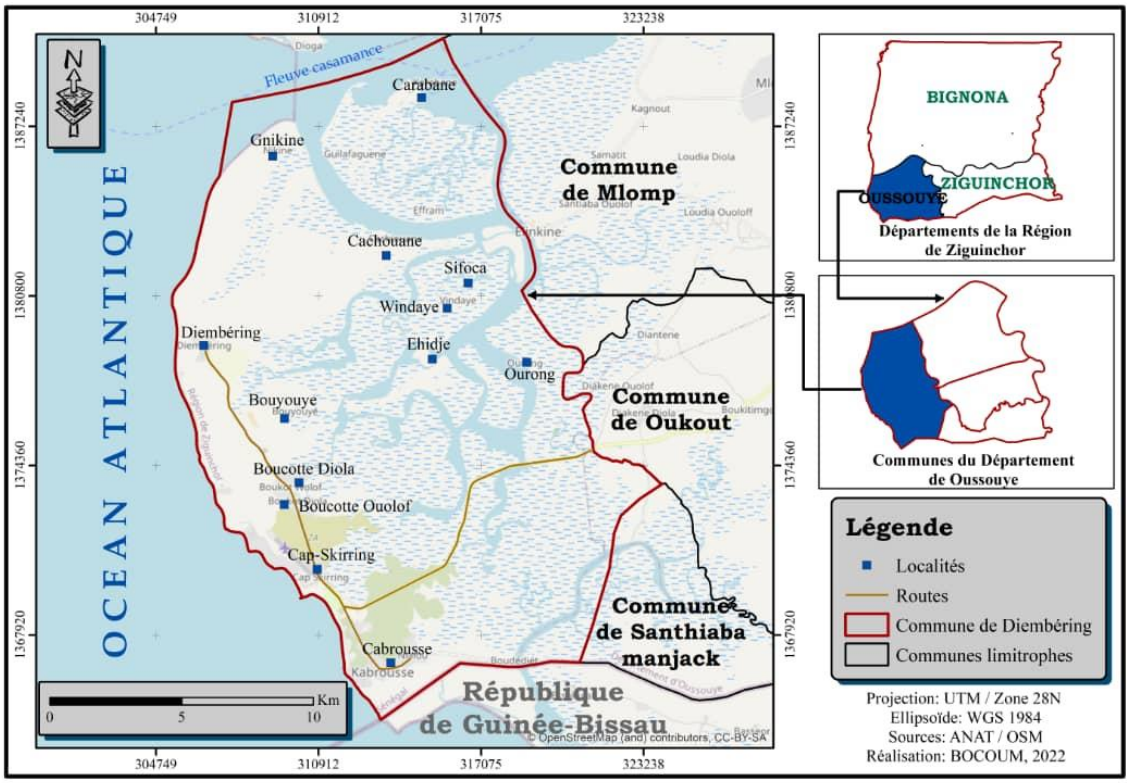

Figure 27 : *Localisation de la commune de Diembéring.*

[52] GRDR est le **Groupe de recherche et de réalisations pour le développement rural** est une ONG française. Elle a pour objectif de renforcer les capacités et compétences des associations de développement, sur l'espace français comme sahélien. Le Grdr travaille spécifiquement à la demande des communautés de la diaspora en Europe.

Cette commune est connue à travers la station du Cap Skirring et la reine de Cabrousse Aline Sitoé Diatta. En 1978, on assiste à la création de la communauté rurale de Diembéring. Ce n'est qu'en 2013, avec l'Acte III de la décentralisation que Diembéring a été érigée en commune de plein exercice.

III.1.1. Présentation du cadre physique

Sa situation géographique lui confère les caractéristiques physiques du domaine communément appelé les *Rivières du Sud* (Pélissier, 1966 ; Diop, 1990), mais également des particularités comparées au reste de la bande côtière du Sénégal. À ce milieu naturel sont associées diverses activités socio-économiques (tourisme, pêche, maraîchage…). Il est aussi de plus en plus touché par le phénomène d'érosion côtière qui est devenu inquiétant pour les autorités et les populations locales.

La zone côtière de la commune présente des caractéristiques physiques spécifiques puisqu'elle est constituée pratiquement d'estuaires à mangrove avec un réseau hydrographique très dense. Avec une topographie basse, la commune de Diembéring concentre une forêt qui fait partie des forêts tropicales humides dans le sud du Sénégal (Thior, 2014). Son climat est de type sud-soudanien côtier avec l'influence maritime et l'alternance d'Alizé et de Mousson selon la saison, d'où un régime hydrologique tropical pur (Diop 1990) ; ainsi, elle fait partie des régions les plus arrosées du Sénégal (Pélissier, 1966).

III.1.2. Présentation du cadre humain

La commune compte 21 villages administratifs (dont 6 îles) (**Cf. tableau 20**) et ses caractéristiques démographiques ne sont pas négligeables puisqu'elle comptait en 2002, 12165 habitants répartis sur une superficie de 237 km², soit une densité de 51 habitants / km². Elle a atteint 20924 en 2013 (ANSD, 2013). Elle est constituée à plus de 80 % de Diola et de 6 % de Wolofs. Le reste, est composé de Manjaques et d'autres ethnies présentes dans la région. Cet effectif est de plus en plus accru avec la venue périodique d'acteurs à la recherche d'emplois (PDC de Diembéring, 2021).

Tableau 20 *: Zonage de la commune de Diembéring (PDC de Diembéring, 2021).*

Zone	Îles	Continentale	Touristique
Villages	Wenday ; Ehite ; Ousong, Karabane, Sifocer, Cachouane	Nikine; Diembering ; Bouyouye, Boucotte Diolla, Boucotte Wolof	Cap Skirring, Cabrousse
Activités	Exploitation de vin de palme Pêche, Riziculture, Cueillette,	Pêche, Riziculture	Tourisme, pêche
Ecologique	Zone de Mangrove		

La population de la commune augmente et se concentre sur l'axe Cabrousse-Diembéring à cause de l'activité touristique qui génère des emplois et crée d'autres activités annexes telles que l'artisanat, le commerce et le transport. La localité de Cap Skirring, à elle seule, représente presque 40 % de la population, avec Cabrousse et Boucotte Diembéring, elles réunissent les 70 % (PDC de Diembéring, 2021). Cependant, elle est plus importante au Cap Skirring car on y retrouve l'essentiel des infrastructures hôtelières. Ce village polarise l'essentiel des jeunes et des activités de la commune.

L'activité touristique influence fortement le mouvement de la population. Durant la saison touristique, on constate plus qu'un doublement de la population du village de Cap Skirring. On rencontre une population constituée de toutes les ethnies du Sénégal et des ressortissants de la sous-région. Ils s'activent dans les petits commerces, et boulots liés au tourisme (PCD Diembéring, 2021). En revanche, au Cap Skirring on note un fort mouvement des populations issues des villages alentours et la présence d'une population autochtone majoritairement sédentaire. Cette croissance de la population est induite par la praticabilité de diverses activités majoritairement sur le littoral.

III.1.3. Les activités sur le littoral de la commune de Diembéring

Le littoral de la commune de Diembéring est une zone qui connaît une forte affluence. Cette source d'attraction s'explique par la concentration des activités les plus importantes de la commune (pêche, tourisme, transformation de produits halieutiques, commerce, etc.).

III.3.1.1. Pêche et de la transformation de produits halieutiques de la commune de Diembéring

Le secteur de la pêche est la deuxième activité qui génère le plus de revenus après le tourisme dans la commune de Diembéring. Le développement de ce secteur a fait émerger également des activités de transformations de produits halieutiques aux quais de pêches de Cap Skirring et de Diembéring qui alimentent le marché local, national et même sous régional.

III.3.1.1.1. Activité de pêche dans la commune de Diembéring

L'activité de pêche a un fort impact sur l'amélioration des conditions de vie des populations. Les captures sont destinées au mareyage (65 à 85 %), à la transformation artisanale (9 à 13 %) et à la consommation locale (2 à 3 %)[53]. Le tonnage frais moyen annuel est de 18000 tonnes, pour une valeur commerciale estimée à 6 milliards/an. La production augmente d'année en année (**figure 28**).

[53] Source : Service départemental des pêches et de la surveillance d'Oussouye

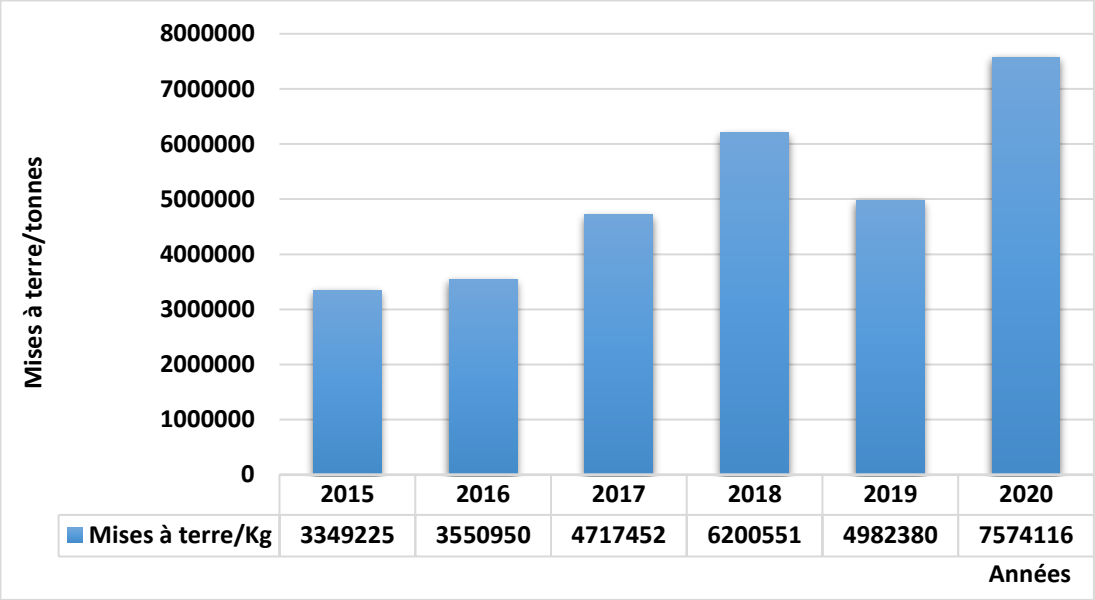

Figure 28 : *Mises à terre de 2015 à 2020 au quai de pêche du Cap Skirring (Source : Service départemental des pêches et de la surveillance d'Oussouye).*

Les mises à terre sont passées de 3349225 kg en 2015 à 7574116 kg en 2020, avec une baisse en 2019 qui avait enregistré 4982280 kg comparé à 2018 qui avait reçu 6200551 kg. La pêche de subsistance dans les *bolong*s est généralement pratiquée par les autochtones. Entre 2003 et 2005, les sites de Diembéring (28 500 000 FCFA, soit 43447,77 €) et du Cap Skirring (235 000 000 FCFA soit 358253,552 €) ont été aménagés par le programme PAPA–SUD. On assiste aujourd'hui à une modernisation progressive des engins de pêche et à une raréfaction progressive de certaines ressources halieutiques. On dénombre dans la commune 520 pirogues enregistrées et pas moins de 150 non enregistrées (sans permis) pour un total d'environ 2000 pêcheurs (PDC Diembéring, 2021). Elles sont observées au quai de pêche sur le long du littoral (**planche de photos 24**).

Planche de photos 24 : *Zone de débarquement des pêcheurs au quai de Cap Skirring (Bocoum, mars 2022).*

Le GIE interprofessionnel *Jappo Liggey*, composé de (mareyeurs, transformatrices, pêcheurs, artisans), créé en 2003, avec environ 2000 membres, est chargé par contrat de sous-concession avec la commune depuis 2005, de l'exploitation et de la gestion du quai de pêche du Cap Skirring.

III.3.1.1.2. Activités de transformation de produits halieutiques dans la commune de Diembéring

Dans les localités de Diembéring et de Cap Skirring, on note d'importants sites de transformations de produits halieutiques. Celui de Cap Skirring est le plus important en termes d'espace et de concentration de claies de séchages, de fumoirs de poissons et de compartiments (**planche de photos 25**). Nous rencontrons des hommes et des femmes qui s'activent dans cette transformation artisanale. Le site de Diembéring est composé essentiellement de zones de séchage de poisson.

Planche de photos 25 *: Zone de transformation de produits halieutiques de Cap Skirring (Bocoum, mars 2022).*

Les produits transformés sont essentiellement vendus à Dakar, au Mali et en Chine (PCD Diembéring, 2021). Dans le quai, il y a une zone dédiée au chargement des produits emballés dans les camions. Cette activité de transformation est l'une des plus importantes dans la commune et attire du monde.

III.3.1.2. Commerce, bar et restauration sur le littoral de la commune de Diembéring

Le commerce est une activité prégnante sur le littoral à l'image de la vente des produits halieutiques, alimentaires locaux préparés (arachides, poissons grillés, etc.) de la boisson (eau, jus locaux, *café touba*) et des matériels de pêche. La commune compte officiellement 12 bars-restaurants dont la majorité se trouve au Cap Skirring. En effet, il existe des restaurants qui ne sont pas enregistrés. Sur la plage de Cabrousse à Boucotte, nous rencontrons des cabanes qui sont des bars/restaurants. Elles sont très attractives, car elles allient la restauration avec différents menus et des soirées culturelles.

Planche de photos 26 : *Soirée nocturne autour du feu sur la plage de Cap Skirring (Bocoum, mars 2022).*

Pendant la saison touristique, chaque soir les acteurs essayent d'organiser des activités culturelles avec des artistes locaux (**planche de photos 26**). La plage de Cap Skirring est très animée pendant cette période et les cabanes fonctionnent presque 24h/24. Ces activités permettent à ces restaurants d'attirer des clients mais aussi de valoriser les artistes locaux. Ces cabanes donnent la possibilité aux visiteurs de rester longtemps sur la plage en ayant la possibilité de se restaurer et de consommer à leur convenance. La présentation de la commune de Diembéring a permis de constater l'augmentation de la population et des activités sur le littoral qui peuvent être porteuses d'enjeux. Qu'en est-il de la commune de Kafountine ?

III.2. Présentation de la commune de Kafountine

La commune de Kafountine est située au sud du Sénégal, dans le département de Bignona au nord-ouest de la Basse Casamance. Kafountine est érigé en Communauté Rurale depuis la réforme de 1972, relative au découpage du territoire national sénégalais en différentes entités administratives locales suite à l'adoption d'une politique de décentralisation.[54] Ce n'est qu'en 2014, avec l'adoption de la loi n° 2013-10 du 28 Décembre 2013, portant Code général des collectivités locales communément connue sous l'acte III de la décentralisation, que la Communauté Rurale de Kafountine est devenue la commune de Kafountine de plein exercice. La superficie de la commune est de 908 km². Elle est limitée au Nord par la commune de Kataba 1, au Sud par le Fleuve Casamance, à l'Est par le marigot de Diouloulou, et à l'Ouest par l'Océan Atlantique **(figure 29)**.

[54] Loi n° 2013-10 du 28 décembre 2013 portant Code général des collectivités locales.

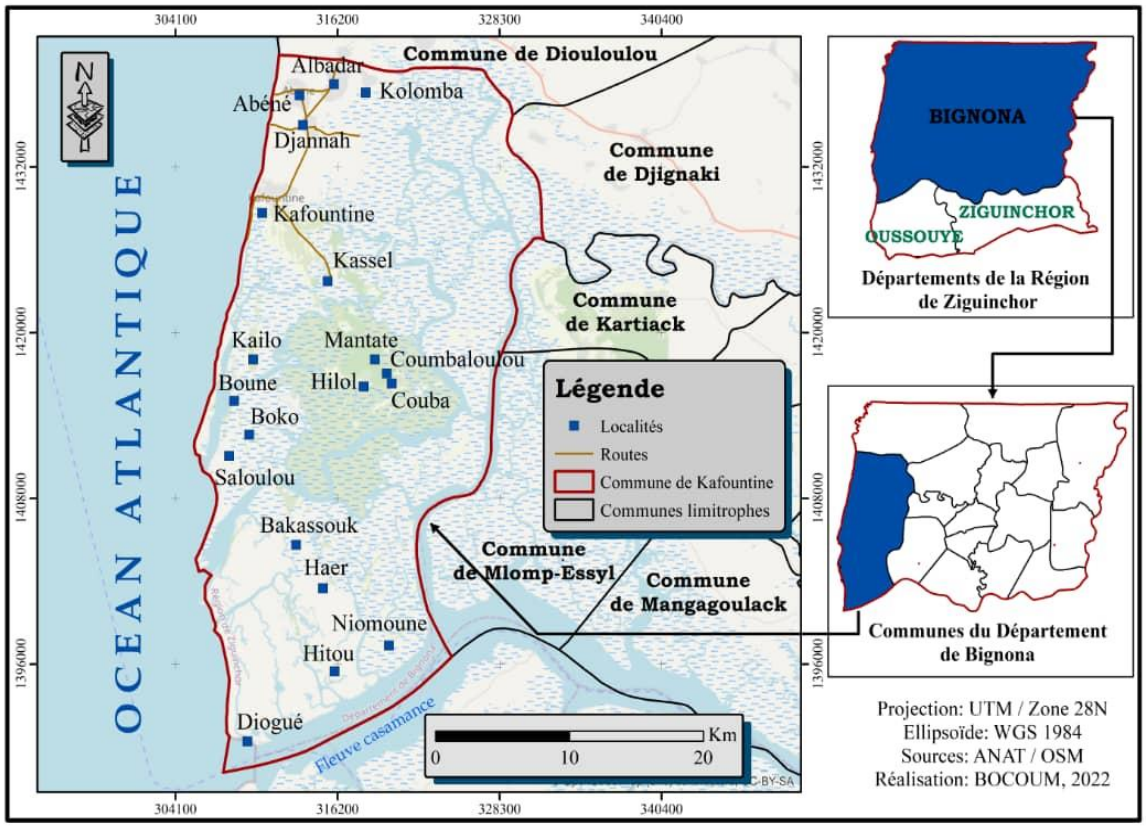

Figure 29 : *Localisation de la commune de Kafountine.*

La commune repose sur une zone insulaire qui couvre une superficie de 832 km², soit 91,63 % du territoire et une partie continentale qui couvre 76 km², soit 8,37 % du territoire.

III.2.1. Présentation du cadre physique de la commune de Kafountine

Au-delà de l'océan Atlantique et du fleuve Casamance, la commune concentre plusieurs *bolongs ;* ce qui fait qu'une bonne partie d'elle est en contact avec l'eau. Les villages sont ainsi répartis :

Tableau 21 : *Répartition des villages par zone dans la commune de Kafountine (PLD, 2009).*

Partie	Zones	Villages	Nombre de villages
Partie continentale	Terre ferme	Kafountine, Diannah, Albadar, Abéné et Colomba	05
Les îles	Îles Karone	Kassel, Mantate, Hilol, Couba, Coumbaloulou	05
	Îles Bliss	Kailo, Boune, Boko, Saloulou	04
	Îles Kassa	Bakassouk, Haer, Niomoune, Hitou, Diogué	05
Totale			19

La commune compte dix-neuf villages dont quatorze en zone insulaire et cinq en partie continentale. Le **tableau 21** nous permet d'observer quatre zones :

- **La zone terre ferme ou partie continentale**

Elle regroupe les villages de : Kafountine, Abéné, Diannah, Albadar et Colomba. Ces villages sont largement occupés par les exploitations arboricoles, maraîchères et touristiques.

- **La zone Karone**

C'est une zone insulaire composée des villages de Kassel, Mantate, Coumbaloulou, Couba et Hillol. Elle est moins enclavée que le reste des îles de la commune (Kassel, est accessible par la route à partir de Kafountine). Une des caractéristiques de la zone est que quatre de ses villages sont situés sur la même bande de terre. Sur cette bande, on retrouve les mêmes types de sols et les mêmes essences forestières que la zone de terre ferme, mais la qualité de la nappe phréatique (saumâtre) est de manière générale une contrainte à toute activité agricole (PLD Kafountine, 2009).

- **La zone Bliss**

Le Bliss regroupe les villages de Kaïlo, Boune, Boko et Saloulou. Ces villages ne sont accessibles, même entre eux, que par les *bolongs* ; ils sont néanmoins proches les uns des autres. La zone est fortement menacée par la salinisation. L'eau potable est une contrainte des populations (surtout à Kaïlo). Dans cette zone, on rencontre généralement les espèces forestières tolérantes au milieu salin (cocotier, baobab, ziziphus, cadds, etc.) (PLD Kafountine, 2009).

- **La zone « Petit Kassa »**

Les villages qui composent la zone sont Niomoune, Diogué, Haër, Hitou et Bakassouck. Ce sont des villages assez distants les uns des autres et sont uniquement accessibles par les *bolongs*. La nappe d'eau dans cette zone est moins salée que dans la zone du Bliss. Elle se situe entre 2 et 6 m (PLD Kafountine, 2009). La commune de Kafountine renferme aussi une diversité ethnique et culturelle.

III.2.2. Présentation du cadre humain de la commune

Le Recensement Général de la Population et de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Elevage (RGPHAE) de 2013 chiffre la population à 31340 habitants, soit 5,70 % de la population totale de la région de Ziguinchor (549 151 hbts) (RGPHAE, 2013). Estimée à 16274 habitants en 2009, la population de la commune a pratiquement doublé en quatre ans (2009-2013). En 2009, la majorité de la population de la commune était concentrée au niveau de la partie continentale, soit 70 % avec une densité de 148,30 habitants/km². Les 30 % restants de la population totale se trouvent dans les îles avec une densité de 5,7 habitants/km² (PLD, 2009). On observe dans la partie continentale, une diversité ethnique assez manifeste, favorisant ainsi le brassage des cultures. Ainsi, nous rencontrons dans ces localités par ordre d'importance :

- Les « *Kaloon »* ou Diolas-*Kaloon* (87 % de la population) à Kafountine et dans les îles ;

- Les Mandingues (10 % de la population) à Kafountine, Diannah, Albadar et Abéné ;
- Les Wolofs, Peuls, Manjaques, Mancagnes, etc. (3 % de la population) (PLD, 2009).

La forte concentration de la population dans la partie continentale est clairement due à une migration interne des îles vers les villages de la terre ferme notamment Kafountine et Abéné. Cette situation s'explique par la concentration de la plupart des activités économiques et des infrastructures sociales de bases dans cette zone. Dans les îles, les populations sont majoritairement des animistes ou chrétiens et sont accueillantes et solidaires envers les étrangers (Diabang, 2016).

Dans la localité de Kafountine, l'activité de pêche a attiré des : Gambiens, Guinéens de Bissau et de Conakry, Sierra léonais, Libériens et Ghanéens, mais aussi Burkinabais, Maliens, Camerounais, Angolais, entre autres. En effet, cette « *frange côtière concentre une diversité ethnique et culturelle fruit d'un long processus de migration qui aurait débuté avant la colonisation et qui s'est poursuivi aujourd'hui par le biais de la pêche saisonnière et du développement du tourisme* » (Diatta, 2008). D'après Thior et *al.* (2021) le développement de la pêche dans la commune de Kafountine a induit un afflux d'acteurs, entraînant une dynamique des activités économiques. Il s'y ajoute, une effervescence socio-économique, à la suite des rendements de l'exploitation des ressources halieutiques. Ce métissage culturel et ethnique constitue un riche patrimoine.

III.2.3. Les activités sur le littoral de la commune de Kafountine

Le littoral de la commune de Kafountine concentre la plupart ses activités. Il est une zone qui accueille quotidiennement d'importantes vagues de personnes et de camions. La commune de Kafountine a profité de cette ouverture à l'océan pour développer des activités génératrices de revenus et de véritables modèles de développement fondés sur la pêche et le tourisme.

III.2.3.1. Pêche et transformation de produits halieutiques dans la commune de Kafountine

La commune de Kafountine est un véritable centre de pêche qui a fait émerger également des activités de transformation de produits halieutiques. Les quais de pêches d'Abéné, de Kafountine et de Diogué sont devenus de véritables centres de transformation de produits halieutiques.

III.2.3.1.1. Pêche dans la commune de Kafountine

La zone maritime de la commune de Kafountine est très productive en ressources halieutiques. Ce privilège repose sur l'existence de beaucoup de *bolongs,* la proximité de la zone estuarienne (fleuve Casamance) mais aussi et surtout grâce au phénomène d'upwelling. L'immense forêt de mangrove de la commune est un atout incontournable pour la pêche, car elle sert de zone nourricière et de reproduction pour les espèces aquatiques. Depuis plusieurs années, la pêche était localisée dans les

bolongs et elle était typiquement pratiquée par les autochtones (servait à la consommation locale) avant l'arrivée des « *Lébous* » et « *Guet Ndariens*[55]» (vers les années 1990 et surtout 2000).

La pêche représente aujourd'hui l'activité principale de la commune de Kafountine. Elle est l'une des principales sources de revenus directs ou indirects des populations. Cette activité représente le socle de l'économie locale de la commune et de la région. En effet, les données recueillies au service de pêche de Kafountine concernant les mises à terre de 2006 à 2016 montrent une augmentation annuelle des saisies dans les marigots ainsi qu'en haute mer. Les captures de poissons enregistrées au service de pêche passent de 7 712 040 kg en 2005 à 48 340 150 kg en 2016 **(figure 30)**.

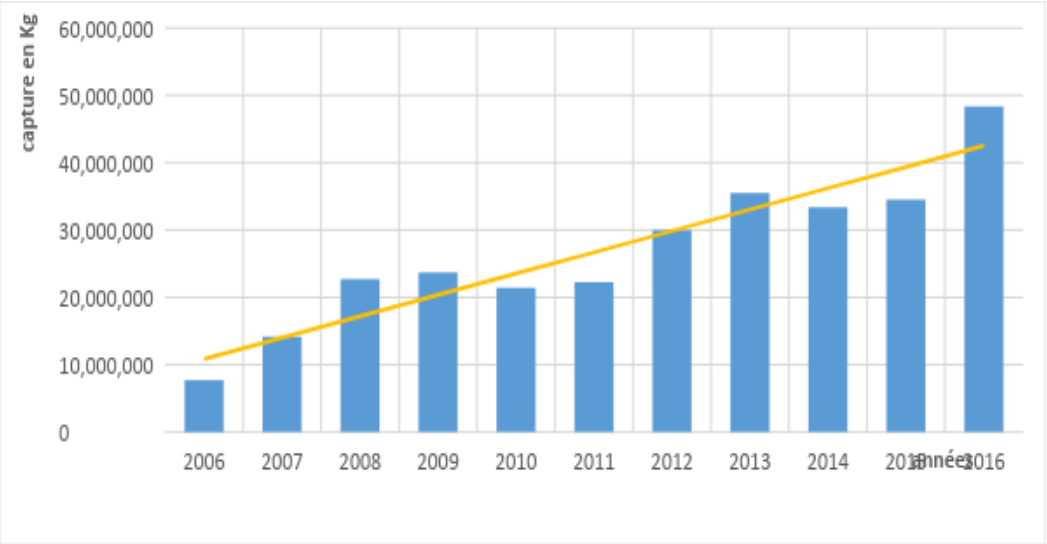

Figure 30 : *Mise à terre au quai de pêche de Kafountine (Service de Pêche de Kafountine, 2017).*

La côte de Kafountine fait partie des côtes qui reçoivent de grandes embarcations au niveau national. On y compte au quotidien d'après le chef de service de pêche, plus d'une soixantaine de véhicules frigorifiques et environ 300 pirogues qui débarquent ou embarquent (**planche de photos 27**) dans une ambiance électrique marquée par des disputes et des négociations entre clients et mareyeurs.

[55] « *Guet Ndariens* » sont des peuples des pêcheurs qui vivent principalement dans la région de Dakar et la ville de Saint Louis et environs.

Planche de photos 27 : *Site de débarquement des pirogues au quai de Kafountine (Bocoum, février 2022).*

Le littoral de la commune est devenu aujourd'hui un véritable champ où se développent diverses activités économiques qui tournent autour de la pêche pour l'essentiel. Les différents acteurs vont des pêcheurs aux consommateurs en passant par les autorités locales, les vendeurs, les acheteurs, mareyeurs, les commerçants *bana-banas*[56], les transformateurs, etc. (Diabang, 2016). Le développement de la pêche favorise la venue de beaucoup d'acteurs ; ce qui permet aux campements de bénéficier des clients de nuitées pour la plupart de courtes durées. Au-delà de cet aspect, le secteur approvisionne les restaurants et les campements en produits halieutiques. Aujourd'hui, le développement de la pêche est favorisé par l'émergence d'activités telles que le mareyage et la transformation de produits halieutiques.

III.2.3.1.2. Transformation de produits halieutiques sur le littoral de la commune de Kafountine

Depuis la mise en place de nouveaux engins de pêche surtout avec l'introduction de la senne tournante coulissante et la motorisation des pirogues, on assiste à l'augmentation des mises à terre (Diabang, 2016). Cet accroissement a favorisé le développement des activités de transformation de produits halieutiques au niveau de la plupart des zones de pêche. Elle a permis de rémunérer l'effort des pêcheurs en luttant contre les pertes de surplus de production. La transformation artisanale s'impose comme moyen relativement simple pour conserver et revaloriser la partie de la production artisanale et industrielle qui n'a pas pu intégrer la consommation en frais (Mbaye, 2005).

Dans la localité de Kafountine, la transformation des produits halieutiques est née dans ce contexte particulier de disponibilité de ressources halieutiques et d'absence d'espace de conservation. Cette activité grandit au fil des années et offre différentes gammes de transformation de produits halieutiques à savoir le fumage, le séchage, le salage et de nouvelles techniques comme le bouillon, le broyage des résidus des produits finis. Les captures de poisson ne servent pas uniquement à la

[56] « *Bana-banas* » commerçants qui viennent dans des zones de productions pour acheter des produits afin d'exporter pour vendre en éclatement.

consommation de l'homme, elles servent aussi à la survie des animaux domestiques. C'est dans ce contexte que Vuarin (2002) affirme que 30 % des captures mondiales de poisson sont destinées à la consommation du bétail, des porcs, de la volaille, après transformation en farines et en huiles de poisson. Cette activité permet de produire de l'alimentation pour la volaille et approvisionne les éleveurs locaux. Elle permet aussi de produire de la farine de poisson. Les producteurs n'utilisaient que des écailles de poisson pour produire cette matière, mais face à une demande de plus en plus forte et exigeante, ils utilisent le poisson entier afin d'augmenter la teneur en protéine pour satisfaire la clientèle. La demande est forte et dépasse les limites nationales. En effet, plus de la moitié des quantités produites est exportée vers les grandes villes comme Dakar et des pays de la sous-région : Gambie, les deux Guinées, Ghana, Burkina Faso, Mali, etc. Les activités de transformation embauchent plus de la moitié des produits débarqués (Service de Pêche de Kafountine, 2016).

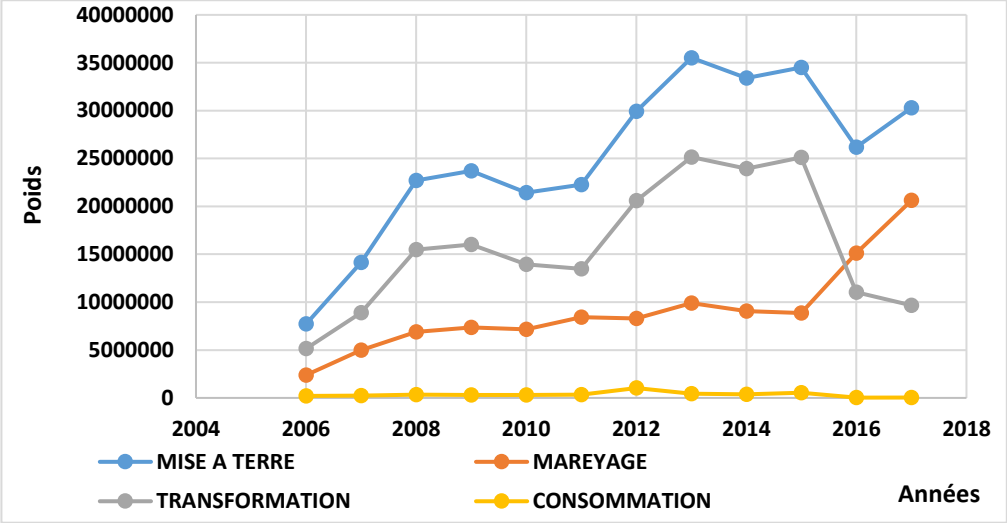

Figure 31 : *Mise à terre dans la commune et usages 2006-2017 (Service de pêche de Kafountine, 2021).*

Les captures ont évolué au quai de pêche de Kafountine, elles sont passées de 7712040 kg en 2006 à 30307605 kg en 2017. Elles sont utilisées différemment (**figure 31**). La consommation locale occupe la plus faible part de cette série, elle représente 4229010 kg. Ensuite, nous avons l'activité de mareyage qui a concerné 109080825 kg. La transformation de produits halieutiques qui devient de plus en plus importante a utilisé 188483330 kg des captures. La localité de Kafountine a un quai de pêche qui compte deux fabriques de glace fonctionnelles, un débarcadère, neuf stations d'essence. De même, nous avons des huttes formant les claies de séchage ou les étalages (Diabang, 2016).

À côté de cette activité, nous retrouvons le fumage de poissons. Par conséquent, le nombre de fumoirs est passé rapidement de 03 en 1998, 123 fumoirs en 2009 (Samba, 2009), à 225 fumoirs en 2015 (Diabang, 2016). Cette activité consomme beaucoup de bois. Chaque jour des camions ou des charrettes font la navette entre les villages alentours et le Quai de Pêche de Kafountine pour alimenter les fumoirs. Ainsi, selon Diabang (2016), pendant la basse période, 3 camions, 36

camionnettes et 35 charrettes approvisionnent en moyenne par jour les fumoirs. Le fumoir est l'unité centrale qui regroupe un ou plusieurs fours dans lesquels s'exercent toutes les activités de fumage. Nous avons plusieurs types de fumoirs de types artisanaux à l'exception d'un seul fumoir amélioré « four-PAMEZ[57] » au Quai de Pêche de Kafountine. La typologie des fumoirs est en fonction du nombre de fours et de foyers. D'après Diabang (2016), 385 fours sont répartis dans les différentes unités de transformation (225 fumoirs) avec 1550 foyers fonctionnels.

L'activité de transformation ne cesse de grandir et de concurrencer pour l'acquisition des mises à terres. Les acteurs de ce secteur ne se contentent plus des produits non vendus ou du reste de stock pour développer leur activité. En revanche, ils cherchent à obtenir leur part dès que les pirogues débarquent. Ce changement est favorisé par la venue d'acteurs, la disposition d'importants moyens financiers et la rentabilité du secteur face à une demande croissante. Le produit fini est emballé dans des cartons et transportés par des camions dans différentes destination (**tableau 22**).

Tableau 22 : *Différentes catégories de cartons et leurs destinations (Source, Diabang, 2016).*

Catégories de cartons	Poids moyens d'un carton (kg)	Destinations Principales	Destinations secondaires	Techniques de fumage utilisées
Gros cartons	200 à 450	Guinée Conakry, Guinée Bissau	Mali, Gambie, Ghana, Nigéria, Cote d'ivoire,	« *Paaké* »
Moyens cartons	100 à 120	Guinée Conakry, Mali	Bissau, Ghana, Nigéria,	« *Paaké* » et « *Tête-brulée* »
Petits cartons	40 à 50	Burkina Faso	Sénégal, Gambie	« *Tête-brulée* »

En 2014, le secteur de transformation a consommé 72 % des mises à terres (Service de Pêche de Kafountine, 2016). Il est important aussi de noter que cette activité est l'une des plus cosmopolites de la zone, elle est pratiquée par des guinéens, des burkinabés, des ghanéens, des maliens, des ivoiriens, des nigériens, etc. De même, les autochtones pratiquent cette activité. Entre autres, nous avons majoritairement des diolas et des mandingues mais aussi des femmes sérères qui ont fait le déplacement avec leurs maris pêcheurs venus des régions centre et nord du Sénégal. Ces femmes s'activent dans le séchage et le salage des produits de mer (**planche de photos 28**).

[57] Projet de développement de la Pêche Artisanale Maritime dans la Région de Ziguinchor

Planche de photos 28 : *Zones de transformations artisanales de produits halieutiques (**A** : fumage, **B** et **C** : séchage et salage) au quai de pêche de Kafountine (Bocoum, février 2022).*

Au regard du dynamisme de cette activité, nous pouvons conclure qu'elle représente une véritable source de revenus et participe fortement à la réduction de la pauvreté. En revanche, cette venue massive des acteurs va accroître la pression sur le littoral et l'émergence de conflit d'usage.

III.2.3.2. Commerce sur le littoral de la commune de Kafountine

En ce qui concerne les produits halieutiques, ils sont soit vendus frais ou transformés à l'intérieur comme à l'extérieur du pays. Les produits maraîchers sont écoulés localement au niveau des marchés, ou en Gambie. Les produits forestiers et fruitiers sont vendus aux « *bana-banas* » locaux (qui vendent en éclatement) et nationaux (qui exportent vers les régions moins pourvues). De même, l'apiculture a commencé à émerger et à générer une production importante. La croissance de ce secteur est accompagnée par le tourisme qui facilite l'écoulement de la production (PLDK, 2009). Le développement de toutes ces activités dans la zone participe à la littoralisation.

III.3. Littoralisation des deux communes touristiques et enjeux

Le rôle économique des littoraux ne cesse d'augmenter avec la mondialisation et le développement des échanges maritimes. Ce phénomène entraîne la littoralisation des populations et des activités. L'urbanisation croissante et la concentration des activités socio-économiques montrent l'importance de la pression foncière sur cette zone et elles entraînent directement ou indirectement la naissance des conflits d'usage et de l'érosion côtière. L'urbanisation du littoral est porteuse d'enjeux et est susceptibles de peser sur l'épanouissement du secteur touristique.

III.3.1. Concentration d'hôtels et de campements sur le littoral des communes de Diembéring et de Kafountine

C'est au lendemain des années 1970 que Cap Skirring a démarré ses premières activités touristiques. L'initiative du gouvernement sénégalais, après les indépendances, était de faire du village de Cap Skirring un espace touristique de grande envergure à l'image de la station balnéaire de Saly à partir

du Plan de Développement Économique et Social (PDES). Depuis lors, cette bande littorale a connu un développement urbain sans précédent. D'après Diallo (2019), « *le tourisme devient la principale activité économique dans cette partie de la Basse Casamance. Il constitue donc un facteur déterminant de l'artificialisation des terres de Cap Skirring. Suivant le rivage, les infrastructures touristiques sont devenues le type d'aménagement le plus remarquable à travers le paysage* ». Des parcelles à vocation agricole abritent fréquemment des installations touristiques au sein de la commune de Diembéring. « *Les terres occupées par le Club Méditerranée et Socitour sont d'anciennes rizières ou palmeraies productives ; leur occupation par les infrastructures touristiques constitue un grand dommage pour un paysan diola quand on connait la place que le riz et le vin de palme occupent dans sa vie* » (Diouf, 1987). La réduction des espaces et la fuite de la main d'œuvre agricole vers le tourisme contribuent au recul progressif de l'agriculture dans la commune de Diembéring (Séne et Dièmé, 2018).

Avant les années 1990, on note une dynamique urbaine assez contrôlée avec l'installation des premiers réceptifs suivant le Plan Directeur selon le décret n°84-1967/MUH/DUA du 20 Novembre 1984, « le projet d'aménagement touristique couvre toute la région de Ziguinchor, soit une superficie totale de 7339 Km² ». Il émerge ainsi un type d'aménagement assez ponctuel le long de la plage. Cette époque a été marquée par la construction de la plupart des équipements hôteliers et des infrastructures comme l'aéroport. Après les années 1990, on a commencé à constater l'introduction des résidences hôtelières.

La commune de Diembéring concentre la quasi-totalité des sites d'accueil du département d'Oussouye avec un total de 47 réceptifs touristiques, et une capacité d'hébergement qui s'élevait à 1850 lits pour l'année 2015 (MTTA, 2016). Elle compte officiellement 17 hôtels. Le tourisme est le plus grand pourvoyeur de recettes pour la commune qui a plus de 30 km de façade maritime**.** Sur le long de sa plage se concentrent différents aménagements touristiques qui s'orientent sur le balnéaire, la découverte (un écoparc, musées, etc.) et la restauration.

Hormis la présence significative de campements sur le littoral, la commune de Kafountine abritait deux grands hôtels (hôtel Karone, hôtel Kalissaye) qui sont fermés depuis quelques années. Ces deux totalisent une capacité d'accueil de 118 lits, ce qui était important pour le tourisme de la zone. Selon le PLDK (2009), en 1999/2000, environ 567 visiteurs ont été enregistrés pour des recettes globales de 21 927 340 FCFA au niveau de l'hôtel Karone à Kafountine. Les hôtels et les campements fonctionnent de manière permanente ou saisonnière. À côté de ces installations touristiques émergent des résidences secondaires qui sont également de grandes consommatrices d'espace.

III.3.2. Résidentialisation du littoral des communes de Diembéring et de Kafountine

La prolifération des résidences secondaires et l'émergence de l'économie résidentielle est devenue une question d'actualité. D'après Diombéra (2012), le début des années 1990 était marqué par

l'introduction des résidences para-hôtelières dans le but de diversifier l'offre d'hébergement, a provoqué une recrudescence d'aménagements ponctuels dans un grand nombre de sites littoraux recherchés comme sur la Petite-Côte (Saly), et en Basse-Casamance (Diembéring, Cabrousse, Cap-Skirring, Kafountine et Abéné). Elle amplifie la croissance urbaine en renforçant la pression sur les terres (Diatta, 2018 ; Séne et Diallo, 2021) et crée une frustration et une dégradation de la qualité de vie du côté des habitants permanents (Robert, 2019). Dans ce contexte d'urbanisation du littoral, Diombéra (2012) affirme que « *des résidences secondaires ou particulières isolées s'y créent ex nihilo sans le moindre contrôle ni le moindre respect des lois et règlements en vigueur en matière d'occupation du sol et du rivage, en provoquant le gonflement et le bourgeonnement des villes et des villages périphériques* ». Il continue et affirme qu'elles ont une forte densité dans les villes touristiques particulièrement celles littorales du pays qui avoisinent 60 %, et engendrent un problème en termes de contrôle foncier.

Dans un secteur déjà en difficulté, dominé par la dégradation de l'offre et la baisse vertigineuse de la demande, ces aménagements constituent une réelle menace, voire une agression pour l'hôtellerie (Diombéra, 2010). C'est dans cette même optique que Duhamel et Knafou (2003) ont soutenu que les acteurs touristiques constatent une baisse progressive de l'activité touristique au fur et à mesure que la zone littorale se convertit en quartier résidentiel, lui faisant perdre sa vocation première. Ce développement n'apporte pas nécessairement toutes les retombées espérées. L'éclatement de cette bulle spéculative témoigne des limites qu'un développement territorial fondé sur l'économie résidentielle peut avoir sur un territoire côtier. Son apport économique et social est désormais mis en question (Robert, 2019). L'économie résidentielle peut aussi être à l'origine de conflits, concernant par exemple l'accès au bord de mer (Lavaud-Letilleul, 2012), que beaucoup estiment être un droit ouvert à tous (Becet, 1987 ; Clary, 1993) alors qu'il n'est pas garanti partout. La concentration d'activités et des personnes sur ces littoraux est perçue comme pourvoyeuse d'enjeux.

La présentation de ces communes nous a permis de constater une émergence d'infrastructures sur le littoral. Or, chez les Diola la terre est sacrée. Cette sacralité découle du rapport qu'elle entretient avec les cultes. Elle est certes un moyen de production, mais elle fait également partie du système religieux qui régule la vie sociale et se trouve ancré dans le sol à travers les puissances surhumaines (« fétiches ») (Diédhiou, 2020). En d'autres termes, il y a un rapport étroit entre les cultes et la terre. La tradition occupe une place importante dans le domaine de la gestion du foncier en milieu diola.

Elle renvoie à la structure de parenté et se transmet (surtout pour les champs de plateaux) de père en fils. Étant des paysans pour la plupart, c'est autour d'elle que s'organisent le travail et sa répartition entre membres d'une même entité familiale. Comme moyen de production, la terre subvient aux besoins de la famille. Mais loin d'être une propriété individuelle, elle appartient à la famille au sens large comme ou au sens restreint du terme. On est donc en face d'une propriété collective à partir de laquelle s'effectue une répartition définitive (comme l'exemple à Diémbéring)

entre membres d'une même famille (Diédhiou *et al.,* 2021). Ainsi, il est interdit de vendre les terres, qui appartiennent au patrimoine lignager. On ne vend pas la terre chez le diola, pourtant aujourd'hui, on note une importante concentration de résidences, d'hôtels et de campements sur le littoral des deux communes appartenant à des étrangers. Et dans ces localités touristiques on rencontre des panneaux publicitaires mis en place par des vendeurs de parcelles. Il est dans ce cadre important de se poser des questions sur les tenures foncières et les modes d'acquisitions.

III.3.3. Enjeux sur ces littoraux touristiques

Le littoral reçoit de plus en plus des aménagements pour le développement du tourisme. Les hébergements touristiques et la villégiature se développent (Urbain, 1994), favorisés par le développement des transports (Dewailly et Flament, 1998a). Des équipements et des aménagements spécifiques valorisent la proximité de la mer (Debié, 1993 ; Beunard, 1999). Après avoir été l'un des berceaux mondiaux du tourisme, les rivages des mers et des océans sont désormais « *l'espace touristique majeur* » (Duhamel et Violier, 2009). Cependant, une grande partie des espaces urbains qui s'étend aujourd'hui au bord de la mer s'inscrit dans l'économie de l'accueil. Ces villes littorales ont pour fonction principale de recevoir des visiteurs et des habitants, et de leur offrir les services dont ils ont besoin (Robert, 2019).

La plage, la mer et ses activités de loisirs sont les plus grandes sources d'attractions des touristes du monde entier (Duhamel et Violier, 2009). La littoralisation concerne l'attraction qu'exercent les côtes sur les touristes. Même si les aménagements ne concernent que moins de 2 % des littoraux dans le monde, le développement du tourisme du littoral, n'a fait qu'accentuer profondément la modification des paysages. La litturbanisation est le terme défini par Dumont et Yilimunier (2015) pour désigner le « *développement de la construction et/ou du peuplement des espaces littoraux et sublittoraux* ». De nos jours, ces espaces regorgent de fortes concentrations démographiques. Les convoitises du littoral entrainent des oppositions qui sont décrites et explicitées par le concept d'inégalités écologiques ou d'inégalités environnementales (Deldrève *et al.*, 2014), du fait qu'elles se situent à l'articulation entre le choix de développer et celui de protéger et qu'elles mettent en question la possibilité pour les populations de disposer et d'accéder aux ressources littorales, envisagées au sens large (Deboudt, 2010).

Des tensions similaires peuvent également s'exprimer à propos de l'accès aux ressources « naturelles » du littoral, du fait, soit d'une compétition entre acteurs locaux, soit entre ces mêmes acteurs et des intervenants étrangers. Ceci concerne bien souvent la question des ressources halieutiques (Bignoumba, 2010), mais aussi les questions foncières (Buhot *et al.,* 2009 ; Boulay, 2011 ; Casanova, 2011 ; Buhot *et al.*, 2009 ; Buhot, 2012), en particulier lorsqu'apparaissent des programmes immobiliers ou des infrastructures touristiques dédiées au tourisme international (Tafani, 2010 ; Dehoorne et Tafani 2011 ; Diombéra, 2017), sans aucune connexion avec la population locale (Diatta,

2018). Dans ce contexte, le tourisme balnéaire classique est confronté aux pressions foncières générées par la forte demande d'espaces à vocation résidentielle (Lebahy *et al.*, 2006 ; Diombéra 2017 ; Sy *et al*., 2018,). Des tensions émergent aussi à propos de la conservation de l'environnement littoral, lequel est parfois malmené par des pollutions perpétrées par des acteurs économiques peu scrupuleux et/ou permises par des normes environnementales plus permissives, ou encore par l'exploitation des sédiments des plages, organisée au profit de l'économie de la construction (Indjieley, 2013). Le développement des activités et la concentration de la population peuvent entraîner l'émergence de contraintes pour le tourisme littoral comme la dégradation de sa qualité.

La qualité de la plage mérite d'être mieux prise en compte par tous les acteurs de développement pour permettre au tourisme de s'épanouir et d'être compétitif. Aujourd'hui cette situation préoccupe plus les acteurs du tourisme de la Basse Casamance vu qu'ils fondent beaucoup d'espoir sur la fréquentation touristique pour faire leurs chiffres d'affaires. La notion de qualité de la plage tient en compte l'appréciation des usagers, ce qui permet d'améliorer l'attractivité des lieux. En effet, des études d'attractivité des plages ont mis en évidence l'importance de quatre catégories de facteurs (Nelson *et al.,* 2000 ; Micallef *et al.,* 2004 ; Ode *et al.*, 2007) : (1) la qualité de l'environnement et du paysage, qui s'appuie sur des facteurs naturels et anthropiques ; (2) la qualité sanitaire (eaux et déchets) à laquelle le public est sensible, mais qu'il apprécie principalement à partir de critères visuels ; (3) la sécurité des biens et des personnes ; (4) le niveau d'aménagement et d'équipement, qui détermine le confort et la capacité récréative des sites.

De plus, certaines pratiques peuvent participer à l'émergence de l'érosion côtière. La dynamique côtière se traduit le plus souvent par une accélération de l'érosion côtière (Thior, 2020). En Basse Casamance, le phénomène d'érosion côtière semble avoir pris de l'ampleur au cours des dernières décennies. Les impacts se manifestent notamment sur le plan socio-économique par des dommages sur le bâti, des perturbations des activités économiques et une hausse des coûts d'entretien des infrastructures côtières (Diatta, 2012 ; Sarr, 2012 ; Thior, 2020). Ils se manifestent aussi, sur le plan écologique, par la dégradation de la végétation côtière, la réduction de la plage, la perte ou la modification d'habitats, dont les effets se font sentir sur les activités traditionnelles des communautés littorales (Barry, 2016). La dégradation de la végétation et des dunes côtières favorise l'amplification du phénomène. D'après Wade (2016) « *la destruction des défenses côtières donne plus de vivacité aux courants marins. Le décapage des berges et le déchaussement des filaos plantés pour jouer le rôle de défense et de brise vent s'accélèrent* ». L'érosion côtière est plus prononcée sur les côtes sableuses et dans les estuaires. Beer (1997) soulignait que l'évolution des littoraux sableux est dominée souvent par une tendance régressive.

Les facteurs naturels ne sont pas les seuls responsables des modifications notées sur les littoraux sénégalais. En effet, beaucoup de travaux parmi lesquels ceux de Ngami (2007) et d'Adjoussi (2001) ont montré que certaines actions anthropiques sur les côtes sénégalaises ont un effet accélérateur.

D'après Sy (2013) « *dans une approche dynamique, on peut analyser les actions anthropiques à deux échelles différentes : une échelle globale sous l'angle des changements climatiques (anthropisation du trait de côte) et une échelle locale (contexte de pressions sédimentaires)* ». Le littoral des communes de Diembéring et de Kafountine fait face à des contraintes qui fragilisent le tourisme. Nous avons adopté une méthodologie multi-scalaire pour les étudier.

Conclusion du chapitre 3

Le **chapitre 3** de la première partie a abordé la présentation des outils et des méthodes de collectes et de traitements des données et des deux communes d'étude. D'abord, les données pour la réalisation de notre SIG ont été fournies par l'aéroport de Cap Skirring (statistiques des arrivées touristiques), par le service régional du tourisme (statistiques des arrivées et des nuitées) et par l'**ANACIM** (données climatiques). En outre, nous avons utilisé le GPS et Google Earth pro pour obtenir des données utiles à la confection des cartes de circuits touristiques, des zones tampons et des réceptifs sur l'étendue du littoral. De plus, nous avons effectué des relevés de points GPS à chaque étape pour la localisation des campements, des quais de pêche, etc. La collecte d'images satellites a concerné trois années 1979, 2000 et 2022. Elles sont acquises par les satellites Landsat et Sentinel. Ces données ont fait l'objet de prétraitements et de traitements à partir de **Microsoft Excel** (tri et conversion des données chiffrées) et d'**ArcGis** et de **QGis** (cartographie et analyse spatiale). Ce travail a permis d'analyser les conflits d'usage et de réaliser des cartographies de zones-tampon afin d'étudier le niveau d'exposition des installations touristiques par rapport à l'érosion côtière.

Parallèlement, nous avons effectué la collecte de données qualitatives et quantitatives. En ce qui concerne la collecte de données qualitatives, nous avons réalisé des observations sur le terrain qui nous ont permis de nous imprégner de la réalité des faits et de prendre des photos à titre d'illustrations. Pour le guide d'entretien, les personnes ressources sont interrogées au niveau de quatre communes (Diembéring, Kafountine, Ziguinchor et Mlomp). Pour le focus-group, nous avons ciblé les villages d'Abéné, de Kafountine et de Cap-Skirring qui sont potentiellement les plus affectés par les conflits d'usage et l'érosion côtière afin de voir les différentes perceptions sur les contraintes, les responsabilités et les différentes réactions. Nous avons également fait la collecte des données quantitatives par questionnaires, qui sont réalisés sur l'application appelée ***KoBoToolBox*** qui est installée sur des téléphones Android. Un questionnaire était adressé à la population locale, un autre, aux responsables de structure d'hébergement et un dernier aux touristes. Les enquêtes ont concerné les communes de **Diembéring** (5 villages) et de **Kafountine** (5 villages) pour l'importance de leur richesse touristique, l'émergence de la dynamique urbaine, des conflits d'usage mais aussi de l'érosion côtière. Nous avons appliqué un échantillonnage de 10 % au nombre de concessions de chaque localité. Les données collectées sont traitées sur Excel et sur ***KoBoToolBox*.**

Conclusion de la première partie

La Basse Casamance concentre une diversité de potentialités naturelles (douceur climatique, plage, forêt, réserves protégées) et culturelles (patrimoines historiques, culturels et traditionnels, festivités, diversité culinaire, musées, etc.). Ces patrimoines malgré leurs richesses restent sous-exploités et méconnus. Le tourisme de cette région est globalement axé sur le balnéaire et est dépendant du marché extérieur plus particulièrement de celui européen, ce qui justifie en grande partie la saisonnalité du tourisme qui penche sur l'héliotropisme. Les communes de Diembéring et de Kafountine, respectivement première et deuxième destination touristique de la région concentrent l'essentiel des structures d'hébergement.

De même, différents projets d'aménagement du territoire sont mis en place pour désenclaver la région. Elle est dorénavant accessible par trois voies : terrestre, maritime et aérienne. En revanche, le réseau routier assure l'essentiel des déplacements de la région avec plus de 90 % des flux. En dehors du cadre infrastructurel, il ne faut pas négliger l'apport des agences de voyages et les guides touristiques qui jouent un rôle important dans la promotion du secteur et la vente de la destination.

À partir de l'état des lieux et du diagnostic du tourisme de la Basse Casamance et des hypothèses dégagées, nous avons adopté divers outils et méthodes de collectes et de traitements de données. D'abord les données pour la cartographie, nous avons utilisé le GPS et *Google Earth* pro pour obtenir des données utiles à la confection des cartes de circuits touristiques, des zones tampons et des réceptifs touristiques sur l'étendue du littoral. De plus, la collecte d'images satellitaires a concerné trois années 1979 ; 2000 et 2022. Ce sont des images acquises par les satellites Landsat et Sentinel. Pour les traitements, nous avons utilisé les logiciels **Microsoft Excel** pour les opérations de tri et de conversion des données chiffrées et ***Arcgis*** et ***Qgis*** pour la cartographie et l'analyse spatiale.

Parallèlement, nous avons effectué la collecte de données qualitatives et quantitatives. En ce qui les données qualitatives, nous avons réalisé des observations sur le terrain. De même, nous avons réalisé un guide d'entretien avec 38 questions et interrogé des personnes au niveau de quatre communes (Diembéring, Kafountine, Ziguinchor et Mlomp). Et enfin, pour le focus-group, nous avons ciblé les villages d'Abéné, de Kafountine et de Cap-Skirring qui sont potentiellement les plus affectés par les contraintes naturelles et anthropiques.

Nous avons également effectué la collecte des données quantitatives par des questionnaires réalisés sur ***KoBoToolBox***. Les enquêtes ont concerné les deux communes touristiques (**Diembéring** et **Kafountine)**. Ainsi, sur la base des données du recensement démographique de 2013, nous avons appliqué un échantillonnage aléatoire simple de 10 % au nombre de concessions. Les populations sont réparties dans dix localités des deux communes. Les données collectées ont fait l'objet de traitement sur **Excel** et ***KoBoToolBox*.** Après avoir présenté la méthodologie, nous avons analysé dans **la deuxième partie** : **des menaces sur le développement macro et micro touristique des communes de Diembéring et de Kafountine**.

DEUXIÈME PARTIE : MENACES SUR LE DÉVELOPPEMENT MACRO ET MICRO-TOURISTIQUE DES COMMUNES DE DIEMBERING ET DE KAFOUNTINE

Les littoraux sont des espaces fragiles, la faune et la flore côtière représentent un patrimoine naturel d'une grande richesse. L'équilibre des littoraux est fragilisé d'une part par des actions naturelles et d'autre part par des actions anthropiques qui sont parfois polluantes et destructrices des écosystèmes. Aujourd'hui, plusieurs stations balnéaires sont installées à côté d'un village de pêcheurs, d'une grande ville ou dans un espace longtemps resté vide d'hommes. Les littoraux sont connus pour être des zones de concentration de diverses activités qui cohabitent parfois difficilement avec le tourisme balnéaire. Ils deviennent de plus en plus des espaces de convergences, que ce soit pour des raisons d'habitations ou de développement d'activités. Ces croissances peuvent constituer des contraintes pour le secteur touristique. Elles peuvent également être à l'origine de l'émergence de contraintes naturelles et anthropiques.

À partir du diagnostic réalisé, plusieurs interrogations méritent d'être soulevées dont la principale reste de savoir quelles sont les menaces qui pèsent sur le tourisme littoral des deux communes d'étude. De cette question, plusieurs questions secondaires surgissent : le tourisme a-t-il modifié ou fragilisé le littoral sur lequel il a fondé sa fortune ? Participe-t-il à l'émergence des contraintes sur le littoral ? Si oui, quelles sont-elles ? Fragilisent-t-elles le tourisme littoral ? Quels sont les endroits les plus et les moins touchés ? Peut-on confronter la réalité des contraintes étudiées par la télédétection, et par d'autres méthodes, aux perceptions des personnes interrogées ?

Pour une meilleure opérabilité, la méthodologie ainsi que les résultats ont été circonscrits à ces deux communes pour étudier les pressions foncières, les conflits d'usage et l'érosion côtière. À partir des interrogations soulevées précédemment, nous avons adopté une méthodologie multi-scalaire et les résultats obtenus sont détaillés dans deux chapitres. Ainsi, dans le **chapitre 4**, nous avons analysé l'impact de la pression foncière prégnante sur le tourisme et celui des conflits d'usage sur le littoral des communes de Diembéring et de Kafountine. Par la suite, au **chapitre 5**, nous nous sommes intéressés à l'érosion côtière en tant que contrainte majeure à juguler.

CHAPITRE 4 : PRESSION FONCIÈRE PRÉGNANTE ET CONFLITS D'USAGE SUR LE LITTORAL DES COMMUNES TOURISTIQUES DE DIEMBÉRING ET DE KAFOUNTINE

Dans les stations balnéaires de la région, le manque d'application de la réglementation pour contrôler le développement des infrastructures touristiques et des activités sur le littoral, et pour préserver l'environnement peut entrainer la perturbation de l'équilibre naturel de cette zone au fil des années. Les activités qui sont de plus en plus récurrentes peuvent contribuer à la menace des paysages côtiers des deux stations balnéaires. Les enjeux économiques sur les littoraux sont de grande envergure et sont difficiles à concilier. Le tourisme balnéaire cohabite avec beaucoup d'autres activités sur le littoral et chacune d'entre elle est lucrative. Les enjeux sur le littoral ne sont pas seulement économiques, spatiaux ou environnementaux, ils sont aussi humains. En pleine évolution, l'identité du littoral est marquée par une société ancienne, fortement centrée sur les activités maritimes traditionnelles, et par une société nouvelle, issue non seulement du tourisme, de l'installation croissante de résidences, mais aussi du développement de l'industrie.

Le long de l'océan et du fleuve Casamance se développent diverses activités. Ce constat nous a poussés à émettre diverses interrogations : cette concentration d'activités et de personnes est-elle accompagnée d'un aménagement rationnel sur le littoral des communes de Diembéring et de Kafountine ? De cette question principale, surgissent quelques autres secondaires : le littoral des deux communes touristiques a-t-il connu une urbanisation importante au cours de ces dernières décennies ? Cette zone concentre-t-elle une forte installation d'infrastructures touristiques (les hôtels, campements, auberges) ? Le phénomène de résidentialisation est-il développé sur le littoral de ces communes ? N'entraine-t-il pas la naissance de pratiques interdites et d'occupations anarchiques ou incontrôlées ? Le tourisme de la zone fait-il face à des concurrences déloyales liées à la résidentialisation ? Le littoral bénéficie-t-il d'une bonne organisation des différents acteurs ? Quelles sont les conséquences de la cohabitation sur le littoral de différentes activités socio-économiques ? Ne seraient-elles pas pénalisantes pour le tourisme littoral ? Dans l'affirmative, quelles sont les principales contraintes pour ce secteur ? Comment les acteurs appréhendent-ils cette cohabitation ?

Pour répondre à ces interrogations, nous avons d'une part recueilli la perception des acteurs à travers des enquêtes et d'autre part réalisé des cartographies d'occupations du sol du littoral. Ce qui nous permet dans ce chapitre d'analyser la pression foncière et les conflits d'usage sur le littoral des communes de Diembéring et de Kafountine à travers divers types d'usages et de pratiques, avant d'en voir les éventuelles répercussions sur le tourisme.

I. Dynamique de l'urbanisation du littoral des communes de Diembéring et Kafountine

L'urbanisation du littoral n'a pas épargné les communes de Diembéring et de Kafountine. De l'hôtellerie à l'introduction des résidences, la dynamique de l'urbanisation dans ces communes est perceptible à travers les niveaux d'artificialisation atteints sur les rivages des localités touristiques (Abéné, Kafountine, Cabrousse, Cap Skirring, Boucotte). Nous avons faire une analyse des rythmes d'urbanisation des deux communes et en voir les répercussions.

I.1. Dynamique de l'urbanisation du littoral de la commune de Diembéring

Pour étudier ce phénomène de littoralisation, nous avons réalisé une cartographie diachronique de l'occupation de l'espace de la commune de Diembéring. Nous avons choisi d'étudier la zone où l'influence touristique est importante, à savoir l'axe du littoral allant de Cap Randoulène à Boucotte (**figure 32**).

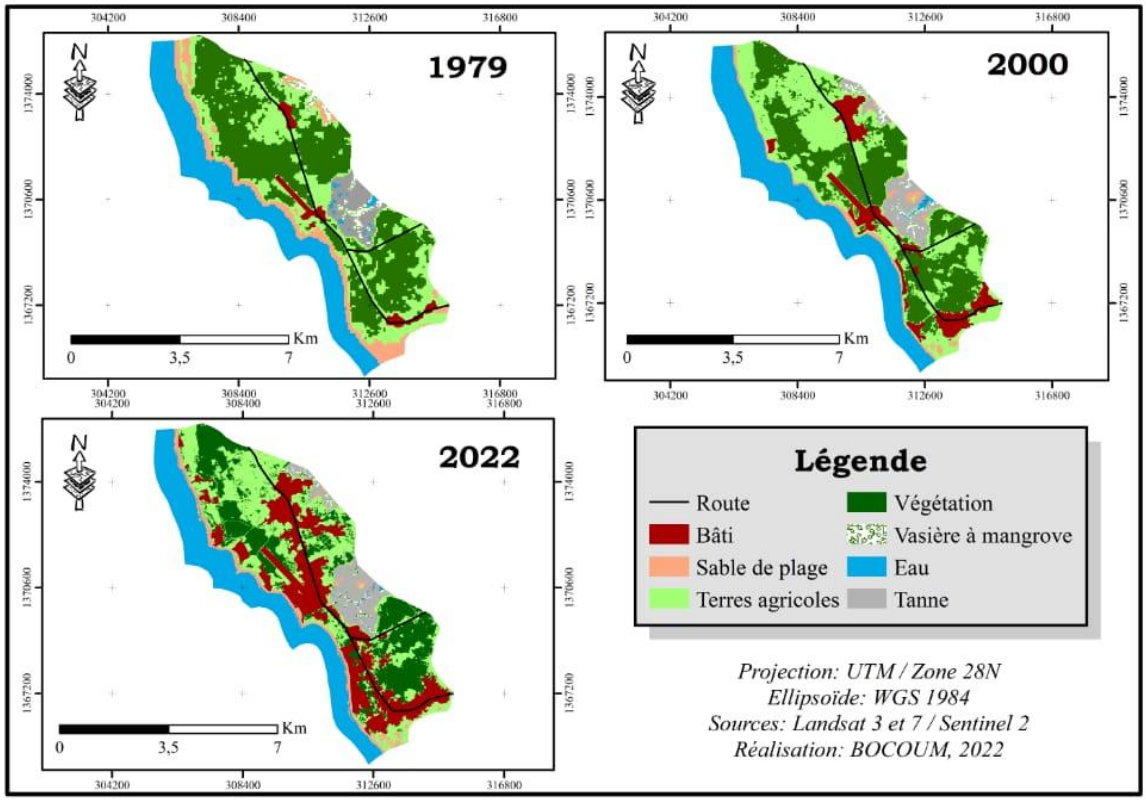

Figure 32 : *Occupation du littoral de la commune de Diembéring (axe Cabrousse-Boucotte) entre 1979 à 2022.*

L'observation de la figure permet de constater une accélération de la croissance urbaine durant ces dernières décennies, avec notamment la multiplication des résidences. On observe d'autant plus ce « pic » d'urbanisation au niveau de toute la façade maritime où le phénomène de résidence se développe assez rapidement. On distingue ainsi une occupation assez compacte avec le développement d'un tissu urbain constitué d'un ensemble de quartiers résidentiels dont le Cap

Randoulène. Cette situation donne lieu à un paysage d'occupation, sans aucune cohérence, qui dénote une absence de rigueur dans l'aménagement. Cependant, il n'y a pas eu de construction de nouveaux réceptifs hôteliers, même si des résidences hôtelières continuent de gagner de l'espace. L'observation de la carte permet aussi de constater une augmentation du bâti et une réduction simultanée de la végétation et des espaces agricoles (**figure 33**).

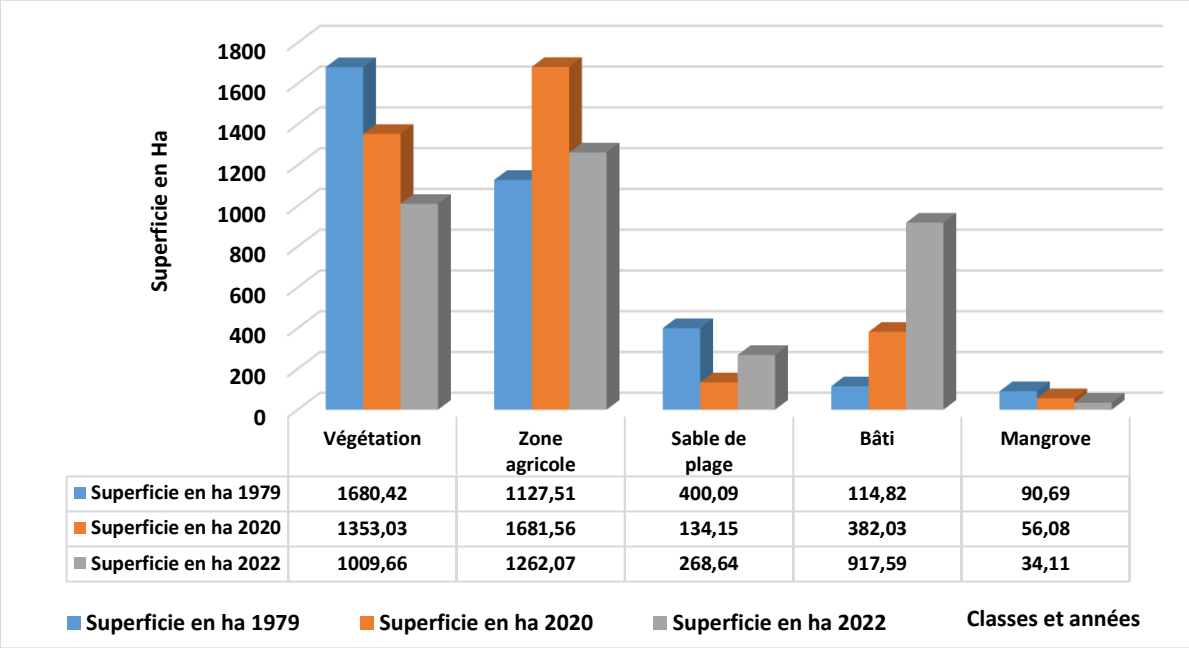

Figure 33 : *Superficie en ha des classes d'occupation du littoral de la commune de Diembéring (axe Cabrousse Boucotte).*

Ces classes représentées ont évolué en fonction des années ; certaines ont connu une augmentation et d'autres, une régression (**tableau 23)**. Sur cette zone cartographiée, de 1979 à 2000, la végétation a connu une régression de -327,39 ha. Cette régression a continué et est plus prononcée entre 2000 et 2022, avec une perte surfacique de -343,37 ha. Ainsi, en 43 ans, on peut retenir que cette zone a perdu -670,76 ha d'espace végétal. Pour l'espace agricole, il a connu une augmentation entre 1979 et 2000 avec plus de +554 ha. La tendance s'est inversée entre 2000 et 2022 ; la zone a enregistré un recul de -419,49 ha des terres agricoles. Ce recul peut s'expliquer en partie par la forte demande liée à la résidentialisation et le boom démographique que la commune a connu. Cette forte demande a engendré une croissance du bâti de +267,21 ha entre 1979 et 2020. Elle a plus que doublé entre 2000 et 2022 et a atteint +535,56 ha. En 43 ans, nous constatons une urbanisation rapide de cette bande qui a atteint +802,77 ha. La plage a également connu entre 1979 et 2000 une réduction de -265,94 ha. En revanche, nous notons une augmentation entre 2000 et 2022 qui est de 134 ha. La mangrove a constamment évolué négativement ; entre 1979 et 2000 elle a perdu -34,61 ha et -21,97, ha entre 2000 et 2022. Au total, elle a connu une dégradation de -56,58 ha.

L'agriculture (riziculture) reste le secteur d'activité le plus affecté par le tourisme. Elle perd du terrain au profit du tourisme et de l'étalement urbain. Des parcelles à vocation agricole abritent fréquemment les installations touristiques au sein de la commune. Quelques personnes enquêtées soulignent que d'importantes surfaces de culture de plateau fertiles où se produisaient d'immenses quantités de riz sont occupées par des hôtels.

Tableau 23 : *Évolution en ha des classes d'occupation du littoral de 1979 à 2000 et de 2000 à 2022.*

Classes	Evolution en ha entre 1979 2020	Evolution en ha entre 2020 2022
Végétation	-327,39	-343,37
Zone agricole	554,05	-419,49
Sable de plage	-265,94	134,49
Bâti	267,21	535,56
Mangrove	-34,61	-21,97

L'analyse diachronique de l'évolution de l'occupation du littoral de 1979 à 2022 de l'axe Cabrousse à Boucotte a permis de constater différentes tendances. L'augmentation du bâti et la régression de la végétation ont le plus retenu notre attention du fait de la rapidité du phénomène. Le développement de l'activité touristique et l'émergence de la pêche ont favorisé l'accroissement de la population et l'augmentation de la demande d'habitation. Cette commune étant la première destination touristique de la région, elle a enregistré plusieurs installations de structures d'hébergement que ce soit des hôtels, des campements, des auberges ou encore des résidences para-hôtelières. Cette forte demande est en grande partie à l'origine de la dégradation de la végétation et des champs agricoles mais aussi de la destruction des dunes côtières pour la construction. Cette situation est également notée dans la commune de Kafountine.

I.2. Dynamique de l'urbanisation du littoral de la commune de Kafountine

Le littoral de Kafountine et d'Abéné est marqué par une urbanisation qui tourne autour de l'activité du tourisme et de la résidentialisation. Le tourisme est l'un des piliers de l'économie de la commune à côté de la pêche et de l'arboriculture. La position de la commune en bordure de l'océan et l'existence de plusieurs îles constituent des sources d'attraction des touristes. La commune compte deux grands sites touristiques à Kafountine et à Abéné. On y dénombre plusieurs réceptifs parmi lesquels l'hôtel Espéranto, le Fouta Djallon et des dizaines de campements.

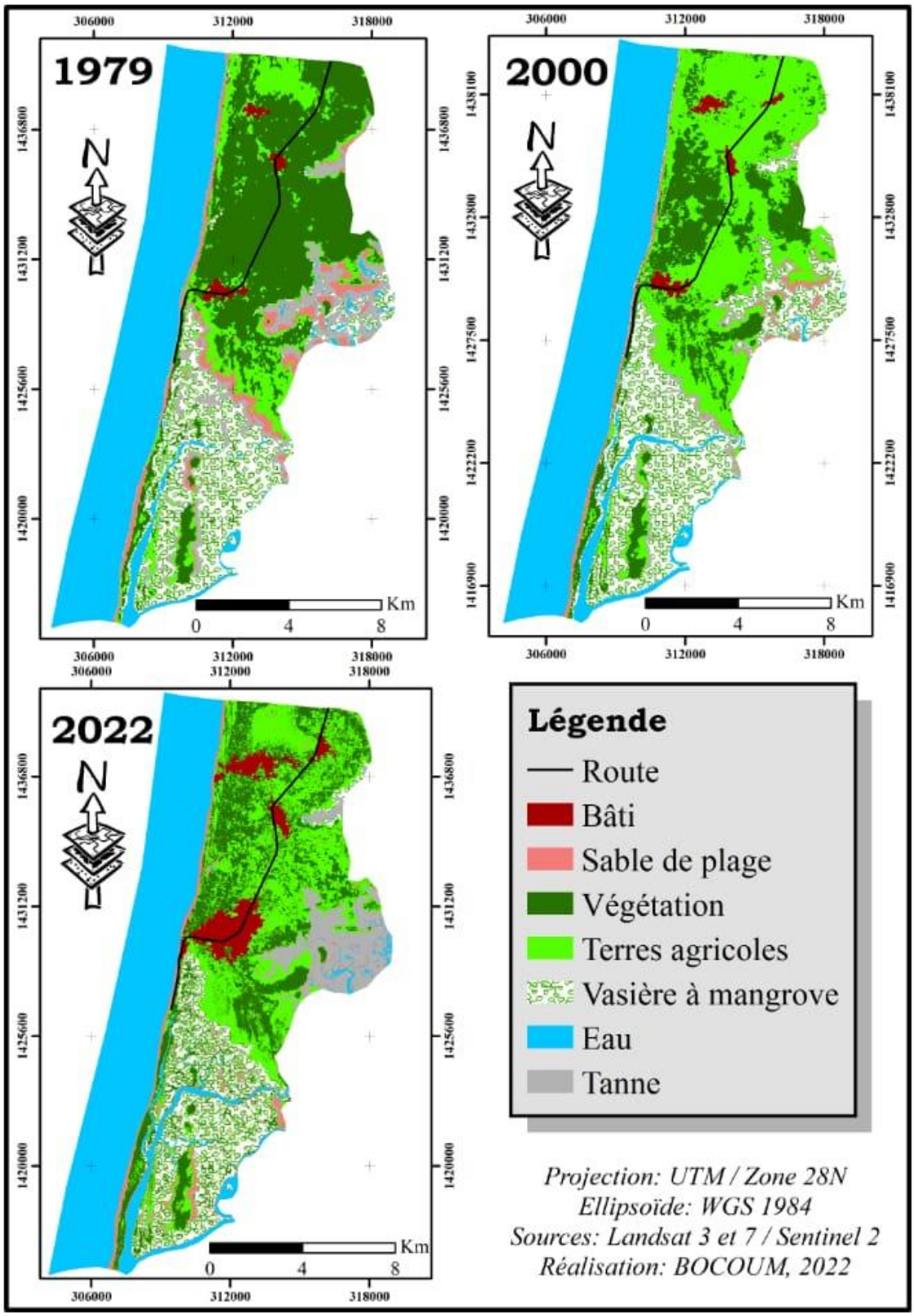

Figure 34 : *Occupation du littoral sur l'axe Abéné-Kafountine entre 1979 et 2022.*

L'observation de la carte permet de constater une augmentation du bâti, et simultanément, une réduction de la végétation et des espaces agricoles (**figure 34**). Des campements, des auberges et des résidences secondaires se sont progressivement développés sur cette zone du littoral.

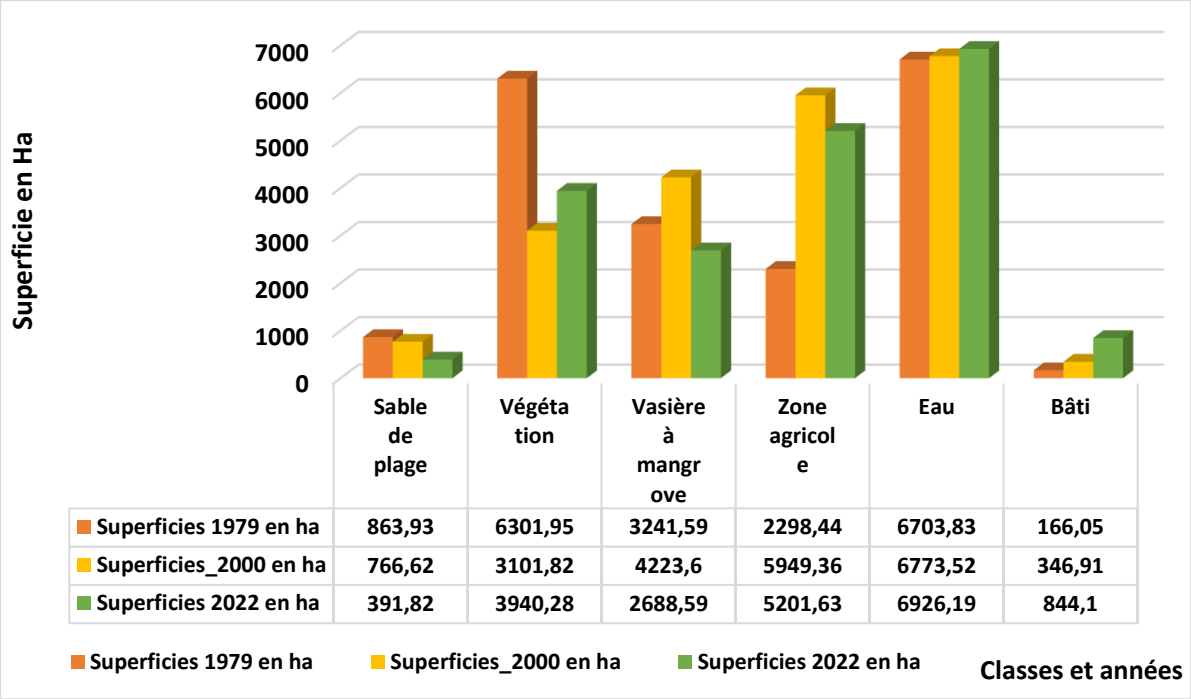

Figure 35 : *Superficie en ha des classes de l'occupation du littoral de la commune de Kafountine (axe Abéné-Kafountine).*

L'observation de la **figure 35** permet de constater que les classes représentées ont évolué en fonction des années ; certaines ont connu une augmentation et d'autres une régression (**tableau 24)**. Sur cet axe de la commune cartographié, de 1979 à 2000, nous constatons la réduction de la plage de -97,31 ha. Cette réduction est plus conséquente entre 2000 et 2022, ou elle a perdu -374,8 ha. En ce qui concerne la végétation, elle a connu une régression de -3200,13 ha entre 1979 et 2000. La tendance a changé entre 2000 et 2022, où nous avons constaté une augmentation de l'espace végétal de +838,46 ha. Cette augmentation de l'espace végétal s'explique par le développement de l'arboriculture (mangue, orange, clémentine, etc.) dans la partie continentale de la commune. Les cultures horticoles sont dominées par les agrumes et les légumes (oignons, salades, aubergines, piments, etc.). Les cultures maraîchères ont un avenir très prometteur dans la commune grâce à l'existence d'un marché réel formé par les hôtels et les campements touristiques de Kafountine et d'Abéné. Malgré cette augmentation, en 43 ans, on peut retenir que cette zone a perdu -2361,67 ha d'espace végétal.

Parallèlement, la commune concentre une importante mangrove ; surtout dans les îles. Elle a évolué de 982,01 ha entre 1979 et 2000. Elle fait partie des espèces végétales les plus agressées sur le littoral de cette commune. Elle a connu une régression de -1535,01 ha entre 2000 et 2022. Cette étude se limite que sur une section du littoral. La cartographie est réalisée sur l'axe Abéne-Kailo juste avant le village de Boune, nous n'avons donc pas étudié de toutes les îles de la commune qui ont quasiment reçu la totalité des reboisements. Il faut noter qu'il y a beaucoup de série de reboisement dans les

deux communes surtout dans les îles, il y en a moins ou pas sur la zone du littoral étudiée. Les agents de l'AMPA ont fait des reboisements sur la partie continentale, mais plus orientés vers Albadar, Niaffrang, Katack, etc. En outre, nous savons que le littoral reçoit de plus en plus d'activités qui polluent et qui favorisent la coupe abusive de bois (pour le fumage de poisson, le plafonnage, le bois de chauffe, etc.) et la prolifération de matières plastiques. Ces éléments non-exhaustifs participent à la dégradation de la mangrove sur le littoral. Ce qui fait que nous avons une dynamique régressive contrairement à la littérature qui a plus concernée les zones où il y a plus de restauration de la mangrove.

Pour la zone agricole, elle a connu une augmentation entre 1979 et 2000 avec +3650,92 ha d'espace gagnés. La tendance s'est inversée entre 2000 et 2022, l'axe Abéné-Kafountine a connu un recul de terres agricoles. Cette dégradation est de -747,73 ha. Ce recul peut s'expliquer en partie par une demande forte liée à la résidentialisation et au besoin d'habitation. En 2021, la population de Kafountine est estimée à 4340 habitants, celle d'Abéné est chiffrée à 2538 habitants et celle de Diannah à 2632 habitants. Ce développement de la population a engendré une croissance du bâti entre 1979 et 2020 qui a augmenté en espace de +180,86 ha. Cette augmentation est plus prégnante entre 2000 et 2022 où elle a plus que doublé et a atteint +497,19 ha. En 43 ans, nous constatons une urbanisation rapide de cette bande qui a atteint +678,05 ha.

Tableau 24 : *Évolution en ha des classes d'occupation du littoral de la commune de Kafountine.*

Classes	**Superficies en ha 1979_2000**	**Superficie en ha 2000_2022**
Sable de plage	-97,31	-374,8
Végétation	-3200,13	838,46
Vasière à mangrove	982,01	-1535,01
Zone agricole	3650,92	-747,73
Bâti	180,86	497,19

L'analyse diachronique de l'évolution de l'occupation du littoral de 1979 à 2022 d'Abéné à Kafountine a permis de constater différentes évolutions des couches représentées. L'augmentation du bâti et la régression de la végétation sont très frappantes. Cette situation peut en grande partie s'expliquer par le développement de l'activité touristique et de la pêche (des activités qui tournent autour d'elles). Le développement de ces deux activités rend favorable l'accroissement de la population et de la demande d'habitation et de structures d'hébergement. Cette croissance de la demande est en grande partie à l'origine de la transformation des brousses, des rizières, des champs, des friches et de la plage.

La réduction de la plage est plus prégnante dans la commune de Kafountine que dans celle de Diembéring. En revanche, l'urbanisation du littoral est plus forte sur l'axe Cabrousse-Boucotte que

sur l'axe Abéné-Kafountine. De cette analyse de l'urbanisation du littoral, nous allons voir l'occupation du sol du littoral des deux communes d'étude.

II. Occupation du sol du littoral des communes de Diembéring et de Kafountine

Les communes de Diembéring et de Kafountine sont très attractives. Leurs littoraux concentrent d'importantes activités économiques et accueillent quotidiennement plusieurs centaines de personnes (des travailleurs, des visiteurs et des *bana-banas*). Le développement local dans les communes touristiques (Diembéring et Kafountine) est facilité par la pratique de différentes activités économiques. Ainsi, à partir de nos enquêtes, nous avons cherché à recueillir les avis de la population, des responsables des réceptifs d'hébergement sur la concentration d'activités sur le littoral des deux communes touristiques. Cette question nous a permis de comprendre que cette zone est un espace multimodal (développement de différents types d'activités). De ce fait, après les traitements des données, il en est ressorti le graphique ci-dessous **(figure 36)**.

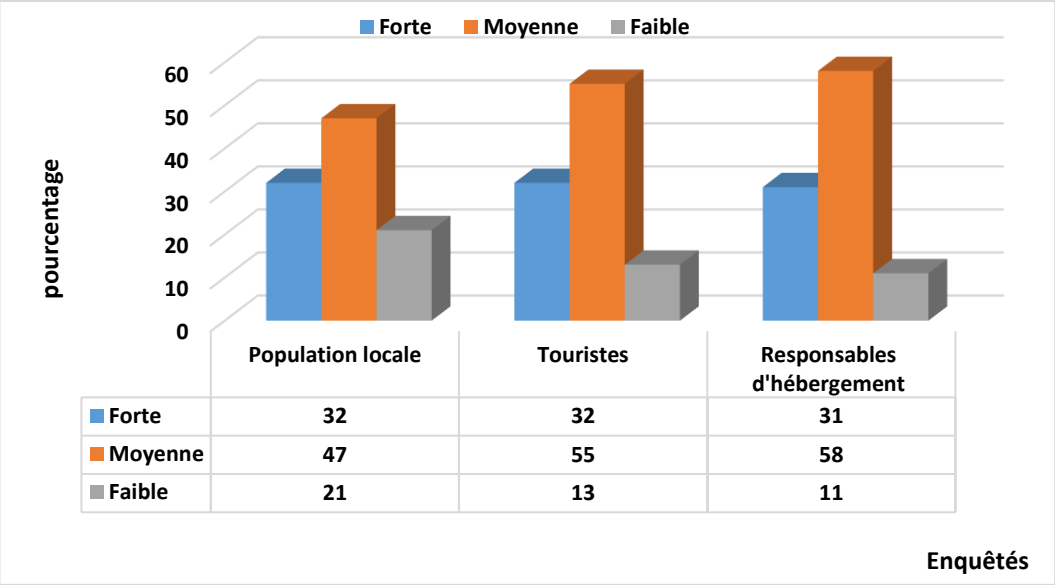

Figure 36 : *Concentration d'activités économiques sur le littoral des communes de Diembéring et de Kafountine (Enquêtes, Bocoum, 2021 et 2022).*

L'observation du graphique montre une perception différente de la concentration d'activités sur le littoral des deux communes. L'essentiel des activités qui sont concentrées sur cette zone de ces deux communes tourne autour de la pêche (transformation de produits halieutiques) et du tourisme (Campements, hôtels, cabanes, bars et restaurants). Elle est jugée forte par 32 % la population et des touristes enquêtés contre 31 % des responsables de structures d'hébergement. En revanche, 47 % de la population ; 55 % des touristes et 58 % des responsables de structures d'hébergement pensent qu'elle est moyenne. Enfin, respectivement, 21 % ; 13 % et 11 % la jugent faible. Nous allons analyser cette occupation du sol à travers la cartographie du littoral.

II.1. Occupation du littoral de la commune de Diembéring

Pour aborder cette section, nous avons pensé à faire en premier la cartographie du littoral de cette commune en 1980 afin de voir son occupation, avant de la comparer à la situation actuelle. À partir d'une image de Landsat 3 nous avons fait une classification supervisée ; ce qui nous a permis d'avoir un aperçu sur la situation du littoral pendant cette période. Avec une résolution spatiale de 30 m, il faut préciser que cette image rend difficile de distinguer avec précision les éléments.

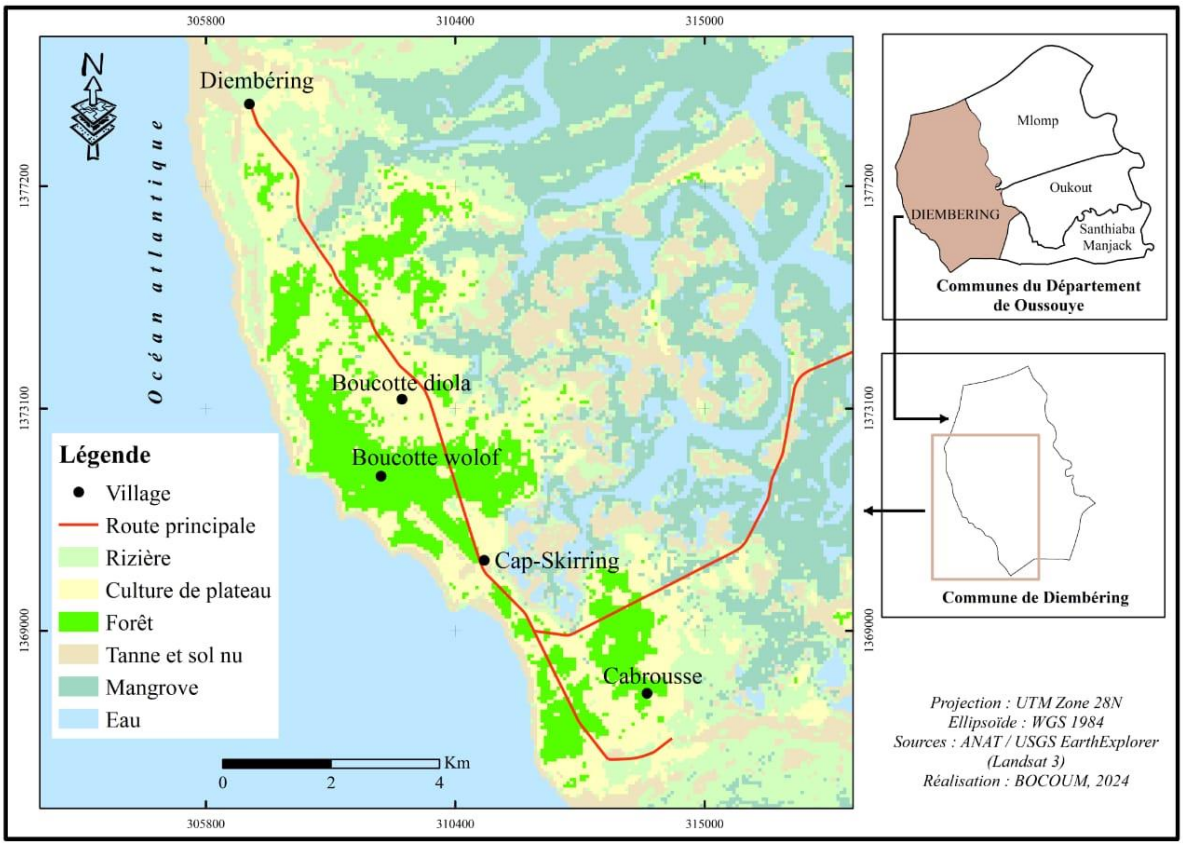

Figure 37 : *Occupation du littoral de l'axe Cabrousse-Diembéring en 1980.*

L'observation de la **figure 37** permet de constater que l'axe du littoral Cabrousse-Diembéring était quasi vierge de toute occupation. Cette zone était largement dominée par des cultures de plateau, de la végétation, mais également des rizières et des mangroves. Par exemple, l'actuelle station de Cap-Skirring dans les années 1980 n'était pas un village mais un site d'implantation de quelques complexes touristiques. On assiste d'abord à l'implantation successive des premières infrastructures dont le Club Med (1973), les hôtels la Paillote (1976) et de Cabrousse (1978) et d'un campement saisonnier de pêcheurs de moins de 10 pirogues. Depuis lors, Cap Skirring a accueilli plusieurs dizaines de campements, d'hôtels et de résidences secondaires ; surtout depuis l'année 2000.

De nos jours, l'occupation du littoral de la commune de Diembéring en termes d'activités et d'habitats est plus importante sur l'axe Cabrousse-Boucotte. De Boucotte à Gnikine en passant par

Diembéring, on note essentiellement des rizières et une importante forêt. Sur cet axe, l'installation des infrastructures touristiques n'est pas très importante, donc il y a moins de conflits d'usage qui entrainent des répercussions sur le tourisme. Le même cas est noté sur l'île de Carabane où on note des infrastructures d'hébergement sur le littoral mais avec une présence faible d'autres activités comme la pêche. De même, sur cette île touristique, l'activité de transformation de produits halieutiques n'est pas développée, elle est presque inexistante. Nous avons dans ce sens, réalisé une cartographie de l'occupation du littoral sur l'axe Cabrousse Boucotte qui concentre l'essentiel des installations touristiques, des bâtis et des autres activités économiques qui est devenue très convoitée. Cette cartographie a pour but de voir les conflits d'usage qui existent sur cette zone et leurs répercussions sur le tourisme.

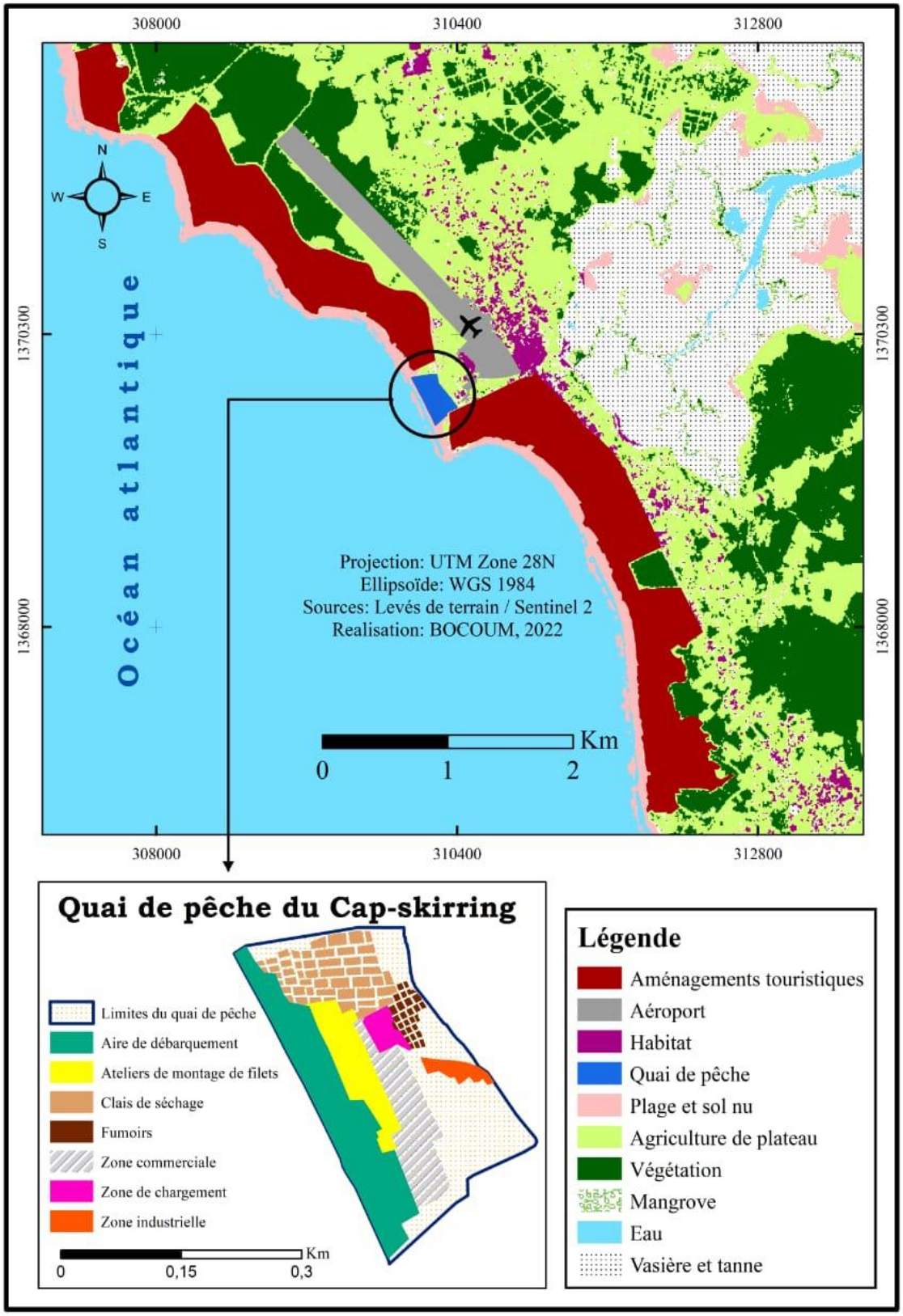

Figure 38 : *Occupation du littoral de Cap Skirring : axe Cabrousse Boucotte.*

Nous avons réalisé cette carte après un travail de collecte de données à partir d'un GPS. L'observation de la **figure 38** permet de voir une occupation complexe du littoral de Cap Skirring. Nous avons le

quai de pêche qui coupe en deux la zone d'aménagement touristique. Il occupe 7,46 hectares et est composé d'aires de débarquement où nous pouvons observer sur plusieurs dizaines de mètres des pirogues qui sont rangées sur le long de la plage. À côté de cette zone se trouvent les ateliers de montage de filets de pêche. C'est dans cette zone que les pêcheurs fabriquent ou réparent leurs filets. Elle est constituée de différents petits carports indépendants. Derrière cette zone se trouve une zone commerciale composée de boutiques et de tables où les femmes vendent divers produits.

Les aménagements touristiques que nous avons représentés sur cette bande côtière concernent essentiellement les structures d'hébergement et les différentes forêts aménagées autour, les restaurants et bars, mais également les résidences secondaires. Hormis le quai de pêche qui jouxte la plage, cette zone est essentiellement composée d'aménagements touristiques, ce qui fait que cette commune est une grande destination touristique. Sur cette bande, de grands hôtels se succèdent, les uns aussi beaux que les autres à l'image du Bar de la mer, Hibiscus, Villa des pêcheurs, Club Med, Maya, Amigo Bay, Balallaî, etc. Le développement de cette destination est aussi favorisé par la présence d'un aéroport international qui permet aux touristes de rallier directement la zone. Il reste très avantageux surtout pour ceux qui viennent pour un court séjour.

La zone agricole qui couvre 489,39 ha et la végétation qui représente 331,8 ha se sont progressivement dégradées face à l'urbanisation et au besoin croissant de la population. Nous voyons sur la carte que la zone d'habitat qui se situe non loin du littoral est devenue importante et occupe 423 hectares. Cette zone jouxte les aménagements touristiques et il est parfois difficile de dissocier les maisons des campements ou auberges car le style de construction est quasiment identique (case avec des toitures en paille), mais les maisons sont pour la plupart fermées. Nous rencontrons des vasières de mangrove qui sont plus importantes dans les îles ou dans des villages qui se situent vers l'hinterland où la pression de l'homme est moins prégnante. L'occupation du sol dans cette zone n'est pas réglementée, on note une anarchie totale.

L'analyse de cette carte nous a permis de voir que le littoral de la commune de Diembéring concentre beaucoup d'activités. La cohabitation de ces différentes activités peut entraîner des répercussions très négatives sur le tourisme. Qu'en est-il pour le littoral de la commune de Kafountine ?

II.2. Occupation du littoral de la commune de Kafountine

Comme pour l'analyse sur le littoral de la commune de Diembéring, nous avons suivi le même processus pour la commune de Kafountine. Il s'agit en amont d'analyser l'occupation du littoral en 1980 à partir d'image satellitaire.

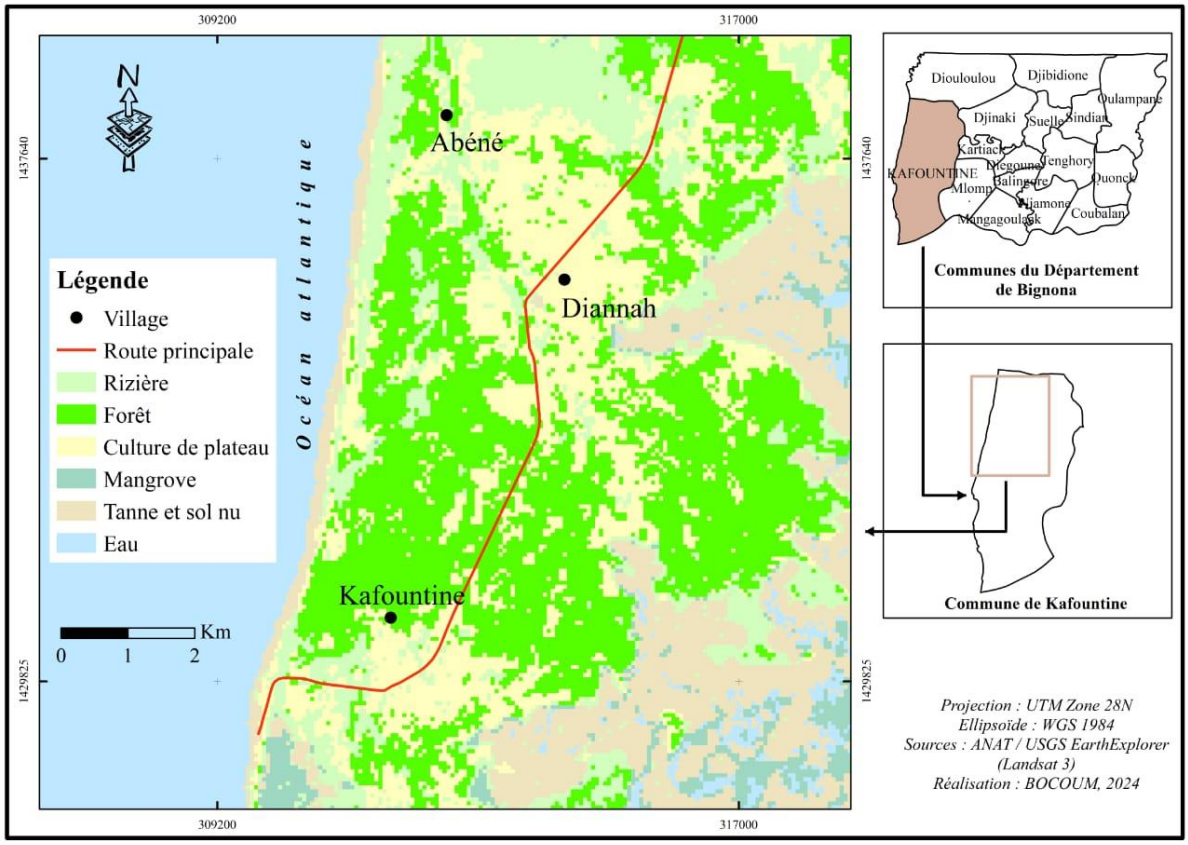

Figure 39 : *Occupation du littoral de l'axe Abéné-Kafountine en 1980.*

La **figure 39** permet de voir que l'axe Abéné-Kafountine était moins artificialisée en 1980. On note l'importance de la végétation et un aménagement faible voire absent sur cet axe. Cela montre que cette zone n'était pas très convoitée pendant cette période. Avec l'importance de la couverture végétale il est difficile de trouver des habitats, d'une part, cela s'explique par leurs petitesses, et d'autre part, par la résolution spatiale qui est de 30 m. Les premières grandes implantations touristiques dans la zone sont l'hôtel Kalissaye à Abéné (entre 1985-1986), l'hôtel Karone en 1987 à Kafountine, le campement La Nature en 1989 (sous forme de cabanes), avant son inauguration en 1992 avec huit cases et un bâtiment qui comportait le restaurant, le bar, et la cuisine. À côté de ces installations, se sont développés progressivement des campements et des résidences.

En outre, après cette analyse, nous avons étudié l'occupation du littoral de la commune de Kafountine sur cette même zone en 2022. Dans ce cadre, nous avons découpé la zone en trois (Kafountine, Abéné et Diannah). Ce choix s'explique par l'éloignement des différentes localités mais aussi par une occupation différente de l'espace côtier.

II.2.1. Occupation du littoral de la localité de Kafountine

Le littoral de la localité de Kafountine est marqué par la présence de différentes activités et une forte concentration d'infrastructures d'hébergement. Kafountine reste l'une des localités les plus convoitées de la région. Cette convoitise est favorisée par son quai de pêche qui est le plus important

dans la région et le deuxième au niveau national après Cayar. En outre, son tourisme balnéaire joue aussi un rôle important dans la dynamique économique de la commune. Nous avons réalisé une cartographie pour analyser l'occupation du littoral et les conflits d'usage qui en découlent.

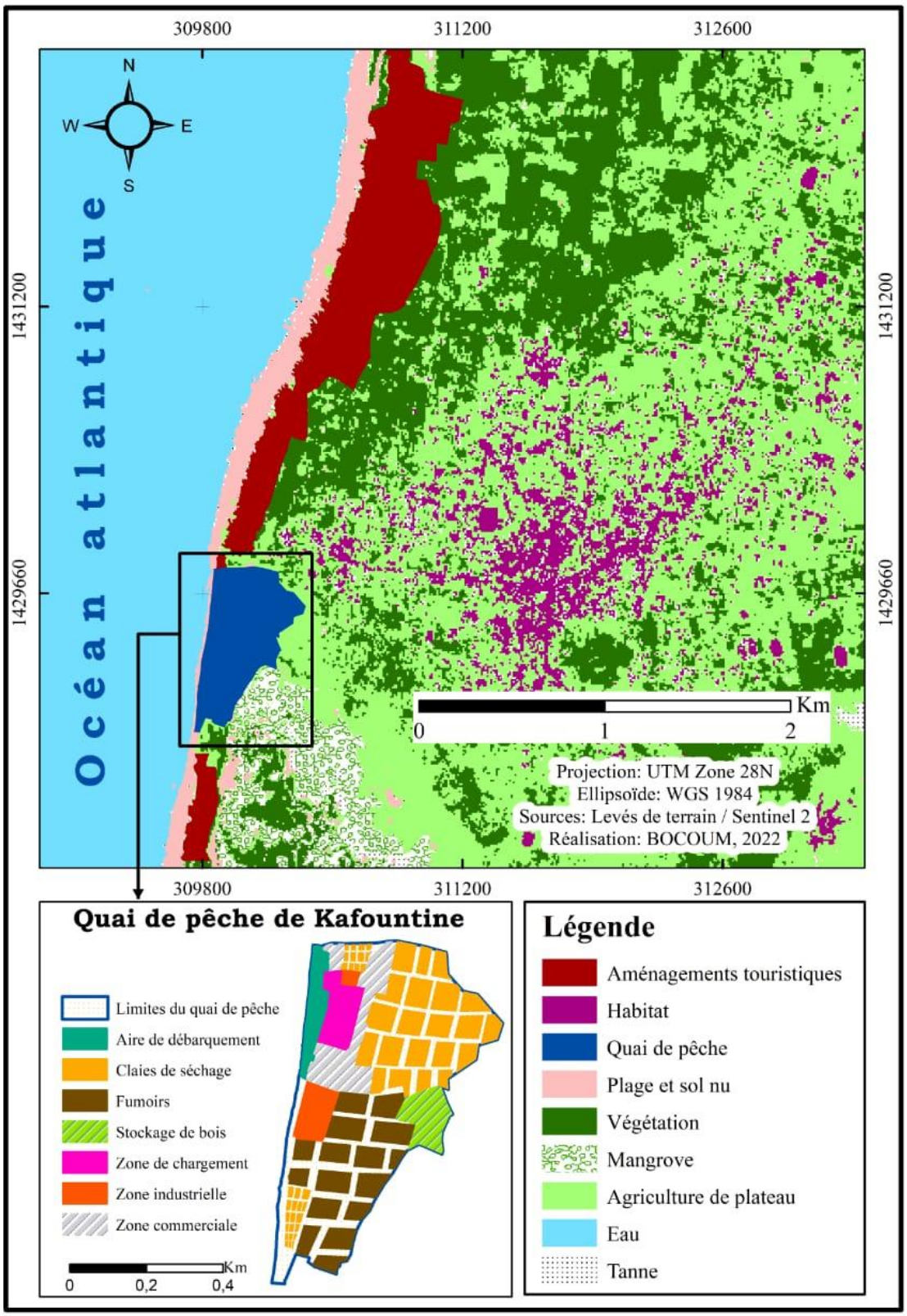

Figure 40 : *Occupation du littoral de la localité de Kafountine.*

Le littoral de la localité de Kafountine est essentiellement occupé par des aménagements touristiques et par le quai de pêche qui renferme différents sous-secteurs. Le quai de pêche de Kafountine renferme beaucoup de sites qui sont dépendants. Cette zone accueille par jour plusieurs centaines de personnes surtout quand les mises à terre sont importantes. L'observation de la **figure 40** permet de voir que le quai de pêche a une position centrale et sépare en deux les aménagements touristiques. Il cohabite avec des campements et les plus proches sont La Nature, Sonkobantang et Mama Maria. Installé en 2009, le quai de pêche de Kafountine repose sur une aire d'influence estimée à 29,88 ha (relevé de terrain à partir d'un GPS). Sa création a permis de valoriser les produits halieutiques à travers leur transformation et de minimiser les gaspillages. Jadis, les produits transformés étaient prédestinés à l'autoconsommation et, dans une moindre mesure, à alimenter le marché local pour la consommation des ménages. D'après le chef du service de pêche,

> « *Près de 4000 personnes travaillent dans le secteur de la transformation des produits halieutiques. Étant très dynamique, il consomme plus de la moitié des produits débarqués au quai de pêche* ». (Entretien Bocoum, 2021).

Le quai de pêche de Kafountine est composé d'abord d'une première zone alimentant tout le site qui est la zone de débarquement des pirogues. Cette zone concentre plus de 300 pirogues. Derrière les pirogues, sous les filaos, se trouve la zone de fabrication ou de réparation de pirogues. C'est également le site de fabrication et de réparation des filets de pêche. Le quai abrite une zone industrielle composée d'usines de glace qui permettent d'alimenter les pêcheurs pour la conservation des produits destinés au transport. Elles jouent un rôle important dans la conservation des produits et la minimisation des pertes.

Les femmes sont plus intéressées par les transformations des produits halieutiques (le plus souvent dans le séchage et le salage) et le commerce. Au nord et au sud du quai de pêche, nous retrouvons des sites de séchage et de salage de poisson. Cette zone est essentiellement composée de claies qui permettent d'exposer les produits transformés au soleil. Elles sont pour l'essentiel fabriquées à partir de petits piquets de bois. Au-dessus de ces derniers, nous avons des huttes, avec chacune une longueur d'environ 3 à 4 m et une largeur d'1 m. Elles sont en forme d'échafaudage, soit un assemblage de bois formant un plancher suspendu à une hauteur d'au moins 0,5 m. Les étalages sont aménagés de façon parallèle mais désorganisée. Ils occupent toutes les aires vides et sont installés à proximité des fumoirs. Leurs propriétaires payent aux responsables du quai ou au propriétaire de l'espace 250 FCFA par claie de séchage. Ainsi, elles permettent le séchage des produits. Cette activité occupe presque la plus grande partie du site comparée aux autres compartiments.

À côté de cette activité, nous retrouvons le fumage de poissons qui est également très pratiquée. Les fumoirs sont essentiellement localisés vers le sud du quai de pêche de Kafountine (QPK). Cette activité était pratiquée par la population locale et elle ne connaissait pas une certaine éclosion. C'est vers les années 2002-2003, avec l'arrivée des étrangers, notamment les burkinabés, que les fumoirs

ont commencé à se multiplier dans la zone. Dès leur arrivée, ils ont aménagé l'espace aujourd'hui appelé « *Burkina* » et y ont installé leurs fumoirs. En 2005, ce sont les Guinéens qui viennent en renfort, face à une activité dont la demande en produits fumés devient de plus en plus difficile à satisfaire. Ils apportent ainsi un savoir-faire et une main d'œuvre professionnelle et abondante.

Aujourd'hui, on rencontre dans la localité plusieurs propriétaires de fumoirs de nationalités différentes. Nous avons des Sénégalais, des Burkinabés, des Guinéens, des Nigérians, des Maliens, des Ivoiriens, des Ghanéens, des Gambiens, etc. Ces arrivées massives ont augmenté l'occupation progressive des espaces sur le quai. Depuis lors, l'activité de la transformation par fumage est devenue à Kafountine une filière aux dimensions socio-économique et environnementale remarquables. Sur le plan socio-économique, elle a favorisé un boom démographique dans la commune, et parallèlement une hausse du chiffre d'affaires pour certains ménages. Sur le plan environnemental, elle accentue l'occupation du littoral et la compétition. Cette situation est susceptible de perturber le tourisme balnéaire avec la pollution des fumoirs qui consomment beaucoup de bois et qui dégagent énormément de fumées. Sur ce site, on retrouve des tas de bois sur la route ou derrière les fumoirs (**planche de photos 29**).

Planche de photos 29 : *Tas de bois devant les fumoirs à Kafountine (Bocoum, février 2022).*

Nous avons également une importante zone de chargement qui accueille quotidiennement plusieurs dizaines de camions (**planche de photos 30)** qui viennent charger des produits frais ou transformés. Cette zone représente le noyau de la filière transformation car elle permet aux transporteurs de relier les zones de production, les lieux de commercialisation et de consommation. Des camions se succèdent et chargent à tour de rôle des produits essentiellement transportés vers l'intérieur du pays ou vers les pays frontaliers et dans la sous-région.

Planche de photos 30 : *Zone de chargement (**A** : Bocoum, janvier, 2021) de produits transformés au Quai de Kafountine (**B** : Bocoum, février 2022).*

Ce sont pour l'essentiel de gros camions-porteurs qui transportent les produits transformés vers les différentes zones de destinations. Il existe en effet un groupement chargé du transport des produits fumés. Il a pour mission d'enregistrer les colis des produits transformés qui ont la même destination. Après les enregistrements des cartons des produits fumés, les membres du groupement louent un ou des camions qui transportent la marchandise. Il y a deux zones de chargement, une pour les produits frais et l'autre pour les produits transformés. Beaucoup de jeunes s'activent dans le chargement de ces gros porteurs. De plus, le quai abrite une importante zone commerciale qui concentre des boutiques, des magasins, des stations de carburants, des services et de petites tables de commerces. Nous rencontrons des vendeurs spécialisés en alimentation et en cosmétique. De même, certains vendent des matériels de pêche et des emballages de produits.

Au-delà du Quai de Pêche de Kafountine qui occupe un espace vaste, nous avons des aménagements touristiques le long du littoral. Ce sont les campements, auberges, cabanes, résidences et restaurants-bars. Kafountine compte une importante installation d'infrastructures sur le littoral. Ces dernières cohabitent avec les activités pratiquées au Quai de Pêche de Kafountine. Après ces aménagements touristiques, nous avons l'habitat et la forêt. L'urbanisation a fait reculer la végétation mais elle reste toujours importante dans cette localité. Entre les aménagements touristiques et les maisons, nous avons de petites forêts avec une absence totale d'éclairage publique. Nous avons fait une cartographie du littoral d'Abéné.

II.2.2. Occupation du littoral de la localité d'Abéné

Le littoral d'Abéné est devenu le soubassement de différentes activités économiques qui partagent l'espace avec une forte concentration d'infrastructures d'hébergement. L'occupation du littoral de cette localité concerne en grande partie des structures d'hébergement et de restauration, surtout sur l'axe allant du campement Le Kossey au campement Atlantic. Abéné reste l'une des localités les plus convoitées de la commune derrière Kafountine. Cette convoitise est favorisée par son quai de

pêche qui est le deuxième au niveau de la commune après celui de Kafountine. Son littoral est fréquenté par des acteurs qui s'investissent dans divers secteurs économiques.

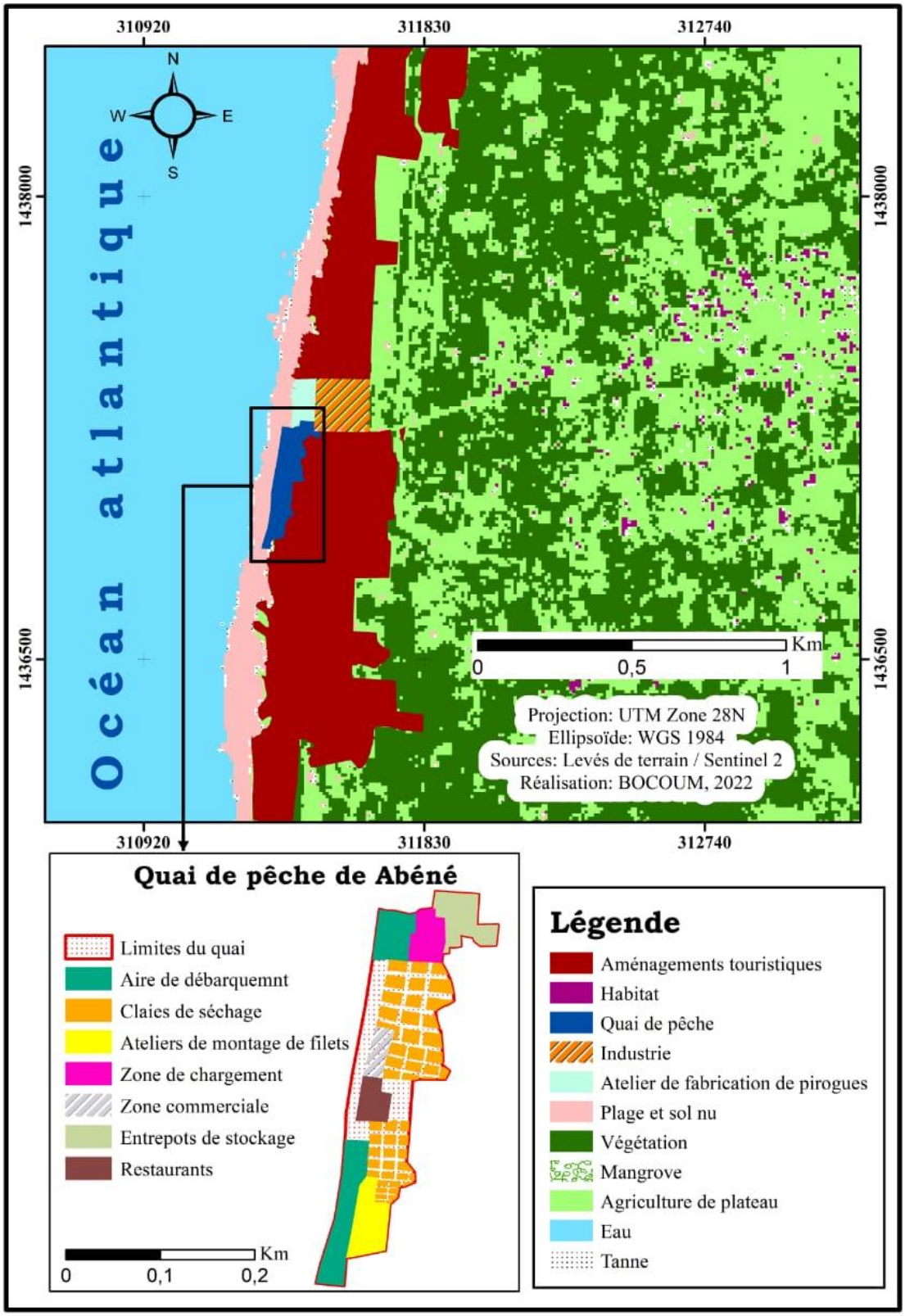

Figure 41 : *Occupation du littoral de la localité d'Abéné.*

La **figure 41** montre une occupation de l'espace du littoral d'Abéné avec diverses activités. Le quai de pêche d'Abéné (QPA) et les aménagements touristiques occupent la partie qui se situe vers l'océan. Le quai de pêche d'Abéné (QPA), comme ceux de Kafountine et de Cap Skirring, se trouve au milieu et partage les aménagements touristiques en deux. Il est moins important en termes d'espace et d'acteurs que ces deux cités précédemment, mais il reste quand même important dans la gestion du produit halieutique. Il constitue un élément essentiel du développement local. Il couvre une superficie de 3,02 ha. Il est composé d'aires de débarquement moins importantes que celles de Kafountine et Cap Skirring. Il enregistre une cinquantaine de pirogues stationnées sur la plage et sur l'eau. Avec l'encombrement du quai de pêche de Kafountine, beaucoup de pêcheurs commencent à s'orienter vers le quai de pêche d'Abéné. Derrière ces pirogues se trouvent les ateliers de fabrication et de réparation de filets de pêche. Le développement de la pêche a permis simultanément l'éclosion de l'activité de transformation de produits halieutiques. Elle concerne essentiellement le séchage et le salage de poisson. En revanche, le fumage de poisson n'est pas pratiqué dans ce quai. Sur ce site, une bonne partie est occupée par des claies de séchage de poissons. Nous rencontrons aussi une zone commerciale et une zone occupée par des cabanes de restaurants qui permettent de répondre aux besoins des visiteurs qui passent leur journée à la station balnéaire. Nous avons aussi quelques entrepôts de stockage et deux usines chinoises dans la zone. L'usine d'Abéné n'est pas encore fonctionnelle. Dans un entretien, l'Ex-secrétaire municipale de Kafountine affirme que :

> « *L'usine de farine d'Abéné n'a jamais fonctionné, il y avait certes eu quelques essais, mais la population a très vite manifesté son opposition à son fonctionnement, car après les essais, ils avaient déversé les déchets dans les rizières ; ce qui avaient provoqué le dégagement d'odeurs. Cette opposition de la population n'a donné aucune chance à l'usine d'ouvrir officiellement et de pratiquer ses activités. J'ai appris même que cette année, ils sont revenus pour récupérer certains matériels de l'usine. En revanche, à Kafountine, l'usine se trouve juste à côté du site d'Ikazel, mais même s'ils produisent de la farine de poisson, ils font plus de la conservation de produits halieutiques pour l'exportation et ils vendent aussi de la glace aux mareyeurs. Il faut noter qu'à Kafountine, il n'y a jamais eu de souci avec cette usine, ils ont acheté le site et ils payent des redevances. Il y a également beaucoup de jeunes qui travaillent là-bas* ». (Entretien téléphonique, Bocoum 2024).

En outre, le tourisme balnéaire à côté de celui culturel joue aussi un rôle important dans le développement local. La station balnéaire d'Abéné concentre beaucoup de campements qui se situent à quelques mètres de l'océan. Nous avons entre autres les Baobabs, Le Kossey, Chez Véro, Maison Sunjata, Casamar, le Baobab, Casabéné, La Passerelle, Black Sofa, Laga Ndogue, Atlantic, etc. Nous avons également quelques résidences secondaires qu'on peut facilement confondre avec les

campements. Une petite zone forestière sépare la zone côtière et le village. Celle-ci est en train de se dégrader petit à petit face à la pression liée au besoin d'habitation. La distance qui sépare la zone côtière du village est importante et le déplacement est assuré par des taxis-motos. Il y a donc une séparation entre la zone d'habitation et la zone résidentielle ou d'hébergement même si on rencontre quelques campements dans le village : la belle Danielle, Banku Muso, Chez Pape Djiré etc. Le tourisme balnéaire repose également sur une zone contrôlée du fait de la présence de l'Aire Marine Protégée d'Abéné, située à cheval entre les communes de Kafountine et de Kataba1 sur une façade littorale. Cette zone est répartie en deux territoires distincts : une partie marine et une partie terrestre qui englobe la mangrove littorale des petits estuaires.

II.2.3. Occupation du littoral de la localité de Diannah

Nous avons réalisé la carte d'occupation du sol du littoral de la localité de Diannah afin de la comparer à celles d'Abéné et de Kafountine. La plage de Diannah attire de plus en plus de touristes du fait qu'elle n'est pas encombrée et qu'elle offre un environnement calme pour la baignade. À quelques mètres de l'eau, nous retrouvons des installations touristiques dans une verdure. Cette plage est clairement touristique, elle est propre et elle n'a toujours pas accueilli d'autres types d'activités économiques.

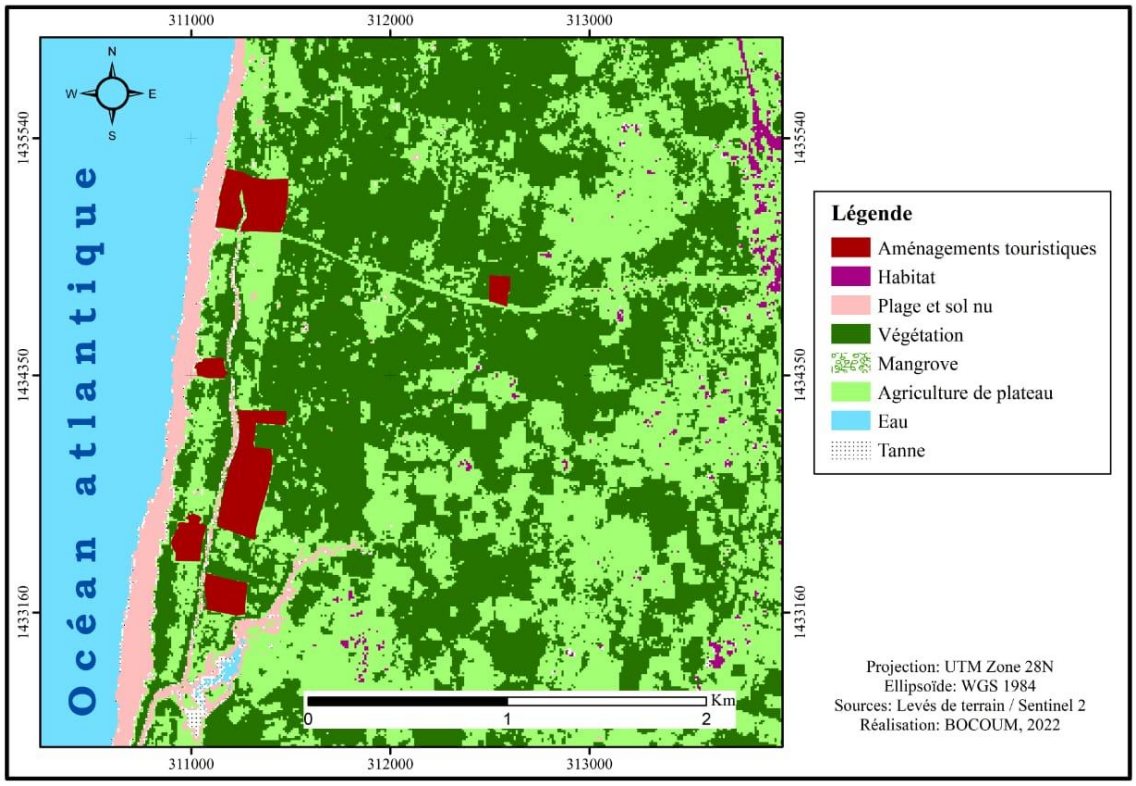

Figure 42 : *Occupation du littoral de la localité de Diannah.*

L'observation de la **figure 42** montre que la zone côtière de Diannah est moins affectée par l'artificialisation. Il y a quelques campements qui longent la côte, sinon la zone est clairement dominée par la végétation et l'activité agricole. La végétation que nous avons digitalisée sur cette carte couvre 446,43 ha et la zone agricole 248,14ha. On ne note pas de conflits d'usage qui affectent le tourisme, car ni la pêche, ni la transformation de produits halieutiques ne sont pratiquées. La plage est sauvage et reste encore salubre comparée à celles de Kafountine et d'Abéné. Cette zone est devenue la nouvelle orientation pour la baignade du fait de la tranquillité et de la qualité de la plage. Elle est très loin du village, on ne note quasiment pas d'habitation ; la plage est vaste et est moins affectée par l'érosion côtière comparée à Kafountine et à Abéné. On note également la présence de mangrove vers Diannah *bolong.*

De cette analyse de l'occupation du sol du littoral, nous allons étudier la concentration des structures d'hébergement et des résidences secondaires sur le littoral de ces deux communes. Ce choix s'explique par leur expansion rapide et l'importance de l'occupation de l'espace. L'étude de cette question permet d'analyser la pression qu'elles exercent sur le littoral.

III. Concentration de structures d'hébergement et de résidences secondaires sur le littoral

Vu l'importance de la fréquentation de la région, nous avons tenu compte dans notre questionnaire adressé aux touristes de la durée de séjour. Les enquêtes effectuées au mois de décembre et janvier (haute saison), révèlent une autre réalité. En effet, plusieurs touristes (43/54) rencontrés dans les communes de Kafountine et de Diembéring sont devenus des résidents permanents ou ont un séjour supérieur ou égal à dix jours. Avec l'émergence des résidences privées dont beaucoup d'entre eux sont propriétaires, il devient possible de résider définitivement ou de séjourner dans la région sur de longues durées. Une classification de la durée de séjour est établie selon les informations recueillies au cours de l'enquête faite sur les touristes. Ainsi, nous avons classé les durées de séjours en cinq groupes : **Très long séjour** : +1 mois ; **Long séjour** : 2 semaines à 1 mois ; **Moyen long séjour** : 10 à 15 jours, **Court séjour** : 5 à 10 jours ; **Très court séjour** : 1 à 5 jours

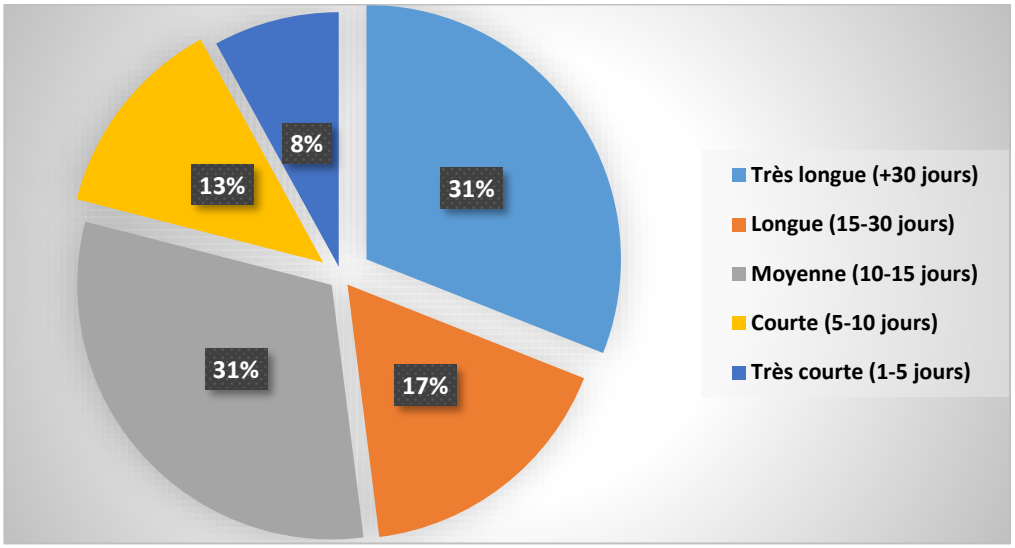

Figure 43 : *Durée de séjour des touristes dans la région (Enquête touristes, Bocoum, 2021).*

Les résultats de l'enquête montrent que la majeure partie des touristes ont une durée de séjour, soit très longue (31 % des enquêtés), soit moyenne (31 % des enquêtés). Les touristes concernés par une durée de séjour longue représentent 17 % du total des touristes enquêtés. La courte et la très courte durée de séjour couvrent respectivement 13 % et 8 % des touristes enquêtés (**figure 43**). Les résultats de nos enquêtes adressées aux touristes montrent que sur 54 interrogés, 42 viennent du continent européen (34 touristes français, 5 belges et 4 italiens), soit 78 % du total. On note seulement 10 touristes, soit 19 % du total, qui sont du continent africain et 2 touristes venus d'autres continents (Amérique et Asie). En outre, parmi les 54 touristes interrogés, 26 affirment être venus en famille et les 28 autres sont venus seuls. Parmi eux, 65% sont venus en vacances ; 15 % pour des affaires ; 11 % pour le loisir et 4 % pour autres choses (famille, retraite, découverte, etc.).

Dans cette même veine, certains touristes viennent pour profiter de leurs vacances, d'autres sont des retraités qui séjournent parfois dans la région. Ainsi, les résultats de nos enquêtes adressées aux touristes (54) montrent que 80 % d'entre eux sont en activités et sont venus pour passer les vacances de fin d'année en Basse Casamance et 20 % sont des retraités. Ce sont souvent des touristes qui passent toute la période d'hiver dans la région (certains profitent pour construire leur résidence). 28 % des touristes rencontrés ont un âge compris entre 30 et 40 ans ; 26 % ont l'âge compris entre 40 et 50 ans ; 25 % ont plus de 50 ans (dont 6 % qui ont +60 ans) ; 15 % ont l'âge compris entre 20 et 30 ans et 6 % ont moins de 20 ans. Au regard des tranches d'âges des touristes, on voit nettement que la destination Basse Casamançaise reçoit des touristes de différentes tranches d'âge avec une large proportion qui tend plus vers la retraite (51 % des enquêtés ont au minimum 40 ans). Cette destination est connue depuis plusieurs années. En effet, 53 % des touristes ont commencé à fréquenter la région il n'y a pas plus de 5 ans ; 17 % l'ont connue il y a plus de 15 ans ; 15 % l'ont connue il y a entre 5 et 10 ans ; 15 % l'ont connue il y a entre 5 et 15 ans. De même, ils affirment avoir connu cette destination touristique différemment. Ainsi, 54 % ont connu la destination grâce à

des amis (bouche à oreille), 13 % à travers leur partenaire, 7 % par internet, 6 % par agence de voyage et 20 % l'ont connu autrement (travail, reportage télé, et l'offre du Club Méditerranéen). Cette enquête auprès de touristes permet d'avoir un aperçu sur leur profil.

Nous constatons qu'il y a plusieurs retraités mais aussi beaucoup qui passent un séjour long dans la région. Nous avons compris à travers ces enquêtes qu'il y a plusieurs résidents et des retraités qui construisent vers le littoral ; ce qui contribue à l'accroissement de l'urbanisation de cette zone. En outre, il y a également ceux qui viennent pour un séjour de quelques jours qui ont besoin d'hébergement dans la zone. Cette demande fait qu'il y ait une concentration importante de structures d'hébergement sur le littoral des deux communes. Elles ne sont pas épargnées aussi par le phénomène de résidentialisation du littoral. Avec l'absence de contrôle strict, ces installations ne respectent pas souvent les normes. Elles sont globalement construites à quelques mètres de l'océan. Nous allons analyser les infrastructures d'hébergement sur le littoral des deux communes.

III.1. Infrastructures d'hébergement sur le littoral des communes de Diembéring et de Kafountine

Sur le long du littoral, nous rencontrons l'aménagement de différents types de structures d'hébergement. La répartition spatiale des réceptifs d'accueil est inégale dans les deux communes touristiques. En effet, il y a des axes où on note plus d'infrastructures touristiques et moins dans d'autres. Le questionnaire adressé à la population a permis de recueillir leur avis sur les zones qui concentrent plus d'infrastructures touristiques. Les enquêtés ont un choix multiple pour définir les axes littoraux qui concentrent plus de réceptifs d'accueil. Ainsi, sur 465 personnes, 236 ont mentionné l'axe Cabrousse-Cap Skirring, 200 personnes ont parlé de l'axe Diannah-Kafountine, 197 ont mentionné l'axe Abéné-Diannah, 81 ont parlé de l'axe Cap-Boucotte.

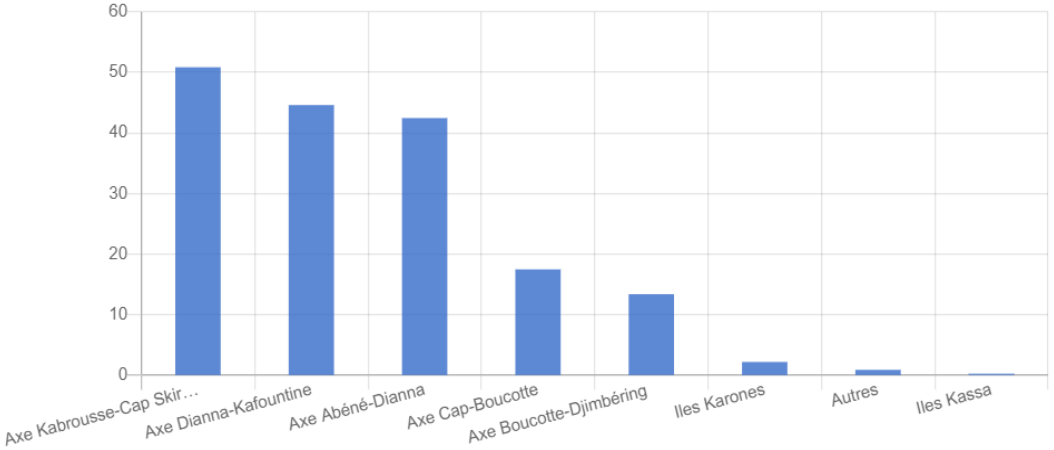

Figure 44 : *Zone de concentration des structures d'hébergement (Enquête population, Bocoum, 2021).*

Nous constatons une forte densité de structures d'hébergement sur le long du littoral entre Abéné et Kafountine en passant par Diannah et Cabrousse-Diembéring, ainsi qu'entre Cap Skirring et Boucotte **(figure 44)**. Elles sont soit des sites privés d'accueil de touristes (campements, hôtels ou

auberges), soit des campements villageois. Les campements (villageois comme privés) et les hôtels sont construits différemment. Les campements villageois se lancent dans le cadre du développement du tourisme durable et solidaire. Dans un entretien avec le coordinateur de la FECAV, monsieur Sagna M. nous expliquait le contexte de création de ces campements et affirmait que :

> « *Le concept est né dans les années 70, mais il fallait d'abord le mûrir et chercher des approches pour convaincre la population locale. C'est en 1974 qu'ils ont réussi à implanter le premier campement villageois après 57 réunions. La première tentative d'installation devrait être à Enampore mais la population n'avait pas accepté la proposition. Dans cette tentative, le premier campement est enfin installé à Elinkine ensuite à Enampore et à partir de là, cela commence à faire tache d'huile dans la région jusqu'à une douzaine de campements villageois. Cet accroissement exponentiel est freiné par la crise Casamançaise qui a débuté en 1982* ». (Entretien Bocoum, 2021).

Les campements sont plus orientés vers des structures locales et traditionnelles tandis que les hôtels proposent des structures de luxe avec plus de prestations. Pour cette étude des installations touristiques sur le littoral de la commune de Kafountine et du Kassa, nous avons fait recours à la cartographie après avoir effectué un inventaire à partir d'un GPS.

III.1.1. Infrastructures d'accueil de touristes dans la commune de Kafountine

Dans la commune de Kafountine, on note une répartition inégale des réceptifs d'accueil touristique. Sur la terre ferme, il y a plusieurs auberges, campements, résidences et bars-restaurants entre Kafountine et Abéné. Dans la partie insulaire, il y a quelques campements à Niomoune, Haer, Kassel, Boune, et Saloulou (en cours de finition) qui s'orientent vers la promotion du tourisme rural.

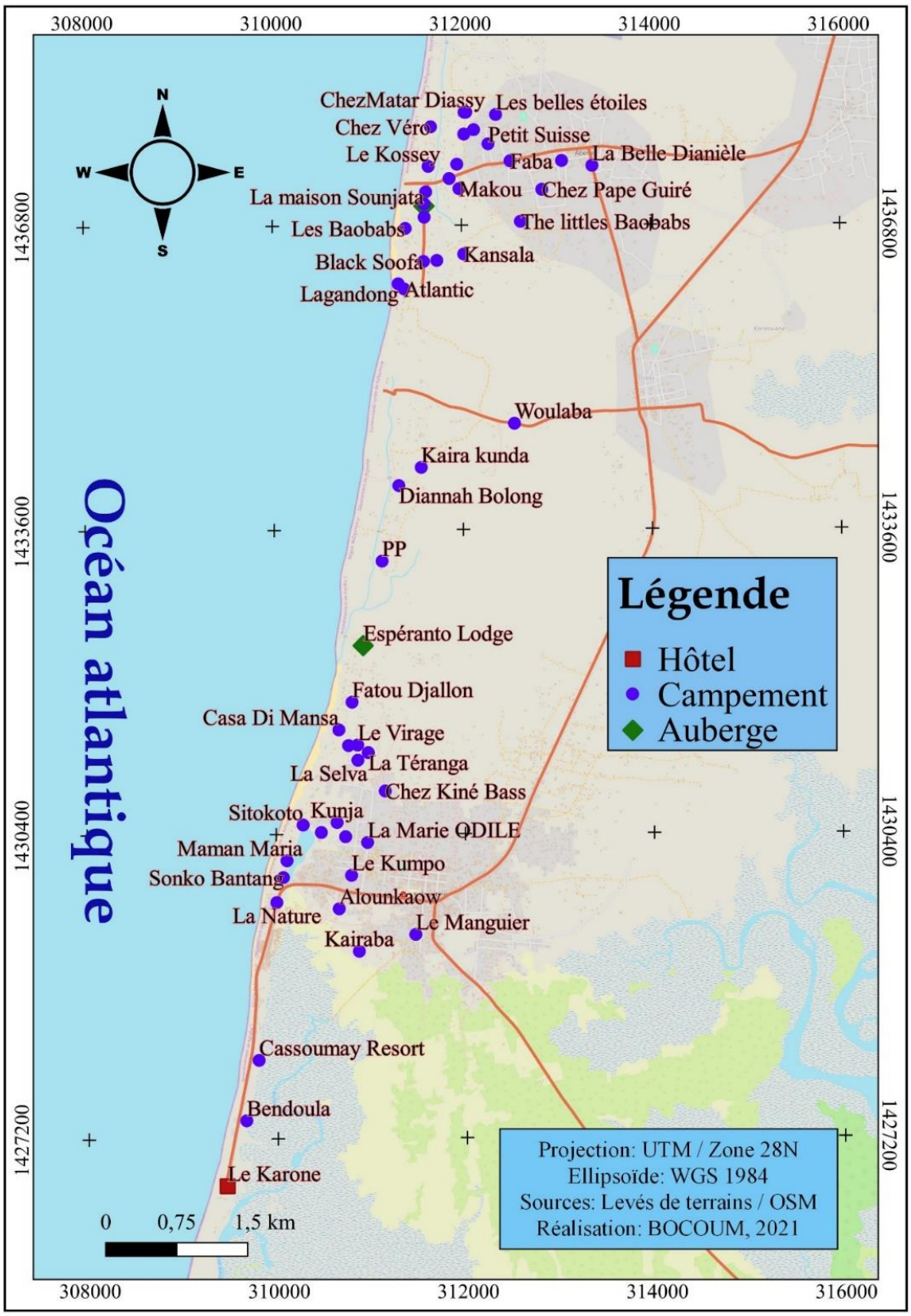

Figure 45 : *Localisation des hôtels, campements et auberges dans la commune de Kafountine.*

La **figure 45** montre les campements et les hôtels qui sont installés dans la partie continentale de la commune de Kafountine. Elle permet de constater également l'installation des infrastructures sur le long du littoral ; ce qui fragilise potentiellement ce dernier vis-à-vis de l'érosion côtière à travers la

destruction des dunes côtières et la dégradation de la végétation côtière. L'inventaire relève la présence de cinquante-trois réceptifs dont cinquante et un campements et deux hôtels (actuellement fermés) dans la commune. Ainsi, parmi eux, il y a vingt-trois qui ont une licence, qui sont reconnus comme étant des acteurs touristiques. En revanche, les trente restants n'ont pas de licence, autrement dit, ils ne sont pas homologués.

Ces campements sont inégalement répartis dans la zone. Ainsi, parmi les vingt-trois campements qui sont homologués, il y en a onze qui sont installés à Kafountine, onze à Abéné et un à Diannah. Cependant, pour les campements qui n'ont pas de licence, il y en a onze à Kafountine, trois à Diannah, et seize à Abéné. Au total, le village d'Abéné concentre le plus de campements ; nous avons enregistré vingt-sept, vingt-deux à Kafountine et quatre à Diannah.

La SAPCO qui a pour vocation d'identifier et d'aménager des terres à vocation touristique est actuellement en train de piloter un projet menant à l'accaparement du littoral nord de la Casamance (commune de Kafountine) au détriment de nombreux petits propriétaires. Cette situation à entrainer des vagues de protestations de la population locale. La SAPCO est contestée, car la population pense qu'elle prend ses terres pour les donner aux étrangers qui seront des zones de non-droit pour les locaux. Dans ce cadre, une communauté unie contre le projet de SAPCO a été créée avec comme objet *« NON au projet d'aménagement de zone touristique de SAPCO à Kafountine Diannah et Abéné ».* Dans ce combat, une pétition a été lancée en ligne depuis le 15 avril 2023. D'après le porte-parole de ce mouvement :

> *« En février 2023, des enquêteurs envoyés par le Préfet de Ziguinchor, ont rendu visite ou bien ont téléphoné les personnes vivant dans la zone concernée par le projet afin de recueillir des informations sur leurs terrains, leurs bâtiments, les montants investis. C'est ainsi que la population a appris avec grande surprise que les terres sur lesquelles ils vivent et travaillent sont attribuées à la société SAPCO, afin d'y développer une zone touristique de grande envergure. La population n'a jamais été informée de ce projet, ni questionnée. Personne, ni l'ancien maire, ni le nouveau maire, n'a demandé l'avis de la population. Le maire sortant et le maire actuel se renvoient la responsabilité de ce projet, leurs dires sont néanmoins contradictoires et nous ne savons pas exactement où en est le projet. Quoiqu'il en soit il s'agit clairement d'un accaparement des terrains sans aucune consultation préalable de la population. D'autre part, à Kafountine, la population veut conserver son environnement naturel, particulièrement la zone concernée par le projet ».*

Le tourisme de masse n'est plus d'actualité, donc il faut penser à orienter le secteur sur des aspects plus durables. De ce fait, la SAPCO doit arrêter de travailler sur des stations balnéaires macros (absence d'espace), et s'orienter sur des espaces micros afin d'accompagner des populations sur des

projets durables. Dans le cadre de la gouvernance touristique au Sénégal, on assiste aux transferts de compétences ; ce qui fait que les collectivités locales ont la responsabilité de veiller à ce que le développement touristique se fasse dans le respect de l'environnement, à travers des politiques écologiques et la promotion d'un tourisme durable. L'objectif est d'éviter les effets négatifs du tourisme de masse et de favoriser un tourisme respectueux et inclusif pour offrir une expérience touristique authentique et de qualité, en renforçant le tissu économique local et la visibilité de la destination Sénégal. Vu que le tourisme est devenu une compétence transférée, la SAPCO perd en quelque sorte toute légitimité, sinon cela engendrera des contradictions. Au moment où la compétence est transférée, il fallait dissoudre la SAPCO pour éviter des conflits et laisser les tâches aux collectivités locales. Dans ce cadre, par exemple, pour les dix ans à venir, la SAPCO pourra accompagner les collectivités locales à avoir des expertises et la main mise. Donc elle doit accompagner et non imposer. Qu'en est-il de la capacité d'accueil dans le Kassa ?

III.1.2. Infrastructures d'accueil de touristes dans le département d'Oussouye (Kassa)

Le département du Kassa, étant la première destination touristique de la région, concentre divers types de sites d'accueil touristique à côté de la station balnéaire de Cap Skirring. Dans cette zone, on aperçoit plusieurs dizaines de campements et d'hôtels qui se dressent face à la mer.

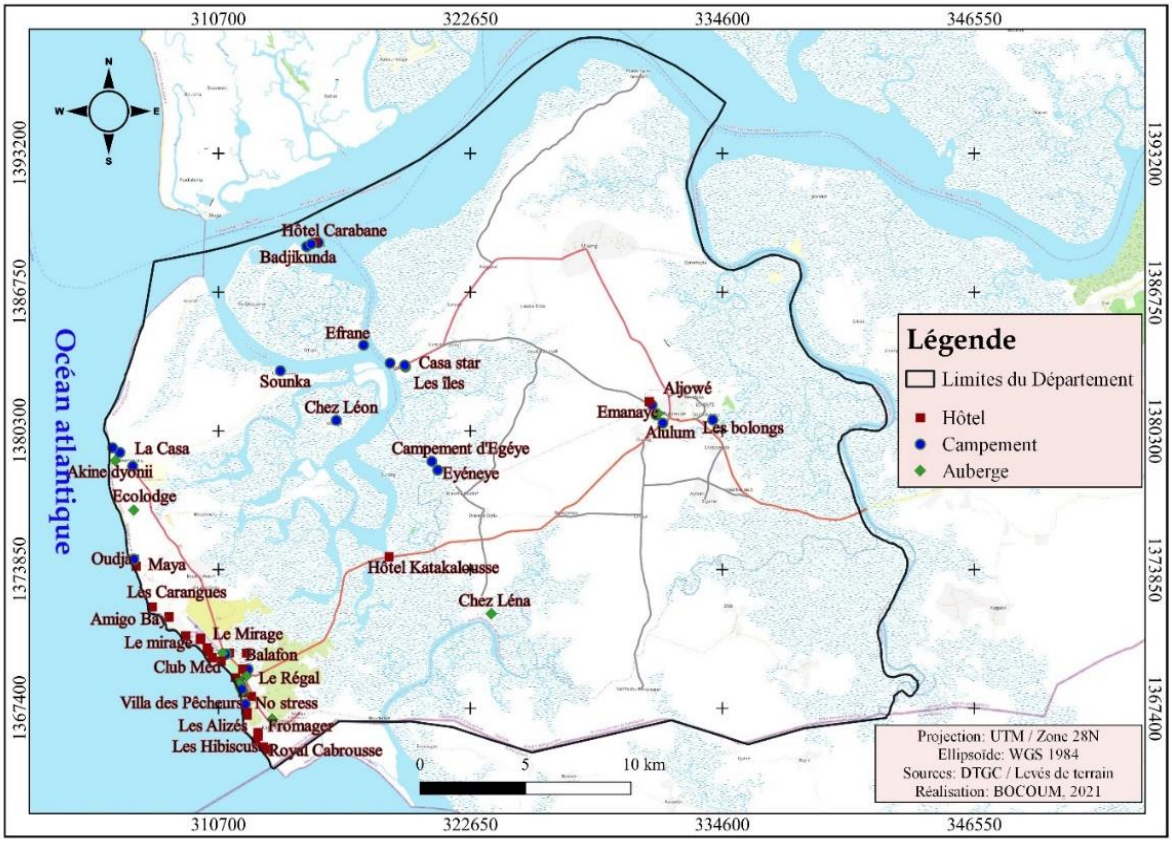

Figure 46 : *Localisation des hôtels, campements et auberges dans le Kassa.*

L'observation de la **figure 46** laisse entrevoir une forte concentration de réceptifs sur le littoral de la commune de Diembéring entre Cabrousse et Diembéring en passant par Cap Skirring et Boucoutte. On note également la dispersion des campements et auberges dans les îles et à Oussouye et ses alentours. Les réceptifs sont essentiellement concentrés dans la partie continentale (**tableau 25**), on note sept campements qui se situent dans les îles (Carabane, Ehidj, Cachouane, Windaye).

Tableau 25 : *Réceptifs touristiques de la commune de Diembéring (Répertoire touristique 2018-2019).*

Localités	Réceptifs
Cap Skirring	Bolongs passions ; Campement le Paradise ; Campement No-stress ; Cap-Skirring Lodge ; Club Med ; Hôtel Balafon ; Hôtel Cisko Centre ; Hôtel la Diaspora ; Hôtel les Bougainvilliers ; la Paillote, le Falafu ; le Mirage ; le Mussuwam ; le Palmier ; le Pélican ; les Palétuviers Kaloa ; Mansa Lodge ; Motel Régal ; Résidence Hôtel la Marsu ; Résidence le Cicasse ; Villa des pêcheurs ; le Sénégaulois.
Boucoutte	Casamance Ecoparc ; Hôtel Maya ; Oudja Hôtel ; Way Kassala
Cabrousse	Bar de la mer ; Chez Laurence ; Fromager Lodge ; la Tortue bleue ; les Alizés Beach resort ; Les Hibiscus ; La Palmerais ; Hôtel Katakalousse.
Diembéring	Akine dyioni Lodge ; Campement Asseb ; Campement Diahombole ; Casa campement.
Ehidj	Campement Chez Léon.
Cachouane	Campement Chez Papis, Campement Sounka
Carabane	Badji kunda ; Chez Helléna ; le Barracuda ; Hôtel Carabane ; Campement d'Efrane

Rappelons que tous les réceptifs ne sont pas recensés dans le répertoire touristique 2018-2019. Il existe beaucoup d'équipements qui fonctionnent dans la clandestinité en vue d'échapper aux taxes fiscales. Dans la zone Sud, il existe un lot d'hôtels non fonctionnels (Royal Cap, Cap Cabrousse, Savana, Hôtel Djiromaït à Elinkine...). Dans cette optique, une politique de collecte de données fut élaborée dans le but d'obtenir des informations afin d'émettre des propositions aux autorités. Dans ce sens, la Direction de la SAPCO-Sénégal, avec les Autorités Territoriales et les Services techniques, est en train de suivre l'évolution du projet pour la réouverture de ces hôtels fermés.

À partir du questionnaire nous avons cherché à savoir l'appréciation de la population sur la qualité des réceptifs. Il en ressort que la qualité des réceptifs est globalement appréciée.

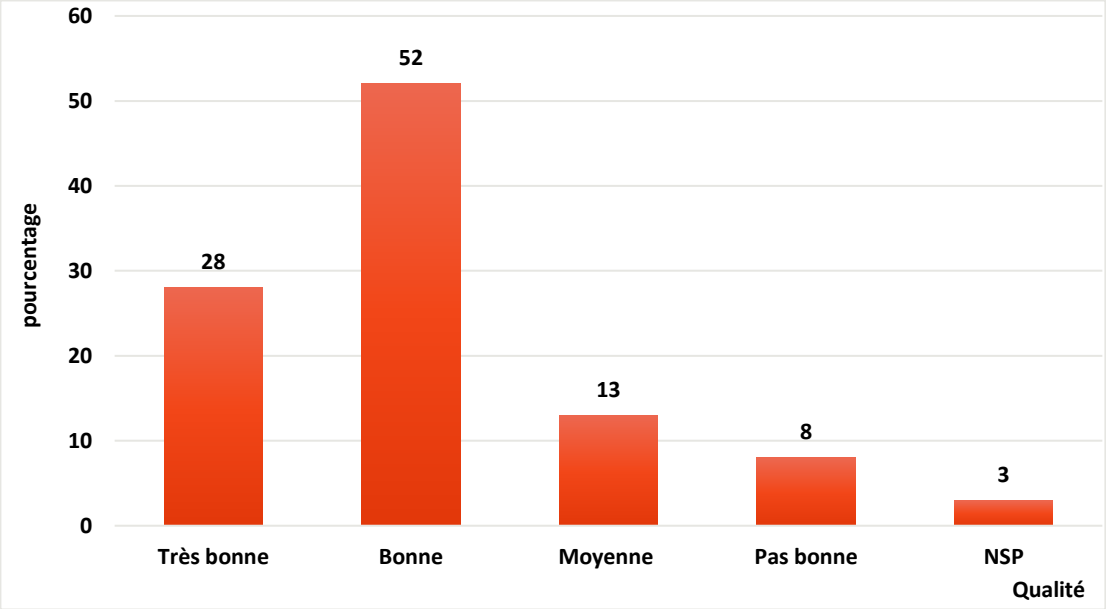

Figure 47 : *Qualité des réceptifs d'accueil de la région (Enquête population, Bocoum, 2021).*

Cette **figure 47** résume la perception des enquêtés sur les qualités des réceptifs d'accueil dans la région. Il ressort globalement une satisfaction sur le mode de construction des campements, la qualité de leurs environnements et de leurs services. Ainsi, 28 % des enquêtés pensent que la qualité des réceptifs est très bonne, autrement dit, de manière globale, la région propose des réceptifs d'une qualité supérieure surtout sur le cadre esthétique pour satisfaire les touristes. Ainsi, 52 % pensent qu'elle est bonne (elle répond aux normes). En revanche, 13 % pensent que la qualité est moyenne (il y a des efforts à faire), 8 % jugent que la qualité n'est pas bonne (qu'elle n'offre pas de cadre adéquat pour accueillir des touristes) et 3 % n'ont pas répondu à la question. Au regard de ces statistiques nous pouvons avoir une appréciation positive de la qualité des réceptifs d'accueil.

L'observation des deux cartes permet de voir une importante installation des campements et hôtels sur le long du littoral, participant ainsi à la fragilisation de la plage face à l'érosion côtière. Parallèlement aux campements privés, les résidences secondaires sont très répandues dans la zone.

III.2. Résidentialisation du littoral des communes de Diembéring et de Kafountine

Le phénomène de la résidentialisation du littoral est très récurrent dans les communes de Diembéring et de Kafountine. Pour faire leur cartographie, nous avons procédé à la phase de collecte qui était l'une des plus compliquées, car les propriétaires n'acceptent pas d'aborder la question de la résidentialisation par ce qu'ils considèrent qu'ils ont des maisons où ils passent leurs vacances ou leurs retraites. C'est tout le contraire de ce que pensent les hôteliers ou propriétaires de campements qui les voient accueillir des touristes. Ainsi, pour répertorier ces structures nous avons été aidés par des personnes qui travaillent dans le milieu et qui peuvent faire la différence entre maison et résidence. De toute façon, il est rare de trouver des maisons familiales dans ces zones. Quels sont les impacts de la résidentialisation du littoral de ces deux communes sur le tourisme ?

III.2.1. Émergence de la résidentialisation dans la commune de Diembéring

Même si les résidences sont perçues comme étant des éléments perturbateurs du tourisme, certains pensent qu'elles participent pleinement au développement socio-économique. Les propriétaires de ces résidences viennent toujours avec des visiteurs qui, en temps normal, ne viendraient sûrement pas dans la région car elle a été classée depuis plusieurs années en zone rouge. D'après Tamba D. acteur touristique et ancien DRH de l'hôtel Alizé de Cap Skirring,

> « *Les résidences secondaires ont sauvé le tourisme de la Casamance ces dernières années. Il faut comprendre ceux qui critiquent, c'est une chose normale, car chacun essaye de tirer en sa faveur et il n'y a que des propriétaires des réceptifs qui critiquent. Je pense qu'ils doivent fréquenter des forums afin de collaborer avec des tour-opérateurs ou des agences de voyage pour promouvoir la destination Basse Casamançaise et vendre leurs activités. Je pense que c'est ce que les propriétaires des résidences ont fait, bouche à oreille. On peut leur en vouloir sur le fait qu'ils disent qu'ils ne font pas d'hébergement mais il faut apprécier le fait qu'ils ont pu amener des touristes dans la région. Ces visiteurs reviennent souvent et ils incitent d'autres aussi à venir ; ce qui fait que la destination va être dynamique. Et ce que les gens négligent est que dans ces résidences il y a des jardiniers, des cuisiniers, des femmes de ménage, des gardiens et parfois des chauffeurs…mais ces jeunes sont tous du pays, donc ces résidences participent à la création d'emploi. Il ne faut pas oublier qu'ils font également leurs courses dans les marchés locaux, boucherie et également au quai de pêche. Si tout ce qu'on vient de dire-là ne signifie pas participer au développement, alors j'ai envie de savoir ce que cela veut dire. Je suis convaincu que la population est consciente de leur apport sinon cela allait mal tourner. Je suis acteur touristique, mais je trouve que ces résidences jouent un rôle important dans nos localités, car si ce n'était pas elles, vous n'alliez pas voir des touristes ici en cette période de Covid avec toutes les restrictions qui vont avec. Mais ils viennent parce qu'ils ont leur maison ici et ils viennent avec leurs amis et le tourisme local est sauvé. Les hôteliers doivent comprendre que le tourisme ne se limite pas qu'à l'hôtellerie, le secteur est ouvert et tout le monde peut en profiter* » (Entretien Bocoum, 2021).

Contrairement à cette perception, nous constatons que le tourisme de Diembéring souffre énormément de cette situation. Les localités de Cap-Skirring et de Cabrousse abritent la quasi-totalité de ces types d'hébergement de cette commune. La dernière décennie est marquée dans la commune

de Diembéring par l'accroissement des résidences privées. Sur l'axe Cabrousse-Boucotte on note une importante concentration de résidences secondaires (**figure 48**).

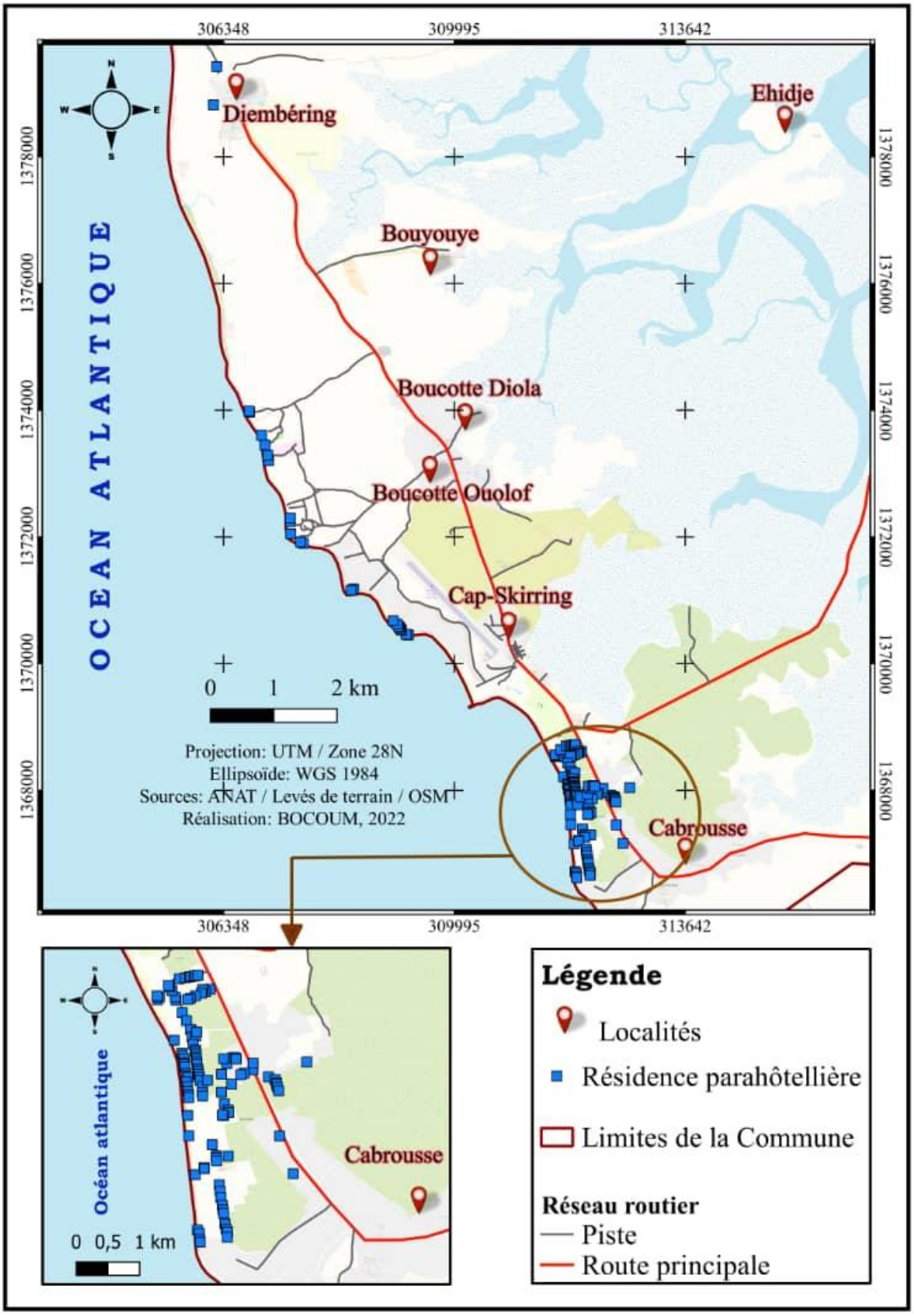

Figure 48 : *Cartographie des résidences secondaires sur l'axe littoral Cabrousse-Diembéring.*

L'observation de la **figure 48** permet de constater l'importance de la résidentialisation sur le littoral de la commune de Diembéring. Avec un GPS, nous avons parcouru l'axe Cabrousse-Diembéring pour collecter et cartographier les résidences secondaires. Au total nous en avons répertorié 136.

III.2.2. Émergence de la résidentialisation dans la commune de Kafountine

La commune de Kafountine est aussi touchée par l'installation de nombreuses résidences secondaires sur le long de son littoral. Les propriétaires de ces résidences viennent souvent avec des moyens colossaux qui leur permettent d'avoir des sites bien placés. De ce fait, elles sont pour la plupart construites au bord de l'océan et sont équipées de matériaux modernes. Elles se particularisent par leurs accès limités et leur tranquillité qui permettent aux touristes de profiter pleinement de leur séjour. Cette réputation fait en quelque sorte la différence et/ou l'avantage par rapport aux campements qui sont toujours gorgés de jeunes qui espèrent gagner leur pain quotidien auprès des touristes. Sur l'axe Abéné-Kafountine, on note progressivement une installation de résidences secondaires sur le littoral.

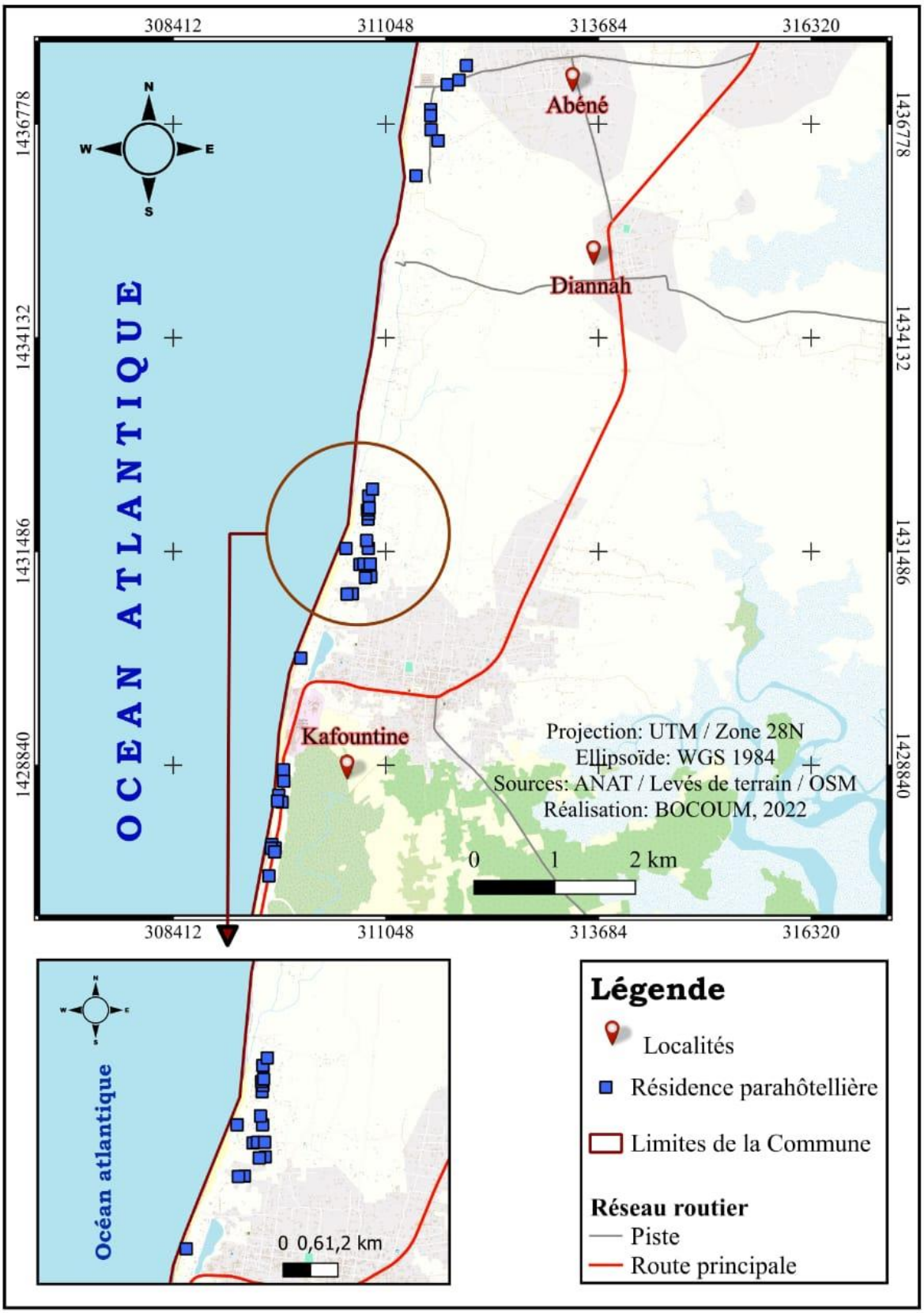

Figure 49 : *Cartographie des résidences secondaires sur l'axe littoral Abéné-Kafountine.*

L'analyse de la **figure 49** montre l'installation de quelques résidences entre Kafountine et Abéné. On constate cependant que la résidentialisation est plus importante dans la commune de Diembéring que dans celle de Kafountine. Les résidences répertoriées dans la commune de Diembéring triplent

celles rencontrées dans la commune de Kafountine qui sont au nombre de 37 (collecte par GPS). On note plus de résidences dans les localités de Kafountine et d'Abéné. En revanche, le littoral de Diannah n'a pas encore fait l'objet d'installation résidentielle. Ces résidences sont installées non loin de la plage. L'axe Cap Randoulène-Boucotte concentre plusieurs dizaines de résidences. Dans la commune de Kafountine, ces structures sont installées de manière dispersée. Cette pression foncière a éventuellement des répercussions sur le littoral qui pourraient contribuer à l'émergence des contraintes naturelles et anthropiques.

III.2.3. Impacts des résidences secondaires sur le tourisme littoral des communes de Diembéring et de Kafountine

Dans un secteur déjà en difficulté, dominé par la dégradation de l'offre et la baisse vertigineuse de la demande, ces aménagements constituent une réelle menace, voire une agression pour l'hôtellerie. Nos enquêtes nous ont permis de comprendre que ce phénomène est bien connu dans la commune. En effet, sur les 465 personnes interrogées, 308 personnes, soit 66 % affirment connaître le phénomène de résidentialisation dans leur localité, contre 146 personnes, soit 32 % qui affirment ne pas connaître le phénomène et 11 personnes, soit 2 % qui n'ont pas répondu à la question. Parmi les 308 personnes qui connaissent le problème de résidentialisation, 39 % affirment l'avoir connu il y a moins de 5 ans ; 29 % affirment l'avoir connu il y a entre 5 et 10 ans ; 23 % il y a 10 à 15 ans et 9 %, il y a plus de 15 ans.

De même, 197 personnes sur 308, soit 64 % estiment que cette situation est défavorable aux acteurs touristiques et 26 % pensent que l'émergence des résidences secondaires n'est pas un problème pour les propriétaires de campements. Parmi les 197 personnes qui pensent que cette situation est défavorable aux acteurs touristiques, 161 personnes pensent qu'elle entraîne la baisse des chiffres d'affaires des hôteliers, 128 pensent qu'elle cause une concurrence déloyale et 41 % ont évoqué d'autres conséquences qui peuvent découler de cette situation à savoir le chômage. Ces questions sont également adressées aux responsables de structures d'hébergement. Ainsi, 82 % d'entre eux affirment être touchés par la concurrence des résidences secondaires et 18 % affirment le contraire **(figure 50).**

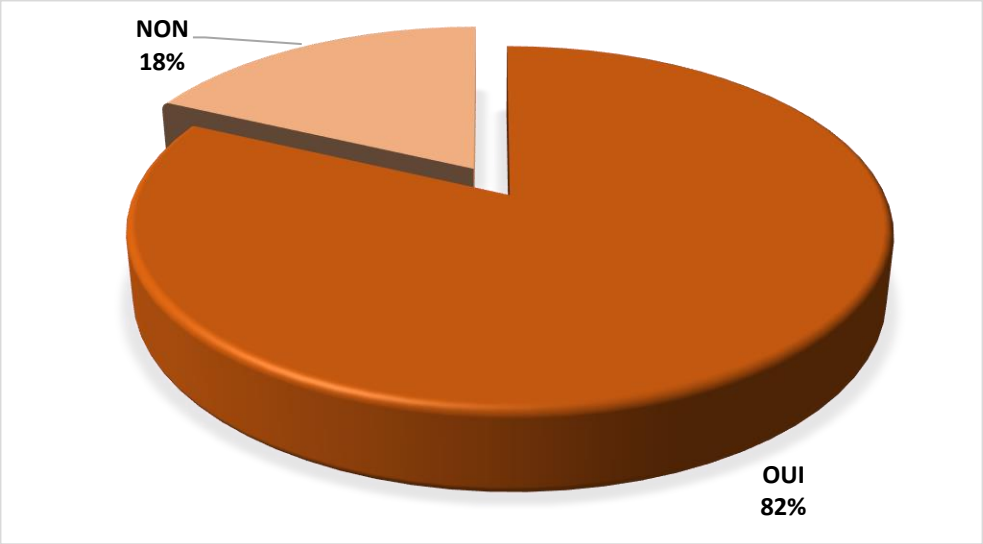

Figure 50 : *Point de vue des responsables de structures d'hébergement (RSH) sur la concurrence des résidences secondaires (Enquête RSH, Bocoum, 2022).*

Les conséquences de la prolifération des résidences secondaires sont la baisse des chiffres d'affaires selon 29 responsables. Pour 26 personnes, il s'agit de la concurrence déloyale et pour 20 personnes il s'agit de l'accroissement du taux de chômage dans le secteur. La résidentialisation est un phénomène devenu planétaire et son apport dans le secteur est négligeable comparé au tourisme hôtelier. Malgré leur prolifération rapide, elles n'apportent pas nécessairement toutes les retombées espérées au niveau local et échappent aux finances publiques via le paiement des taxes locales (taxes de nuitées). Par ailleurs, certains commencent à utiliser le groupe Air BnB pour louer leur résidence quand ils n'y habitent pas eux-mêmes ; ce qui fait qu'ils paient des impôts dans leur pays, qui reviennent au pays d'accueil, en l'occurrence le Sénégal. C'est un système qui peut être pertinent si toutefois, l'État sénégalais maitrise le fonctionnement de ces structures avec les transactions et les différentes arrivées touristiques.

L'accroissement de la résidentialisation dans les communes de Diembéring et de Kafountine crée des conflits d'usage autour du littoral du tourisme résidentiel ; cette situation est devenue le combat des responsables de structures d'hébergement qui voient le dynamisme de leurs activités menacé. La concurrence est remarquée dans le secteur touristique à travers l'hébergement. Pourtant si on se réfère aux données aéroportuaires du Cap-Skirring (saison 2017-2018), nous constatons que 86 % de touristes résident à l'hôtel, contre 14 % logés dans les campements, les auberges, les résidences ou chez un ami. Par ailleurs, ces statistiques masquent d'autres réalités. Il faut noter que les visiteurs n'avouent pas loger chez dans des résidences, car ils savent que les propriétaires sont dans l'irrégularité (ne sont pas habilité à faire de l'hébergement). De toute façon, il n'y a pas un contrôle à la sortie des périmètres de l'aéroport.

Ces deux communes ont connu des situations inquiétantes au cours de l'évolution de leur tourisme marquée par la baisse des arrivées touristiques et la fermeture de quelques réceptifs. Aujourd'hui,

elle fait face au développement de résidences secondaires sur le littoral qui constitue un facteur de blocage de l'économie hôtelière, qui est pourtant un atout de l'économie nationale. Les résidences sont devenues une menace et des concurrents supplémentaires de l'hôtellerie. Cette situation suscite des interrogations sur la pérennité de cette activité. Lors des entretiens, cette question attire le plus les responsables de structure d'hébergement car ce phénomène est devenu une contrainte pour le développement de leur activité. D'après le responsable de l'hôtel Villa des pêcheurs de Cap Skirring,

> « *L'activité touristique dans la commune de Diembéring souffre de la clandestinité. Le littoral est marqué par une installation rapide de résidences secondaires qui, jadis, ont été déclarées par leurs propriétaires comme étant des maisons*. *Souvent les propriétaires ne séjournent qu'une partie de l'année, pour la plupart pendant l'hiver, mais ils accueillent tout le temps des touristes chez eux tout en sachant qu'ils ne sont pas des acteurs touristiques et qu'ils n'ont pas le droit d'accueillir. S'ils veulent se lancer dans l'hébergement, c'est simple, ils n'ont qu'à se déclarer et comme ça il paye des taxes et des impôts comme tous les acteurs. Mais c'est inconcevable que les personnes qui payent des taxes et des impôts et qui créent de l'emploi des jeunes ne profitent pas du tourisme. Alors s'il n'y a pas de touristes dans nos locaux comment pourrait-on payer nos employés et entretenir nos structures. Je pense qu'il y a trop de négligences sur ce point et ce sont les hôteliers qui en souffrent. »* (Entretien Bocoum, 2021).

Dans la localité de Kafountine, entre le quai de pêche et l'hôtel le Karone, on note une concentration importante de résidences secondaires. Le même cas est perceptible à Abéné. La plupart de ces aménagements appartiennent à des étrangers qui ne viennent souvent qu'en périodes de vacances d'hiver accompagnés de leurs amis qu'ils logent durant tous leurs séjours. Ces derniers considérés comme des touristes devaient être profitables aux campements et aux restau-bars homologués, mais malheureusement, ils sont hébergés dans ces résidences. Les hôteliers déplorent le développement de résidences secondaires qui sont devenues des concurrents. Pour le gérant du campement Sitokoto de Kafountine,

> *« Les touristes descendent dans la commune, mais on se demande où ils logent, on les voit dans le village et les campements sont toujours vides. Les campements ne fonctionnent plus comme avant, car on n'est pas protégés par les autorités et pourtant les charges qui pèsent sur nous sont énormes. »* (Entretien Bocoum, 2021).

D'ailleurs, de plus en plus d'hôteliers se plaignent de cette forme de tourisme. D'après le propriétaire du Campement Fouta Djallon de Kafountine,

> « *d'Abéné à Kafountine, il y a beaucoup de résidences. Ces propriétaires accueillent des touristes chez eux qui devaient normalement séjourner dans les campements ou hôtels. La multiplication de ces résidences est en train de tuer petit à petit le tourisme, pour être honnête, nos activités ont baissé, nous avons des chambres qui répondent à la norme et nous avons des employés, mais nos activités ne se développent pas comme il se devait. Ce qui fait qu'on est obligés de réduire nos travailleurs.* » (Entretien Bocoum, 2021).

En amont, elles étaient destinées à appuyer l'activité touristique en diversifiant l'offre, mais dorénavant les résidences secondaires sont devenues de véritables goulots d'étranglement pour le tourisme. En effet, elles sont laissées sans le moindre contrôle et c'est ce qui fait qu'elles sont de vraies concurrentes tout en profitant plus du tourisme que les acteurs qui s'investissent dans le secteur. L'ex-maire de Kafountine Diatta V. s'est prononcé sur cette question et affirme que :

> « *Les acteurs touristiques nous interpellent toujours sur la question des résidences secondaires et plusieurs sont ceux qui pensent qu'on soutient ces propriétaires. La municipalité ne peut pas soutenir les résidences secondaires dans la mesure où elles ne payent pas de taxes sur les hébergements qu'ils font de manière clandestine. Il est arrivé à plusieurs reprises à nos acteurs compétents de descendre pour faire le contrôle, mais les propriétaires leur font savoir qu'ils sont venus avec des amis, qu'ils ne peuvent pas se séparer et qu'ils les hébergent à titre gratuit. Je pense qu'à ce niveau on ne peut pas faire grand-chose parce qu'on n'a pas de preuves particulières pour penser aux sanctions ou autres. Je dis souvent à ces acteurs touristiques qu'on doit travailler en collaboration pour régler ce problème, car c'est eux qui sont en cohabitation avec les résidences secondaires dans la zone, donc ils savent qui héberge des touristes contrairement à nos agents qui ne descendent que périodiquement pour des contrôles. »* (Entretien Bocoum, 2021).

Dans tous les cas, leur installation est déplorée par les acteurs touristiques qui considèrent qu'elles sont concurrentielles. Le développement du tourisme a entraîné l'arrivée de résidents avec un pouvoir d'achat élevé. Cette arrivée met en contact deux populations ayant des intérêts et des niveaux de vie divergents. Cette situation peut découler sur des conflits d'usage qui aboutissent à une ségrégation socio-spatiale. Dans les stations de Kafountine et de Cap-Skirring, les autochtones sont obligés d'habiter loin de la zone maritime à cause de la flambée des prix du foncier. L'observation sur le terrain permet de constater cette situation. En effet, sur le long du littoral, on rencontre rarement des habitants locaux. Cette nouvelle stratification socio-spatiale opposant quartiers résidentiels et bas quartiers des locaux entraîne la frustration des autochtones qui subissent les effets de la touristification de leur territoire. La ségrégation spatiale se précise et se

renforce avec la privatisation des plages qui sont par endroits réservées aux touristes au détriment des locaux.

La résidentialisation est un phénomène connu sur le littoral des deux communes. Beaucoup de propriétaires terriens cèdent leurs terres ou espaces agricoles, face à des offres importantes que certains n'arrivent pas à repousser. Souvent, ce sont des étrangers ou des personnes vivant à l'étranger qui investissent dans la résidentialisation qu'ils considèrent en amont comme des maisons de vacances. En outre, les parcelles qui servaient à l'agriculture de plateau sont morcelées et vendues à cause de la demande de plus en plus importante. Le constat montre également que les vendeurs préfèrent des acheteurs étrangers qu'ils considèrent comme les plus offrants. Si le diola est connu pour son attachement au foncier (qui est un patrimoine et source de richesse), aujourd'hui, on assiste à une nouvelle tendance. Les parcelles sont vendues dans ces zones touristiques pour subvenir aux besoins de la famille, ou parfois financer des projets d'études ou de voyages des membres de la famille. Cette situation met en difficulté les secteurs d'activité traditionnels comme la riziculture. La croissance des surfaces bâties s'effectue sans réel respect des normes et des politiques, tant en matière d'urbanisation que des articulations entre la fonction résidentielle et la fonction de production. De même, ce développement favorise la dégradation du tissu social. Les jeunes s'engagent quelquefois dans la prostitution illégale avec des touristes étrangers, souvent plus âgés qu'eux. De même, certains travailleurs saisonniers accumulent plusieurs postes (jardiner, chauffeur, gardien, etc.) sans contrat ni base légale. De plus, certains se convertissent pour pratiquer des activités en lien avec le tourisme surtout pendant la haute saison (vendeur d'objets d'art, acteurs culturels, guides touristiques, etc.). L'absence de contrôle à fait naitre plusieurs pratiques qui, jadis étaient méconnues dans ce milieu.

En revanche, certains pensent que les résidences secondaires jouent pleinement leur partition dans le développement local, car elles emploient des jeunes, parfois sans qualification et participent à la dynamique du marché local et des activités socio-économiques dans ces communes rurales. La plupart des emplois offerts sont à faible niveau de revenus et sont surtout ceux de gardiennages, de domestiques, et de jardinages. En fixant mieux la clientèle, l'économie résidentielle assure davantage de stabilité de revenus et d'emplois sur les territoires. Pendant la période de Covid-19, les campements et hôtels peinaient à avoir des clients et étaient obligés de restreindre le nombre de leurs employés. Les rares touristes qu'on rencontrait logeaient pour la plupart dans des résidences (venus avec leurs amis), ce qui permettait de maintenir quelques emplois saisonniers.

Ces installations sont de grandes consommatrices d'espace et leur position stratégique sur le long du littoral amoindrit l'aptitude de cet espace à faire face aux effets de vagues. Elles occasionnent la destruction des dunes côtières qui servaient à protéger le littoral de l'agression des vagues et la transformation des brousses, des rizières, des champs et des friches, en jardins, moins végétalisés que la situation d'origine mais le plus souvent entretenus. Les littoraux, jadis naturels, sont de plus

en plus artificialisés et perdent leur rôle de tampon entre terre et mer. Ainsi, des zones de nourriceries, vasières côtières ou mangroves sont polluées, détériorées ou détruites.

Les conflits d'usage autour du littoral entre les acteurs touristiques dans l'hébergement, les propriétaires de résidences et la population dans les communes de Diembéring et de Kafountine sont d'actualité. Si certains ne sont pas contents de l'émergence et des pratiques des résidences secondaires, d'autres trouvent que leur installation est un atout pour le développement local.

Tableau 26 : *Pressions foncières sur le littoral des deux communes*

Objectif spécifique	**Résultats**
OS4 : Montrer l'impact du tourisme sur la fragilisation du littoral et l'accroissement de l'érosion côtière et des conflits d'usage.	**Le tourisme contribue à l'accroissement de l'érosion côtière et des Conflits d'usages à travers :** **- La dynamique importante de l'urbanisation du littoral** : une augmentation de 802,77 ha pour la commune de Diembéring et de 678,05 ha pour celle de Kafountine en 43 ans (1979-2022) ; - **L'importante concentration de réceptifs touristiques** : 47 dans la commune de Diembéring et 53 dans la commune de Kafountine ; - **La résidentialisation du littoral :** 136 résidences secondaires sur l'axe Cabrousse-Diembéring et 37 sur l'axe littoral Abéné-Kafountine. **Conséquences** **- La modification du littoral** (extraction de sable marin, dégradation des dunes et de la végétation) ➔ **accroissement de l'érosion côtière**. - **Problème d'aménagement** ➔ **occupation anarchique de l'espace et conflits d'usage**. **- Problème d'organisation et de gestion du littoral**

Cette analyse détaillée de la pression foncière sur le littoral des deux communes touristiques montre l'importance de la dynamique de l'urbanisation liée à l'augmentation de la population résidente mais aussi des infrastructures d'hébergement (**tableau 26**). En principe, les activités du tourisme doivent se développer de telle sorte que l'environnement et les paysages soient en harmonie avec l'environnement économique et culturel. Malheureusement, ces installations pour la plupart irrationnelles, participent à la fragilisation du littoral du fait de l'émergence des conflits d'usage. Après ces différentes analyses, nous allons voir les répercussions des conflits d'usage sur le tourisme littoral.

IV. Quelles répercussions des conflits d'usage sur le tourisme littoral ?

La concentration d'activité sur le littoral des communes de Diembéring et de Kafountine est d'une grande importance pour le développement local. Il est impératif de souligner que cette concentration

n'est pas accompagnée d'un aménagement rigoureux et d'une bonne organisation pour permettre à toutes les activités de se développer convenablement sans avoir un impact sur d'autres. Ainsi, nous nous sommes interrogés sur la qualité de l'aménagement du littoral des communes et les résultats d'enquêtes nous ont permis d'avoir des perceptions différentes **(figure 51)**.

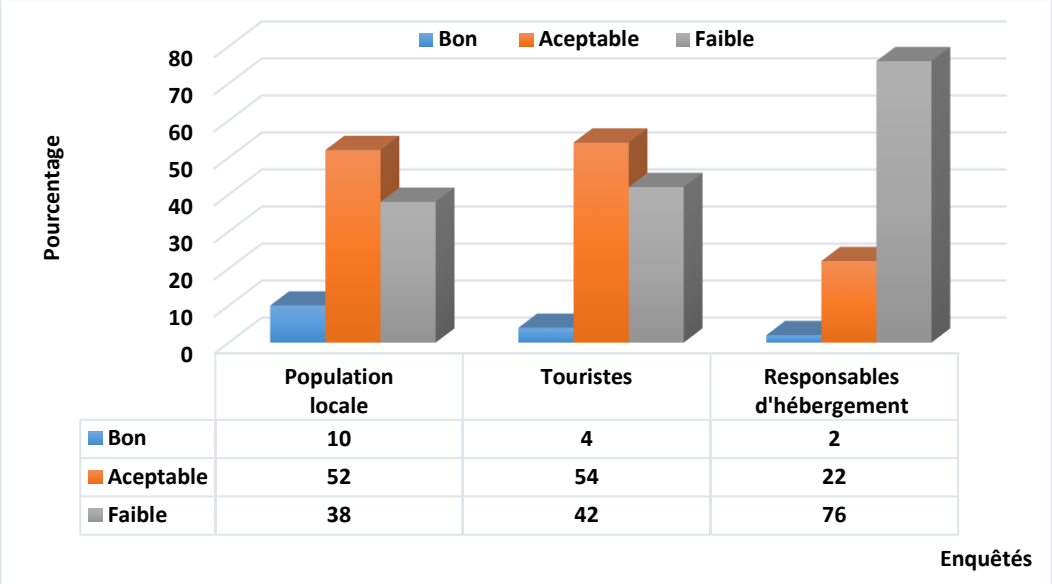

Figure 51 : *Qualité d'aménagement des littoraux des deux communes (Enquêtes, Bocoum, 2021 et 2022).*

Les résultats de nos enquêtes montrent que parmi les personnes interrogées dans la population locale, 38 % jugent l'aménagement du littoral faible (pas de qualité, un désordre total) ne permettant pas d'éviter le chevauchement des activités. En revanche, 52 % des enquêtés pensent que l'aménagement est moyen, 10 % le jugent bon et sont donc satisfaits de la qualité. En revanche, 42 % des touristes jugent l'aménagement faible, 54 % pensent qu'il est acceptable et seulement 4% des touristes sont satisfaits de la qualité de l'aménagement. Dans cet ordre d'idée, les responsables d'hébergement sont déçus de la qualité de l'aménagement du littoral (AL). De ce fait, 76 % pensent qu'il est faible, pour 22 % il est acceptable et seulement 2 % des responsables sont satisfaits de la qualité de l'aménagement et jugent qu'il est bon.

Une analyse plus approfondie de ces résultats montre que la population locale est moins exigeante sur la qualité de l'aménagement du littoral, car pour la plupart ce sont des personnes qui travaillent dans la zone ou qui sont indirectement liées à celle-ci. Donc, elles ne sont pas forcément actrices du tourisme ou du milieu touristique. Parallèlement, les touristes et les responsables des réceptifs touristiques sont plus exigeants sur la qualité de celui-ci. En effet, cela s'explique par le fait que, d'une part, les touristes qui viennent pour le « *sea and sun* » s'épanouissent sur cette zone et ont besoin d'une qualité de cet environnement. D'autre part, les responsables des réceptifs qui sont implantés sur le littoral valorisent cette plage, car elle est leur principale source d'attraction.

À la suite de cette question sur l'aménagement, nous avons cherché à savoir si le tourisme souffre de la cohabitation sur le littoral ; ainsi, 63 % des personnes interrogées dans la population locale pensent que le tourisme n'est pas affecté par la cohabitation sur le littoral, 25 % pensent le contraire et 2 % n'ont pas répondu à la question. En ce qui concerne les touristes, 68 % pensent que le tourisme souffre de la cohabitation avec les autres activités sur le littoral tandis que 32 % pensent que la cohabitation n'a pas d'impact sur le tourisme. En revanche, 86 % des responsables d'hébergement jugent cette cohabitation pénalisante et 14 % pensent qu'elle rime avec le tourisme.

Ainsi, parmi ces 86 % qui pensent que la cohabitation sur le littoral est contraignante, 58 % pensent que la cohabitation est plus difficile avec la pêche, 22 % affirment que c'est la transformation des produits halieutiques qui est plus contraignante pour le tourisme, 18 % pensent que la résidentialisation est le plus sérieux goulot d'étranglement du tourisme et 2 % parlent de d'autres types de contraintes liées au commerce qui fait qu'on retrouve beaucoup de déchets plastiques.

Le problème d'aménagement et le manque d'organisation des acteurs notés sur ces espaces font naître des contraintes qui rendent difficile l'épanouissement du tourisme balnéaire. La dégradation de la qualité du littoral liée à l'insalubrité, l'encombrement, le problème lié à la fumée et l'insécurité restent des facteurs saillants qui agissent négativement sur le tourisme de ces destinations.

IV.1. La dégradation de la qualité du littoral liée à l'insalubrité et contraintes touristiques

La question de la salubrité de la plage est un élément phare dans la qualification de la qualité de l'environnement du littoral qui n'a cessé d'évoluer dans le temps. Aujourd'hui, la qualité des plages constitue un enjeu majeur sur les littoraux touristiques. Différents facteurs requièrent notre attention à travers l'accroissement de l'insalubrité qui met en péril la qualité de cet environnement et constitue dorénavant un goulot d'étranglement du tourisme balnéaire.

IV.1.1. Le littoral, un espace où la cohabitation est devenue difficile pour le tourisme balnéaire

Dans notre questionnaire nous avons demandé à la population si elle connaît dans leur commune des lieux de stockage du surplus des captures. Ainsi, 87 % des personnes interrogées affirment n'avoir eu connaissance d'espace de stockage et de conserve de surplus de produits halieutiques, 11 % affirment connaître un espace de conservation de produits halieutiques et 2 % n'ont pas répondu à la question. En effet, les quais de pêche de Kafountine, de Diogué, de Cap Skirring enregistrent parfois des débarquements supérieurs à la demande et font face à une absence de chambres froides pour la conservation du surplus, ou d'usine de transformation en grande quantité pour minimiser les pertes. De ce fait, face à cette situation, certains pêcheurs ne trouvent qu'une seule solution qui est de retourner déverser les poissons déjà morts dans l'eau. Selon Adrien Coly, adjoint chef de poste service des pêches de Kafountine :

« Une quantité importante de poissons est débarqués au quai de pêche de Kafountine, mais celui-ci fait face à d'énormes problèmes. Un manque d'infrastructures plombe le travail des mareyeurs qui à défaut d'industrie de conservation adéquate déverse le produit quelques fois périmé sur la plage qui est menacée de disparition par l'érosion ». (Entretien, Bocoum 2023).

Cette solution parfois empruntée n'est pas durable, certes elle permet de se débarrasser au plus vite des produits mais entraîne d'autres soucis collatéraux. Avec l'effet des vagues, les poissons seront refoulés et se retrouveront sur la plage. Il est fréquent de trouver des poissons morts, qui pourrissent et parfois déchiquetés par des petits crabes sur ces plages. La transformation des poissons par fumage reste une alternative pour les acteurs de la pêche. Selon madame Diabang :

« *Si les mises à terre sont abondantes, nous parvenons à fumer presque 1 tonne de poissons par jour. Mais aujourd'hui, nous rencontrons des problèmes pour alimenter nos fours qui consomment beaucoup de bois, ce qui limite nos activités* ». (Entretien, Bocoum 2023).

Á cela s'ajoutent les déchets des poissons déchiquetés qui sont abandonnés sur la plage (**planche de photos 31**). Le tourisme est en train de souffrir de cette cohabitation avec la pêche et cela joue négativement sur la fréquentation de la zone car les touristes sont très sensibles à l'insalubrité.

Planche de photos 31 : *Poissons pourris* ***(A)*** *et tas d'intestins de poissons* ***(B)*** *sur la plage de Kafountine (Bocoum, janvier 2021).*

Cette situation est défavorable pour le tourisme balnéaire sur cette belle plage car dégage une odeur nauséabonde. Nous avons continué notre questionnaire avec ces 87 % de personnes qui affirment n'avoir pas eu connaissance d'espace (froid) de conservation de surplus de produits halieutiques. Dès lors, en cas de surplus, que font les pêcheurs face à cette situation ? Cette question étant à choix multiple, 177 personnes ont coché la réponse qui concerne ***à offrir les poissons***, 146 personnes ont dit également que ***les pêcheurs remettent les poissons dans l'eau***, 89 personnes ont cité ***la solution***

de verser les produits sur la plage en attendant de chercher des solutions et 55 personnes ont parlé de d'autres ***solutions à savoir la transformation par fumage, séchage ou salage*** (***figure 52***).

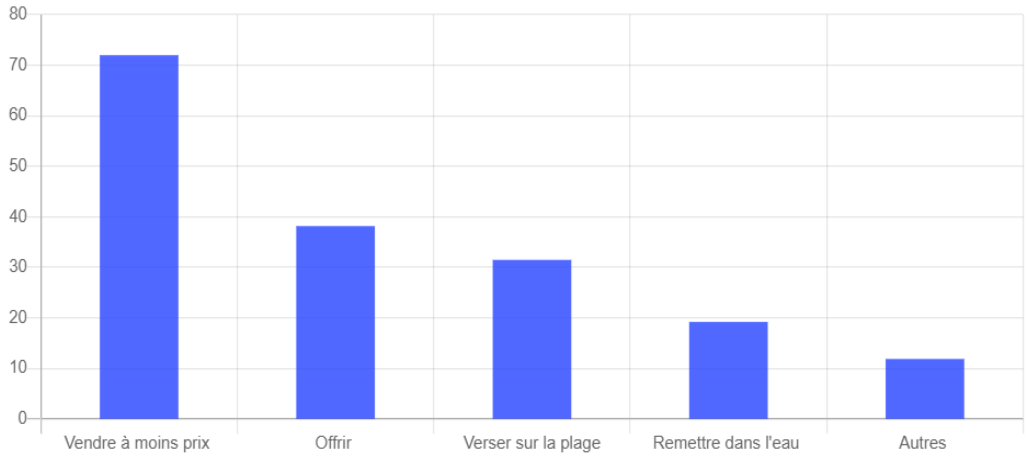

Figure 52 : *Solution adoptée par les pêcheurs en cas de surplus de captures de poissons (Enquêtes population, Bocoum 2021).*

Á côté de cette activité de pêche se développent des activités de transformation de produits halieutiques. Des femmes défrisent les poissons pour enlever les intestins et les écailles afin de les saler et de les sécher. Ainsi, même si des sanctions sont mises en place, ces déchets sont parfois versés dans l'eau, laissés ou enterrés sur la plage. C'est fréquent de voir un liquide visqueux, jaunâtre, un peu concentré versé sur la plage après le décorticage d'un produit de mer appelé « *yet* ».

De même, dans tous les quais de pêche, nous rencontrons des canaux d'évacuation des eaux usées à ciel ouvert qui rallient les zones de chargement des camions ou les zones de transformation des produits halieutiques à l'océan (**planche de photos 32**). Ces canaux qui sont faits pour évacuer les eaux usées sont souvent utilisés comme dépotoir d'ordures. Il est rare de voir ces canaux vides et jouer pleinement leur rôle. On note beaucoup de déchets plastiques et de déchets halieutiques.

Planche de photos 32 : *Canaux d'évacuations des eaux usées à ciel ouvert au Cap Skirring* ***(A)*** *et à Kafountine* ***(B)*** *qui traversent la plage pour se déverser dans l'océan (Bocoum, février et mars 2022).*

Ces deux images prises dans deux stations différentes sont de parfaites illustrations de cette insalubrité liée aux eaux usées et aux ordures. Il faut également noter qu'il y a plusieurs canaux de ce genre qui écoulent des eaux très sales et nauséabondes vers l'océan. D'après le gérant du campement La Nature qui est juste à côté du quai de pêche de Kafountine :

> « *Parfois après la baignade on sent des odeurs sur nous. C'est une situation que beaucoup de touristes ont décrit et voilà que maintenant on ne voit plus de touristes qui se baignent ici. Cette situation fait mal aux propriétaires d'hôtels qui sont sur cette zone car ils ont leurs structures ouvertes avec des employés et des taxes à payer mais ils ne reçoivent plus de clients. Nous avons rencontré les autorités locales à plusieurs reprises mais rien n'a changé, maintenant on fait qu'observer désespérément la situation. »* (Entretien Bocoum, 2021).

Le problème de l'insalubrité des plages et de la pollution de ses eaux prend de plus en plus d'ampleur. Avec la présence de quatre quais de pêche (Kafountine, Abéné, Cap Skirring et Diogué), la plage est insalubre par endroit avec des poissons ou des déchets versés sur la côte (**planche de photos 33**).

Planche de photos 33 *: Tas d'ordures sur la plage de Cap Skirring (**A** : Bocoum Mars, 2022) et sur la plage de Kafountine devant les fumoirs (**B** : Bocoum, juin 2017).*

On note aussi la présence de fumoirs et de claies de séchage. Ainsi, tous ces facteurs conjugués entraînent la prolifération de mouches et dégagent une odeur qui n'est pas agréable. Cette situation n'encourage pas les touristes à camper sur la plage avec des tas d'intestins et d'écailles.

IV.1.2. Le tourisme balnéaire face à l'insalubrité sur les littoraux

Étant une activité concurrentielle, le tourisme nécessite la prise en compte de plusieurs paramètres. En effet, la salubrité de la plage est un aspect important à ne pas négliger dans le cadre de la promotion d'une destination touristique. De ce fait, nous avons tenté à travers nos enquêtes de

connaître l'avis de la population, des touristes et des responsables de structures d'hébergement sur la salubrité de la plage des deux communes pour le développement du tourisme balnéaire.

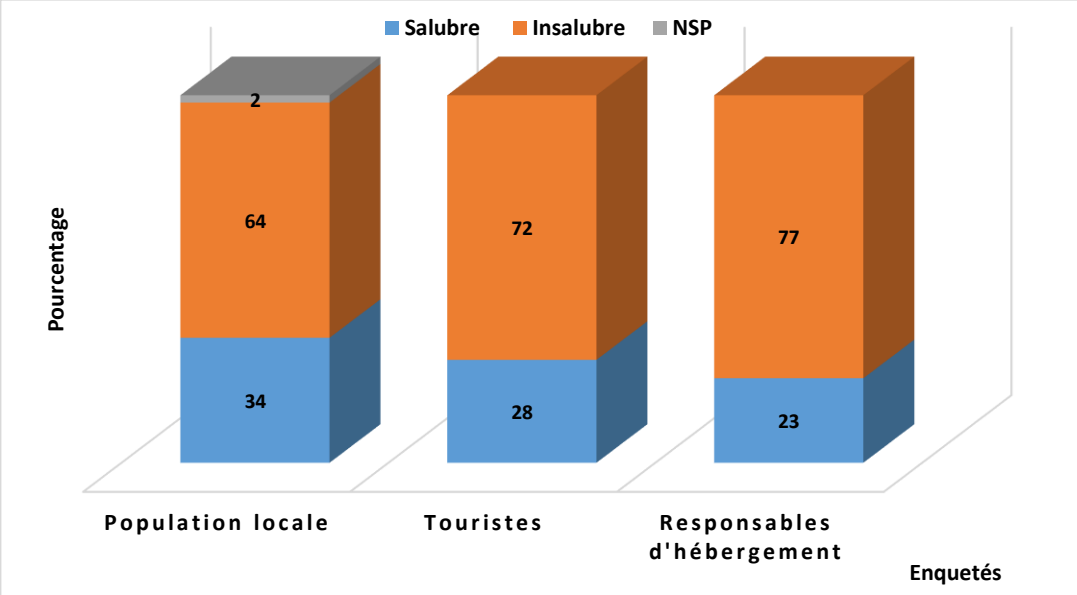

Figure 53 : *Perception de la population, des touristes et des responsables de structures d'hébergement sur la salubrité de la plage des deux communes (Enquêtes, Bocoum 2021 et 2022).*

L'observation de la **figure 53** permet de voir que 64 % des enquêtés dans la population pensent que la plage est insalubre et incompatible à la pratique du tourisme balnéaire. Cette situation est favorisée en grande partie par la forte présence d'activités sur la zone. En revanche, malgré une densité d'activités et leur répercussion sur le tourisme, 34 % des enquêtés pensent que la plage est salubre et favorable au développement du tourisme et 2 % des personnes interrogées n'ont pas répondu à la question. En revanche, 72 % des touristes jugent la plage insalubre contre 28 % qui pensent qu'elle est salubre et pratique pour le tourisme balnéaire. De plus, 77 % des responsables de structures d'hébergement pensent qu'elle est insalubre et 23 % jugent qu'elle est salubre.

Nous avons essayé d'approfondir la réflexion pour savoir les critères de salubrité ou d'insalubrité. En effet, la plupart de ceux qui parlent de la salubrité de la plage font allusion à une salubrité par secteur. En d'autres termes, leur perception repose sur le fait qu'il y a un déséquilibre en termes de densité d'activités dans la commune. Ainsi, dans les zones denses en activités comme les localités de Kafountine, de Cap Skirring, de Diogué et un peu d'Abéné, l'insalubrité de la plage est clairement perceptible. Contrairement aux zones moins denses comme la localité de Diannah et les îles qui bénéficient d'une plage quasi-salubre même si on voit que les microplastiques, les déchets sont partout. Cette insalubrité se justifie par plusieurs facteurs conjugués en l'occurrence la présence de deux quais de pêche dans la zone et des activités qui tournent autour. L'accumulation de ces déchets est également favorisée par l'absence de collecte régulière (**planche de photos 34**). D'après la responsable des femmes transformatrices des poissons au quai de pêche de Kafountine :

« Nous nous organisons pour rendre propre notre zone de travail, nous avons une zone de dépôt d'ordures sur le site et toutes les femmes respectent ce dépotoir, mais il n'y a quasiment pas de collecte. Nous sommes obligés de brûler ces déchets mais c'est impossible d'en brûler certains ce qui fait qu'il y a beaucoup de mouches et des odeurs qui se dégagent, surtout en saison des pluies où la situation devient plus grave. Nous avons demandé à plusieurs reprises pour avoir de l'aide afin de permettre la collecte régulière de ces déchets pour le bien-être de tous, car les activités continueront toujours et s'il n'y a pas de collecte des déchets on sera obligés de les regarder pourrir dans la fosse qui se trouve juste à côté, que vous pouvez regarder et prendre des photos si cela peut vous être utile. » (Entretien Bocoum, 2021).

Planche de photos 34 : *Dépotoir d'ordures du site de séchage de poisson au quai de pêche de Kafountine (**A** : Bocoum, Février 2022) et au quai de pêche de Cap Skirring (**B** : Bocoum, mars 2022).*

Cette insalubrité est devenue insupportable pour beaucoup de campements surtout ceux qui sont près des quais de pêche. D'après le chef de village de Diogué Ibou Diatta :

« *L'insalubrité a poussé Henry, le propriétaire du campement qui se trouve tout près du quai de pêche de Diogué, à abandonner ce site d'hébergement. Son campement, aujourd'hui occupé par les militaires, est en train d'être frappé par l'avancée de la mer. Le départ du propriétaire a fait beaucoup de mal au tourisme dans la zone. Il y avait quatre pirogues qui permettaient aux touristes de faire des excursions dans les îles.* » (Entretien Bocoum, 2021).

L'impact de l'insalubrité de la plage de ces deux communes est une question cruciale. Les éléments analysés précédemment cumulés font qu'on rencontre beaucoup de mouches et d'odeurs désagréables par endroits dans la zone. Ces situations combinées peuvent être plus gênantes dans la mesure où les odeurs peuvent être une contrainte pour les visiteurs. Ainsi, dans nos différents questionnaires, nous avons pris en compte cette question pour recueillir l'avis des différentes

personnes interrogées sur l'insalubrité et l'odeur sur la plage. Les réponses montrent que le problème lié aux odeurs sur la plage est un sérieux problème pour les acteurs et pour le tourisme.

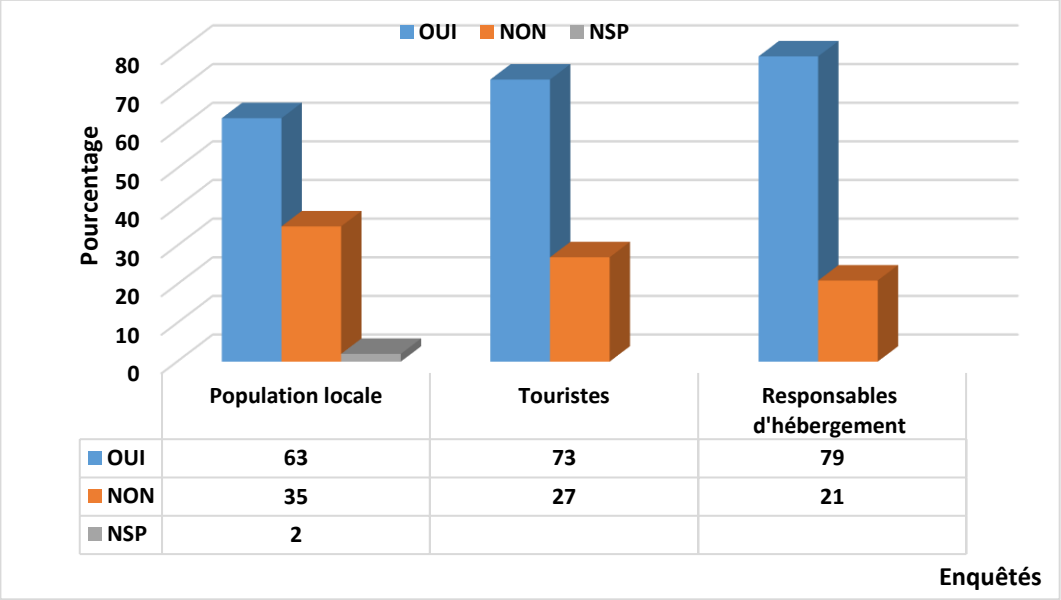

Figure 54 : *Odeurs sur la plage (Enquêtes Bocoum, 2021 et 2022).*

L'observation de la **figure 54** nous permet de comprendre que la plupart des personnes qui fréquentent la plage ont constaté un problème lié à des odeurs. Ainsi, 63 % des personnes interrogées dans la population locale affirment avoir senti des odeurs désagréables à la plage contre 35 % qui affirment le contraire et 2 % qui n'ont pas répondu à la question. Dans le même sillage, 73 % des touristes et 79 % des responsables des réceptifs d'hébergement affirment avoir senti des odeurs désagréables sur la plage et respectivement 27 % et 21 % affirment le contraire. D'après le chef d'antenne touristique de Kafountine :

> « *On sent les odeurs par endroits, mais dans les zones où il y a beaucoup d'activités indépendantes la situation est plus récurrente et cela s'explique par un problème d'organisation et de savoir-vivre de certains travailleurs.* » (Entretien Bocoum, 2021).

Nous avons poussé la réflexion pour essayer d'analyser les origines de ces odeurs. De ce fait, nous avons soumis une question à choix multiple pour permettre aux personnes interrogées de pouvoir dresser la liste des origines de ces odeurs qu'elles ont constaté sur la plage. La figure suivante met en exergue les causes en fonction des différentes personnes interrogées.

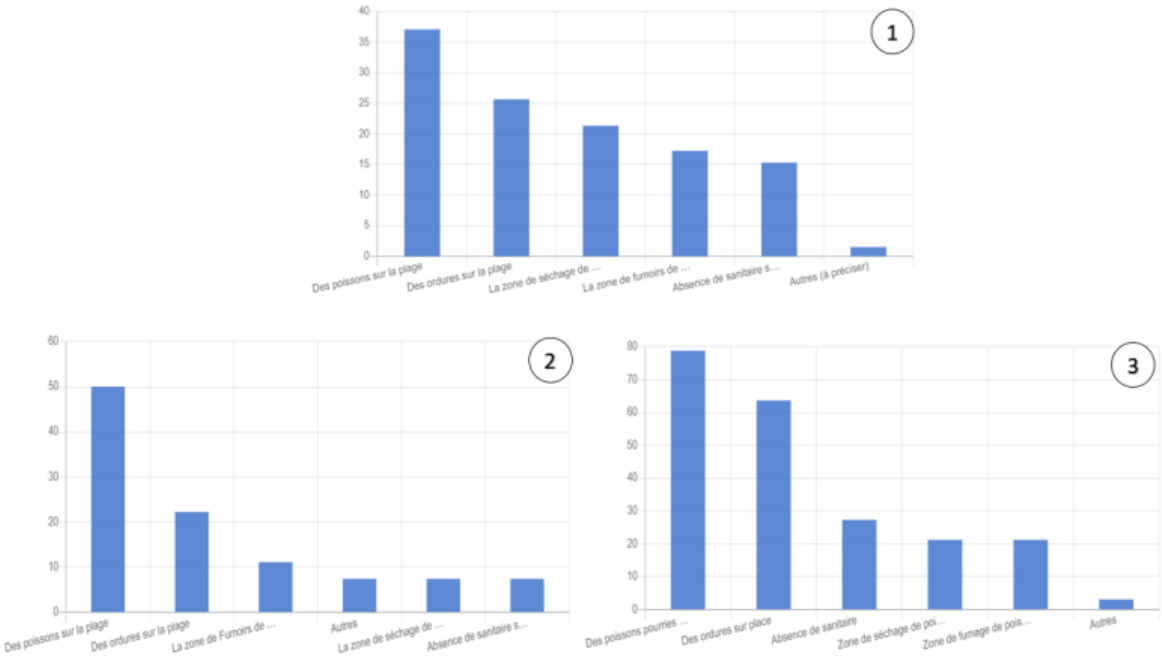

Figure 55 *: Perception des personnes interrogées sur l'origine des odeurs senties sur la plage des deux communes (Enquêtes Bocoum, 2021 et 2022).*

La **figure 55** permet de constater que les causes des odeurs constatées sur les stations balnéaires de la Basse Casamance sont diverses mais toutes découlent de la responsabilité humaine. Étant de choix multiple, cette question a permis aux personnes interrogées de cocher les différentes sources d'insalubrités qu'elles connaissent dans la zone. Ainsi, les poissons pourris sont cités 172 fois et les ordures sur la plage 199 fois par les personnes interrogées parmi la population (**figure 55_1**), respectivement 27 et 12 fois par les touristes (**figure 55_2**) et 26 et 21 fois par les responsables de structures d'hébergement (**figure 55_3**). Les zones de séchage et de fumage de poissons sont également évoquées comme étant sources de pollutions et d'odeurs. De ce fait, les zones de séchage de poissons sont mentionnées 99 fois et les zones de fumage de poissons sur la plage 80 fois par les personnes interrogées parmi la population, respectivement 7 et 8 fois par les touristes et 4 et 6 fois par les responsables de structures d'hébergement. L'absence de sanitaire n'est pas également à négliger, 71 personnes interrogées parmi la population, 4 touristes et 9 responsables de structures d'hébergement pensent qu'elle est à l'origine des odeurs dans la zone du fait que cette situation pousse certains à faire leur besoin dans les parages. Le propriétaire du campement le Baobab d'Abéné nous affirme dans un entretien :

> « *Je me prends souvent la tête avec des personnes qui se cachent derrière les arbres devant mon campement pour faire leurs besoins. J'essaye de comprendre la situation car il n'y a pas de sanitaire et rares sont les propriétaires qui vont accepter de laisser des personnes de passage utiliser leur toilette, mais il faut comprendre que cela ne donne pas une bonne image au tourisme et si on laisse faire à un certain moment on ne pourra pas maîtriser la situation. Je pense qu'on*

reçoit pas mal de visiteurs et la mise en place des sanitaires est plus que jamais une nécessité. » (Entretien Bocoum, 2021).

De même, 7 personnes interrogées parmi la population, 4 touristes et 1 responsable de structure d'hébergement ont parlé d'autres causes d'odeurs notées sur la plage. Ainsi, parmi ces éléments, les matières plastiques sont mentionnées comme étant une des causes qui ne doit pas être épargnée. On rencontre beaucoup de vendeurs de sachets d'eau ; et pour la plupart du temps, après la consommation les personnes jettent les sachets par terre. Il est très rare de voir des personnes qui pensent jeter ces sachets dans les poubelles. D'après un touriste français que nous avons rencontré sur la station balnéaire de Cap Skirring :

> « *Je viens dans cette zone depuis 7 ans mais je pense que le sérieux problème que les acteurs doivent régler en premier est la prolifération de matières plastiques sur les plages car on jette partout des sachets.* » (Enquête Bocoum, 2021).

Les sachets plastiques font partie des déchets qu'on constate en premier sur ces plages (**planche de photos 35**). On note quasiment une absence sur la plage de bacs de poubelles qui pourraient éventuellement réduire la prolifération de ces déchets.

Planche de photos 35 : *Prolifération de sachets plastiques refoulés par les vagues sur la plage de Kafountine (Bocoum, février 2022).*

Ces images témoignent de l'importance de la prolifération des sachets plastiques sur la plage. Cette situation est générale, que ce soit sur la plage comme dans les villages touristiques. Les propriétaires de réceptifs s'efforcent à nettoyer leur plage chaque matin afin de permettre à leurs clients d'avoir un cadre salubre. Une énorme majorité des déchets plastiques sont liés aux pêcheurs. Les *bolongs* sont aussi exposés au flux des déchets venant de la mer qui jonchent même les mangroves côtières des îles ; ce qui peut les fragiliser.

Le tourisme contribue sans doute à la croissance socio-économique de la Basse Casamance, et plus particulièrement de la commune de Diembéring et celle de Kafountine. La situation d'insalubrité joue

négativement sur la promotion du tourisme balnéaire de la zone et cette gamme est l'élément incontournable de ces deux communes. Pourtant, ces déchets (écailles, intestins, etc.) qui se multiplient sur la plage peuvent être récupérés et servir d'engrais dans les jardins pour les activités de maraîchage ; déjà que celles-ci occupent de plus en plus les femmes dans les jardins communautaires. La valorisation de ces déchets permettra d'une part de rendre la plage salubre et agréable pour la baignade et d'autre part, de développer une autre activité qui pourra alimenter les marchés locaux au profit de la population et des hôteliers. Dans ces zones, nous rencontrons également des problèmes liés à la fumée et à l'encombrement du littoral.

IV.2. Problème lié à la fumée et à l'encombrement du littoral

La transformation de produits halieutiques par le fumage est une activité très pratiquée à Kafountine, Abéné, Cap Skirring et Diogué avec le développement de la pêche. Cela se justifie par la multiplication rapide du nombre de fumoirs par exemple à Kafountine. Les fumoirs occupent un espace important et ont favorisé un boom démographique autour de l'activité dans ces localités. Ils sont construits de manière traditionnelle et consomment beaucoup de bois. Cette activité de fumage artisanal dégage beaucoup de chaleur et de fumée. Il est important de souligner que cette zone abrite l'installation de beaucoup de résidences et de campements (Bendoula, Kassoumay Ressort, etc.). De loin, on voit la fumée qui se dégage sur ce site. D'après la responsable du campement *Bendoula* :

> « *Cette source de pollution perturbe les touristes surtout ceux qui ne sont pas habitués à cette situation et est très dangereuse. De plus, la route principale qui passe près de ce site est en permanence occupée par des charrettes, motos, camions qui approvisionnent les acteurs en bois. Il n'y a pas de contrôle strict, le bois est déversé sur la route et les touristes perdent beaucoup de temps avant d'accéder aux campements ou aux résidences.* » (Entretien Bocoum, 2021).

Cette situation défavorable pour le tourisme a entraîné la fermeture de certains campements touristiques. Au sud du quai de pêche de Kafountine, un campement était localisé et jouait un rôle important dans l'hébergement des touristes pendant plusieurs années. Malheureusement, quelques années après, pour des raisons liées à des problèmes de fumées, d'odeurs, d'encombrements, etc., le site change de vocation et abrite dorénavant des fumoirs de poissons. Cette situation réduit la capacité d'accueil dans la zone. Le site est compartimenté et fait l'objet de location sous contrôle du propriétaire du site qui garde son statut privé.

Planche de photos 36 : *Dégagement d'importante fumée dans les zones de fumage de poisson au quai de pêche de Kafountine (Bocoum, février 2022*).

Cette **planche de photos 36** prise au quai de pêche de Kafountine montre l'importance de la fumée qui se propage chaque soir sur la zone. Elle peut être nocive et gênante pour les touristes dans les installations touristiques qui sont à côté des quais de pêche. Nous avons également la contrainte liée à l'encombrement avec des tas de bois sur les routes et des pirogues devant les campements qui gênent l'accessibilité. Dans les quais de pêche, on rencontre différents types de transporteurs de bois (des camions, camionnettes, charrettes, vélos) qui alimentent les fumoirs de poissons. Cette activité a pris une grande ampleur au point où les transformateurs de poissons dans les fumoirs commandent des bois hors des limites communales voire régionales. Au quai de pêche de Kafountine, ces bois sont déchargés et empilés sur la seule voie qui traverse le site pour rallier les campements.

Planche de photos 37 : *Tas de bois et encombrement de la route qui mène vers les campements et résidences (Bocoum, février 2022).*

L'observation de cette **planche de photos 37** montre une quantité importante de bois qui est déchargée sur cette route destinée à alimenter les fumoirs de poissons. Ces bois sont également découpés en petits morceaux sur cette même voie. Ainsi, les acteurs qui travaillent dans la zone, les

tas de bois, les camions et les charrettes créent un encombrement sur cette seule voie qui rallie les campements au village. D'après la responsable du campement Kassoumay Ressort,

> « *Cette voie qui nous rallie au village est toujours encombrée à cause d'un problème d'organisation. Les gens se garent n'importe où et déchargent d'importantes quantités de bois sur la route. Personne n'essaye de penser à l'autre et chacun fait son activité comme s'il était seul sur la zone. Il y a beaucoup de touristes qui ont déploré cette situation et nous également acteurs on s'est mobilisés et rencontré les élus pour qu'ils essayent de réglementer cette occupation illégale sur cette route. Il nous arrive avec les touristes de faire en voiture plus d'une heure juste dans le quai de pêche à cause des camions qui stationnent où des bois sur la route. Imaginez un touriste qui fait des kilomètres pour venir se reposer et arriver à ce niveau à être coincé pendant plusieurs dizaines de minutes dans un espace où il y a beaucoup de fumée et d'odeur, vous pensez que ce dernier reviendra ici ou recommandera ces lieux touristiques ? De toute façon, je ne vois pas cette situation changer ; on s'adapte juste et pour te dire plusieurs personnes préfèrent venir à moto au moins le passage est facile mais c'est dangereux car il y a beaucoup de sable sur la route.* » (Entretien Bocoum, 2021).

Le problème lié à la fumée et à l'encombrement de la plage est souvent pointé par des acteurs touristiques. Cette situation est une contrainte dans la mesure où elle limite la fluidité pour les déplacements mais également la fumée n'est pas compatible avec le tourisme balnéaire. Ces bois empilés et coupés sur place laissent de petits morceaux que les acteurs ne prennent pas le soin de ramasser, ce qui peut également causer des soucis d'insécurité pour ceux qui se déplacent à pied mais aussi en voiture, moto ou vélo (risque de crevaison). Dans le questionnaire adressé aux responsables de structures d'hébergement, nous avons demandé si le tourisme peut se développer avec ces activités de transformation de produits halieutiques. Ainsi, 68 % des personnes pensent que le tourisme balnéaire ne peut pas cohabiter avec ces activités de transformation de produits halieutiques du fait qu'elles génèrent beaucoup de pollution qui rend impropre cette plage et 32 % pensent le contraire **(figure 56)**.

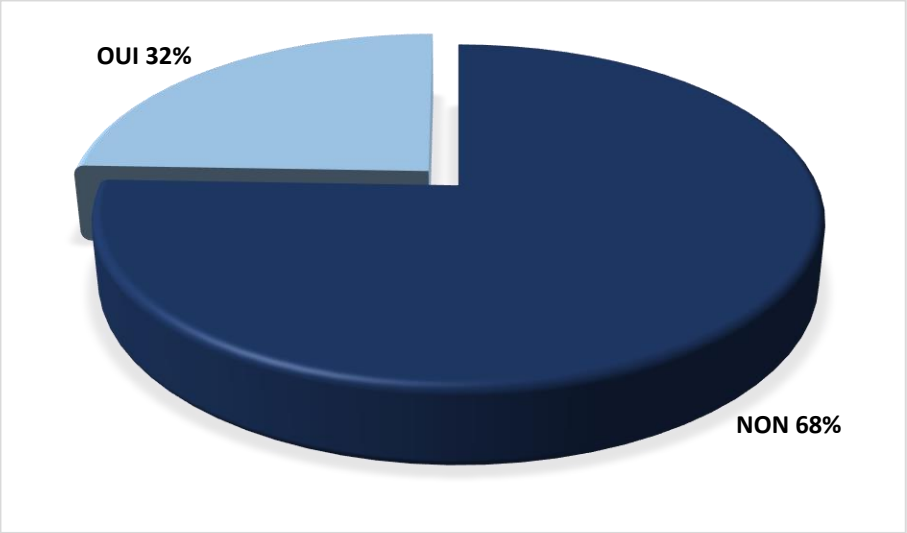

Figure 56 : *Perception des responsables de structures d'hébergement sur la cohabitation du tourisme et des activités de transformations de produits halieutiques (Enquête, Bocoum 2022).*

La cohabitation sur la plage ne joue pas en faveur du tourisme. Au-delà des encombrements causés par l'accumulation de bois sur la route, l'encombrement est également entraîné par l'importance des pirogues sur le littoral qui gênent également l'accessibilité de la plage. Ce cas est noté à Kafountine devant les campements : La Nature, Sonko Bantang, Mama Maria ; à Abéné (campement Baobab, campement Le Kossey) ; au Cap Skirring (campement La Diaspora). La zone concentre beaucoup de pirogues et l'espace du quai est devenu petit. Il est également important de préciser que ces zones sont sévèrement frappées par l'érosion côtière ; ce qui fait qu'on note la présence de beaucoup de pirogues dans l'océan. De même, d'autres occupent la devanture des campements empêchant une vue vers l'océan mais aussi l'accessibilité vers la plage. Cette situation entraîne de vives tensions entre les pêcheurs et les responsables d'hébergement qui jugent que ces derniers les empêchent de développer convenablement leur activité. Le responsable du campement Sonkobantang s'est prononcé sur cette question :

> « *Comme vous pouvez le constater, on n'a plus une facilité d'accès à la plage même si nous sommes à quelques mètres de celle-ci. Les pêcheurs ont occupé progressivement la devanture de nos campements, nos clients ne peuvent plus se baigner ici, ils sont obligés de se déplacer vers le campement Sitokoto. Le fait que nos propres clients se déplacent pour aller se baigner ou trouver une tranquillité ailleurs n'est pas bien pour nos activités car notre restaurant et bar ne fonctionneront plus comme avant et c'est le cas déjà car le touriste ne va pas aller se baigner ailleurs pour une journée et opter de revenir à midi pour manger où chercher à boire. Le touriste préfère tout avoir à ses côtés. Je ne sais pas comment t'expliquer combien nous avons souffert de cette cohabitation et nous*

*avons dénoncé partout mais rien n'a changé et je pense que tu n'as pas besoin qu'on t'explique les dégâts tu as tout en face de toi. » (*Entretien Bocoum, 2021).

L'occupation de la devanture des campements sur la plage engendre une insalubrité avec des poissons et des filets de pêche. Cette situation peut aussi causer un problème de sécurité pour les touristes. La proximité des fumoirs et des espaces de séchages des poissons a un impact sur l'activité de tourisme. D'après la population interrogée, 66 % affirment que la proximité de la zone de transformation de produits halieutiques a des répercussions sur le tourisme, en revanche 34 % d'entre elles pensent que chaque activité peut se développer sans être une contrainte pour une autre **(figure 57)**.

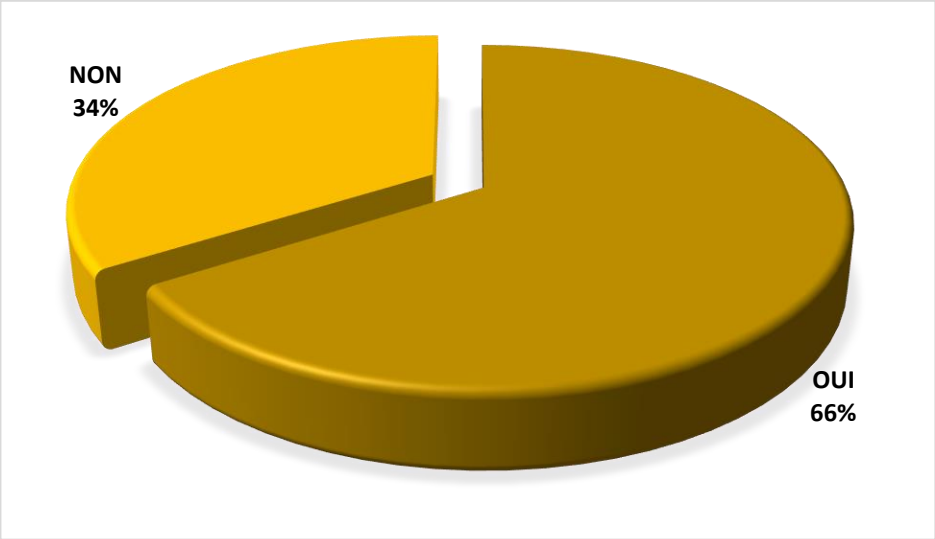

Figure 57 : *Perception de la population sur la cohabitation des activités de transformations de produits halieutiques avec le tourisme (Enquête Bocoum, 2021).*

Parmi les personnes qui affirment que la proximité de la zone de transformation de produits halieutiques entraîne des répercussions sur le tourisme, 53 % ont pensé aux problèmes d'odeurs et de fumées, 37 % ont parlé des déchets, 8 % ont évoqué le problème d'encombrement lié à la concentration de bois et 2 % ont ajouté d'autres contraintes à l'image du problème d'accessibilité et de la réduction d'espace de détentes. Ces éléments cumulés peuvent causer des problèmes d'insécurité pour les touristes.

IV.3. Accessibilité de la plage

Avec une plage de sable allant de Niafrang à Cabrousse, la Basse Casamance s'offre l'une des plus belles plages du Sénégal. La spécificité de cette plage se caractérise aussi par la fréquentation des colonies d'oiseaux (**planche de photos 38**) qui permet d'allier à la fois baignade, balade et observation d'avifaune.

Planche de photos 38 : *Plage de Cap Skirring colonisée par des oiseaux de mer (**A**) et celle de Kafountine avec du sable fin (**B**) (Bocoum, février 2021).*

De magnifiques stations balnéaires se succèdent offrant également d'intéressantes balades qui permettent d'allier baignade et bronzette sur une plage bordée de cocotiers, de palmiers et de filaos. Ainsi, dans nos enquêtes, nous nous sommes intéressés à l'accessibilité de la plage en essayant de voir d'abord si les enquêtés fréquentent cette zone. Dans ce sillage, nos résultats montrent que 88 % de nos enquêtés fréquentent la plage contre 12 % qui ne la fréquentent pas. Ces réponses nous ont conduit à chercher à savoir comment ils jugent l'accessibilité de la plage (**figure 58**).

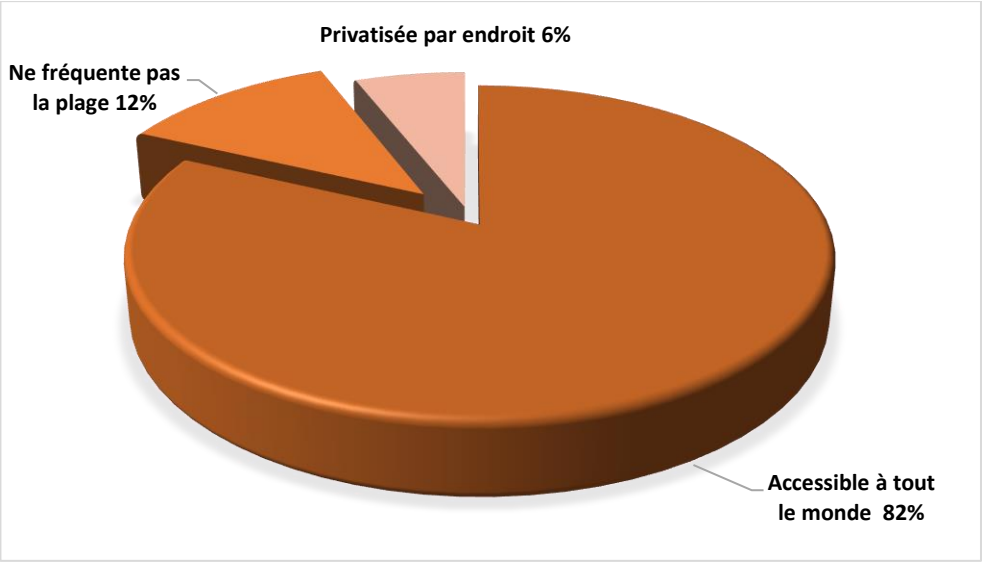

Figure 58 : *Accessibilité de la plage (Enquête population, Bocoum, 2021).*

Les résultats de nos enquêtes révèlent que la plage des communes de Diembéring et de Kafountine est globalement accessible. En effet, 82 % des enquêtés soutiennent que les plages sont accessibles à tous. En revanche, 6 % des enquêtés pensent que les plages sont privatisées par endroits. Cette situation est justifiée par le fait que certains propriétaires aménagent la devanture de leurs campements ou hôtels, et interdisent la baignade pour ne pas déranger les touristes et pour protéger

leurs clients (qui ont besoin de tranquillité), surtout en période de haute saison touristique. Les propriétaires misent plus sur la satisfaction de la clientèle pour résister à la concurrence. Après l'analyse des conflits d'usage sur le littoral, nous avons fait un résumé sur la **figure 59**.

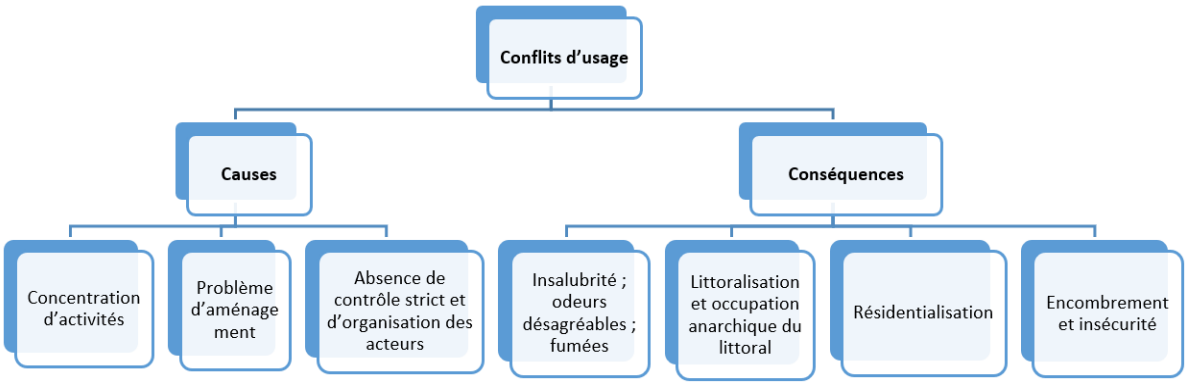

Figure 59 : *Synthèse des causes et des conséquences des conflits d'usage sur le littoral des deux communes.*

Les conflits d'usage et leurs répercussions sur le tourisme sont plus importants dans la commune de Kafountine que dans celle de Diembéring. Cette situation s'explique en grande partie par la présence du Quai de pêche de Kafountine qui accueille quotidiennement plusieurs milliers de personnes qui s'activent dans la pêche ou dans des activités de transformations des produits halieutiques. Á côté, nous avons les quais de pêche d'Abéné et de Diogué qui sont certes moins importants mais drainent du monde. Ce sont des espaces à multi-usage qui ne sont pas faciles à gérer dans la mesure où les intérêts divergent. Le tourisme souffre de cette cohabitation avec ces différentes activités sur le littoral.

Tableau 27 : *Synthèse sur les conflits d'usage sur le littoral des deux communes.*

Objectif spécifique	**Résultats**
OS5 : Identifier les contraintes liées aux conflits d'usage sur le tourisme du littoral des communes de Diembéring et de Kafountine.	-Concentration d'activités sur le littoral -Problème d'aménagement == » occupation anarchique de l'espace. Conséquences : insalubrité (affirment 77% des touristes) ; ordures, odeurs ; encombrement de la plage et des routes ; beaucoup de fumée ; ***- Le littoral, un espace ou la cohabitation est devenue difficile pour le tourisme balnéaire (68% des hôteliers affirment que le tourisme ne peut pas cohabiter avec la pêche et les activités de transformation de produits halieutiques).*** - La prolifération de résidences sur le littoral est devenue une contrainte. **Conséquences : concurrence déloyale (82% des hôteliers affirment qu'elles perturbent les activités**

L'observation de ce **tableau 27** permet de constater l'importance des répercussions des conflits d'usage sur le tourisme littoral des communes de Diembéring et Kafountine.

Conclusion du chapitre 4

Le **chapitre 4** de cette thèse a abordé la pression foncière et les conflits d'usage sur le littoral des communes de Diembéring et de Kafountine. Les résultats ont montré que la pression est d'abord perceptible à travers une urbanisation au niveau de la façade maritime. Dans la commune de Diembéring, les résultats de la cartographie diachronique nous ont permis de constater que la végétation et les espaces agricoles ont reculé entre 1979 et 2022. Ce recul s'explique en partie par une demande forte liée à la résidentialisation et au boom démographique que la commune a connus. Cette demande a engendré une croissance du bâti entre 1979 et 2000 qui est de +267,21 ha. Elle a plus que doublé entre 2000 et 2022 et a atteint +535,56 ha. En 43 ans, nous constatons une urbanisation rapide de cette bande qui a atteint +802,77 ha. La même situation est notée dans la commune de Kafountine avec une croissance du bâti entre 1979 et 2000 de +180,86 ha. Cette augmentation a plus que doublé entre 2000 et 2022 et a atteint +497,19 ha. En 43 ans, l'urbanisation a atteint +678,05 ha, légèrement inférieure à celle de la commune de Diembéring. En outre, l'inventaire réalisé relève la présence de cinquante-trois réceptifs d'accueil dans la commune de Kafountine. Dans la commune de Diembéring, la station balnéaire de Cap Skirring concerne la quasi-totalité des sites d'accueil et enregistre un total de 47. De plus, nous avons répertorié et cartographié 136 résidences secondaires dans la commune de Diembéring, soit le triple de celles rencontrées dans la commune de Kafountine qui sont au nombre de 37.

Le problème de l'urbanisation et de la résidentialisation constitue également une des conséquences de la mauvaise gestion du littoral et contribue aussi aux conflits d'usage. La prolifération des résidences secondaires dans ces deux communes cause selon les acteurs touristiques des concurrences déloyales. Ainsi, 82 % des responsables de structures d'hébergement ont affirmé être touchés par la concurrence des résidences secondaires et 18 % ont affirmé le contraire. En outre, la concentration d'activités et de personnes sur le littoral des deux communes n'est pas accompagnée par un aménagement rationnel. Nos résultats révèlent que 76 % des responsables des réceptifs touristiques ont formulé un jugement dépréciatif sur l'aménagement, pour 22 % il est acceptable et seulement 2 % sont satisfaits de la qualité de l'aménagement et jugent qu'il est bon.

Le problème d'aménagement et le manque d'organisation des acteurs notés sur ces espaces font naître des contraintes (insalubrité, encombrement, fumée) qui rendent difficile l'épanouissement du tourisme balnéaire. Dans cette même dynamique, 72 % des touristes et 77 % des responsables de structures d'hébergement ont jugé la plage insalubre. Cette situation est perceptible sur le littoral à travers des dépôts d'ordures, des poissons pourris sur la plage et la prolifération des sachets plastiques. Les hôtels, campements, auberges et résidences qui se situent à côté des quais de pêche sont perturbés par l'importance des fumées qui émanent de ces fumoirs de poissons et des odeurs (zone de séchage, de salage et de fumage). Ainsi, 68 % des responsables de structures d'hébergement

ont confirmé que le tourisme balnéaire ne peut pas cohabiter avec ces activités de transformations de produits halieutiques, du fait qu'elles polluent beaucoup et rendent impropre cette plage.

La question de cohabitation et de pollution sur le littoral est perçue différemment par les acteurs sur le littoral. C'est un sujet qui reste très sensible et difficile à régler pour les élus, car la pêche et les transformations de produits halieutiques créent beaucoup d'emplois et participent largement dans les caisses. Pour les hôteliers, les pécheurs polluent la plage et dégradent leur environnement de travail. Les réalités sur le terrain confirment cette perception avec une quantité importante de poissons sur la plage et des manières plastiques refoulées par les vagues. La pression foncière et les conflits d'usage sont potentiellement susceptibles de contribuer à l'accroissement de l'érosion côtière que nous avons analysé dans le **chapitre 5** sur le littoral des communes de Diembering et de Kafountine.

CHAPITRE 5 : ÉROSION CÔTIÈRE SUR LE LITTORAL DES COMMUNES DE DIEMBÉRING ET DE KAFOUNTINE, UNE CONTRAINTE MAJEURE À JUGULER

L'érosion côtière est un phénomène complexe qui entraine des dégradations de la biodiversité à la fois terrestre et marine et aussi de sérieuses pertes en termes d'espaces et d'infrastructures (Ngom, 2019 ; Barry, 2016). D'après Colas (2006) « *les côtes sableuses sont les plus érodées. Remaniées par les vagues et le vent, elles reculent sur plus de la moitié de leur linéaire* ». Les communes de Diembéring et de Kafountine bénéficient de ce type de côte, donc susceptible d'être touché par l'érosion côtière. L'érosion que nous traitons ici est celle de l'emprise de la mer sur la terre et inversement et elle doit s'observer sur des périodes suffisamment longues. Elle est un enjeu de plus en plus important. Elle constitue un phénomène complexe qui doit être étudié dans son ensemble, puisqu'elle est modifiée et/ou intensifiée par plusieurs facteurs (ZIP, 2006). Elle cause diverses conséquences sur le plan socio-économique et environnemental dont les effets pourront se sentir sur les activités sur le littoral.

En outre, le littoral, de nature dynamique, permet de constater une régression ou une accumulation. L'une ou l'autre peut causer un problème pour le tourisme balnéaire dans la mesure où l'essentiel des installations et des activités est concentré dans cette zone. Cette hypothèse nous amène à nous poser la question à savoir l'érosion côtière est-elle connue dans les communes de Diembéring et de Kafountine ? Pour mieux analyser cette question principale, nous nous sommes posé ces questions : les activités liées au tourisme ont-elles des incidences sur l'érosion côtière ? Les installations touristiques sur le littoral sont-elles menacées ? Existe-t-il déjà des hôtels ou des campements dégradés ? L'érosion côtière modifie-t-elle le littoral des deux communes touristiques ? La plage et la végétation côtière sont-elles en menace ? Quelles sont ses principales causes ? Quelles sont les zones d'accumulations ou les zones les plus touchées par l'érosion ? Quelles sont les répercussions sur le tourisme ? Quelles perceptions les acteurs ont-ils de ce phénomène ? Constituent-elles un goulot d'étranglement pour tourisme littoral ?

Pour étudier ce phénomène, nous avons adopté deux démarches que nous avons dissociées, il s'agit d'une part de la cartographie d'images satellitaires pour analyser la dynamique du trait de côte afin de voir les zones d'érosion et d'accumulations. Et d'autre part, des enquêtes auprès de la population et des acteurs touristiques pour recueillir leurs perceptions sur les impacts de ce phénomène sur leurs activités. La méthodologie que nous avions testée sur la zone d'étude nous a permis de comprendre que la question liée à l'accumulation ou formation de flèche était mal connue. De ce fait, nous avons étudié ce phénomène à travers une cartographie.

I. Conséquences réciproques des activités touristiques et de l'érosion côtière

Les activités touristiques et l'érosion côtière entraînent des conséquences réciproques. Pour étudier de manière détaillée ces conséquences, nous avons mis en avant une méthodologie qui alterne des enquêtes quantitatives et qualitatives (entretiens et observations directe sur le terrain). Nous avons d'abord analysé les conséquences des activités touristiques sur l'érosion côtière et avons terminé par l'impact de l'érosion côtière sur le tourisme.

I.1. Conséquences des activités touristiques sur l'érosion côtière

L'homme participe à l'accentuation des risques sur les littoraux à travers ses pratiques et ses activités. Le littoral des communes de Diembéring et de Kafountine subit alors une pression anthropique sans équivoque. Certaines pratiques de l'homme sur son littoral peuvent certes régler des problèmes dans l'immédiat et générer des revenus, mais peuvent entraîner des dommages significatifs à court, moyen et long terme. Même si certaines pratiques sont interdites, elles sont faites de manières frauduleuses. Il s'agit par exemple de l'extraction du sable marin pour la construction, de la coupe abusive de la mangrove et du filaos utilisés à diverses fins, et de mauvais aménagements sur le littoral comme les constructions en haute plage qui perturbent les échanges sédimentaires naturels.

I.1.1. Extraction de sable marin sur le littoral des communes de Diembéring et de Kafountine

L'extraction du sable marin a été depuis longtemps remise en cause dans le monde entier pour son influence sur l'évolution progressive des côtes. Ce phénomène n'est pas nouveau ; c'est une pratique courante. Le sable marin est souvent préféré dans la construction des maisons et le remblaiement. En effet, le développement des infrastructures hôtelières et la croissance démographique rapide, notamment sur l'axe Abéné-Kafountine et l'axe Cabrousse-Cap Skirring-Diembéring, augmente le besoin en construction d'équipements sociaux et d'habitations. Dans ce cadre, le sable marin est très convoité et est jugé localement de meilleure qualité.

Le phénomène a pris des proportions inquiétantes en raison de l'extension de la zone urbaine. Ainsi, l'activité est passée du stade d'exploitation traditionnelle au stade lucratif avec l'augmentation du nombre de charretiers. Pourtant interdite depuis 2009 par le code minier, l'extraction du sable marin est toujours pratiquée dans la clandestinité et cela a des répercussions sur l'équilibre de la plage. Elle constitue un facteur important de dégradation du milieu littoral car elles entravent sérieusement le stock sédimentaire. Si les extractions ne représentent pas l'unique facteur responsable de l'érosion, elles constituent, en revanche, un facteur accélérant le recul de la côte.

De Kafountine à Abéné et de Cabrousse à Diembéring, beaucoup de résidences et de campements sont très proches de la plage et la plupart d'entre eux prélèvent ce sable marin pour la construction des maisons et de remblaiements. Á cela, s'ajoutent des charretiers qui font l'extraction du sable de la plage de manière clandestine pour les constructions à l'intérieur du village. Ce sont les dunes qui

sont détruites ; ce qui entraine le déséquilibre et la diminution de la pente. Cette situation fait que la plage devient quasi-plate ; ce qui favorise une avancée des eaux brutale.

Planche de photos 39 : *Extraction de coquillage dans l'eau à Boucotte (A : Bocoum, mars 2022) et de sable marin sur la côte de Kafountine (B : Bocoum, avril 2016).*

Tout comme le sable, l'extraction de coquillage est aussi fréquente. Il est fréquent de rencontrer des tas de coquillages sur la plage (**planche de photos 39**). Chaque exploitant fait son tas en haute plage. Il effectue des va-et-viens entre l'océan pour l'extraction et la haute plage pour l'accumulation. Dans notre questionnaire nous avons cherché à savoir si l'extraction de sable marin est connue par la population.

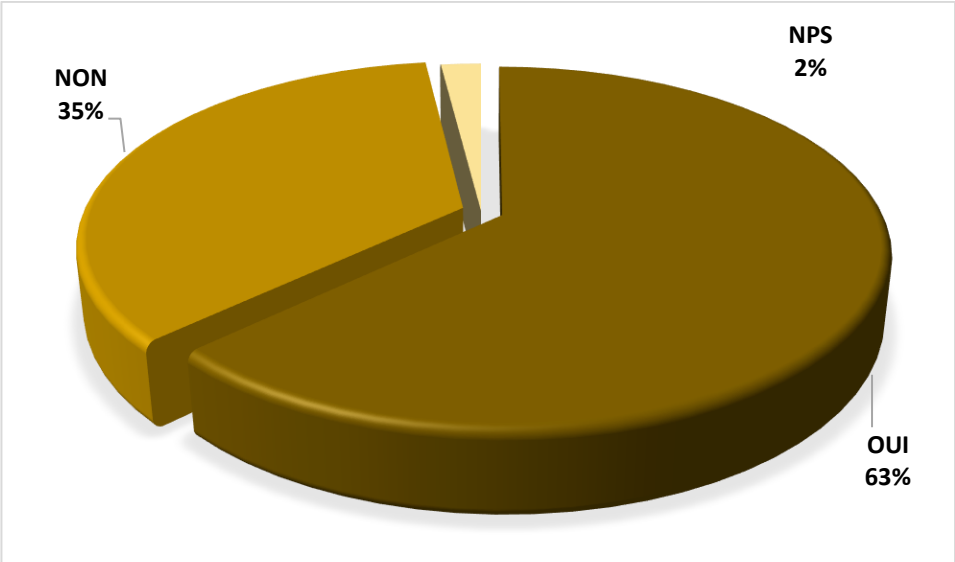

Figure 60 : *Perception de la population sur l'extraction du sable marin (Enquête population, Bocoum, 2021).*

La **figure 60** montre que l'extraction du sable marin malgré son interdiction est toujours pratiquée dans les deux communes. Ainsi, 63 % des personnes interrogées affirment avoir rencontré ce genre de pratique sur la plage, 35 % affirment le contraire et 2 % n'ont pas répondu à la question. Parmi les

personnes qui affirment avoir connu cette pratique, 37 % l'ont connu il y a plus d'un an, 37 % il y a un mois, 13 % il y a trois mois, 11 % il y a une semaine et 7 % il y a deux semaines.

Au Sénégal, le pillage du sable du littoral est une véritable inquiétude. Le ministère des Mines et de la géologie tente de trouver des solutions qui répondent à la demande croissante pour la construction d'infrastructures et pour une exploitation durable de cette ressource dans le pays. Interrogée par Théa Ollivier correspond RFI à Dakar, Roseline Mbaye Carlosse, directrice générale des mines affirme,

> « *Nous faisons face à l'érosion côtière, à l'avancée du niveau de la mer et l'exploitation du sable marin peut avoir un effet d'accélération dans les conséquences des changements climatiques, comme la perte d'habitat, la destruction des infrastructures, la modification des écosystèmes qui sont autour du littoral* ».

La gendarmerie de l'environnement est chargée de lutter contre l'exploitation frauduleuse du sable sur le littoral. De son côté, le ministère des Mines fait des études régulièrement pour trouver de nouvelles carrières et des alternatives au sable marin. Pour éviter ces fraudes, la directrice générale des mines affirme,

> « *On a pu orienter les exploitants vers des sables de dune qui se trouvent sur le continent. Ce sable dont nous parlons, il y a beaucoup de pression liée au développement, à la construction des infrastructures, qui s'accroît d'année en année. Il est donc important de trouver d'autres sites, mais toujours en dehors des écosystèmes marins, qui puissent répondre à ce besoin d'approvisionnement en sable pour le développement du Sénégal* ».[58]

L'extraction du sable marin est un phénomène récurrent dans la zone. Certains l'exploitent sur place (cas des constructions sur la zone) et d'autres, à partir des charrettes acheminent le sable vers l'intérieur du village. Á côté de cette pratique interdite, nous rencontrons des coupes de bois (mangrove et filaos) qui participent à la fixation des dunes côtières.

I.1.2. Coupe abusive de filaos et de mangroves

Comme analysé précédemment, le fumage des poissons dans la zone se fait dans des fours traditionnels qui utilisent beaucoup de bois. Ainsi, des arbres et des arbustes sont coupés sur la zone du littoral et dans les forêts pour servir de combustible pour le fumage ou pour le bois de chauffe. La végétation, qui sert de bouclier pour la protection du sol (comme les filaos) subissait des coupes importantes destinées aux pratiques de pêche (**photo 7**). Cette coupe accentue le ruissellement des eaux de pluies, le détachement et le transport de sédiments vers la mer. Les conséquences se

[58] https://www.rfi.fr/fr/afrique/20220426-le-s%C3%A9n%C3%A9gal-face-%C3%A0-l-exploitation-frauduleuse-du-sable-du-littoral. Publié le : 26/04/2022 à 02 : 54 et consulté le 28/06/2022 à 23h 01.

traduisent par le creusement des rigoles sur le long des versants et des brèches et qui contribue à l'affaissement de la plage.

Photo 7 : *Pirogue remplie de filaos saisie par les agents de l'AMPA à Abéné (Sidibé, août 2015).*

Les mangroves jouent grâce à leurs racines enchevêtrées, un rôle de fixation et de protection des sols meubles et protègent de ce fait la côte contre l'érosion. Malgré les multitudes de fonctions qu'elle assure, aujourd'hui elle est de plus en plus agressée dans les communes de Diembéring et de Kafountine pour différents usages. Certaines personnes utilisent les racines de mangroves pour faire des plafonds des maisons et des campements. Ce qui donne une belle architecture. Le bois de mangrove est utilisé pour fabriquer des claies de séchage de poissons et dure longtemps. Il est perçu comme étant l'un des meilleurs pour le fumage de poisson car donnant d'excellents produits.

Cette coupe abusive du bois peut entraîner la migration des oiseaux qui sont une source d'attraction pour le tourisme de découverte. Ainsi, l'agression de ces espaces qui constituent des zones de nidification et de reproduction entraîne une menace pour ces espèces d'avifaunes et sauvages. Si les espèces perdent leurs habitats et leur sécurité, elles seront obligées de changer de zone ; ce qui peut entraîner le changement de destination des touristes qui venaient pour découvrir les sites d'oiseaux.

I.1.3. Construction des équipements et des structures d'hébergements sur le littoral

La croissance du tourisme entraîne la construction de logements, d'équipements et d'infrastructures touristiques qui empiètent inévitablement sur des espaces auparavant libres, c'est-à-dire sur des zones naturelles ou agricoles. L'aménagement touristique spontané observé dans les communes de Diembéring et de Kafountine n'épargne pas le littoral. Il reste la partie la plus affectée par ce phénomène. Ce milieu est vivement convoité par les promoteurs touristiques. Les aménagements touristiques majeurs de ces communes sont localisés sur la bande littorale.

L'occupation de l'espace côtier, plus particulièrement de la haute plage est une menace du fait que les aménagements sont faits sans le moindre contrôle, ni le moindre respect des lois et des

règlements en vigueur en matière d'occupation du sol et du rivage. Le littoral de la Basse Casamance est devenu une véritable zone de spéculations foncières. Au Cap-Skirring, le littoral est sous l'emprise du secteur touristique (cas du quartier Cap Randoulène). Au niveau de Carabane, ce problème d'occupation du littoral est très fréquent. Tous les réceptifs touristiques de cette île sont localisés à quelques mètres du trait de côte. Le développement du tourisme des communes de Diembéring et de Kafountine a engendré la destruction des dunes qui bordaient la côte et qui constituaient un stock de sédiments utiles pour combler le déficit du transit. Le profit et la satisfaction des clients restent essentiellement les principaux objectifs de la majorité des acteurs touristiques. Ces éléments font en grande partie que les acteurs de ce secteur cherchent le plus possible à se rapprocher des eaux.

Les axes côtiers de Cabrousse à Diembéring et de Kafountine à Abéné ont accueilli des campements, des résidences et des hôtels qui occupent d'importants espaces. L'importance des activités et des aménagements sur le long du littoral augmentent la vulnérabilité face à l'érosion côtière. Ces installations fixent les sédiments et empêchent les échanges sédimentaires entre le haut et le bas du cordon. Ce phénomène est perceptible sur la zone avec le campement La nature qui était construit sur la haute plage et qui est ravagé par les eaux. Quelles sont les conséquences de l'érosion côtière sur les aménagements touristiques ?

I.2. Conséquences de l'érosion côtière sur les aménagements touristiques des communes de Diembéring et de Kafountine

Les aménagements touristiques sont des leviers majeurs du tourisme. La majorité des installations touristiques dans la zone de Diembéring et de Kafountine sont construites en haute plage. Ce qui fait que beaucoup d'entre elles font face aux menaces de l'érosion côtière qui compromet la qualité de leur environnement et leur durabilité. Nous rencontrons des cabanes, des campements et des hôtels qui sont touchés par ce phénomène. L'étude des conséquences de l'érosion côtière sur le tourisme nous amène à faire une analyse détaillée sur les aménagements touristiques des communes de Diembéring et de Kafountine à travers des enquêtes.

I.2.1. Destruction des cabanes et conséquences socio-économiques

Les cabanes font partie des installations touristiques qui sont les plus fragiles. Elles sont construites à partir de paille, de bois ou de planches. Les propriétaires mettent des sacs de sable tout autour afin de les protéger contre l'érosion. Malgré ces moyens de protection, elles ne résistent pas longtemps face aux assauts des vagues. Une cabane du nom de Diannah *Badala* était construite sur la plage de Diannah dans le but de maintenir les touristes aussi longtemps que possible sur la plage. Elle était installée en 2011, cependant, depuis 2015, elle a totalement été engloutie par la mer.

C'était un restaurant-bar qui servait pendant la saison haute 24h/24 et permettait aux touristes de se rafraîchir et de se restaurer tout près. De plus, chaque mardi le propriétaire organisait des «

Reggae partys » sur la plage et invitait beaucoup d'artistes de la zone. De 22h jusqu'à l'aube, ils animaient la plage et géraient l'éclairage de manière traditionnelle en allumant du bois en plein air. Cette activité permettait l'épanouissement de la jeunesse, la promotion des artistes locaux et l'attraction des touristes. Sa disparition a entraîné des conséquences socio-économiques selon Diatta M,

> « *Le propriétaire n'a pu rien faire face à l'avancée des eaux, il a fini par se lancer dans l'immigration clandestine. Il travaillait également avec deux jeunes qu'il a laissé dans le chômage et qui sont partis après l'arrêt de leurs activités. La disparition de la cabane a laissé un grand vide et chaque période de haute saison touristique on sent son absence, car depuis lors, il n'y a pas eu une autre installation de ce genre.* » (Entretien Bocoum, 2021).

En outre, des cabanes se trouvaient devant les campements *Sitokoto*, La Nature et Espéranto Lodge et servaient aux touristes de zone d'ombre pour profiter tranquillement de la douceur du climat sur la plage. Selon les enquêtés, chaque année l'eau avance vite et engloutit plusieurs dizaines de mètres de plage. Ainsi, certaines des cabanes sont rattrapées par l'eau et sont totalement détruites. Cette situation entraîne le rétrécissement de la plage et fait reculer les installations. Devant le campement La Nature, il n'y a plus de cabanes, l'eau a tout englouti. Dans la commune de Diembéring, nous rencontrons l'essentiel des cabanes au Cap Skirring mais ces dernières bénéficient de quelques mètres de plage, qui les séparent de l'eau. L'impact de l'érosion côtière est plus important sur les campements.

I.2.2. Dégradation des campements et conséquences socio-économiques

La dégradation des campements est perceptible sur le littoral des communes de Diembéring et de Kafountine. Plusieurs réceptifs d'accueil font face quotidiennement au phénomène d'érosion côtière. Certains sont en train d'être engloutis et d'autres sont menacés par l'avancée des eaux.

I.2.2.1. Dégradation du campement La Nature de Kafountine

Le campement La Nature comportait un jardin entouré par des cocotiers et des filaos à l'intérieur comme à l'extérieur. D'après le gérant du campement,

> « *La Nature était inauguré en 1992 avec huit cases et un bâtiment qui comportait le restaurant, le bar, et la cuisine. Il y avait quatre cases de quatre chambres et quatre cases de deux chambres chacune ; ce qui faisait au total vingt-quatre chambres. Chaque chambre comporte un grand lit de couples ; ce qui fait un total de vingt-quatre lits. Nous avions démarré l'hébergement avec des nuitées mais aussi avec des vacances de deux semaines à un mois. Le tarif de la nuitée était fixé à 3500 F CFA (5,33 €) par personne. En 2011, le tarif avait changé et était*

fixé à 5500 f CFA (8,38 €) y inclut le petit déjeuner. Le campement était souvent plein surtout avec des touristes français attirés par le propriétaire qui est de la même nationalité. » (Entretien Bocoum, 2022).

Ce campement est l'un des plus touchés par l'érosion côtière dans la commune. Trois cases de quatre chambres chacune sont détruites par les vagues. C'est une véritable réduction de la capacité d'accueil du campement mais aussi pour le tourisme de la commune. Ainsi, sur les vingt-quatre chambres du campement, seize sont détruites par l'érosion côtière. De plus, une autre case qui se trouvait à côté du restaurant qui était réservée aux employés est aujourd'hui dans l'eau. La Nature ne voit plus de clients. Ses activités ont chuté. Seulement huit chambres ne sont pas touchées par l'érosion côtière, mais elles restent sous la menace de l'avancée des eaux (observation directe, février 2022).

Un grand bâtiment qui comportait le bar, la cuisine, le podium pour les spectacles (en bas) et un restaurant en haut est englouti par l'érosion côtière (**planche de photos 40**). Ses murs sont tombés et le toit est parti, il est maintenant abandonné et l'eau continue de pénétrer. C'était déjà un coup dur pour le propriétaire, car le campement devait fonctionner sans restaurant pour assurer les trois repas des touristes mais aussi sans bar pour la vente de boisson.

Planche de photos 40 : *Campement La Nature détruit par l'érosion côtière (Bocoum, février 2022).*

Ces dégâts s'expliquent d'une part par sa position avancée sur la plage et d'autre part par sa construction qui a nécessité la destruction de dunes pour mettre en place un mur de béton. Cette destruction de dunes est également accentuée par des pirogues sur la plage. La dégradation progressive de ce campement a entraîné des conséquences socio-économiques non négligeables.

- ***Perte d'emploi des jeunes***

Le campement la Nature ne fonctionne plus car n'ayant plus la possibilité d'héberger. Il n'a plus de ressources financières pour gérer ses factures et ses employés. D'après l'actuel gérant,

« *La fermeture du campement a causé beaucoup de dégâts. Sur les dix-sept personnes qui travaillaient ici, je suis le seul qui reste pour gérer le restant des*

bâtiments du campement. Au total, seize employés sont mis au chômage à cause de la dégradation du campement. Certains ont eu la chance d'avoir de nouveaux contrats dans la zone auprès des hôtels qui manquaient de personnels ou qui venaient d'ouvrir. D'autres ont pu garder de bonnes relations avec des touristes qui les ont amenés en Europe. Je connais beaucoup d'entre eux qui sont restés qui n'ont toujours pas trouvé de travail dans leur domaine, et d'autres ont décidé de partir loin de la zone chercher. Les travailleurs gagnaient entre 40000 à 45000 fCFA (60,97 à 68,60 €) par mois. » (Entretien Bocoum, 2022).

Les différents employés permanents et temporaires du campement sont :

Tableau 28 : *Employés du campement La Nature avant sa fermeture.*

Poste	**Cuisiniers**	**Serveuses**	**Gérants de bar**	**Femmes de ménages**	**Jardinage et entretien**	**Piroguiers et guides touristiques**	**Gardien**
Nombre de personnes	4	2	2	2	4	2	1

- ***Arrêt des activités***

Á l'époque, ce qui a plus motivé l'installation du campement sur ce site c'était la facilité de développer le tourisme balnéaire. La zone était très calme car il n'y avait pas beaucoup de monde, il y avait de la tranquillité et les touristes pouvaient se reposer convenablement. L'animation traditionnelle du campement était mise en avant par le propriétaire pour allier le balnéaire au culturel. Il y avait un groupe de « *Jimbé* » qui répétait chaque soir de 17 heures à 19 heures. Á partir de 22 heures, c'était le spectacle de « *Jimbé* » qui permettait l'épanouissement des clients et la découverte des cultures différentes des leurs. Ce groupe de « *Jimbé* » qui faisait des soirées pour animer le lieu a vu son projet s'écrouler n'ayant plus de local pour faire ses activités et vendre ses produits. La Nature avait aussi une pirogue et deux guides touristiques très expérimentés pour des besoins d'excursions dans les îles. En outre, le restaurant fonctionnait bien surtout en haute saison, d'après un ancien cuisinier du campement,

« *On dépensait au moins 20000 f CFA (30,48 €) au marché pour le déjeuner et le dîner, sans compter la commande quotidienne de poisson au village des pêcheurs.* » (Entretien Bocoum, 2022).

Le bilan de l'érosion côtière sur ce campement est lourd. Une chambre occupée par un couple pendant un mois générait 330000 f CFA (503,07 €). Pendant la saison touristique, le campement était souvent plein. D'après le gérant du campement,

« Le propriétaire conserve toujours son local malgré l'ampleur du phénomène. Le campement est très vaste et il reste un espace important qui n'est pas utilisé. Le

propriétaire compte reculer et investir à nouveau sur l'espace restant s'il obtient suffisamment de moyens. Certains qui sont des habitués du campement et qui admirent la zone ont promis d'apporter de l'aide. Malgré le dysfonctionnement, il continue toujours de payer 712 000 f CFA (1085,43 £) de taxe annuelle aux impôts et domaines. » (Entretien Bocoum, 2022).

L'arrêt des activités du campement la Nature n'est pas seulement une perte pour le propriétaire et les employés, mais aussi pour la population et pour le tourisme de la zone de Kafountine. Les touristes venaient et apportaient de l'aide à la population (santé, éducation, etc.). Cette situation est également notée à Diogué avec la dégradation du seul campement qui existait.

I.2.2.2. Dégradation du campement de Jean Pierre à Diogué

Le village de Diogué est la dernière localité au sud de la commune de Kafountine qui se situe à l'embouchure du fleuve Casamance. De nombreuses infrastructures sont en ruine ou menacées de disparaître. Il est observé une forte accélération de l'érosion côtière sur l'île (**planche de photos 41**).

Planche de photos 41 : *Recul du continent à Diogué (Bocoum, juin 2017).*

Les habitants savent déjà que l'avenir de leur village est en jeu, et pour certains, si aucune action concrète n'est faite pour lutter contre ce fléau, l'île de Diogué serait appelée à disparaître. Et, si cette situation se produisait, ce serait une perte énorme aussi bien économique qu'environnementale. Aujourd'hui, le village n'a plus de campement, le seul qui existait est déjà détruit par les eaux (**planche de photos 42**). Il appartenait à un français qui l'avait construit à l'ouest de la localité sur la côte. Il y avait un puits et un forage pour alimenter le campement. Il comportait quatre cases de deux chambres avec plus d'une quinzaine de lits. D'après le chef du village,

« *Au début, l'eau de mer était très loin du campement et du puits (qui permettait au village de consommer une eau de bon goût), mais progressivement, la distance diminuait et l'eau gagnait du terrain. Présentement, l'eau a totalement englouti*

le puits et le campement. Les activités se sont arrêtées, les touristes ne viennent plus pour passer des nuits, car n'ayant plus de campement, donc ils passent souvent en pirogue et ils descendent rarement pour entrer dans le village comme avant. Depuis lors, le village n'a plus eu un puits de ce genre et nous sommes retournés à la consommation d'eau saumâtre avant de recevoir l'aide de CARITAS qui a installé une citerne pour stocker l'eau de pluie. » (Entretien Bocoum, 2022*).*

Planche de photos 42 : *Campement de Jean Pierre à Diogué ruiné par l'érosion côtière (Bocoum, Juin 2017).*

Après la dégradation du campement le propriétaire était parti et n'est plus revenu, les touristes n'ont plus de point de chute et les jeunes qui y travaillaient sont appelés à chercher ailleurs de l'emploi.

- **Changement de destination des touristes**

Ce campement avait l'habitude de faire descendre beaucoup de touristes à Diogué. Ils venaient souvent à la place publique du village pour admirer la danse traditionnelle d'*Ekonkone*. Ce campement avait beaucoup contribué à la venue des touristes dans cette île au bénéfice de la localité. Avant de partir, ils visitaient les lieux de culte dans le quartier de Diogué diola.

- **Perte d'emplois des jeunes**

Deux jeunes filles du village et un jeune garçon travaillaient dans ce site d'accueil. Avec la creusée du puits, d'après Diatta M., habitant du village, des personnes venaient de loin (quartier de yamatogne, de Diogué Diola) pour s'approvisionner en eaux avec des bassines, et des charrettes. Ainsi, la plupart de ceux qui utilisent des charrettes ou des « *poussepousses* » pour aller chercher de l'eau à ce niveau font du commerce. Comme le campement était un peu distant des maisons, ceux qui ne pouvaient pas faire le trajet avec des bassines, achetaient de l'eau auprès des charretiers à 250 ou 300 FCFA le bidon de 20 litres. La gestion du puits était laissée aux jeunes qui travaillaient au campement. La dégradation de ce site a entraîné la perte d'emplois de tous ces jeunes.

I.2.2.3. Dégradation et menace de l'érosion côtière sur des campements à Carabane et à Gnikine

Á Carabane, tout au long du littoral, des campements sont construits tout près des plages. Cependant, toutes ces installations sont aujourd'hui menacées par l'avancée des eaux avec des vagues qui sapent les ouvrages de protection. L'avancée de la mer est rapide dans cette zone et compromet la durabilité des bâtiments qui bordent la plage. Cette situation ravive l'inquiétude des propriétaires d'infrastructures d'hébergement. L'hôtel Carabane, les campements : chez Helena, le Barracuda, Badjicounda, sont tous envahis par les eaux. Dans un entretien avec le responsable de Barracuda, il dit,

> « L'avancée des eaux est très inquiétante et compromet nos activités. *J'ai constaté cette avancée des eaux par la dégradation de la plage et des bâtiments. Les vagues ont commencé à frapper les murs de mon campement il y a déjà plusieurs années. Avant, nous avions une grande plage, mais aujourd'hui, il n'y en a plus à Carabane. Ce phénomène avec son rythme rapide menace nos bâtiments malgré les remblais que nous avions fait. L'érosion côtière est plus dangereuse vers le mois de décembre avec l'arrivée des vents du nord qui dégagent tout le sable de la plage. Toutes ces installations qui sont sur le long du littoral sont en menace.* » (Entretien Bocoum, 2022).

L'observation sur le terrain permet de constater que le campement Barracuda fait face à d'énormes difficultés liées aux vagues. Parallèlement, il existe déjà sur cette île des campements qui sont déjà dans l'eau. Le Lilibeu de Carabane est déjà détruit par l'érosion côtière. Cette situation est également notée à Gnikine avec la destruction du seul campement avec des morceaux de pierres qui sont visibles qu'en marée basse. Ces deux campements qui font face à l'embouchure du fleuve Casamance ont disparu du fait du rythme d'érosion très rapide. Qu'en est-il de l'impact de l'érosion côtière sur l'environnement côtier de ces deux communes ?

II. Conséquences de l'érosion côtière sur l'environnement côtier des deux communes

La dégradation environnementale est très perceptible dans les communes de Diembéring et de Kafountine. On note ainsi une menace forte sur la plage qui tend à disparaître dans certains lieux, et la faune et la flore sont en train de régresser de manière drastique. L'érosion côtière perturbe la biodiversité avec la dégradation des habitats le long du littoral qui abritent diverses espèces. Pour analyser les conséquences de l'érosion côtière sur l'environnement, nous avons réalisé d'une part des cartographies diachroniques pour étudier la dynamique du trait de côte dans les communes de Diembéring et de Kafountine et d'autre part des enquêtes pour recueillir la perception des acteurs sur la dégradation de la plage et de la faune et flore.

II.1. Analyse de la dynamique du trait de côte des communes de Diembéring et de Kafountine

L'analyse de la dynamique ou de la cinématique du trait de côte se traduit par l'érosion, l'accumulation, ou la stabilité des formes. Dans le cadre de cette étude, la cinématique est appréciée à travers la cartographie des images de satellite Landsat acquises en 1979, 2000 et de sentinel en 2022. Le but est d'analyser les tendances et de calculer les bilans surfaciques pour estimer les surfaces perdues ou accumulées.

II.1.1. Analyse de l'évolution du trait de côte de la commune de Diembéring

Le trait de côte se déplace au fil du temps à cause des facteurs naturels ou anthropiques. Nous avons subdivisé la zone côtière de la commune de Diembéring en deux secteurs. De même, chaque secteur est subdivisé en trois zones pour faciliter l'analyse cartographique.

- **Évolution du trait de côte du secteur des jardins sur l'océan au village de Cabrousse entre 1979 et 2020 :**

L'étude de la cinématique du trait de côte entre 1979 et 2000 du secteur des jardins sur l'océan au village de Cabrousse montre une dynamique progressive (des zones en accumulation) et régressive (érosion) (**figure 61**).

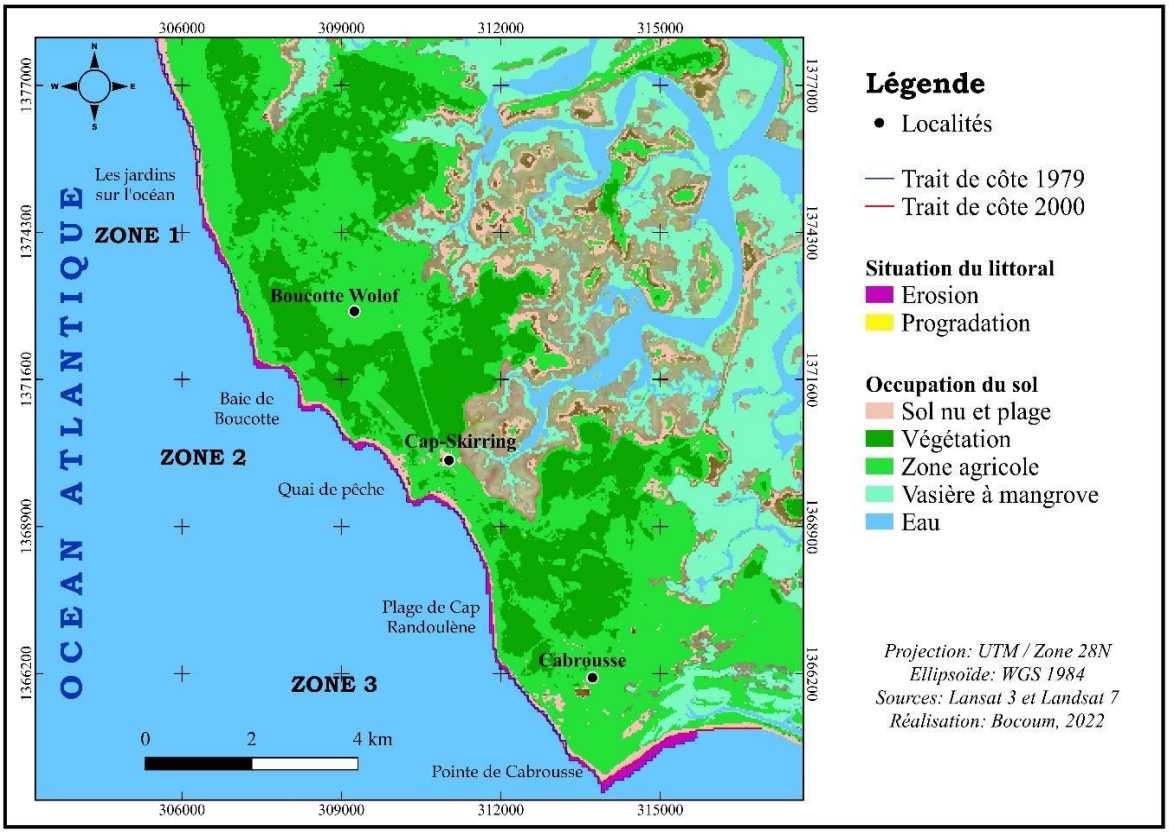

Figure 61 : *Évolution du trait de côte du secteur des jardins sur l'océan au village de Cabrousse de 1979 à 2000.*

De cette cartographie sur le secteur côtier des jardins sur l'océan au village de Cabrousse de 1979 à 2000, nous avons le **tableau 29** pour analyser de manière détaillée les bilans surfaciques.

Tableau 29 : *Statistiques de la dynamique du trait de côte du secteur des jardins sur l'océan au village de Cabrousse de 1979 à 2000.*

Zones	Localités ou secteur	Évolution moyenne (1979-2000)	Taux d'évolution moyen annuel	Taux d'évolution moyen de la zone	Surfaces accumulées ou érodées (1979-2000)
Zone 1	Boucotte Wolof	-104,896 m +45,197 m	-4,995 m/an +2,152 m/an	+2,152 m/an -4,901 m/an	+4,170 ha -16,868 ha
	La baie de Boucotte	-111,293 m -92,570 m	-5,300 m/an -4,408 m/an		
Zone 2	Sud de la baie de Boucotte	-49,076 m -76,401 m	-2,337 m/an -3,638 m/an	+2,180 m/an -3,468 m/an	+0,621 ha -14,402 ha
	Du quai de pêche au domaine du Club Med	-79,842 m -65,791 m +45,774 m	-3,802 m/an -3,133 m/an +2,180 m/an		
Zone 3	Cap Randoulène	-75,624 m -71,254 m	-3,601 m/an -3,393 m/an	+3,306 m/an -6,348 m/an	+1,312 ha -40,773 ha
	Cabrousse	-81,061 m +69,422 m -91,481 m	-3,860 m/an +3,306 m/an -4,356 m/an		
	La pointe de Cabrousse	-185,664m -148,775m	-8,841 m/an -7,085 m/an		
	Secteur transfrontalier de Boudiédiette	-221,020 m -190,546 m	-10,524 m/an -9,073 m/an		

La zone 1 a enregistré un taux d'érosion de -4,901 m/an, soit une perte surfacique de -16,868 ha et un taux de progression moyenne de +2,152 m/an, soit un accroissement surfacique de +4,170 ha. Cette progression correspondant à une distance de +45,197 m. Elle a aussi connu une érosion avec une distance moyenne de -102,919 m. Le littoral de Boucotte Wolof a connu à la fois une progradation et une érosion avec une moyenne de -104,896 m sur 21 ans. En revanche, l'axe de la Baie de Boucotte n'a enregistré que de la perte à hauteur de -101,932 m entre 1979 à 2000.

La zone 2 a avancé à un rythme moyen de +45,774 m correspondant à un taux de +2,180 m/an et un gain surfacique de +0,621 ha. Elle s'est caractérisée par une régression moyenne de -73,128 m, soit un taux de recul de -3,468 m/an et une perte surfacique de -14,402 ha. Au Sud de la baie de Boucotte, nous n'avons constaté une érosion avec une réduction de l'espace en moyenne de -62,738 m. En revanche, le secteur allant du quai de pêche au domaine du Club Med a enregistré une accumulation de +45,774 m et une érosion de -72,817 m entre 1979 à 2000.

La zone 3 a connu une érosion en moyenne -133,178 m en distance linéaire, soit un taux moyen de -6,348 m/an et une perte surfacique -40,773 ha. Elle a également connu une légère progradation d'une distance linéaire moyenne de +69,422 m correspondant à un taux de +3,306 m/an et un gain de +1,312 ha. Cette progradation n'est notée qu'à Cabrousse. Sur cette zone, de la pointe de Cabrousse au secteur transfrontalier de Boudiédiette, nous n'avons enregistré qu'une perte avec une distance linéaire de -186,501, soit un taux de -8,881m/an. Le secteur du Cap Randoulène au village Cabrousse a connu à la fois des surfaces accumulées et des surfaces érodées entre 1979-2000. Les superficies érodées sont estimées à -72,043 ha et celles accumulées à +6,103 ha. Cette analyse a permis de constater qu'entre 1979 et 2000, cette zone a connu plus d'érosion que de progradation.

- **Évolution du trait de côte de l'île de Carabane au domaine de Maya entre 1979 et 2000 :**

L'étude de la dynamique du trait de côte du secteur de l'île de Carabane au domaine de Maya entre 1979 et 2000 permet de voir deux tendances, d'une part une zone d'accumulation et d'autre part une zone de régression (**figure 62**).

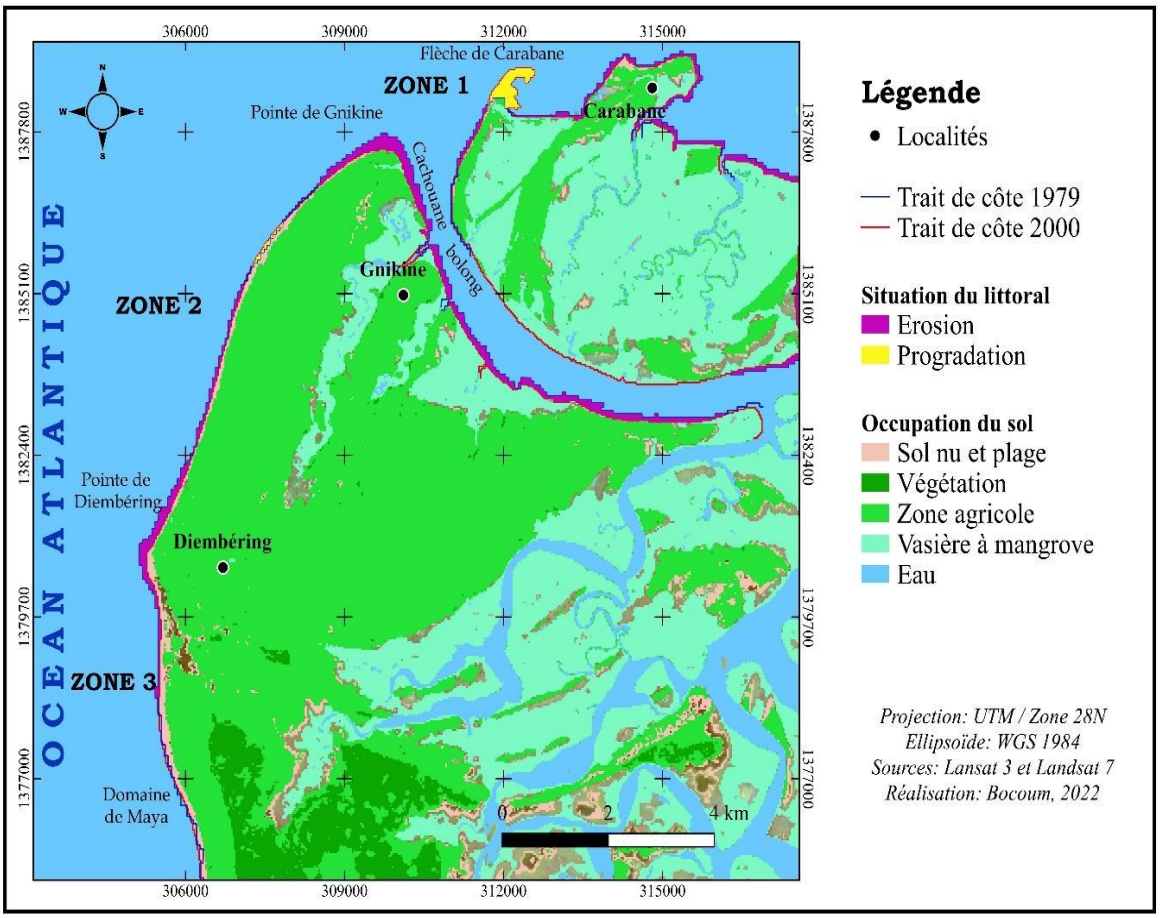

Figure 62 : *Évolution du trait de côte de l'île de Carabane au domaine de Maya entre 1979 à 2000.*

Pour mieux analyser le bilan surfacique du secteur de l'île de Carabane au domaine de Maya entre 1979 à 2000 nous avons généré le **tableau 30**.

Tableau 30 : *Statistiques de la dynamique du trait de côte de l'île de Carabane au domaine de Maya entre 1979 à 2000.*

Zones	Localités ou secteur	Évolution moyenne entre 1979-2000	Taux d'évolution moyen annuel	Taux d'évolution moyenne par zone	Surfaces accumulées ou érodées (1979-2000)
Zone 1	Nord-est de Carabane	-75,742 m -129,031 m	-3,607 m/an -6,144 m/an	+20,716 m/an -14,136 m/an	+24,03 ha -24,472 ha
	La flèche de Carabane	+405,263 m -15,286 m	+19,298 m/an -0,728 m/an		
	Nord de l'embouchure du *bolong* de Cachouane	+29,768 m -76,801 m	+1,418 m/an -3,657 m/an		
Zone 2	Gnikine	-193,088 m -133,462 m	-9,195 m/an -6,355 m/an	+3,003 m/an -7,121 m/an	+2,806 ha -108,293 ha
	La pointe de Gnikine	-195,609 m -257,917 m -135,228 m	-9,315 m/an -12,282 m/an -6,439 m/an		
	Sud de la pointe de Gnikine	+63,054 m -73,641 m -95,869 m	+3,003 m/an -3,507 m/an -4,565 m/an		
Zone 3	Diembéring	+39,886 m -210,414 m	+1,900 m/an -10,020 m/an	+9,443 m/an -10,020 m/an	+7,157 ha -31,233 ha
	Domaine de Maya	+76,411 m +82,034 m	+3,637 m/an +3,906 m/an		

La zone 1 a enregistré un taux d'évolution moyen de +20,716 m/an correspondant à une extension de +435,031 m de distance linéaire et un gain surfacique de +24,03 ha. Cette progradation est notée sur la flèche de Carabane. Le Nord-est de Carabane est frappé par une érosion avec une régression d'une distance linéaire de -102,387 m, soit un de taux de -4,876 m de 1979 à 2000. Cette situation est également notée au Nord de l'embouchure du *bolong* de Cachouane avec une régression d'une distance linéaire de -76,801 m correspondant à un taux de -3,657 m/an et une progradation avec un gain en distance linéaire de +29,768 m, soit une moyenne de +1,418 m/an.

La zone 2 a avancé avec un taux de progression moyen de +3,003 m/an et un gain en distance linéaire de +63,054 m correspondant à +2,806 ha en gain surfacique. Ce gain est noté au sud de la pointe de Gnikine. Elle a également connu un taux de régression de -7,121 m/an, soit une perte surfacique de -108,293 ha correspondant à une distance linéaire de -154,973 m. Cette érosion est essentiellement notée sur l'axe allant du village de Gnikine à la Pointe de Gnikine avec une perte de distance linéaire de -183,060 m. Au sud de la pointe de Gnikine, nous constatons une érosion avec une perte d'une distance de -84,755 m.

La zone 3 a progressé à un taux moyen de +9,443 m/an, soit un accroissement surfacique +7,157 ha. Elle a essentiellement connu une régression avec un taux moyen de -10,020 m/an et une perte surfacique de -31,233 ha. Cette perte est essentiellement notée à Diembéring avec une distance linéaire perdue de -210,414 m, soit un taux de -10,020 m/an. La progradation est notée sur le secteur du domaine de Maya avec un gain de +79,223 m, soit une moyenne de +3,773 m/an.

Les superficies accumulées dans toutes les zones représentent +33,993 ha au total. En revanche, les surfaces perdues sont plus importantes, elles représentent à -163,988 ha. Les résultats montrent que la zone a connu plus d'érosion que de progradation entre 1979 à 2000.

- **Évolution du trait de côte des jardins sur l'océan au village de Cabrousse entre 2000 et 2022**

La carte de l'évolution du trait de côte du secteur des jardins sur l'océan au village de Cabrousse entre 2000 et 2022 est caractérisée par des accumulations et des reculs **(figure 63)**.

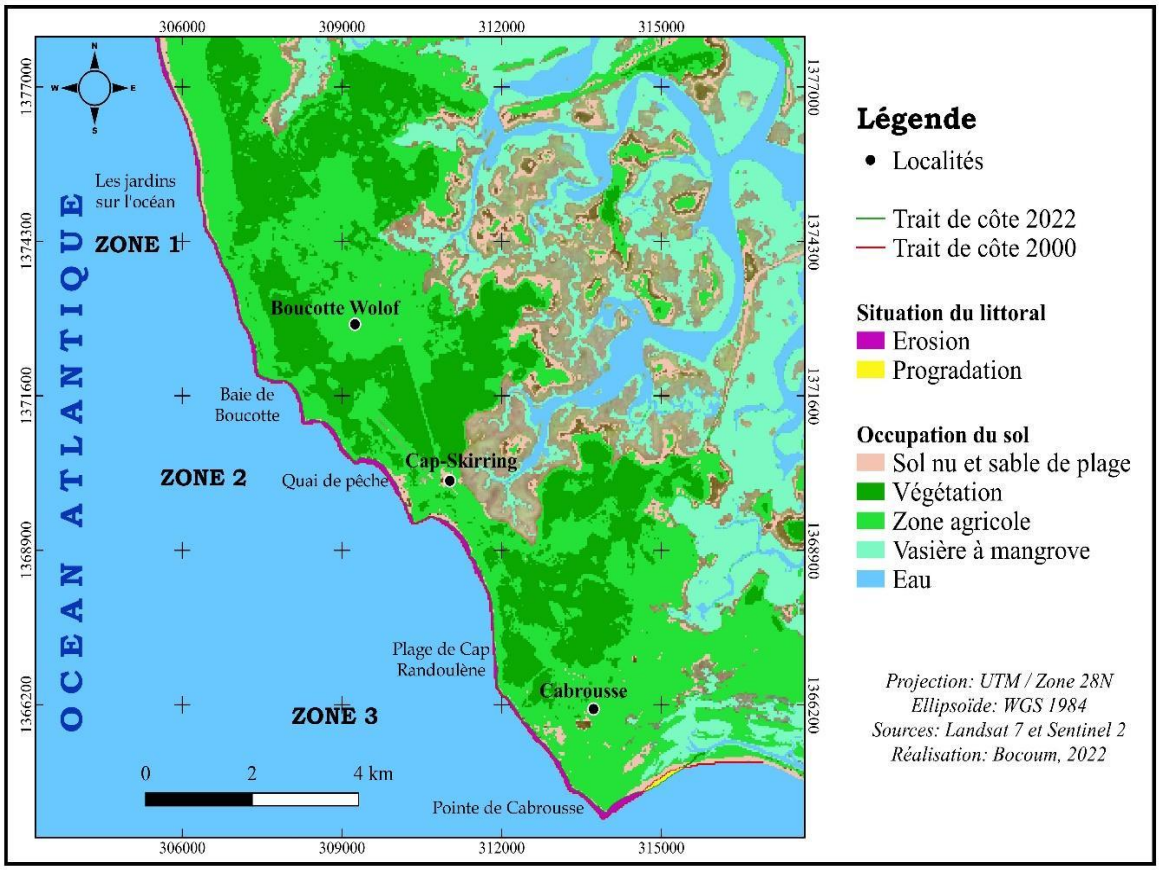

Figure 63 : *Évolution du trait de côte des jardins sur l'océan au village de Cabrousse entre 2000 et 2022.*

La comparaison de la dynamique côtière entre 2000 et 2022 fait apparaître une évolution contrastée marquée par la prédominance de la phase de recul par rapport à la phase d'avancée (**tableau 31**).

Tableau 31 : *Statistiques de la dynamique du trait de côte du secteur des jardins sur l'océan au village de Cabrousse entre 2000 et 2022.*

Zones	Localités ou secteur	Évolution moyenne (2000-2022)	Taux d'évolution moyen annuel	Taux d'évolution moyenne par zone	Surfaces accumulées ou érodées (2000-2022)
Zone 1	Boucotte Wolof	-64,728 m -96,171 m	-2,942 m/an -4,371 m/an	-3,211 m/an	-18,578 ha
	La baie de Boucotte	-57,005 m -64,653 m	-2,591 m/an -2,938 m/an		
Zone 2	Sud de la baie de Boucotte	-91,919 m -84,563 m	-3,416 m/an -3,844 m/an	-4,043 m/an	-23,217 ha
	Du quai de pêche au domaine du Club med	-85,164 m -91,920 m -107,931 m	-3,871 m/an -4,178 m/an -4,906 m/an		
Zone 3	Cap Randoulène	-56,872 m -64,370 m	-2,585 m/an -2,926 m/an	+4,472 m/an -4,895 m/an	+4,161 ha -7,319 ha
	Cabrousse	-78,164 m -115,246 m	-3,553 m/an -5,238 m/an		
	La pointe de Cabrousse	-144,505 m -120,493 m	-6,568 m/an -5,477 m/an		
	Secteur transfrontalier	+98,387m -174,331m	+4,472 m/an -7,924 m/an		

La zone 1 a globalement connu une érosion. Le taux moyen d'évolution est de -3,211 m/an correspondant à une distance linéaire perdue de -70,639 m et une superficie de -18,578 ha.

La zone 2 est caractérisée par une régression moyenne de -92,299 m/an, soit un taux de recul de -4,043 m/an et une perte surfacique de -23,217 ha.

La zone 3 a enregistré une progradation et une érosion. Elle a progradé en moyenne de +98,387 m en distance linéaire, soit un taux moyen de +4,472m/an et un gain surfacique de +4,161 ha. L'érosion est plus prégnante sur cette zone avec une moyenne de -107,716 m et un taux moyen de -4,895m/an. Elle a perdu une superficie estimée à -7,319 ha. Les superficies érodées sont estimées au total à -49,114 ha et celles accumulées à +4,161 ha. Ce secteur a noté plus de recul que l'accumulation.

- **Évolution du trait de côte de l'île de Carabane au domaine de Maya entre 2000 et 2022**

L'étude de l'évolution du trait de côte de l'île de Carabane au domaine de Maya entre 2000 et 2022 montre une alternance de surfaces accumulées et érodées **(figure 64).**

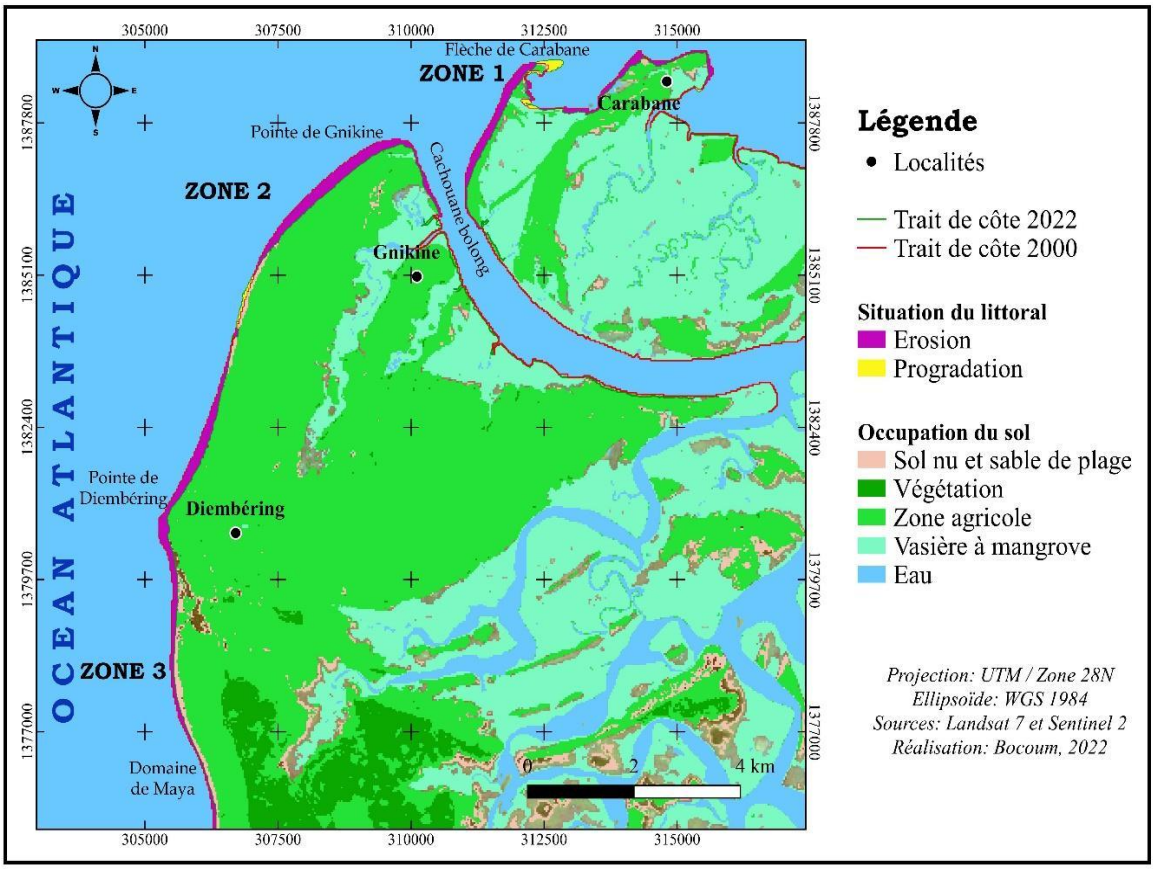

Figure 64 : *Évolution du trait de côte de Carabane au domaine de Maya entre 2000 et 2022.*

L'analyse de l'évolution du trait de côte entre 2000 et 2022 de l'île de Carabane au domaine de Maya fait apparaître une évolution contrastée marquée par la prédominance de la phase de recul par rapport à la phase d'avancée (**tableau 32**).

Tableau 32 : *Statistiques de la dynamique du trait de côte l'île de Carabane au domaine de Maya entre 2000 et 2022.*

Zones	Localités ou secteur	Évolution moyenne (2000-2022)	Taux d'évolution moyen annuel	Taux d'évolution moyen par zone	Surfaces accumulées ou érodées (2000-2020)
Zone 1	Nord-est de Carabane	+25,165 m -217,185 m	+1,144 m/an -9,872 m/an	+6,639 m/an -10,628 m/an	+ 7,302 ha - 57,917 ha
	La flèche de Carabane	+266,951 m -250,451 m	+12,134 m/an -11,384 m/an		
	Nord de l'embouchure du bolong de Cachouane	-224,887 m -164,487 m	-10,222 m/an -7,477- m/an		
Zone 2	Gnikine	-95,483 m -105,737 m	-4,340 m/an -4,806 m/an	+3,436 m/an -7,230 m/an	-108,298 ha +2,806 ha
	La pointe de Gnikine	-114,445 m -175,063 m -245,039 m	-5,202 m/an -7,957 m/an -11,138 m/an		
	Sud de la pointe de Gnikine	-229,007 m -148,676 m +75,581 m	-10,409 m/an -6,758 m/an +3,436 m/an		
Zone 3	Diembéring	-204,335 m -194,336 m	-9,288 m/an -8,833 m/an	-6,342 m/an	-60,566 ha
	Domaine de Maya	-55,630 m -105,112 m	-2,528 m/an -4,778 m/an		

La zone 1 est caractérisée en moyenne par une régression de -171,402 m correspondant à un taux moyen de recul de -10,628 m/an et une perte surfacique de -57,917 ha. Elle a avancé à un rythme moyen de +146,058 m en distance linéaire, un taux moyen de progression de +6,639 m/an et un gain surfacique de + 7,302 ha. Cette avancée concerne la flèche de Carabane et le nord-est de Carabane. Le phénomène de régression est également noté au nord de l'embouchure du *bolong* de Cachouane avec une moyenne de -194,687m, soit un taux de régression de -8,849 m/an.

La zone 2 a enregistré une avancée moyenne de +75,581 m, soit un taux de +3,436 m/an correspondant à un gain de +2,806 ha. Ce gain de surface est uniquement noté au sud de la pointe de Gnikine. Elle a également eu une régression avec une moyenne en distance linéaire de -159,064 m, soit un taux moyen de recul de -7,230 m/an correspondant à une perte surfacique de -108,298 ha. Le village de Gnikine qui fait partie de cet axe de régression a enregistré un recul moyen de -100,61 m, soit un taux de recul de -4,573 m/an. Cette situation se poursuit jusqu'à la Pointe de Gnikine où nous enregistrons une régression moyenne de -178,182 m, soit un taux de recul de -8,099 m/an. Cette avancée est perceptible sur place avec une forte dégradation des bandes de filaos de Diembéring à Gnikine.

La zone 3 est caractérisée par une régression totale. La régression moyenne enregistrée est de -139,853 m, soit un taux de recul de -6,356 m/an en distance linéaire et une perte surfacique de -60,566 ha. Le village de Diembéring a enregistré une régression moyenne de -199,335 m, soit un taux de régression de -9,060 m/an. Cette situation se prolonge jusqu'au secteur du domaine de Maya avec une régression moyenne de -80,371 m, correspondant à un taux de -3,653 m/an.
Les pertes surfaciques sont estimées à -226,771 ha et les surfaces accumulées représentent +10,108 ha. Sur cette période, la zone est plus touchée par l'érosion côtière avec une réduction de la partie continentale qui est de plus en plus inquiétante avec forte dégradation de la végétation côtière.

II.1.2. Analyse de l'évolution du trait de côte de la commune de Kafountine

Pour effectuer l'étude de la dynamique du trait de côte dans la commune de Kafountine, nous avons subdivisé la zone côtière par secteur et chaque secteur en trois zones pour faciliter l'analyse cartographique.

- **Évolution du trait de côte d'Abéné à la presqu'île des oiseaux entre 1979 à 2000**

D'une manière générale, ce secteur est caractérisé par d'importantes accumulations sur la période **1979 à 2000 (figure 65)**. Cependant les taux varient d'une zone à une autre.

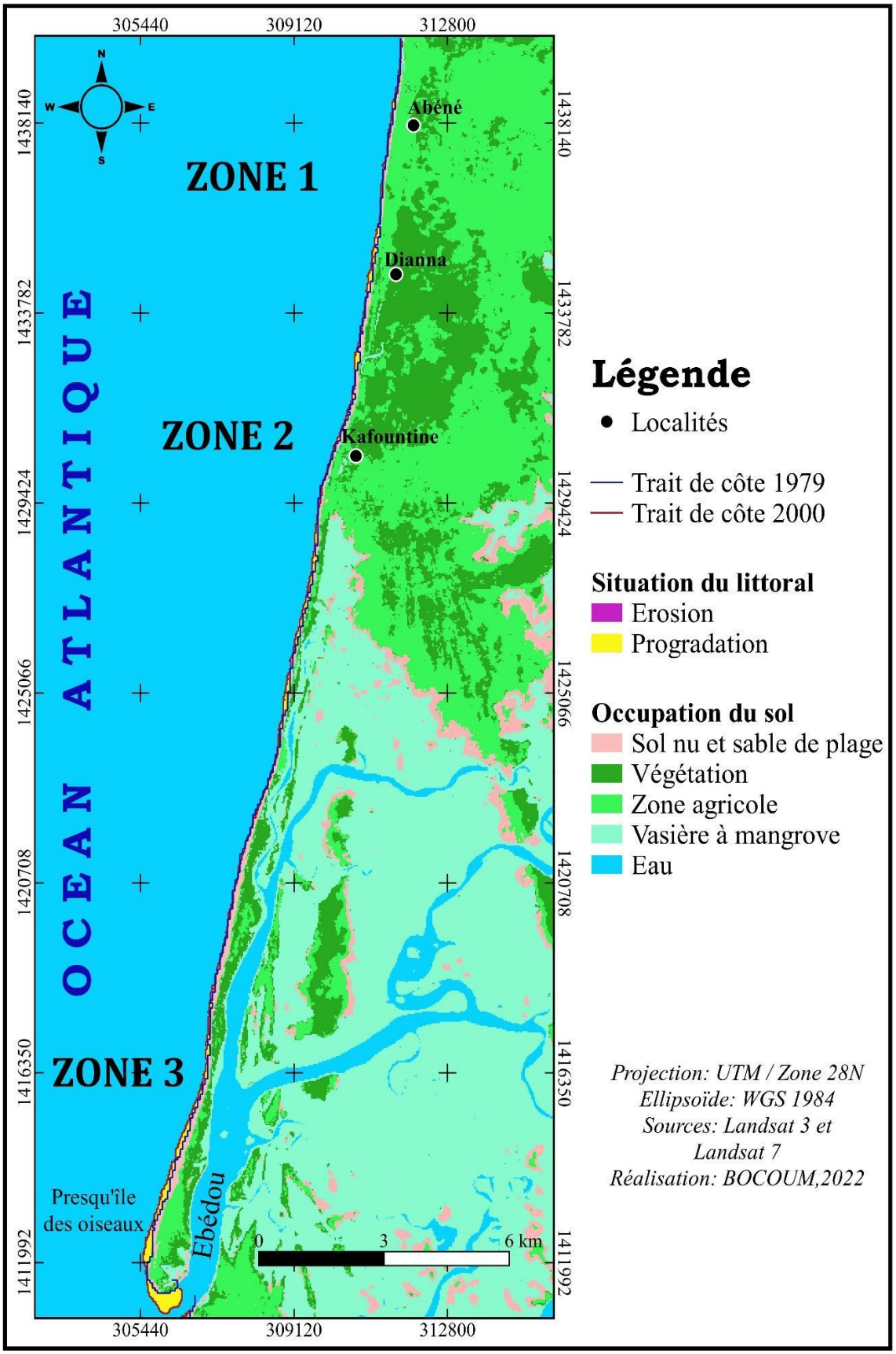

Figure 65 : *Évolution du trait de côte du secteur d'Abéné à la presqu'Île des oiseaux entre 1979 à 2000.*

L'étude de l'évolution du trait de côte du secteur d'Abéné à la presqu'île aux oiseaux de **1979 à 2000** montre une dynamique contrastée (**tableau 33**).

Tableau 33 : *Statistiques de la dynamique du trait de côte du secteur d'Abéné à la presqu'île des oiseaux entre 1979 à 2000.*

Zones	Localités ou secteur	Évolution moyenne (1979-2000)	Taux d'évolution moyen annuel	Taux d'évolution moyenne de la zone	Surfaces accumulées ou érodées (1979-2020)
Zone 1	Abéné Diannah	+74,134 m -45,545 m +136,440 m -40,541 m	+3,530 m/an -2,169 m/an +6,497 m/an -1,931 m/an	+5,014 m/an -4,1 m/an	+25,589 ha -2,885 ha
Zone 2	Kafountine	+76,532 m +135,644 m -68,402 m	+3,344 m/an +6,459 m/an -3,257 m/an	+4,902 m/an -3,257 m/an	+37,749 ha -5,618 ha
Zone 3	Presqu'île des oiseaux	+167,974 m +193,233 m +465,298 m	+7,999 m/an +9,202 m/an +22,157 m/an	+13,119 m/an	+84,044 ha

L'étude de l'évolution du trait de la zone 1 allant d'Abéné à Diannah entre 1979 à 2000 permet de voir une tendance de progression du trait de côte (accumulation) et une légère régression. Le taux moyen d'avancée de cette zone est de +5,014 m/an correspondant à une distance de +105,287 m et un gain surfacique de +25,589 ha. En revanche, le taux moyen de régression est de -4,1 m/an correspondant à une distance linéaire de -43,043 m, soit une perte surfacique de -2,885 ha.

La zone 2 qui concerne la localité de Kafountine, elle a avancé à un rythme moyen de +109,088 m correspondant à un taux de +4,902 m/an et un gain surfacique de +37,749 ha. En ce qui concerne la régression, la distance linéaire perdue est de -68,402 m, soit un taux annuel de -3,257m/an qui représente une perte surfacique de -5,618 ha.

La zone 3 qui correspond à la Presqu'île des oiseaux a progradé en moyenne de +262,42 m en distance linéaire, soit un taux moyen de +12,496m/an et un gain de +84,044 ha.

Les superficies accumulées sont estimées au total à +147,382 ha et celles érodées sont de -8,503 ha sur cette zone entre 1979 à 2000.

- **Évolution du trait de côte du secteur d'Ebédou à Diogué entre 1979 à 2000**

D'une manière générale, ce secteur est caractérisé par des accumulations et des reculs du trait de côte. Cependant les taux varient d'une zone à une autre entre 1979 à 2000 (**figure 66**).

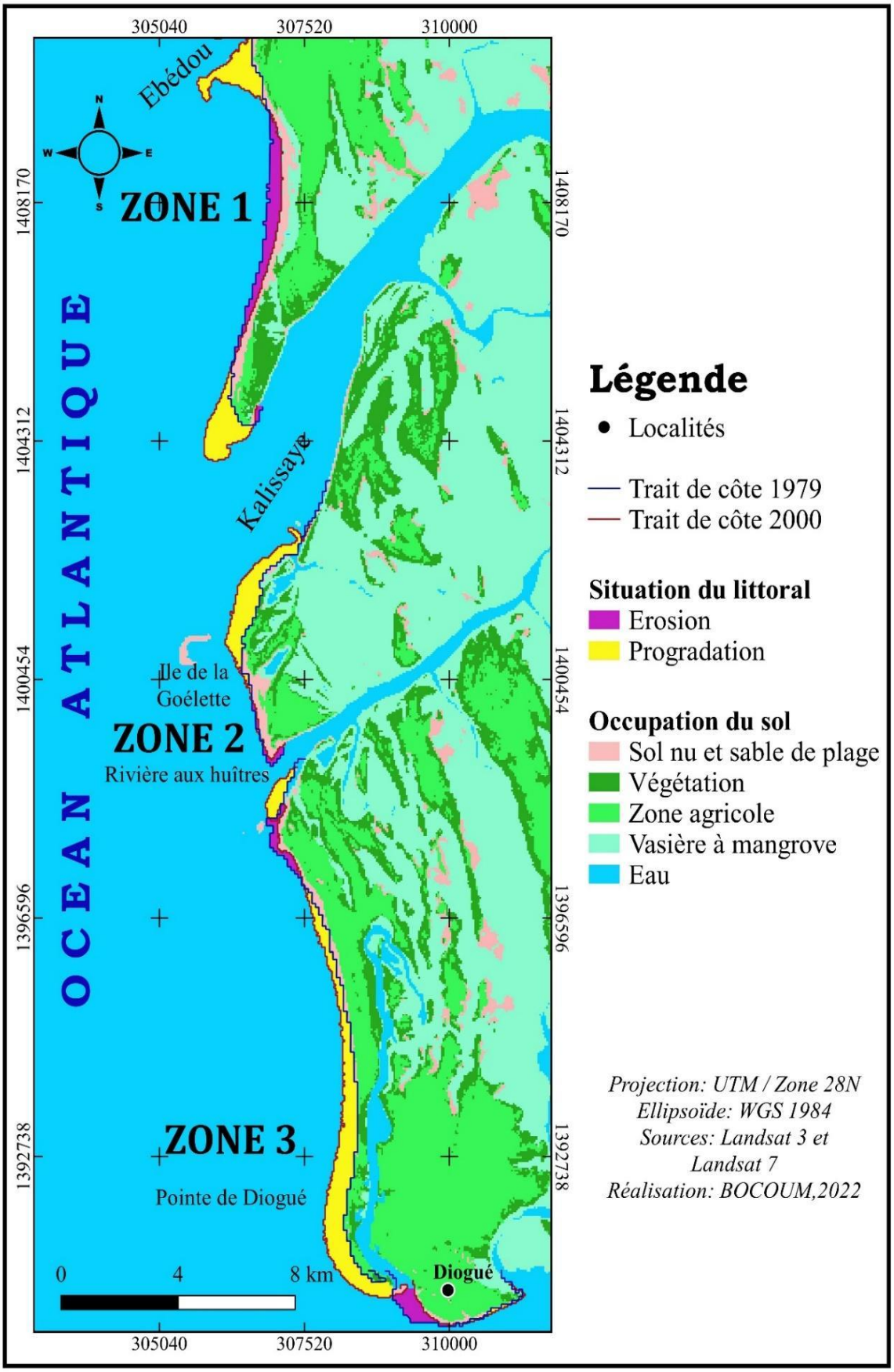

Figure 66 : *Évolution du trait de côte du secteur d'Ebédou à Diogué entre 1979 à 2000.*

L'évolution de la dynamique du trait de côte d'Ebédou à Diogué montre une prédominance de la progradation concentrée dans l'extrémité libre des cordons sableux et une érosion est également notée sur la zone (**tableau 34**).

Tableau 34 : *Statistiques de la dynamique du trait de côte du secteur d'Ebédou à Diogué entre 1979 à 2000.*

Zones	Localités ou secteur	Évolution moyenne (1979-2000)	Taux d'évolution moyen annuel	Taux d'évolution moyenne de la zone	Surfaces accumulées ou érodées (1979-2020)
Zone 1	La flèche d'Ebédou	+649,506 m -246,288 m	+30,929 m/an -11,728 m/an	+33,905 m/an -7,611 m/an	+101,196 ha -60,665 ha
	Sud de la flèche d'Ebédou	-157,984 m	-7,523 m/an		
	La flèche de Kalissaye	+774,504 m -75,219 m	+36,881 m/an -3,582 m/an		
Zone 2	Sud de l'embouchure de Kalissaye	+433,105 m	+20,624 m/an	+12,014 m/an -7,820 m/an	+84,901 ha -21,432 ha
	Nord de l'embouchure de la rivière des huîtres	+94,394 m -135,498 m	+4,495 m/an -6,452 m/an		
	Sud de l'embouchure de la rivière des huîtres	+255,009 m -192,947 m +226,657 m	+12,143 m/an -9,188 m/an +10,793 m/an		
Zone 3	Pointe de Diogué	+382,169 m	+18,199 m/an +16,113 m/an -14,981 m/an	+17,156 m/an -14,981 m/an	+129,258 ha -20,852 ha
	Sud-ouest de Diogué	+338,379 m -314,602 m			

La zone 1 a enregistré des phases d'accumulation mais également des phases de régression. Elle a enregistré un taux de progression moyen de +33,905 m/an, soit une extension linéaire de +712,023 m et un accroissement surfacique de +101,196 ha. Les accumulations sont notées sur la flèche d'Ebédou avec une extension moyenne de +649,506 m, soit un taux d'accumulation moyen de +30,929 m/an et la flèche de Kalissaye avec un accroissement moyen de distance linéaire de +774,504 m qui correspond à un taux de +36,889 m/an. Les phases de régression sont notées sur toute la zone avec une perte en distance linéaire de -159,830 m qui correspond à un taux annuel de -7,611 m/an. Cette régression représente -60,665 ha de perte surfacique.

La zone 2 a enregistré plus d'avancée que de régression. Elle a avancé à un taux de progression moyenne de +12,014 m/an, correspondant à une extension de +252,291 m et un gain surfacique de +84,901 ha. Le sud de l'embouchure de Kalissaye a connu que de la progradation. En revanche, le nord de l'embouchure de la rivière des huîtres a enregistré une progradation sur cette période avec une moyenne de +94,394 m, soit un taux de progression de +4,950 m/an et une érosion qui a occasionné une perte en distance linéaire de -135,498 m, soit -6,452 m/an. En ce qui concerne le sud de l'embouchure de la rivière des huîtres, la progradation moyenne est de +240,833 m et représente

un taux de +11,468 m/an. L'érosion totale constatée sur cette zone 2 est de -164,223 m qui équivaut à un taux de -7,820 m/an et une perte surfacique de -21,432 ha. Cette régression est notée au sud et au nord de l'embouchure de la rivière des huîtres.

La zone 3 qui s'étale de la Pointe de Diogué au sud-ouest de Diogué fait apparaître une évolution contrastée marquée par la prédominance de phase d'avancée par rapport à la phase de recul. Elle a enregistré un taux d'accumulation de +17,156 m/an, soit un gain surfacique de +129,258 ha et une extension linéaire moyenne de +360,274 m. Ce gain, est typiquement enregistré sur toute la zone. Nous avons également une évolution régressive sur cette zone et celle-ci a concerné le sud-ouest de Diogué qui représente -314,602 m, soit un taux de recul de -14,981 m/an et une perte surfacique à hauteur de -20,850 ha.

Les superficies accumulées dans toutes les zones représentent +315,355 ha au total tandis que celles perdues sont estimées à -102,949 ha. Dans cette partie de la commune de Kafountine entre 1979 et 2000, la progradation est plus importante que l'érosion.

- **Évolution du trait de côte du secteur d'Abéné à la presqu'Île des oiseaux entre 2000 à 2022**

D'**Abéné à la presqu'Île des oiseaux**, on assiste à l'alternance de tendances évolutives avec toutefois des degrés différents. En effet, nous avons des secteurs où on note de l'accumulation et d'autres de la régression. Cependant, les taux d'évolution enregistrés sont différents d'une zone à une autre (f**igure 67**).

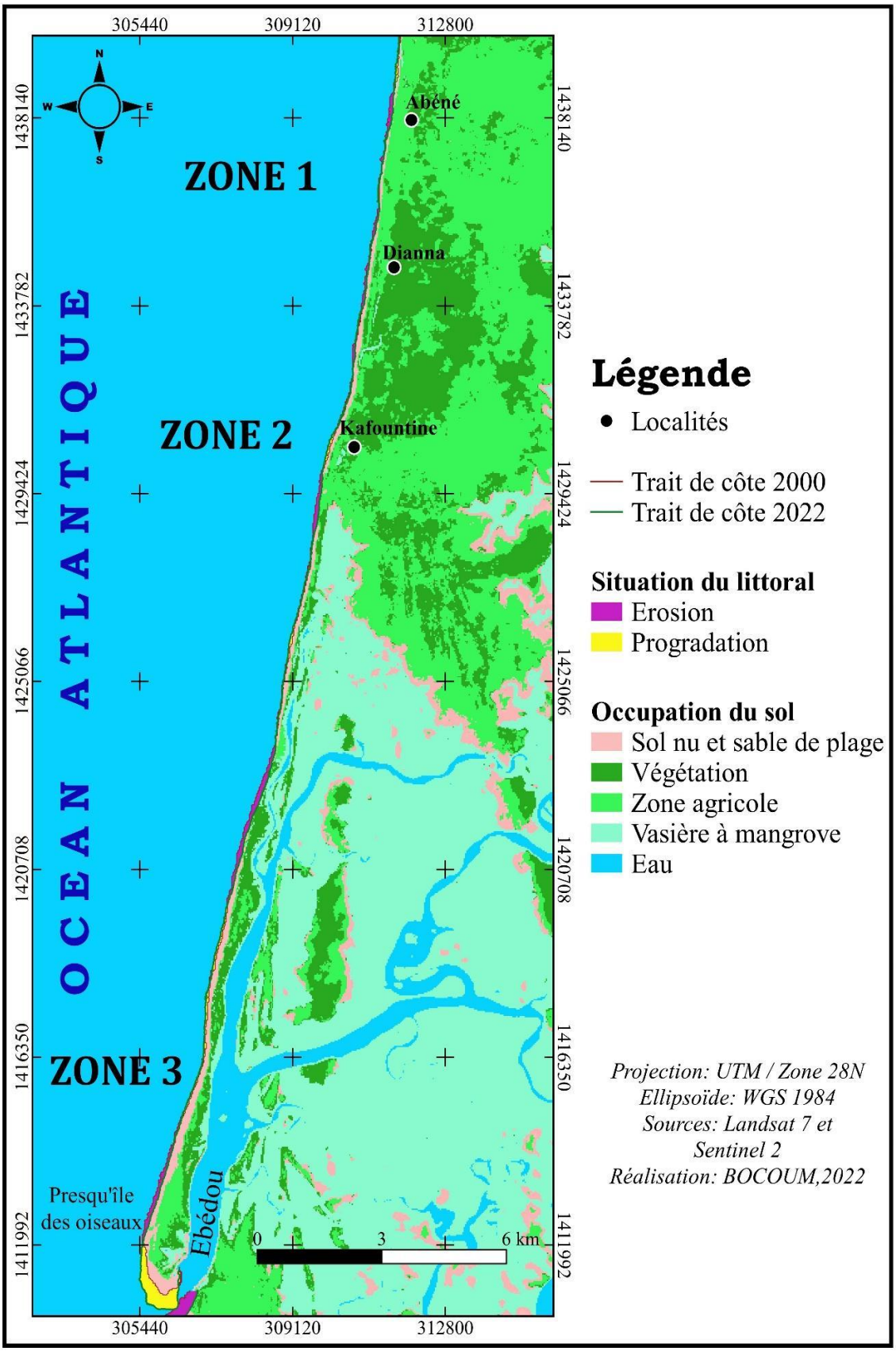

Figure 67 : *Évolution du trait de côte du secteur d'Abéné à la presqu'Île des oiseaux entre 2000 à 2022.*

L'évolution du trait de côte du secteur d'Abéné à la presqu'île aux oiseaux 2000 et 2022 montre des secteurs aux dynamiques différentes (**tableau 35**).

Tableau 35 : *Statistiques de la dynamique du trait de côte du secteur d'Abéné à la presqu'Île des oiseaux entre 2000 à 2022.*

Zones	Localités	Évolution moyenne (2000-2022)	Évolution moyenne par zone	Taux d'évolution moyenne de la zone	Surfaces accumulées ou érodées (2000-2022)
Zone 1	Abéné	+63,536 m -105,116 m	+2,888 m/an -4,778 m/an +2,041 m/an -3,871 m/an	+2,465 m/an -4,325 m/an	+6,669 ha -16,425 ha
	Diannah	+44,908 m -85,159 m			
Zone 2	Kafountine	-65,198 m +74,574 m -105,729 m	-2,964m/an +3,390 m/an -4,806 m/an	+3,390 m/an -3,885 m/an	+6,278 ha -36,652 ha
Zone 3	Presqu'île des oiseaux	-56,934m -126,905m +313,321m	-2,588 m/an -5,768 m/an +14,242 m/an	+14,242 m/an -8,356 m/an	+60,326 ha -15,375 ha

La zone 1 allant d'Abéné et Diannah a connu d'une part, des zones de régression et d'autre part, des zones d'accumulation entre 2000 et 2022. Le taux moyen d'avancée de la zone 1 est de +2,465m/an correspondant à une distance de +54,222 m et une superficie de +6,669 ha. Elle se caractérise également par une régression moyenne de -95,138 m avec un taux moyen de recul de -4,325 m/an, soit une perte surfacique de -16,425 ha.

La zone 2 concerne la localité de Kafountine, elle a avancé à un rythme moyen de +74,574 m correspondant à un taux de +3,390 m/an et un gain surfacique de +6,278 ha. Elle est également marquée par une régression moyenne de -85,464 m, soit un taux de recul de -3,885 m/an et une perte de -36,652 ha.

La zone 3 est celle de la presqu'île des oiseaux, elle a progradé en moyenne de +313,321m en distance linéaire, soit un taux moyen de +14,242 m/an et un gain de +60,326 ha. Elle a également enregistré des phases d'érosion avec une régression moyenne de -91,920 m correspondant à un taux de recul de -8,356 m/an et une perte surfacique de -15,375 ha. Les superficies érodées sont estimées au total à -68,452 ha et celles accumulées à +73,273 ha.

- **Évolution du trait de côte du secteur d'Ebédou à Diogué entre 2000 à 2022**

L'axe allant d'Ebédou à Diogué est marqué par l'alternance de tendances régressives et accumulatives avec toutefois des degrés différents (**figure 68**).

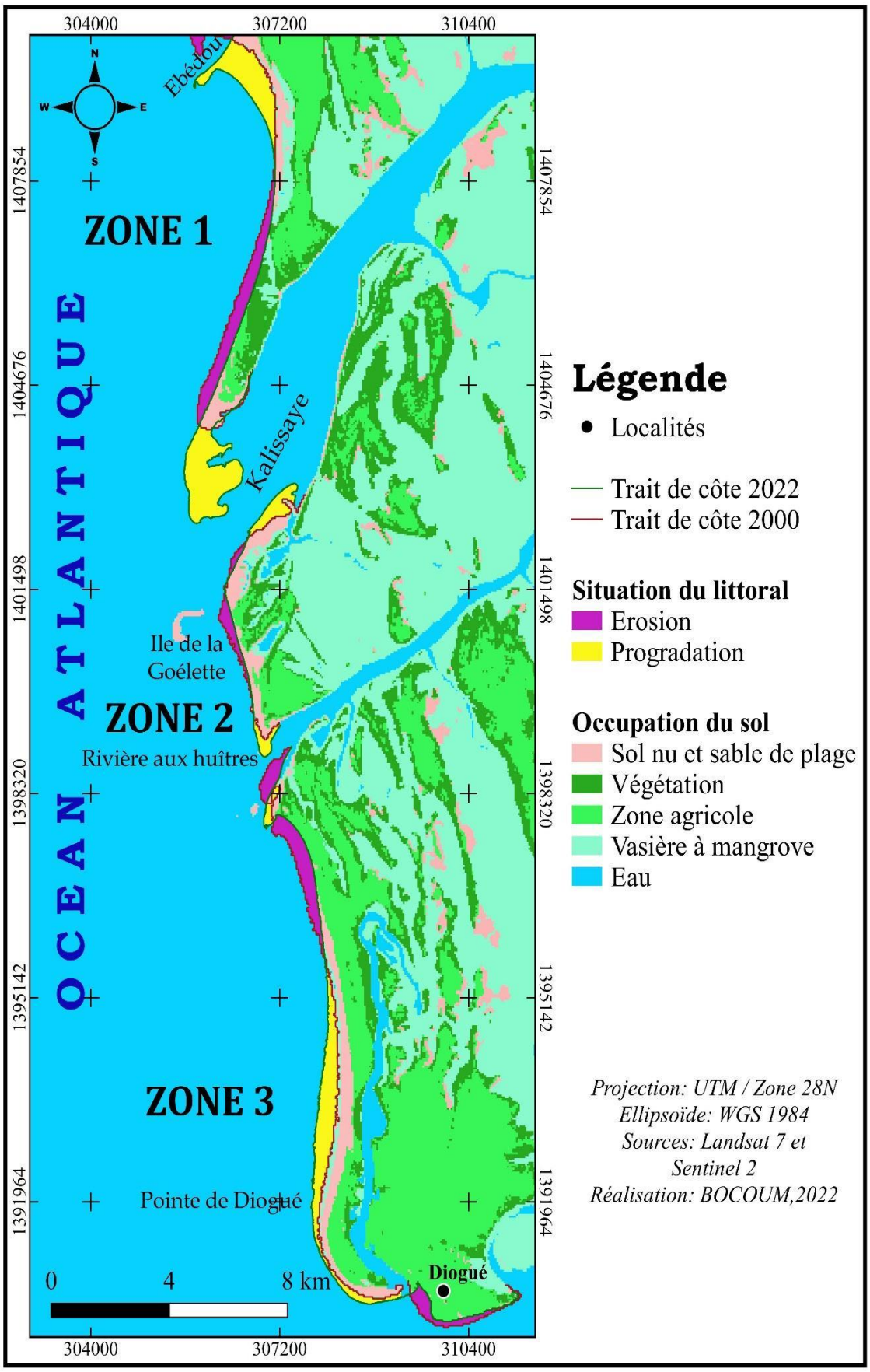

Figure 68 : *Évolution du trait de côte du secteur d'Ebédou à Diogué entre 2000 à 2022.*

L'évolution du trait de côte du secteur d'Ebédou à Diogué entre 2000 à 2022 permet de voir des phases de recul et des phases d'avancée (**tableau 36**).

Tableau 36 : *Statistiques de la dynamique du trait de côte du secteur d'Ebédou à Diogué entre 2000 à 2022.*

Zones	Localités	Évolution moyenne (2000-2022)	Évolution moyenne par zone	Taux d'évolution moyenne de la zone	Surfaces accumulées ou érodées (2000-2022)
Zone 1	La flèche d'Ebédou	+537,207 m -75,915 m	+24,419 m/an -3,450 m/an	+28,307 m/an -9,037 m/an	+156,265 ha -65,637 ha
	Sud de la flèche d'Ebédou	-253,335 m	-11,515 m/an		
	La flèche de Kalissaye	+708,294 m -267,229 m	+32,195 m/an -12,147 m/an		
Zone 2	Sud de l'embouchure de Kalissaye	+346,321 m -224,816 m	+15,742 m/an -10,219 m/an	+12,504 m/an -9,474 m/an	+59,347 ha -65,945 ha
	Nord de l'embouchure de la rivière des huîtres	+264,959 m -119,589 m	+12,044 m/an -5,336 m/an		
	Sud de l'embouchure de la rivière des huîtres	-256,649 m +214,004 m -234,830 m	-11,666 m/an +9,727 m/an -10,674 m/an		
Zone 3	Pointe de Diogué	+326,689 m	+14,850 m/an +5,701 m/an -13,186 m/an	+20,55 m/an -13,186 m/an	+74,664 ha -21,598 ha
	Sud-ouest de Diogué	+125,428 m -290,083 m			

La zone 1 allant de la flèche d'Ebédou à la flèche de Kalissaye a enregistré des phases d'accumulations mais également des phases de régression. Elle a enregistré un taux de progression de +28,307 m/an, soit une extension de +622,751 m en distance linéaire et un gain surfacique de +156,265 ha. Les accumulations sont notées sur la flèche d'Ebédou avec une extension moyenne de +537,207 m, soit un taux d'accumulation de +24,419 m/an et la flèche de Kalissaye avec un accroissement moyen de distance linéaire de +708,294 m qui correspond à un taux de +32,185 m/an. Elle a également connu des phases de régression avec une perte linéaire moyenne de -198,826 m correspondant à un taux d'évolution annuel -9,037 m/an, soit une perte surfacique de -65,637 ha. Le sud de la flèche d'Ebédou a enregistré que de la régression avec une moyenne de -253,335 m, soit un taux d'évolution moyen de -11,515 m/an.

La zone 2 a enregistré des phases de progradation ainsi que de régression. Elle a avancé à un taux de moyen de progression de +12,504 m/an, correspondant à une extension de +275,095 m et un gain surfacique de +59,347 ha. Une régression est aussi notée sur cette zone avec une moyenne de -208,971 m qui équivaut à un taux de -9,474 m/an et une perte surfacique de -65,945 ha. Cette régression est notée sur toute la zone 2. Le sud de l'embouchure de Kalissaye a connu une progradation totale sur cette période avec une moyenne de +346,321 m, soit un taux de progression

de +15,742 m/an. Sa régression moyenne est de -224,816 m, soit un taux de recul de -10,219 m/an. Le nord de l'embouchure de la rivière des huîtres a enregistré une phase de progradation qui est en moyenne de +264,959 m, soit un taux d'évolution de +12,044 m/an. En ce qui concerne le sud de l'embouchure de la rivière des huîtres, la progradation moyenne est de +214,004 m et représente un taux de +9,727 m/an. Nous avons aussi observé une régression sur ce secteur avec une moyenne de -245,739 m un taux de -11,170 m/an.

La zone 3 qui s'étale de la Pointe de Diogué au sud-ouest de Diogué fait apparaître une évolution contrastée marquée par une phase d'avancée et une phase de recul. Elle a enregistré un taux d'accumulation de +20,55 m/an, soit un gain surfacique de +74,664 ha et une extension moyenne de +226,059 m. Ce gain est enregistré sur toute la zone, mais, elle est plus importante sur la Pointe de Diogué. Nous avons également noté une évolution régressive sur cette zone et celle-ci n'a concerné que le sud-ouest de Diogué qui représente -290,083 m, soit un taux de recul de -13,186 m/an et perte surfacique de -21,598 ha. Les superficies accumulées dans toutes les zones représentent +290,276 ha, tandis que celles perdues sont estimées à -153,18 ha.

II.1.3. Synthèse des bilans surfaciques entre 1979 et 2022 des communes de Diembéring et de Kafountine

La cartographie de la dynamique du trait de côte nous a permis de constater à la fois érosion et progradation sur le littoral de ces deux communes. Cette situation s'explique par le fait qu'il y a des zones sensibles ou les vagues arrachent des particules (zone d'érosion), et ces dernières sont transportées et déposées sur des zones d'accumulations comme des flèches (volume de sédiments entrants supérieur aux pertes). Ce phénomène est lié d'une part à un décalage spatial. En effet, la Basse Casamance a de basses plages (d'ailleurs l'une des plus basses d'Afrique de l'Ouest) et nue par endroit (dégradation de la végétation de plus en plus prononcée) ; ce qui fait qu'elles sont largement atteintes en cas de marée haute. Il faut noter qu'à cela s'ajoutent des aménagements sur le littoral qui entrainent la destruction des dunes et qui perturbent le transit naturel des sédiments.

Et d'autre part, il est lié à un décalage temporel avec l'influence des courants de marées, des fortes houles (Nord-Ouest : octobre-Juin ; et Sud-Ouest : septembre-juin) et des vents. Ces éléments cités sont des forces importantes qui influencent et déterminent le comportement dynamique des plages. L'action conjuguée des houles et des vagues provoque un grand transport de sable. Il s'ensuit une modification du profil de plage dont une partie des sédiments est charriée par la dérive du littoral. En fonction de leur cintrage, les houles peuvent transporter les sédiments de la plage vers le large ou inversement. Ce qui explique parfois des dynamiques contradictoires observées sur le littoral de cette zone qui se caractérisent par une alternance de phase d'érosion et de progradation selon le régime de houles.

Le bilan surfacique du littoral de la commune de Diembéring entre 1979 et 2022 montre deux phases : une d'accumulation et une d'érosion **(figure 69**).

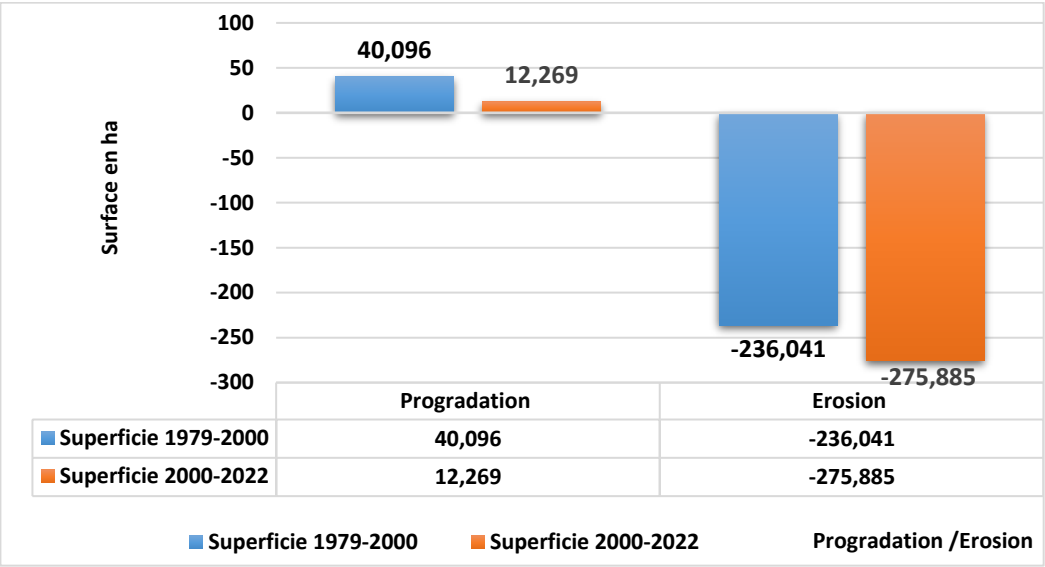

Figure 69 : *Évolution du bilan surfacique du littoral de la commune de Diembéring entre 1979 et 2022.*

Entre 1979-2000, la commune de Diembéring a connu plus d'érosion que de progradation. La perte surfacique est estimée à -236,041 ha contre une progradation de +40,096 ha. Cette situation se poursuit entre 2000 et 2022 avec une perte surfacique de -275,885 ha contre une accumulation de +12,269 ha. L'érosion notée sur cette zone est plus sévère entre 2000 et 2022 qu'entre 1979 et 2000. Nos analyses précédentes, montrent de fortes accumulations sur les flèches et une érosion importante sur les zones qui se situent vers les embouchures. De même, les localités qui concentrent de forte densité de personnes et d'activités sont également très touchées par le phénomène. Á l'inverse de la commune de Diembéring, celle de Kafountine a une dynamique marquée par une progradation largement supérieure au recul avec la formation de flèches. Cette tendance tend actuelle vers un rééquilibrage. Les deux communes n'ont donc pas du tout la même dynamique.

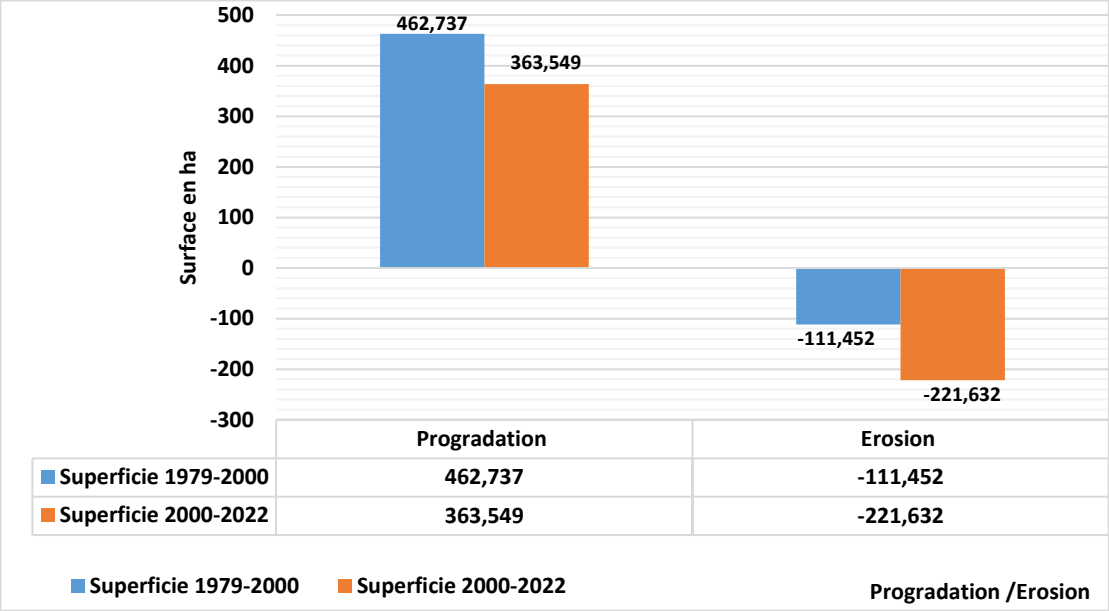

Figure 70 : *Évolution du bilan surfacique du littoral de la commune de Kafountine entre 1979 et 2022.*

L'observation de la **figure 70** montre une évolution du bilan surfacique du littoral de la commune de Kafountine qui se traduit par une érosion et une progradation entre 1979 et 2022. La perte surfacique est estimée à -111,45 ha contre une progradation de +462,737 ha entre 1979-2000. Cette situation se poursuit entre 2000-2022 avec une perte surfacique de -221,632 ha contre une accumulation de +363,549 ha. Ces accumulations sont notées sur les flèches de Kalissaye, d'Ebédou et la Pointe de Diogué. Cette situation ne veut pas dire que l'érosion côtière n'est pas répandue dans cette commune. Ces accumulations sont favorisées par l'importance des flèches sur la zone qui sont des lieux d'accumulations des particules érodées. Dans cette commune l'érosion est plus importante sur les zones qui se situent vers l'embouchure comme le sud-ouest de Diogué. De même, les localités qui concentrent de forte densité de personnes et d'activités sur le littoral sont très touchées par le phénomène c'est le cas de la localité de Kafountine.

L'érosion côtière qui frappe une zone laisse toujours des séquelles qui peuvent être perceptibles sur le plan socio-économique et/ou environnemental. Les impacts de ce phénomène sur le tourisme littoral sont énormes. La réduction de la partie continentale n'est pas à négliger. Dans ce cadre, nous allons analyser les côtes d'érosion.

II.2. Les côtes d'érosion des communes de Diembéring et de Kafountine

L'impact de l'érosion côtière est aussi marqué par un décapage des vasières et des cordons dunaires qui bordent la plage de Diembéring à Gnikine jusqu'à Carabane, de Boucotte à Boudiédiéte, d'Abéné à Diogué en passant par Kafountine et la Pointe Sankoy, conduisant à la modification du milieu et au recul de la végétation côtière. Dans les côtes estuariennes dominées essentiellement par des écosystèmes de mangrove, on note également une dégradation induite par la salinisation des eaux, l'ensablement mais aussi le déracinement des arbres.

II.2.1. Dégradation de la végétation côtière des communes de Diembéring et de Kafountine

La végétation côtière (filaos, palmiers, cocotiers, etc.) est un indicateur important d'explication de la dynamique côtière. Elle n'est pas épargnée par le phénomène d'érosion côtière qui continue de perturber la biodiversité côtière des deux communes d'études (**planche de photos 43**). Les témoignages de la population attestent que la zone était touffue et qu'il existait différents types d'espèces végétales. La côte était occupée par des filaos, des cocotiers, des *eucalyptus*, des baobabs, etc. Mais aujourd'hui, l'espace est devenu clair, car l'eau a ravagé la majeure partie des plantes.

Planche de photos 43 : *Importante dégradation de filaos sur l'axe Diembéring-Gnikine (**A** : Bocoum, mars 2022), et de palmiers, de cocotiers et de filaos à Diogué (**B** : Bocoum, juin 2017).*

Une perte importante de végétation côtière par les eaux est observée sur le littoral des communes Diembéring et de Kafountine. Cette situation entraîne la rupture des défenses côtières naturelles. Malgré les efforts fournis pour la protection artificielle des cordons dunaires (plantation de filaos), nous constatons les dégâts de l'avancée de la mer entraînant une submersion des terrains situés en retrait et la destruction des habitats des espèces. Dans ce sens, Sané le coordinateur de la commission environnement et de la gestion de ressources de la commune de Kafountine affirme que,

> « *L'avancée de la mer est très sérieuse, on l'observe au quotidien. Le campement de Bendoula qui était, il y a 10 ans à plus de 10 mètres des dernières vagues, est aujourd'hui envahi par l'eau, on note la réduction de la plage et la dégradation des filaos. Les dunes qui servaient de lieu de ponte aux tortues ont totalement disparu. Nous avons eu beaucoup de remontées de tortues, nous en avons quand même sauvé quelques-unes. Ce phénomène est aussi prégnant sur la réserve de Kalissaye avec la dégradation de la mangrove et l'exposition des tortues et d'autres espèces aquatiques. Tous ces phénomènes expliquent les dégâts de la dégradation environnementale.* » (Entretien Bocoum, 2021).

Dans les îles surtout proches de l'embouchure (Carabane et Diogué), le recul du continent est très manifeste. Ces localités subissent l'intensité des courants marins avec un tirant d'eau très fort. Cette forte turbulence justifie l'avancée rapide de la mer. En effet, le jet de rive provoqué par la houle est compensé par un courant de retour qui ramène l'eau vers le large en suivant le fond. Ce mouvement contraire à la direction de propagation des vagues accentue leur freinage à la base et amplifie le déferlement (Pham 2008 cité par Sarr 2009). Ceci s'explique en grande partie par la sévérité des conditions hydrodynamiques qui entraînent le déplacement des bancs de sable. Ainsi, ces îles fermées subissent les assauts de l'érosion côtière dans toutes leurs parties.

L'île de Diogué avait jadis une concentration importante de filaos (*Casuarina equisetifolia*) le long de la côte. Elle était perceptible de loin, car c'était de très grands arbres touffus et permettaient au-delà de l'aspect esthétique de fixer les dunes côtières. Cette végétation côtière qui servait de défense à la côte, n'a pas résisté face aux déferlements des vagues. Sa destruction a exposé les dunes et a accéléré le phénomène d'érosion côtière. D'après le chef de village de Diogué,

> « *Tous les filaos que nous avions plantés sont ravagés par les eaux, vous avez vu, tout est à terre. Il n'y a plus rien qui peut ralentir l'avancée des eaux, nous observons les dégâts avec tristesse et on se dit que dans quelques années on sera peut-être obligé de quitter notre village natal. Nous avons déjà perdu beaucoup de biens : terres rizicoles, forêts, animaux.* » (Entretien Bocoum, 2021).

La côte de Diogué est très touchée par la dégradation de filaos et le peu d'espèces qui reste est sous menace et risque de disparaître. L'érosion côtière a fait perdre aussi à l'hôtel le Kalissaye des rangés de filaos et de cocotiers. Les filaos et les cocotiers qui occupaient la devanture du campement La Nature sont ravagés par l'eau (**planche de photos 44**). D'après le gérant du campement,

> « *Nous avions planté beaucoup de filaos et de cocotiers à l'extérieur et à l'intérieur du campement. Les arbres qui sont sur le littoral sont ravagés par les vagues, il ne reste plus que quatre filaos et trois cocotiers (en janvier 2021). Ces arbres restent sous la menace des vagues. Ainsi, la plupart d'entre eux risquent de tomber dans peu de temps, l'eau transporte le sable, ils ont commencé à se déraciner.* » (Entretien Bocoum, 2021).

Planche de photos 44 : *Dégradation de filaos à Kafountine* ***(A)*** *et à Diembéring* ***(B)*** *(Bocoum, février 2022).*

Dans ces deux communes, la dégradation de la végétation côtière liée à l'érosion côtière est plus sérieuse sur l'axe Diembéring Gnikine. Sur plusieurs centaines de mètres le long de la plage, nous observons un cimetière de filaos (**planche de photos 45**). Nous rencontrons de grands arbres qui sont ravagés par les vagues et pourtant, ceux-ci étaient mis en place pour amoindrir l'avancée des eaux et fixer les dunes. Cette situation rend fragile cette bande côtière, et l'eau continue d'avancer et d'agresser des terres rizicoles, des maisons et d'autres activités et des ressources. Il ne reste sur cet axe plus que quelques filaos qui commencent à perdre leurs ancrages au sol.

Planche de photos 45 *: Quelques espèces de filaos qui résistent encore face à l'avancée des eaux sur l'axe Diémbéring-Gnikine (Bocoum, mars 2022).*

La **planche de photos 45** montre la situation alarmante de l'érosion côtière sur la végétation. Cette zone a perdu la plus importante partie de sa végétation côtière. Cette situation est également notée le long de la plage de Kafountine. À Abéné, les filaos qui se situent devant les campements Atlantic, le Kossey, Laga Ndongue sont également sous la menace des vagues. Il faut également noter qu'une grande partie de ces espèces est abattue par l'avancée des eaux. Ces plantations qui, jadis, devaient permettre la survie de ces installations qui bordent la plage face à l'érosion côtière sont devenues inefficaces. Dans les îles ou sur les *bolongs*, les mangroves subissent aussi une forte mortalité.

II.2.2. Dégradation de la mangrove des communes de Diembéring et de Kafountine

La zone qui jouxte l'embouchure connaît un phénomène hydrodynamique intense qui entraîne l'ensablement des palétuviers. Ce phénomène entraîne la réduction de ces espèces. À Diogué, une des conséquences de l'érosion côtière la plus inquiétante est l'élargissement continu du *bolong* au sud-est de l'île, le long duquel se trouve une forêt de mangrove (**photo 8**). Ce phénomène menaçait aussi de disparition de nombreuses rizières. De ce fait, la population a jugé nécessaire de fermer le *bolong* afin de sauver l'espace qui restait et de pérenniser leur activité principale qui est la riziculture. Ainsi, ils ont mis du sable et des coquillages dans des sacs pour arrêter l'avancée de l'eau. Malgré les espoirs, la stratégie n'a pas duré. D'après Diatta M, habitant de Diogué,

> « *On a l'impression que le phénomène s'est intensifié, l'eau a écarté les sacs de sable et a continué à gagner du terrain. La digue n'était pas durable, car chaque année elle s'écroulait face aux écoulements. Ainsi, comme la population n'a pas d'autres moyens plus appropriés, elle essaye chaque année de l'améliorer à travers le remplissage de sacs de sable. Ces immenses efforts en perpétuels ont atteint des limites, car depuis 2015 la digue est coupée et depuis lors la population n'a rien pu faire. »* (Entretien Bocoum, 2022).

Cette digue permettait de rallier le quartier de Yamatogne à celui de Diogué Khouguemboul. Mais depuis 2017, la liaison de ces deux quartiers est coupée ; ce qui fait qu'il faut contourner et passer par Diogué diola. La population a perdu tout espoir et pense que si rien n'est fait dans quelques années, le village n'existera plus.

Photo 8 : *Élargissement du chenal de l'île à Diogué (Bocoum, juin 2017).*

Cette dégradation est une énorme perte, car les îles et les *bolongs* ont perdu une importante faune et flore qui attirait beaucoup de touristes. D'après N'diaye Kh., habitant de Diogué,

> « *Le quartier d'Ouchef de Diogué renfermait une importante concentration végétale et des mares qui hébergeaient des espèces animales. La dégradation de la forêt a entraîné des conflits entre éleveurs et agriculteurs, car le peu d'espace qui restait était utilisé pour la riziculture, avant qu'il ne soit définitivement englouti par les eaux.* » (Entretien Bocoum, 2021).

Cette dynamique régressive de la faune et de la flore change la particularité de la zone connue avant par l'existence de végétation et la concentration d'une diversité d'espèces animales. Ce sont donc des atouts très importants et qui faisaient en quelque sorte l'attractivité de la zone pour des besoins de la découverte et de l'écotouriste. Ces deux types de tourisme sont certes toujours pratiqués, mais connaissent une baisse de la fréquentation à cause de la raréfaction de certaines espèces animales et végétales. Certains sites écotouristiques comme le Diannah *bolong* sont installés dans la forêt et attiraient des touristes passionnés de nature. D'après le gérant du campement,

> « *Il n'était pas rare de voir certains animaux (singes, bûches, crocodiles, etc.) non loin du campement. Mais, aujourd'hui c'est le contraire avec l'avancée des eaux et l'augmentation du bolong qui a entraîné une forte mortalité de la végétation et le déplacement des animaux. Maintenant, pour voir certains animaux il faut entrer en profondeur. C'est ce qui décourage certains touristes de venir du fait qu'ils trouvent difficilement leur motivation.* » (Entretien Bocoum, 2021).

Cette catastrophe écologique est d'autant plus inquiétante puisque les populations locales en ont fait leurs principales préoccupations. En dépit des infrastructures touristiques dégradées, les deux communes comptent aussi certaines qui sont en menace de l'érosion côtière.

III. Menace de l'érosion côtière sur des infrastructures touristiques des deux communes

Les installations touristiques sur le littoral, même si présentement elles ne sont pas totalement touchées par les eaux, elles restent sous une menace tendue qui met en péril leur durabilité. Pour analyser le niveau d'exposition des infrastructures touristiques au risque d'érosion côtière, nous avons effectué des levés de terrain avec un GPS qui nous a permis de localiser 139 campements et hôtels, 162 résidences et 11 autres installations (restaurants, cabanes) (**tableau 37**).

Tableau 37 : *Relevés de points GPS des installations touristiques sur le littoral de la Basse Casamance.*

Infrastructures localisées sur littoral	**Commune de Diembéring**	**Commune de Kafountine**	**Commune de Ziguinchor**	**Pointe St Georges commune de Mlomp**	**Total**
Campements et hôtel	68	52	16	3	139
Résidences sur le littoral	162		Néant	Néant	162
Autres installations	11		Néant	Néant	11

Pour analyser le niveau d'exposition de ces installations touristiques face à l'avancée des eaux, nous avons réalisé une cartographie de zone tampon qui nous a permis de calculer la distance qui les sépare du trait de côte. Nous avons classé les risques en cinq catégories : risque très fort, fort, moyen, faible et très faible. Nous avons réalisé deux cartes pour la commune de Diembéring : axe Boucotte à Diembéring et axe Cabrousse à Cap Skirring et deux pour la commune de Kafountine : axe Abéné-Diannah et de la localité de Kafountine.

III.1. Menace de l'érosion côtière sur des installations touristiques dans la commune de Diembéring

Aujourd'hui la menace est devenue sérieuse et continue d'avancer et de compromettre les activités des acteurs sur le littoral. Les réceptifs touristiques s'installent le plus souvent sur des écosystèmes fragiles et très vulnérables aux aléas naturels. C'est le cas du littoral. L'érosion côtière, devenue une préoccupation majeure à l'échelle locale, affecte sérieusement les côtes et le tourisme.

III.1.1. Niveau de risque des installations touristiques à l'érosion sur l'axe Boucotte-Diembéring

Sur l'axe Boucotte-Diembéring, nous constatons qu'il y a plusieurs campements qui font face à des menaces de l'érosion côtière (**figure 71**).

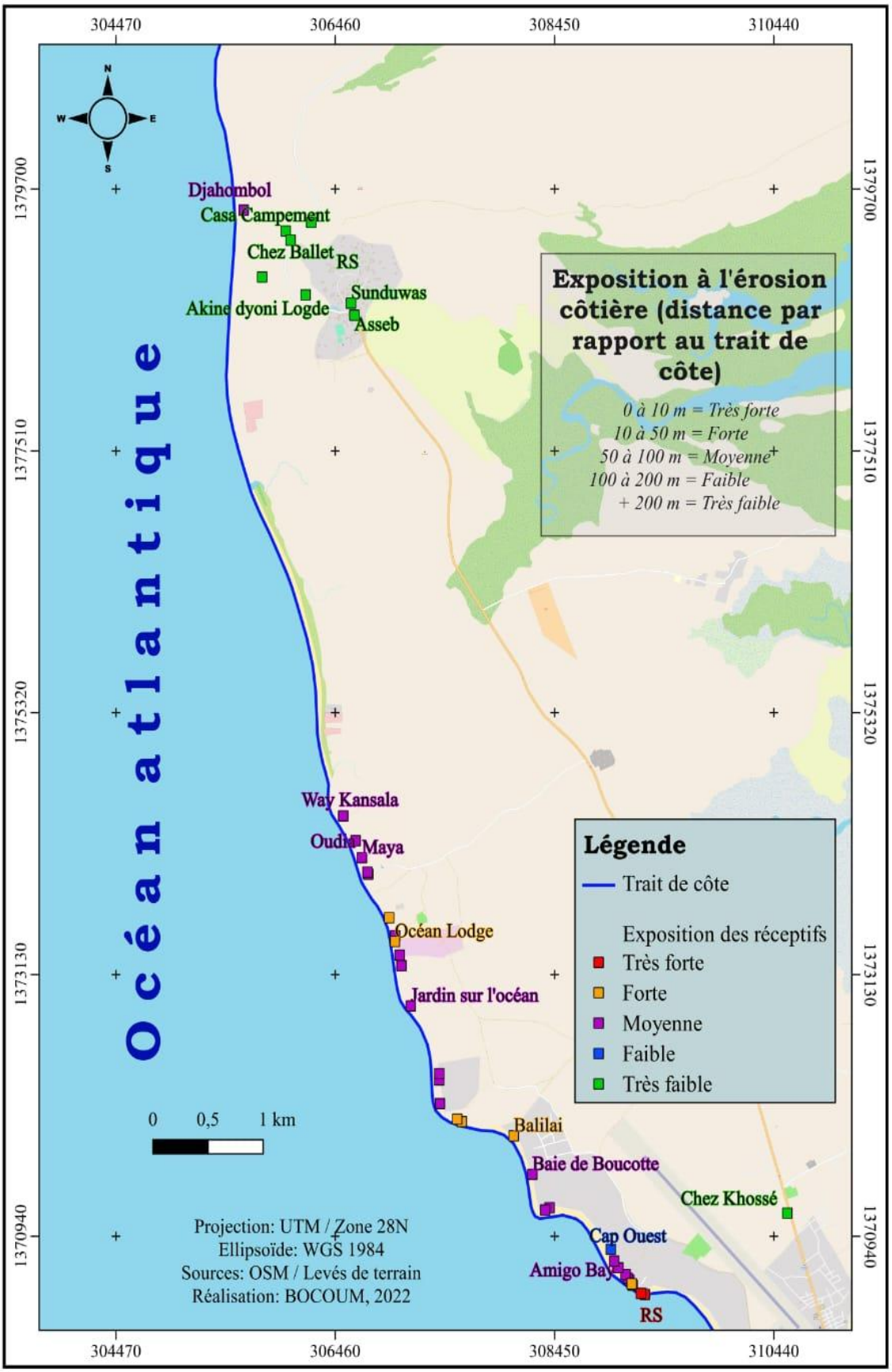

Figure 71 : *Niveau d'exposition des structures d'hébergement au risque d'érosion côtière sur l'axe Boucotte-Diembéring.*

III.1.2. Niveau de risque des installations touristiques à l'érosion sur l'axe Cabrousse-Cap Skirring

Une cartographie de zone tampon réalisée permet de constater le niveau d'exposition des installations touristiques face à l'érosion côtière de l'axe Cabrousse-Cap Skirring.

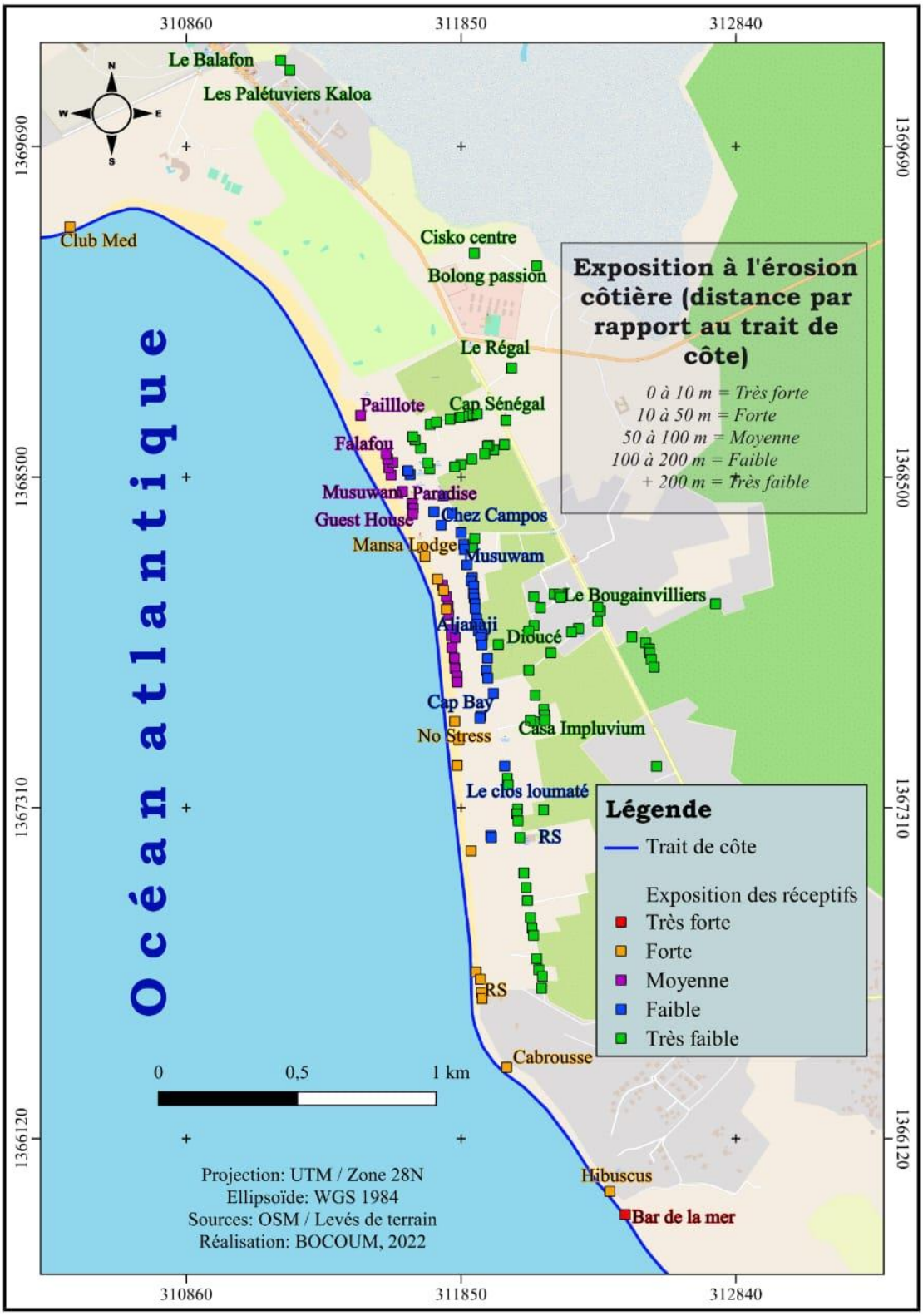

Figure 72 : *Niveau d'exposition des structures d'hébergement au risque d'érosion côtière sur l'axe Cabrousse-Cap Skirring.*

Les **figures 71 et 72** montrent le niveau d'exposition des installations touristiques dans la commune de Diembéring. En effet, le choix des deux cartes sur la même thématique est pris dans le but de faire un zoom, d'avoir plus d'informations et de faciliter leur lecture.

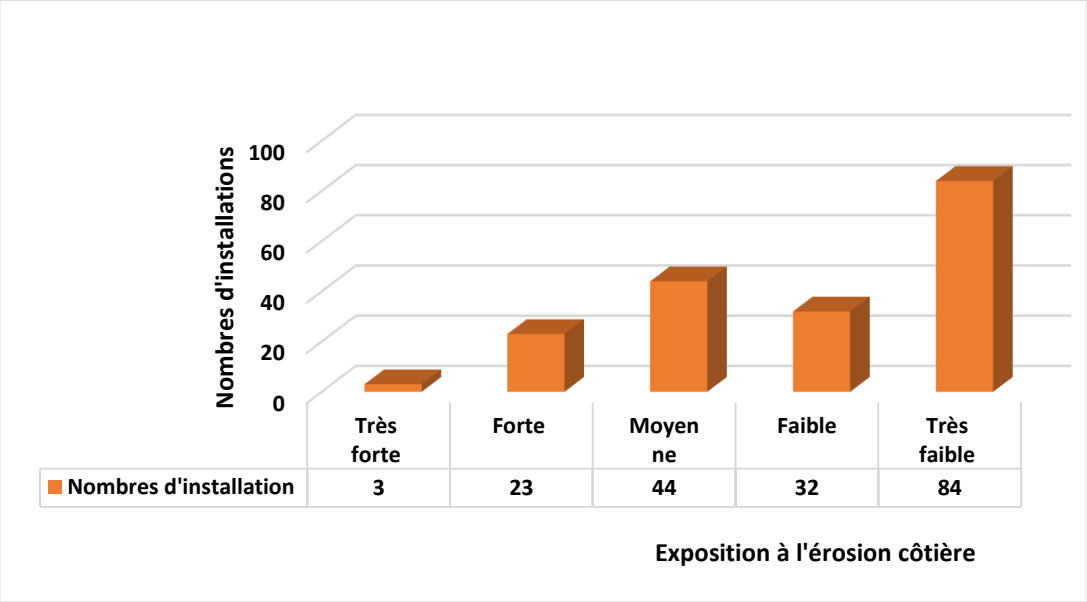

Figure 73 : *Proportion du niveau d'exposition des installations touristiques dans la commune de Diembéring.*

La **figure 73** montre un niveau d'exposition différent des installations touristiques. Les résultats indiquent que 2 % de ces installations sont à un niveau de risque d'érosion côtière très fort, soit sur une distance inférieure ou égale à 10 mètres du trait de côte. Nous avons ici deux résidences secondaires et l'hôtel Bar de la mer qui sont à moins de 10 mètres du trait de côte.

Planche de photos 46 : *L'hôtel Bar de la Mer rattrapé par l'avancée des eaux (Bocoum, mars 2022).*

La **planche de photos 46** montre la menace de l'érosion côtière sur l'hôtel Bar de la mer de Cap Randoulène. L'eau a fini d'engloutir la plage et s'attaque au mur de protection mis en place. La petite

cabane en format de terrasse qui se situe juste devant l'hôtel qui servait de lieu de repos, de désaltération et de restauration aux touristes (en surplombant l'eau et profiter de la brise maritime), est devenue inaccessible. L'avancée des eaux a creusé le sable et a rendu vulnérable le bâtiment, dans ce cadre, pour des questions de sécurité, le propriétaire a interdit l'accès de ce site.

Ensuite, 12 % de ces installations sur le littoral se trouvent à un niveau de risque d'érosion côtière fort, c'est-à-dire une distance comprise entre 10 et 50 mètres du trait de côte. Dans ce lot, nous avons 15 résidences secondaires et 8 campements et hôtels (Mansa Lodge, Villa des pêcheurs, No Stress, Hôtel Cabrousse, Hibiscus, Club Med, Balilai et Océan Lodge). L'érosion côtière a entraîné des conséquences sur ces installations sur la frange littorale et sur l'activité touristique. En effet, cette situation a poussé le Club Med à reculer son mur de 6 mètres. La menace est également notée à l'hôtel Cabrousse où certains bâtiments font face au quotidien aux sapements des vagues. La même situation est observée au niveau de l'hôtel Hibiscus de Cabrousse avec son restaurant qui n'est plus qu'à quelques mètres des eaux. Á ce rythme d'avancée de la mer, les plus grands hôtels sur le littoral risquent d'être envahis malgré les moyens déployés pour la ralentir.

Le nombre de réceptifs exposés devient plus important à partir du niveau moyen. 24 % des réceptifs sont considérés comme étant situés sur une zone à risque moyen entre 50 et 100 mètres. Nous avons recensé 31 résidences secondaires et 13 réceptifs touristiques dont : Musuwam, Paradise, Guest House, Nopalou, Falafou, Paillote, Paco Touty Lodge, Amigo Bay, Jardin sur océan, Maya, Oudia, Way Kansala et Diahoumbol. De plus, 17 % de ces installations se situent à un niveau de risque faible, autrement dit, une distance comprise entre 100 et 200 mètres. Enfin, la distance de 200 mètres est considérée comme un niveau de risque très faible, représente 45 % du bâti exposés au risque d'érosion côtière. En somme, à travers cette représentation, le niveau de risque n'est pas très important jusqu'à 50 mètres (14 %). Néanmoins, toutes ces installations sont menacées.

III.2. Menace de l'érosion côtière sur des installations touristiques dans la commune de Kafountine

La majorité des installations touristiques dans cette commune souffrent actuellement face à l'érosion marine. Nous avons réalisé des buffers sur l'axe Abéné Diannah et sur la localité de Kafountine pour voir le niveau d'exposition des installations touristiques.

III.2.1. Niveau de risque des installations touristiques à l'érosion sur l'axe Abéné-Diannah

L'activité touristique exerce de multiples pressions sur le littoral. L'axe Abéné-Diannah qui concentre plusieurs installations touristiques n'est pas épargnée par les impacts de l'érosion côtière.

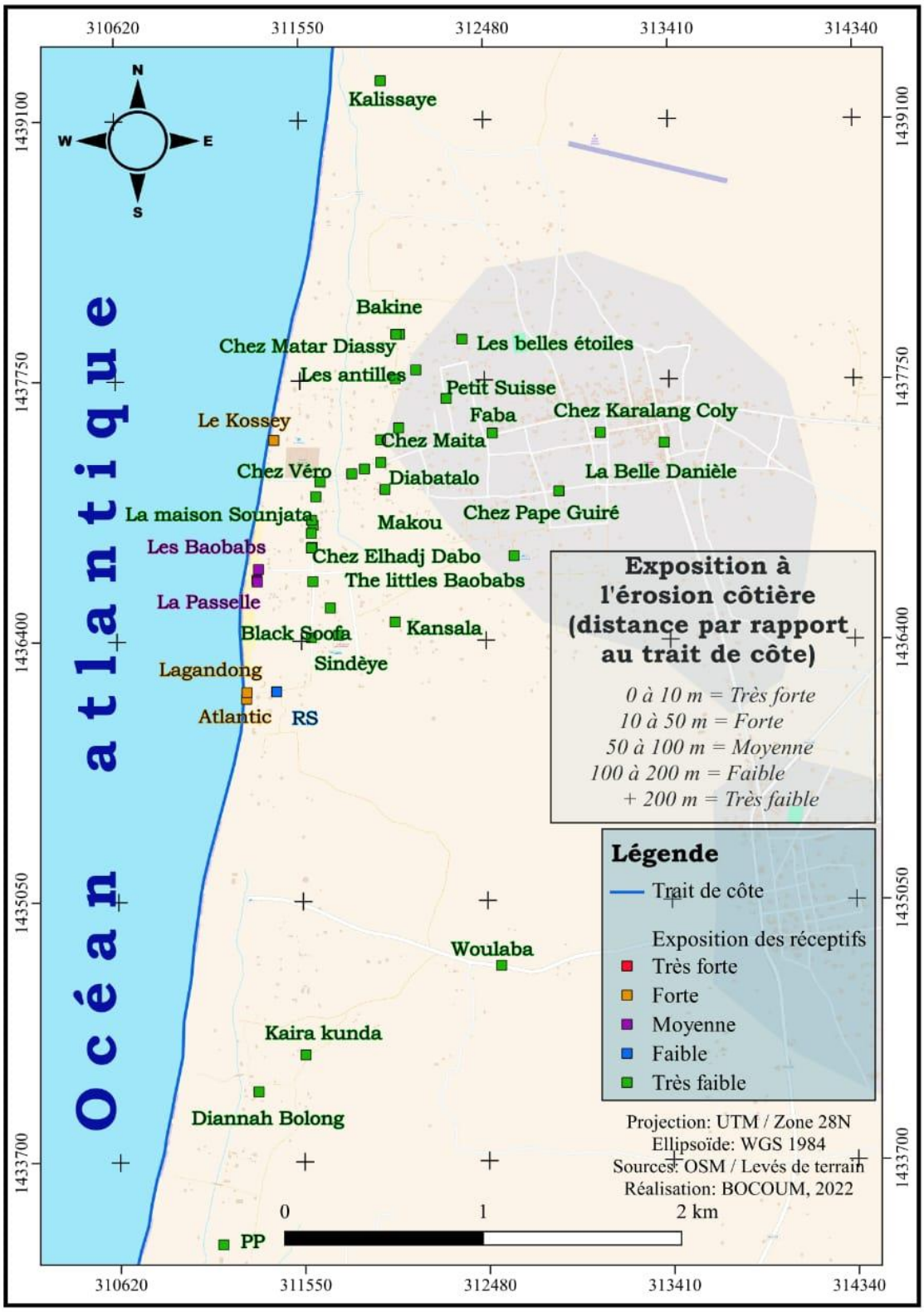

Figure 74 : *Niveau d'exposition des structures d'hébergement au risque d'érosion côtière à Abéné et Diannah.*

La **figure 74** illustre l'importance des campements sur la côte de l'axe Abéné-Diannah. Dans ces deux localités, la plupart des réceptifs sont installés à plus 100 mètres de l'eau, ce qui fait qu'ils ne sont pas à un niveau d'exposition important à l'érosion côtière.

III.2.2. Niveau de risque des installations touristiques à l'érosion dans la localité de Kafountine

Les campements sur la localité de Kafountine sont plus exposés au risque d'érosion côtière (**figure 75**). En effet, cette situation se justifie par l'importance de la concentration humaine et des activités.

Figure 75 : *Niveau d'exposition des structures d'hébergement au risque d'érosion côtière à Kafountine.*

La **figure 75** montre l'importance de la concentration des habitats et des campements. Les campements Fouta djallon, Sitokoto, Kassoumay Ressort, Niokobok, Bendoula et l'hôtel Karone sont

à un niveau d'exposition fort, autrement dit, ils se situent entre 10 et 50 mètres. Les campements de Maman Maria et de La Nature sont à moins de 10 mètres du trait de côte, donc exposés à un risque très fort. Á Kafountine, il y a plus de réceptifs qui se situent sur un niveau de risque très élevé qu'à Abéné et Diannah.

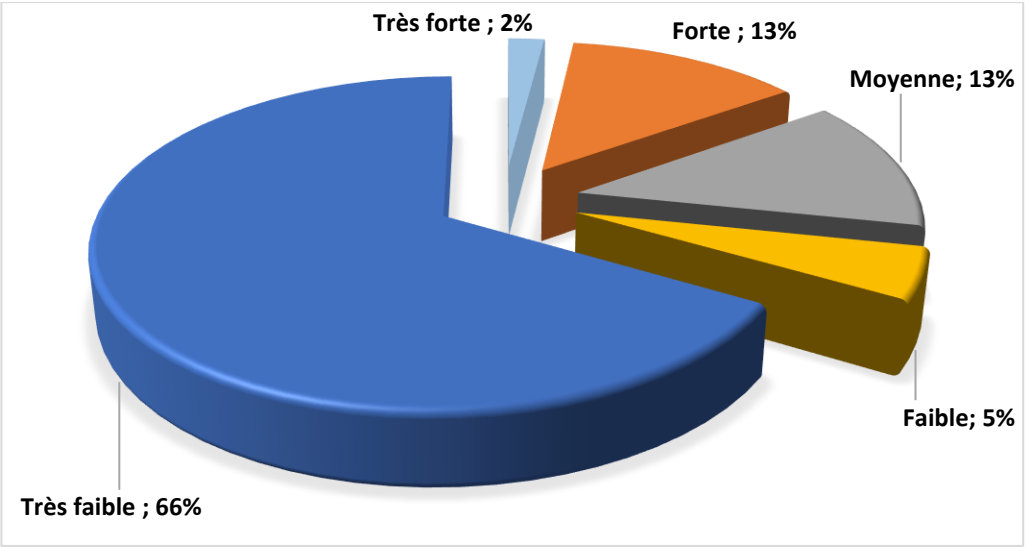

Figure 76 : *Exposition au risque d'érosion des réceptifs touristiques : Abéné, Diannah et Kafountine.*

Cette **figure 76** permet de résumer les cartographies sur le niveau d'exposition des réceptifs touristiques au risque d'érosion côtière des localités de Kafountine, Abéné et Diannah. En effet, nous avons coupé la zone en deux (deux cartes) pour mieux visualiser les informations du fait que la commune a un profil long donc si nous faisons une seule carte l'information risque d'être synthétisée. Ainsi, les résultats montrent que 2 % de ces installations sont à niveau de risque d'érosion côtière très fort. Autrement dit, sur une distance inférieure ou égale à 10 mètres du trait de côte, il s'agit des campements Mama Maria et La Nature qui sont déjà dégradés par les eaux. Ensuite, 13 % des bâtis se trouvent sur un niveau de risque d'érosion côtière fort, c'est- à dire une distance inférieure ou égale à 50 mètres du trait de côte. Nous avons ici 3 résidences secondaires, 2 cabanes et 9 réceptifs touristiques dont l'hôtel Karone, les campements Bendoula, Kassoumay Ressort, Sitokoto, Fouta Djallon, Le Kossey, l'Atlantic, Laga Ndongue et Niokobok. En outre, 13 % des installations sont considérées comme étant situés sur une zone à risque moyen. La distance de cette classe est comprise entre 50 et 100 mètres. De plus, 5 % des bâtis se situent sur un niveau de risque faible, autrement dit, une distance comprise entre 100 et 200 mètres. Et enfin, une distance de 200 mètres et plus est considérée comme un niveau de risque très faible, ce qui fait que 66 % des bâtis. Même si toutes ces installations sont menacées par l'érosion côtière vue l'ampleur du phénomène, le niveau de risque n'est pas très important jusqu'à 50 mètres (15 %).

De manière synthétique, nous pouvons retenir à travers la **figure 77** les causes et conséquences de l'érosion côtière dans nos deux communes d'études.

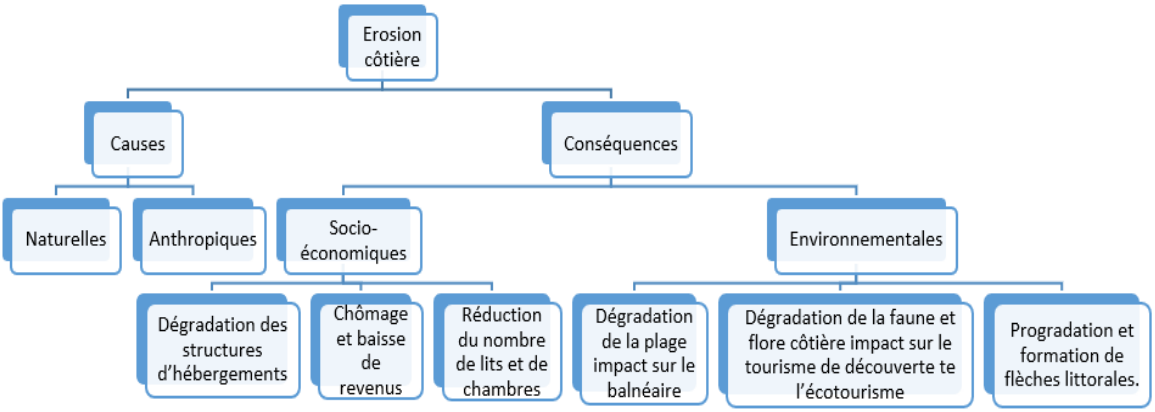

Figure 77 : *Synthèse sur les causes et les conséquences de l'érosion côtière sur le littoral.*

L'érosion côtière a considérablement menacé les écosystèmes marins côtiers et les installations humaines sur le littoral de Diannah à Diogué et de Cabrousse à Carabane. L'accroissement de l'érosion côtière est le plus sérieux problème pour le tourisme de cette zone. Nos résultats sont en phase avec ceux de Niang-Diop 1993, Adjoussi 2021, Barry 2016, Thior 2014 et 2020 et Diatta 2018, qui attestent que l'érosion côtière est un phénomène naturel qui est amplifiée par les actions anthropiques. Notre analyse nous a permis de constater que cette érosion a causé la dégradation des plages qui constituent l'un des piliers du tourisme balnéaire (**tableau 38**). La végétation qui servait le bouclier est de plus en plus ravagée par les vagues et les actions anthropiques. Cette situation qui entraîne une baisse de la fréquentation va entraîner des répercussions sur la vie socio-économique.

Tableau 38 : *Synthèse des contraintes de l'érosion côtière sur le tourisme littoral des deux communes*

Objectif spécifique	Résultats
OS6 : Montrer les contraintes touristiques sur le littoral des communes de Diembéring et de Kafountine liées à l'érosion côtière et évaluer leurs impacts sur le secteur.	Erosion côtière : causes naturelles et anthropiques Phénomène très connu dans les deux communes avec un rythme qui varie. On note l'érosion côtière mais aussi la progradation **Impacts sur les aménagements touristiques** - Dégradation des aménagements touristiques (cabanes, campements) ; - Menace de l'érosion côtière sur les installations sur le littoral : ➔ la commune de Kafountine 15 % des installations sont à moins de 50 m contre 14 % pour la commune de Diembéring. **Impacts sur l'environnement** - Dynamique du trait de côte (de 1979 à 2022) l'érosion est plus importante dans les deux communes mais on note plus de progradation dans la Kafountine avec la formation de plusieurs flèches vers le sud de la commune. - Importante perte de plage à : Kafountine, Abéné, Cabrousse, Diembéring et Cap Randouléne. - L'érosion côtière sévère sur les îles vers l'embouchure (Diogué et Carabane) ; - Dégradation de la végétation côtière et maritime ➔ perte d'habitats et disparition des espèces fauniques ; **Conséquences ➔ fragilisation du tourisme balnéaire, de l'écotourisme et du tourisme de découverte.**

Nous avons pu voir que le tourisme contribue à nuire à son environnement et en favorisant l'érosion côtière avant d'analyser les contraintes liées celle-ci. En fonction des résultats obtenus, nous avons fait des prospections pour voir les éventuels scénarios des installations touristiques sur le littoral.

III.3. Perspectives d'avenir des installations touristiques sur le littoral

Après avoir réalisé des buffers (zone tampon) pour étudier le niveau d'exposition des installations touristiques, et une cartographie de la dynamique du trait de côte (pour connaitre les zones d'érosion et les zones d'accumulations), nous allons croiser les résultats. L'objectif est de dégager des perspectives sur les secteurs à risque dans les 20 ans à venir.

Dans la commune de Diembéring, sur l'axe allant de la Baie de Boucotte à Cabrousse-Cap Randoulène, nous constatons une dynamique régressive du littoral. De ce fait, les hôtels et campements qui se situent dans cette zone sont soumis à des risques d'envahissement des eaux. Les risques sont différents en fonction des zones. En effet, nous avons l'hôtel Bar de la mer et deux résidences secondaires qui sont dans un risque très fort d'érosion côtière (0-10 m du trait de côte). À ce rythme, dans cette zone d'érosion, si rien n'est fait, ils risquent d'être envahie dans les 5 ans à venir.

De même, nous avons des installations touristiques qui sont dans un risque fort d'érosion côtière (entre 10 et 50 m du trait de côte). Il s'agit de : Balilai et Océan Lodge, Club Med, Mansa Lodge, Hibiscus, Villa des pêcheurs, No Stress, Hôtel Cabrousse et 15 résidences secondaires. Elles sont dans une zone d'érosion, donc elles restent sous-menace d'engloutissement dans les 20 ans à venir si rien

n'est fait. L'axe Cabrousse-Cap Randoulène enregistre un taux d'évolution/an d'érosion côtière plus important, donc, les réceptifs de cette zone sont plus exposés (**tableau 39**).

Tableau 39 : *Perspectives sur les risques de dégradation des réceptifs dans la commune de Diembéring.*

Zone	Taux d'évolution/an d'érosion côtière 2000-2023	Réceptifs concernés par le risque très fort d'érosion côtière (0-10m du trait de côte)	Réceptifs concernés par le risque fort d'érosion côtière (entre 10 et 50m du trait de côte)	Observations par rapport à la tendance actuelle du taux d'évolution/an d'érosion côtière
Baie de Boucotte-Boucotte	-3,211 m/an		Balilai et Océan Lodge	Ils se situent entre 10-50 m du trait de côte (risque fort d'érosion côtière) et en zone d'érosion, donc ils restent sous-menace d'engloutissement dans les 20 ans à venir.
Sud Baie de Boucotte-Quai de pêche de Cap	-4,043 m/an	Néant	Club Med	Le Club Med se situe entre 10-50 m du trait de côte, il est dans un risque fort d'érosion côtière. Il est dans une zone, d'érosion, donc il reste sous-menace d'engloutissement dans les 20 ans à venir.
Cabrousse-Cap Randoulène	-4,895 m/an	Hôtel Bar de la mer	Mansa Lodge, Hibiscus, Villa des pêcheurs, No Stress, Hôtel Cabrousse	Hôtel Bar de la mer se situe entre 0-10 m du trait de côte et commence déjà à être touché par la montée des eaux. À ce rythme, dans cette zone d'érosion, si rien n'est fait, il risque d'être envahi dans 5 ans. Cette zone a un risque plus sévère avec -4,895 m/an. Ils sont plus exposés vu la situation actuellement.
Résidences secondaires dans le littoral		2 résidences secondaires	15 résidences secondaires	- Les 2 résidences secondaires se situent entre 0-10 m du trait de côte. À ce rythme si rien n'est fait, elles risquent d'être englouties dans 5 ans. - Et les 15 résidences secondaires se situent dans un risque fort d'érosion côtière. Elles restent sous-menace de dégradation dans les 20 ans à venir.

Dans la commune de Kafountine, sur l'axe allant Abéné-Kafountine qui concentre l'essentiel des installations touristiques, nous constations une dynamique régressive du littoral plus importante que l'accumulation. De ce fait, nous avons les campements Mama Maria et La Nature qui se situent à un risque très fort d'érosion côtière et sont soumis à des risques d'envahissement des eaux. À ce rythme, dans cette zone d'érosion, si rien n'est fait, ils risquent d'être engloutis par les eaux dans les 5 ans à venir. Une grande partie de la Nature est déjà dégradée. En outre, nous avons à Kafountine, l'hôtel Karone, les campements Bendoula, Kassoumay Ressort, Sitokoto, et Fouta Djallon qui se trouvent dans une zone à risque fort d'érosion côtière. Ces réceptifs dans une zone d'érosion (avec une régression de -3,885 m/an) restent sous-menace d'engloutissement dans les 20 ans à venir. Dans la

localité d'Abéné, nous n'avons pas de réceptions à moins de 10 m du trait de côte. En revanche, nous avons les campements : le Kossey, Atlantic, Laga Ndongue et Niokobok qui se situent dans une zone à risque fort d'érosion côtière. Cette zone est sous la menace d'érosion avec un risque plus sévère de -4,478 m/an. Ils sont plus exposés vu la situation actuelle. De plus, nous avons 3 résidences secondaires et deux cabanes qui se situent dans ce risque fort d'érosion côtière. Ce qui fait que toutes ces installations restent sous-menace de dégradation dans les 20 ans à venir (**tableau 40**).

Tableau 40 : *Perspectives sur les risques de dégradation des réceptifs dans la commune de Kafountine.*

Zone	Taux d'évolution/ an d'érosion côtière	Réceptifs concernés par le risque très fort d'érosion côtière (0-10m du trait de côte)	Réceptifs concernés par le risque fort d'érosion côtière (entre 10 et 50m du trait de côte)	Observations par rapport à la tendance actuelle du taux d'évolution/an d'érosion côtière
Kafountine	-3,885m/an	Campements Mama Maria et La Nature	L'hôtel Karone, les campements Bendoula, Kassoumay Ressort, Sitokoto, Fouta Djallon,	-Les campements Mama Maria et La Nature se situent entre 0-10m. Une grande partie du campement la Nature est déjà dégradée. À ce rythme si rien n'est fait, les deux risquent d'être engloutis dans 5 ans. -Ces réceptifs qui se situent entre 10-50 m du trait de côte sont dans une zone, d'érosion, donc ils restent sous-menace d'engloutissement dans les 20 ans à venir.
Abéné	-4,478m/an	Néant	Campements : le Kossey, Atlantic, Laga Ndongue et Niokobok	La même situation est notée dans cette zone avec un risque plus sévère de -4,478 m/an. Ils sont plus exposés vu la situation actuelle.
Résidences secondaires dans le littoral		Néant	3 résidences secondaires, 2 cabanes	Les 3 résidences secondaires et deux cabanes se situent dans un risque fort d'érosion côtière. Ils restent sous-menace de dégradation dans les 20 ans à venir.

Après cette analyse croisée, nous constatons qu'il y a plusieurs réceptifs qui sont dans une zone à risque d'érosion fort. Les cartographies de la dynamique du trait de côte réalisées et des zones tampons montrent que les flèches sont dépourvues d'installations touristiques. Elles ont permis de constater également que les réceptifs touristiques sont installés dans des zones d'érosion. Cela peut s'expliquer par la multiplication des actions de l'homme dans ces zones qui fragilisent le littoral (extraction du sable marin, dégradation des dunes et de la végétation). Si des efforts ne sont pas faits pour amoindrir le risque, d'ici 20 ans ces installations seront sous-menace d'engloutissement. De cette étude, nous avons analysé également la perception des acteurs sur l'érosion côtière.

IV. Perceptions des acteurs de l'érosion côtière et ses impacts

Pour recueillir les perceptions des acteurs, nous avons effectué des enquêtes de terrain. D'une part, nous avons interrogé la population locale et des responsables de structures d'hébergements et d'autre part nous avons réalisé des entretiens auprès des personnes ressources. L'idée est de confronter les perceptions des différents acteurs sur l'érosion côtière.

IV.1. Perceptions de la population et des responsables de structures d'hébergement

Pour réaliser l'enquête auprès de la population, nous avons ciblé quelques localités dans ces deux communes pour administrer les questionnaires en appliquant un échantillonnage de 10 %. Il nous a permis d'interroger 465 personnes dans dix localités de ces deux communes (**Cf. tableau 41**).

Tableau 41 : *Échantillonnage et localités ciblées pour les enquêtes dans les deux communes.*

Echantillonnage de localités ciblées pour les enquêtes de la commune de Kafountine

N°	Localités retenues	Concessions	Ménages	Nbre de chef de concession enquêté
1	Abéné	**496**	644	**50**
2	Diannah	**290**	440	**29**
3	Diogué	**122**	145	**12**
5	Kafountine	**2011**	4485	**201**
6	Saloulou	56	103	**6**
Total	**5**	**2919**	------	**298**

Echantillonnage de localités ciblées pour les enquêtes de la commune de Diembéring

N°	Localités retenues	Concessions	Ménages	Nbre de chef de concession enquêté
1	Boucotte (Diola et Ouolof)	309	605	**31**
2	Cabrousse (Mossor et Nialou)	524	1149	**52**
3	Cap Skirring	567	2165	**57**
4	Diembéring	249	504	**25**
5	Karabane	20	21	**2**
Total	**5**	**1669**	**4444**	**167**

465 chefs de concession enquêtés

Parmi, les personnes interrogées, 40 % ont un âge compris entre 20 et 30 ans, 25 % entre 30 et 40 ans, 18 % entre 40 et 50 ans, 8 % entre 50 et 60 ans, 7 % ont plus de 60 ans et 2 % moins de 20 ans. Pour aborder cette question liée à l'érosion côtière, nous nous sommes intéressés à la durée d'installation de nos enquêtés (population) dans la zone. Cette question permet de cibler des personnes qui ne sont pas que de passage dans la zone mais plutôt des habitants susceptibles de pouvoir émettre des points de vue sur l'érosion côtière (dont l'aspect temps est important). Ainsi, 24 % des personnes interrogées sont installées dans la zone depuis il y a entre 1 et 10 ans ; 33 % des

personnes depuis plus de 30 ans ; 22 % depuis il y a entre 20 et 30 ans et 21 % il y a entre 10 et 20 ans. De plus, nous nous sommes intéressés aux activités principales des enquêtés ; de ce fait, 24 % des enquêtés sont des ouvriers, 22 % travaillent dans les secteurs de pêche (de transformations de produits halieutiques, de vente, de transport, de mareyage), 19 % s'investissent sur le domaine agricole, 18 % sur le secteur du tourisme, restauration, culture et animation, 8% sont des fonctionnaires et 9 % travaillent dans d'autres secteurs.

De même, nous avons réalisé des enquêtes auprès des hôteliers. Nous avons réussi à avoir **47 responsables** (**tableau 42**) de réceptifs touristiques répartis dans ces sept localités (Kafountine ; Abéné ; Carabane ; Diembéring ; Boucotte ; Cap Skirring et Cabrousse). En effet, parmi eux, 32 % se situent dans la localité de Kafountine, 26 % au Cap Skirring, 15 % à Abéné ; 13 % à Boucotte, 6 % à Carabane et 2 % à Diembéring et Cabrousse. De plus, 40 % de ces réceptifs d'hébergement sont installés dans la zone il y a entre 10 et 20 ans, 30 % entre 20 et 30 ans, 15 % depuis plus de 30 ans et 15 % il y a moins de 5 ans. De plus, nous avons interrogés **53 touristes** dans les deux communes.

Tableau 42 : *Différentes structures d'hébergement qui ont servi à l'enquête adressé aux responsables.*

Localités	**Structures d'hébergement**	**Noms des différentes structures d'hébergement qui ont servi à l'enquête**
Kafountine	Hôtels, Campements ou Auberges	Bendoula ; Gnokobok ; La Nature ; Sitokoto ; Mama Maria ; Koundia ; Chez Bouba ; Fouta Djalon ; Espéranto lodge ; Casa Di Mansa ; Le virage ; Le Koumarè ; Paradise ; Sonko bantang ; Kassoumaye resort.
Abéné	Hôtels et Campements	Laga ndongue ; Le Kossey ; Atlantic ; Le Baobabs ; Chez Véro ; Casamar ; Maison Sunjata
Carabane	Campements	Chez Helena ; Barracuda ; Badji kunda
Boucotte	Hôtels, Campements ou Auberges	Oudia ; Maya ; Baie de Boucotte ; Cap ouest ; Ballilai ; Amigo Bay.
Cap Skirring	Hôtels, Campements ou Auberges	Fallafu ; La paix ; No stress ; La Marsu ; Mussuwam ; Chez Mballo ; Bohanor ; Paillote ; Club Méditerranéen ; Les Alizés ; Villa des pêcheurs ; Ajjana ji.
Diembéring	Campements	Asseb ; Akine Lodge.
Cabrousse	Hôtel	Bar de la mer ; Hibiscus.

Dans les questionnaires adressés à la population et aux responsables de structures d'hébergement, nous avons cherché à savoir si les personnes interrogées connaissent le phénomène d'érosion côtière dans leurs communes respectives. Ainsi, en ce qui concerne la population locale, 428 personnes connaissent le phénomène, soit 92 %, et seulement 28 personnes, soit 6 % des personnes enquêtées affirment ne pas connaître l'érosion côtière dans la commune et 9 personnes n'ont pas répondu à

cette question, soit, 2 % des enquêtées **(figure 78)**. En revanche, 100 % des responsables de structures d'hébergement affirment connaître le phénomène d'érosion côtière.

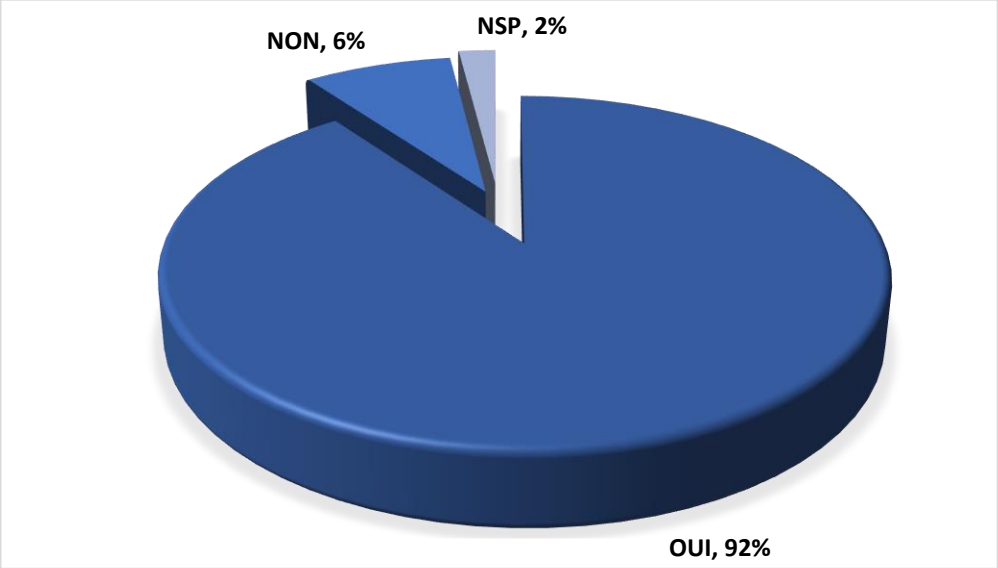

Figure 78 : *Connaissance de l'érosion côtière par la population locale (Enquête Bocoum, 2021).*

Pour ces personnes qui connaissent l'érosion côtière, 62 % affirment avoir constaté le phénomène il y a moins de 10 ans, 19 % entre 10 et 20 ans, 10 % entre 20 et 30 ans et 9 % il y a plus de 30 ans. Pour les responsables de structures d'hébergement, 48 % l'ont constaté il y a moins de 10 ans, 37 % il y a 10 et 20 ans, 9 % entre 20 et 30 ans et 6 % il y a plus de 30 ans. Ces réponses ont permis de comprendre que l'érosion côtière est connue et est constatée depuis plusieurs années dans la zone. De plus, nous avons introduit une question à choix multiple afin de connaître les indices qui ont permis de constater l'érosion côtière. Pour la population locale, 384 personnes affirment avoir constaté l'érosion côtière par la réduction de la plage, pour 312 personnes, il s'agit de la dégradation de la végétation, selon 206 personnes par la destruction du bâti, 102 l'ont constaté par l'engloutissement des cabanes et 16 personnes ont parlé d'autres indices (la perte de terres rizicoles, la proximité des eaux des maisons, la réduction de la zone de débarquement des pirogues). Pour les responsables de structures d'hébergement, 47 personnes ont constaté le phénomène par la réduction de la plage, 33 personnes par la dégradation de la végétation, 28 personnes par la destruction du bâti et 7 personnes parlent d'autres indices comme ceux cités par les populations.

Dans les questionnaires adressés à la population et aux responsables de structures d'hébergement, nous avons cherché à savoir, les causes du phénomène d'érosion côtière dans ces deux communes touristiques (**figure 79**).

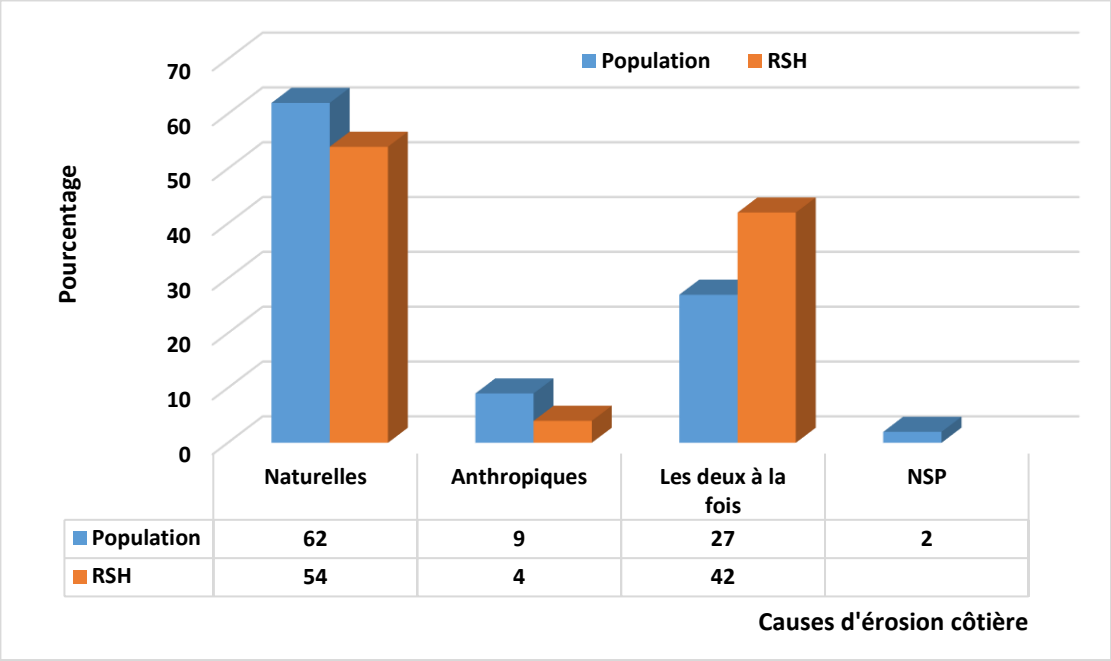

Figure 79 : *Perception sur les causes de l'érosion côtière (Enquêtes population et RSH, Bocoum 2021 et 2022).*

La **figure 79** montre d'après les acteurs que les causes de l'érosion côtière sont soit naturelles, soit anthropiques ou les deux à la fois. Ainsi, 62 % des personnes interrogées du côté de la population locale pensent que les causes sont naturelles, pour 9 % elles sont anthropiques, 27 % pensent qu'elles sont à la fois naturelles et anthropiques et 2 % n'ont pas répondu à la question. Pour les responsables de structures d'hébergement (RSH), 54 % jugent que le phénomène est d'origine naturelle, 4 % pensent qu'il est d'ordre anthropique et 42 % pensent qu'il est causé à la fois par les actions naturelles et anthropiques. Ainsi, après l'analyse de la figure, nous constatons que les neuf dixièmes (89 %) des personnes interrogées pensent que l'érosion côtière est naturelle (surtout) ou d'origine mixte naturelle et anthropique (secondairement) dans les communes de Diembéring et de Kafountine.

Ce phénomène se fait à un rythme variable d'une zone à une autre, engendrant de grandes conséquences sur le plan socio-économique et environnemental. Nous avons interrogé la suite la population et les responsables de structures d'hébergement pour connaître leur perception sur la vitesse de l'avancée des eaux. En effet, nous avons pris comme indicateur la diminution de la plage. De ce contexte, certains prennent aussi en référence les campements ou installations qui se situent sur le littoral. Ainsi, parmi les personnes interrogées dans la population, 35 % pensent que l'avancée des eaux est rapide, 21 % pensent qu'elle s'effectue à un rythme moyen, cependant, 44 % pensent que le rythme est lent. En revanche, parmi les responsables de structures d'hébergement interrogés 46 % jugent que l'avancée des eaux est rapide, 39 % pensent que le rythme est moyen et 15 % pensent qu'il est lent **(figure 80)**. En tout état de cause, l'érosion côtière est connue dans la zone, les perceptions sur la vitesse peuvent différer en fonction de ceux qui vivent le phénomène au quotidien et ceux qui n'y sont pas exposés.

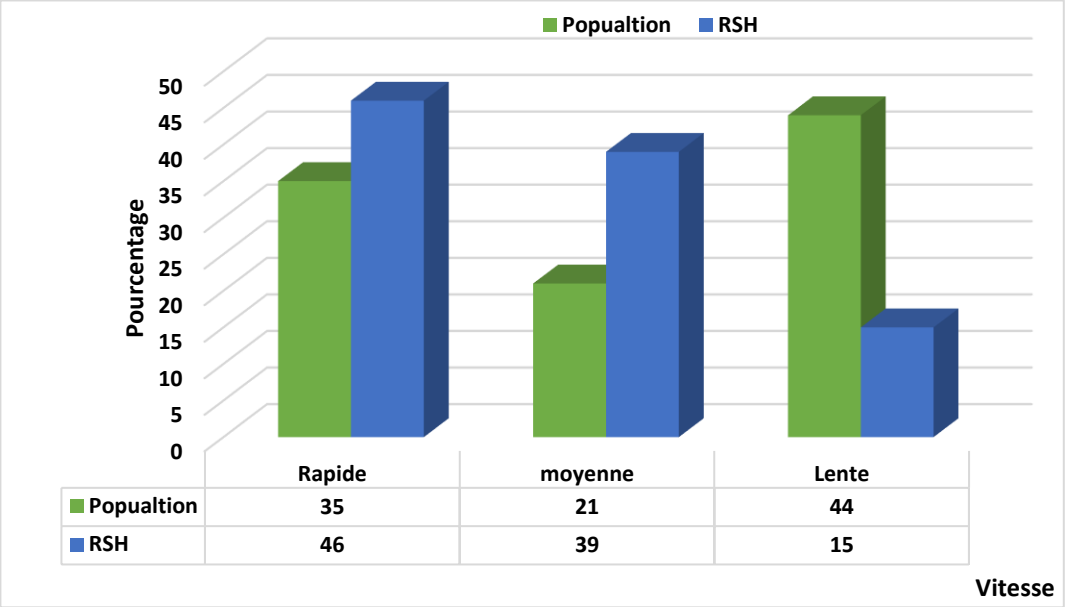

Figure 80 : *Perception sur la vitesse de l'avancée des eaux (Enquêtes population et RSH, Bocoum 2021 et 2022).*

Cette avancée des eaux qui réduit la partie continentale cause des dommages qui ont directement des répercussions sur le tourisme. Cette situation est répandue dans les deux communes selon 97 % des responsables de structures d'hébergement interrogés et 3 % pensent le contraire. De ce fait, 61 % des responsables de structures d'hébergement affirment être touchés par l'érosion côtière et 29 % affirment être à l'abri des assauts de ce phénomène. Dans cet ordre d'idée, nous avons demandé à ceux qui ont été touchés par le phénomène d'indiquer le ou les biens qui sont dégradés ou en train d'être dégradés par l'avancée des eaux. Cette question étant à choix multiples, la réduction de la plage est citée par 19 personnes, la dégradation de la végétation côtière (cocotiers, filaos, etc.) est citée par 14 personnes et la dégradation du bâti par 11 personnes. Cette dégradation progressive de ces atouts touristiques constitue un handicap pour le secteur selon tous les responsables de structures d'hébergement interrogés. En outre, 57 % pensent qu'elle fragilise le tourisme balnéaire avec la disparition progressive de la plage qui est une véritable source d'attraction. Par ailleurs, 32 % pensent qu'elle a réduit les possibilités de pratiquer le tourisme de découverte et de l'écotourisme. Aussi, 11 % parlent de la réduction de capacité d'accueil, car il y a plusieurs campements qui sont engloutis par les eaux ou qui sont en menaces.

En outre, la plupart des installations touristiques sur le littoral ne respectent pas les normes prescrites qui doivent être adaptées aux spécificités du milieu ciblé. Le non-respect de ces règles fait en partie que plusieurs campements font aujourd'hui face aux assauts des vagues.

Tableau 43 : *Normes internationales d'aménagements touristiques (Source Diouf, 2015).*

Rejet d'eaux usées	Installations	Hauteur bâtiments	Qualité de vie	Hébergement
Assurer le traitement avant leurs rejets dans les milieux naturels	**DPM : 100 m**	Station balnéaire : quatre étages (environ 15 m)	Maintenir 4m^2 d'espace vert par personne	Construire 20 à 30 chambres par hectare
Idem	**DPF : 75 m**	Deux étages	Efficacité énergétique + recours au Solaire	Chambres : confort thermique = Brique en Terre Cuite (brique rouge)
Idem	**Bolong : 25 m**	R+1	Récupération eaux de pluie	Éclairage avec lumière solaire
Préservation milieux naturels	**Respect architecture locale**	Bâtiments ne doivent pas obstruer la vue	Qualité des eaux de baignade	Offre alternative différenciée (au moins 4 possibilités d'hébergement)

Le **tableau 43** met en lumière les normes internationales en matière d'aménagement des littoraux. Nous avons cherché à savoir si les personnes interrogées dans la population connaissent des impacts de l'érosion côtière sur des aménagements touristiques. Ainsi, 263 personnes, soit 57 % des personnes interrogées connaissent des aménagements qui sont touchés, 39 %, soit 183 personnes affirment le contraire et 4 %, soit 18 personnes n'ont pas répondu à la question **(figure 81).**

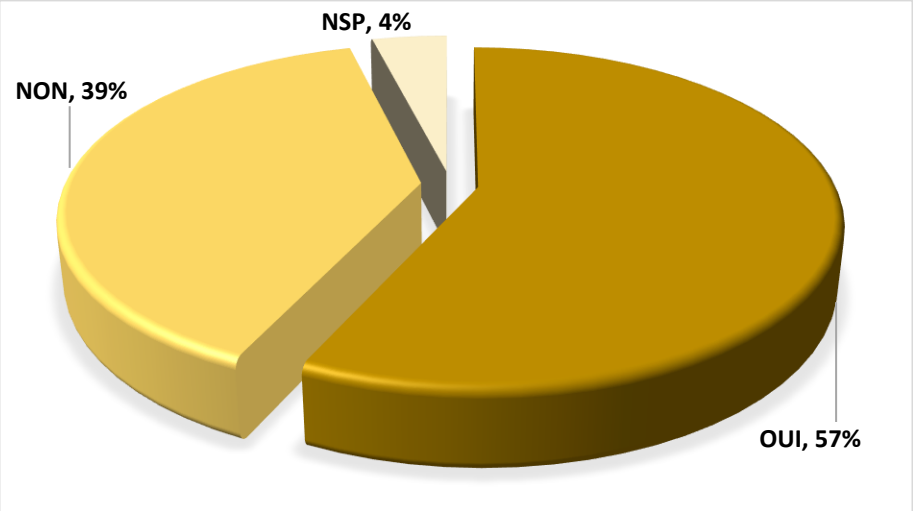

Figure 81 : *Connaissance des impacts de l'érosion côtière sur des aménagements touristiques (Enquête population, Bocoum 2021).*

Parmi ces personnes qui affirment connaître des impacts d'érosion côtière sur des aménagements touristiques, 46 % l'ont connu il y a moins de 5 ans, 34 % il y a 5 à 10, pour 14 % il y a 10 à 20 ans et pour 6 % il y a plus de 20 ans. Au-delà des enquêtes quantitatives, nous avons réalisé des entretiens.

IV.2. Perceptions des acteurs interviewés sur l'érosion côtière et ses impacts

La phase d'entretien a été la plus longue car nécessitant toujours des prises de rendez-vous à l'avance et il nous arrivait parfois d'avoir des rendez-vous annulés ou repoussés. De même, la crise sanitaire de Covid19 a été un grand obstacle pour cette phase, avec parfois des acteurs qui n'acceptaient pas de nous accueillir pour limiter les risques de contact et la circulation du virus. En dépit de ces contraintes, nous avons effectué 28 entretiens avec des acteurs de différents secteurs. Sur la question des contraintes, nous avons exclusivement neuf acteurs (**tableau 44**).

Tableau 44 *: Acteurs interviewés sur les contraintes touristiques.*

Acteurs et domaines d'interventions	**Localité**	**Cadre de discussion**	**Durée (minute)**
Responsable de l'hôtel Bar de la mer	Cabrousse (Cap Randoul)	Potentialités, contraintes touristiques et stratégies. Activités proposées.	22 mn
Diallo M. représentant de la jeunesse de Cap Skirring	Cap Skirring	Tourisme, contraintes et stratégies.	49 mn
Lamine Sané conseiller municipal	Cap Skirring	Tourisme, contraintes et stratégies.	41 mn
Bienvenue propriétaire du campement les Baobabs	Abéné	Potentialités, contraintes touristiques et stratégies. Activités proposées.	20mn
Responsable des femmes transformatrices de poissons	Kafountine	Importance de l'activité de transformation, conflits d'usages et stratégies adoptées.	26 mn
Président du GIE PISSIOL du Quai de pêche de Kafountine	Kafountine	Importance du GIE sur la gestion du conflit d'usage sur le littoral, et stratégies adoptées.	15 mn
Sané L. responsable municipal du volet environnemental et gestion des ressources à Kafountine	Kafountine	Potentialités touristiques, contraintes, stratégies d'adaptations.	22 mn
Responsable du campement Kassoumaye Ressort	Kafountine	Potentialités touristiques, contraintes, stratégies d'adaptations.	21 mn
Maire de la commune de Kafountine	Kafountine	Potentialités touristiques, contraintes, stratégies d'adaptations.	40 mn

Nous avons réalisé des entretiens en parallèle avec le questionnaire dans l'optique de voir la perception des hôteliers et de élus de l'érosion côtière. Dans ce sens, la responsable de l'hôtel Bar de la mer dans la commune de Diembéring affirme :

« Nous sommes exposés, les mois de novembre et de décembre derniers nous avons eu l'eau jusqu'à la terrasse. L'eau avance et recule mais je sais que tôt ou tard toutes ces installations sur la côte seront dégradées ; ce qui sera catastrophique. De jour en jour l'eau s'approche, vous pouvez constater par vous-même on n'a plus de plage ». Personnellement, je sais qu'on finira par quitter car on ne peut pas lutter contre l'avancée de l'eau, c'est la nature qui prend sa place. » (Entretien Bocoum, 2021).

Dans la localité de Kafountine, devant le campement La Nature, il n'y a presque plus de plage car l'eau a quasiment traversé les murs du campement. D'après le gérant de la Nature arrivé en 2003,

« *Beaucoup de touristes aiment s'installer près du littoral pour profiter de l'eau, de la plage et du soleil, mais cela n'est plus possible à ce niveau. Il y avait plus d'une vingtaine de mètres de plage mais aujourd'hui l'eau a tout pris* ». (Entretien Bocoum, 2021).

D'après nos entretiens, certains anciens ont témoigné que vers les années 1950, le phénomène de l'érosion côtière était déjà devenu sérieux dans certaines zones proches. C'est le cas du quartier « *Ouchef* » dans le village de Diogué qui se situe à l'embouchure du fleuve Casamance. D'après monsieur Ndiaye Kh., habitant de la localité de Diogué,

« *En 1959, la population avait vu ses biens s'anéantir (maison, mosquée, forêt, rizière etc.) et était obligée de se déplacer. Les dernières années avant le déplacement de la population, l'avancée des eaux était très rapide et n'a laissé aucune chance à la population de résister. Elle avait d'abord englouti la plage, ensuite la forêt, les rizières avant de dévorer les constructions. De plus, la population avait perdu des sites cultuels importants comme leur mosquée et leur cimetière. Vers les années 70, l'eau avait fini d'occuper le quartier « Ouchef ». Le quartier de yamatogne a accueilli les anciens habitants de « Ouchef.* » (Entretien Bocoum, 2021).

Ces quelques entretiens et les autres que nous avons analysé précédemment montrent l'inquiétude des acteurs et de la population sur la pérennité de leurs activités et de leurs installations sur le littoral.

Conclusion du chapitre 5

Le **chapitre 5** a traité les contraintes touristiques liées à l'érosion côtière sur les littoraux des communes de Diembéring et Kafountine. Le phénomène d'érosion côtière a pris de l'ampleur au cours des dernières décennies dans cette zone, que ce soit en partie continentale ou dans les îles. Au-delà des aspects naturels de cette côte, l'ampleur de l'érosion côtière est aussi facilitée par les menaces de l'homme. Ainsi, 62 % des personnes interrogées du côté de la population pensent que les causes sont naturelles, pour 9 % elles sont anthropiques, 27 % pensent qu'elles sont à la fois

naturelles et anthropiques et 2 % n'ont pas répondu à la question. Nous avons observé que différentes pratiques liées au tourisme contribuent à l'accroissement de ce phénomène à l'image de l'urbanisation, de l'occupation anarchique du littoral, de la déforestation ou de l'extraction du sable marin pour la construction.

La majorité des installations touristiques (campements, hôtels) est construite en haute plage. Ce qui fait que beaucoup d'entre elles font face quotidiennement aux menaces de l'érosion côtière. Dans la commune de Diembéring, les résultats des cartographies de zones tampons ont montré que 2 % du bâti sont à un niveau de risque d'érosion côtière très élevé, soit sur une distance inférieure ou égale à 10 mètres du trait de côte et 12 % à un niveau fort (entre 10 et 50 m). Pour la commune de Kafountine, les résultats ont montré que 2 % du bâti sont sur un niveau de risque d'érosion côtière très élevé et 13 % se trouvent sur un niveau de risque d'érosion côtière élevé. En somme, le niveau de risque n'est pas très important jusqu'à 50 mètres (14,5 %) dans ces deux communes. Néanmoins, toutes ces installations sont menacées par l'érosion côtière.

Ce phénomène a entrainé également la dégradation environnementale. Nous avons noté ainsi une menace forte sur la plage qui tend à disparaître dans certains lieux ; la faune et la flore côtière sont en train de régresser de manière très inquiétante. Entre 1979 et 2000, la commune de Diembéring a connu plus d'érosion que de progradation. La perte surfacique est estimée à -236,041 ha contre une progradation de +40,096 ha. Cette situation se poursuit entre 2000 et 2022 avec une perte surfacique de -275,885 ha contre une accumulation de +12,269 ha. Le littoral de la commune de Kafountine a connu une perte surfacique estimée à -111,45 ha contre une progradation importante de +499,605 ha entre 1979 et 2000. Cette situation se poursuit entre 2000 et 2022 avec une perte surfacique de -221,632 ha contre une accumulation de +363,549 ha. Ces résultats ont montré une accumulation largement supérieure à l'érosion. Ces accumulations sont notées sur les flèches de Kalissaye, d'Ebédou et la Pointe de Diogué. Cette situation ne veut pas dire que l'érosion côtière n'est pas répandue dans cette commune. L'impact de l'érosion côtière s'est traduit également par le recul du continent qui est très manifeste dans les îles surtout celles sur l'embouchure du fleuve Casamance (Diogué et Carabane). Les résultats montrent également d'importantes dégradations de filaos surtout (sur l'axe Diembéring Gnikine) de palmiers et de cocotiers à Diogué et à Kafountine. La mangrove, même si elle subit une forte agression liée aux actions de l'homme, elle est également très touchée par l'ensablement. Ce phénomène est très remarqué par les acteurs. En effet, 100 % des responsables de structures d'hébergement affirment connaître le phénomène d'érosion côtière. De ce fait, 61 % d'entre eux affirment être touchés par le phénomène et 29 % affirment être à l'abri. Les résultats montrent que les perceptions s'orientent sur l'érosion et ses impacts sur les activités ; or les réalités permettent de constater l'alternance entre de phases d'érosion et de progradation ; en ayant chacune des impacts sociaux-économiques et environnementaux.

Conclusion de la deuxième partie

La deuxième partie de cette thèse a traité **les menaces sur le développement macro et micro-touristique des communes de Diembéring et de Kafountine**. Elle nous a permis d'aborder sous différents angles le tourisme sur le littoral de ces deux communes face aux contraintes liées aux conflits d'usage et à l'érosion côtière qui sont devenues des préoccupations majeures pour le secteur. En amont, la pression foncière a retenu notre attention dans cette étude pour son impact sur l'accroissement de ces deux contraintes citées précédemment. Les résultats ont montré que la pression est d'abord perceptible à travers une urbanisation de plus en plus importante au niveau de la façade maritime où le phénomène de résidentialisation se développe à un rythme très soutenu. Les résultats cartographiques ont montré une urbanisation rapide qui a atteint +802,77 ha dans la commune de Diembéring et +678,05 ha dans celle de Kafountine en 43 ans (1979-2022). Cette pression liée au développement du tourisme participe à la dégradation du littoral et à l'émergence des conflits d'usage.

En outre, les communes de Diembéring et de Kafountine ne disposent pas de plan d'aménagement. Cette situation a entrainé des installations anarchiques des structures touristiques et des tensions socio-spatiales sur le littoral. Le problème d'aménagement et le manque d'organisation des acteurs notés sur ces espaces font naître des contraintes qui rendent difficile le développement du tourisme balnéaire. Les résultats montrent une dégradation de la qualité du littoral liée à l'insalubrité, à l'encombrement, à la prolifération de fumée, qui jouent négativement sur le tourisme de ces communes. Ainsi, 77 % des responsables de structures d'hébergement jugent que la plage est insalubre. Cette situation est perceptible à travers des dépôts d'ordures, des poissons pourris sur la plage et la prolifération des sachets plastiques. Dans cette dynamique, 68 % d'entre eux affirment que le tourisme balnéaire ne peut pas cohabiter avec les activités de transformations de produits halieutiques du fait qu'elles rendent impropre cette plage.

La pression foncière et les conflits d'usage de ces communes ont également contribué à la fragilisation du littoral qui est de nature dynamique. Les résultats ont montré que les actions de l'homme participent à accentuer les risques sur les littoraux à travers ses pratiques comme le prélèvement de sable marin, la dégradation de la végétation côtière mais aussi les constructions en haute plage. Ces éléments ont contribué au-delà des causes naturelles à l'accroissement de l'érosion côtière sur les littoraux des communes de Diembéring et Kafountine. Les conséquences de ce phénomène sont notées sur les aménagements touristiques et sur l'environnement côtier.

La majorité des installations touristiques (campements, hôtels) dans la zone de Diembéring et de Kafountine font face quotidiennement aux menaces de l'érosion côtière. Les résultats des cartographies de zones tampons ont permis de constater que, le niveau de risque n'est pas très important jusqu'à 50 mètres (14,5 %). Autrement dit, 14,5 % des réceptifs touristiques sur le littoral se situent entre 0 et 50 mètres du trait de côte. Néanmoins, toutes les installations sur le littoral sont

en menace. Nous avons également noté une menace forte sur la plage qui tend à disparaître dans certains lieux. Les résultats ont montré une accumulation largement supérieure à l'érosion dans la commune de Kafountine avec les flèches de Kalissaye, d'Ebédou et de la Pointe de Diogué. Cette situation ne veut pas dire que l'érosion côtière n'est pas répandue dans cette commune, elle est plus prégnante dans les zones de concentration d'activités. Les conséquences se traduisent également par le recul du continent ; ce qui est très manifeste dans les îles surtout celles sur l'embouchure du fleuve Casamance (Diogué et Carabane). De même, les résultats montrent une forte dégradation de la végétation côtière. En effet, 100 % des responsables de structures d'hébergement affirment connaître le phénomène d'érosion côtière. De ce fait, 61 % d'entre eux affirment être touchés par le phénomène et 29 % affirment être à l'abri des assauts de l'érosion côtière.

Ces différentes contraintes ont amené les acteurs à chercher des alternatives en mettant en place des stratégies d'adaptation. De ces contraintes, nous allons aborder la dernière partie de cette thèse intitulée **: stratégies d'adaptation mises en place par les acteurs et propositions de pistes d'amélioration pour pérenniser le tourisme en Basse Casamance.**

TROISIÈME PARTIE : STRATÉGIES D'ADAPTATION MISES EN PLACE PAR LES ACTEURS ET PROPOSITIONS DE PISTES D'AMÉLIORATION POUR PÉRENNISER LE TOURISME EN BASSE CASAMANCE

Face aux contraintes naturelles et anthropiques, les acteurs ont adopté différentes stratégies d'adaptation pour le développement durable des activités sur le littoral. L'adoption d'une stratégie d'adaptation consiste à mettre en place des actions et d'allouer des ressources nécessaires pour atteindre des finalités bien déterminées. Autrement dit, c'est le changement de procédure, de pratique, et/ou de structure visant à limiter ou à effacer les dommages potentiels. C'est en quelque sorte la capacité d'ajustement des acteurs locaux en réponse aux conditions nouvelles. Elle consiste à la définition d'actions cohérentes intervenant selon une logique séquentielle pour réaliser ou pour atteindre un ou des objectifs. Dans le cadre de notre étude, nous nous sommes posé la question : comment les acteurs ont-ils réagi face aux conflits d'usage et à l'érosion côtière sur le littoral des communes de Diembéring et de Kafountine ? Nous avons éclaté cette interrogation pour avoir plusieurs questions secondaires : quels sont les moyens mis en place par les acteurs ? Existe-t-il une coordination des acteurs dans la mise en place des stratégies d'adaptation ? Les acteurs bénéficient-ils d'aides extérieures ? Quels sont les apports des autorités étatiques et non-étatiques dans cette recherche de solution durable pour le tourisme ? Quels sont les bilans des stratégies d'adaptation mises en place par les différents acteurs ? Quelles sont les attentes des acteurs pour l'avenir du tourisme ? Quels sont les patrimoines sur lesquels les acteurs portent leurs attentes pour la diversification de l'offre touristique de la région ? Quelles sont les pistes de solutions adoptées pour la mise en valeur de ces patrimoines ? Ont-elles permis de mieux les faire connaitre ? Quelles sont les types de tourisme qui reposent sur ces patrimoines ?

Les différents phénomènes analysés en amont constituent de véritables goulots d'étranglement du tourisme littoral dans les communes de Diembéring et de Kafountine. Face à ces défis qui gangrènent ce secteur, nous allons proposer des recommandations. Concrètement, dans cette partie, il est question d'analyser dans un premier temps les stratégies d'adaptation mises en place par les acteurs et finir par faire des recommandations pour une gestion durable du littoral et du tourisme.

CHAPITRE 6 : STRATÉGIES D'ADAPTATION MISES EN PLACE ET ATTENTES DES ACTEURS

Face aux contraintes analysées précédemment, différentes stratégies sont mises en place pour favoriser la préservation du littoral et le développement durable des activités. Dans ce contexte, la Gestion Intégrée des Zones Côtières (GIZC) était lancée lors de la conférence de Noordjwick en 1993, celle de Pacsicom en juillet 1998 (Mozambique) et de Cap Town dans le cadre du programme de l'UNESCO. Il s'agit donc, selon Cicin-Sain et Knecht (1998), d'un « *processus continu et dynamique par lequel des décisions sont prises pour l'utilisation durable et la protection des ressources marines et côtières* ». Au niveau local, les acteurs ont mis en place des stratégies d'adaptation pour favoriser le développement durable du tourisme et la préservation du littoral.

Les acteurs ont réagi différemment face aux conflits d'usage et à l'érosion côtière. Dans ce cadre, nous sommes amenés à nous poser quelques questions : quelles sont les différentes stratégies d'adaptation mises en place par les acteurs pour la gestion durable du littoral et du tourisme ? Quelles sont les initiatives mises en place sur le volet politique ? Pour quels objectifs ? Comment les acteurs se sont-ils organisés pour améliorer la qualité de leur environnement de travail ? Les acteurs sont-ils impliqués massivement ? Ont-ils travaillé en collaboration (acteurs de différents secteurs) ? Quels sont les moyens mis en place ? Quel est le bilan selon les acteurs ? Pour faire face à l'érosion côtière, quels sont les moyens adoptés ? Qu'est ce qui justifie le recours à ces moyens ? Quelles perceptions les populations ont-elles de ces stratégies d'adaptation ? Sont-elles satisfaites de leurs apports ? À partir de ces interrogations, nous avons analysé les stratégies d'adaptation en changeant d'échelle pour basculer sur la région (Basse Casamance).

I. Stratégies d'adaptation mises en place par les acteurs

Différents types de stratégies sont mis en place pour sauver le tourisme de la Basse Casamance face aux contraintes auxquelles il fait face. Généralement, dans notre zone d'étude, on note plus d'actions individuelles ; et ce sont des propriétaires de campements qui les édifient pour protéger leurs aménagements touristiques. De même, des stratégies d'adaptation sont adoptées pour la résilience et l'attractivité de la région à travers l'amélioration de l'accessibilité et la diversification des réceptifs touristiques. Pour analyser les réponses des acteurs, nous avons réalisé des enquêtes quantitatives et qualitatives (entretien semi-directif) auprès de différents acteurs (**tableau 45**).

Tableau 45 : *Acteurs interviewés pour l'étude des stratégies d'adaptation.*

Acteurs et domaines d'interventions	**Localité**	**Cadre de discussion**	**Durée**
Responsable de l'hôtel Bar de la mer	Cabrousse (Cap Randoul)	Potentialités, contraintes touristiques et stratégies. Activités proposées.	22 mn
Diallo M. représentant de la jeunesse de Cap	Cap Skirring	Tourisme, contraintes et stratégies.	49 mn
Lamine Sané conseiller municipal	Cap Skirring	Tourisme, contraintes et stratégies.	41 mn
Diédhiou M. délégué régional de la SAPCO	Ziguinchor	Aménagement littoral et stratégies d'adaptations contre l'érosion côtière.	28 mn
Mme Faye Service Régional du T	Ziguinchor	Potentialités touristiques, contraintes et stratégies d'adaptations.	32 mn
Diatta gérant campement le Figuier	Pointe St Georges	Importance touristique de la P. St Georges : atouts et contraintes.	09 mn
Touristes français	Pointe St Georges	Potentialités touristiques, activités principales, et contraintes connues.	34 mn
Bienvenue propriétaire du campement les Baobabs	Abéné	Potentialités, contraintes touristiques et stratégies. Activités proposées.	20 mn
Responsable des femmes transformatrices de produits halieutiques	Kafountine	Importance de l'activité de transformation, conflits d'usages sur le littoral et stratégies adoptées.	26 mn
Président du GIE PISSIOL du Quai de pêche de Kafountine	Kafountine	Importance du GIE sur la gestion du conflit d'usage sur le littoral, gestion des ressources, et stratégies adoptées.	15 mn
Sané L. responsable municipal du volet environnemental et gestion des ressources à Kafountine	Kafountine	Potentialités touristiques, contraintes, stratégies d'adaptations.	22 mn
Responsable du campement Kassoumaye Ressort	Kafountine	Potentialités touristiques, contraintes, stratégies d'adaptations.	21 mn
Maire de la commune de Kafountine	Kafountine	Potentialités touristiques, contraintes, stratégies d'adaptations.	40 mn

Face à la multiplication des contraintes touristiques liées aux conflits d'usage sur le littoral, nous avons constaté différentes initiatives comme : le nettoyage de la plage, la sensibilisation et la coordination des acteurs mais aussi l'encadrement et l'accompagnement des organisations étatiques et non étatiques. Les stratégies mises en place contre l'érosion côtière sont généralement des

méthodes structurales qui reposent sur des constructions d'ouvrages de défense en béton et en mur qui permettent de contrer l'avancée des eaux. Ces ouvrages peuvent provoquer des perturbations du transport des sédiments. Nous avons également constaté des méthodes non-structurales comme des remblais, le remplissage de sacs de sable et surtout la plantation de mangrove et de filaos qui reste une des stratégies les plus utilisées.

Ainsi, face à cette situation, nous avons cherché à savoir le niveau de participation de la population locale dans les stratégies d'adaptation. Ainsi, 52 % des personnes interrogées affirment n'avoir pas participé à la mise en place de stratégies d'adaptation face à l'érosion côtière, en revanche, 48 % d'entre elles affirment le contraire. De plus, 91 % des personnes ayant participé aux stratégies, ont adopté le reboisement et/ou le remplissage de sac de sable, qui sont les plus accessibles.

Selon les résultats de notre enquête menée auprès des responsables de structures d'hébergement, 67 % des répondants ont mis en place des stratégies d'adaptation face à l'érosion côtière, tandis que, 33 % affirment le contraire. En outre, 38 % des personnes qui ont adopté des stratégies d'adaptation déclarent avoir travaillé en groupe et 62 % affirment avoir travaillé sans collaboration. Souvent, les stratégies adoptées sont déterminées en fonction des objectifs visés et des moyens financiers et/ou techniques existants. Ce qui fait qu'on note d'une part, des stratégies souples (plantation, remplissage de sac de sable, piquage de bois et de pneus) qui permettent de ralentir le recul tout en permettant certains échanges entre la mer et la côte. Et d'autre part des stratégies modernes (construction de mur ou de digue) qui permettent de limiter l'érosion côtière en empêchant toute perte de sédiments vers la mer.

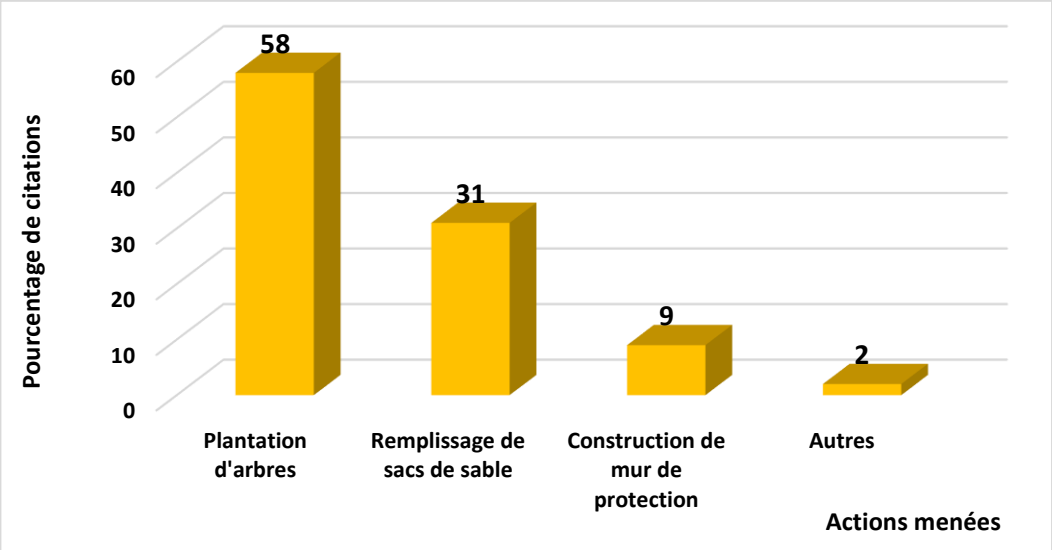

Figure 82 : *Stratégies d'adaptation mises en place par les responsables des structures d'hébergement (enquête RSH, Bocoum, 2022).*

La **Figure 82** montre l'usage de différents ouvrages de protection. La plantation est l'option la plus utilisée du fait qu'il existe beaucoup de GIE et ONG volontaristes qui s'y activent et des services des

eaux et forêts et des agents de parcs qui forment et encadrent les initiatives. Ainsi, 58 % des personnes interrogées affirment avoir utilisé la plantation d'arbres (filaos, cocotiers, mangrove, etc.) comme moyens de lutte. Le remplissage de sacs de sable pour protéger les murs face à l'intensité des vagues est utilisée par 31 % des personnes interrogées. La construction de digues et de murs de protection est adoptée par 9 % des personnes interrogées. De plus, 2 % de personnes interrogées nous parlent d'autres moyens de lutte (la mise en place d'épis et des piquets de bois et de pneus).

Nous allons voir dans un premier temps les stratégies adoptées pour l'amélioration de l'attractivité de la région, ensuite évoquer celles apportées pour la gestion durable du littoral et du tourisme et finir par les stratégies mises en place par les acteurs pour faire face à l'érosion côtière.

I.1. Stratégies d'adaptation mises en place pour le désenclavement de la région

La région de la Casamance, a longtemps souffert d'un certain enclavement par rapport au reste du Sénégal. Cette contrainte s'explique par son éloignement des centres économiques du pays, à une répartition diffuse et hétérogène de la population sur son territoire, ainsi qu'à un réseau routier déficient (Cabré et Arraras, 2017). Cette situation constitue une entrave à son intégration au nord du Sénégal et à son accessibilité à partir de Dakar (principal pôle). Lombard (2005) parle de cet enclavement lorsqu'il écrit : « *la Casamance, grenier du Sénégal, reste isolée du Sénégal central et septentrional alors qu'elle regorge de richesses intellectuelles, économiques et sociales. Ce scandale géographique s'est accru avec la catastrophe du bateau le Joola survenue en 2002* ». Cet enclavement est lié en grande partie à sa position géographique. Elle est limitée au sud par la Guinée-Bissau, à l'ouest par l'océan Atlantique sur 86 Km de côtes, et coupée du nord du Sénégal par la Gambie, enclave territoriale de 320 Km de long et 20 à 50 Km de large (Séne et Kane, 2018). Selon Magrin et Ninot (2005), cet enclavement externe se double de multiples enclavements internes dans les limites des régions considérées, entretenus par l'insuffisance des infrastructures et moyens de transport.

L'enclavement est aussi accentué par l'offre de transport insuffisant. Selon la direction régionale de la prévision et de la statistique, la région de Ziguinchor détenait en 2004, l'un des parcs automobiles les plus vétustes de tout le Sénégal. L'âge moyen des véhicules en circulation dépasse très souvent 25 ans. Seules les voitures particulières et celles des ONG et de l'administration ont moins de 10 ans. Cette vétusté est due à la faiblesse des investissements. La mesure d'arrêter l'importation des voitures de plus de 5 ans à l'échelle nationale a des répercussions sur le nombre de véhicules introduits dans la région malgré la hausse des immatriculations de voitures neuves notée ces dernières années. Ainsi, la mobilité est affectée, faute de moyens suffisants pour le déplacement des populations à l'intérieur de la région (Dieng, 2008). Ces problèmes de desserte entraînent des conséquences à la fois économiques, sociales et politiques (Séne et Kane, 2018).

Dans ce cadre, différentes réponses sont apportées pour désenclaver la région. Né de la volonté de l'ex-Président de la République, le Plan Sénégal Emergent (PSE) permet d'opérer des ruptures

stratégiques dans la planification du développement à long terme afin de permettre au pays d'avancer vers une prospérité inclusive et durable. Des projets phares sont lancés dans ce cadre afin de faire l'objet d'une mise en œuvre diligente. Parmi ces projets figurent deux dans le secteur du tourisme : le développement de zones touristiques intégrées et le plan sectoriel micro-tourisme. Ces deux projets sont aussi orientés vers la région casamançaise. De plus, des batteries de mesures ont été prises par État pour renforcer le désenclavement du pôle Sud, et pour relancer les activités économiques par l'essor du tourisme.

Parmi ces mesures, figure la mise en place d'un Crédit Hôtelier d'un montant de 5 milliards FCFA grâce à une dotation initiale de l'État complétée par des actionnaires privés et éventuellement la contribution des partenaires au développement, permettant au secteur de disposer d'un instrument pérenne pour la prise en charge de ses besoins spécifiques en financement. De même, il y a les nouveaux outils de financement du développement économique national comme le Fonds de Garantie des Investissements Prioritaires (FONGIP), le Fonds Souverain d'Investissement Stratégique (FONSIS) et la Banque Nationale de Développement Economique (BNDE) qui présentent autant d'opportunités que les privés nationaux peuvent exploiter pour financer leurs projets touristiques (SAPCO, 2019). Les différentes mesures et la volonté de l'État vont fortement contribuer à la pacification définitive de la Casamance et le développement économique de la région.

I.1.1. Les différentes réalisations dans le cadre du désenclavement de la région

Dans le Plan Sénégal émergent (PSE), ce secteur constitue un point majeur et a fait l'objet d'un diagnostic qui fait apparaître les points saignants. Il est ressorti de celui-ci une faible intégration des différents modes, un réseau inégalement réparti entre les différentes localités, la vétusté du parc et des infrastructures ainsi que la concentration des activités portuaires dans la capitale.

En 2018, le secteur a connu beaucoup de changements, notamment avec les projets de construction de grandes infrastructures en milieu rural et urbain. Le Programme de Modernisation des Villes (Promo Villes), orienté dans les communes, a beaucoup contribué à la qualité du réseau routier en milieu urbain. La politique de désenclavement en milieu rural a été intensifiée avec le Projet d'Appui au Transport et à la Mobilité Urbaine (PATMUR) et le Programme d'Urgence de Développement Communautaire (PUDC). L'amélioration des réseaux de communication a permis non seulement de faciliter les déplacements mais aussi a généré des ressources importantes pour le pays. Selon, l'ANSD (2020), la contribution des services de transport au Produit Intérieur brut est évaluée à 2,1 % en 2018. Elle est restée stable par rapport à 2017. La richesse créée par les services de transport est évaluée à 275,745 milliards en 2018, soit une hausse de 9 % par rapport à 2017 (ASND, 2020). La volonté de l'État de désenclaver la Casamance et de relancer les activités économiques à l'image du tourisme a été énoncée par l'ex-président Macky Sall et plusieurs des mesures ont été adoptées. Il s'agit de :

- La réhabilitation et le renforcement des axes routiers à l'intérieur du pôle Sud ;

- La suppression du visa payant en mai 2015 ;
- L'inauguration le 20 janvier 2019 du pont Sénégambie ;
- La mise en service en mars 2015 d'une ligne maritime régulière reliant Dakar à Ziguinchor avec trois bateaux et une baisse significative des billets de bateau ;
- Les liaisons aériennes journalières entre Dakar et Ziguinchor ou Cap Skirring, par le lancement le 14 mai 2018 de la compagnie aérienne nationale Air Sénégal avec une baisse du billet d'avion (66000 FCFA le billet aller-retour) ;
- De même, l'aéroport du Cap-Skirring qui reçois des vols nationaux et internationaux, bénéficie d'une cuve kérosène d'une capacité de 1000 litres, contrairement à celui de Ziguinchor qui reçoit que des vols nationaux et qui, d'ailleurs est actuellement en travaux.

I.1.2. Diversification de voies d'accessibilité et développement de la région

Les autorités étatiques ont adopté des programmes phares pour dynamiser le développement du transport de la région. On peut citer, entre autres, l'inauguration des bateaux « Aguène » et « Diambogne », le dragage du fleuve Casamance, la réalisation des boucles du Blouf et du Kalounayes et le développement du transport urbain. Au niveau régional, l'Ageroute et le service des transports terrestres assurent les aspects techniques du secteur. La région a connu des avancées significatives sur le volet de la communication interne et externe (terrestre, maritime et aérienne) (**figure 83**).

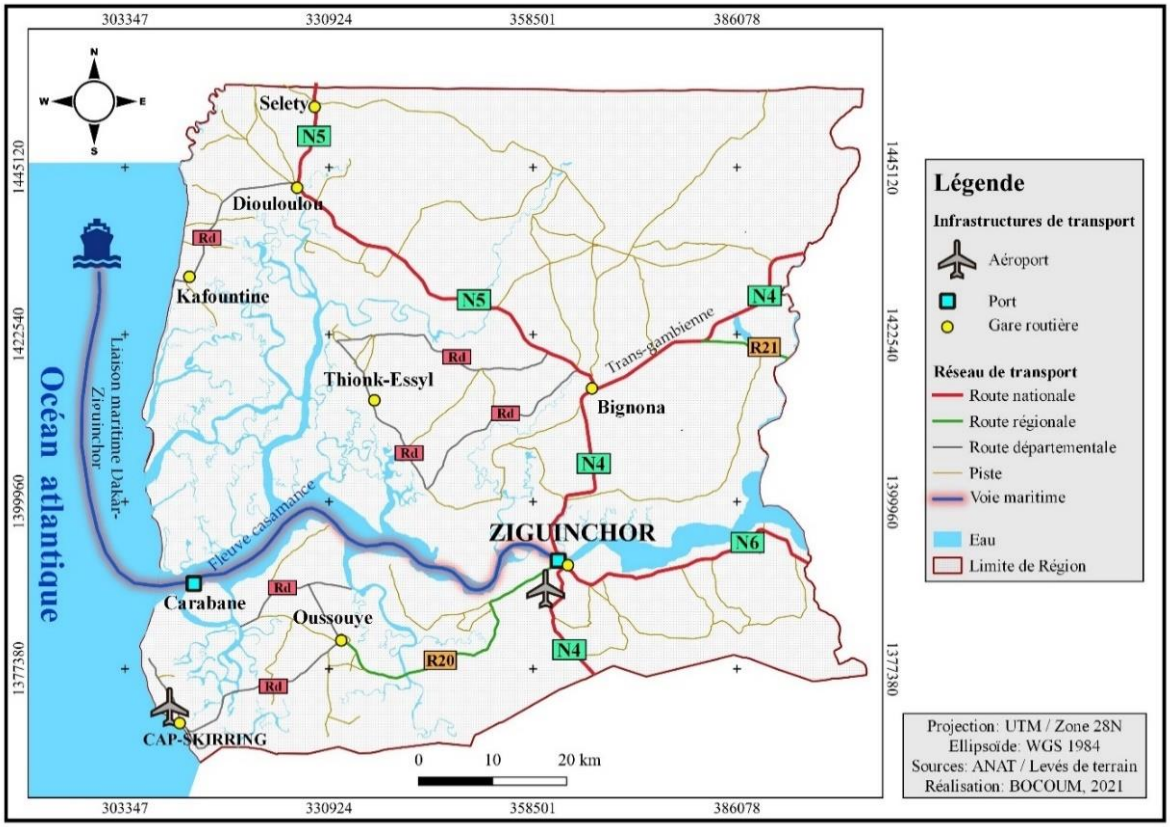

Figure 83 : *Cartographie des infrastructures de communications et de l'accessibilité de la région de Ziguinchor.*

Les résultats d'enquêtes sur l'accessibilité de la région permettent de constater un jugement divergent mais avec globalement une appréciation positive.

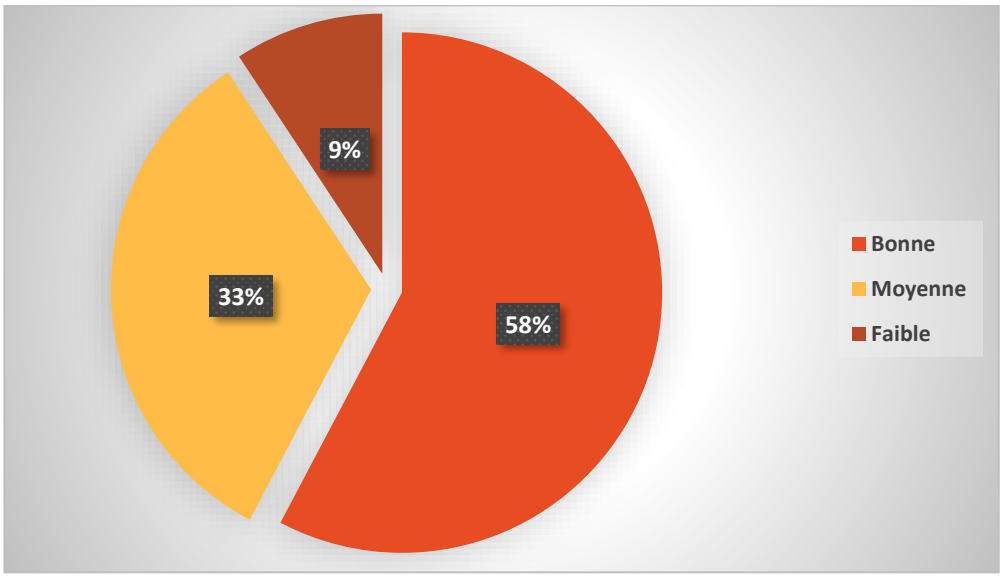

Figure 84 : *Accessibilité de la région de Ziguinchor (Enquête population, Bocoum, 2021).*

L'observation de la **figure 84** permet de constater que 58 % des enquêtés pensent que l'accessibilité de la région est bonne, 33 % des enquêtés pense qu'elle est moyenne et 9 % pensent qu'elle est faible. La lutte contre l'enclavement de la région s'est réalisée à travers l'amélioration et la diversification des voies d'accès. Une bonne accessibilité repose sur la diversité de voies d'accès de la région, la qualité des moyens, les coûts de transports et les fréquences. De ce fait, les personnes qui jugent que l'accessibilité est bonne, pensent que les conditions sont réunies et sont à la portée de la population et aux visiteurs pour arriver facilement dans la région et en ressortir facilement. En revanche, les personnes qui jugent moyenne l'accessibilité trouvent qu'il y a des efforts à faire et celles qui la jugent faible pensent qu'elle n'est pas suffisante pour permettre à des personnes de rallier la région sans contraintes majeures. Il faut noter qu'après ce sondage sur l'accessibilité (réalisé en 2021), la région a connu l'inauguration en janvier 2024 des ponts de Baïla et de Diouloulou. Cette inauguration peut accentuer la perception de l'état déplorable de la route de Bignona à Diouloulou et Banjul. Les stratégies ont aussi concerné la gestion du littoral.

I.2. Stratégies d'adaptation mises en place pour une gestion rationnelle du littoral et du tourisme

La participation active de la population dans des initiatives de développement permet d'avoir des résultats satisfaisants. Dans ce cadre, il est judicieux de connaître leur perception sur les stratégies développées dans la zone. Les résultats d'enquêtes ont permis de vérifier et de connaître les efforts réalisés pour améliorer la gestion du littoral ainsi que la participation de la population à celle-ci.

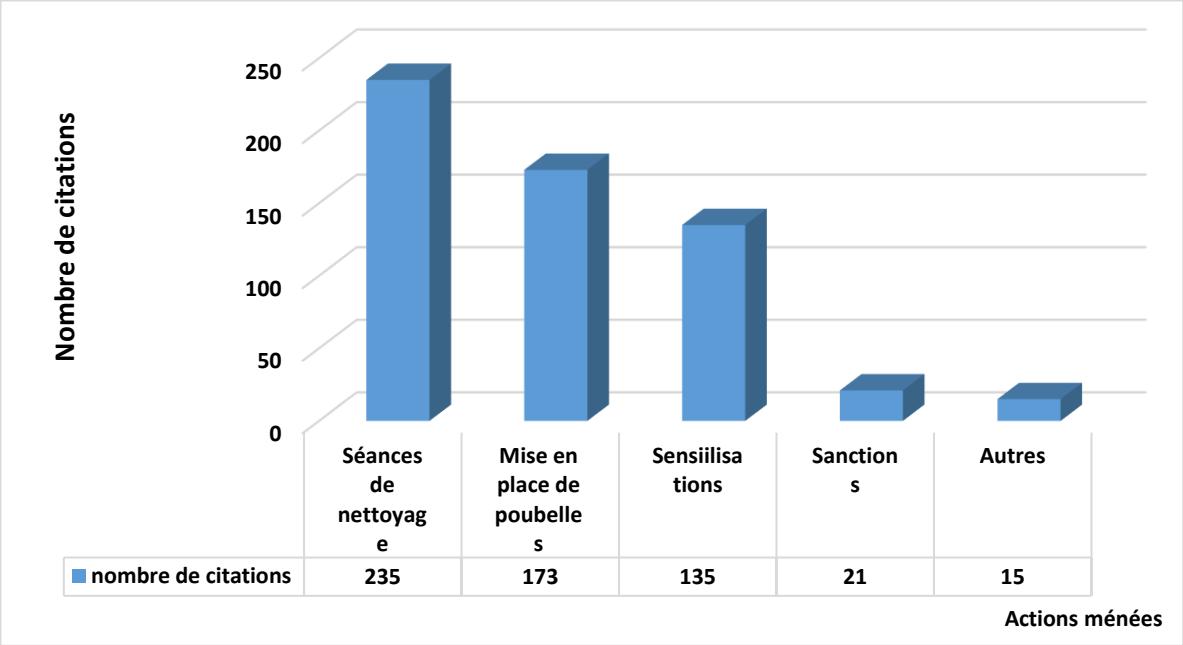

Figure 85 : *Différentes stratégies d'adaptation développées par les acteurs (Enquête, Bocoum 2021).*

L'observation de la **figure 85** laisse entrevoir différentes solutions mises en place pour améliorer les conditions de vie et de travail sur leur littoral. Étant une question à choix multiple, 235 personnes sur les 465 interrogées ont évoqué les séances de nettoyage qui sont pratiquées fréquemment sur le littoral. De même, la mise en place de poubelles pour la minimisation d'ordures est citée par 173 personnes. Ainsi, 135 personnes ont évoqué la méthode de sensibilisation de la population sur les enjeux du littoral et de la nécessité de réagir collectivement pour sa gestion, et 21 personnes ont évoqué des sanctions en cas de non-respect des règles. De même, 15 personnes ont évoqué d'autres solutions ; et pour la plupart, il s'agit de la plantation pour permettre non seulement de lutter contre l'érosion côtière mais aussi de redynamiser le tourisme de découverte et l'écotourisme.

Ces types de stratégies sont également adoptés par les hôteliers. En effet, tous les responsables de structures d'hébergement interrogés affirment pratiquer fréquemment des séances de nettoyage de leur plage. De même, 29 personnes ont parlé de la mise en place de poubelles pour éviter que les visiteurs laissent des ordures sur la plage, 17 personnes ont évoqué des séances de sensibilisation qu'ils effectuent pour montrer les risques de la pollution des plages et des eaux. Et enfin, 11 personnes ont parlé de l'organisation des acteurs pour adopter des actions collectives.

Cette analyse montre que les acteurs sur le littoral ont apporté des réponses face à la multiplication des conflits d'usages. Ces stratégies s'orientent dans le sens d'une gestion durable du littoral dans le but de promouvoir un développement rationnel de toutes les activités dans la zone. Les différentes stratégies adoptées permettront de galvaniser le développement économique surtout celui du tourisme qui souffre de la cohabitation sur cet espace tant convoité.

I.2.1. Amélioration de la qualité des offres et prévention des ressources touristiques

La Basse Casamance en général regorge d'une diversité de potentialités touristiques, jadis très mal valorisées ; cependant, elles sont en train d'être de plus en plus exploitées. Des initiatives donnent déjà lieu à des actions allant dans le bon sens pour la valorisation de ces potentialités. Des pirogues sont mises en place pour permettre aux touristes d'effectuer des balades dans les îles et des excursions de découvertes. Aujourd'hui, beaucoup de jeunes bien formés s'adonnent à l'activité de guide touristique à travers la labellisation de circuits touristiques maritimes et terrestres. D'après le guide touristique Diémé,

> « *Il y a pas mal de guides touristiques et cela est une bonne chose pour le tourisme de la région car chacun travaille pour attirer des touristes dans cette destination. Les circuits ne sont pas conventionnels, chaque guide fait découvrir la région et ses richesses à sa manière mais nous avons les mêmes objectifs. Ma mission en tant que guide touristique titulaire est de participer à la transmission des connaissances qui s'articulent autour de la découverte de sites et d'activités intégrant les aspects de la vie Sénégalaise.* » (Entretien Bocoum, 2022).

Les guides touristiques sont des acteurs qui doivent être valorisés car, grâce à eux, beaucoup de villages ont commencé à bénéficier des retombées du tourisme. Ce sont eux qui prennent des touristes dans des hôtels, pour les amener dans des villages parfois enclavés pour leur faire découvrir les richesses cultuelles et naturelles qui existent. C'est à partir de ces visites de découverte que certains villages ont eu des infrastructures sociales de base (cases de santé, école, etc.).

En plus de ces guides, il y a des agences de voyages et de loisirs qui participent à la promotion de la destination Basse Casamançaise. Ils ont mis en place d'importants moyens logistiques pour faciliter la découverte et l'épanouissement des visiteurs. D'après Tamba D, de l'agence African Authentic agency de Cap Skirring,

> « *La Casamance est l'une des régions les plus riches en termes de potentialités touristiques, mais c'est dommage que celles-ci soient mal valorisées*. *Nous sommes partis de ce constat en tant acteurs touristiques pour mettre en place cette agence de voyage et de loisir pour vendre la destination de la Basse Casamance. Nous faisons la vente des billets de voyages (avions, et bateaux) et nous avons mis en place des voitures pour récupérer les touristes à l'aéroport et leur permettre d'effectuer des déplacements facilement pour découvrir la région. Nous prenons en charge le touriste de son arrivée sur le territoire jusqu'à la fin de son séjour ; ce qui est avantageux pour le tourisme. Nous faisons tout pour leur faciliter un bon séjour dans la région. Nous avons aussi des pirogues pour faire des excursions dans les bolongs à mangrove et dans les îles. En plus, nous travaillons avec les hôteliers pour l'hébergement. »* (Entretien Bocoum, 2021).

Nous assistons progressivement depuis la dernière décennie à la mise en place des musées de la nature et de la culture dans des villages. Leurs créations favorisent la réduction de la perte de la biodiversité due aux interventions humaines ; et la destruction de la beauté des sites qui réduit l'attrait touristiques. Cette nouvelle vision permet de mieux faire comprendre à la population locale la valeur financière que peuvent générer les sites naturels et la valorisation de la culture locale. Ici le tourisme est communautaire, les sites sont gérés par les autochtones et les retombées contribuent à mettre en place des infrastructures sociales de base et d'accompagnement des enfants orphelins.

Parallèlement, nous avons des musées qui font partie des initiatives individuelles, mais leurs activités sont effectuées en collaboration avec la population locale. L'Écomusée *Sangawatt* et le musée *Kadiouté* implantés dans des sites naturels, contribuent à la protection et à la valorisation de ces derniers. L'Écoparc situé au cœur de la forêt du village de Diembéring joue un rôle important dans la protection de la biodiversité. S'il a été aménagé à des fins de protection environnementale, il s'inscrit toutefois dans une dynamique touristique de promotion d'espaces verts et de découverte. Il offre un cadre accueillant des milliers de touristes pour des visites et il abrite aussi un écolodge (un réceptif touristique de nature écologique).

De même, plusieurs séances de reboisement sont effectuées pour renforcer la végétation côtière et pour protéger la faune qui fait l'objet de beaucoup de visites touristiques. Les agents des eaux et des forêts et les agents de parc de la ROK et de l'AMPA travaillent sur la conservation des espèces et sur l'amélioration de la gestion de ces espaces. De plus, ils forment les acteurs sur les activités de reboisement afin de permettre aux espèces de trouver des abris et des habitats. Dans ce cadre, beaucoup d'activités de reboisement de mangroves (dans les îles pour la plupart) et de filaos (dans la partie continentale) ont été effectuées avec la participation de la population. L'objectif de ces activités est de revaloriser en partie les circuits maritimes à travers la densification des forêts de mangrove. Ces activités de reboisement sont motivées par les constats liés aux impacts écologiques rattachés à la dynamique régressive de la mangrove dans cette zone. En outre, le rôle de frayère et de nourricerie, de protection et de calme n'est plus assuré convenablement par ces espaces. Cette situation a entraîné une diminution, voire une disparition de nombreuses espèces qui servaient le tourisme de découverte avec des balades et des excursions.

I.2.2. Organisation et formation des acteurs

Les acteurs du tourisme ont compris les enjeux et commencent à s'organiser et à travailler ensemble. Dans la commune de Kafountine, ils se sont organisés et ont créé une antenne touristique afin de bien piloter les activités du secteur. Cette stratégie a connu des succès, car avant, chacun développait ses activités de manière sectorielle, ce qui causait des concurrences au niveau local qui ne profitaient pas au tourisme de la commune. Cette organisation est déjà une avancée même s'il reste des efforts

à faire. L'initiative est accompagnée par la municipalité. Selon Mathias S, le chef d'antenne du tourisme à Kafountine :

> « *L'organisation des acteurs est un avantage, car depuis la création de l'antenne les acteurs discutent et travaillent ensemble pour développer le secteur de manière collective*. *Nous continuons toujours de sensibiliser afin d'attirer tout le monde dans ce travail car les défis à relever sur ce secteur sont énormes ; donc le regroupement des acteurs facilitera le travail.* » (Entretien Bocoum, 2021).

En outre, à travers cette coordination, les acteurs essayent aussi de faire face au problème de la résidentialisation qui cause d'énormes soucis pour le tourisme, mais elle reste très difficile à cerner. Malgré les agitations, il n'existe pas de véritable politique de régularisation des résidences. Il est difficile d'empêcher la prolifération de celles-ci et c'est exactement le même cas dans la zone de la Petite Côte ; et parfois les propriétaires développent des activités touristiques.

Depuis plusieurs années, des acteurs s'adonnent au tourisme avec de sérieux problèmes de professionnalisme. Les potentialités existent ; des touristes descendent dans la zone et des acteurs essayent de profiter de leur présence sans pour autant faire vibrer l'activité durablement. Ainsi, d'après Sagna M. acteur local du tourisme :

> « *La volonté d'améliorer la formation des acteurs est là. Les jeunes se forment sur plusieurs domaines ; ce qui permet d'avoir une main d'œuvre qualifiée. Au niveau de Kafountine, le centre de formation de Satang Diabang forme des cuisiniers (es) qui sont la plupart recrutés dans les campements et restaurants de la zone. De plus, des acteurs sont aussi formés pour la production des jus locaux. Des progrès considérables sont notés sur ce domaine ; ce qui est très important pour l'accueil des touristes et le développement durable de l'activité.* » (Entretien Bocoum, 2021).

Dans ce cadre, un centre dénommé « *Centre de Référence de la Formation Professionnelle aux Métiers du Tourisme et de l'Hôtellerie/Cluster* » a été construit dans la ville de Ziguinchor (quartier Escale) dans un espace cédé par la chambre de commerce et d'industrie (CCIZ). Étant troisième du genre au Sénégal, ce centre a pour vocation de former la main d'œuvre en personnel qualifié. Il est construit, équipé mais fermé depuis trois ans, après la réception faite par le ministre de la Formation professionnelle d'alors Dame Diop. Qu'est-ce qui peut donc expliquer la fermeture de ce centre ? Dans un entretien le Directeur par intérim du centre affirme :

> « Bien *que je détienne ces informations, je ne saurais les dire, il faut se rapprocher du Ministère pour les avoir, car nous sommes dans des institutions étatiques et il y a des informations qui sont diffusées que par les voix autorisées ou par pure précaution* ». (Entretien, Bocoum octobre 2024).

Dans ce contexte, d'après une personne anonyme qui travaille à la CCIZ :

« *Je ne suis pas autorisé à parler de cette situation, mais il faut savoir qu'il y a deux blocages, le premier qui est réglé, était un conflit entre les acteurs, car chacun voulait diriger le centre. Pour résoudre ce probléme une association des professionnels du tourisme et de l'hôtellerie du Sud (APTHS) a été créée avec Pascal Ehamba comme PCA. Ce qui a permis de dépasser ce premier blocage. Le second blocage est d'ordre politique, il s'agit d'un bras de fer entre l'ancien régime et l'actuel premier minister qui était un fervent opposant et maire de Ziguinchor. Ce qui a valu le blocage du centre et des matériels. Comme excuse, on dit souvent que le blocage est dû à la non-disponibilité du budget de fonctionnement* ». (Entretien, Bocoum octobre 2024).

Une autre source ajoute que :

« *Ceci n'est rien d'autre qu'un manque de volonté politique des autorités en charge du tourisme pour booster ce secteur en Casamance ; une région qui a pourtant d'énormes potentialités touristiques et hôtelières* ». A. Dasylva.

Pour pallier ce déséquilibre de flux entre les saisons (haute saison et basse saison), les acteurs travaillent sur la diversification de l'offre touristique pour assurer la compétitivité de la destination. Elle devient un facteur indispensable dans un marché du tourisme où la concurrence s'intensifie perpétuellement. Dans ce contexte de concurrence, l'essentiel est de promouvoir le tourisme de découverte, le tourisme culturel et l'écotourisme. À ce propos, il est important de rappeler que ces offres existent et commencent à connaître un regain d'intérêt dans la région. Ces nouvelles orientations tentent de renforcer de nouvelles approches complémentaires et originales qui sont mieux intégrées aux milieux et aux sociétés d'accueil. Cette diversification de l'offre touristique devrait dans un premier temps attirer une majorité de touristes aussi bien en haute saison qu'en basse saison et serait plus bénéfique à l'ensemble des communautés de ces collectivités territoriales.

I.2.3. Amélioration du cadre touristique

Le confort des visiteurs dans les équipements d'hébergement touristiques repose sur beaucoup de critères. D'abord la qualité de l'environnement de vie est un élément très important. Les acteurs s'activent toujours sur l'amélioration de leurs structures d'accueil pour permettre aux touristes d'avoir un minimum de confort. Chaque responsable améliore son cadre touristique et essaye de nettoyer sa plage. D'après le propriétaire du campement de Fouta Djallon :

« *Nous faisons des efforts pour améliorer la salubrité de la plage. Ici, il y a rarement des séances de nettoyage collectives, chacun travaille pour rendre son site attractif. Notre plage est salubre, nous effectuons quotidiennement des nettoyages pour permettre à nos clients d'avoir un environnement propre et sain. Je pense que si la municipalité accompagne les initiatives en mettant en*

place des bacs de poubelles, des moyens de collectes, nous aurons une plage très propre. » (Entretien Bocoum, 2022).

À Kafountine, nous avons également le GIE PISSOL qui regroupe 23 sous sections qui font le comité directeur du quai de pêche de Kafountine (QPK). Le GIE existe depuis 11 ans et il œuvre en partie pour la qualité de l'environnement en effectuant des activités pour rendre salubre le littoral. Dans un entretien, le président du GIE affirme que,

> « *Des bacs de poubelles sont implantés dans le quai de pêche et à chaque fois que le besoin se présente, en collaboration avec la jeunesse, nous effectuons des activités de nettoyages. Certes, nous ne faisons pas toute la plage car notre objectif c'est le QPK, mais nous dépassons toujours les limites du quai pour rendre plus propre la zone. Maintenant, nous commençons à travailler avec des acteurs du QPK et du tourisme pour rendre le cadre plus propre. L'initiative est venue du campement Bendoula qui nous a invité dans la discussion. Des initiatives ne manquent pas et nous continuons de sensibiliser pour avoir un résultat plus satisfaisant.* » (Entretien Bocoum, 2022).

Dans la commune de Diembering, la SAPCO a initié le projet de la requalification de la station balnéaire de Cap Skirring. Elle a 102 permanents qui travaillent pour l'aménagement et la promotion de la destination. Elle prévoit la délocalisation prochaine de la gare routière et la mise en place d'une usine de valorisation des déchets. Ces deux projets sont confrontés à une réticence de la population. La SAPCO possède 300 panneaux solaires pour l'éclairage public. Elle dispose aussi d'un camion de ramassage d'ordures (qui fait la navette trois fois par semaine), un tracteur pour le nettoyage de la plage et 34 bacs à ordures. Il faut noter que le ramassage est gratuit. Elle a dégagé aussi une enveloppe de 150 millions pour la mise en place d'une pépinière et d'une station de gestion des ordures et des eaux usées. La Direction de requalification SAPCO-Sénégal de Cap Skirring a procédé au recrutement d'une dizaine de jeunes locaux afin de mettre en place une cellule de propreté qui se charge du nettoyage de la plage et certaines places publiques de la station. Cette cellule est dotée d'un camion benne pour assurer le ramassage et le tri des ordures ménagères dans la commune de Diembéring (SAPCO-Sénégal, 2019).

Une cellule de maintenance a également été créée par la Direction de la SAPCO-Sénégal à Cap Skirring en 2017, avec un investissement de trente millions de Francs CFA (30 000 000 FCFA), dans le but d'améliorer l'éclairage public dans la station et la commune de Diembèring (SAPCO-Sénégal, 2019). De la même manière, elle se prépare à créer une équipe de techniciens spécialisés dans la fabrication et la pose de dalles. Ainsi, l'achat d'une machine à fabriquer des pavés est évalué à trente millions de Francs CFA. Le Comité de Développement Local estime que le coût de la fabrication de pavés et de la pose de dalles sur les voies menant aux hôtels et aux plages est estimé à quatre milliards. Ainsi, elle a travaillé avec les Directions techniques (Agetip, Promoville, Ageroute…) pour la prise en charge du

pavage des corridors et des allées principales vers les hôtels, les résidences et les voies d'accès vers les plages à travers des conventions de partenariats (SAPCO-Sénégal, 2019). Dans ce sens, la SAPCO a ouvert 4 corridors pour assurer un accès démocratique à la plage (**planche de photos 47**).

Planche de photos 47 : *Réalisation de pavage des corridors et des allées principales vers les hôtels, les résidences* ***(A)*** *et les voies d'accès vers les plages à travers des escaliers de la SAPCO* ***(B)*** *(Bocoum, mars 2022).*

Hormis les espèces ornementales, la végétation est parfois conservée ou aménagée dans les réceptifs touristiques et les résidences pour des questions d'esthétique et de régulation des températures. C'est ainsi que la majorité des structures d'hébergement mettent en place des espaces verts. Des réceptifs comme le Club Med et le Fouta Djallon couvrent dans leurs périmètres de vastes étendues de végétation (**planche de photos 48**).

Planche de photos 48 : *Conservation de la végétation et aménagement d'espace vert : campement Fouta Djallon (**A**), hôtel Club Med (**B**) (Bocoum, février et mars 2022).*

La mise en œuvre des stratégies de gestion collective sur le littoral n'est pas une tâche facile. En effet, plusieurs secteurs différents cohabitent dans la zone et chacun essaye de faire prospérer son activité sans trop prendre en compte les autres, étant donné qu'il n'y a pas de contrôle rigoureux. D'après nos enquêtes, 51 % des personnes interrogées estiment que tous les acteurs qui interviennent dans

la zone sont impliqués dans les stratégies de gestion et 49 % des enquêtés disent le contraire. Ainsi, sur les personnes qui affirment que tous les acteurs sont impliqués dans la gestion du littoral, 46 % pensent que cette participation a permis d'avoir des résultats suffisants et 52 % pensent que malgré cette participation, les résultats n'ont pas suivi et 2 % des personnes n'ont pas répondu à la question. Cela peut se justifier par l'absence de suivi, le problème d'engagement des acteurs mais aussi par le problème d'aménagement qui existe toujours. Même si la gestion collective fait appel à tous les acteurs qui interviennent dans la zone, certains ne s'engagent pas ou ne respectent pas les engagements. De plus, la plupart des acteurs s'investissent avec les moyens du bord, du fait du manque de soutien constant de l'État. Au regard des résultats de nos enquêtes nous pouvons déduire que son intervention n'est pas très significative, si elle existe, du fait que la majeure partie des acteurs ne témoignent pas avoir eu son appui.

Nous avons demandé aux acteurs si les méthodes utilisées ont permis une bonne gestion du littoral ; 44 % des enquêtés sont satisfaits car ils affirment qu'il y a eu des changements et 56 % ne sont pas satisfaits du résultat. En effet, 209 personnes pensent que le non-engagement des acteurs est la raison de l'absence de résultat satisfaisant, 185 personnes pensent que cette faille s'explique par l'absence d'accompagnement, 168 personnes ont évoqué le non-respect des règles et 162 personnes pensent que les moyens financiers ne seraient pas à la disposition des acteurs. Nous avons demandé aux responsables de structures d'hébergement de faire un bilan des initiatives mises en place par les différents acteurs. Les réponses montrent que les stratégies adoptées ne sont pas satisfaisantes de manière globale.

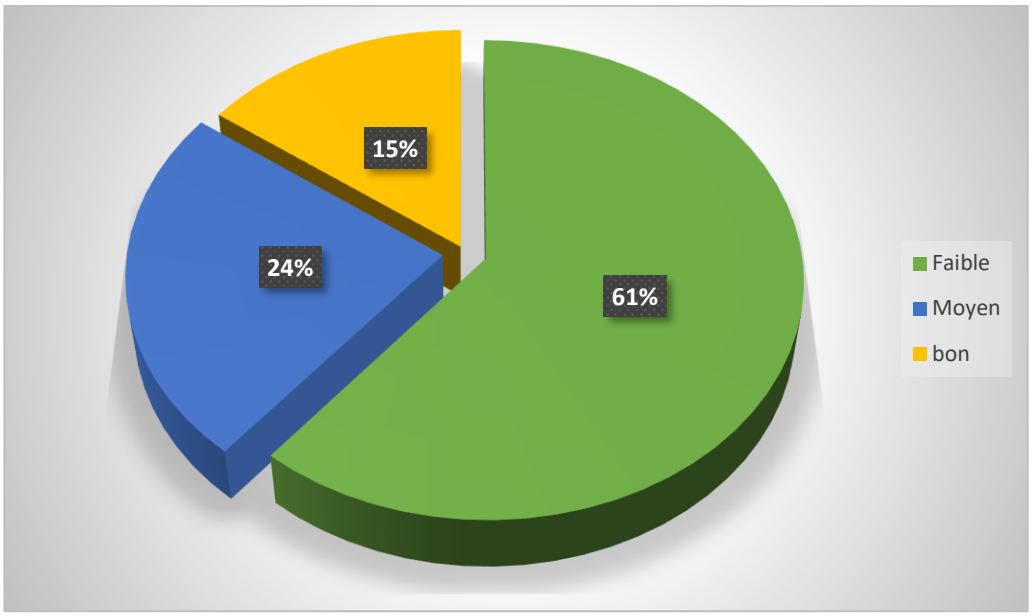

Figure 86 : *Perception des responsables des structures d'hébergement sur les stratégies d'adaptation mises en place (Enquête RSH, Bocoum 2022).*

La **figure 86** montre que 15 % des enquêtés jugent que le bilan des stratégies adaptation est bon, 24 % le jugent moyen et pour 61 % le bilan est négatif. Face aux contraintes liées aux conflits d'usages les acteurs ont apporté des réponses pour favoriser le développement des activités et le bien-être des touristes sur le littoral. Ainsi, les stratégies apportées ont des limites et n'ont pas permis de pallier les problèmes sur le littoral de ces communes touristiques. Nous constatons que les actions entreprises pour lutter contre la dégradation des plages ne peuvent pas éradiquer la diversité des déchets sur la zone. Par exemple, le fait de ramasser les ordures ou de mettre des poubelles ne règle pas le problème des déchets qui proviennent des refoulements par la mer et moins des rejets par les usagers des plages (les canaux à ciel ouvert). Les eaux usées ne sont pas traitées, elles sont directement déversées dans l'eau à travers les canaux d'évacuation. Les matières plastiques, même si elles sont collectées, elles ne bénéficient pas de tri et de traitements spécifiques. Des bacs de poubelles sont mis en place par endroit pour éviter la prolifération des déchets, mais on néglige ceux produits dans les lieux de transformation de produits halieutiques (liquides, écailles, intestins) qui ne bénéficient pas de traitements singuliers, ni de collectes régulières. La multiplication des déchets dans l'eau fait qu'on note des refoulements par les vagues ; ce qui continue de causer l'insalubrité sur les plages. Des initiatives sont également adoptées pour pallier les problèmes de l'érosion côtière.

I.3. Les stratégies d'adaptation mises en place contre l'érosion côtière

L'État du Sénégal a signé et ratifié de nombreuses conventions internationales. Il y a plusieurs traités et accords bilatéraux liés à la conservation et à l'utilisation des ressources biologiques tels que la convention sur les zones humides d'importance internationale (Ramsar, 1971 entrée en vigueur au Sénégal le 11/11/1977) avec pour objectif d'empêcher que les zones humides d'importance internationale ne fassent pas l'objet d'interventions destructrices, la convention internationale des espèces de faune et de flore menacées d'extinction (entrée en vigueur le 1er juillet 1975), la convention de RIO sur la biodiversité (1992), la convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (1992), et la convention sur la lutte contre la désertification (1994).

La problématique des changements climatiques, du fait de sa transversalité, fait l'objet de beaucoup de recherches et d'expérimentations dans le domaine de la vulnérabilité de l'adaptation et de l'atténuation. À travers les Programmes d'Action Nationaux d'Adaptation (PANA) mis en place par la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC) à la COP7 de Marrakech en 2001 pour aider les Pays les Moins Avancés (PMA) à faire face à leurs besoins urgents et immédiats en matière d'adaptation, le Sénégal a pu identifier un ensemble de projets prioritaires et pertinents pour une bonne prise en charge des aspects de vulnérabilité. Cette approche a eu le mérite de renseigner sur l'impact des changements climatiques et la vulnérabilité des trois secteurs prioritaires que sont l'agriculture, l'érosion côtière et les ressources en eau (Rapport provisoire DEEC, 2010). Les problèmes liés à ces trois secteurs sont notés dans les communes de Diembéring et de

Kafountine, mais l'érosion côtière retient notre attention et fait l'objet de plusieurs recherches. Les acteurs ont adopté diverses solutions pour minimiser ses impacts.

I.3.1. Construction d'ouvrages de protection par les hôteliers

L'érosion côtière est devenue une préoccupation majeure pour le tourisme littoral des deux communes. Pour minimiser les assauts permanents des vagues et les risques de dégradation des biens, les hôteliers mettent en place des murs de protection afin de pérenniser leurs activités.

I.3.1.1. Construction de murs de protection du campement La Nature de Kafountine

Le campement La Nature est très touché par le phénomène de l'érosion côtière. En 2003, le propriétaire du campement avait construit un ouvrage parallèle à la côte pour protéger les infrastructures contre les intensités des vagues. Ce grand mur de protection qui délimitait le campement vers la plage était ravagé par l'eau en 2007 et depuis lors, l'eau menaçait les bâtiments. En 2009, un autre mur plus solide était construit. Ce dernier a été renforcé pour pouvoir résister face aux assauts des vagues. Ils avaient construit un mur de deux mètres de hauteur renforcé de béton et la devanture était sécurisée par des sacs remplis de sable. L'ouvrage n'a pas tenu longtemps, car, il avait commencé à se dégrader depuis 2013, ainsi, il tombe progressivement et aujourd'hui tout le mur est englouti par l'eau (**planche de photos 49**). Depuis sa chute, le problème continu à s'accentuer, l'eau agresse de plus en plus l'intérieur du campement et des bâtiments. Le campement n'accueille plus de touristes du fait que l'eau a détruit la quasi-totalité des infrastructures.

Planche de photos 49 : *Destruction du mur de protection du campement la nature (Bocoum, février 2022).*

La seule stratégie que les acteurs ont pu faire était la construction du nouveau mur renforcé après la chute du premier. L'absence de moyens et de technicités justifient le choix qui n'a pas duré aussi longtemps. Au niveau de ce campement, c'est la seule stratégie de lutte mise en œuvre ; car les filaos et les cocotiers qui étaient plantés sont aussi engloutis par l'eau. Cette stratégie utilisée a été très

capitale à un moment, car elle a pu ralentir le phénomène et maintenir le campement en vie pendant quelques années. Ces moyens n'ont pas suffi comme le disait le responsable du campement :

> « *On ne peut pas retenir l'eau surtout avec l'intensité des vagues. Nous avons tenté des stratégies qui ont nécessité beaucoup de moyens mais rien n'a pu marcher comme on l'aurait souhaité. Depuis la chute du deuxième mur, on n'a rien tenté, on n'a fait qu'observer les dégâts.* » (Entretien Bocoum, 2022).

I.3.1.2. Murs de protection de l'hôtel Carabane et de Baracouda

L'hôtel Carabane avait bénéficié d'un mur de protection à l'occasion de la construction du ponton par l'entreprise EIFFAGE en 2012. Ces murs de protection sont construits parallèlement à la côte pour atténuer l'intensité des vagues qui sapent quotidiennement le rivage (**planche de photos 50**).

Planche de photos 50 : *Murs de protection de l'hôtel Carabane (Bocoum, mars 2022).*

La protection des infrastructures d'hébergement permet de faire vivre l'économie de ces territoires touristiques. D'après Thior, (2014) « *les infrastructures protégées sont souvent situées immédiatement en arrière du mur et ont une importance capitale. Les coûts de protection sont élevés mais inférieurs à la valeur économique des terrains qu'ils pourraient protéger. Ce qui permet de considérer la protection des côtes comme une solution économiquement viable* ».

En outre, face aux menaces de vagues, le propriétaire du campement Baracouda a construit un mur qui se situe à 1,5 m de sa terrasse qui était touchée par des vagues (**planche de photos 51**). Derrière le mur, il a fait des remblais de sable pour le rendre plus résistant face aux vagues. Grâce aux travaux du port, il a bénéficié des roches mis en place par l'entreprise EIFFAGE en 2012. Ces enrochements ont permis au campement de résister face à l'avancée des eaux. Le propriétaire du campement affirme que :

> « *Si ce n'était pas ces roches qui servent d'interface entre l'eau et le campement, la moitié des bâtiments serait déjà dans l'eau car la menace est forte et les moyens de résistance faible*. *Nous avons bénéficié de ces avantages*

grâce à la construction du port et j'avoue qu'ils nous ont permis de continuer de pratiquer du tourisme. Ces aménagements m'ont permis aujourd'hui, d'avoir une plage pour se mettre au soleil et de planter des cocotiers. » (Entretien Bocoum, 2022).

Planche de photos 51 : *Enrochements devant le campement Barracuda de Carabane (Bocoum, mars 2022).*

Ces moyens mis en place permettent de protéger les infrastructures et l'activité touristique qui subissent de plein fouet les agressions des vagues.

I.3.1.3. Murs de protection des hôtels sur la plage de Cap Randoulène

Des ouvrages de protection sont également adoptés par certains campements et par des complexes hôteliers de Cap Skirring et de Cap Randoulène. La zone de Cap Randoulène concentre plusieurs installations hôtelières et résidentielles le long de la plage. Ainsi, plusieurs d'entre elles sont rattrapées par les eaux ou sont en risque. Face à cette situation, l'hôtel Bar de la mer et les Hibiscus ont mis en place des murs de défense contre l'érosion côtière (**planche de photos 52**).

Planche de photos 52 : *Ouvrage de protection des hôtels Hibiscus (**A**) et Bar de la Mer (**B**) (Bocoum, mars 2022).*

Ces réalisations très coûteuses sont parfois inefficaces face à l'ampleur des vagues. Sur le cliché B, nous constatons le sapement des vagues sur l'ouvrage et sa dégradation. Pour l'hôtel Hibiscus, nous observons le transport progressif des pierres de protection mises en place et le bas de l'escalier qui commence à se dégrader. Ces deux infrastructures ne tiendront pas longtemps si les acteurs ne déploient pas d'autres moyens.

I.3.2. Action citoyenne contre l'érosion côtière dans les îles

Les îles des deux communes étudiées sont connues pour leur fragilité face à l'érosion côtière. Face à cette situation, un collectif (une centaine d'habitants, 6 associations, 7 Conseils Villageois pour le Développement Durable) a rédigé un projet de développement durable des îles de la Basse Casamance en février 2019. Ce projet, communiqué au ministère de l'Environnement prévoit de coordonner la lutte contre l'érosion, le reboisement, et le soutien aux activités (transformation des produits de la pêche, maraîchage). L'action sur l'érosion consiste à agir sans attendre pour expérimenter, étudier et développer une intervention efficace avec l'aide des scientifiques (Chevalier, 2020). Différentes actions ont été adoptées avec une participation de la population.

I.3.2.1. Première initiative dans le village de Carabane

La population a mis en place un épi qui représente une construction réalisée perpendiculairement au trait de côte afin de freiner un courant parallèle à celle-ci et de favoriser les dépôts du sable sur une distance de plusieurs dizaines de mètres de chaque côté. Un simple épi de 50 cm de hauteur est réalisé à l'aide de deux rangées de sacs remplis de coquilles d'huîtres. La méthode a été appliquée sur la plage des campements en janvier 2018.[59]

Planche de photos 53 : *Situation de la plage nord de Carabane (Chevalier, 2019).*

[59] file:///C:/Users/p102884/AppData/Local/Temp/Guide-Pratique-Epi-Maltais-Savard%20-%20CASAMANCE.pdf consulté le 19/01/2023 à 18H 19

Sur deux couches, cet épi a provoqué les dépôts de sable de 50 cm de hauteur et a fait avancer la plage de 6 mètres vers le fleuve (**planche de photos 53**). On le voit sur les deux photos quelques mois après les travaux, la courbe au niveau de l'épi (à l'emplacement du piquet en bois) qui est entièrement recouvert de sable qui est monté depuis le niveau de l'épi à droite jusque vers les cocotiers à gauche.[60] Une seconde expérience sur la flèche de Kafah dans un contexte plus agité a été réalisée avec des pirogues. Opposant une surface avec de fortes vagues, elles ont été démantelées en moins d'un mois (**planche de photos 54**).

Planche de photos 54 : *Construction d'épi sur la flèche de Kafah à l'Ouest (Chevalier, 2019).*

I.3.2.2. Système d'Epi Maltais-Savard (SEMS)

Au Canada la même méthode expérimentale a été appliquée depuis 1990 et le Système des Epis Maltais Savard (SEMS) a été mis au point et a été évalué par les scientifiques. Il se pose sur le haut de plage de sable. Il est composé de piquets (têtes d'épinette) et de branches sur la partie près du sol. Ainsi, la structure laisse passer les vagues et ne se renverse pas. Elle retient le sable sur une largeur de plage supérieure à la longueur de l'épi. Les porteurs du projet déduisent que cette étude sur les conditions observées à Diogué et sur les plages des îles de Casamance peut être concluante, car le courant est parallèle au bord et la granulométrie des sédiments est suffisamment fine. Vers l'est de Diogué, on voit que la pente est faible et que le sable est fin et abondant. Le dépôt de sable prévu, d'une épaisseur de 1 mètre, exercera une influence forte sur la ligne de marée haute qui devrait reculer vers la gauche de 10 mètres au moins, laissant la possibilité de replanter des filaos en remplacement de ceux qui sont tombés (Chevalier, 2020). Le SEMS est bien adapté pour la côte sud sablonneuse de Diogué, et aussi pour quatre sites sensibles. Il a donc été mis en œuvre à Diogué le 15 novembre 2019 (**figure 87**).

[60] https://iles-casamance.org

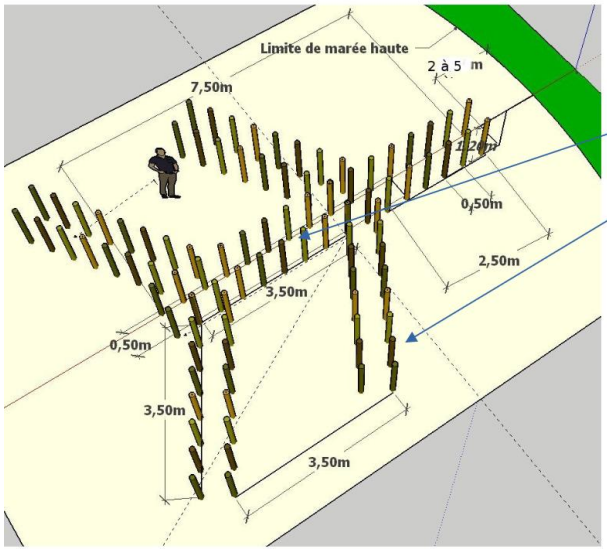

Voici le schéma de construction des épis adapté au sol de la plage de Diogué

Une colonne vertébrale (ou tronc) de 7 à 8 mètres de long

2 bras et 2 jambes de 3,5m

Les 100 piquets de 10 cm de diamètre environ et 1,80m de hauteur sont enfoncés de 50 cm dans le sable et dépassent d'environ 1,20 m à 1,50 m.

Les piquets sont disposés en deux lignes distantes de 80 cm, ils sont aussi écartés de 80 cm

L'angle entre la colonne vertébrale et les bras est de 60°

Les dimensions sont adaptées au site : environ 7 à 8 mètres de large et environ 12 à 15 mètres de long.

Figure 87 : *Schéma de principe (Chevalier, 2019).*

I.3.2.3. Mesures et suivi des effets de l'épi : le travail de l'école

C'est la partie délicate, car elle fait appel à la géométrie et à l'arithmétique. Elles doivent permettre d'ajuster la longueur de l'épi et la taille des branches. En effet, il n'est pas nécessaire de trouver d'emblée la bonne taille pour un épi. On pourra toujours modifier les longueurs en ajoutant les piquets, en haut en bas ou sur les branches en fonction de l'observation de l'évolution du sédiment. On pourra déterminer l'espacement entre les épis et c'est inutile d'en disposer plusieurs en une fois. Il vaut mieux attendre 3 mois pour estimer l'étendue de l'effet et l'écart entre deux épis. De plus, l'effet varie en fonction de la saison. Dans l'estuaire de la Casamance, le sédiment se dépose en amont durant la saison sèche (novembre-juin) et en aval durant l'hivernage.[61]

Planche de photos 55 : *Marque sur les épis (**A**) et séances de mesures des filles de CM² de Diogué sur le terrain (**B**) (Chevalier, 2019).*

[61] http://carabane.org/erosion-bilan/ consulté le 20/01/2022 à 1H 03

Pour mesurer la progression, une marque est placée sur 8 piquets d'angle à 1,20 mètres de hauteur (**planche de photos 55**). De même, des piquets en fer à béton sont placés à distance environ 10 mètres à 20 mètres en deux lignes, l'une vers le haut et l'autre vers le bas. La mesure se fait avec un bâton de 1,20 mètre posé sur le sol et on mesure ce qui dépasse.

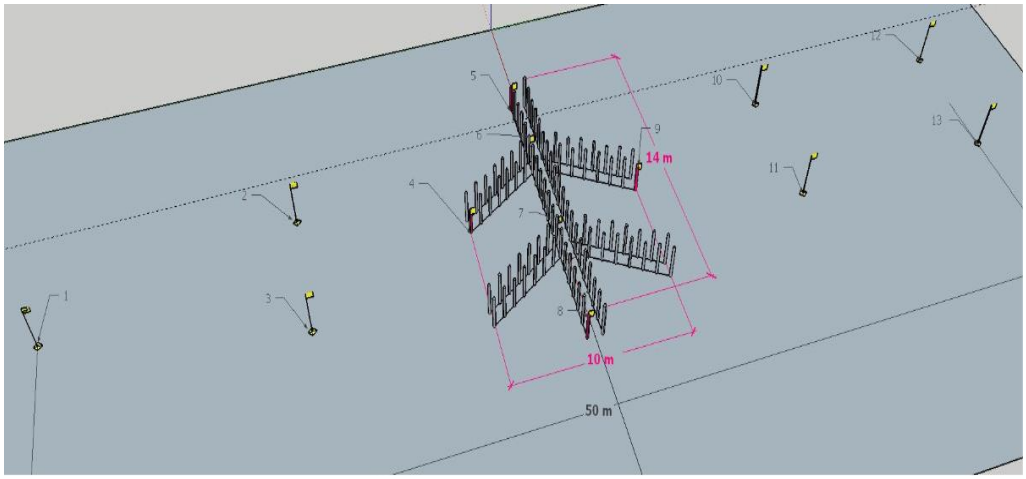

Figure 88 : *Un épi en zone agitée et observation optimum (Chevalier, 2019).*

Nous constatons sur ce plan, l'épi a 13 points de mesure. Les mesures doivent être prises tous les 15 jours. Il faut les numéroter pour pouvoir les transmettre correctement. On pourra ainsi décider d'augmenter la taille de l'épi si on constate que l'augmentation du sable aux extrémités n'est pas suffisante. Le suivi du dépôt de sable assuré par l'école primaire entre novembre 2019 et janvier 2020 a montré qu'en 3 mois le niveau est de + 40 centimètres en moyenne sur une longueur de plage de 100 mètres et une largeur de 20 mètres, soit plus de 350 m³ de sédiment déposé. Des moyens plus souples sont également utilisés pour faire face à l'érosion côtière.

I.3.3. Méthode de gestion souple du littoral par la population

Il s'agit des réalisations faites dans certaines zones pour lutter contre l'érosion côtière. Cette forme d'adaptation est l'apanage des hôteliers et des autochtones, faute de moyens, ils se contentent des méthodes accessibles. Ces moyens sont pour la plupart, le remplissage de sacs de sable et la mise en place des épis en bois et de pneus et le reboisement.

I.3.3.1. Mise en place de sacs de sable, d'épis en bois et de pneus

Le propriétaire de l'hôtel Kalissaye a aussi utilisé la méthode de remplissage de sacs de sable qu'il a mis devant le mur. D'après Conta M. ancien employé de cet hôtel :

> « *Il a mis beaucoup de moyens. Il a acheté des sacs à Abéné, Kafountine et même à Ziguinchor pour pouvoir protéger le long de son mur. Ce travail était une*

opportunité pour beaucoup de jeunes d'Abéné qui remplissaient des sacs la journée (8h-16h) à 5000 f CFA. » (Entretien Bocoum, 2021).

Cette méthode est utilisée un peu partout dans la zone et fait partie des premiers recours. Plusieurs responsables de structures d'hébergement ont utilisé ce moyen de lutte pour protéger leurs biens. Cette méthode est utilisée par les responsables de campements : le Barracuda de Carabane, La Nature de Kafountine, Atlantic et le Kossey d'Abéné etc. Aujourd'hui, devant les claies de séchages de poissons à Kafountine, nous rencontrons des sacs de sables empilés pour protéger ces zones. De même, dans certains endroits, les acteurs utilisent des piquets de bois renforcés par le sable. Nous trouvons aussi l'utilisation de pneus pour fixer le sable (**planche de photos 56**).

Planche de photos 56 : *Différentes actions de lutte contre l'érosion côtière : sacs de sable à Kafountine (**A**), piquets de bois (**B**) et de pneus (**C**) à Carabane (Bocoum, février et mars 2022).*

Ces stratégies d'adaptation mises en place par la population ou les hôteliers, sont très souvent insuffisantes face aux assauts dévastateurs des vagues. À côté, nous avons noté aussi le reboisement.

I.3.3.2. Reboisements de filaos et de mangroves par la population

Dans les communes de Diembéring et de Kafountine frappées par l'érosion côtière, le renforcement de la plantation est l'une des méthodes les plus utilisées pour lutter contre l'érosion côtière. Elles sont accessibles à tous mais nécessitent de gros efforts (plantations, suivis). Elles sont très utilisées, car elles permettent la fixation des sédiments (limitant leurs transports) et s'adaptent davantage à la variabilité de la force des vagues. La végétation est une méthode de protection souple qui implique un reboisement de plantes adaptées aux zones côtières pour retenir les sédiments. Cette protection a l'avantage d'être à la portée de tous sans engendrer d'effets négatifs quelconques. La végétation agit comme un capteur de sédiments en réduisant l'énergie des vents et des vagues et permettant ainsi le dépôt du sable. De plus, son système racinaire contribue à retenir les sédiments des plages et des terrasses, lesquels seraient enlevés par les vagues et emportés vers la mer.

Le phénomène d'érosion côtière est très perceptible sur l'île de Diogué. C'est d'ailleurs dans ce cadre que l'ONG GOPA, en collaboration avec l'Union Européenne, s'active dans la préservation et la gestion intégrée des zones côtières au Sénégal. Ce programme concerne quatre sites que sont : Saint

Louis, Dakar, la Petite Côte, et l'île de Diogué (Tall, 2013). Le filao et la mangrove sont les espèces qui sont les plus reboisées dans cette zone.

I.3.3.2.1. Reboisement de filaos (casuarina equisetifolia)

Le filao étant capable de coloniser des sols très pauvres en éléments minéraux est l'une des espèces les plus utilisées sur ces côtes sableuses. Ses racines possèdent des nodules fixateurs d'azote (*actinorhizes*) qui, en symbiose avec une bactérie du sol (*Frankia*), assimilent l'azote de l'air. Il ne nécessite aucun entretien et tolère la sécheresse pendant 6-8 mois (ONG JD, juillet 2015). Les sites de reboisement doivent se localiser à proximité immédiate de la mer sur des secteurs balayés par la brise marine avec des sols sablonneux et profonds. Ils sont capables de croître sur un large éventail de sols (zone côtière et des coulées de lave plaine, sols calcaires de fernands) et tolèrent les sols pauvres (ONG JD, juillet 2015).

Le reboisement a été mené par différents acteurs sur le long de la côte des communes de Diembéring de Kafountine. D'abord, L'ONG Justice et Développement est créée en 2001 à Bignona en collaboration avec la DEEC et les Fonds Européens pour le Développement a effectué des reboisements dans les îles de la Basse Casamance. Cette structure se lance dans le cadre du Projet de Gestion Intégrée des Zones Côtières, à travers la restauration des écosystèmes côtiers en Basse Casamance, plus spécifiquement dans la commune de Kafountine et de Diembéring (**photo 9**).

Photo 9 : *Projet de reboisement à Diogué par l'ONG Justice et Développement (Bocoum, juin 2017).*

Pour espérer gagner le pari, elle prône la participation de tous les acteurs, et elle débute ses activités par l'information, la sensibilisation et la formation des participants. Les sites de Carabane et Diogué sont choisis pour la plantation de filaos. Un reboisement de 100 ha et 625 plants par ha, soit un total de 62500 plants de filaos, était prévu. Ainsi, l'objectif n'a pas été atteint, cependant, 90 ha ont été reboisés dans ces deux villages. Les écartements de 4 mètres entre les lignes et 4 mètres entre les plans sont respectés. Ces écartements sont nécessaires car ils permettent une bonne croissance des

plants jusqu'à l'âge de 10 ans et évitent les éclaircies. Le reboisement fait un bilan de 56250 plants pour les 90 ha (ONG JD, juillet 2014). Le long de la côte de Diogué a reçu une importante part du reboisement entre 2014 et 2015, car elle était plus touchée par le phénomène d'érosion côtière.

De plus, des reboisements sont effectués par des **agents de parcs de la Réserve Ornithologique de Kalissaye** pour la plupart orientés sur le site de la réserve. Il existe dans la réserve deux périmètres de plantations de filaos. L'un se situe à proximité de l'ancien poste de commandement et l'autre est un peu plus au sud en direction de la pointe de Kalissaye. Ils ont été reboisés vers 1986. Le filao est adapté à ce site, il existe de grands troncs de plus vingt de mètres. Les activités de reboisement ont connu des perturbations. Dans un entretien, le commandant Baldé affirme que,

> *« Les activités de la réserve se sont arrêtées à cause de la crise et de l'insécurité de la zone. Ainsi, l'accalmie retrouvée en 2000 a donné l'espoir d'une réouverture de la réserve. Le poste de commandement toujours maintenu à Kafountine va être redéployé pour reprendre les activités de conservation et surtout de sensibilisation autour de la réserve. De 2012 à 2014 les agents de la ROK avec la participation de la population ont fait des reboisements de différentes espèces le long de la côte (du débarcadère de Kafountine jusqu'aux îles). Le filao était l'espèce la plus plantée. En 2015, la ROK a assuré l'appui technique (transport de plants, restaurations et paiements des acteurs) et l'association Poumoulindiana a géré le reboisement de 4 ha de plants mix. Il s'agit de filaos, de flamboyants (delonix regia), de fromagers à Kassel.* » (Entretien Bocoum, 2021).

Un comité de gestion a été constitué en octobre 2011 afin d'intégrer et de replacer la réserve dans son environnement social, économique et culturel. Cette stratégie encourage les populations à participer activement à la gestion de la réserve. L'implication des populations riveraines favorise un meilleur suivi écologique et garantit l'intégrité des ressources naturelles (Badiane, 2011).

En outre, **l'ONG Océanium** a également effectué des séances de reboisement sur le littoral. Plus de 12000 plants de filaos ont été plantées sur les cordons sableux situés entre Cap Skirring, Gnikine et Carabane. En plus, des cocotiers ont été reboisés sur environ 3 km dans le village de Diembéring. Ce reboisement est effectué depuis 2004 avec l'appui logistique de l'ONG Océanium, en collaboration avec la Sous-préfecture de Cabrousse, de bonnes volontés, des services locaux des Eaux et Forêts et la population locale. Les filaos sont plantés juste sur les cordons inter-dunaires pour stabiliser le matériel meuble. Cette stratégie a permis d'amoindrir les dégâts écologiques de l'érosion côtière, même si on note aujourd'hui une forte mortalité de ces arbres. De même, elle permet de maintenir la faune et avifaune côtière sur la zone. Des reboisements de mangroves sont également effectués.

I.3.3.2.2. Reboisement de mangrove

Les forêts de mangroves qui sont des sites de haute biodiversité (halieutiques, ornithologiques, etc.) subissent de fortes menaces. Il est important de souligner que depuis le Sommet de RIO en 1992, les mangroves sont considérées comme un patrimoine commun de l'humanité ; et c'est en 1999 lors de la réunion de la convention de Ramsar au Costa-Rica, qu'il a été décidé de considérer les zones humides comme des infrastructures naturelles dont il s'agit de tenir compte toutes les fonctions intégrant non seulement leur rôle écologique mais aussi économique, social et hydrologique. La restauration de la mangrove est un moyen de défense contre l'érosion côtière. Elle favorise l'accumulation et la fixation des sédiments marins pour réduire l'impact de ce phénomène. En séquestrant le carbone atmosphérique, la mangrove permet d'atténuer le réchauffement climatique et de contrer le phénomène de surélévation du niveau marin (Sow, 2010, cité par Barry, 2016). Le reboisement de mangrove reste un moyen fréquent de lutte contre l'érosion côtière pratiqué en Basse Casamance surtout en milieu insulaire. Son caractère halophile lui permet de résister à l'hyper-salinisation et de prévenir l'érosion côtière.

En 2006, la population locale de la commune de Diembéring avec la collaboration de **l'ONG Océanium** a reboisé environ 80000 propagules de *Rhizophora* sur une superficie de 16 ha dans les *bolongs* de Cap Skirring ; d'Orong et de Cachouane. La population locale est généralement mobilisée dans ces activités. Elle gagne des revenus avec le ramassage de propagules qui sont vendues à 1000 FCFA le sac à l'ONG Océanium. Elle sensibilise, encadre et accompagne la population dans cette activité. Ainsi, les revenus tirés de la vente de propagules, combinés à la sensibilisation du rôle protecteur de la mangrove contre l'érosion côtière, motivent de plus en plus la participation de la population locale.

Soutenu par divers organismes (Fondation Ensemble, Fondation internationale du banc d'Arguin, Fondation Yves Rocher, etc.), **l'ONG Océanium** a aussi lancé une grande campagne de reboisement fin 2008. Ainsi, 6,3 millions de propagules de palétuviers (*Rhizophora*) ont été plantées sur 1260 hectares, soit 5000 plants par hectare. Au total, 110 villages, du nord au sud et de l'ouest à l'est de la Casamance, soit 5400km², ont participé bénévolement à cette campagne, représentant plus de 10000 planteurs. L'objectif initial des cinq millions de palétuviers a été largement dépassé.

En outre, **l'ONG Justice et Développement** avait prévu de réaliser un reboisement de 25 ha de mangrove par village, mais elle a réussi à faire plus de 200 ha par village. Cette performance est facilitée par la participation des populations insulaires qui ont adhéré massivement à ces activités. En 2015, une superficie totale de 182,18 ha avec 910949 propagules de *Rhizophora* était reboisée dans les *bolongs* de Diogué, Niomoune, Haer, Kouba et Hilol (ONG Justice et Développement, 2015). Pour planter les propagules, un écartement de deux mètres entre les lignes et d'un mètre entre les plants ont été respecté, soit 5000 propagules par ha. La population gère le suivi à travers les comités

de gestion mis en place. Les reboisements se font généralement vers la fin du mois d'août et début septembre à marée basse, lorsqu'il y a moins de travaux champêtres.

En 2015, **les agents de la réserve Ornithologique de Kalissaye** en collaboration avec l'association *Poumoulindiana* ont réussi un reboisement de 74 ha de mangrove *Rhizophora* dans les portions dégradées des alentours de la réserve de Kalissaye. De 2015 en 2017, ils ont également assuré le suivi et a enregistré 87 % de taux de réussite. En 2017, la ROK a reçu un financement de *Birdlife international* et de l'association NCD (Nature, Communauté et Développement). Le reboisement est effectué avec la participation des élèves pendant un mois, du 20 août au 20 septembre 2017.

Les stratégies d'adaptation développées par les propriétaires de structures d'hébergement et la population sont jugées globalement inefficaces face à l'érosion côtière. Ainsi, 78 % des personnes interrogées du côté de la population jugent inefficaces les stratégies mises en place, car elles n'ont pas pu résister face aux assauts des vagues. L'essentiel des stratégies apportées par les acteurs et la population se sont écroulées et laissant les infrastructures vulnérables. En revanche, 18 % des enquêtés jugent efficaces les stratégies mises en place du fait qu'elles ont permis de ralentir le phénomène et 4 % n'ont pas répondu à la question. Dans nos enquêtes, nous avons demandé aux acteurs et la population le bilan de leurs stratégies mises en place pour lutter contre l'érosion côtière.

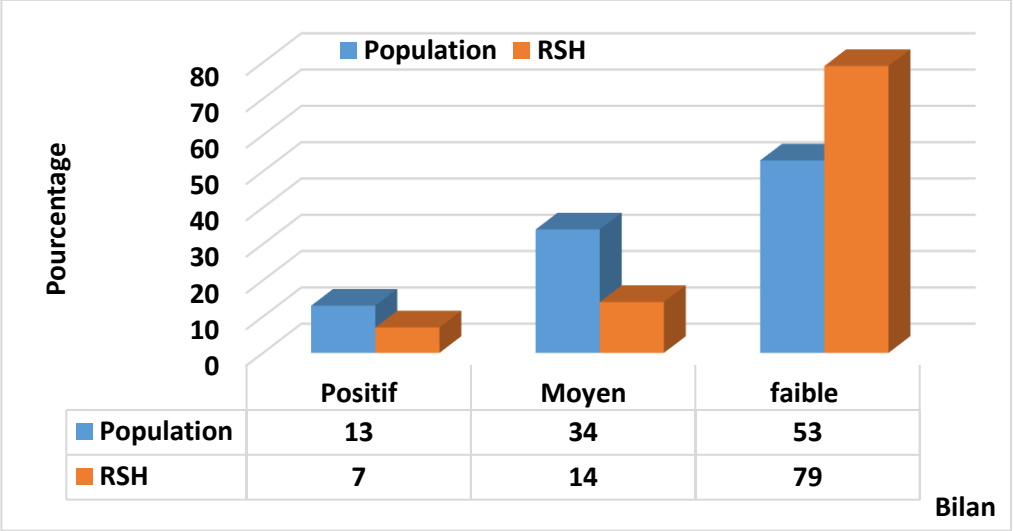

Figure 89 : *Bilan des stratégies d'adaptation contre l'érosion côtière (Enquêtes, Bocoum 2021 et 2022).*

L'observation de la **figure 89** permet de comprendre que les stratégies d'adaptation mises en place contre l'érosion côtière n'ont pas apporté une satisfaction d'après les enquêtés (population et hôteliers). En effet, 53 % de la population et 79 % de responsables de structures d'hébergement interrogés jugent que le bilan des stratégies d'adaptation adoptées est faible. Respectivement, 34 % et 14 % pensent que le bilan des stratégies d'adaptation mises en place contre l'érosion côtière est moyen et seulement 13 % de la population et 7 % des RSH pensent que le bilan est positif.

Nous constatons que les stratégies mises en place pour lutter contre l'érosion ne peuvent pas régler cette contrainte vu sa complexité. De la même manière, il n'existe pas suffisamment d'anticipation quant aux actions entreprises, ni de gestion collective de grande envergure du risque, comme on peut le voir sur la petite côte. Cela s'explique par le manque de moyens et de partenaires. La petite côte a bénéficié beaucoup de projet pour faire face à l'érosion côtière. Nous avons l'exemple du projet initié par le gouvernement du Sénégal en partenariat avec la banque mondiale dont l'objectif principal est de promouvoir l'exportation, de permettre aux PME d'avoir accès aux marchés d'exportations, de soutenir le développement du tourisme et d'améliorer l'environnement des affaires. Ce projet qui vise en partie à redynamiser le tourisme balnéaire de la station de Saly s'est lancé dans ce cadre avec comme objectif la restauration et la protection de ses plages sur une longueur de 4,5 km. Selon Yade (2022) différentes actions ont été menées dans ce sens selon l'évolution du trait de côte et le secteur concerné. Il s'agit, entre autres, des opérations de dragages, de remblaiements et de rééquilibrages des plages. Le projet a aussi permis la construction des ouvrages de fixation et de protection des plages comme les épis et les brises lames immergées et émergées sur le long des plages de Saly NiakhNiakhal et Saly Coulang. Ces stratégies ont permis la récupération d'environ 50 m sur les plages de Saly et leur stabilisation. Ce qui a favorisé leur exploitation et la redynamisation du tourisme balnéaire qui a été fragilisé par l'érosion côtière à travers les pertes de plages et la destruction des plusieurs hôtels (Yade, 2022).

Le secteur touristique contribue au développement socio-économique de la région. De ce fait, s'il est perturbé, cela pourrait avoir directement des incidences socio-économiques. Dans notre zone d'étude, l'érosion côtière et les conflits d'usage perturbent le développement du tourisme. Face à ces contraintes, diverses stratégies d'adaptation sont mises en place par les acteurs (**Figure 90**).

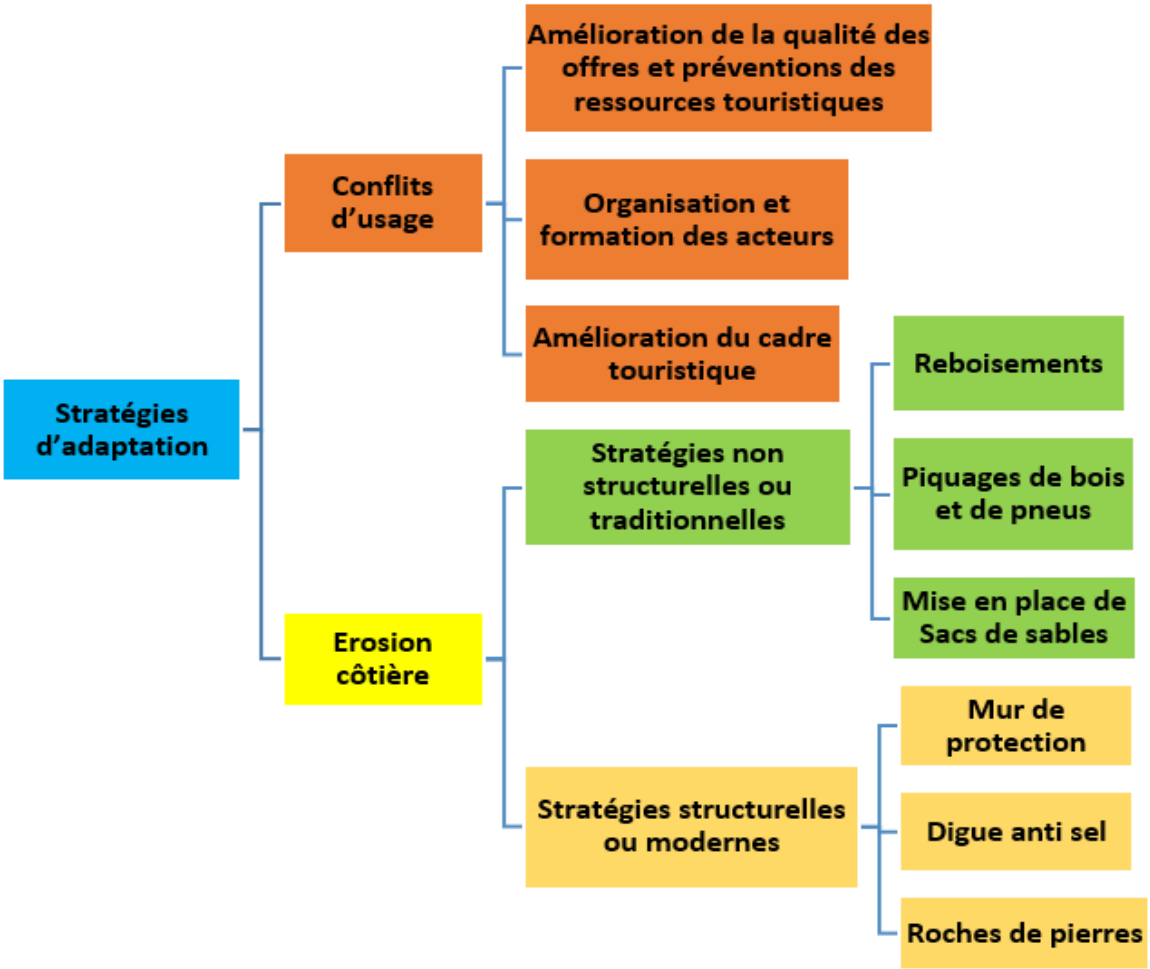

Figure 90 : *Stratégies d'adaptation mises en place contre l'érosion côtière et les conflits d'usage.*

Les acteurs ont réagi différemment en fonction des moyens dont ils disposent mais nous pouvons retenir globalement que ces stratégies ne sont pas durables. Nos résultats montrent, que hormis les reboisements, la plupart des actions apportées se font de manière individuelle (**tableau 46**).

Tableau 46 : *Synthèse des résultats sur les stratégies d'adaptation.*

Objectif spécifique	Résultats
OS7 : Identifier les stratégies d'adaptations mises en place par les acteurs pour une bonne gestion du littoral et un développement du secteur touristique (tourisme balnéaire) et évaluer leurs limites.	**La résilience et l'attractivité touristique** - Volet politique ➔ création de pôle touristique de la Casamance, la diversification de l'accessibilité de la région (voie terrestre, maritime et aérienne) et la réadaptation de l'offre touristique. - Amélioration de la qualité des infrastructures touristiques. **Une gestion rationnelle du littoral** - Amélioration de la qualité des offres et préventions des ressources ; - Organisation et formation des acteurs ; - Amélioration du cadre touristique. **Les stratégies d'adaptation contre l'érosion côtière** - Construction d'ouvrages de protection moderne (mur de protection et enrochement) ; - La mise en place de sacs de sable, d'épis perméables et de piquage de pneus. - Reboisements de filaos et de mangrove (méthode la plus utilisée). ➔ Bilan globalement jugé inefficace (faible).

Face à ces contraintes du tourisme balnéaire et l'inefficacité des initiatives, nous nous sommes intéressés aux attentes des acteurs et aux perspectives du tourisme de la région.

II. Attentes des enquêtés et perspectives touristiques

Pour analyser les attentes des acteurs du tourisme, nous avons réalisé des enquêtes quantitatives. Ainsi, sur les 465 personnes interrogées sur la population locale, 98 % pensent que la région en général et les communes de Diembéring et de Kafountine en particulier sont à vocation touristique. Cette enquête a permis de comprendre l'importance du tourisme dans les communes mais aussi des différentes gammes qu'il offre. En outre, nous nous sommes intéressés aux types de tourismes qui peuvent être pratiqués dans la région. Ainsi, reposant sur une question à choix multiple, sur les 465 personnes interrogés, 377 ont cité le tourisme culturel, 374 ont mentionné le tourisme de découverte, 328 ont parlé le tourisme balnéaire, 124 ont indiqué l'écotourisme, 35 ont évoqué le tourisme d'affaires et 13 ont parlé d'autres types (tourisme rural intégré et tourisme religieux ou cultuel).

Les réponses montrent que les enquêtés ont pointé plus le doigt sur le tourisme de découverte et culturel qui sont pourtant peu valorisés au détriment du balnéaire qui est de plus en plus menacé. De ce fait, en fonction des potentialités existantes, nous avons cherché à savoir le type de tourisme qui attire plus de monde dans la zone, autrement dit, le plus pratiqué (**figure 91**). Ainsi, 29 % des enquêtés pensent que le tourisme culturel représente l'élément le plus important qui attire le plus de touristes dans la zone. En revanche, 25 % pensent que c'est le tourisme de découverte qui attire le plus de touristes, tandis que 22 % pensent que c'est le tourisme balnéaire et 12 % indiquent

l'écotourisme comme étant le type phare d'attraction touristique. De même, 7 % des enquêtés parlent d'autres types de tourisme qui attirent plus les touristes.

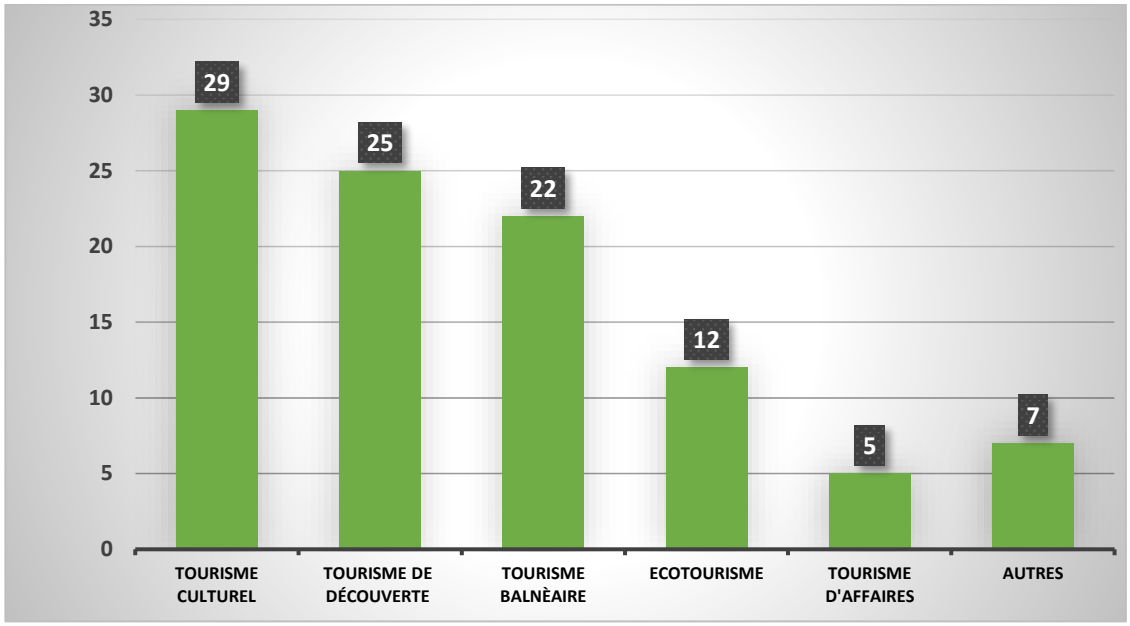

Figure 91 : *Les types de tourisme les plus pratiqués dans la région (Enquête population, Bocoum, 2021).*

La **figure 91** montre que le tourisme culturel est largement mis en avant comme étant la principale source d'attraction dans la zone. Ainsi, cet avantage se justifie par l'importance des événements culturels organisés annuellement. L'organisation de ces activités est facilitée par la présence de diverses ethnies qui conservent bien leurs cultures et qui n'hésitent pas à les valoriser lors de ces événements tant attendus. Cap Skirring, Ziguinchor, Kafountine et Abéné sont des villages artisanaux bénéficiant de marchés qui servent d'exposition et de commercialisation des produits. La région est un carrefour où se heurtent une panoplie d'ethnies et de cultures. Cette diversité d'atouts attire des touristes qui viennent pour découvrir la région et sa diversité culturelle. Cette question a permis de comprendre la perception de la population qui met en troisième position le tourisme balnéaire au détriment du culturel et de la découverte (soit 54 % des enquêtés). Cela montre clairement que la population a compris l'apport de la culture dans le développement touristique de la région et pense déjà que celle-ci est la source d'attraction des visiteurs. Dans ce cadre, une meilleure valorisation de ces types de tourisme pourra être une stratégie palliative face au tourisme balnéaire en déclin.

En outre, dans l'enquête adressée aux touristes, nous avons une question à choix multiple qui vise à connaître les atouts qui les attirent dans la région. De ce fait, 34 d'entre eux ont cité le paysage, 30 citations pour la culture, 29 pour la plage, 25 pour le soleil, 16 pour la biodiversité, 13 par d'autres d'attractions (hospitalité, tranquillité). De même, l'architecture locale et les produits locaux sont aussi de véritables sources de motivation (**figure 92**).

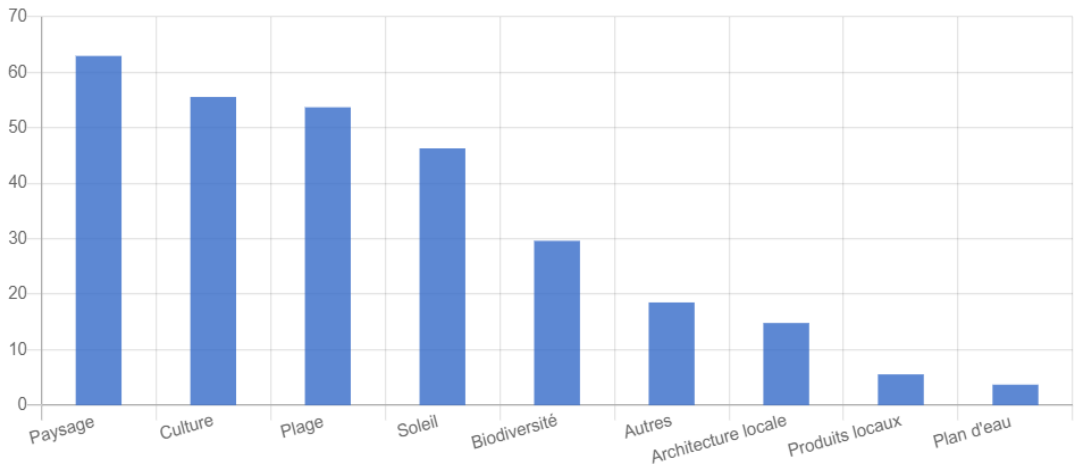

Figure 92 : *Source d'attraction des touristes dans la région (Enquêtes des touristes, Bocoum, 2021).*

Cette question posée aux touristes permet de constater que contrairement à ce que plusieurs acteurs pensent, les motivations ne sont pas directement la plage ou le soleil. Plusieurs touristes font des voyages pour la découverte des paysages et de la culture locale. Ce qui fait que ces deux éléments étant très prégnants dans la région méritent d'être mieux valorisés pour donner la possibilité de développer convenablement le balnéaire, l'écotourisme, le tourisme culturel et l'exercice des activités de loisirs et de découverte. Cela pourrait être très décisif pour la diversification de la gamme touristique de la région. Des stratégies de valorisation des patrimoines culturels sont lancées et des résultats satisfaisants commencent à se sentir. Pour y arriver, il s'agira de concilier les différents acteurs et surtout d'impliquer la population dans la valorisation de sa culture pour faciliter l'épanouissement du tourisme culturel porteur de développement local. Nous allons voir de manière détaillée les attentes et les initiatives des acteurs pour le développement durable du tourisme dans la région. Pour la collecte de données qualitatives, nous avons effectué des observations directes sur le terrain et des entretiens auprès de acteurs (**tableau 47**).

Tableau 47 : *Acteurs interviewés dans le cadre des patrimoines touristiques.*

Acteurs et domaines d'interventions	**Localité**	**Cadre de discussion de l'entretien**	**Durée**
Diatta responsable de l'Ecoparc de Diembéring	Diembéring	Historique de l'Ecoparc, activités proposées et imp. Touristique.	21 mn
COLY R. Instituteur et acteur touristique	Diembéring	Tourisme et développement local.	16 mn
Responsable Musée SANGAWATT	Diembéring	Historique du musée de SANGAWATT, activités proposées et imp. Touristique.	1H5 mn
Responsable du Musée	Boucotte	Historique du musée de KADIOUTE, activités proposées et importance touristique.	54 mn
Responsable du Musée	Mlomp	Historique du musée historique étage en Banco et imp. Touristique.	20 mn
Responsable du musée de Mlomp	Mlomp	Historique du musée de KADIOUTE et importance touristique.	57 mn
Responsable de CASA VTT	Oussouye	Circuits touristiques, activités touristiques.	43 mn
J.S BONDO responsable d'Atlantic loisir et Casamance éthique	Cap Skirring	Circuits touristiques, activités touristiques.	24 mn
Responsable d'agence de voyage et guide touristique	Cap Skirring	Circuits touristiques, activités touristiques proposées.	50 mn
Charles, Office du tourisme de Ziguinchor	Ziguinchor	Potentialités touristiques, contraintes et stratégies d'adaptations.	38 mn
Sonko A. artisan au marché artisanal d'Abéné	Abéné	Artisanat et tourisme, atouts et contraintes du secteur.	10 mn
J. Koté responsable du festival de la culture d'Abéné	Abéné	Historiques du festival, importance sur le tourisme, atouts et contraintes.	17 mn
Responsable du musée le Diola de Kafountine	Kafountine	Historique du musée le diola, activités proposées et imp. Touristique.	12 mn

II.1. Patrimoines naturels à valoriser

Selon la définition de l'UNESCO (2009)[62] « *le patrimoine naturel désigne les spécificités naturelles, les formations géologiques ou de géographie physique et les zones définies qui constituent l'habitat d'espèces animales et végétales menacées, ainsi que les sites naturels qui représentent un intérêt sur le plan scientifique, dans le cadre de la conservation ou en termes de beauté naturelle. Il comprend les aires naturelles protégées privées ou publiques, les zoos, les aquariums et les jardins botaniques, les habitats naturels, les écosystèmes marins, les sanctuaires, les réserves etc*. ». Les patrimoines naturels de la Basse Casamance sont des opportunités pour le tourisme mais ils restent sous-exploités.

[62] Institut de statistique de l'UNESCO, cadre de l'UNESCO pour les statistiques culturelles, 2009 ; UNESCO, Convention concernant la protection du patrimoine mondial culturel et naturel, 1972.

Outre la ressource hydrographique représente l'élément essentiel du paysage de la Basse Casamance, la région dispose de nombreuses forêts classées qui préservent les espèces vivantes. Dans ces espaces, nous rencontrons diverses formations végétales qui abritent une faune variée. En outre, il existe des réserves protégées d'oiseaux migrateurs telles que les réserves de Kalissayes et de Kassel. Ces richesses représentent une source d'attraction des touristes. Á cela s'ajoute la présence de nombreux bois sacrés. Nous rencontrons plusieurs îles avec des ramifications de *bolongs* et de mangroves dans les communes de Kafountine et de Diembéring offrant des atouts immenses et propices au développement de la pêche à la traîne et aux balades. Dans ce sens, dans un entretien monsieur Tamba D., acteur touristique affirme que :

> « *Les îles sont devenues nos destinations principales pour les excursions avec nos clients. Nous trouvons des espaces très riches avec une population très accueillante et conservatrice de ces patrimoines traditionnels*. *De véritables merveilles qui peuvent faire l'objet de toute une journée d'excursion dans des forêts de palétuviers. Ce sont des expériences que nous partageons avec des visiteurs surtout passionnés de la nature. Nous avons plus de clients qui préfèrent faire des excursions dans les îles qu'en terre ferme.* » (Entretien Bocoum, 2021).

L'importance des ressources en eau et des forêts offre une diversité de produits (fruits de mer, fruits sauvages etc.) qui alimentent la consommation locale mais aussi permettent de montrer la richesse de la gastronomie. Les avantages de la valorisation des produits locaux et de la gastronomie peuvent être considérables sur le plan économique et socioculturel. La région de la Basse Casamance peut compter sur ces ressources pour développer le tourisme et lutter contre la pauvreté. D'abord, nous avons interrogé la population sur la présence de la flore de la région pour voir si elle a une richesse qui permet de développer différentes activités comme le tourisme. Ainsi, 64 % des personnes interrogées pensent que la région abrite un stock important de flore d'où sa réputation de la verte Casamance. En revanche, 27 % pensent qu'elle est moyenne et 9 % pensent que la flore présente dans la région est faible **(figure 93).**

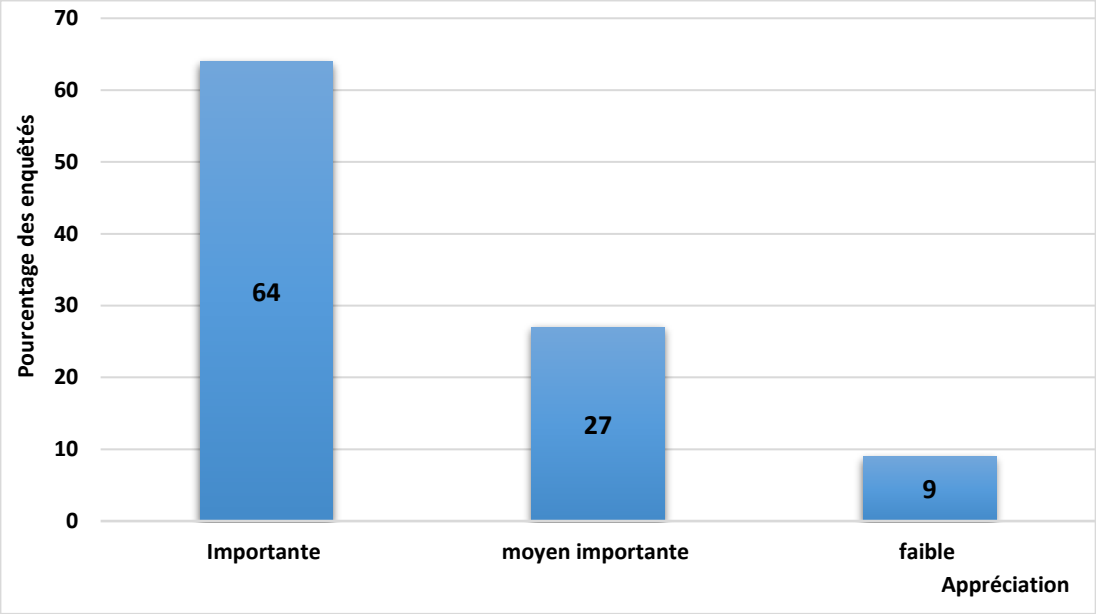

Figure 93 : *Présence de la flore dans les deux communes (Enquête population, Bocoum, 2021).*

En dépit de la forte régression de la flore due à l'impact de l'homme ou aux effets naturels, la région garde toujours sa réputation qui repose sur sa verdure et qui fait sa différence par rapport aux autres régions du pays. La présence de diverses forêts de palétuviers est remarquable, 99 % des enquêtés affirment connaître des forêts de palétuviers dans la région et parmi eux, 45 % affirment que ces forêts sont en zone insulaire et continentale, 37 % affirment qu'elles existent en zone insulaire et 18 % pensent qu'elles sont présentes en partie continentale. De même, 83 % des enquêtés pensent que ces espaces sont aménagés à des fins touristiques (création de circuits), 8 % affirment qu'elles ne sont pas aménagées (qu'elles sont à l'état naturel) et 9 % n'ont pas répondu à la question.

Ainsi, vu l'importance et la diversité des produits fruitiers et maritimes, nous avons recueilli l'appréciation des touristes sur la qualité de ces derniers afin d'avoir une perception sur leur possible valorisation et apport sur le secteur. Ainsi, 62 % des touristes affirment que la qualité des produits (fruits de mer, de forêts ou des vergers) est bonne, 25 % sont très satisfaits et affirment que la qualité est très bonne, 9 % pensent qu'elle est moyenne et 4 % n'ont pas répondu **(figure 94).**

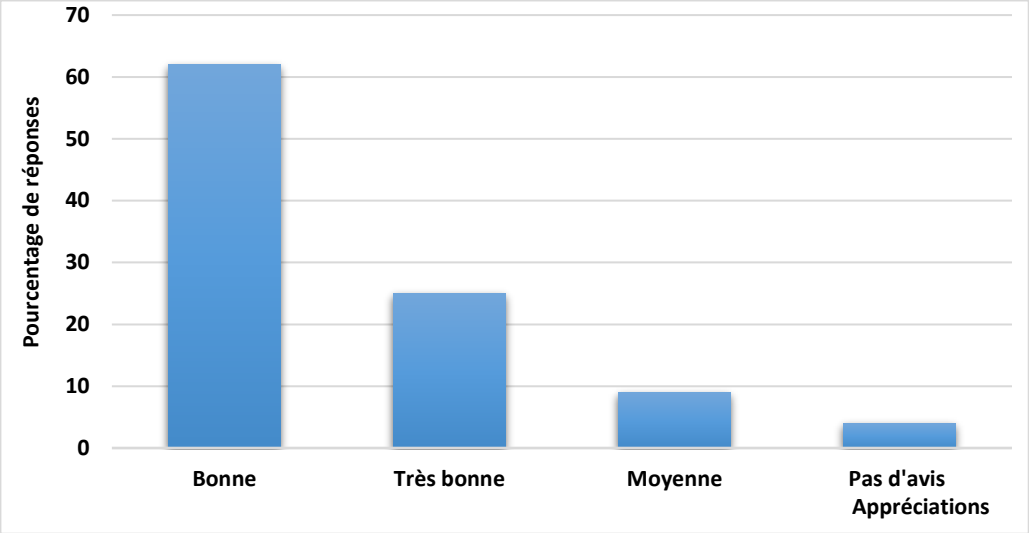

Figure 94 : *Appréciation de la qualité des produits locaux par les touristes (Enquêtes touristes, Bocoum, 2021).*

Après avoir apprécié la qualité, nous avons demandé aux touristes de lister les produits qu'ils ont appréciés, et cette question nous a permis de voir la diversité de produits récoltés dans la région. La plupart des touristes ont énuméré les produits halieutiques (huîtres, poissons frais et fumés, crevettes etc.) produits forestiers (vin de palme, *maad, bouye, ditah*, etc.) et des fruits issus des vergers (mangues, mandarines, oranges etc.). L'énumération de ces variétés montre l'importance du secteur de la production et de la transformation artisanale, mais aussi de la possibilité d'avoir une synergie entre ces activités et le tourisme ; pour permettre de booster le développement local.

Par ces enquêtes, nous avons tenté de comprendre les perspectives du tourisme de la région à travers les acteurs. D'abord, nous constatons qu'ils sont conscients de la richesse des patrimoines naturels de la région. De même, les résultats montrent que les touristes ne sont pas attirés que par le balnéaire comme beaucoup le pensent. Dans ce cadre, la valorisation de ces richesses pourrait contribuer au développement touristique des villages surtout ceux qui sont vers l'intérieur des terres. Au-delà de ces patrimoines naturels, la région renferme divers patrimoines culturels sous-exploités et méconnus qui pourront joués un rôle considérable dans la diversification de l'offre touristique.

II.2. Mise en tourisme des patrimoines culturels de la Basse Casamance

La région de Ziguinchor est un territoire doté de ressources dont la diversité et la complémentarité offrent des opportunités de croissance et de développement (ANSD, 2014). La mise en valeur efficace des potentialités peut non seulement permettre de créer les conditions de sa transformation économique et sociale, mais aussi servir de catalyseur pour l'amorce du développement au Sénégal et dans la sous-région (Rapport Enda-Tiers-monde, 2019). Réputée aussi par ses secteurs d'activités dynamiques à l'image de l'agriculture, de la pêche et des activités qui tournent autour d'elle et du tourisme, cette région est un véritable lieu de rencontre ; et c'est ce qui fait sa particularité de melting-pot. La Basse Casamance bénéficie d'une importante richesse culturelle qui permet de faire

vivre le tourisme. Elle a beaucoup de localités qui attirent des visiteurs. Il y'a des localités qui sont réputées pour leur richesse historique, d'autres pour leur richesse culturelle ou cultuelle (**figure 95**).

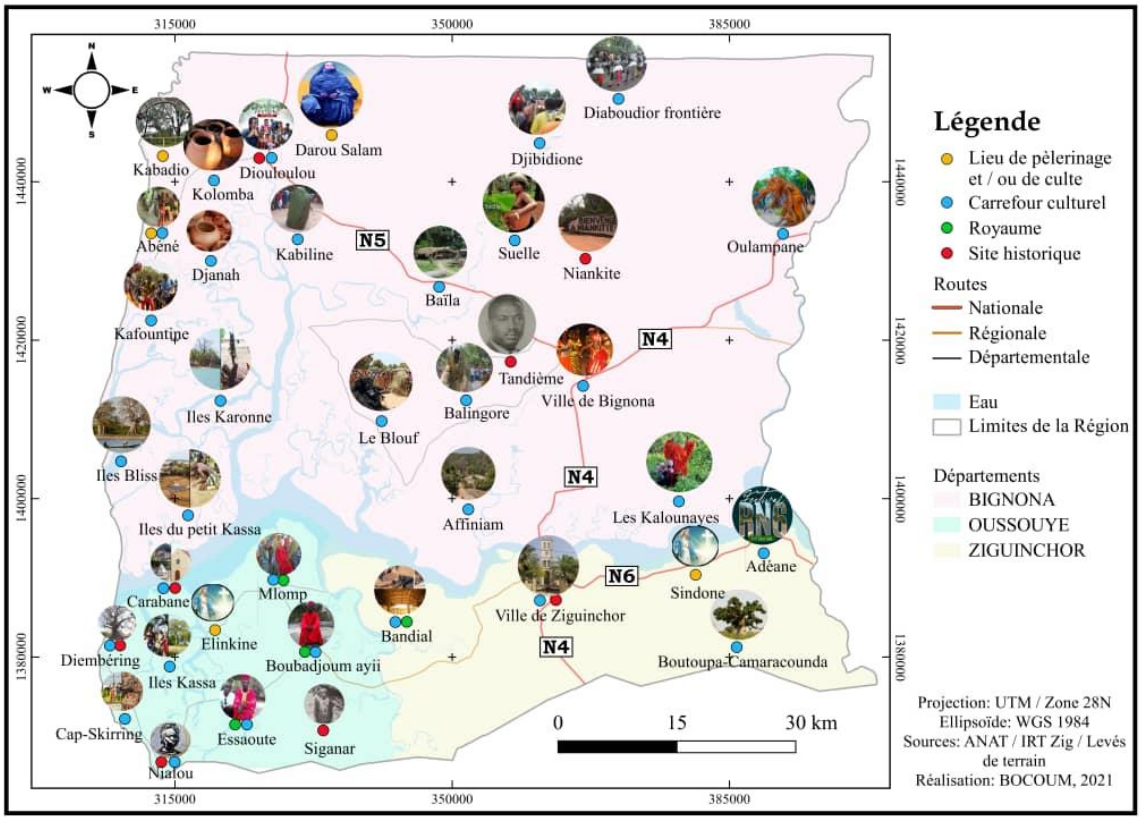

Figure 95 : *Cartographie des patrimoines matériels et immatériels de la Basse Casamance.*

La cartographie du potentiel matériel et immatériel de la Basse Casamance a permis de localiser différents sites touristiques attractifs. En effet, il s'agit des lieux de pèlerinages, des carrefours culturels, des royaumes et des sites historiques. Nous avons représenté des villages mais également des sous-secteurs de la région qui proposent un produit similaire (par exemple : Bandial, Blouf, Kalounayes, les îles Bliss, Karone et Kassa). Nous avons choisi ces blocs qui englobent plusieurs localités pour ne pas encombrer la carte. Sur la figure nous avons également des localités qui sont doublement attractives. Par exemple, la ville de Ziguinchor est un site historique et un carrefour culturel ; c'est à l'image des localités de Diouloulou, de Cabrousse, de Diembéring et de Carabane. Nous avons également des localités ou des blocs qui sont des carrefours culturels et des royaumes (Bandial, Oussouye, Mlomp et Essaout). De même, il y a des sites de pèlerinages et/ou cultuels à l'image de la localité de Kabadio (avec son cimetière des naufragés du bateau le joola), de Daroul Salam (le gamou annuel des chérifs), d'Elinkine (le puits d'El hadj Omar Tall et le sanctuaire Mariale), de Sindone (le sanctuaire Mariale) et d'Abéné (le *bambamg woro*).

Les populations locales ont une culture très riche et elles sont très hospitalières et ouvertes au partage de leurs activités quotidiennes avec les visiteurs en leur faisant découvrir les multiples facettes de leur culture. La « *Téranga* » sénégalaise est sans frontière et s'illustre même dans les

zones les plus éloignées du territoire national à l'image de la Basse Casamance. La tradition d'accueil perdure au fil des années. En milieu diola, l'étranger est bien traité et obtient parfois d'importantes faveurs. Nous allons analyser les attentes des acteurs sur les patrimoines culturels matériels et immatériels.

II.2.1. Patrimoines culturels matériels de la Basse Casamance

La région à travers ses modes d'habitations traditionnels à l'image des cases à impluvium permet de montrer le savoir-faire et l'histoire du diola. Ils sont authentiques avec une architecture locale et historique. La région concentre de nombreuses cases à impluvium, pour la plupart à l'ouest de Ziguinchor sur les deux rives de la Casamance. D'après le conservateur du musée de Mlomp :

> « *La case à impluvium a une histoire particulière dans la région. Elle était perçue comme étant une stratégie pour se défendre contre l'ennemi pendant les guerres entre les villages. En effet, à l'époque des guerres tribales, les femmes qui allaient chercher de l'eau dans les rizières étaient capturées en otages par les ennemis. De même, pour éviter des attaques imprévues, les enfants restaient à l'intérieur avec les personnes vulnérables. Ainsi, au retour, les membres de la famille qui étaient sortis faisaient un signe spécifique pour avoir l'accès à la porte familiale qui est fermée de l'intérieur avec un bâton. C'est une stratégie qui permet de protéger la famille.* » (Entretien Bocoum, 2021).

Des maisons traditionnelles encore habitées par des familles et des cases à impluvium nouvellement construites qui fonctionnent également comme lodges peuvent être visitées dans les villages d'Eloubaline, d'Enampore, de Djilapao, de Séléki, d'Affiniam, etc. Les pièces sont nombreuses, en témoigne les campements d'Affiniam, d'Enampore, de Séléki et d'Aljowe (à Oussouye) construits sur ce modèle. De même, un exemple d'une magnifique case à impluvium peut être visité dans la ville de Ziguinchor au centre des arts dirigé par l'Alliance franco-sénégalaise. Par ailleurs, les maisons à étages construites en banco de Mlomp sont aussi particulièrement dignes d'intérêt. Pour la visite de ce patrimoine, il n'y a pas de prix spécifique, en revanche, le touriste donne ce qui lui convient. Il faut noter qu'il y a beaucoup de touristes qui viennent visiter les étages en banco par curiosité.

De même, le site historique de Cabrousse fait partie du patrimoine Casamançais, rempli d'histoire de la prêtresse Aline Sitoé Diatta depuis l'enfance jusqu'à la révélation. L'observation sur le terrain nous a permis de voir au-delà de la case de l'héroïne, des fétiches du village et des lieux de Baptême pour la purification des âmes. D'après Tamba D, acteur touristique,

> « *Cette localité constitue un attrait touristique même s'il reste encore méconnu, ce qui fait qu'il faudra dès lors penser à la revalorisation de l'histoire d'Aline Sitoé, retracer son parcours, faire la cérémonie de ses funérailles un événement*

majeur, protéger et clôturer les autels et concessions ayant un lien direct avec la Prêtresse de Cabrousse. » (Entretien Bocoum, 2021).

De même, différents éléments observables sur l'île de Carabane représentent de véritables patrimoines historiques qui attirent des touristes. Cet important potentiel touristique de l'île est très peu valorisé et malgré tout, elle reste convoitée par des visiteurs. Dans ce lieu, les vieux bâtiments sont encore debout. D'après le propriétaire du campement Barracuda, « *ces différents éléments observables sur l'île représentent de véritables patrimoines historiques qui attirent des touristes à Carabane* ». Cette île respire le calme et la tranquillité. Elle est accessible uniquement par pirogue, mais le ferry Dakar-Ziguinchor y fait escale. De plus, les acteurs peuvent aussi compter sur les patrimoines culturels immatériels pour donner au tourisme un nouvel élan de développement.

II.2.2. Patrimoines culturels immatériels de la Basse Casamance

La Basse Casamance, renferme une composition ethnique et un brassage culturel remarquable. De même, sa spécificité est surtout appréciable à travers ses sites culturels et cultuels, mais aussi à travers ses monuments historiques formés par les vestiges de la société traditionnelle diola. Dabord, les cérémonies initiatiques occupent une place importante dans la culture traditionnelle et l'organisation de la société diola et mandingue. Le « *Bukut* » est un patrimoine traditionnel qui est jusqu'à présent jalousement conservé. Ainsi, « *avant la date du « bukut », les futures initiés "Ambathies" apprennent les chants et danses traditionnelles et des séances de répétitions sont organisées par week-end. Parfois ils se déplacent pour se rencontrer dans des villages pour offrir des spectacles. Ces rencontres très rythmées de danses et de chants sont de véritables moments de partages et de communions. Le chemin est effectué avec des pas de danses et des chants. Le retour de cette étape est l'occasion de fêtes célébrées dans tout le village par de nombreux festins venus de partout* »[63]. (Expérience personnelle, Bocoum 2016).

Étant natif d'un village mandingue (Diouloulou) en Basse Casamance, j'ai grandi dans cette ambiance festive entre la sortie du *kankourang* et le *jambadon*. Chaque année une grande cérémonie initiatique est organisée pour circoncire les enfants à Diouloulou. Avant l'entrée des non-initiés dans le bois sacré qui porte le nom de « *Baraka* », un grand *jambadon* est organisé dans le village. À cette occasion, jeunes et vieux, hommes et femmes, parcourent les rues du village pendant toute une journée pour récupérer un par un les futurs (initiés) « *ngansing* ». Des chants traditionnels au rythme des tam-tams accompagnés de pas de danses et des jeux de couteaux des hommes pour montrer leurs bravoures et leurs puissances mystiques montrent toute la splendeur de cette culture. La sortie du *Kankourang* marque le début des festivités de l'initiation qui sont liées au *Jambadon*. Ces

[63] J'ai assisté au « *Bukut* » de Mlomp 2016 et j'ai participé à différentes séances de danses des futurs initiés.

patrimoines culturels et traditionnels méritent d'être mieux tenus en compte pour le développement touristique de la région même si on sait qu'ils ne sont pas les plus valorisés jusque-là.

Dans ce cadre, la région offre diverses festivités culturelles qui permettent de montrer les savoir-faire locaux, le folklore et la culture et la tradition. Parmi tant d'autres, le festival d'Abéné attire notre attention pour son rôle dans le développement local de ce village. C'est une expérience inoubliable de voir les femmes et les enfants sauter pour esquisser des pas de danse afin d'honorer l'artiste sur scène. Le festival est devenu une réussite totale, les touristes viennent en masse et la population en a largement bénéficié. En outre, la lutte traditionnelle occupe une place importante dans la société diola. Elle vise avant tout par sa pratique certaines valeurs allant dans le sens de la socialisation des personnes. Dans le Kassa, l'agenda de lutte prouve que celle-ci revêt une dimension religieuse comme en témoignent les occasions de lutte religieuses animistes (*houmeubeul, kamagnène, houlangue*). L'organisation de la lutte en milieu Kassa est rythmée par un cérémonial riche et varié. C'est une activité sportive très appréciée dans la zone qui attire beaucoup de monde.

En résumé, nous pouvons retenir que la Basse Casamance est dotée d'importantes richesses culturelles. Cette communauté voue un attachement sans faille à ses cultures et ses traditions. L'héritage culturel légué par les ancêtres est toujours bien conservé. C'est une culture particulièrement diversifiée et composée de patrimoines matériels et immatériels. Pour étudier ces patrimoines, nous avons effectué des enquêtes auprès de la population locale, des touristes et acteurs touristiques afin de connaître ces derniers, l'importance qu'ils pourraient avoir dans l'attractivité de la région mais aussi les contraintes et les défis de mise en valeur. Les résultats ont permis de constater que les patrimoines culturels sont riches et variés mais restent sous-exploités et méconnus pour la plupart. La population commence à comprendre l'apport que le tourisme pourrait avoir dans la lutte contre la pauvreté. Dans ce cadre, des initiatives ont commencé à se développer pour favoriser l'attractivité des localités en valorisant les patrimoines.

Les attentes des acteurs sont de mieux exploiter les ressources pour mieux profiter des retombées du tourisme. De même, permettre à la région d'être moins dépendante du tourisme balnéaire qui est de plus en plus fragilisé par les risques naturels et anthropiques. Ils visent également à diversifier l'offre et à mieux répartir le tourisme et les bénéfices. Dans cette optique, ils envisagent d'engager la population et d'en faire un acteur essentiel de ce domaine. Selon Niang (2015), en offrant un tourisme culturel durable, il est envisageable de générer des emplois sur les sites visités, de stimuler l'artisanat, de dynamiser l'industrie hôtelière et de restauration, tout en faisant profiter les populations des retombées économiques directes et indirectes du tourisme. Les résultats montrent que les attentes des acteurs peuvent être atteintes dans la mesure où nous constatons déjà qu'il y a plus de touristes qui sont attirés par d'autres formes de tourisme (culturel et découverte) que le tourisme balnéaire. Il s'agit dans ce cadre de changer de pratique en valorisant les patrimoines culturels et traditionnels des villages. D'après Camara (1996), « *du point de vue culturel et social, faire*

connaître le patrimoine d'un village ou d'une communauté permet de valoriser les cultures locales et de renforcer le sentiment de bien vivre son patrimoine. D'importants messages peuvent en effet être véhiculés à un public qui prend conscience de la richesse de ses traditions, de son histoire, de sa culture ». Les acteurs du tourisme de la région pensent à s'inscrire dans cette dynamique en valorisant les patrimoines et savoirs locaux. Ceci pourrait en effet être le socle du développement local.

Nous constatons après la présentation des patrimoines que la région en concentre plusieurs, les uns aussi riches que les autres mais sous-valorisés pour qu'ils puissent avoir un apport significatif sur le secteur du tourisme. Parmi les attentes, la question de sécurité reste un élément qui a longtemps constitué un élément de frein pour le tourisme de la région.

II.3. Régler le problème d'insécurité

Pour Aguas (2016), la sécurité est un concept central dans l'étude du tourisme et a été particulièrement interrogé après l'événement du 11 septembre 2001 aux États-Unis d'Amérique, qui a mis en lumière la vulnérabilité de l'espace. Elle reste un élément important de promotion touristique. Une perspective d'analyse qualitative d'une destination souligne la prise en compte des facteurs relatifs à la sécurité, aux conditions d'hygiène et de santé, aux problèmes environnementaux et à l'accessibilité, à la protection des consommateurs et du tourisme (Handszuh et Bjork, 2000 cités par Macuacua, 2018). Une destination touristique, quelle que soit sa richesse, si elle ne garantit pas la sécurité des visiteurs et de leurs biens, elle risque de voir sa fréquentation chuter. La stabilité politique constitue un prérequis essentiel à l'attraction de visiteurs internationaux et au développement touristique. D'une part, elle est cruciale pour assurer le fonctionnement normal des acteurs de la sphère territoriale et le maintien dans une destination des acteurs de la sphère commerciale. D'autre part, son absence constitue un frein sérieux pour des visiteurs potentiels (Macuacua, 2018). Les communes de Diembéring et de Kafountine rencontrent des problèmes liés aux vols et aux agressions des touristes. Ces phénomènes, bien que récurrents, donnent une mauvaise promotion pour la destination. Au cours de nos enquêtes, plusieurs acteurs ont pointé ces deux problèmes. C'est l'exemple d'après le chef d'antenne touristique de la commune de Kafountine,

> « *De la propriétaire du campement Fouta Djallon qui a été poignardée à mort. Ce genre de situation d'insécurité n'encourage pas les touristes à venir dans la zone. Ils sont très sensibles à des informations sur des mauvaises conditions sanitaires ou des menaces d'insécurités. » (*Entretien Bocoum, 2021).

L'instabilité politique a négativement affecté les flux de touristes dans cette région qui était considérée comme une zone rouge. Selon Sarrassin (2004), le tourisme est une industrie fragile, la demande touristique est vulnérable à une multitude de phénomènes économiques, politiques et sociaux difficiles à comprendre, sinon à prévoir. L'inquiétude liée à l'insécurité a toujours été une entrave pour le tourisme de cette région. Elle est surtout accentuée par des médias ou parfois des

personnes qui n'ont jamais mis les pieds dans la région. Ce sujet de l'insécurité, s'agissant du risque géopolitique, il faut noter aussi que le gouvernement sénégalais n'a jamais réellement pu à régler ce long conflit armé (même de basse intensité). De nombreuses tentatives de négociations ont été initiées, mais la divergence d'intérêt fait que ce problème n'est toujours pas résolu.

Garantir la sécurité des visiteurs donne une bonne image à la destination du fait que le tourisme est une activité qui repose sur la concurrence. Dans le cadre, les acteurs locaux ont fourni des efforts pour améliorer la sécurité de la zone. La commune de Kafountine bénéficie dorénavant d'un cantonnement de la brigade de gendarmerie qui effectue des patrouilles dans la zone. Cette venue a contribué selon certains acteurs à la stabilité avec la réduction des problèmes signalés par des touristes. De plus, des policiers de proximité sont formés en masse pour faciliter le travail en symbiose avec la gendarmerie. La commune de Diembéring bénéficie également d'un cantonnement de la gendarmerie et d'une caserne des sapeurs-pompiers. Il est important de préciser le rôle de la population. Par exemple, dans le Kassa animiste, le vol et les agressions sont formellement interdits. De même, une cellule de sécurité est mise en place par la direction de la SAPCO pour assurer la sécurité des touristes et des installations publiques existantes. Dans sa mission, la SAPCO pense également définir un cadre de collaboration avec les services techniques pour la prise en charge de la sûreté (Comité de protection civile, Service d'hygiène, Sapeurs-Pompiers) dans les zones touristiques (Cap Skirring, Kafountine, Abéné…). Elle veut aussi sensibiliser la population sur les mesures d'hygiène et de salubrité publique à travers des campagnes sous forme de visites de proximité, de rencontres sur les places publiques afin de toucher plus de personnes. De plus, elle compte renforcer la brigade d'hygiène en la dotant de moyens humains et logistiques pour une bonne prise en charge de la salubrité publique (contrôle sanitaire des hôtels et des restaurants…). Elle souhaite aussi renforcer la collaboration et impliquer davantage les forces de défense et de sécurité dans le cadre de l'élaboration des programmes et des projets d'aménagement. Malgré les efforts, l'insécurité reste une grande inquiétude pour les touristes et les populations.

L'insécurité (lié aux conflits, vols et agressions), même si elle ternit l'image de la destination Basse Casamançaise, l'insécurité routière reste de très loin la plus dangereuse et meurtrière. En effet, ce sont exactement des personnes qui n'ont pas un permis de conduire ni d'assurance en bonne et due forme qui conduisent en ne respectant que leur loi de la jungle routière. La route tue plus en Casamance que les braquages ou l'escroquerie. Dans ce cadre, pour régler la question de l'insécurité dans cette région, celle routière doit être au premier plan.

Conclusion du chapitre 6

Le **chapitre 6** a permis de voir différentes actions déployées pour la gestion du littoral et du tourisme de la région. Sur le volet politique des initiatives sont mises en avant depuis l'affirmation de l'ex-président de la République sur la Casamance comme étant « *une zone touristique spéciale d'intérêt*

national ». Dans ce cadre, des mesures ont été adoptées par le gouvernement pour désenclaver le pôle Casamance et relancer les activités économiques comme le tourisme. Dans ce sens, les infrastructures de communication (terrestres, maritimes et aériennes) sont renforcées pour faciliter l'accès à la région. En outre, la SAPCO a initié le projet de la requalification de la station balnéaire de Cap Skirring. Malgré ces efforts, le tourisme fait face aux conflits d'usage et à l'érosion côtière, contre lesquels les acteurs s'efforcent de mettre en place des stratégies de lutte.

Pour faire face aux conflits d'usages, les acteurs tentent de rendre la qualité de l'environnement bonne pour attirer plus des visiteurs. En effet, les personnes interrogées nous ont parlé des différentes solutions. Il s'agit pour l'essentiel des séances de nettoyage qui sont citées par 235 personnes sur les 465 interrogées. De même, la mise en place de poubelles pour minimiser les ordures est citée par 173 personnes et la sensibilisation est évoquée par 135 personnes. Les stratégies adoptées n'ont pas donné de satisfaction, le tourisme souffre de la cohabitation avec les autres activités qui causent l'insalubrité des plages. Il faut noter que ces solutions ne peuvent pas régler le problème d'insalubrité surtout avec la prolifération des déchets refoulés par les vagues.

Pour faire face à l'érosion côtière, des ouvrages souples (plantation de filaos et mangroves, des sacs de sables et le piquage de bois et de pneus) sont les plus utilisés à cause de leurs faibles coûts et de leur accessibilité. Ainsi, 58 % des responsables de structures d'hébergement (RSH) interrogés affirment avoir utilisé la plantation d'arbres, 31 % ont utilisé le remplissage de sacs de sable, 9 % la construction de digues ou de murs de protections et 2 % nous parlent d'autres méthodes (des épis, des piquets de bois et de pneus). Ainsi, 53 % de la population et 79 % de responsables de structures d'hébergement interrogés jugent que le bilan est faible, donc inefficace. Respectivement 34 % et 14 % pensent qu'il est moyen et seulement 13 % de la population et 7 % des RSH pensent que le bilan est positif.

Pour l'avenir du tourisme de la région, les attentes des acteurs s'orientent sur la recherche d'autonomie pour le secteur afin de ne pas dépendre que du balnéaire qui est de plus en plus touché par les risques naturels et anthropiques. Il s'agit de bien exploiter les ressources pour permettre à la population de mieux profiter des retombés du tourisme. De plus, la sécurité reste un élément qui fait débat du fait qu'il a longtemps bloqué le développement du tourisme de la région.

Nous constatons une divergence de perceptions sur les stratégies d'adaptation, en réalités, elles sont adoptées de manière individuelle pour la plupart. Les réalités montrent également que l'insécurité routière reste de très loin la plus dangereuse et meurtrière. Les résultats nous amènent à proposer des pistes d'amélioration dans le but d'aider les décideurs et les acteurs touristiques dans le cadre d'une gestion durable du littoral et du tourisme.

CHAPITRE 7 : PROPOSITIONS DE PISTES D'AMÉLIORATION POUR PÉRENNISER LE TOURISME EN BASSE CASAMANCE

La Basse Casamance dispose d'un univers pittoresque, combiné à un riche patrimoine historique et culturel avec une végétation luxuriante (Gaye, 2018). Ces atouts naturels conjugués aux motivations culturelles déterminent en grande partie le tourisme de cette région (Mbaye et *al*., 2009). Ces potentialités, malgré leur diversité, restent sous-valorisées même si des initiatives ont déjà vu jour avec d'autres types de tourisme. À cela s'ajoutent les contraintes naturelles et anthropiques que nous avons abordées précédemment qui fragilisent le tourisme balnéaire.

Les résultats que nous avons obtenus dans cette thèse nous motivent à donner quelques **recommandations** pour promouvoir le développement d'un tourisme durable et pour améliorer la gestion du littoral de la Basse Casamance. De ce fait, ce chapitre s'inscrit dans le cadre de proposition de solutions pour une diversification de l'offre touristique de la région tout en permettant un développement local et durable. Dans ce cadre, nous sommes amenés à nous poser quelques questions : comment les acteurs doivent procéder pour pallier les manquements des stratégies d'adaptation mises en place ? Quelles sont les ressources sur lesquelles ils pourront s'appuyer pour une bonne gestion du littoral ? Quelles sont les voies et les moyens à adopter pour valoriser les patrimoines mentionnés par les acteurs dans leurs attentes pour diversifier l'offre touristique ? L'objectif est de créer un secteur touristique compétitif et de favoriser l'attractivité de la région qui passera inévitablement par la mise en valeur de ses potentialités.

I. Aménagement et gestion du littoral

Les limites notées sur la gestion du littoral sont typiquement dues à un problème d'organisation des acteurs et à une gestion partielle. Les résultats cartographiques et d'enquêtes (observations, enquêtes, entretiens) nous ont permis de comprendre l'importance des conflits d'usage et de l'érosion côtière sur le littoral des communes de Diembéring et de Kafountine. Cette situation perturbe le secteur touristique et compromet la durabilité du tourisme balnéaire. Dans ce cadre, il est important de repenser l'aménagement du littoral et sa gestion.

I.1. Aménagement et coordination des acteurs pour la gestion du littoral

En dépit des efforts de l'État du Sénégal dans la mise en place des politiques stratégiques nationales de gestion intégrée des zones côtières et de son implication dans l'élaboration du schéma directeur du littoral de l'Afrique de l'Ouest (MOLOA, WACA), les outils de gouvernance, parfois très globaux, semblent se heurter à de nombreuses insuffisances, tant dans la législation que dans l'application (Cormier-Salem, 2013 ; Cadiou, 2015 ; Sadio, 2017). Face à ces contraintes, les municipalités et la

SAPCO doivent être mieux outillées pour s'investir pleinement dans ce cadre de gestion de la qualité du littoral à travers la mise en place de bacs à ordures de différentes couleurs afin d'effectuer des tris. Cet accompagnement peut se faire à travers des collectes régulières de déchets et des séances de nettoyage collectives du littoral. Pour réussir ces différentes activités, la sensibilisation et la participation massive de la population est inévitable. En outre, il faut mettre en place des moyens logistiques afin de permettre une collecte régulière des déchets et leurs traitements.

À la suite des différents problèmes liés à l'occupation anarchique de la zone et à l'organisation des activités, des corrections doivent être apportées pour donner une nouvelle image au littoral. Cette situation s'explique par le non-respect des lois sur le littoral qui a entraîné un aménagement individuel sur le domaine public maritime (DPM) et a accéléré une urbanisation portée par le tourisme avec ses nouvelles formes de pratiques résidentielles dans les stations balnéaires. Or, le DPM est soumis à la législation foncière. Il s'agit de la loi sur le domaine de l'État. *La Loi n° 76-66 du 02 juillet 1976 portant Code du domaine de l'État qui définit le domaine public maritime*. La zone littorale faisant partie du domaine public naturel de l'État est ainsi décrite dans le Livre II/Titre Premier/Art. 5a) : « *les rivages de la mer couverts et découverts lors des plus fortes marées, ainsi qu'une zone de cent mètres de large à partir de la limite atteinte par les plus fortes marées* ». Autrement dit, il s'agit du sous-ensemble qui comprend la mer territoriale, le plateau continental, la mer intérieure, les rivages de la mer et la zone des 100 mètres, à compter des plus hautes eaux, conformément à la Convention de Montego Bay du 10 décembre 1982.

L'aménagement de ces zones, même s'il relève du domaine de compétence de la SAPCO, n'est pas à la hauteur de tout le potentiel à aménager (Sy *et al.,* 2018). L'un des principaux problèmes auxquels sont confrontées les activités sont l'accès au foncier. Pour y pallier, il faut doter les collectivités locales de moyens financiers et technique afin qu'elles puissent veiller à ce que le développement touristique se fasse dans le respect de l'environnement, à travers des politiques écologiques et la promotion d'un tourisme durable. De même, il faudra inclure massivement la population et la sensibiliser sur les enjeux qui pèsent sur les littoraux et les risques qui en découlent. De plus, il convient d'appliquer le régime foncier afin de permettre aux organismes publics et parapublics ainsi qu'aux élus locaux de mettre en place des politiques publiques d'intérêt général. Cette solution permettra de promouvoir la justice sociale et le développement local. De ce fait, les décideurs doivent s'activer pour le respect des normes foncières et des aménagements. Cela doit passer par le renouvellement du plan cadastral surtout celui de Cap Skirring pour faire face à la question du cadre de vie devenue un des enjeux majeurs auxquels les villes touristiques (Cap Skirring, Kafountine, Cabrousse) doivent faire face, notamment au niveau de sa gestion spatiale. De même, les municipalités doivent se doter de documents d'urbanisme dans lesquels doivent être définies, au nom du principe de développement durable, les modalités d'une croissance urbaine raisonnée.

De plus, le phénomène de la résidentialisation a véritablement explosé au cours des dernières années dans les communes de Diembéring et de Kafountine. L'hôtellerie subit fortement une concurrence déloyale des résidences secondaires qui se développent sans le moindre contrôle des autorités nationales et locales. Il devient donc nécessaire pour les autorités d'exercer une pression sur la mise en place et la gestion des résidences secondaires. Le contrôle des taxes et des impôts est une nécessité pour régulariser ces structures. La suppression des résidences exerçant dans la clandestinité, devrait permettre aux hôtels d'obtenir de bons résultats en termes de clientèles et de retombées. Ce travail doit être mené en coordination entre les différents acteurs touristiques et les élus. De même, pour une bonne gestion du littoral, il est nécessaire de faire un zonage réglementaire en tenant compte des enjeux sociaux, économiques et environnementaux.

I.2. Zonage réglementaire du littoral

La concentration de différentes activités sur le littoral mériterait d'être accompagnée d'un bon aménagement à travers un zonage réglementaire afin de permettre à chaque secteur de se développer convenablement sans compromettre l'épanouissement d'autres. Autrement dit, il s'agira dans ce cadre de corriger les erreurs d'aménagement du littoral qui existent depuis longtemps. Cette solution pourra régler le problème d'insalubrité. Le tourisme balnéaire est un levier majeur du secteur touristique des deux communes, la propreté du littoral est une nécessité pour favoriser l'éclosion de ce secteur. Pour cela, il est impératif de promouvoir une gestion collective. D'après nos constats, les gestions sur la zone sont typiquement sectorielles et celles-ci ont des limites du fait que chacun met en avant son activité.

I.2.1. Zonage du littoral de la commune de Diembéring

Pour la commune de Diembéring, le déplacement du quai de pêche de Cap Skirring vers Diembéring reste une option, vu qu'il y a déjà une petite zone de transformations de produits halieutiques. La pêche et la transformation de produits halieutiques peuvent cohabiter dans la localité de Diembéring. Il faut également noter que cette localité concentre moins d'installations touristiques. Cette délocalisation permettra au tourisme de mieux souffler et d'être moins encombré.

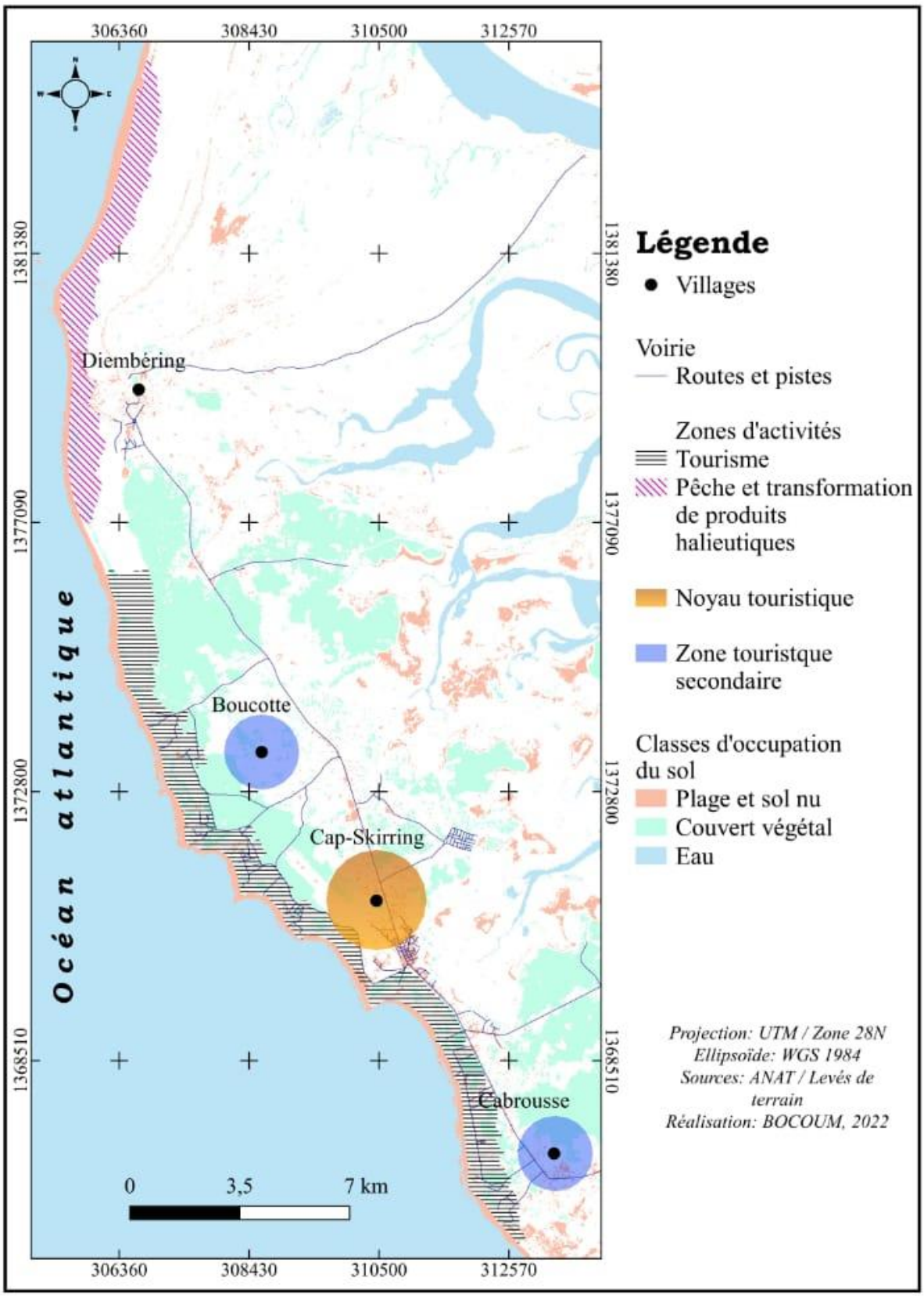

Figure 96 : *Recommandation pour un zonage du littoral de la commune de Diembéring (axe Cabrousse-Diembéring).*

L'observation de cette **figure 96** permet de constater une réorganisation de l'espace du littoral en fonction des activités. L'adoption de ce type d'aménagement permettra de minimiser les conflits

d'usage sur la zone. Cette formule aidera également de mieux faire face aux contraintes pour une bonne gestion du littoral. Dans ce cadre, nous aurons la ville de Cap Skirring comme noyau touristique et les localités de Boucotte et de Cabrousse comme des zones touristiques secondaires.

I.2.2. Zonage du littoral de la commune de Kafountine

Le littoral de Kafountine et d'Abéné connaîssent un encombrement en termes d'activités et de populations. En revanche, Diannah est moins dotée en infrastructures et concentre beaucoup d'espaces inoccupés. De plus, c'est la zone la moins touchée par l'érosion côtière. Dans ce cadre, il serait plus pertinent de réorienter le balnéaire dans cette zone qui abrite une côte vierge et propre. À côté, des aménagements souples pourront être mis en place comme des cabanes. Cette solution permettra de lutter contre les conflits d'usage dans la zone, de faire du littoral de Kafountine la zone d'activités (pêche et transformation de produits halieutiques) et celui d'Abéné la zone de l'AMP (zone de protection partielle d'espace). Abéné et Kafountine seront également des zones touristiques secondaires (**figure 97**).

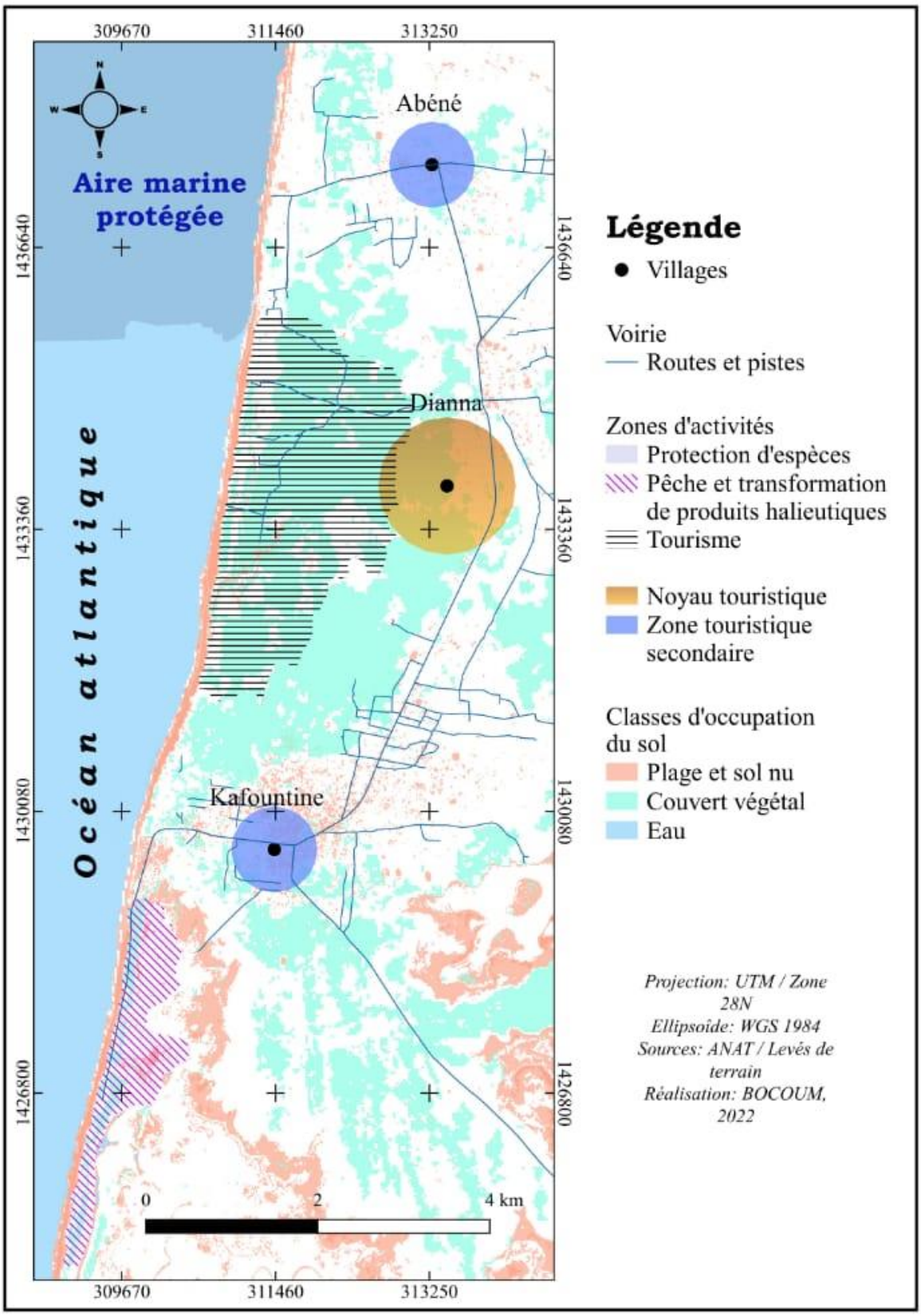

Figure 97 : *Recommandation pour un zonage du littoral de la commune de Kafountine (axe Abéné-Kafountine).*

Cette cartographie sert de repère pour lutter contre l'occupation anarchique du littoral mais aussi pour promouvoir une gestion durable de cette zone. Elle pourra être une bonne méthode pour le développement local en permettant à chaque activité de s'implanter dans une zone spécifique. En

réalité, les conséquences pourront être énormes dans l'immédiat ; mais pour faire face à l'érosion côtière et aux conflits d'usage, il faut impérativement repenser l'aménagement du littoral surtout pour des communes qui n'ont pas assez de ressources pour mettre en place de grands projets pour la gestion du littoral. Ce zonage ne peut pas se réaliser sans l'implication et l'accord des populations. Elles doivent mettre mises en avant du début à la fin du projet.

Aujourd'hui, la gestion de la zone côtière se trouve confrontée à des défis majeurs tels que le phénomène de l'érosion côtière entre autres qui, par les modifications lentes ou brutales qu'il occasionne, constitue une grande contrainte pour son aménagement (Sagne *et al.,* 2020). Étant l'une des préoccupations majeures dans ces deux communes, elle continue de gagner du terrain faute de moyens techniques et financiers. Ainsi, toutes propositions d'aménagement devraient donc s'appuyer sur une connaissance solide des mécanismes qui règlent cette dynamique en tenant compte les potentiels risques et dommages aux grands enjeux de développement actuel sur ces littoraux. Le préalable pour la gestion efficace de cet environnement complexe implique une connaissance approfondie de son système de fonctionnement (Ndour, 2015).

De plus, l'efficacité de l'ensemble des ouvrages est aujourd'hui remise en question en termes de lutte contre l'érosion. En effet, en plus de dégrader le paysage et d'être coûteux, leurs actions ne font que déplacer les zones d'accumulation et d'érosion, conduisant rapidement à une artificialisation dense de la côte. C'est la raison pour laquelle il est plus que nécessaire aujourd'hui de considérer cette dimension pour tout projet d'aménagement en rapport avec le milieu littoral. La prise en compte des risques naturels permettrait de réduire les dommages sur les infrastructures et l'évolution normale des territoires littoraux. L'érosion côtière doit également être gérée de manière collective afin d'avoir des résultats satisfaisants. De plus, les épis perméables adoptés par les populations à Carabane ont donné des résultats satisfaisants, donc, c'est une expérience qui pourra être élargie sur le littoral Basse Casamançais.

Au vu des diverses opérations de protection qui s'effectuent sur la côte, cette situation met en lumière l'absence d'une véritable politique d'aménagement des territoires littoraux dans le pays à travers les différentes échelles. C'est la raison pour laquelle il apparaît utile de dégager les principaux enjeux de développement dans les différents sites qui font l'objet d'occupation, et d'orienter les choix d'aménagement en fonction des priorités. D'où l'importance d'élaborer une planification de l'aménagement littoral, à travers une politique concertée entre les différents usagers du domaine, en tenant compte des aléas du milieu. Chacun des usages du littoral devrait tenir compte à la fois de l'enjeu de son implantation sur le site et des dommages que pourrait occasionner cette installation sur les autres usages. De même, il est également judicieux de faire respecter les règles et/ou d'appliquer des sanctions contre les extractions de sables marins et les coupes abusives de bois (palétuviers et filaos).

De plus, face au problème de l'érosion côtière et de la cohabitation des campements touristiques avec d'autres activités (pêche, transformation de poisson), une délocalisation vers l'intérieur des localités pourrait être une solution durable. En outre, elle pourra permettre un contact entre les touristes avec la population locale ; ce qui permettra de mieux vendre la culture locale. Elle pourra donner aussi une nouvelle orientation du tourisme de la zone en conciliant le balnéaire et le tourisme culturel à travers les grands rendez-vous annuels que la région offre. Ces pistes de solutions doivent permettre une diversification de l'offre touristique mais surtout une gestion collective du littoral. Elles ne pourront se réaliser qu'à travers la concertation.

II. Diversification de l'offre touristique

Le tourisme balnéaire qui est exclusivement saisonnier est de plus en plus menacé, au moment où le gouvernement du Sénégal songe à une requalification de la station balnéaire de Cap-Skirring par le biais de la SAPCO. Dans ce contexte, il devient nécessaire de promouvoir une gouvernance et une gestion participative, de mieux exploiter les ressources afin de favoriser le développement d'autres types de tourisme comme le tourisme de découverte, le tourisme culturel et l'écotourisme.

II.1 Gouvernance et gestion participative des ressources

Il est important d'impliquer la population dans les différents projets d'aménagement et de gestion afin de promouvoir un développement durable et participatif. Cette idée rejoint celle de Barry et Taïbi (2011) pour qui, « *les ressources naturelles doivent être « co-gérées » par les communautés locales qui doivent être impliquées à la fois dans la conception et dans la mise en œuvre du plan de gestion* ». Dans ce cadre, il faut passer d'abord par la sensibilisation des populations locales sur le rôle que le tourisme pourra jouer dans la dynamique de l'économie locale à travers la valorisation des atouts dont dispose la zone. Cette phase permettra de mieux outiller la population sur les risques liés à la dégradation permanente des ressources naturelles mais aussi sur l'urgence de revoir leurs pratiques. Cela invite à adopter la gestion intégrée des ressources naturelles pour le développement durable des activités socio-économiques traditionnelles (pêche, chasse, cueillette) mais aussi du tourisme durable et compétitif afin de pallier le manquement du balnéaire.

La faune sauvage de la Basse Casamance est un atout important pour le secteur touristique, donc elle nécessite d'être mieux conservée. La fréquentation des réserves d'oiseaux doit être réglementée pour ne pas perturber les espèces pendant leurs périodes de reproduction. C'est à l'image de la pointe de Sankoye et l'héronnière de Kassel qui constituent les principales niches écologiques de la zone tampon de Kalissaye. En effet, la zone de la réserve renferme de nombreuses espèces d'oiseaux, des mammifères, des reptiles, etc. Ce site est une zone de reproduction (tortues marines, sternes, vanneaux, spatules, pélicans…), de repos, d'alimentation et d'habitat pour l'avifaune (Cadiou, 2015 ; Keita et Thiombane, 2017). Ces espèces font l'objet d'attraction des touristes pour la découverte ;

mais pour la durabilité de ces activités, il est judicieux de canaliser les visites de ces zones. Cela peut se faire par l'établissement d'un planning mais aussi d'un zonage (en fonction de la période de reproduction des espèces) pour réglementer les visites. Il faut en amont faire un diagnostic pour cerner les zones sensibles et limiter l'impact de l'homme sur celles-ci. Cela permettra de privilégier des visites sur des espaces où les espèces ne seront pas trop exposées ni perturbées pendant leur période de reproduction. La mise en place d'une plateforme d'échanges et de formation des guides touristiques serait une bonne formule pour gérer les fréquentations. De plus, il faut impliquer tous les acteurs dans la valorisation du secteur touristique et la recherche de solution durable. À ces problèmes d'organisation, s'ajoutent les contraintes touristiques sur le littoral qui, jusque-là, est mal géré ou non maîtrisé par les acteurs et les autorités locales. Au regard des enjeux écologiques de la zone, il convient d'améliorer la politique de conservation de la réserve ornithologique de Kalissaye, conformément aux logiques d'une gestion intégrée de la zone côtière (GIZC, 2014).

En outre, il faut également prôner la gouvernance participative. Il s'agira d'encourager l'engagement démocratique par la participation des citoyens dans les processus de gouvernance de leurs communautés locales. Le but est d'encourager les citoyens à jouer des rôles plus directs dans les prises de décision publiques ou au moins s'engager plus fortement dans les enjeux politiques.

De plus, même si des efforts sont réalisés, des politiques plus porteuses méritent d'être mises en place pour garantir la sécurité des touristes, permettant de donner une bonne promotion de la destination. L'éclairage public n'est pas assez réparti dans les communes de Diembéring et de Kafountine (surtout entre les villages et les campements). Avec la disposition des campements et des sites touristiques, il est nécessaire d'améliorer l'éclairage pour réduire les risques d'agressions des touristes. De même, il faut impliquer la population dans cette amélioration de la sécurité à travers la mise en place des numéros verts pour aider la gendarmerie et la police de proximité à assurer la sécurité de tous.

Le coût élevé de l'hébergement et du transport aérien entrave également la visibilité et la compétitivité du tourisme de la zone sur le marché international. Les taux de fréquentation des structures d'hébergements semblent très faibles au regard des analyses que nous avons réalisées précédemment sur les arrivées touristiques et les nuitées malgré les efforts des acteurs publics et privés. De ce fait, il serait bien de revoir les tarifs de l'hébergement mais aussi de réduire les billets du transport aérien pour encourager la venue des visiteurs, surtout encourager la pratique du tourisme par les nationaux. De plus, il serait important de baisser les taxes et impôts pour les hôteliers et les agences de voyages, d'uniformiser les taux d'imposition et de diversifier les prestations dans les appels d'offres au niveau des commandes publiques. Dans ce contexte de proposition de pistes d'améliorations, cette thèse propose également l'exploitation rationnelle des patrimoines de la région.

II.2. Exploitation rationnelle des patrimoines naturels et culturels

Même s'ils sont divers, ils restent sous-valorisés, et pourtant, ils pourront contribuer à la diversification de l'offre touristique de la région. L'exploitation des ressources s'inscrit dans l'idée de Pourtier (2010), qui pense que « *l'attrait de l'Afrique tropicale réside pour la majorité des Européens et des Américains dans la nature, les paysages et la faune* ». Vu la position géographique de cette zone et ses potentialités naturelles notamment forestière et hydrographique, le développement de l'écotourisme serait une approche clé pour le développement durable de ce secteur. Les réalités du moment nous imposent d'adopter une nouvelle façon de pratiquer le tourisme et l'idéal voudrait que celle-ci soit plus douce, plus responsable afin que les visiteurs ne laissent pas de traces derrière. C'est dans ce sens que l'ex-secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-Moon, disait « *nous devons changer nos modes de vie et repenser notre façon de voyager* ».[64] Autrement dit, il faisait appel à un mode de tourisme plus rationnel et beaucoup plus soucieux des enjeux de l'environnement, c'est à-dire le tourisme durable. Dans cet ordre d'idées, Hamon (2005) déclare que le tourisme doit aider à dynamiser le développement économique harmonieux d'un territoire, dans le respect de l'environnement écologique du lieu et de la culture et du bien-être de ses habitants.

Il est important de rappeler que des potentialités pour développer ces types de tourisme existent dans la zone mais ne sont pas assez valorisées. La Basse Casamance peut être un pilier pour le développement de l'écotourisme du Sénégal. Dans sa page de catalogue (Idrissa guide touristique), le guide touristique Diémé I. affirme « *nous proposons toutes formes de tourisme axées sur la nature et dans lesquelles la principale motivation du touriste est d'observer et d'apprécier la nature ainsi que les cultures traditionnelles qui règnent dans ces zones naturelles* ». Les réserves peuvent contribuer durablement au développement du tourisme de la région en incitant les visiteurs à adopter des pratiques plus responsables. La mise en œuvre des aménagements avec la participation active des populations sera un atout à partir du moment où celles-ci y trouveraient bien leur compte.

Une telle stratégie serait le mieux adaptée pour écarter les conflits socio-économiques et fonciers par l'intermédiaire d'une gestion intégrée. Il faut aussi noter que l'écotourisme accorde une part à l'éducation. Dans ses interventions, figure la sensibilisation des populations et des touristes sur la nécessité de préserver le capital naturel et culturel et de contribuer alors à l'atteinte des objectifs du développement durable. Il s'avère donc nécessaire de les renforcer en envisageant de nouvelles approches complémentaires et originales dans la zone mais aussi d'introduire des alternatives au classique tourisme balnéaire de masse. Cette diversification de l'offre touristique devrait dans un premier temps attirer des touristes aussi bien en haute saison qu'en basse saison. Elle permettra

[64] Ban Ki-moon, *in* Comité 21, *Agir ensemble pour un tourisme durable. Un guide pour informer, sensibiliser, encourager et passer à l'action*, 4 septembre 2008, p. 3.

également à l'hinterland des terres de bénéficier des retombées du tourisme. Autrement dit, c'est une ouverture touristique vers l'intérieur des terres afin de désengorger les littoraux.

La Basse Casamance mérite d'être un véritable pôle touristique du pays vu ses potentialités. Pour ce faire, il est impératif de mieux concilier de manière formelle les différentes gammes touristiques. Ainsi, leur valorisation et leur conciliation seront non seulement bénéfique pour les visiteurs mais aussi pour les acteurs. La plupart des touristes viennent et passent souvent leur séjour entre la plage et l'hôtel tout en sachant qu'il y a énormément de richesses à découvrir. Or, la collaboration entre les différents acteurs (hôteliers, acteurs culturels, etc.) permettra au tourisme de mieux vivre.

En outre, les différents festivals qui se déroulent annuellement dans la région doivent être une véritable vitrine de valorisation de la culture locale. En revanche, nous constatons tout le contraire. Les activités culturelles ne sont pas bien représentées et elles perdent progressivement leur valeur au détriment de celles importées. Pourtant, tous ces festivals ont pour but de valoriser la culture casamançaise. Les responsables de musées, les artistes et les guides touristiques doivent avoir une place dans ces activités pour vendre cette destination. Même si les guides touristiques abattent un travail remarquable dans ce sens, l'organisation des acteurs des différents sous-secteurs du domaine serait plus bénéfique et permettra à cette activité d'être plus compétitive. Dans les communes de Diembéring et de Kafountine, les valeurs traditionnelles et culturelles gardent encore un caractère authentique. La valorisation de celles-ci, couplée avec la préservation de l'environnement permettra d'avoir une nouvelle orientation du tourisme plus durable. Le tourisme rural intégré se lance dans ce cadre. Nous allons voir l'exemple du village d'Affiniam.

II.3. L'expérience réussie du tourisme rural intégré (cas d'Affiniam) à élargir

L'expérience réussie du tourisme rural intégré avec les campements villageois est à encourager dans la mesure où il a favorisé le développement de beaucoup de villages. Ce type de tourisme est une alternative qui permet à la population locale de dynamiser son économie. Les campements villageois sont de véritables lieux d'échange et de partage, en marge des circuits touristiques classiques, où les visiteurs sont en plein cœur de la vie rurale. C'est une opportunité unique de découvrir la vie réelle des villages casamançais, leurs patrimoines, tout comme leurs nouvelles dynamiques (GIE, projets de développement). Visiter les campements villageois, c'est également l'occasion de s'imprégner de l'environnement et de la culture vivante de la Casamance. Le tourisme est une activité concurrentielle et chaque zone touristique essaye, en fonction de ses potentialités, de maximiser son attractivité. Selon Dubois et Ceron (2006) l'attractivité d'une destination touristique est le résultat de nombreux facteurs : patrimoine paysager, agriculture, accessibilité, convivialité et sociabilité, ancienneté et qualité de l'offre touristique dessinent la spécificité de chaque destination. Le caractère de la population est déterminant pour comprendre la spécificité culturelle de la localité.

Parmi les localités qui ont adopté le tourisme rural intégré avec la construction de campement villageois, celle d'Affiniam attire notre attention pour son succès. Affiniam est un village de la commune de Mangagoulack, située dans l'arrondissement de Tendouck et dans le département de Bignona et dans la région de Ziguinchor (**figure 98**).

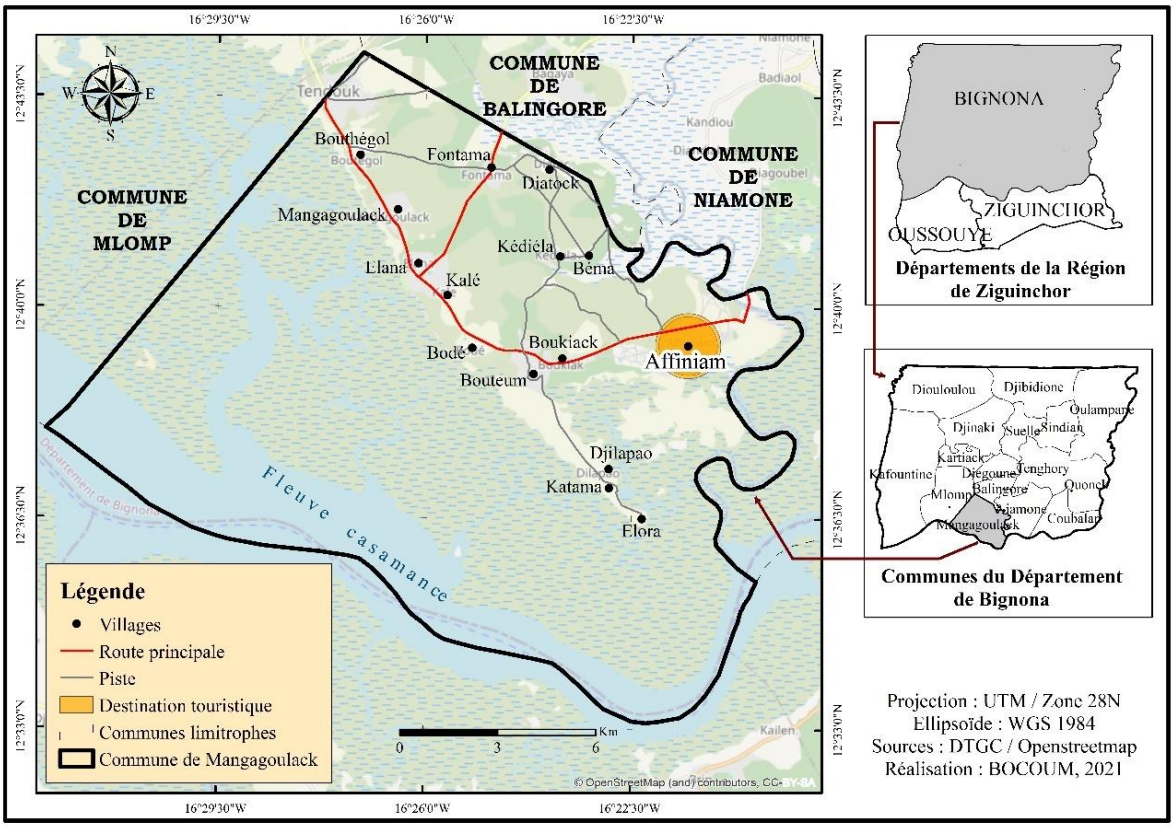

Figure 98 : *Localisation du village d'Affiniam dans la commune de Mangagoulack.*

La localité d'Affiniam retient notre attention pour son enclavement depuis plusieurs années. Le campement d'Affiniam est construit en 1978 par les habitants du village pour réduire la pauvreté et créer un développement local. Il fait de l'hébergement et de la restauration. Il compte 16 chambres qui donnent sur l'impluvium central avec une capacité de 40 lits. Les activités proposées et l'implication de la population ont permis d'avoir des apports significatifs sur le développement local du village d'Affiniam.

II.3.1. Apports du campement villageois d'Affiniam dans le développement de local

Le village d'Affiniam qui a développé le tourisme rural intégré est un exemple du fait qu'il a pu tirer beaucoup de profits que nous pouvons classer dans trois volets : social, économique et environnemental.

II.3.1.1. Apports du campement villageois d'Affiniam sur le volet social

Sur le volet social, la création du campement villageois a permis de maintenir les jeunes dans le village en pratiquant leurs métiers. Cette structure constitue le premier client pour les acteurs (pécheurs, récolteurs de vin de palme, artiste etc.,) en leur permettant d'écouler leurs produits sur place. De plus, des services sociaux de base ont également vu le jour grâce à l'installation de ce campement, c'est l'exemple de la case de santé, de l'école primaire, de la préscolaire (**planche de photo 57**).

Planche de photos 57 : *École préscolaire et primaire d'Affiniam (Bocoum, mai 2023).*

En collaboration avec la population locale les acteurs ont valorisé la diversité culturelle et traditionnelle et les retombés économiques du campement servent à financer les besoins vitaux et communs du village. Le tourisme rural intégré (TRI) est en quelque sorte un facteur de résilience pour les territoires enclavés. En effet, ce village a pu se doter de pirogues pour permettre à la population de rallier la ville de Ziguinchor sans contraintes majeures comme c'était le cas **(figure 99).**

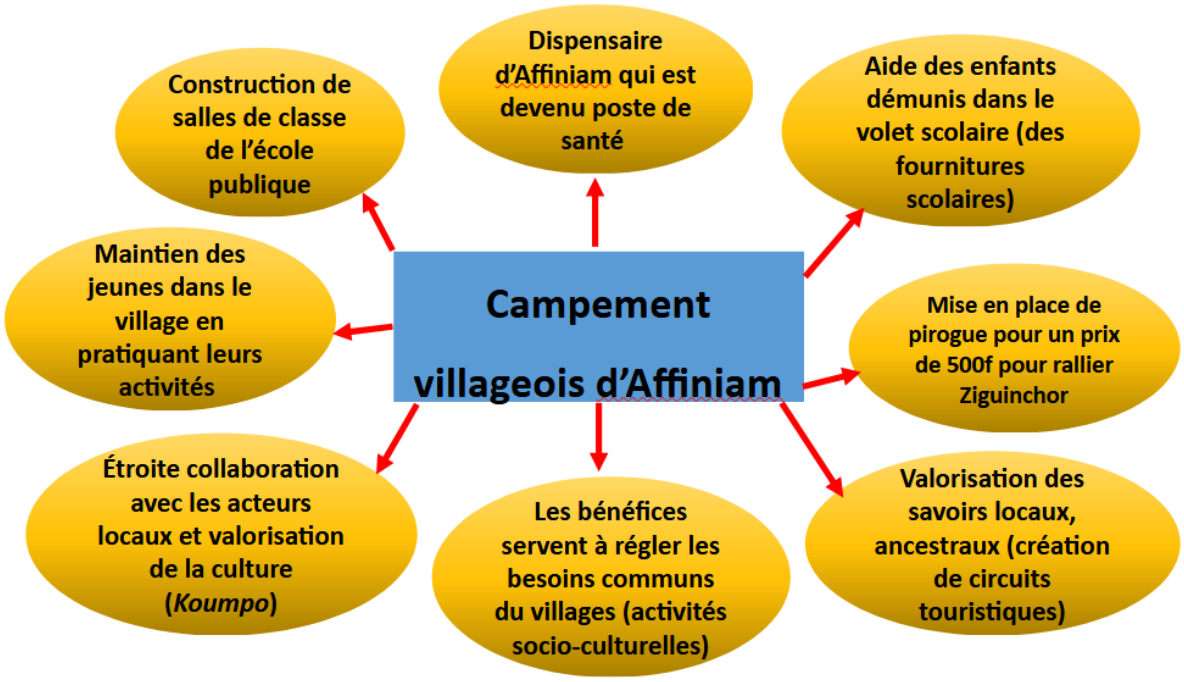

Figure 99 : *Apports du TRI et du campement villageois d'Affiniam sur le volet social.*

II.3.1.2. Apport du campement villageois d'Affiniam sur le volet économique

Le tourisme rural intégré (TRI) a également un apport considérable sur le volet économique en réduisant la pauvreté et en créant de l'emploi (avec six personnes qui travaillent directement dans le campement) mais aussi les emplois indirects ne sont pas à négliger (guides touristiques, petits commerces, artisanat, etc.). Après chaque saison, ils épargnent de l'argent pour le compte du village. Pour diversifier les sources de revenus, ils ont construit un foyer des jeunes qui constitue une salle de spectacle à louer. La pirogue fait aussi des rentrées d'argent et a aussi créée de l'emploi. Elle fait le trajet le trajet du lundi au samedi. Elle quitte Affiniam à 9h30 et Ziguinchor 15h30. Le prix par passager est de 500 Fcfa (**Planche de photos 58**).

Planche de photos 58 : *Mise en place de pirogue pour désenclaver le village* ***(A)*** *et du foyer des jeunes* ***(B)*** *pour faire des rentrées d'argent (Bocoum, mai 2023).*

De même, il a joué un rôle important dans le développement de l'artisanat, des GIE de femmes et du centre de formation et de la production de produits locaux (vannerie, jus et miel) (**figure 100**).

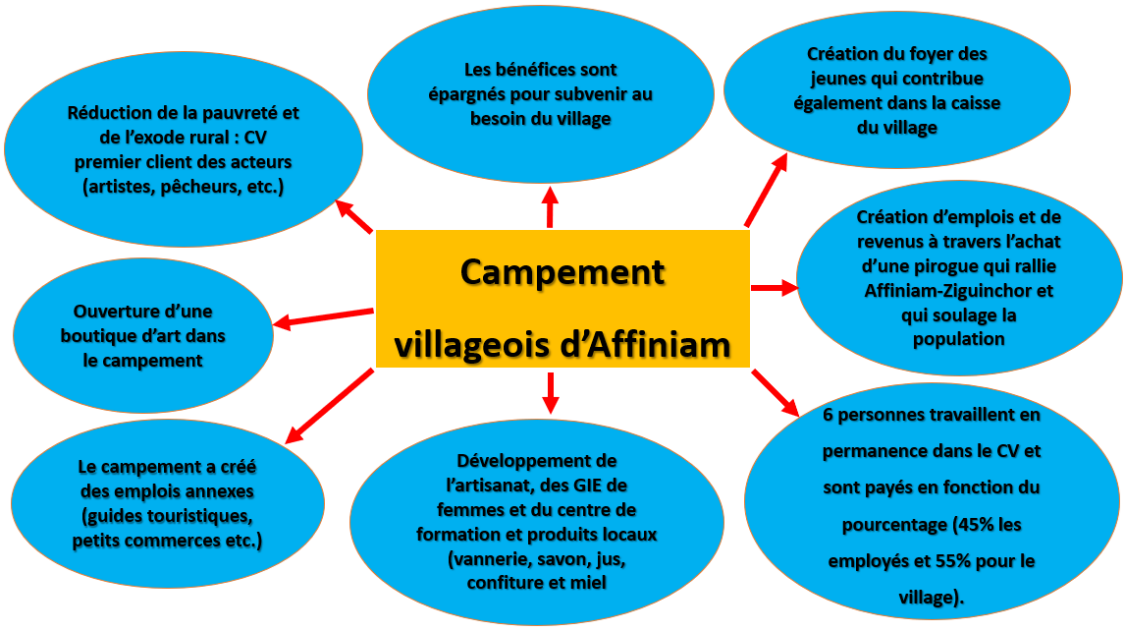

Figure 100 : *Apports du TRI et du campement villageois d'Affiniam sur le volet économique.*

II.3.1.3. Apports du campement villageois d'Affiniam sur le volet environnemental

Dans ce processus de développement durable, le tourisme rural intégré et le campement villageois d'Affiniam ont des apports sur le volet environnemental. D'abord, le mode de construction traditionnel adopté (case à impluvium) très pratique, permet de récupérer et de stocker les eaux de pluies. Dans le but de lutter contre la salinisation des terres surtout rizicoles, ils ont construit des digues anti-sel. De même, des activités de reboisement sont organisées en collaboration avec OCEANIUM. Les excursions sont aussi effectuées dans le respect de la nature. Des fruits qui pourrissaient avant ; sont dorénavant valorisés avec la facilité d'écoulement au niveau du campement **(figure 101).**

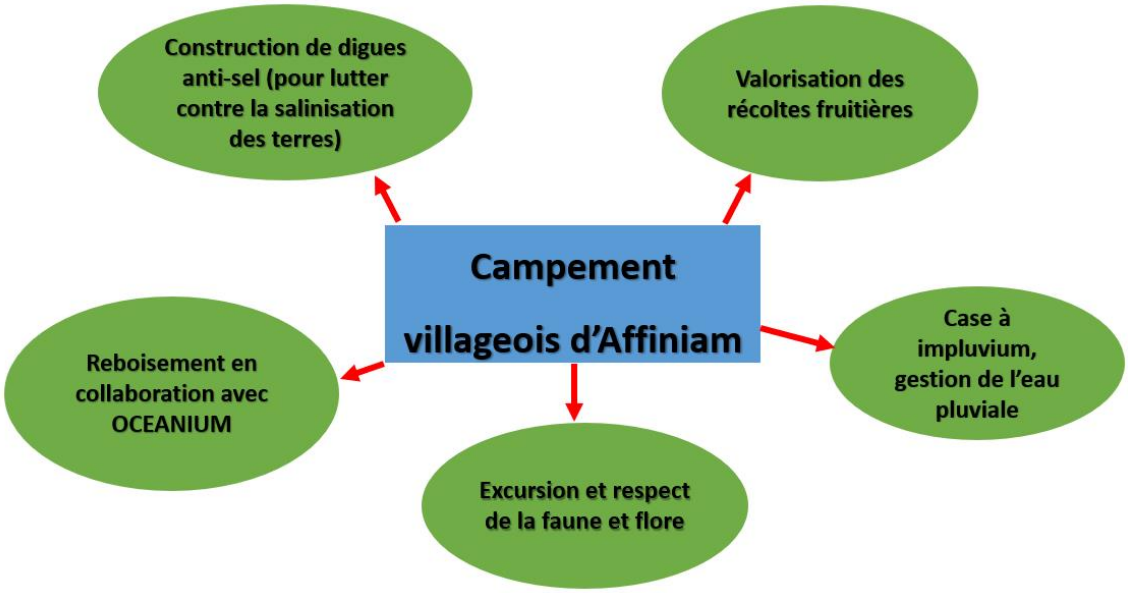

Figure 101 : *Apports du TRI et du campement villageois d'Affiniam sur le volet environnemental.*

Ces différentes réalisations sont rendues possible grâce à la promotion de la destination, la valorisation des potentialités mais aussi par la proposition de différentes activités aux visiteurs.

II.3.2. Activités du campement villageois *d'Affiniam*

Les acteurs du tourisme ont mis en place différentes activités pour occuper les touristes durant tout leur séjour. La construction du campement a permis selon Lucie la gérante,

> « *De maintenir des touristes dans le village en leur proposant des hébergements et différentes activités. Ici la pension complète est de 14000 Fcfa et la demi-pension est de 10000 Fcfa. Le prix de la nuitée varie entre 2500 Fcfa à 5000 Fcfa. Les activités que nous organisons se font avec la population et nos clients apprécient. Nous avons des fidèles clients qui reviennent régulièrement et parfois accompagnés d'autres qui viennent découvrir. Nous faisons de sorte que tout se passe bien pour les visiteurs, cela est facilité par la participation massive de la population dans les activités.* » *(Entretien Bocoum, 2024).*

Les touristes ont la possibilité de faire des excursions, de visiter les lieux de cultes, le barrage d'Affiniam, mais aussi le centre de promotion rural. Ils ont la possibilité de se fondre dans la population et d'apprendre la culture locale, de participer aux activités rizicoles, aux danses de « *koumpo* » et aux nuits culturelles. Nous avons interviewé un touriste français d'une cinquantaine que nous avons rencontré dans ce village. Il nous dit,

> « *Cela fait plus de dix ans que je viens à Affiniam. Dans l'année, je viens une à deux fois. Je pense que tout le monde me connait ici. C'est la tranquillité, le paysage et surtout la population qui est très accueillante et généreuse qui*

m'attirent à Affiniam. Je me sens bien quand je viens pour mes vacances, car je me repose bien tout en découvrant plusieurs choses sur la culture locale et j'aime la gastronomie diola. » (Entretien Bocoum, 2024).

Sur place, la gastronomie locale est mise en avant pour permettre aux visiteurs de la découvrir la diversité culinaire de la région **(figure 102).**

Figure 102 : *Activités proposées par le campement villageois d'Affiniam.*

Ces différentes réalisations sont rendues possible grâce à la promotion de la destination, la valorisation des potentialités mais aussi par la proposition de différentes activités aux visiteurs.

II.3.3. Bilan du tourisme rural intégré avec le campement villageois d'Affiniam

Le bilan de ce type de tourisme est satisfaisant dans la mesure où il permet à la population locale de profiter des retombées du secteur et de dynamiser son développement local. Dans un entretien Julien D, artiste dans le village affirme :

> « *À travers le campement, le village a pu se doter de pirogue et de foyer des jeunes. Ils constituent des biens communs pour le village et permettent de diversifier les revenus. Les bénéfices servent à régler les besoins collectifs du village. En cas de besoin, l'argent est décaissé sur les trois sources de revenus (le campement, le foyer des jeunes et la pirogue). Ce projet est porté par la population qui est très accueillante ; elle assure la sécurité des visiteurs et leur bien-être. Le bilan est positif pour moi car grâce à ce campement le village a pu avoir des revenus pour gérer les besoins des habitants sans attendre de l'aide extérieure.* » (Entretien Bocoum, 2024).

La population a porté son développement avec la participation massive. Elle n'attend plus l'aide du gouvernement pour lancer des initiatives ou faire des réalisations. Elle a pu se fédérer autour du campement en mettant en avant une gestion intégrée (**figure 103**).

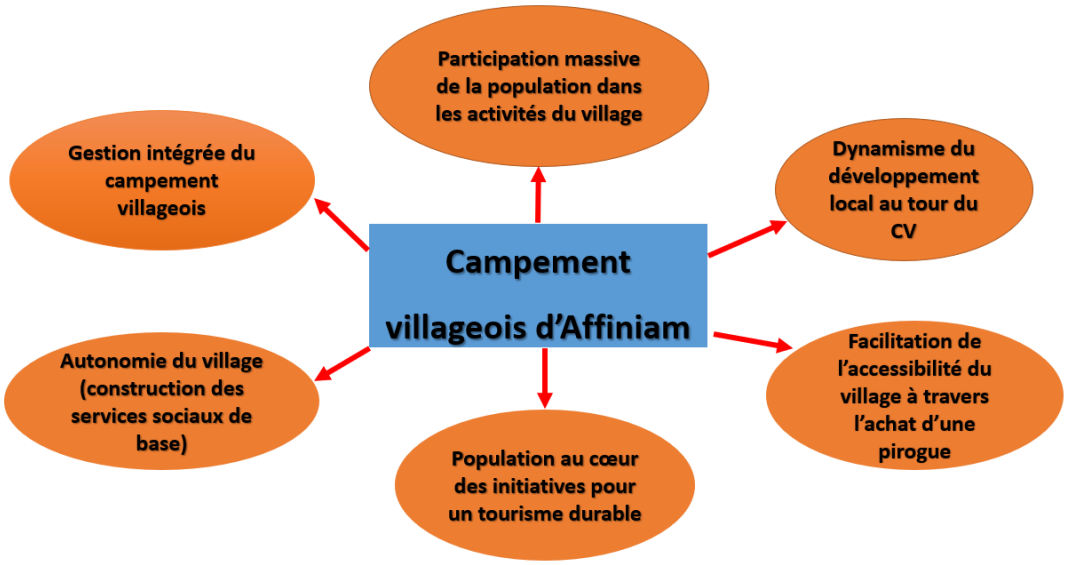

Figure 103 : *Bilan du campement villageois d'Affiniam.*

Cette idée mérite d'être transposée dans différents villages surtout enclavés pour leur permettre de porter leur développement. Le tourisme rural intégré a montré que la population peut être un acteur incontournable du tourisme (en valorisant sa culture tout en étant au cœur des initiatives) et profiter du secteur. C'est dans ce cadre que le tourisme a été perçu comme arme de lutte contre la pauvreté dont l'expérience mérite d'être élargie dans toute la région en accompagnant les populations dans ces initiatives. La rencontre avec le touriste va permettre aux habitants de partager leurs activités traditionnelles, ce qui va mettre en avant leur patrimoine « *des bénéfices pour les habitants surviennent quand leurs activités sont complémentaires aux activités touristiques, et particulièrement quand la population locale est responsable de la mise en tourisme de son territoire* » (Huerta-Nunez, 2020). L'implication des autochtones dans les projets touristiques est à l'origine du concept de *tourisme éthique* qui s'est développé ces dernières années (Condès S, 2004). Ce type de tourisme prône une orientation vers le respect des communautés d'accueil, de leurs us et coutumes et leur participation au développement local. Il vise la rencontre, la découverte, les échanges et le partage de la vie quotidienne des communautés d'accueil. Les consommateurs sont animés par le désir de protéger l'environnement et ils s'inscrivent sur une voie qui contribue à une plus faible empreinte écologique (Dolnicar et Leisch, 2008).

Le développement local ne bénéficie que d'une part très réduite des revenus du tourisme tout en supportant l'essentiel des risques. Le tourisme étant un secteur très fragile, il est nécessaire de prendre en compte le risque lié à la création d'une dépendance à cette activité fortement impactée

par les contextes nationaux et internationaux non contrôlables localement. La forte réduction voire l'arrêt du tourisme international liés au Covid 19 ces dernières années, montre toute la fragilité de cette activité, et à d'autres périodes. De même, l'instabilité sociale et/ou politique impacte directement sur la baisse du secteur. Le tourisme rural intégré se lance dans cette optique pour diversifier les revenus et limiter la dépendance de l'économie locale de ce secteur.

Les guides touristiques ont adopté des itinéraires de visites qui ont permis de mieux valoriser même si des efforts restent à faire les aspects culturels et historiques longtemps laissés en second plan. Il serait donc judicieux de valoriser davantage les richesses et de développer encore des circuits.

III. Diversification des circuits touristiques

Un circuit ou une route touristique se définit comme un trajet à suivre le long d'un chemin pittoresque, axé sur une thématique distinctive et qui relie un certain nombre de sites touristiques évocateurs et ouverts aux visiteurs. On y trouve également une variété de services complémentaires, tels que l'hébergement, la restauration, des postes d'essence ainsi que des services d'accueil et d'information touristique (Ministère du tourisme Québec, 2006). Ils sont alors des produits phares d'une destination touristique. La mise en place de circuits adaptés permettra de mieux valoriser le patrimoine naturel et culturel de la région.

Après nos observations et nos enquêtes auprès des acteurs touristiques, nous avons pensé à cartographier des circuits touristiques dans le Kassa et dans les communes de Kafountine et de Diouloulou en fonction des potentialités. La répartition de la richesse touristique de la région permet de pratiquer des circuits terrestres (par la marche, le vélo, la moto ou la voiture) et des circuits maritimes (le moyen de déplacement le plus utilisé est la pirogue à moteur ou sans moteur).

III.1. Circuits touristiques de la zone de Kafountine

En ce qui concerne la zone de Kafountine, nous avons réalisé une carte des circuits touristiques avec un prolongement jusqu'à la commune de Diouloulou où nous pouvons visiter entre autres les bâtiments, les legs et le cimetière des colons. La commune de Kafountine offre des circuits de types terrestres et maritimes qui concernent essentiellement les îles Karone, Bliss et Kassa (**figure 104**). Ces circuits sont proposés en fonction des potentialités qui ne sont pas assez valorisées.

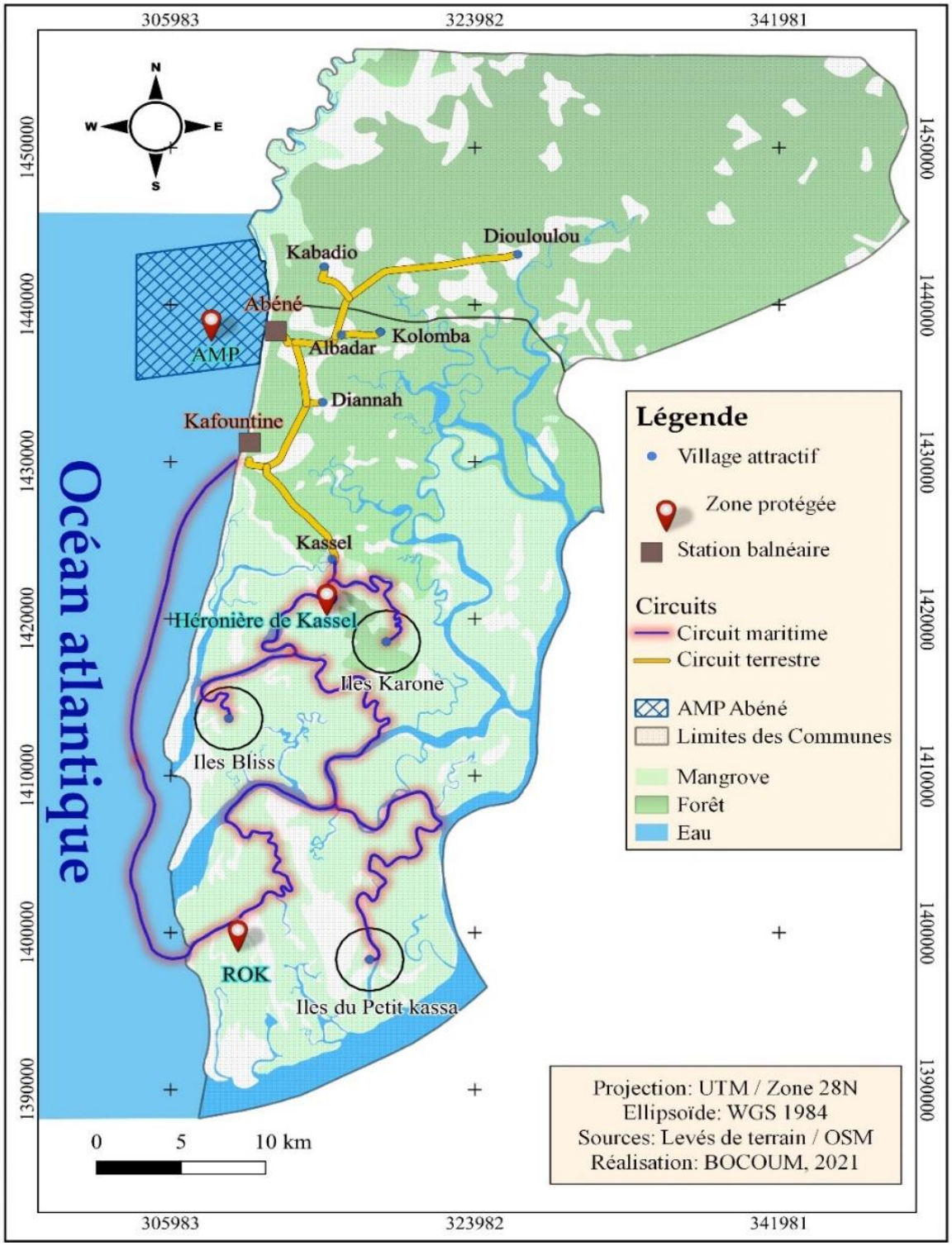

Figure 104 : *Cartographie des circuits touristiques des communes de Kafountine et de Diouloulou.*

Nous allons voir de manière détaillée les circuits terrestres et maritimes dans cette zone.

III.1.1. Circuits terrestres de la zone de Kafountine et de Diouloulou

Les circuits terrestres concernent la partie continentale de ces communes. Kafountine et d'Abéné constituent le socle des circuits du fait qu'elles concentrent l'essentiel des campements (**figure 105**).

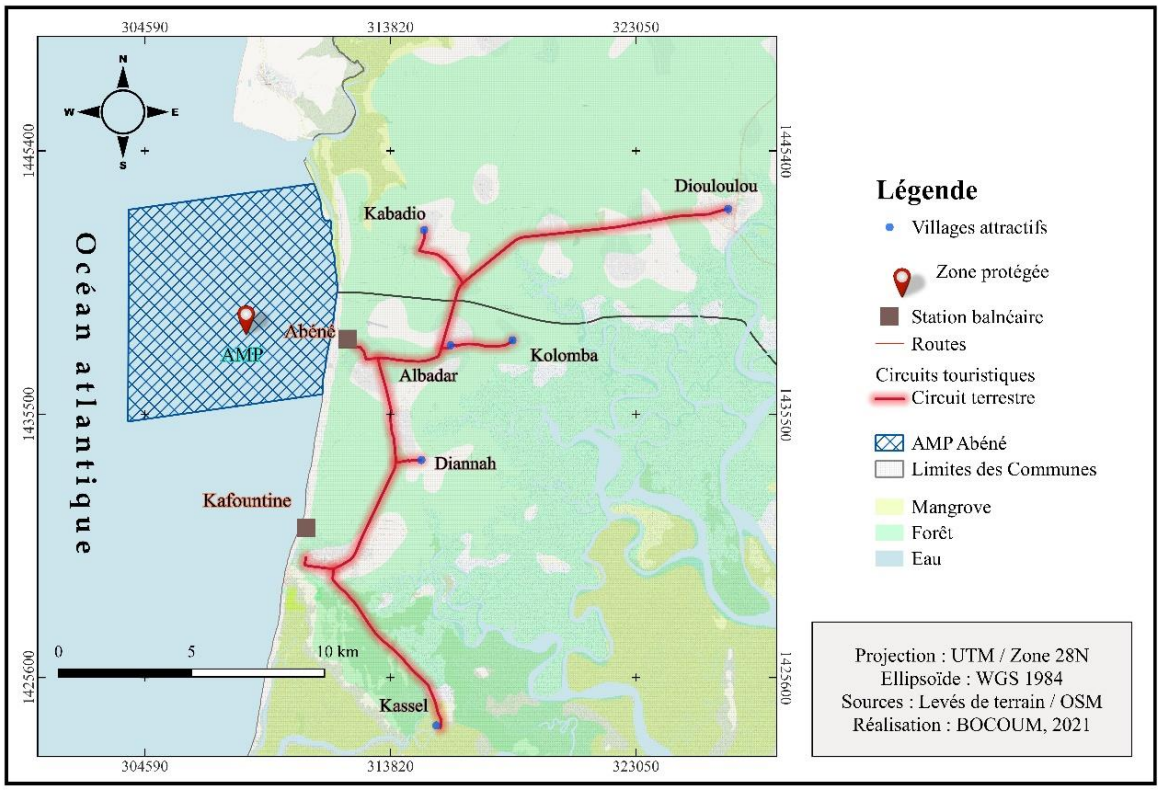

Figure 105 : *Cartographie des circuits terrestres des communes de Kafountine et de Diouloulou*

Entre autres, nous pouvons avoir :

- Le circuit terrestre et maritime de la localité de Kafountine qui donne l'occasion de visiter le village artisanal, le village des pêcheurs, le *bolong* derrière le campement Filao (souvent occupé par des oiseaux), les danseurs de *jimbé* et le quai de pêche (**planche de photos 59**).

Planche de photos 59 : *Le quai de pêche de Kafountine (Bocoum, février 2022).*

Il permet de visiter le musée diola de Kafountine qui joue un rôle important dans la conservation et la valorisation de la culture diola. D'après le conservateur,

> « *Ce musée a été en processus de création depuis 2001, mais il a officiellement ouvert en 2014. Il a pour objectif de faire connaître la culture diola et de la transmettre. Je profite des visites pour faire des présentations sur les objets qu'utilisait le diola, de son histoire, et de son mode de vie. Le musée est accessible à tous, il n'a pas de tarif fixé pour les visites, car cela peut être une contrainte.* » (Entretien Bocoum, 2021).

Il donne également la possibilité de visiter dans la localité de Kafountine le *Djinébantang* (le fromager du djinn). La forêt de *Djinébantang* de Kafountine est préservée de toute action anthropique et est devenue un lieu de culte. Ce circuit donne l'occasion de découvrir le festival des ethnies de Kafountine qui se tient au mois d'avril.

À Kafountine, El hadj Oumar TALL avait siégé sur le site de *Kégnékégné Diamin* qui est devenu très visité aujourd'hui. Il accueille annuellement de nombreux fidèles, avec une journée marquée par des prières et des débats islamiques. Ce circuit donne la possibilité de visiter ce site cultuel.

- Le circuit terrestre et maritime de Kafountine-Abéné permet de découvrir le festival international de la culture d'Abéné qui offre une opportunité pour un véritable échange de cultures et de traditions. C'est un véritable rendez-vous de la culture en Casamance.

> « *Personnellement, j'ai participé à l'édition 2021, pendant une semaine, c'était une occasion particulière pour vivre la culture casamançaise sous divers angles. De nombreux spectacles de percussions africaines et de danses traditionnelles animent le village d'Abéné qui permet de célébrer la nouvelle année sous un festival coloré.* » (Observation personnelle 26/12/21 au 02/01/22).

Il permet aussi de faire un tour au « *Bantang-woro* » qui est un site à la fois cultuel et culturel très connu. D'après Konta M, le propriétaire du campement Belle Danièle :

> « *C'est un regroupement d'arbres gigantesques qui est un lieu sacré, où se déroulent des prières et des rencontres. Ces six fromagers sacrés réunis en un seul est l'un des atouts touristiques les plus importants de ce village. Ses racines gigantesques qui forment des creux servaient à l'époque un lieu d'accouchement pour les femmes du village. Après l'accouchement, elles y restaient pendant 7 jours avec leurs enfants pour qu'ils soient protégés contre les mauvais esprits. Seules les femmes pouvaient accéder à cet endroit. Aujourd'hui, un groupe de femmes entretiennent cet espace et ses abords.* » (Entretien Bocoum, 2021).

De même, il permet de visiter le point d'eau de « *bitini* » et le site de « *Soundobato* » qui est un point de convergence de toutes les eaux de ruissellement du village avec la présence de crocodiles. De plus, ce circuit permettra de visiter l'AMP et l'île des oiseaux « *Djinaba* » entre Abéné et Niaffrang.

La partie marine de l'AMP est constituée d'un ensemble d'habitats de nature essentiellement rocheuse jadis considérée comme une zone de pêche du fait de la forte concentration en espèces de poissons (AMPA, 2013). La zone terrestre qui est constituée d'un réseau de mangroves avec toute sa complexité écosystémique offre des opportunités pour faire des balades pour observer l'armature de la forêt casamançaise, des oiseaux et d'autres types d'espèces animales. Au niveau de la plage de l'AMP, se trouvent des sites de ponte des tortues marines ;

- Les circuits terrestres de Kafountine-Diannah, et d'Abéné-Diannah offrent la possibilité de visiter la localité de Diannah avec la poterie « *Bancou wouling* [65]» mais aussi ses sites historiques qui se situent entre « *Diannah bolong*[66] » et l'océan ;

- Les circuits terrestres de Kafountine-Colomba, Abéné-Colomba donnent l'occasion de visiter un village diola (Colomba) et de vivre des moments conviviaux, des ambiances folkloriques et des danses de masques à l'image du *« Koumpo ».* De même, une visite à la poterie de Colomba permettra d'immortaliser le séjour avec la possibilité d'avoir des objets d'art très originaux.

- Le circuit terrestre Kafountine-Diouloulou permet de découvrir les patrimoines historiques coloniaux. Il permet aussi de participer au festival culturel en fin décembre, au *jabadon* ou autres soirées culturelles. La cartographie que nous avons réalisée permet aussi de proposer des circuits maritimes avec divers patrimoines valorisables pour le tourisme.

III.1.2. Circuits maritimes de la zone de Kafountine

Les circuits maritimes de la commune de Kafountine sont les plus importants en termes d'affluence du fait qu'ils ont plus de ressources qui attirent les touristes. Ils sont rendus possibles par la présence d'un réseau hydrographique dense avec la ramification de *bolong*, et surtout par l'existence de la mangrove. Elle est très importante dans la zone on peut passer toute une journée à faire une excursion, à observer les oiseaux et les femmes qui s'activent dans la récolte des huîtres (**figure 106**).

[65] « *Bancou wouling » signifie* sable rouge en langue mandingue.

[66] « *Diannah bolong »* signifie marigot de Diannah en mandingue.

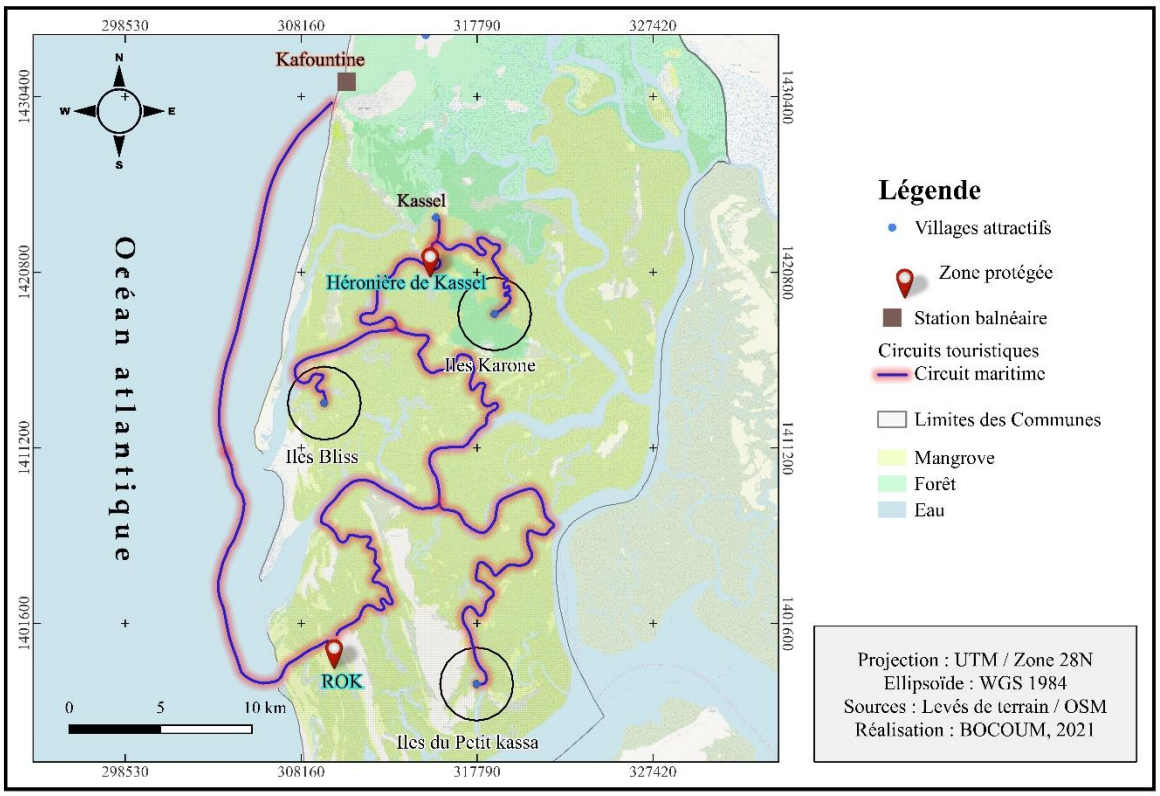

Figure 106 : *Cartographie des circuits maritimes de la commune de Kafountine.*

Malgré l'importance des sites et des circuits maritimes qui peuvent être visités, nous n'avons montré que quelques-uns qui requièrent plus notre attention.

-Le circuit maritime de Kafountine-Albadar est une zone très riche avec une forêt de mangroves qui assiège l'héronnière de « *Fata woro* ». Elle se situe dans la localité d'Albadar et reçoit beaucoup de colonies d'oiseaux. Ce site est très favorable pour les activités de loisirs et de découvertes. Cette réserve n'est pas trop connue même au niveau de la région et elle n'a pas encore fait l'objet de valorisation touristique ;

- Le circuit maritime Abéné-Kafountine en allant vers les îles est la plus pratiquée pour des besoins d'excursions dans la forêt de mangroves, de balades, du tourisme de découverte, mais aussi de la pêche à la traîne. Ainsi, parmi les plus importants, nous avons :

- Le circuit terrestre et maritime de Kafountine-Kassel qui permet de visiter l'héronnière de Kassel et voir le mode de production traditionnelle du sel par les femmes ;

Photo 10 : *Voie d'excursion dans la mangrove de Kassel (Bocoum, mai 2017).*

- Le circuit maritime de Kafountine-Boune permet de découvrir la reine prêtresse de Boune ;

- Le circuit maritime de Kafountine-Kailo pour découvrir le fétichisme et la culture locale ;

- Le circuit maritime de Kafountine-Saloulou est l'axe le plus utilisé surtout pour les amoureux de l'ornithologie pour découvrir la réserve ornithologique de Kalissaye. Cette réserve est très riche, mais n'est pas assez mise en valeur pour bénéficier d'une forte affluence de visiteurs. D'après Baldé l'agent de parc :

> « *Les populations riveraines entretiennent d'étroites relations avec la réserve. Elle et ses environs commencent à devenir depuis quelques années une destination journalière des touristes avec la présence d'importants sites et la praticabilité de divers types de tourisme* ». (Entretien Bocoum, 2020).

- Le circuit maritime de Kafountine-Diogué permet de visiter le village de Diogué qui se situe à l'embouchure du fleuve Casamance avec ses zones de transformation de produits halieutiques. Ce circuit peut permettre de découvrir le village historique de Niomoune, ancien comptoir français avec ses dunes de coquillages et ses gigantesques arbres. Nous avons des circuits à valoriser dans le Kassa.

III.2. Circuits touristiques du département d'Oussouye (Kassa)

Nous avons choisi de cartographier les circuits touristiques du département pour ne pas nous limiter à la commune de Diembéring qui concentre l'essentiel des hôtels, campements et résidences. Ce choix se justifie par le fait que le Kassa concentre beaucoup de localités qui renferment divers patrimoines que les guides touristiques pourront faire découvrir aux visiteurs.

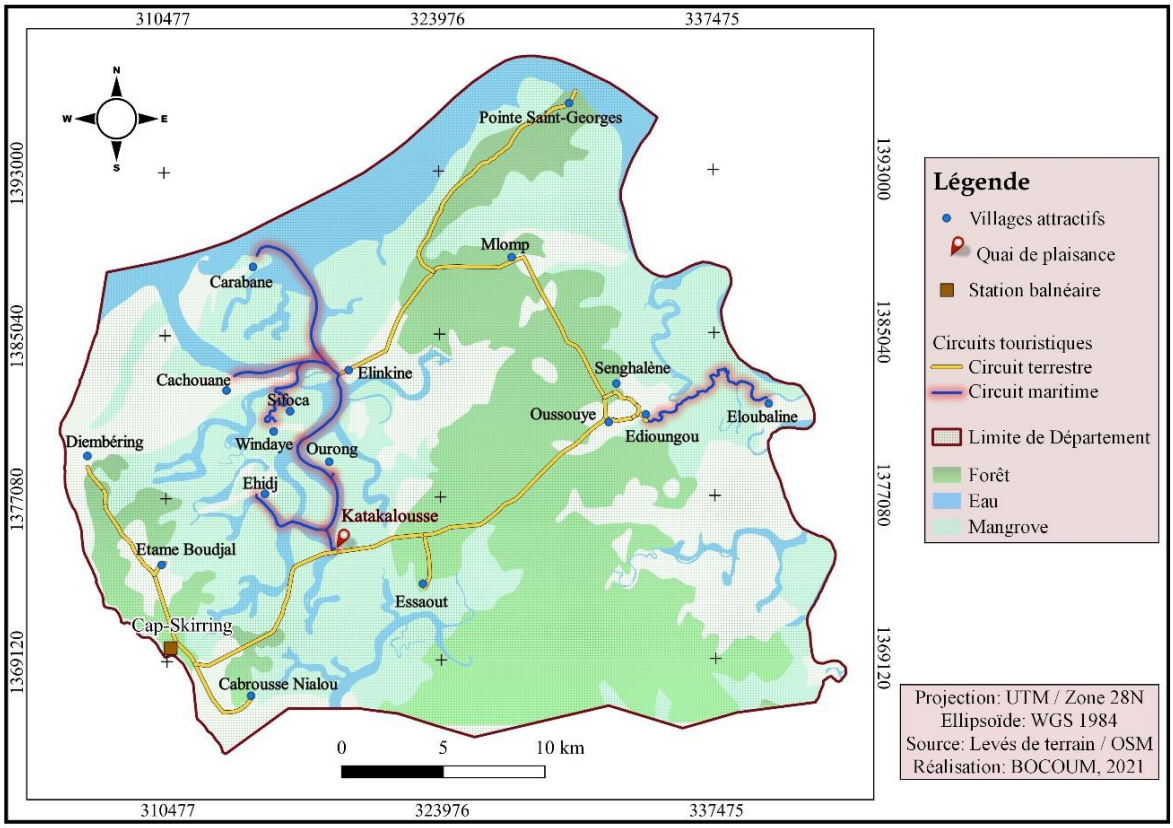

Figure 107 : *Cartographie des circuits touristiques du département d'Oussouye.*

L'observation de la **figure 107** permet de constater quelques circuits spéciaux terrestres et maritimes. Beaucoup de sites sont attractifs, ce qui peut permettre à plusieurs villages de développer le tourisme. Nous allons voir de manière détaillée les différents circuits possibles.

III.2.1. Circuits terrestres du département d'Oussouye

Dans le Kassa, nous avons la possibilité d'avoir plusieurs circuits terrestres. La position de la station balnéaire Cap-Skirring oblige la majorité des visiteurs à y résider tout en effectuant de petits déplacements pour visiter des sites touristiques de la commune. Les touristes ont la possibilité de pratiquer différentes activités de loisir avec les guides touristiques (**planche de photos 60)**.

Planche de photos 60 : *Station de Cap Skirring avec différentes activités de loisir (Bocoum, mars 2022).*

La localité de Cap Skirring accueille près de 72 % des touristes ayant choisi la destination Diembéring[67]. Á partir de ce pôle touristique de la commune de Diembéring et relais des principaux circuits de la destination, nous avons la possibilité de visiter beaucoup de localités (**figure 108**).

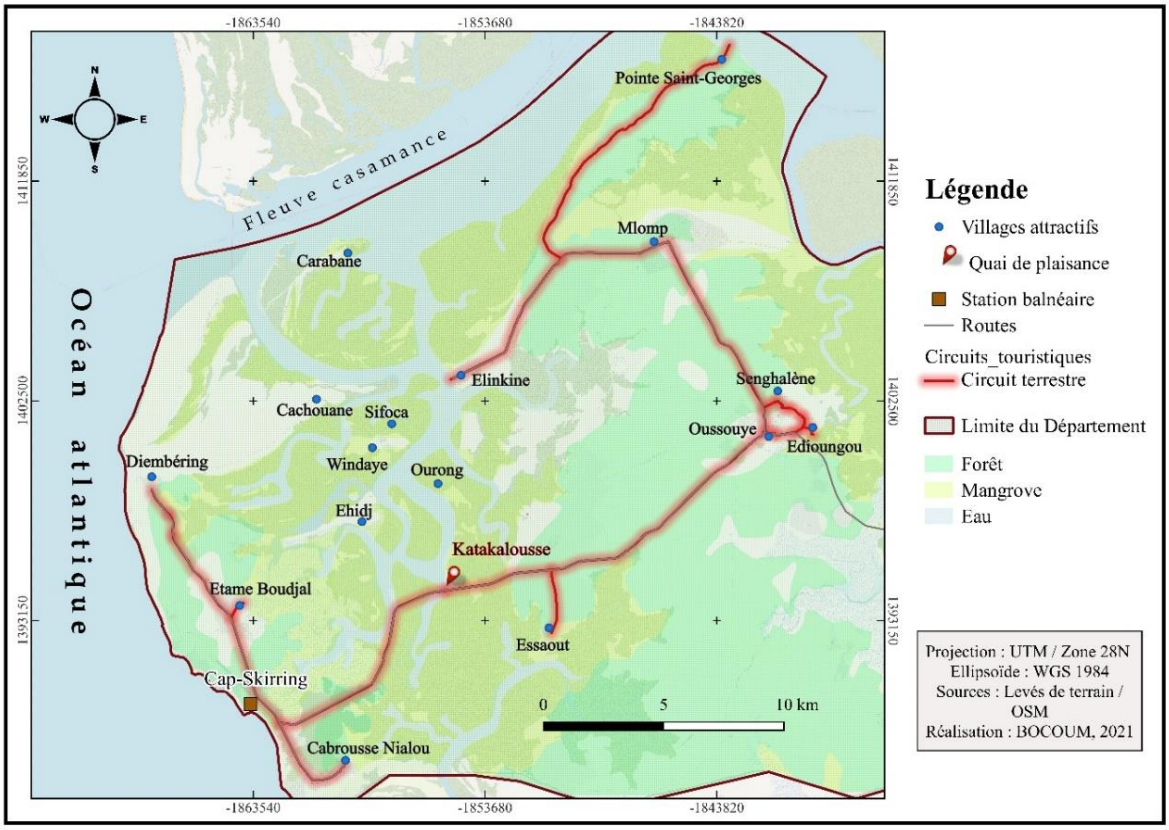

Figure 108 *: Cartographie des circuits terrestres du département d'Oussouye.*

L'observation de cette figure permet de constater la praticabilité de divers circuits touristiques. Nous pouvons ainsi avoir :

- Le circuit de Cap Skirring-Diembéring en passant par Boucotte permet de découvrir l'écomusée *Sangawatt,* le musée *Kadouté*, et l'écoparc de Diembéring. L'écomusée *Sangawatt* (Assonga biémi awatt)[68] porte le nom du village de ses ancêtres qui existait il y a plus de 1500 ans. Le musée est officiellement ouvert le 2 février 2002 et se situe entre Boucotte et Diembéring. Dans un entretien, l'initiateur et conservateur nous parle de son l'écomusée, et affirme que

[67] Source : Tombon GUEYE ; ancien Maire de la commune de Diembéring (2017).

[68] Sangawatt est un nom en langue du Diola *Kwatay* (dialecte de la population Awatt) qui est extrait de la phrase « *Assonga biémi awatt »* qui veut dire le premier à être « *Awatt » (*qui veut dire le premier habitant de *« Djuatt »* qui est devenu Diembéring.

> « *Cet écomusée permet d'assurer la protection du patrimoine naturel et culturel hérités. Il s'étend sur une forêt de 12 ha. Il est découpé en deux grandes forêts, d'une part, une forêt de 4 ha composée de deux bois sacrés de 2 ha chacune et d'autre part, une forêt de 8 ha qui sert à l'exploitation, au tourisme artisanal et culturel.* » (Entretien Bocoum, 2021).

Dans cette même logique de vouloir montrer au monde et à la jeune génération l'histoire du diola, le musée Kadiouté a été créé. Il représente un patrimoine culturel du village. Il est installé dans une forêt qui fait 5 ha, dans laquelle, la coupe de bois est interdite. Ce site est choisi pour honorer la mémoire des ancêtres et de continuer à conserver la forêt. Sur place sont exposés plusieurs outils. Dans un entretien, le conservateur affirme,

> « *Nous présentons des objets et des matériels utilisés par le diola. Nous organisons des cérémonies de danses traditionnelles à la place publique et des excursions dans les bolongs qui permettent de faire des campings au bord des forêts de mangroves. Les sommes récoltées sont injectées dans la caisse du village et permettent d'intervenir au niveau social en aidant les enfants démunis et les orphelins.* » (Entretien Bocoum, 2021).

Dans ce circuit, nous pouvons visiter aussi l'Ecoparc de Diembéring qui est une zone de protection d'espèces créée par monsieur Diatta A. Il affirme dans un entretien qu'il nous a accordé :

> « *L'Ecoparc est une zone de protection de l'environnement. Je me suis rendu compte de la gravité de la dégradation des forêts et j'ai décidé d'agir en commençant avec mes faibles moyens. C'est dans ce cadre qu'est née l'idée d'Ecofun, qui a permis aux bénévoles d'appuyer le projet. J'ai décroché 39 parrains avec des dotations importantes de l'Ambassade d'Allemagne et de l'EIFFAGE qui ont permis de clôturer 32 ha de forêt et j'ai créé une association pour la protection de l'Environnement.* » (Entretien Bocoum, 2022).

De même, ce circuit permet de découvrir les rizières, le fromager de Diembéring, les dunes côtières et d'assister à des séances de lutte traditionnelle. Il permet aussi de visiter le puits d'Elhadj Omar Tall qui est un pilier fondamental de la confrérie islamique de la « *Tidjaniaa* ». Dans sa quête d'extension de l'Islam, il effectua des voyages dans différents villages en Basse Casamance. Ainsi, il n'est pas passé sans laisser des traces au cours de son séjour en terre diola. Ses empreintes (puits, sanctuaire) restent des traces marquantes de son passage dans ces lieux. Le site de Diembéring où il avait séjourné est aujourd'hui fréquenté. Cet endroit est bien entretenu et sert de lieu de pèlerinage et de prière pour les fidèles appartenant à sa confrérie. C'est le cas de celui de Boucotte aussi.

- En outre, à partir de Cap Skirring, les touristes peuvent visiter le village historique de Cabrousse (village natal de la reine Aline Sitoé Diatta) et visiter les villages Bissau guinéens qui se situent sur la frontière. La proximité de cette localité avec ce pays a joué un rôle fondamental dans

l'initiation du carnaval « *Un di mayo* » qui est devenu un événement très attractif dans la commune. La gérante de l'hôtel Bar de la mer affirme,

> « *Cette fête organisée au niveau de la plage de Cabrousse, permet chaque année de mettre en place plusieurs compétitions comme la danse moderne, la lutte traditionnelle et la natation. Elle offre l'occasion aux jeunes talents de s'exprimer et aux visiteurs de passer une journée de fête du travail rythmée sur l'une des belles plages de l'Afrique de l'Ouest.* » (Entretien Bocoum, 2021).

- De Cap Skirring, nous pouvons avoir le circuit vers Oussouye pour découvrir la royauté mais aussi des danses funéraires et leurs importances dans le Kassa. Le royaume d'Oussouye présente plusieurs types de danses funéraires pour les hommes et pour les femmes. Le conservateur du musée de Mlomp nous dit dans un entretien,

> « *Pendant cette cérémonie, le mort est accompagné avec des cadeaux (botte de riz, vin de palme, coq, etc.) qui lui permettront de vivre en abondance dans l'au-delà. Le jour de l'enterrement, il n'y a que les hommes initiés qui sont autorisés à se rendre au cimetière, à partir du lendemain, les femmes et le reste du village pourront aller se recueillir sur la tombe. Pour finir, on se rend auprès du fétiche du village pour permettre à l'âme du disparu de rejoindre les ancêtres. À l'occasion, la famille apporte des offrandes (vin de palme, pour la plupart). Dans le Kassa où l'animisme tient une place importante, ces cérémonies sont incontournables pour permettre à l'âme des disparus de partir en paix et ne pas venir hanter les vivants.* » (Entretien Bocoum, 2021).

- Nous pouvons avoir le circuit Oussouye-Senghaléne-Edioungou pour visiter la royauté. Les touristes ont la possibilité de visiter l'unité de transformation artisanale de pomme et de noix de cajou. De même, ils peuvent prolonger le trajet vers Kahinda pour visiter des fétiches (fétiches de naissances, de morts et de mariages) et atterrir à Djivente pour découvrir le grand fromager avant de terminer à Ediongou pour visiter la poterie des femmes.

- Un circuit de 17 kilomètres à vélo d'Oussouye à Carounate pour découvrir à Siganal l'arbre à palabre et les instruments traditionnels à l'image du *bombolong*. Et en plus, il passe par Niambalang pour visiter les cases à impluvium avant de finir à Carounate pour découvrir le musée.

- De même, nous avons le circuit Oussouye-Mlomp pour découvrir les étages en banco ; le musée, les trois fromagers et les fétiches de Mlomp. D'après le conservateur du musée de Mlomp,

> « *Les étages en Banco ont une histoire particulière et ont servi de lieu de refuge pour les femmes et les enfants pendant les guerres entre les villages. Ils se réfugiaient à l'étage et retiraient les échelles pour éviter toute montée ». Ils sont construits sans fondations ni coffrage. »* (Entretien Bocoum, 2021).

À côté de ces constructions, nous avons le musée diola de Mlomp. Il est installé à côté de la place publique du village avec une architecture traditionnelle et locale qui est la case à impluvium. Sur place nous pouvons observer différents objets et outils qu'utilisait le diola. En outre, il peut donner l'occasion d'assister à la danse « *Ekonkone* » et à des séances de luttes traditionnelles. Cette danse rythme les cérémonies religieuses, elle est aussi pratiquée pour accueillir un étranger de prestige ou des visiteurs qui souhaitent en faire connaissance. Dans ce sens, Marie Diatta affirme que :

> « *La danse d'Ekonkone anime les villages en période d'hivernage mais aussi avant et après la lutte traditionnelle. Ici, les femmes ont une danse spécifique tout comme les garçons. Celle des vieux « Banik », se fait souvent à l'occasion des événements de mariages traditionnels animistes et dure trois jours. Les acteurs s'habillent en tenues traditionnelles.* » (Entretien Bocoum, 2021).

Ce circuit peut se prolonger jusqu'à la Pointe-Saint-Georges pour visiter les lamantins. Les habitants du village ont dressé un mirador au bord du fleuve Casamance pour la surveillance des lamantins qui viennent se reposer à marée basse. De même, il est possible de faire des randonnées dans la forêt de Kanoufa qui se situe à la sortie du village. Longue de plus de 5 km, elle abrite une faune et une flore riche et diversifiée. Parmi celle-ci, l'immense fromager centenaire de 25 mètres de haut, dont l'âge serait de six siècles. Au-dessus de l'arbre est installé une plateforme panoramique qui offre une vue magnifique de l'ensemble de la zone (**planche de photo 61**).

Planche de photos 61 : *Plateforme d'observation sur le fromager* ***(A)*** *et mirador au bord du fleuve pour la surveillance des lamantins* ***(B)*** *à la Pointe-Saint-Georges (Bocoum, janvier 2021).*

En outre, à partir d'Oussouye, il y a la possibilité d'aller découvrir le village d'Éssaout et sa royauté et de déguster des huîtres fraîches.

- De même, de Cap Skirring, on peut aller plus loin dans le Bandial pour découvrir la royauté d'Enampore, son campement villageois et ses cases à impluvium. Dans toute cette zone, on peut observer de grandes maisons en banco, aux charpentes solides et élaborées, aux plans variés

traduisant une grande maîtrise de techniques architecturales perfectionnées. Il donne la possibilité de visiter le musée diola *Foutiololo* du village de Brin. Le département compte également des patrimoines qui peuvent motiver la diversification de circuits maritimes.

III.2.2. Circuits maritimes du département d'Oussouye

La **figure 107** présente les circuits maritimes et terrestres du département d'Oussouye. De celle-ci, nous avons extrait la **figure 109** qui concerne uniquement les circuits maritimes. Ils concernent les îles Carabane, Wendaye, Cachouane, Efrane, petite île des oiseaux, Ehidj, et des *bolongs* aux alentours des îles. Cette partie insulaire qui concentre une forte densité de mangroves offre la possibilité de sillonner une nature luxuriante calme et rythmée par des chants d'oiseaux.

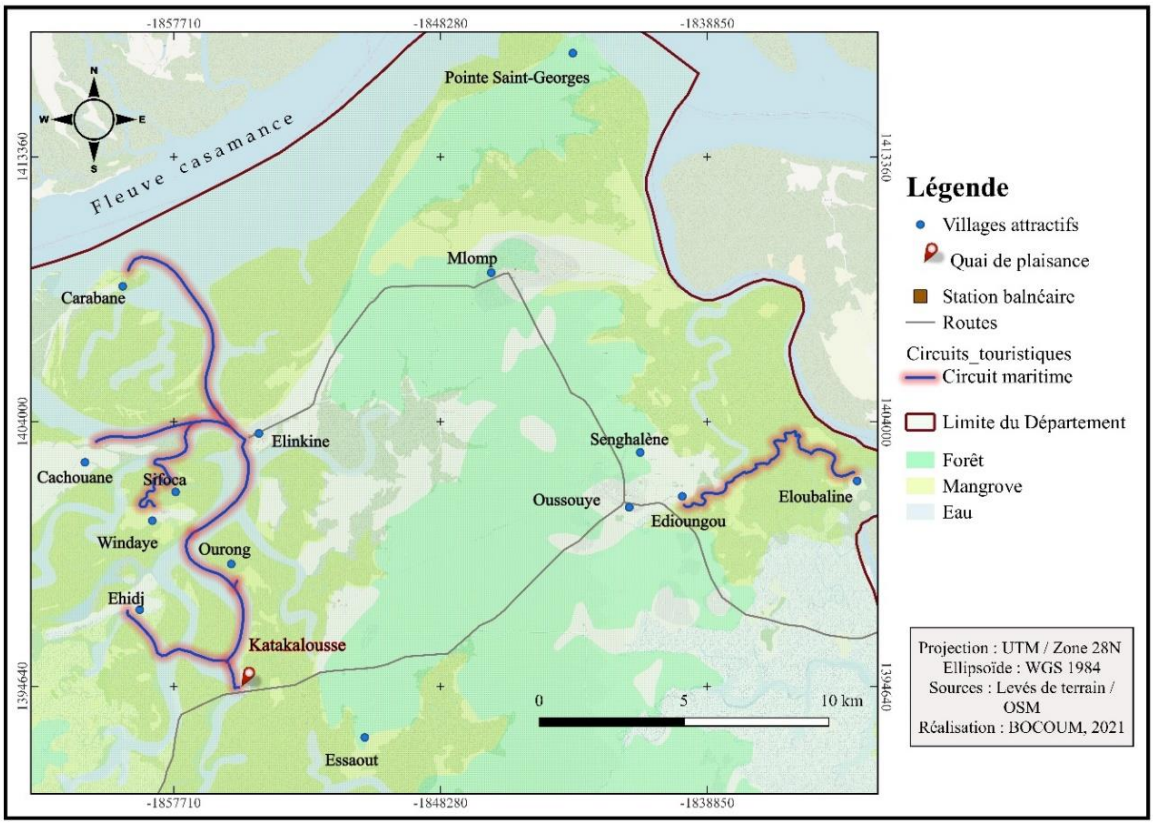

Figure 109 : *Cartographie des circuits maritimes dans le Kassa.*

Ces zones attirent plus des touristes pour la découverte de la richesse faunique et floristique. L'aspect cultuel est une source d'attraction en zone insulaire avec l'animisme. Nous pouvons découvrir aussi les rizières et les modes de culture en milieu diola. Ainsi, nous pouvons proposer des circuits :

- À la découverte du village historique de Carabane qui permet de s'imprégner de l'histoire coloniale et de visiter les bâtiments témoins et le cimetière des colons (**planche de photos 62**).

Planche de photos 62 : *Elinkine-Carabane pour découvrir les patrimoines historiques (Bocoum, mars 2022).*

Á partir de Carabane, les visiteurs peuvent se rendre au village de Cachouane par pirogue pour faire connaissance des traditions diola et apprendre à récolter le riz avec les femmes du village. Il permet de déguster du vin de palme fraîchement récolté et des huîtres grillées. De Cachouane, il est possible de visiter : l'île de Dimoitout dans la mangrove et de prolonger sur des îles du Sud avec un arrêt à : Sifoka, Wendaye et Ehidj. Il est possible de rejoindre Diogué pour visiter les séchoirs de poisson.

- Le circuit d'Ediongou-Eloubaline permet de visiter la case à impluvium et le mode d'habitat groupé, sans oublier le village d'Ehidj (île des féticheurs) qui est une île particulière refusant ses morts (les morts ne sont pas enterrés dans cette île). C'est une île sacrée et mystérieuse où il n'y a donc pas de cimetières. De ce fait, les corps sont enterrés sur l'île de Djissor qui se situe en face d'Ehidj.
- Un départ à partir de Katakalousse est possible pour aller à l'île d'Ourong, l'île du tam-tam téléphonique et prolonger jusqu'à Elinkine pour visiter le village des pêcheurs et le campement villageois avec sa structure traditionnelle. Ce circuit permet de prolonger jusqu'à Carabane et faire un détour par l'île de Wendaye pour découvrir l'apiculture et passer par l'île d'Ehidj.

Ces différents circuits présentés méritent d'être mieux valorisés par les guides touristiques pour mieux occuper les touristes durant tout leur séjour. De même, cela permettra de diversifier l'offre touristique et de déconcentrer le tourisme qui est typiquement axé sur le littoral.

Conclusion Chapitre 7

Le **chapitre 7** montre des pistes d'amélioration pour la gestion durable du littoral et des ressources afin de pérenniser le tourisme en Basse Casamance. Les limites observées sur les stratégies d'adaptation apportées nous ont permis de proposer des recommandations dans ce chapitre. Pour mieux contrôler la dynamique de l'urbanisation, les municipalités doivent avoir des documents d'urbanisme. Le phénomène des résidences secondaires mérite d'être encadré et réglementé afin de sécuriser les hôteliers. Il faut songer à la collaboration entre les différents acteurs qui interviennent sur le littoral. De même, la population doit être impliquée dans les prises de décision et la gestion des ressources. Dans cette dynamique, il est aussi nécessaire de faire un zonage réglementaire pour

favoriser le développement de toutes les activités sur le littoral. Il convient également de faire respecter les règles et le domaine public maritime (DPM) pour toutes installations sur le littoral et songer à la relocalisation de certaines qui n'ont pas respecté les règles. Ces solutions pourront également aider dans la lutte contre l'érosion côtière.

Face aux enjeux qui pèsent sur le tourisme balnéaire, il est judicieux de mieux exploiter les ressources afin de promouvoir le développement d'autres types comme le tourisme de découverte, le tourisme culturel et l'écotourisme. De même, l'expérience réussie du tourisme rural intégré pourrait être élargie pour faire des populations de véritables actrices du tourisme en leur permettant de valoriser leurs ressources. En outre, la diversification des circuits touristiques sera également très bénéfique pour le tourisme de la région dans la mesure où elle permettra de toucher les villages qui se trouvent à l'intérieur des terres. Vu les potentialités qui existent, le tourisme pourra être profitable à tous si toutefois la population est impliquée dans les initiatives et les projets de développement et d'aménagement. L'objectif est d'arriver à un développement durable et inclusif. Le tourisme pourra s'appuyer sur la diversité culturelle casamançaise pour favoriser l'éclosion du tourisme culturel.

Conclusion de la troisième partie

La troisième partie de cette thèse avait comme objectif d'évaluer les stratégies d'adaptation utilisées par les acteurs pour faire face aux contraintes naturelles et anthropiques qui touchent le tourisme littoral et finir par faire des recommandations pour une gestion durable du littoral et du tourisme. Cet objectif nous a permis d'opérer un changement d'échelle pour porter cette étude sur la Basse Casamance. Globalement, nous avons constaté que la plupart des initiatives se font de manière sectorielle (individuelle). D'abord, les résultats ont montré que sur le volet politique des initiatives sont adoptées avec la SAPCO qui a commencé à initier un projet de la requalification de la station balnéaire de Cap Skirring. Pour faire face aux conflits d'usages, les acteurs tentent de rendre la qualité de l'environnement bonne et d'améliorer les conditions de séjour et de travail pour attirer plus de visiteurs. Il s'agit, pour l'essentiel des séances de nettoyage, de la mise en place de poubelles et de la sensibilisation. Les résultats ont monté que les stratégies adoptées ne sont pas efficaces pour le moment du fait que le tourisme souffre de la cohabitation avec les autres activités qui causent la dégradation de la qualité de la plage (insalubrité, propagation de fumée et encombrement). Malgré ces efforts, le tourisme fait face aux conflits d'usage et les acteurs doivent aussi gérer la question de l'érosion côtière.

Pour faire face à ce phénomène dans notre zone d'étude, des ouvrages souples (plantation de filaos et de mangroves, des sacs de sables et le piquage de bois et de pneus) sont les plus utilisés. Ces moyens utilisés se justifient par leur faibles coût et leur accessibilité mais restent inefficaces face à l'intensité de vagues. Dans ce cadre, certains acteurs utilisent la construction de digues ou de murs de protections. Même s'ils réduisent l'effet des vagues, ils se dégradent au fil du temps. Les résultats montrent que les stratégies d'adaptation mises en place sont faibles, donc elles ne sont pas efficaces. En outre, ils ont permis de constater que les patrimoines naturels et culturels sont riches et variés mais restent sous-exploités et méconnus pour la plupart. La population commence à comprendre l'apport que le tourisme pourrait avoir dans la lutte contre la pauvreté. Dans ce cadre, les attentes des acteurs sont de mieux exploiter les ressources pour profiter des retombées du tourisme. Il s'agit de permettre à la région d'être moins dépendante du tourisme balnéaire et d'avoir une gamme diverse de tourisme.

Dans cette dynamique, les limites observées sur les stratégies d'adaptation apportées nous ont permis de proposer des recommandations pour la gestion durable du littoral et le développement du tourisme. Entre autres, il s'agit de songer à la collaboration entre les différents acteurs. Il est aussi nécessaire de faire un zonage réglementaire pour favoriser le développement de chaque activité. Vu les potentialités qui existent, le tourisme pourra être profitable à tous (surtout les villages vers l'intérieur des terres) si toutefois la population est impliquée dans les initiatives avec la diversification des circuits touristiques.

CONCLUSION GÉNÉRALE ET PERSPECTIVES

Les hypothèses de recherches déclinées en amont ont orienté le choix méthodologique qui est fondé sur une approche multiscalaire. Elles ont permis de circonscrire la problématique majeure du tourisme littoral en mettant particulièrement l'accent sur les perceptions des acteurs et l'étude de la réalité sur les contraintes, les potentialités et les facteurs de résiliences. Le choix de la démarche méthodologique adoptée et des zones d'étude se justifie par le développement du tourisme et l'émergence des enjeux socio-économiques et environnementaux sur le littoral. En fonction de ces hypothèses et des objectifs, nous avons par endroit opéré des changements d'échelle afin d'obtenir des résultats probants.

L'analyse de tous les résultats obtenus dans cette thèse nous a permis de vérifier nos hypothèses de travail. En effet, la majorité d'entre elles ont été validées. En revanche, deux hypothèses ont été en partie invalidées par cette thèse, qui a apporté quelques morceaux de résultats étonnants, qui n'étaient pas prévus. D'abord, le tourisme balnéaire était perçu comme étant la première source d'attraction des visiteurs dans la région, mais les résultats montrent que la découverte et le culturel sont les deux principales sources de motivation des touristes. Les résultats d'enquêtes indiquent que 29 % des enquêtés dans la population pensent que le tourisme culturel représente la source d'attraction des touristes la plus importante dans la zone. En revanche, 25 % pointent le doigt sur le tourisme de découverte, tandis que 22 % pensent que c'est le tourisme balnéaire et 12 % indiquent l'écotourisme comme étant le type phare d'attraction touristique. Nous constatons à travers ces résultats que malgré les initiatives et les investissements sur le tourisme balnéaire, il n'est pas perçu comme étant la principale source d'attraction. Elle est classée en troisième position derrière le tourisme culturel et le tourisme de découverte. En effet, cette perception contraire à la réalité se justifie par le fait que les investissements sont principalement axés sur le littoral au détriment d'autres potentialités que la région offre. Ce résultat nous a amené à dresser un inventaire et une présentation des patrimoines qui peuvent être valorisés pour la diversification de l'offre touristique dans le but d'attirer plus de visiteurs.

De même, contrairement à l'hypothèse de départ sur l'érosion côtière, les résultats ont montré que le littoral n'est pas marqué que par la régression, elle connait aussi de la progradation avec la formation de flèches. Les résultats de la cartographie montrent que le littoral de la commune de Diembéring a connu une accumulation de +40,096 ha entre 1979-2000. En revanche, le littoral de la commune de Kafountine a enregistré une progradation plus importante de +462,737 ha entre 1979 et 2000. Ces résultats ont montré une importante accumulation supérieure à l'érosion dans la commune de Kafountine. Cette situation est perceptible avec la formation de nombreuses flèches de Kalissaye, d'Ebédou et de la Pointe de Diogué dans la commune. Il faut noter que les infrastructures d'hébergement sont installées dans des zones d'érosion ce qui fait qu'elles font face au risque

d'envahissement des eaux, tout en sachant que certaines sont déjà touchées. Au terme de ce travail de recherche, nous pouvons retenir que :

- La Basse Casamance offre différentes potentialités qui permettent la praticabilité d'une diversité de gammes touristiques, ce qui constitue un atout majeur mais sous-exploité. L'exploitation de ces ressources peut constituer un atout majeur pour le tourisme de la région dans la mesure où celui balnéaire est de plus en plus fragilisé par des contraintes naturelles et anthropiques.
- Le tourisme de la région est très dépendant du marché extérieur malgré les investissements sur la diversité des infrastructures dans le secteur d'hébergement ou de communication. Les touristes français ont représenté presque 60 % du taux de touristes enregistré au niveau de la commune de Diembéring (Aéroport du Cap-Skirring, 2018) avec une orientation vers le balnéaire. Cette dépendance justifie en grande partie la saisonnalité du tourisme qui penche sur l'héliotropisme. Même s'il y a de plus en plus de sensibilisations sur le rôle que le tourisme peut jouer dans la lutte contre la pauvreté, il bénéficie d'une faible part du marché local. Le secteur souffre d'un manque d'organisation dû à l'absence de coordination des acteurs. De même, le manque de professionnalisme constitue parfois un obstacle. Il faut noter également que le tourisme n'a pas que des apports positifs. Il entraine un phénomène de surfacturation (augmentation du niveau de vie) et le risque de folklorisation et de perte de substance spirituelle avec l'utilisation touristique des pratiques et des cérémonies cultuelles et sociales traditionnelles.
- Le tourisme a considérablement modifié le littoral et a contribué à sa dégradation voire sa fragilisation au regard des conflits d'usage et de l'érosion côtière. Les résultats attestent une pression foncière liée à la forte concentration d'activités et d'infrastructures sur le littoral. Cette pression foncière est d'abord perceptible à travers une urbanisation de plus en plus importante au niveau de la façade maritime où le phénomène de résidentialisation se développe à un rythme très soutenu. Dans la commune de Diembéring, les résultats de la cartographie diachronique nous ont permis de constater une urbanisation rapide qui a atteint +802,77 ha contre +678,05 ha dans la commune de Kafountine. Cette croissance s'explique en partie par une forte demande liée à la résidentialisation et au boom démographique que les littoraux de ces communes ont connues. La pression foncière prégnante contribue à l'accroissement des conflits d'usage et de l'érosion côtière. N'étant pas maitrisée ni organisée, elle contribue à la dégradation des dunes et de la végétation côtière, et à l'émergence d'occupation anarchique et à la pollution.
- Les conflits d'usage sont récurrents sur le littoral des deux communes touristiques. Avec un problème d'aménagement du littoral et d'organisation des acteurs, les activités cohabitent difficilement sur cette zone économique. Ainsi, pour 86 % des responsables de structures

d'hébergement, la cohabitation du tourisme avec d'autres activités sur le littoral est pénalisante pour le secteur. Il souffre le plus de cette cohabitation du fait de l'émergence de l'insalubrité de la plage. Dans ce cadre, les résultats montrent que 72 % des touristes et 77 % des responsables de structures d'hébergement ont jugé la plage insalubre. Cette situation est perceptible à travers des dépôts d'ordures, des poissons pourris sur la plage et de la prolifération des sachets plastiques. Un touriste français que nous avons rencontré sur la station balnéaire de Cap Skirring s'est exprimé sur cette question en ces termes « *je viens dans cette zone depuis 7 ans, mais je pense que le sérieux problème que les acteurs doivent régler en premier est la prolifération de matières plastiques sur les plages, car on jette partout des sachets* » (Enquête touristes, Bocoum 2021). Le problème lié aux odeurs désagréables est de plus en plus sérieux. D'après le chef d'antenne touristique de Kafountine « *on sent les odeurs par endroit, mais dans les zones où il y a beaucoup d'activités indépendantes la situation est plus récurrente et cela s'explique par un problème d'organisation et de savoir-vivre de certains travailleurs »* (Entretien, Bocoum 2021). Il est important de souligner qu'il n'y a pas de zonage du littoral donc beaucoup de résidences et de campements (Bendoula, Kassoumay Ressort, etc.) se situent à côté des quais de pêche. Il est facile de voir de loin la fumée qui se dégage chaque jour sur ces sites. De plus, les routes qui passent près de ces sites sont en permanence occupées par des charrettes, des motos, des camions, qui approvisionnent les fumoirs en bois. Cette situation entraine des encombrements du fait qu'il n'y a pas de contrôle strict, le bois est déversé sur la route et les touristes perdent beaucoup de temps avant d'accéder aux campements ou aux résidences (cas de Kafountine). Nous pouvons retenir que les conflits d'usage entrainent des répercussions négatives sur le tourisme littoral.

- Le littoral des deux communes étudiées est marqué par une agression sévère de l'érosion côtière surtout dans les îles et sur les zones de concentration d'activités. En ce qui concerne les origines de ce phénomène, 62 % des personnes interrogées du côté de la population locale pensent que les causes sont naturelles, pour 9 % elles sont anthropiques, 27 % pensent qu'elles sont à la fois naturelles et anthropiques et 2 % n'ont pas répondu à la question. Cette situation joue négativement sur la stabilité du tourisme du littoral. En effet, plusieurs hôtels et campements sont dégradés et certains sont menacés de disparaître. Les résultats des cartographies de zones tampons ont permis de constater que le niveau de risque n'est pas très important jusqu'à 50 mètres (14,5 %). Autrement dit, 14,5 % des réceptifs touristiques sur le littoral se situent entre 0 et 50 mètres du trait de côte. Néanmoins, toutes les installations sur le littoral sont en menace. Les conséquences de l'érosion côtière sont également notées sur la plage qui est de plus en plus engloutie. Les résultats de la cartographie montrent que la commune de Diembéring a connu une perte surfacique de -

275,885 ha entre 2000 et 2022. En revanche, le littoral de la commune de Kafountine a enregistré une perte surfacique estimée à -221,632 ha entre 2000 et 2022. La végétation qui servait de bouclier est également devenue impuissante face aux assauts des vagues. Ces situations cumulées fragilisent le tourisme qui a besoin d'un environnement stable, ce qui n'est pas le cas avec le littoral qui est de nature dynamique.

- Face à ces contraintes qui pèsent sur littoral et le tourisme, diverses stratégies sont adoptées par les acteurs pour favoriser un développement durable des activités dans cette zone, en particulier le tourisme. D'une part, les acteurs ont mis en place des moyens techniques pour faire face aux risques naturels et anthropiques. Globalement, nous avons constaté que la plupart des initiatives se font de manière individuelle. Pour faire face aux conflits d'usages, les acteurs tentent de rendre la qualité de l'environnement bonne et d'améliorer les conditions de séjour et de travail pour attirer plus de visiteurs. Il s'agit pour l'essentiel des séances de nettoyage, de la mise en place de poubelles et de la sensibilisation. Pour faire face à l'érosion côtière, des ouvrages souples (plantation de filaos et mangroves, des sacs de sables et le piquage de bois et de pneus) sont les plus utilisés. Ces moyens utilisés se justifient par leurs faibles coûts et leurs accessibilités mais restent inefficaces face à l'intensité de vagues. Des murs de protection et des digues sont également utilisés par les hôteliers et la population. Il faut noter que ces réponses n'ont pas donné de satisfaction du fait que certaines contraintes (érosion côtière, pression foncière, insalubrité) continuent de fragiliser le tourisme. En effet, 53% de la population et 79 % de responsables de structures d'hébergement (RSH) interrogés jugent que le bilan des stratégies d'adaptation adoptées est faible, donc inefficace. Respectivement 34 % et 14 % pensent que le bilan est moyen et seulement 13 % de la population et 7 % des RSH pensent que le bilan est positif.
- D'autre part, les acteurs pensent à valoriser des patrimoines naturels et culturels pour diversifier l'offre touristique longtemps axèe sur le balnéaire. Les patrimoines aussi riches qu'ils soient, restent sous-exploités et méconnus. Dans ce cadre, les attentes des acteurs s'orientent vers une meilleure exploitation des ressources pour permettre à la population de profiter des retombées du tourisme. Il s'agit aussi de permettre à la région d'être moins dépendante du balnéaire et d'avoir une gamme touristique diverse.

De ces résultats, nous pouvons retenir que la gestion durable du tourisme littoral et du tourisme de la Basse Casamance doit passer d'abord par la diversification de l'offre dans l'optique de désengorger le littoral. En outre, cela se fera par l'implication et la coordination de tous les acteurs dans la valorisation et dans la gestion des patrimoines afin de créer un secteur compétitif et résilient. De même, la création de zonage réglementaire du littoral permettra de réduire les conflits d'usage et de permettre au tourisme balnéaire de bien se développer. Enfin, les décideurs et tous les acteurs doivent veiller au respect des règles du domaine public maritime pour minimiser les

risques d'exposition à l'érosion côtière. Cette thèse s'oriente vers quelques perspectives de recherche qui méritent d'être abordées singulièrement.

Perspectives de recherche

À l'issue de cette thèse, surgissent quelques questions scientifiques qui pourraient permettre de mieux comprendre le tourisme de la région, que ce soit par son apport socio-économique, par son impact environnemental sur le littoral mais aussi par sa relation avec d'autres activités.

- Une étude sur l'apport économique du tourisme et sa contribution dans l'amélioration du niveau de vie de la population est une question cruciale qui mériterait d'être traitée singulièrement. De même, l'apport du tourisme culturel, religieux et du tourisme rural intégré dans le développement socio-économique pourrait également être mis en lumière.
- Une réflexion sur la relation entre le développement du tourisme et de divers types d'artisanat sera très pertinente du fait que ce secteur joue pleinement son rôle dans le développement touristique de la région. Dans ce cadre, il sera pertinent d'étudier la relation entre ces secteurs et leurs apports au développement local.
- Une étude axée sur l'émergence des résidences secondaires dans cette zone sera très utile pour comprendre leurs apports sur le développement local mais aussi pour analyser de manière très fine la concurrence déloyale vis-à-vis des acteurs homologués.
- L'étude du poids du tourisme et de son impact sur la déforestation et de la modification du littoral à travers une étude géostatistique pourrait permettre de mieux cerner la pression foncière et concilier les aménagements pour une meilleure gestion du littoral.
- Une réflexion sur la dimension culturelle des paysages de la Basse Casamance qui avant d'être des éléments de la nature, sont des constructions humaines, produits au croisement de pratiques, de techniques, de culture et de croyances des humains est nécessaire. Faire une étude sur les paysages permettra de cerner leurs cadres immatériels et leur importance dans l'attraction touristique dans la région.
- Une étude sur la diversité des patrimoines culturels et cultuels, tangibles et intangibles permettra de distinguer les processus de patrimonialisation à l'œuvre, notamment entre acteurs endogènes et exogènes, et leurs visées souvent conflictuelles (protection, usage durable, valorisation touristique, etc.).
- Il sera pertinent de réfléchir à la mise en valeur touristique des patrimoines culturels et traditionnels, ainsi qu'aux risques de leur folklorisations, compte tenu de l'essor de ce secteur et de la commercialisation des activités culturelles et traditionnelles.

Bibliographie

ACCC /UNESCO., (2015) : Rapport du séminaire de clôture sur la Gestion Intégrée des Zones Côtières et les Changements Climatiques en Afrique de l'Ouest, Dakar/Sénégal, 5p, Juin 2012.

Adjoussi P., (2001) : *Impact du prélèvement du sable marin sur l'évolution du trait de côte à Yoff : essai d'étude de vulnérabilite, (Presqu'île du Cap Vert, Sénégal).* Mémoire D.E.A, FLSH, UCAD, 72 Pages.

Aire Marine Protégé d'Abéné., (2013) : Rapport annuel des activités de travail. Abéné, Décembre 2013, 30 pages.

Akacha Z., (2021) : L'île de Jerba (Tunisie orientale) : indicateurs et facteurs de l'évolution récente de la position de rivage et vulnérabilité à une élévation du niveau marin. Thèse de doctorat en géographie, Université de Tunis, 279 pages.

Akadje A.M.L.M.C., (2010) : *Analyse de la cinématique du trait côte de Port-Oouet à l'aide du couplage télédétection et SIG (Cote d'Ivoire),* DEA, Université de Cocody-Abidjan, 42 pages.

Albergel J., Dacosta H., Pépin Y., (1992) : Régionalisation des paramètres hydrologiques à prendre en considération pour l'aménagement d'un bas- fond rizicole dans l'estuaire de la Casamance (Sénégal). *XVIIIe journées hydrologiques-Orstom - Septembre 1992*. 21 Pages.

ANSD., (2002) : Répertoire des villages de la région de Ziguinchor. Recensement général de la population et de l'habitat, 33 pages.

ANSD/SRSDZ., (2012) : Situation Economique et Sociale régionale. 11 pages.

ANSD., (2013) : Deuxième enquête de suivi de la pauvreté au Sénégal (ESPS-II 2011). 191 pages.

ANSD., (2013) : Situation économique et sociale de la région de Ziguinchor (p. 126). Ministère de l'Économie, des Finances et du plan.

ANSD., (2018) : Situation Economique et Sociale du Sénégal édition 2017/2018. TOURISME. P 278-285.

ANSD., (2020) : Situation Economique et Sociale du Sénégal édition 2017/2018. Juillet 2020. 21 pages.

Ba A., et Faye O., (2007) : Les innovations financières dans le développement des activités touristiques de l'État sénégalais et dans le cadre de la coopération décentralisée. *Marché et organisations* 2007/1 (N° 3), pages 35 à 51

Ba A.G., Barusseau J.-P., Descamps C., Saos J.-L. (1993) Livret - guide de l'excursion en Mauritanie (26 avril - 1er mai 1993). *In* (PICG) *Changements côtiers au Quaternaire - Coastal evolution in the quaternary.* UNESCO / UISG IRIM, Université de Nice - Sophia Antipolis, 26 p.

Babou E.I., (2020) : « Les impacts du climat sur le tourisme : Le site de Laongo (Burkina Faso) », *Études caribéennes*. 25 pages.

Badiane S.D., (2011) : Evaluation écologique de la Reserve ornithologique de Kalissaye, 76 pages.

Badji A., (1982) : *La lutte traditionnelle joola études et perspectives*. Mémoire de Maitrise es S.T.A.P.S.

Badji T., *(2013)* : *La variabilité pluviométrique et ses incidences sur la riziculture en basse Casamance : cas de la commune de Diouloulou.* Mémoire de Master Département de Géographie UCAD, 148 Pages.

Baillon F., (1986) : « contribution à l'étude de l'avifaune du Sénégal ». 11 pages.

Balde C.O., Guey T.N., Ndoye P.S., (2020) « Tourisme et croissance économique inclusive au Sénégal », *Revue "Repères et Perspectives Economiques*" 227-243 [En ligne], Vol. 4, N° 2 / 2ème semestre 2020, mis en ligne le 01 juillet 2020

Banque Mondiale., (2010) : Rapport de la Mission de Préparation de l'« *Evaluation Economique de l'Adaptation aux Changements Climatiques de la Zone Côtière Sénégalaise* » du 22 mars au 02 avril 2010. Sénégal. 65 pages.

Banque Mondiale (2018) : Rapport annuel 2013. 70 pages.

Banque Mondiale (2018) : Rapport annuel 2018. 27 pages.

Banque Mondiale (Programme WACA) (2022) : (Pratiques de gestion des zones côtières en Afrique de l'Ouest. Revue des mesures existantes et envisageables de mitigation et d'adaptation face aux risques d'érosion côtière et de submersion marine. COMPENDIUM, Résumé, mars 2022. 32 pages

Barry M., (2016): *Erosion côtière et impacts dans la commune de Kafountine (Basse Casamance).* Mémoire de master, Université Assance Seck de Ziguinchor, Département de Géographie, 123 pages.

Barry M.H., Taïbi A.N., (2011) : Du Parc National du Diawling à la Réserve de Biosphère Transfrontalière : jeux d'échelles à l'épreuve du développement durable dans le bas delta du fleuve Sénégal, *In Bart JF., Natures tropicales : enjeux actuels et perspectives, Espaces tropicaux, n°20, PUBordeaux*, p. 147-156

Basséne J., (2009) : *La lutte traditionnelle diola Kassa : dimension sociale*. Mémoire de maitrise Es-Science et Technologiques de l'activité physique et du sport. 76 pages.

Bassene O.A., 2016 : *L'évolution des mangroves de la Basse Casamance au sud du Sénégal au cours des 60 dernières années : surexploitation des ressources, pression urbaine, et tentatives de mise en place d'une gestion durable*. Thèse de Doctorat en cotutelle internationale Université Jean Monet de Saint-Etienne (France) – Université Gaston Berger de Saint-Louis (Sénégal), 311 pages.

Battiau-Quenay Y., : (2003) : Les falaises côtières du cap Gris-Nez à Audresselles (nord Boulonnais, France). *Hommes et terres du Nord* 1(1) : 12-21.

Baudry P., (2005) : La ritualité funéraire. CNRS Éditions | « Hermès, La Revue ». 7 pages.

Baudry P., (1999) : La Place des morts, Paris, Armand Colin.

Baum R. M., (1999) : Shrines of the Slave-Trade : Diola Religion and Society in Precolonial Senegambia. Oxford : Oxford University Press.

Bécet J.M., (1987) : L'aménagement du littoral, Paris, PUF, Coll. Que Sais-Je ? n° 2363, 127 pages.

Bécet J.M., (2002) : *Le droit de l'urbanisme littoral*. Presses Universitaires de Rennes, 253 pages.

Beeton S., (2006) : Understanding Film-induced Tourism. *Article in Tourism Analysis · October 2006 ; Vol. 11*, pp. 181-188.

Benito L., (2003) : Les festivals en France marchés, enjeux et alchimie. Maison d'édition Harmattan. 196 pages.

Bergery L., (2002) : Qualité globale et tourisme, Economica.

Bernard Ch., (2004) : *« Le territoire littoral : tourisme, pèche et l'environnement dans l'océan indien »*, Paris, L'harmattan, 292 pages.

Bernus E., (1964) : Un type d'habitat ancien Côte D'Ivoire. La maison annulaire à impluvium des Dida Mamini. *Extrait de la revue (LES CAHIERS D'OUTRE-MER tome XVll (1964).* P. 81-94.

Besancenot J.-P., (1989) : Climat et tourisme. Paris, Masson.

Beunard B., (1999) : La corniche marseillaise entre regards distingués et loisirs populaires. *Les Annales de la Recherche Urbaine n° 85, 0180-930-XII-99/85/*p. 78-88. 11 pages.

Bignoumba G-S., (2000) : Anthropisation et conflits d'usage sur le littoral du Gabon : éléments de réflexion *Mélanges 2000, pp. 107-114.*

Bignoumba G-S., (2010) : « Les pêches maritimes en Afrique centrale : les préalables à une exploitation durable des ressources », *Norois.* 12 pages.

Bird E.C.F., (2007) : Coastal geomorphology. An introduction. John WILEY and Sons Ltd, Chichester, 411 pages.

Bird E.C.F., (1985) : *Coastline changes. A global review*. John Wiley & Sons, Chichester, New York, Brisbane, Toronto, Singapore, 219 pages.

Bodian Y.S., (2019) : *Connaissance du Bécasseau Maubèche calidris canutus, (Linné, 1758) dans la réserve ornithologique de Kalissaye (ROK) et sa périphérie.* Mémoire de master II, département de Géographie UASZ. 126 pages.

Boudjéra A., (2010) : *Impact des structures hydrauliques sur l'érosion littorale en Côte-Nord. Étude de cas précis : Cas de Sept-Îles,* mémoire de maitrise en Géographie, Université du Québec à Montréal, 137 pages.

Bowen A.J., Inman D. L., (1966) : Budget of Littoral Sands in the Vicinity of Port Arguello, California. Technical Memorandum No. 19, Coastal Engineering Research Center, U.S. Army Corps Engineers, Waterways Experiment Station, Vicksburg, MS, 41 pages.

Boyer M., (2002) : *L'invention de la Côte d'Azur*. L'hiver dans le Midi. Paris, L'Aube. Cahiers du GRETHA n° 2011-07. Impact de la littoralisation sur les valeurs foncières et immobilières. Edition coordonnée par : Roch Yao Gnabeli Professeur Titulaire de Sociologie Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan. 378 pages.

Braudel F., (1990) : *La Méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II,* 9. édition Paris, A. Colin, 587 pages.

Breton, J.M., (2006). « Tourisme, culture et environnement. Une problématique identitaire ? », in Ch. Gagnon et S. Gagnon (dir.), *L'écotourisme entre* farbre *et l'écorce,* PUQ : 43-71.

Brieu M., Durif F., Prim A. I., et Roy J., (2011) : Valeurs et risques perçus du tourisme durable – Le cas du spa Eastman, *Revue française du marketing*, Septembre 2011 - N° 232 - 2/5.

Brunel S., (2006) : Quand le tourisme disneylandise la planète. *Article paru dans le Mensuel n° 174* - août 2006. 7 pages.

Brunet R., Ferras R., Théry H., (1993) *: Les mots de la géographie, dictionnaire critique*, Montpellier-Paris, RECLUS – La Documentation Française, coll. « Dynamique du territoire », 520 pages.

Brunet T.R., Ferras R. et Théry H., (2005) : *Les mots de la géographie : dictionnaire critique,* Reclus- la documentation Française. 518 pages.

Brunn P., (1962) : Sea level rise as a cause of shore erosion. Journal of the Waterways and Harbors division. *Proceedings of the American Society of Civil Engineers, vol. 88, p.* 117 - 130.

Bruyelle P., (1998) : Littoraux et villes, *in* Gamblin A. (dir.), *Les littoraux espaces de vies,* vol. 23. Paris, SEDES, p.207-229.

Buckley R., (2012) : Sustainable Tourism : Research and Reality, *Annals of Tourism Research*, Vol. 39, No. 2, pp. 528–546.

Buhot C., Gérard Y., Brulay F., Choblet C., (2009) : *Tensions foncières sur le littoral*. Rennes : Presses universitaires de Rennes, 172 pages.

Buhot C., (2012) : Démythifier le foncier, Etat des lieux de la recherche sur le foncier, PUCA-CDC, adef, 111 pages.

Cabré M.A., et Arraràs A.S., *(2017) :* L'enclavement de Kolda (Sénégal). La mobilité des vivants et des défunts. *pp. 31-45. ISSN 0211-5557.*

Cadiou A., (2015) : *Politiques de la Conservation et Dynamique Sociale Autour des Aires Protégées (analyses des forces, faiblesses, menaces et opportunités de la gestion de la réserve ornithologique de Kalissaye).* Mémoire de Master 2, Université de Bretagne Occidentale, 54 pages.

Cadoret A., (2006) : *Conflits d'usage liés à l'environnement et réseaux sociaux : enjeux d'une gestion intégrée ? Le cas du littoral du Languedoc-Roussillon*, thèse de doctorat en géographie-aménagement, Université Paul Valéry, Montpellier III, 586 pages.

Cadoret A., (2011) : Analyse des processus conflictuels : le cas du littoral du Languedoc-Roussillon, *L'Espace Géographique*, n° 3, p. 231-244.

Cadoret A., et Valérie L.L., (2011) : Conflictualité sur le littoral héraultais d'après la presse quotidienne régionale, in Colloque *Conflits et territoires : conflits d'usage et de voisinage dans les espaces ruraux et périurbains : quand les conflits durent…,* Paris, 26 avril 2011.

Cadoret A., Darly S., Kirat T. et Valérie L-L., (2012) : « Conflits d'usage littoraux et intérieurs : une géographie du contentieux de seconde instance dans le département de l'Hérault », *Norois. 19 pages.*

Cadoret A., Lavaud-Letilleul V., 2013. « Des « cabanes » à la « cabanisation » : la face cachée de l'urbanisation sur le littoral du Languedoc-Roussillon ». *Espace populations sociétés*, 1-2. https://doi.org/10.4000/eps.5378

Calas B., (2011) : « Introduction à une géographie des conflits… en Afrique », *Les Cahiers d'Outre-Mer. 27 pages.*

Camara A., (1996) : *Protection et valorisation du patrimoine culturel au Sénégal in Actes du Séminaire de Praia (Cap-Vert) et Dakar (Sénégal) : "Développement, tourisme et protection du patrimoine culturel",* 17 au 19 décembre 1996, Université Senghor, Patrimoine Francophone, n° 2, p. 96-116.

Camara B., Sagna B., Ngom D., Niokane M (2017*) :* Importance socioéconomique de Elaeis guineensis Jacq. (Palmier à huile) en Basse-Casamance (Sénégal). 18 pages. *European Scientific Journal* April 2017 edition Vol.13, No.12 ISSN : 1857 – 7881 (Print) e - ISSN 1857- 7431

Camara S., (2004) : Etude du plan de gestion du lac de Guiers, Rapport diagnostic, Dakar, Tropis Environnement, 27 pages.

Carrere, R., (2010) : Le palmier à huile en Afrique : le passé, le présent et le futur. Mouvement mondial pour les Forêts tropicales. Collection du WRM sur les plantations N°15.

Carter R. W. G., (1988) : *Coastal Environments : An Introduction to the Physical, Ecological and Cultural Systems of Coastlines*. London, Academic Press, 617 pages. http://books.google.fr/books?id=GNsue2JEQigC

Cazes G., (1989) : « L'île tropicale, figure emblématique du tourisme international », in *Îles et tourisme en milieux tropical et subtropical,* Talence : CRET – CEGET : 37-53.

Cazes G., (1992) : *Tourisme et Tiers Monde, un bilan controversé,* Paris, L'Harmattan, 207 pages.

Cazes G, Lanquar R et Raynouard Y., (2000) : *« l'aménagement touristique et le développement durable »*, paris, PUF. Cité par Bernard. Ch, (2004), *« Le territoire littoral : tourisme, pèche et l'environnement dans l'océan indien »*, Paris, Le harmattan, 127 pages.

Centre de Suivi Ecologique Dakar., (2009) : Gouvernance Locale et Gestion Décentralisée des Ressources Naturelles. Sous la direction de Déthié Soumaré NDIAYE, Assize TOURE. ISBN 978-2-9534155-0-6 EAN 9782953415506, 320 pages.

Cesaraccio M, Thomas Y-F, Diaw A-T, Ouegnimaoua L. (2004) : Impact des activités humaines sur la dynamique littorale : prélèvements de sables sur le site de Pointe Sarène, Sénégal. In : Géomorphologie : relief, processus, environnement, Janvier-mars, vol. 10, n°1.pp. 55-63.

Chadenas C., (2019) : *Entre permis et interdit : les espaces naturels littoraux à l'épreuve de la pression anthropique*. Habilitation à Diriger des Recherches, vol. 1. LETG UMR 6554 CNRS, Université de Nantes, 154 pages.

Chaléard J.L., (1996) : *Temps des villes, temps des vivres : l'essor du vivrier marchand en Côte d'Ivoire*. Paris : Karthala, coll. « Hommes et Sociétés », 661 pages.

Chambre de Commerce, d'Industrie et d'Agriculture de Ziguinchor (CCIAZ)., (2010) : Rapport d'enquêtes d'opinion sur les opérateurs économiques de la région de Ziguinchor, juillet-août 2011. 24 pages.

Choblet C., (2005) : *Espace littoral et décisions d'aménagement, Limites et potentialités des études d'impact et des enquêtes publiques. Exemple du littoral atlantique français*. Droit. Université de Nantes, 2005.

Cicin-Sain B., Knecht R.W., 1998. *Integrated coastal and ocean management, concepts and practices*. Washington : Island press, 518 pages.

Clarimont S., Vles V., (2006). "Enjeux techniques de la durabilité et de la gestion intégrée des territoires touristiques en montagne", *Séminaire international Tourisme durable en montagne. Entre discours et pratiques / Turismo sostenible en zonas de montaña. Teoría y práctica*, Pau, Laboratoire SET UMR 5603 du CNRS et Université de Pau, 4-5 mai 2006, CD-Rom

Clary D., (1993) : *Le tourisme dans l'espace français*. Paris : Masson, 358 pages.

Colas S., (2006) : Un quart du littoral recule du fait de l'érosion. IFEN, 4 pages.

Commission Économique pour l'Afrique et *al.* (2016), OMD-Agenda 2063/ODD. Rapport de transition, Addis-Abeba, 155 pages.

Comité ZIP côte-nord du golfe., (2006) : L'érosion côtière et les impacts des méthodes de stabilisation sur l'environnement. Document d'information, Québec, octobre, 42 pages.

Condès S., (2004) : Les incidences du tourisme sur le développement. *Dans Revue Tiers Monde Revue Tiers Monde 2004/2 (n° 178)2004/2 (n° 178)*, pages 269 à 291. Éditions Armand Colin. Armand Colin. ISSN 1293-8882. ISBN 9782130545726. DOI 10.3917/rtm.178.0269

Conseil Régional de Ziguinchor (2009) : *Plan Régional de Développement Intégré (P.R.D.I)*. 129 pages.

Corbin, A., (1990) : Le territoire du vide. L'Occident et le désir du rivage 1750-1840, Paris : Aubier, Coll. « Historique ». 416 pages.

Corlay J.-P. (1995) Géographie sociale, géographie du littoral. *Norois,* 42, 165, p. 247-265.

Cormier-Salem M.C., (1987) : *La cueillette des huîtres en Casamance : place de cette pratique dans le système d'exploitation diola.* Dakar : CRODT, 119 p. (Document Scientifique - CRODT ; 106). ISSN 0850-1602.

Cormier-Salem M.C., (1989) : *Contribution à l'étude géographique des espaces aquatiques : la Casamance*. Paris éditions OSTROM, 536 pages.

Cormier-Salem M.C., (1992) : *Gestion et évolution des espaces aquatiques : La Casamance.* Paris, Editions de l'ORSTOM, Collection Etudes et Thèses, 583 pages.

Cormier-Salem M.C., 1994, Dynamiques et usages de la mangrove dans les pays des rivières du Sud (du Sénégal à la Sierra Léone*)*, *ORSTOM*, collections et séminaires et séminaires, 354 pages.

Cormier-Salem M.C., (1995) : Du riz, des poissons, des hommes. Stratégies paysannes des populations littorales de Rivières du Sud (du Sénégal à la Sierra Leone). Colloque international CNRS/CIRAD, Bordeaux, 4-7 avril 1995 : "Quel avenir pour les rizicultures de l'Afrique de l'Ouest.

Cormier-Salem M.C., (1998) : Sociétés et espaces littoraux ouest-africains : dynamiques, enjeux et conflits- pp 695-708. *Fonds Documentaire ORSTOY*.

Cormier-Salem M.C., (1999) : Les Rivières du sud, sociétés et mangroves Ouestafricaines, Volume1, IRD, Paris, 426 pages.

Cormier-Salem M.C., (2013). *L'aménagement du littoral : un enjeu crucial pour les pêcheries artisanales. Artisans de la mer : une histoire de la pêche maritime sénégalaise,* pp.136-145.

Dacosta H., (1989) : Précipitations et écoulements sur le bassin de la Casamance. Thèse de 3ème cycle, Département de Géographie, Université Cheikh Anta Diop, Dakar, 283 pages.

Davezies L., (2008) : *La République et ses territoires. La circulation invisible des richesses*. Paris : Seuil, 112 pages.

Debié F., (1993) : Une forme urbaine de premier âge touristique : les premonades littorales ? *In mappemonde, n°1*, PP32-37.

Deboudt Ph., (2010) : *Inégalités écologiques, territoires littoraux et développement durable*. Villeneuve d'Asq : Presses Universitaires du Septentrion, 410 pages.

De Cacqueray M., Barthon C., Chadenas C., Michel X., Andreu-Boussut V., et De Lajartre A., (2018) : Le patrimoine, un élément fédérateur pour la gouvernance des espaces protégés ? L'exemple du marais de Brouage (Charente-Maritime), *Norois* [En ligne], n°246 / 2018, DOI: 10.4000/norois.6280

De Freitas C.R. (2005) : The climate tourism relationship and its relevance to climate change impact assessment, dans *Tourism, Recreation and Climate change*, Channel view publications : Aspects of Tourism, p. 29-44

Dehoorne O., (2006a) : « L'avènement du tourisme de masse sous les tropiques. Éléments de réflexion sur les enjeux touristiques dans l'espace caribéen », *Études caribéennes*, n° 4 : 41-50. DOI :

Dehoorne O. et A.K. Diagne., (2008). « Tourisme, développement et enjeux politiques : l'exemple de la Petite Côte (Sénégal) », *Études caribéennes*, 9-10, dossier « Le tourisme dans les îles et littoraux tropicaux et subtropicaux ».

Dehoorne O., et Tafani C., (2011) : « Le tourisme dans les environnements littoraux et insulaires : permanences, limites et perspectives », *Études caribéennes. 19 pages.*

De Jong F., (2013) : « Le secret exposé. Révélation et reconnaissance d'un patrimoine immatériel au Sénégal ». Le monde selon l'Unesco. Traducteur : Traduction de l'anglais par Camille Joseph. 27 pages.

De Jong F., (1999) : The production of translocality. Initiation in the sacred grove in southern Senegal, dans Fardon R., van Binsbergen W., van Dijk R. (eds.), *Modernity on a Shoestring. Dimensions of globalization, consumption and development in Africa and beyond*, Leiden & London, EIDOS.

De Ketele J.-M., & Roegiers X., (1996) : *Méthodologie du recueil d'informations. Fondements des méthodes d'observations, de questionnaires, d'interviews et d'études de documents. Méthodes en sciences humaines*. 3e édition, Paris : De Boeck Université.

Delisle J., et Venne S., (1999) : Le tourisme au Canada et ses diverses facettes économiques. *Statistique Canada - no 87-403 au catalogue*. 10 pages

Dennis K.C., Niang-Diop I., Nicholls R.J. (1995) Sea-level rise and Senegal : Potential impacts and consequences. *Journal of Coastal Research,* Special Issue n°14, p. 243 - 261.

Descroix L., Dacosta H., Sané T., Cormier Salem M-C., Bodian A., (2015) : Panorama des conséquences du cc, à travers la remontée du niveau océanique : érosion côtière et salinisation des eaux et des sols. Actes de l'Atelier scientifique et du lancement de l'initiative *« Casamance : un réseau scientifique au service du développement en Casamance »* du 15-17 juin 2015 à l'Hôtel Kadiandoumagne de Ziguinchor, Sénégal. 16 pages.

Descroix L., Marut J.C., (2015) : L'exploitation des sables métallifères du littoral casamançais (Sénégal) : un projet à risques. *Regards Géopolitiques*, 1 (3), 11-17.

Devereux, G., Essais d'ethnopsychiatrie générale, Paris, Gallimard, 1973.

Dewailly J-M., et Flament E., (1993) : Géographie du tourisme et des loisirs, Paris, SEDES, 287 pages.

Diabang S., (2016) : *Bois-énergie et fumoir au quai de pêche de Kafountine*. Mémoire universitaire, UASZ, 153 pages.

Diabone C., (2010) : *Les ressources foncières et forestières et le développement en Casamance : Regard de l'anthropologie du développement sur l'agglomération de Houlouf*. Département d'Anthropologie faculté des Sciences Sociales Université Laval Québec. 149 pages.

Diadhiou Y.B.**,** Ndour A.**,** Niang I., et Niang-Fall A., (2016) : Étude comparative de l'évolution du trait de côte sur deux flèches sableuses de la Petite Côte (Sénégal) : cas de Joal et de Djiffère. p. 25-42 https://doi.org/10.4000/norois.5935

Diallo A., (2014) : *Dynamique spatiale et développement local dans la communauté rurale de Diembéring*, mémoire de Master II en Géographie, UASZ. 126 pages.

Diagne A.B., (2015) : *Dynamiques climatique et sédimentaire : Impacts sur l'évolution des littoraux sableux des localités de Palmarin à Djifère, de Dionewar et de Sangomar (Sénégal).* Thèse de Doctorat, Université Cheick Anta Diop de Dakar, 274p.

Diallo A., (2019) : *Développement du tourisme et croissance urbaine. Cas de la station balnéaire du Cap Skirring (Basse Casamance).* Mémoire de Master II en Géographie, UASZ. 98 pages.

Diallo S., (1982) : *Evolution géomorphologique du littoral sur la Petite Côte à Rufisque*. Mémoire de Maîtrise, Université de Dakar, Dakar, 124 pages.

Diara M., (1999) : *Formation et évolution fini-holocènes et dynamique actuelle du delta Saloum - Gambie (Sénégal Afrique de l'Ouest) Géomorphologie, stratigraphie, sédimentologie et dynamique sédimentaire*, Thèse de doctorat, Université de Perpignan, 161 pages.

Diatta (1996) : L'esprit et la force dans la culture Diola. In Peuples du Sénégal. Saint-Maur (France), Éd. Sépia, 11-38, p.13.

Diatta I., (2004) : *L'ouverture d'une brèche à travers la Langue de Barbarie (Saint Louis du Sénégal). Les autorités publiques et les conséquences de la rupture*. Mémoire de maitrise. Université Gaston Berger (Sénégal), Section de Géogr. 116 pages.

Diatta I., (2012) : *Erosion du littoral casamançais de Nikine à Cabrousse.* Mémoire de master II, UCAD. 98 pages.

Diatta S.S., (2018) : *Potentialités et impacts du développement touristique en basse Casamance : cas de la commune de Diembéring*. Mémoire de master en Géographie, UASZ. 142 pages.

Diaw C., (1985) : Forme d'exploitation du milieu, communautés humaines et rapports de production. Première approche systèmes de production et de distribution d dans l'étude des ans le secteur de la pêche en Casamance, *CRODT-Dakar*, 104, 167 pages.

Diaw T.A., (1997) : *Evolution des milieux littoraux du Sénégal. Géomorphologie et télédétection.* Thèse de doctorat d'Etat ès-Lettres, Université de Paris I : Panthéon - Sorbonne, 270 pages.

Diédhiou L., (2001) : *Projets de développement et représentations sociales en Basse Casamance : le DERBAC et le PROGES*. Thèse de Doctorat, Université de Montréal, Canada, 425 pages.

Diédhiou L., (2004) : Riz, symboles et développement chez les Diolas de Basse Casamance*. Québec,* P4.

Diédhiou P., (2020) : « Religion joola et développement en Basse Casamance », in Abel Gouavama et Jean-Baptiste Ouédraogo, Les zones d'ombre de l'anthropologie. Hommage à Jean Copans, Francfort, Editions Ibidem.

Diédhiou P., Tavares E., Badji A., Diatta J-B (2021) : Les politiques foncières au Sénégal : cas de la Basse Casamance. Ziguinchor 2021. 80 pages.

Diédhiou V., (2010) *: Les danses traditionnelles diola : valeurs éducatives et socioculturelles (étude menée dans le département d'Oussouye)*. Mémoire de maitrise es-sciences et techniques des activités physiques et sportives. 65 pages.

Diédhiou J. S., (2012) : *Danses funéraires traditionnelles diola : valeurs socio-culturelles (étude menée dans le département d'Oussouye).* Mémoire de maitrise es-sciences et techniques des activités physiques et sportives

Dieng M., (2008) : *Réseaux et systèmes de télécommunications dans une région périphérique du Sénégal : Ziguinchor en Casamance.* Thèse de doctorat non publié, Université de Bordeaux III, 391 pages.

Diéye C.A.T., et Badiane B.C., (2015) : *Evaluation de l'efficacité de la gestion de l'Aire Marine Protégée d'Abéné*. Mémoire de Licence Agroforesterie. 47 pages.

Diéye E.H.B., Diaw A.T., Sané T. Ndour N., (2013) : Dynamique de la mangrove de l'estuaire du Saloum (Sénégal) entre 1972 et 2010. *In Cybergeo : European Journal of Geography, Environnement*, 22 pages.

Diéye A., (2018) : Variation actuelles du niveau de la mer près côtes Ouest africaines, Mémoire de Master, UAS/Z, 48 pages.

Diombéra M., (2010) : *« Aménagement et gestion touristique durable du littoral sénégalais de la Petite Côte et de la Basse Casamance ».* Thèse de doctorat en tourisme, Saint-Louis (Sénégal) : Université Gaston Berger. 343 pages.

Diombéra M., (2012) : « Le tourisme sénégalais à la recherche d'une nouvelle identité », *Téoros*, 31, 2, pp. 21-30.

Diombéra M., (2020) : Dynamique territoriale et développement touristique : quelles stratégies environnementales durables à Saly ? Études caribéennes. https://doi.org/10.4000/etudescaribeennes.19388

Diop (1986) : *L'organisation touristique de la Petite Côte sénégalaise et ses rapports avec les autres formes d'occupation de l'espace,* Thèse de 3ème cycle, Université de Montpellier II, 290 pages.

Diop E.S. (1990) : *La côte ouest africaine du Saloum (Sénégal) à la Méllacorée (République de Guinée)*. Collection Etudes et Thèses. Institut Français de Recherche Scientifique pour le développement en Coopération, Paris, 379 pages.

Diop A., (1993) : Les rapports entre tourisme et espace littoral : exemple de la Petite Côte (Sénégal). In : Diaw, A.T. *et al.* (eds). « Gestion des ressources côtières et littorales du Sénégal », IUCN, Gland, 423-436.

Diouf B.S., (1987) : *Le tourisme inierntionnale : étude géographique de son impact sur la Petite Côte et en Basse-Casamance-Sénégal,* Thèse de 3eme cycle, Université Cheikh Anta DiOp. 318 pages.

Direction des Aires Marines Communautaires Protégées du Sénégal (DAMPC)., (2017) : Extension du réseau des AMP : expression d'une dynamique endogène, inclusive et participative. 18 pages.

Direction de l'Environnement et des Etablissements Classés (DEEC)., (2010) : *Évolution du trait de côte du littoral de Palmarin ; Rapport d'étude de cas au Sénégal, Projet d'Adaptation au changement climatique et côtier (ACCC)*, Programme Régional de Lutte contre l'érosion côtière en Afrique de l'Ouest, 77 pages.

Direction de l'Environnement et des Etablissements Classés /PAPBC, Rapport provisoire sur l'étude prioritaire des secteurs du tourisme et des infrastructures routières face à la vulnérabilité aux changements climatiques, 38 pages.

Direction de l'Environnement et des Etablissements Classes (DEEC)., (2021) : Rapport national sur l'état de l'environnement côtier et marin. 71 pages.

Dossier de presse Festival des Rizières du 6 avril au 9 avril 2011à Diembéring – Casamance – Sénégal. Un partenariat Kamanu/Limace. 15 pages.

Dramé P.G., (2018) *: La riziculture traditionnelle chez Diolas de basse Casamance : pratiques et contraintes. Mémoire de master Histoire, UCAD, 83 pages.*

Dubois G. et Ceron J. P., (2006) : *Adaptation au changement climatique et développement durable du tourisme étude exploratoire en vue d'un programme de recherche,* TEC Marseille 131 pages.

Duhamel P., & R. Knafou., (2003) : « Tourisme et littoral : intérêts et limites d'une mise en relation », *Annales de géographie*, 112 (629) : 47–67.

Duhamel P., Violier P., (2009) : Tourisme et littoral, un enjeu du monde. Paris : Belin, 192 pages.

Duke, N.C., Meynecke, J., Dittmann, S., Ellison, A., Anger, K.U., Berger, U., Cannicci, S., Diele, K., Ewel, K., Field, C., Koedam, N., Lee, S., Marchand, C., Nordhaus, J., and Dahdouh-Guebas, F. (2007). *A world without mangroves*. Science 317 : 41-42.

Dumont G.-F. et Yiliminuer T. (2015), « Recomposition très diversifiée des territoires. Les « quinze » France », *Population & Avenir*, vol. 724, no. 4, 2015, p. 4-7.

Dumontroty A., (2014) : *Dans quelle mesure le tourisme durable intéresse-t-il les voyageurs, quelles seraient les motivations de ceux-ci et sont-elles généralisables dans le milieu montagnard ?* Mémoire de master 2 Université de Normandie. Soutenu à Le Havre, le 21 avril 2014. 87 pages.

Durkheim E., (2013) : *De la division du travail social*, Introduction Serge Paugan, PUF, Paris, 420 pages.

Duvat V., (2009) : La qualité des plages au cœur des enjeux de développement : la situation des îles de l'océan Indien (Réunion, Maurice, Seychelles). *EchoGéo, EchoGéo*, Sur le Champ - Les nouveaux enjeux régionaux dans l'océan Indien occidental (7), pp.18. ff10.4000/echogeo.8993ff. ffhal-00821648f

Enda Tiers Monde / Secrétariat exécutif : Rapport annuel 2013, Alternatives au-delà des OMD, Dakar, Sénégal, mai 2013, 88 pages

Epiphane D.C.G., (2009) : *Géomorphologie et érosion côtière dans le Golfe de Guinée*. Mémoire de Master 2 en Océanographie physique, Université d'Abomey-Calavi (UAC), BENIN, Faculté des Sciences et Techniques (FAST), 100 pages.

Ergin A., Micallef A., Williams A., (2008) : Coastal scenic evaluation of Gozzo/Gomino, Malta, as a tourism product, Colombo. Colloque International pluridisciplinaire « Les littoraux : subir, dire, agir », Lille, 16-18 janvier 2008.

Eurostat Commission Européenne (2009) : Etude pilote "Eau et Tourisme". Communautés européennes, édition 2009. Collection : Methodologies and working papers. 42 pages.

Ezebilo, E.E. and Mattsson, L., (2010) : Socio-economic benefits of protected ereas as percived by local people arround cross river National Park, Nageria Forest Policy and Economic, 12 ; 189-193.

Fanchette S., (2011) : *Au pays des Peuls de Haute-Casamance. L'intégration territoriale en question*. Paris : Karthala. 393 pages.

Farès G., (2015) : *La philosophie de la religion de Hegel*, Publications, Liban, 462 pages.

Faye G., (1993) : *L'Erosion côtière sur le littoral sud du Cap Vert à l'embouchure du Saloum.* Thèse de doctorat, de 3ème cycle, UCAD, 278 pages.

Faye V., (1984) : *La lutte traditionnelle, son importance, sa signification en fonction des éthos et des habitus ethniques au Sénégal*, Mémoire de maîtrise STAPS, INSEPS, Dakar, p.14.

Faye I.B.N., (2010) : *Dynamique du trait de côte sur les littoraux sableux de la Mauritanie à Guinée-Bissau (Afrique de l'Ouest) : Approches régionale et locale par photo-interprétation, traitement d'images et analyse de cartes anciennes.* Thèse de Géographie, Université de Bretagne Occidentale, Tome 1 et Tome 2, 321 pages.

Ferrarini A., Bodini A., Becchi M., (2001) : Environmental quality and sustainability in the province of Reggio Emilia (Italy) : using multi-criterai analysis to assess and compare municipal performance. Journal of Environmental Management, 63, p. 117-131.

FIBA., (2011) : « Evaluation écologique de la Réserve Ornithologique de Kalissaye », 76 pages.

Foucher V., 2002 : Les évolués, la migration, l'école : pour une nouvelle interprétation de la naissance du nationalisme casamançais. In Momar-Coumba Diop, le Sénégal contemporain. Karthala, pp.375-424.

Frenay P., (1996) : Efficacité, concurrence, compétitivité : la chaîne de transport en Afrique subsaharienne. In SITRASS, Brazzaville, 27-37.

Furlanetto, G., (2016) : L'impact de la croissance du transport maritime de passagers dans le développement de l'attrait touristique des villes-ports. Etude du cas dans la rangée nord-européenne. *Geotransports, No7*, 95-108.

Furt J.M., Michel F., (2011) : Tourismes, Patrimoines et mondialisations, éditions L'Harmattan, 400 pages.

Gadal S., (2011) : Systèmes spatio-temporels de suivi de l'urbanisation littorale ouest-africaine et des impacts socio-environnementaux. Conference : ITP Symposium, "*New Horizon of the Interdisciplinary Approaches to the Asian and African Area Studies*". 6 pages.

Gamblin A., (1998) *Les littoraux. Espace de vie.* Ouvrage collectif. SEDES, collection DIEM, n°23. 368 pages.

Gay, J.C., (2008) : « Tourisme, interfaces et discontinuités », in Pagney Bénito-Espinal F. (dir.), *Les Interfaces. Ruptures, transitions et mutations*, Pessac, Presses universitaires de Bordeaux, coll. « Espaces tropicaux » : 151-156.

Gaye A., (2018) : Vers une valorisation du patrimoine culturel immatériel de Ziguinchor : identité et diversité culturelle au cœur des stratégies de développement local. La présence Portugaise à Ziguinchor : histoire, patrimoine matériel et immatériel. *A paraître. hal-01797160.* 15 pages.

George P., et Verger F., (2006) : Dictionnaire de la Géographie. 9e édition, Paris, Presses universitaires de France, 472 papes. (ISBN 2-13-055750-3)

George P., et Verger F., (2009) : Dictionnaire de la géographie, PUF, 500 pages.

Gerest C., (2009) : *Comment intégrer les populations locales au développement d'une structure touristique ?. Gestion et management*. Master 2 Management du Tourisme et des Relations Internationales. Université du Sud-Toulon-Var Faculté de Lettres & Sciences Humaines. 74 pages.

Gianella G.L., Lamoure A-L.H (2010) : « Les enquêtes par questionnaire en géographie de l'environnement », *L'Espace géographique*, 2010/4 (Tome 39), p. 325-344. DOI : 10.3917/eg.394.0325.

Gibbs, A.E., Ohman K.A., Coppersmith R., Richmond, B.M., (2017) : National Assessment of Shoreline Change : A GIS compilation of updated vector shorelines and associated shoreline change data for the north coast of Alaska, U.S. Canadian border to Icy Cape : U.S. Geological Survey data release, https://doi.org/10.5066/F72Z13N1.

GIEC., (2001) : *Bilan 2001 des changements climatiques*. Contribution des groupes de travail I, II et III au Troisième rapport d'évaluation du Groupe d'experts OMM intergouvernemental sur les changements climatiques. Rapport de synthèse. 97 pages.

GIEC., (2007) : *Bilan 2007 des changements climatiques*. Contribution des Groupes de travail I, II et III au quatrième Rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, GIEC, Genève, Suisse, 103 pages.

Girard J., (1969). Genèse du pouvoir charismatique en Basse Casamance (Sénégal), IFAN-Dakar.

Gning O., (2019) : Tourisme et Culture : les enjeux de la lutte traditionnelle en Basse Casamance. *Editions Universitaires Européennes*. 51 pages.

Gómez R., Picarzo L., (2006) : *Destrucción a toda costa 2006. Informe sobre la situación del littoral español*. Madrid : Greenpeace España, 214 pages.

Gould A.I., Kinsman N.E.M., Hendricks M.D., (2015) : Guide to Projected Shoreline Positions in the Alaska Shoreline Change Tool, (), Department of Natural Resources, Division of Geological & Geophysical Surveys. *Miscellaneous Publication 158*, 11 pages.

Gourou P., (1984). *Riz et civilisation*. Paris : Fayard, 300 pages.

Grdr, Sané T., Diéye. E. H. B., Descroix L., (2017) : Un littoral en mouvement : diversité, dynamiques et mutations des territoires frontaliers du Sud-Ouest du Sénégal et du Nord-Ouest de la Guinée-Bissau, 133 pages.

Gueye T., (2006) : *Morpho-dynamiques littorales et crises environnementales dans la Communauté rurale de Diembéring en Casamance*, Mémoire de Master, Université Gaston Berger de Saint Louis, 125 pages.

Guilchier A., (1954) : Morphologie et dynamique des côtes sableuses de l'Afrique Atlantique. *Cahier d'inf. Géogr. no 1.* pp. 57-68.

Guiral D., (1994) : Structuration fonctionnelle des écosystèmes de mangroves et spécificités des Rivières du Sud. In : Cormier-Salem, M-C. (ed.) « Dynamique et usages de la mangrove dans les pays des Rivières du Sud (du Sénégal à la Sierra Leone) ». ORSTOM, Paris, Coll. Colloques et Séminaires, 69-74.

Helendorff E., « Formation et tourisme », in Decroly J-M., A-M Duquesne, Debaere R., et Diekmann A., (dir.), *Tourisme et Société : Mutations, enjeux et défis*, Editions de l'Université de Bruxelles, 2000. 244 pages.

Hillali M., (2007) : « Tourisme et solidarités en Afrique-Humaniser la modernisation pour valoriser la tradition », *Téoros,* vol. 26, n° 3 Tourisme et Solidarité, 34 pages.

Hillali M., (2020) : Du tourisme et de l'environnement en Afrique : mariage de raison ou relation d'intérêt ? Etudes Caribéennes. https://doi.org/10.4000/etudescaribeennes.19393. 22 pages.

Houghton J.T., Jenkins G.J., Ephraums J.J., (1990) : Climate change : IPCC Scientific Assessment, Cambridge, University Press.

Huerta-Nunez A., (2020) : Pour en lire plus : Touristes et habitants. Conflits, complémentarités et arrangements. *Open Edition Journals, 2020, no. 39*, 6 paragraphes [en ligne]. Disponible sur https://journals.openedition.org/teoros/4356 (Consulté le 05/03/2022).

Ibé A.C, Quelennec R.E., (1989) : « Methodology for assessment and control of coastal erosion in West and Central Africa », *UNEP Regional Seas Reports and Studies*, *Nairobi,* n° 107, 107 pages.

IDEE Casamance., (2006) : La Casamance littorale : Réserve de biosphère côtière, UNESCO/MAB, Ziguinchor, 16 pages.

Imbert G., (2010) : L'entretien semi-directif : à la frontière de la santé publique et de l'anthropologie. *Dans Recherche en soins infirmiers 2010/3 (N° 102)*, pages 23 à 34

Indjieley M., (2013) : « Exploitation de ressources naturelles et risques environnementaux à la périphérie de Libreville ». *Les Cahiers d'Outre-Mer*, (261) 57-68. https://doi.org/10.4000/com.6772

Intergovernmental Panel on Climate Change (IPCC)., (1995) : The Science of Climate Change. 588 pages.

Jaglin S., et Steck B., (2008) : Réseaux et frontières Géopolitiques. Flux N° 71, Janvier-Mars 2008, 47 pages.

Joncheray M., (2013) : Le rôle moteur des transports dans le développement en période post-conflit : les « pays du Niari » en République du Congo. Geotransports, No1-2, 245-260.

Journet-D., (2007) : Les créances de la terre. Chronique du pays jamaat (joola de GuinéeBissau). Paris, Bibliothèque de l'École des hautes études, 368 pages.

Journet O., (1995) : Le riz, la terre et les Ukin. Représentation de la terre et pratiques rituelles relatives à la production du riz chez les Felupe (Nord-Ouest de la Guinée Bissau). In "Les riziculteurs de l'Afrique de l'Ouest", actes du colloque international de Bordeaux, pp. 301-308.

Kalck Y., (1978) : *Evolution des zones à mangroves du Sénégal au quaternaire récent. Etudes géologiques et géochimiques*. Thèse 3e cycle, ULP Strasbourg, 117 pages.

Keita A et Thiombane M., (2017) : *Dynamique de trois espèces de Limicoles et Cartographie des ZICO côtières de la ROK*, mémoire de master, Université Assane Seck de Ziguinchor, 41 pages.

Klein J., (2003) : *Protéger le littoral dans les départements français d'outre-mer*. Thèse de Doctorat d'Etat, ENS LSH-Laboratoire « espace et culture », Paris IV, Sorbonne, 257 pages.

Komar P.D., (1998) : *Beach processes and sedimentation*. Prentice Hall, (2nd Edition), 544 pages.

Kouchade C A., Kounouhewa B., et Awokou S K., (2017) : La récolte de vin de palme : procédé et effets des conditions environnementales. 8 pages.

Kouyaté M., (2015) : « *La variabilité dans quatre versions de l'épopée mandingue. Thèse de doctorat en « linguistique* ». Université Michel de Montaigne-Bordeaux III. 498 pages.

Lageat Y., (2004) : Géomorphologie et gestion des littoraux, *Bulletin de l'Association de géographes français*, 81(3), p. 360-370. DOI : 10.3406/bagf.2004.2398

Lambal R., (2021) : *Carabane île mémoire*. Préface du professeur Ibrahima Thioub. L'harmattan Sénégal. 123 pages.

Lamic J.P., (2010) : Tourisme durable : utopie ou réalité ? Paris, L'Harmattan, 219pages.

Lansing, P., & Vries, P. D. (2007) : Sustainable tourism : ethical alternative or marketing ploy ? *Journal of Business Ethics*, 72(1), 77-85.

Lavaud-Letilleul V., (2012) : « L'aménagement portuaire en débat. Points de vue d'acteurs sur les grands projets d'équipement portuaire du littoral français ». *Norois, (225).*

Lebahy Y., Le Délézir R., (2006) : *Le littoral agressé. Pour une politique volontariste de l'aménagement en Bretagne*. Rennes : Editions Apogée, 190 pages.

Lecler S., (2008) : *« une histoire du tourisme d'un luxe de riches à un loisir de masse, Alternatives économiques* », n27, p56-58.

Lecourt A., (2003) : *Conflits d'aménagements : une analyse te pratique à partir du cas Breton*. Thèse de doctorat de Géographie, Université de Rennes 2, Haute Bretagne, 355 pages.

Legoff N., (2009) : *Paysages littoraux africains : évolution de l'environnement dans un contexte d'ouverture ou d'usage renouvelé des espaces côtiers (Djibouti, Sénégal, Tunisie).* Géographie. Université de Nantes, 2009. 397 Pages.

Le Petit Larousse Illustré (2012) : Dictionnaire petit Larousse illustré. 1936 pages

LequinM., (2001). "Écotourisme et gouvernance participative". Ste-Foy, Québec : Presse de l'Université du Québec, Collection « Temps libre et culture » ; 234 pages.

Lincoln Y.S., (1995) : Emerging criteria for quality in qualitative and interpretive research. Qualitative Inquiry, 1, 275-289.

Lombard J., (2005) : Continuités ou ruptures territoriales au Sénégal : au risque du transport *? Les Cahiers d'Outre-mer, 229*, pp.4.

Loquay A., (1979) : Thionck-Essyl en Basse Casamance : *Evolution récente de la gestion des ressources renouvelables*. Thèse de doctorat de 3ème cycle, Université Bordeaux III, 407 pages.

Macuacua L., (2018) : « *Sécurité et Risque, Enjeux Fondamentaux du Tourisme* ». Mémoire de Master 2 Management et Ingénierie de Tourisme. 80 pages.

Magrin G., et Ninot O., (2005) : « Les zones soudaniennes du Tchad et du Sénégal : deux Suds enclavés entre mondialisation et marginalisation ». *Espace, populations et sociétés, N°1*, pp. 15-30.

Maisonneuve J., (1989) : Les Rituels. In : Archives de sciences sociales des religions, n°67/2, 1989. p. 305.

Manga J-B V., (2014) : « Chanter les ancêtres pour enraciner les vivants chez les Jóola de Casamance (Sénégal) », *Civilisations* [En ligne], 63 | 2014, mis en ligne le 30 septembre 2018.

.

Marius C., (1979) : Effets de la sécheresse sur l'évolution phytogéographique et pédologique de la mangrove en Basse Casamance. *Bulletin de l'IFAN, tome 41, série A, n° 4*, pp.669-691.

Marius C., (1985) : Mangroves du Sénégal et de la Gambie. Pédologie, géochimie, mise en valeur et aménagement. *Trav. Doc. ORSTOM, Paris*, 193, 357 pages.

Marius C., (1986) : Evolution du golfe de Casamance au Quaternaire récent et changements de la végétation et des sols de mangroves liés à la sécheresse actuelle. *ORSTOM*, 296 pages.

Marius C., Lucas J., Kalck Y., (1986) : Évolution du golfe de Casamance au Quaternaire récent et changements de la végétation et des sols de mangroves liés à la sécheresse actuelle. In Symposium International INQUA-ASEQUA Changements globaux en Afrique durant le Quaternaire Travaux et Documents de l'ORSTOM. Paris, pp. 293-295.

Mark P.J., (1985) : A cultural, economic and religious history of the Basse Casamance since 1500. *Studien zur Kulturkunde n° 78, Stuttgart*. 275 pages.

Masselink G. et Gehrels W-R., (2014) : *Coastal environments and global change*. Chichester, West Sussex ; Hoboken, NJ, Wiley, American Geophysical Union, 448 pages.

Masse J-P., (1968) : *Contribution à l'étude des sédiments actuels du plateau continental de la région de Dakar (République du Sénégal). Essai d'analyse de la sédimentation biogène*. Rapport n° 23, Laboratoire de Géologie de la Faculté des Sciences de l'université de Dakar, 84 pages.

Marut J. C., (1999) : *La question de Casamance (Sénégal). Une analyse géopolitique*. Thèse de Doctorat de Géopolitique, Université Paris 8, 512 pages.

Marzouk Y., (1981a) : Stratégie et Aménagement Paysans. Deux Ecotypes humains en Basse Casamance à partir des monographies de Kamobeul et de Niandane. Dakar, 193 pages.377 343

Marzouk Y., (1981b) : Stratégies et aménagements paysans en Basse Casamance. USAID, SOMIVAC, Dakar, 157 pages.

Marzouk Y., (1984) : Instruments aratoires, systèmes de cultures et différenciations intra-ethniques. Cah. ORSTOM, sér. Sci. Hum., vol. XX, n°3-4, pp. 399-425.

Marzouk Y., (1991) : Histoire des conceptions hydrauliques étatiques et paysannes en Basse-Casamance, Sénégal, 1960-1990. In : "*Savoirs paysans et développement*", Karthala-ORSTOM, Paris : 61-97.

Marzouk Y., (1993) : Du côté de la Casamance : pouvoirs, espaces et religions. In Cahiers d'études africaines, vol. 33, n°131, pp. 483-491.

Maupertuis M.-A., Tafani C., Poggioli A., (2017) : « Les résidents secondaires en Corse : différentes façons de s'ancrer au territoire ». *Téoros*, (36) 2. URL : http://teoros.revues.org/3082

Mbaye L., (2005) : Etat des lieux de la filière de la transformation artisanale des produits halieutiques au Sénégal. Projet Info Conseil MPEA et PAOA. Disponible sur : www.bameinfopol/ 40 pages

Mbaye I., Sané T., SY O., Paul P., (2009) : Potentialités et perspectives touristiques face au changement climatique en Casamance (SENEGAL). *Geographia Technica. Numéro spécial, 2009.* 7 pages.

Mbaye S., (2012) : Dynamique de l'artisanat dans la région de Ziguinchor (Sénégal). *Armand Colin « Revue Tiers Monde ». 2012/4 n°212* pages 153 à 172.

Mbodj M., & Becker Ch., (1999) : "De la traite à la crise agricole. Historique des échanges commerciaux dans le Sine". In André Lericollais, Paysans sereer. Paris, IRD.

Méguelle, Ph., (2012) : Chefferie coloniale et égalitarisme diola. Les difficultés de la politique indigène de la France en Basse-Casamance (Sénégal), 1828-1923. *Paris : L'Harmattan*.

Mélé P., (2003) : *Conflits et territoire.* Presse universitaire de François Rabelais, coll, perspectives, 224 pages.

Mélé P., (2004) : *Conflits et controverses : de nouvelles scènes de production territoriale ?* Colloque Espaces et sociétés aujourd'hui. La géographie sociale dans les sciences sociales et dans l'action, Rennes, 21-22 octobre 2004, 12 pages.

Melot R., Paoli J-C., (2012) : « Espaces protégés, espaces sanctuarisés ? Conflits autour de la loi littoral en Corse ». *Économie rurale*, (332).

Merckelbagh A., (2009) : *« Et si le littoral aller jusqu'à la mer* », Versailles Cedex France, QUAE, 352 pages.

Mesplier A., Bloc Duraffour P., (2006) : *Le tourisme dans le monde*. Paris : Bréal, 335 pages.

Meur-Ferec C. (2006) : *De la dynamique naturelle à la gestion intégrée de l'espace littoral : un itinéraire de géographe*. Géographie. Université de Nantes, 2006. tel-00167784

Meur-Ferrec C., (2007) : « La GIZC à l'épreuve du terrain : premiers enseignements d'une expérience française », Développement durable & Territoires, [En ligne : https://developpementdurable.revues.org/4471].

Meur-Ferec C., Morel V., 2004. « L'érosion sur la frange côtière : un exemple de gestion des risques ». *Natures Sciences Sociétés,* (12) 3, 263-273. https://doi.org/10.1051/nss:2004038

Micallef, A., Williams A.T., Radic M., Ergin A. (2004). A novel bathing area registrationevaluation system : the dalmatian (Croatia) coast, Jn. *World Leisure*, vol. 46, n°4 *:* 4-21.

Michaud J.L., Barrey G., (2012) : Acteurs et organisations du tourisme, 36 pages.

Michel F., (2002) : quand les autochtones rencontrent les touristes en Indonésie. *Revue Histoire et Anthropologie*, 2002, no. 3, p. 475 à 487

Ministère du Tourisme et des Transports Aériens (2007) : « Bulletin des statistiques touristiques », Direction des Études et de la Planification, MTTA. 8 pages.

Ministère du Tourisme et des Transports Aériens (MTTA) (2013) : Plan stratégique de développement durable du tourisme au Sénégal (2014 – 2018). 24 décembre 2013. 73 pages**.**

Ministère du Tourisme et des Transports Aériens (2015) : Bulletin des statistiques enquête sur l'offre et la demande touristique (2014-2015). 81 pages.

Ministère du Tourisme et des Transports Aériens., (2016) : Bulletin des statistiques enquête sur l'offre et la demande touristique (2014-2015), 81 pages.

Ministère du tourisme de Québec., (2006) : Signalisation Politique de touristique : Routes et circuits touristiques. Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2006. 42 pages.

Miossec A., (1998) : *Les littoraux entre nature et aménagement*, Paris : SEDES, Coll : Campus géographie, 192 pages.

Miossec J-M., (2001) : Maghreb et Orient méditerranéen, In Bethemont J. (Coord.), Le monde méditerranéen : thèmes et problèmes géographiques, pp. 287-318.

Monseiller A., (1987) : *La formation des Professeurs d'Éducation Physique et Sportive au Sénégal,* Thèse 3ème cycle non publié, Sciences de l'éducation, Université Lyon 2.

Morgan R., (1999) : A novel, user-based rating system for toourist beaches, *Tourism Management*, vol. 20 *:* 393-410.

Morissette A., (2008) : « *Évolution côtière haute résolution de la région de longue-riveforestville, côte nord de l'estuaire maritime du Saint-Laurent, Québec »*. Mémoire présenté à l'Université du Québec À Rimouski comme exigence partielle du programme de Maîtrise en océanographie (M. Sc.). 195 pages.

Morton R.A., Paine J.G., (1985) : Beach and vegetation-line changes at Galveston Island, Texas : Erosion, deposition, and recovery from Hurricane Alicia. *Geological circular, vol. 85-5*, 39 pages.

Morton R.A., Speed M.F., (1998) : Evaluation of shorelines and legal boundaries controlled by water levels on sandy beaches. *Journal of Coastal Research, vol. 14, n°4*, p. 1373 - 1384.

Mourzakel L., (2019) : *Tourisme religieux au Liban : stratégie pour un développement durable*. Thèse préparée dans le cadre d'une cotutelle entre la Communauté Université Grenoble Alpes et l'Université Libanaise. Spécialité Urbanisme – Aménagement. Thèse soutenue publiquement le 11 octobre 2019. 436 pages.

Murat C., (2001) : Aménagement et gestion du littoral de Port-au-Prince. Travail d'Étude et de Recherche, Université des Antilles Guyane.

Ndiaye A., (2009) : Communication, tourisme et développement durable au Sénégal : enjeux et risques.

Ndiaye A et Sall S. N, (2021) : Impact du covid-19 sur le tourisme sénégalais la communication au cœur du plan de relance ? *DJIBOUL ╱ n°001, Vol.4.* 20 pages

Ndiaye V., (1995) : Pêche continentale et aquaculture. In : Touré D. (ed.) « Modules de formation en aménagement intégré de la zone côtière et de la zone économique exclusive », IOI-CRODT, Dakar, 174-184.

Ndour A., (2013) : Efficacité énergétique et développement de l'entrepreneuriat en bioénergie : cas des fours améliorés de fumage au Sénégal. Fiche de synthèse. Disponible sur : http://www.endaenergie.org, consulté le 11-06-15. 28 pages.

Ndour A., (2015) : *Evolution morpho sédimentaire et impacts des ouvrages de protection sur le littoral de Rufisque, Petite Côte, Sénégal*. Thèse de Doctorat, Université Cheikh Anta Diop de Dakar. 239

Neelamani S., (2018) : Coastal erosion and accretion in Kuwait – Problems and management strategies, Ocean & Coastal Management, *Volume 156*, 2018, pp76-91.

Nelson, C., Morgan R., Williams A.T., Wood J., (2000). – Beach awards and management. *Oceanand Coastal Management*, 43 : 87-98.DOI : 10.1016/S0964-5691(99)00068-X

pages.

Ngami P., (2007) : *Evolution de la lagune de Mbodiène (Petite Côte, Sénégal) : Approche par l'analyse morpho-sédimentaire et la Télédétection.* Thèse de Doctorat de 3ème cycle, UCAD, 209 pages.

Ngom M.T., (2019) : *Problématique de l'érosion côtière a Nianing, région de Thies*. Mémoire de master en Géographie, Université Assane Seck de Ziguinchor. 108 pages.

Niang A., (2015) : *Sauvegarde et valorisation du patrimoine culturel immatériel du Sénégal : Projet de création d'un écomusée des pratiques divinatoires et curatives*. Mémoire de master département d'Histoire des Techniques Université Paris I – Panthéon Sorbonne. 182 pages.

Niang N A., (2009) : *Dynamique socio-environnementale et développement local des régions côtières du Sénégal* : l'exemple de la pêche artisanale. Géographie. Université de Rouen.

Niang S., (2017) : *Dégradation chimique et mécanique des terres agricoles du Gandiolais (littoral Nord du Sénégal). Analyse des dynamiques actuelles d'adaptation*, Thèse de Doctorat Université Gaston Berger de Saint Louis 355 pages.

Niang-Diop I., (1993) : Conséquences de l'élévation du niveau marin sur les côtes sénégalaises. In (Diaw a.t., Ba a., Bouland p., Diouf p.s., Lake l.-a., Mbow m.- a., Ndiaye p., Thiam m.d., Eds) Gestion des ressources côtières et littorales du Sénégal : Actes de l'atelier de Gorée 27-29 juillet 1992. UICN-ISRA- IFAN, p. 133 - 138.

Niang-Diop I., (1995) : *L'Erosion côtière sur la petite côte du Sénégal à partir de l'exemple de Rufisque : Passé- Présent-Futur.* Thèse pour le grade de Docteur, Université d'Angers, 491 pages.

Niazi S. (2007) : *évaluation des impacts des changements climatiques et l'élévation du niveau de la mer sur le littoral Tétouan (méditerranée occidentale du Maroc): vulnérabilité et adaptation,* université Mohammed v-Agdal, rabat, n° d'ordre : 2346, 296 pages.

Nonn D. (1972) : *Géographie des littoraux*. Presses Universitaires de France - PUF, 238 pages.

OCDE., (1993) : Gestion des zones côtières. Politiques intégrées, Les éditions de l'OCDE, Paris, 144 pages.

Ode, A., fry G., Tveit M.S., Messager P., Miller D. (2007) : Indicators of perceived naturalness asdrivers if landscape preference. *Journal of Environmental Management :* 1-9.

Offner J.M., 1993, Les effets structurants du transport : mythe politique, mystification scientifique, *L'Espace géographique*, n°3, pp. 233-242.

Office de Tourisme de Casamance (OTC)., (2014) : *Arbres remarquables de la Casamance*. 22 pages.

Office de Tourisme de Casamance (2017) : Synthèse du Diagnostic des filières économiques de Basse-Casamance et appui à l'élaboration de la stratégie de développement économique de l'Entente Interdépartementale de Ziguinchor.

Office de Tourisme de Casamance (2019) : Le patrimoine culturel de la Casamance. 16 pages

Organisation Mondiale du Tourisme., (2002) : *Écotourisme et développement durable dans les réserves de biosphère : expériences et perspectives, Rapport Atelier du Programme sur l'Homme et la biosphère de l'UNESCO pour les pays européens et nord-américains (Euro MAB),* Québec, 24 et 25 mai 2002, 54 pages.

Organisation Mondiale du Tourisme., (2003) : *Étude d'impacts du Tourisme sur l'Économie sénégalaise,* Madrid, Rapport final (SEN 01/002). 144 pages.

Organisation Mondiale du Tourisme., (2005) : *Tourisme et durabilité* : Un aperçu général, Paris : Département du tourisme durable de l'Organisation mondiale du tourisme. 34 pages.

Organisation Mondiale du Tourisme., (2013) : *Le tourisme dans le monde.* 12 pages.

Organisation Mondiale du Tourisme., (2015) : *Faits Saillants du tourisme, édition 2016*. 16 pages.

Organisation Mondiale du Tourisme., (2016) : *Comprendre le tourisme : Glossaire de base*. 05/08/2016, 5 pages.

Organisation Mondiale du Tourisme., (2017) : *Faits saillants du tourisme international*. 26 pages.

Organisation mondiale du tourisme (2018) : L'Afrique, un « petit » continent dynamique pour le tourisme mondial. 2 pages.

Organisation Mondiale du Tourisme., (2019) : *Faits saillants du tourisme international.* 24 pages.

Organisation Mondiale du Tourisme., (2021) : *Baromètres du tourisme mondial*. Volume 19. Issue 1. January 2021. 40 pages.

ONG Justice et Développement., (2015) : Rapport Final de reboisement de mangrove et de plantation de filaos en Basse Casamance dans les îles de Carabane, Diogué, Niomoune, Haere, Kouba et Hilol, 38 pages.

ONU., (2010) : Objectifs du Millénaire pour le développement Rapport 2010. NEW YORK, 2010. 80 Pages.

Origet C., (1998) : « Tourisme culturel : dynamique et prospective d'une passion durable », Institut français du tourisme, 21 pages.

PADERCA., (2008) : Etablissement de la situation de référence du milieu naturel en Basse Casamance. Rapport final, Centre de Suivi Ecologique pour la gestion des ressources naturelles. 201 pages.

Pajon-Perrault N., (2019) : Le littoral : des territoires menacés, Institut Français de l'Education, Eduterre. [En ligne], URL : http://eduterre.ens-lyon.fr/thematiques/hydro/littoral-1/le-littoral-des-territoires-menaces.

Paskoff R., (1993) : Côtes en danger. In : Norois, n°164, Octobre-Décembre 1994. pp. 741-742.

Paskoff R., (1998a) : Conséquences possibles sur les milieux littoraux de l'élévation du niveau de la mer prévue pour les prochaines décennies. Armand Collin, Ann. Géo., pp.2 133- 391.

Paskoff R., (1998b) : Les littoraux : Impact des aménagements sur leur évolution, 3e édition revue et corrigée, Paris : A. Colin.

Paskoff R., (2000) : Le changement climatique, l'élévation du niveau de la mer et les espaces côtiers : synthèse et perspectives, Le changement climatique et les espaces côtiers. L'élévation du niveau de la mer : risques et réponses. Actes du Colloque d'Arles, 12 et 13 octobre 2000.

Paskoff R., (2001) : L'élévation du niveau de la mer et les espaces côtiers. Le mythe et la réalité. Institut Océanographique, collection « Propos », 190 pages.

Paskoff, R., (2010) : *Les littoraux : Impact des aménagements sur leur évolution*. Armand Colin.

PDC Diembéring., (2021) : Plan de développement communal de Diembéring 2021-2026. *« Diembéring, une plaque tournante pour le développement socioéconomique, touristique, culturel et durable du département d'Oussouye et de la région naturelle de la Casamance ». 75 pages.*

PDC Kafountine (2021) : Plan de Développement Communal 2021-2025. Rapport final. 46 pages.

Pélissier P., (1958) : « Les Diola : étude sur l'habitat des riziculteurs de Basse-Casamance. In: Cahiers d'outre-mer. » pp. 334-388.

Penot E., (1995) : La riziculture de mangrove balante de la région de Tombali (Guinée Bissau) ou l'adaptation d'une société rizicole africaine à travers un siècle de changements majeurs. In "Les riziculteurs de l'Afrique de l'Ouest", actes du colloque international de Bordeaux, pp. 321- 330.

Plans de Gestion Intégrée des Zones Côtières : revue critique et recommandations pour les États et Territoires insulaires océaniens. Rapport Intégré et Resccue, CPS, Nouméa avril 2015. 48 pages.

Plan de Développement Communal (PDC) de Diouloulou., (2008). 85 pages.

Plan départemental de développement d'Oussouye, version définitive, Juillet, 2016. 117 pages.

PLD., (2008) : Commune de Diembéring, 253 pages.

Plan Local de Développement de la communauté (PLD) rurale de Kafountine horizon : 2002-2005., (2002). 76 pages.

PLD Kafountine (2009) : Plan Local de Développement. 76 pages.

PLHA (Juillet 2010) : Plan Local d'Hydraulique et d'Assainissement.

Pélissier P., (1966) : Les paysans du Sénégal : les civilisations agraires du Cayor à la Casamance. Paris, imprimerie Saint-Yrieix, 944 pages.

Pénnober G., (1999) : *Analyse spatiale de l'environnement Côtier de l'Archipel des Bijagos (Guinée Bissau),* Thèse de Doctorat, Université de Bretagne Occidentale, 232 pages.

Perrin C., (2013a) : Entre terre et mer, enjeux de définition, de délimitation et de représentation du littoral méditerranéen., *in* Perrin C., *Un littoral sans nature ? L'avenir de la Méditerranée face à l'urbanisation*. Rome, École française de Rome, p.9-17.

Pirazolli P.A., (1993) : Les littoraux. : Impact des aménagements sur leur évolution. Coll. *« Géographie d'aujourd'hui ». Paris,* pp 37-49.

Plummer R., Fennell D.A., (2009) : Managing protected areas for sustainable tourism : Prospects for adaptive co-management, *Journal of Sustainable Tourism*, 17(2), 149–168.

PNUE/UNESCO/ONU-DAESI., (1985) : Erosion côtière en Afrique de l'Ouest et du centre. UNEP Regional Seas Reports and Studies n°67, 248 pages.

Pomeanu E. E., (2013) : *Études sur le tourisme durable et sa contribution au développement ré- gional. Sciences de l'information et de la communication*. Université de Toulon ; Universitatea tehnică "Gheorghe Asachi" (Iaşi, Roumanie), 193 pages. Français. NNT : 2013TOUL0021. tel-01540680

Popescu A-C., (2015) : *La mise en valeur du potentiel touristique des sous Carpates situées entre la vallée de l'Olt et la vallée du Motru*. Soutenue publiquement le 12 novembre 2015 à Cluj-Napoca. 320 pages.

Portères R., (1950) : L'assolement dans les terres à Arachides du Sénégal. In : *Revue internationale de botanique appliquée et d'agriculture tropicale*, 30e année, bulletin n°327-328, Janvier-février 1950. pp. 44-50.

Poulain J-P., (1998) : *Les patrimoines gastronomiques et leur valorisation touristique*. XIVe Congrès mondial de sociologie, 26 juillet-1er août 1998, Montréal.

Pourtier R., (2010) : Afriques noires. Paris : Hachette, Carré géographie, 2e édition revue et augmentée, 286 pages.

PRCM/AZOHS, (2013) : De petites initiative pour une grande cause : Conservations de la Biodiversité, 10 pages.

Principaud J.P., (2010) **:** De la difficulté de développer le tourisme solidaire en Afrique subsaharienne. L'exemple (déjà ancien) du « tourisme rural intégré » en Basse-Casamance. *TÉOROS, vol. 29, no 1*, p. 90-100.

Prospero J.M., (1985) : Records of past continental climates in deep-sea sediments. *Nature*, 315 : 279-280.

RGPHAE (Avril 2015) : *Situation économique et régionale 2013.* Service Régional de la Statistique et de la Démographie de Ziguinchor ANSD/ SRSD Ziguinchor. 05 pages.

Régine N.V.C.B., (1971) : La pêche en Basse Casamance (Sénégal). In : Revue de géographie de Lyon, vol. 46, n°3. pp. 285-316.

Renard J. (1984) : Le tourisme : agent conflictuel de l'utilisation de l'espace littoral en France. In : *Norois*, n°121, Janvier-Mars 1984. La France et la gestion du milieu marin et côtier. pp. 45-61.

République Du Sénégal (RDS)., *Loi n° 2001-01 du 15 janvier 2001 portant Code de l'environnement sénégalais et son décret d'application n° 2001-282 du 12 avril 2001, J.O.S. du 20 avril 2001.*

République Du Sénégal (RDS)., (2004) : *Rapport national à la cinquième session du Forum des Nations Unies sur la forêt*. 24 pages.

Robert S., et Melin H., (2016) : *Habiter le littoral, enjeux contemporains*. Marseille, Presses Universitaires de Provence et Presses universitaires d'Aix-Marseille, 471 pages.

Robert S., (2019) : *L'urbanisation du littoral : espaces, paysages et représentations*. Des territoires à l'interface ville-mer. Géographie. Université de Bretagne Occidentale (UBO), Brest, 2019. 199 pages.

Roberty G., (1964) : *Carte de végétation de l'Afrique Tropicale Occidentale à l'échelle de 1/1 000 000*. Paris : ORSTOM (Office de la Recherche Scientifique et Technique Outre-Mer), 216 pages.

Robin M., et Verger F., (1996) : Pendant la protection, l'urbanisation continue. *Les Ateliers du Conservatoire du Littoral*, n°13, 48 pages.

Roche Ch., (1985) : *Histoire de la Casamance, conquête et résistance : 1850-1920*, PARIS KARTALA, Edition originale, Dakar, Nouvelle Edition Africaine (NEA), 1976.

Sabatier F., Suanez S., (2003) : Evolution of the Rhône delta coast since the end of the 19th century / *Cinématique du littoral du delta du Rhône depuis la fin du XIXe siècle*. In : *Géomorphologie : relief, processus, environnement*, Octobre-décembre, vol. 9, n°4. pp. 283-300.

Sadio M., (2017) : *Morphodynamique et aménagement des flèches littorales de la côte du Sénégal*, Thèse de doctorat, UCAD, Université Aix-Marseille, 375 pages.

Sadio, M., Kane, A., Diaw, A.T., Anthony, E. J., (2015) : « Cinématique côtière de l'estuaire de la Casamance (Sénégal) ». *Paper submitted to International Conférence on Deltas and River Systems in Africa*. Port Harcourt (Nigeria) 14-16 October 2015.

Saffache P., (2003) : *Glossaire de géomorphologie*. Ibis Rouge-Paris, 512 pages.

Saglio Ch., (1979) : « Tourisme à la découverte : un projet au Sénégal, en Basse-Casamance », DANS *Tourisme, passeport pour le développement ?* Sous la direction de Emmanuel de KADT, p. 316-330. Paris : Economica.

Saglio Ch., (1985) : « Un autre tourisme-Sénégal-tourisme rural intégré en Basse- Casamance », *Espaces,* n° 76, p. 29-32.

Sagna P., (2005) : *Dynamique du climat et son évolution récente dans la partie ouest de l'Afrique occidental*. Thèse de Doctorat d'Eta Es Lettres, Université Cheikh Anta Diop, Département de Géographie, Tome 2, 271-786

Sagne P., Fall B., Ba K., Faye G., Sow E. H., & Niang I., (2020) : Impacts of the storm surges on sandy beaches : example of northern coast of Dakar (Senegal); *EWASH & TI Journal, Volume 4 Issue* 1.325-335

Sakho, P., (2007) : « Dakar et le littoral », in Atlas de l'Afrique, Sous la Direction de Ndiaye P. Dakar, Editions Jaguar, p.11-14.

Sakho P., (2011) : *Evolution et fonctionnement hydro-sédimentaire de la langue de Somone, Petite Côte, Sénégal*, Université de Rouen/Ucad, 253 pages.

Salin E., (2018) : Tourisme et paysages culturels : comparaison de la Valeur universelle exceptionnelle et de la mise en récit institutionnelle (UNESCO) de trois sites latino-américains. IdeAs : idées d'Amérique, 2018, Le tourisme dans les Amériques, 12, 10.4000/ideas.3655. halshs-02073803

Sall M., (1982) : *Dynamique et morphogénèse actuelle au Sénégal Occidental*. Thèse de Doctorat d'Etat en Lettres, Université Louis Pasteur-Strasbourg 1, Strasbourg, 604 pages.

Sall M., (2008) : Caractéristiques et enjeux de la nouvelle économie résidentielle dans la station balnéaire de Saly Portudal et sur la Petite Côte au Sénégal. 15 pages.

Samba A., (2009) : Etude de faisabilité sur la transformation artisanale (fumage) de l'Ethmalose au sine Saloum et en Casamance. Rapport technique 17, USAID WULA NAFAA 135 par International Resources Group (IRG). Disponible sur : www.usaid.gov/pdf_docs/pnaeb285.pdf consulté le 22/01/2015. 32 pages

Sambou L., (2009) : La lutte traditionnelle diola Kassa : catégories de lutteurs dans la commune d'Oussouye. Mémoire de maitrise es-sciences et techniques des activités physiques et sportives. 60 pages.

Sambou T.D., (2012) : « *Ethnographie d'une activité ludique : la lutte traditionnelle inter-villageoise dans le département d'Oussouye* ». Mémoire de Maitrise Es-Sciences et Techniques de L'Activité Physique et Sportive (STAPS). 105 pages.

Sané A-B-S., (2018) : *Impacts de l'aménagement de la forêt classée des Kalounayes sur les communes gestionnaires*. Mémoire de géographie, Université Assane Seck de Ziguinchor. 127 pages.

Sané T., (2017) : *Vulnérabilité et adaptabilité des systèmes agraires à la variabilité climatique et aux changements sociaux en Basse-Casamance (Sud-Ouest du Sénégal).* Géographie. Université Sorbonne Paris Cité ; Université Cheikh Anta Diop (Dakar), 377 pages.

SAPCO-Sénégal., (2019) : Rapport annuel / délégation régionale du pôle Sud. 56 pages.

Sarr K., (1997) : *Erosion et pollution littorale : l'exemple de la plage de Rufisque : (du cap des biches aux environs de Bargny).* Mémoire de Maîtrise, Université Gaston Berger de Saint- Louis, 117 pages.

Sarr, S., (2012) : *Vulnérabilité insulaire dans les rivières du sud (Casamance Atlantique).* Mémoire de Master, UGB, 135 pages.

Sarrasin B., (2004) : « Le tourisme, au risque du politique », Téoros, 23-1 | 2004, 3-4

Savadogo S., (2013) : *Conséquence de l'érosion côtière sur le littoral ivoirien*. Brevet de Technicien Supérieur, Ecole Supérieur de Technologie LOKO, 42 pages.

Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT)., (2020) : Rapport Final Sur Financement AECID à Travers l'ARD de Ziguinchor. Par le Cabinet OCC SARL. Mars 2020. 63 pages.

Séné A.M., et Diallo A., (2021) : Impact de l'urbanisation sur le développement touristique au Cap Skirring (Ziguinchor, Sénégal). *Revue Espace Géographique et Société Marocaine*. 17 pages.

Sène A.M. et Diémé I. (2018) : « Entre développement touristique et recul des espaces rizicoles dans la commune de Diembéring (région de Ziguinchor) : quelle alternative pour un développement local durable ? », *Belgeo* [En ligne], URL : http://journals.openedition.org/belgeo/23362

Séne A.M., et Kane I., (2018) : Enclavement et contraintes au développement des transports au Sénégal : cas de la ville de Ziguinchor. *Revue des études multidisciplinaires en sciences économiques et sociales numéro 7. Janvier* – Juin 2018. 24 pages**.**

Sidibé I., (2013) : Un territoire littoral dans l'espace politique, économique et religieux du Sénégal. Le cas de la baie de Ouakam (Dakar). p. 159-176. https://doi.org/10.4000/eps.5415

Sipoaka A. L., Enouga M. M., (2021) : Covid-19, Tourisme et croissance économique en Afrique de l'Ouest : Évidence du Sénégal et du Togo. 13 pages.

Souissi M., (2008) : « *Le tourisme international en Tunisie : vers de nouvelles formes et la Réorganisation de l'espace touristique* », Doctoral dissertation, Atelier national de Reproduction des Thèses, P.22.

Soumaré A., (1996) : *Etude comparative de l'évolution géomorphologique des bas-estuaires du Sénégal et du Saloum (approche par les données de terrain et de télédétection)*, Thèse de doctorat du 3è cycle de géographie, UCAD, 265 pages.

Stafford J., (1996) : Microéconomie du tourisme. Presses de l'université du Québec. 148 pages.

Stancioff A., Staljansenns M., et Tappan G. (1984) : *Cartographie et télédétection des ressources de la république du Sénégal : Etude de la géologie, de l'hydrogéologie, des sols, de la végétation et des potentiels d'utilisation des sols*. Direction de l'Aménagement du Territoire et Agence International de Développement, 653 pages.

Stefan M., Anton M., Charles G., (2017) : Application of the coastal hazard wheel to assess erosion on the Maltese coast, Institute of Earth Systems, University of Malta, Ocean & Coastal Management, 156 pages.

Sy B. A., Dieng S. D., (2009) : Etude de la dynamique actuelle de la mangrove d'Oukout en Basse Casamance au Sénégal. *Revue de Géographie du Laboratoire Leidi (RGLL), n°7*, Université Gaston Berger de Saint-Louis (Sénégal), pp.23-44.

Sy B. A., Sy A. A., (2010) : Dynamique actuelle du cordon littoral de la Grande Côte sénégalaise, de Saint-Louis à Niayam et ses conséquences. *In Revue de géographie du Laboratoire Leïdi, UGB, nº8*, p : 197-214.

Sy A.A., (2013) : *Dynamiques sédimentaires et risques actuels dans l'axe Saint-Louis-Gandiol, littoral Nord du Sénégal,* Thèse de Doctorat, Université Gaston Berger de Saint-Louis, 328 pages.

Sy B, (1999) : *Environnement et aménagement touristique : influences des réceptifs hôteliers sur les unités paysagères de Saly-Portudal à Nanning*, mémoire de master, département de Géographie de l'UGB, 126 pages.

Sy O., Sané T., Dieye E. B., (2018) : « Dynamique et aménagement de la frange littorale de la commune rurbaine de Diembéring ». Afrique de l'Ouest, questions sur le développement à l'échelle locale pp. 197-221.

Symbiane G., (2018) : *Le mythe de fondation du peuple de Sangawäte*. Mémoire de master Département de Lettres Modernes UASZ. 169 pages.

Tafani C. Maupertuis M.A., Pieri X., (2012) : « Impact du tourisme sur le prix du foncier agricole en Corse : la durabilité de l'agriculture littorale en question ». In : Mésini B., *Aménagement durable des territoires méditerranéens*. Aix-en-Provence : Presses universitaires de Provence et Presses Universitaires d'Aix-Marseille, 73-91.

Tall E.S.B., (2013) : *La dynamique de la mangrove et ses impacts environnementaux et socio-comiques à Diogué en Basse Casamance de 1979 à 2010*, mémoire de master, Université Assance seck de Ziguinchor, Département de Géographie, 98 pages.

Tessa A., (2013*) : « Des obstacles politiques et idéologiques rendent difficile le tourisme en Algérie* », El Watan.

Thiam M.T., et Crowley J., (2014) : Impact des changements environnementaux sur les migrations humaines : étude de cas : Sénégal et Côte d'Ivoire. UNESCO, Secteur des sciences humaines et sociales (SHS). 295 pages.

Thior M., (2014) : *Impacts environnementaux et socio-économiques de l'érosion côtière dans la communauté rurale de Diembéring (basse Casamance).* Mémoire, UASZ, 2014, 132 pages.

Thior M., (2020) *: Dynamique du littoral de la Casamance : caractéristiques morphodynamiques, changements environnementaux et impacts socioéconomiques*. Thèse de doctorat en Géographie Université Assane Seck de Ziguinchor. 388 pages.

Thior M., Sy O., Sané T., Mballo I., Badiane A., Descroix L, « contraintes à la production rizicole et reconversion socioéconomique dans la commune de Diembéring (Sénégal). *Revue Ivoirienne de Géographie des Savanes, Numéro 6 juin 2019, ISSN 2521-2125,* 14 pages.

Thomas, L. V., (1959) : *Les Diola. Essai d'analyse fonctionnelle sur une population de BasseCasamance*. Dakar, Mémoires IFAN, 55 (Thèse d'Etat publiée, 2 vol.), 821 pages.

Thomas L.V., (1985) : Rites de mort, Paris, Fayard.

Tomas J., (2005) : « *La Identitat Ètnica entre els Joola d'Oussouye (Hùluf Bubajum Àai)* ». Thèse de Doctorat, Universitat Autònoma de Barcelona

Touré I., (2017) : *La Patrimonialisation des techniques de pêches artisanales dans la région de Ziguinchor.* Mémoire de master 2. 73 pages.

Trapy A., (2022) : *La place du phénomène touristique dans la reconnaissance des valeurs du Patrimoine culturel immatériel. Le cas du savoir-faire de la verrerie en Lorraine*. Master Tourisme Parcours « Tourisme et Développement ». Université Jean Jaures de Toulouse. 167 pages.

Trincaz P.X., (1984) : Colonisation et régionalisme Ziguinchor en Casamance. Paris : *Editions de l'ORSTOM, Collection Travaux et documents No 172*, 259 pages.

Turgeon L., (2003) : Patrimoines métissés, contextes coloniaux et postcoloniaux, Paris, Editions de la Maison des Sciences de l'Homme, Les Presses de l'Université Laval, 2003, 234 pages.

UNESCO (2003) : Convention de 2003 pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel. 46 pages.

UNESCO., (2004) : « Tourisme, Culture et Développement en Afrique de l'ouest », 99 pages.

UNESCO., (2012) : Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial.

Union mondiale pour la nature (UICN)., (1992) : Conservation et utilisation durable des ressources naturelles du bassin hydrographique de la Casamance**.** Annales du séminaire tenu du 22 au 26 octobre 1990 à Ziguinchor, Sénégal.

Vallega A., (1999) : *Fundamentals of integrated Coastal Management*, The Geo Journal Library, Kluwer Academic Publishers, 262 pages.

Van Gennep A., (1981). Les rites de passage. Etude systémique des rites, Paris, Picard. 320 pages.

Varine H., (2006) : L'écomusée mot, deux concepts, mille pratiques 2006. 11 pages.

Venturini E.J., (2011) : Tourisme culturel et développement durable : le patrimoine au-delà du spectacle. Communication non présentée. ICOMOS, Paris 2011. 8 pages.

Vieillefon J., (1969) : La pédogenèse dans les mangroves tropicales. Un exemple de chronoséquence. *Science du sol, 2*, pp. 115-148.

Vieillefon J., (1977) : *Les sols des mangroves et des tannes de Basse-Casamance (Sénégal). Importance du comportement géochimique du soufre dans leur pédogenèse*. Mémoire ORSTOM, Paris, 291 pages.

Volkova E., (2018) : *Analyse comparative des relations à plaisanterie chez les Mandinka et les Joola de la Casamance.* Thèse de doctorat anthropologie de l'Université de recherche Paris Sciences et Lettres PSL Research University. École doctorale de l'EPHE – ED 472. 403 pages.

Vuarin P., (2002) : La pêche, un enjeu au niveau international peu considéré. Synthèse du cahier de propositions, "La pêche en eaux troubles". Disponible sur : http://creativecommons.org/licenses/by-nd/2.0/fr/deed. 04 pages.

WACA., (2017) : Cadre de gestion environnementale et sociale. Ministère de l'environnement et du développement durable, direction de l'environnement et des établissements classés, Sénégal, 119 pages.

Wade Ch-S., (2016) : Saint-Louis, des vulnérabilités géoenvironnementales au projet de développement urbain durable. *Revue de Géographie de l'Université Ouaga I Pr Joseph. KI ZERBO*, N°005, Oct. 2016, Vol. 1. 24 pages.

World Travel & Tourism Council (2020) : Travel & Tourism. Global Economic *I*mpact *& TrendS 2020. 15 pages.*

Yade D., (2022) : *Erosion côtière et stratégies d'adaptation face à la variabilité climatique sur la petite-côte sénégalaise : cas des communes de Mbour et de Saly Portudal (Sénégal*). Mémoire de master en géographie, UASZ. 132 pages.

Yangounza P.P.O., (2017) : *Potentialités touristiques et patrimoines culturels chez les communautés rurales de Bayanga et de Mbéko en République Centrafricaine : représentations des différents acteurs et enjeux.* Géographie. Université Rennes 2. 323 pages.

Annexes

Annexe 1 : questionnaire adressé à la population locale (chef de ménage)

Risques littoral les potentialités et les contraintes touristiques en BC (Sénégal)

Sadou BOCOUM doctorant en cotutelle entre :

- [ ] l'Université d'Orléans au laboratoire CEDETE
- [ ] et l'Université Assane Séck de Ziguinchor au laboratoire de Géomatique et Environnement

Nom de l'enquêteur

_____

Identificateurs sociologiques

1. Prénoms et Nom de l'enquêté (e)

_____

2. Age

- ( ) Moins de 20 ans
- ( ) 20-30 ans
- ( ) 30-40 ans
- ( ) 40-50 ans
- ( ) 50-60 ans
- ( ) Plus de 60 ans

3. Depuis quand habitez-vous dans la région ?

- ( ) 1-10 ans
- ( ) 10-20 ans
- ( ) 20-30 ans
- ( ) Plus de 30 ans

4. Quelle est votre profession ?

_____

Présentation des potentialités touristiques de la zone d'étude

5. Pensez-vous que votre commune soit à vocation touristique ?

- ( ) OUI
- ( ) NON

6. Si oui quels sont les types de tourisme qui peuvent être pratiqués dans votre commune ?

- [ ] Tourisme balnéaire
- [ ] Tourisme culturel
- [ ] Tourisme de découverte
- [ ] Ecotourisme
- [ ] Tourisme d'affaires
- [ ] Autres

7. Si autres, précisez

_____

8. Parmi ces types de tourisme que nous avons listés, pouvez-vous nous dire les plus pratiqués ?

- [ ] Tourisme balnéaire
- [ ] Tourisme culturel
- [ ] Tourisme de découverte
- [ ] Ecotourisme
- [ ] Tourisme d'affaire

9. Que pensez-vous de l'accessibilité de la région ?

- ( ) Faible
- ( ) Moyenne
- ( ) Bonne

10. Comment jugez-vous la sécurité dans votre commune (et de la région en générale) ?

- ( ) Sécurité faible
- ( ) Sécurité moyenne
- ( ) Sécurité bonne

11. Que pensez-vous de l'offre infrastructurelle (hôtels, campements, auberges) de la région ?

- ( ) Faible
- ( ) Moyenne
- ( ) Importante
- ( ) NSP

12. Quelle perception avez-vous de la qualité des hôtels et des campements d'accueil de votre commune ?

- ( ) Pas bonne
- ( ) Moyenne
- ( ) Bonne
- ( ) Très bonne
- ( ) NSP

13. Quelles sont les zones où les installations touristiques sont plus concentrées ?

- [ ] Axe Abéné-Dianna
- [ ] Axe Dianna-Kafountine
- [ ] Axe Kabrousse-Cap Skirring
- [ ] Axe Cap-Boucotte
- [ ] Axe Boucotte-Djimbéring
- [ ] Iles Kassa
- [ ] Iles Bliss
- [ ] Iles Karones
- [ ] Autres

14. Si autres, précisez

_____

15. Que pensez-vous de la présence de la faune et de la flore ?

- ( ) Importante
- ( ) Moyenne
- ( ) Faible

16. Si autres, précisez

_____

17. L'écosystème de mangrove est- il présent dans votre commune ?

- ( ) OUI
- ( ) NON

18. Si oui, dans la partie ?

- ( ) Continentale
- ( ) Insulaire
- ( ) Toute la commune

19. Cette mangrove est-elle aménagée à des fins touristiques ?

- ( ) OUI
- ( ) NON

20. Si oui comment ?

_____

Contraintes touristiques : Conflits d'usages sur le littoral

21. Fréquentez-vous la plage de votre commune ?

- ( ) OUI
- ( ) NON

22. Si oui, comment la trouvez-vous en termes d'accessibilité ?

- ( ) Accessible à tout le monde
- ( ) Privatisée par endroit
- ( ) Totalement privatisée

23. Comment jugez-vous la concentration d'activités dans la zone ?

- ( ) Faible
- ( ) Moyenne
- ( ) Forte

24. Comment jugez-vous l'aménagement selon les différentes activités sur le littoral ?

- ( ) Aménagement faible
- ( ) Aménagement acceptable
- ( ) Aménagement bon

25. Selon-vous le tourisme souffre-t-il de la cohabitation avec ces activités ?

- ( ) OUI
- ( ) NON

26. Pourquoi ?

_____

27. La plage est-elle :

- ( ) Salubre
- ( ) Insalubre

28. Sentez-vous des odeurs qui dérangent sur le littoral ?

- ( ) OUI
- ( ) NON

29. Si oui, ces odeurs sont dues à ?

- [ ] Des ordures sur la plage
- [ ] Des poissons sur la plage
- [ ] Absence de sanitaire sur la zone
- [ ] La zone de fumoirs de poisson
- [ ] La zone de séchage de poisson
- [ ] Autres (à préciser)

30. Si autres, précisez

31. Connaissez-vous le phénomène des résidences secondaires dans votre commune ?
- OUI
- NON

32. Depuis quand avez-vous senti la prolifération de la résidentialisation ?
- 1-5 ans
- 5-10 ans
- 10-15 ans
- Plus de 15 ans

33. Cette situation ne serait-elle pas une contrainte pour le tourisme de la zone ?
- OUI
- NON

34. Si oui comment ?
- Concurrence déloyale
- Baisse des chiffres d'affaire du secteur
- Autres

35. Si autres, précisez

36. Connaissez-vous des prélèvements clandestins du sable marin sur la plage ?
- OUI
- NON

37. Si OUI, vers où ?

38. Quand avez-vous vu des prélèvements clandestins du sable marin sur la plage ?
- Il y'a une semaine
- Il y'a deux semaine
- Il y'a un mois
- Il y'a trois mois
- Un an plus
- NSP

39. Avec de grands quais de pêche dans la région, connaissez-vous dans votre commune des lieux de stockage du surplus des captures ?
- OUI
- NON

40. Si non, en cas de surplus que font les pécheurs face à cette situation dans votre commune ?
- Vendre à moins prix
- Offrir
- Verser sur la plage
- Remettre dans l'eau
- Autres

41. Si autres, précisez

42. La proximité des fumoirs de poisson et d'espace de séchage des poissons a-t' il un impact sur l'activité de tourisme ?
- OUI
- NON

43. SI OUI comment ?
- Fumée
- Odeur
- Concentration de bois sur la plage
- Déchets
- Autres

44. Si autres, précisez

Stratégies d'adaptation pour une bonne gestion du littoral

45. Face à cette situation avez-vous développé des stratégies pour une bonne gestion de la plage ?
- OUI
- NON

46. Si oui quelles sont les stratégies développées ?
- Séance de nettoyage
- Mise en place des poubelles
- Sensibilisation
- Sanctions
- Autres.

47. Si autres, précisez

48. Est-ce que les méthodes utilisées ont permis une bonne gestion du littoral ?
- OUI
- NON

49. Quelles sont les limites de vos stratégies de lutte ?
- Non engagement des acteurs
- Non-respect des règles
- Absence de suivi
- Faible moyens financier
- Autres

50. Si autres, précisez

Contraintes touristiques : Erosion côtière

51. Connaissez-vous ce phénomène d'érosion côtière dans votre commune ?
- OUI
- NON

52. Depuis quand l'avez-vous constaté dans la zone ?
- 0-10 ans
- 10-20 ans
- 20-30 ans
- Plus de 30ans

53. Quelles sont les indices qui vous ont permis de constater ce phénomène ?
- Dégradation de la végétation
- Réduction de la plage
- Destruction du bâtis
- Destructions de cabanes
- Autres

54. Si autres, précisez

55. Quelles sont les causes selon vous ?
- Naturelles
- Anthropiques

56. Comment jugez-vous le rythme du phénomène dans votre commune?
- Lente
- Moyenne
- Rapide

Contraintes touristiques : Impacts de l'EC sur les aménagements touristiques

57. Connaissez-vous des impacts de l'érosion côtière sur des aménagements touristiques ?
- OUI
- NON

58. Si oui depuis quand ?
- 0-5ans
- 5-10 ans
- 10-20 ans
- Plus de 20ans

59. Est-ce qu'il y'a des campements, résidences ou hôtels qui ont été abandonnés à causes de l'érosion des côtes dans votre commune ?
- OUI
- NON

60. Si oui, pouvez-vous nous les lister ?

61. Cette situation ne serait-elle pas un handicap pour le secteur touristique ?
- OUI
- NON

62. Si oui comment ?
- Réduction du nombre de lit
- Fragilisation du tourisme balnéaire
- Autres

63. Si autres, précisez

64. Au-delà des bâtis y'a-t-il d'autres aménagements touristique frappés par l'érosion côtière dans la zone ?
- OUI
- NON

Contraintes touristiques : Impacts environnementaux et socio-économiques de l'érosion côtière sur le tourisme ?

65. Connaissez-vous des phénomènes de dégradations de l'environnement touristique par l'érosion côtière ?

- ◯ OUI
- ◯ NON

66. Quelles perceptions avez-vous de l'impact de l'érosion côtière sur l'environnement touristique ?

- ☐ Dégradation de faune côtière
- ☐ Réduction de la partie continentale
- ☐ Migration des espèces ornithologiques
- ☐ Autres

67. Si autres, précisez

_____

68. Quel est le rythme de la dégradation ?

- ◯ Lente
- ◯ Moyenne
- ◯ Forte

Stratégie d'adaptation face l'EC

69. Face à cette situation, avez-vous adopté des alternatives ?

- ◯ OUI
- ◯ NON

70. Si oui, quelles sont les stratégies utilisées pour freiner ce phénomène ?

- ◯ Traditionnelle
- ◯ Moderne

71. Selon vous les méthodes utilisées par les populations pour se protéger sont- elles efficaces ?

- ◯ OUI
- ◯ NON

72. Quel bilan faites-vous des différentes stratégies mises en place ?

- ◯ Positif
- ◯ Négatif
- ◯ Moyen
- ◯ NSP

Annexe 2 : questionnaire adressé aux responsables de structures d'hébergement

Responsable d'infrastructure d'hébergement

Prénom et Nom de l'enquêteur ?

_____

Prénom et Nom de l'enquêté ?

_____

Conflit d'usage et tourisme : impacts et stratégies d'adaptations

1. Zone d'implantation de la structure d'hébergement

- ◯ Axe Abéné-Kafountine
- ◯ Cabrousse-Cap-Skirring
- ◯ Cap-Skirring-Boucotte
- ◯ Boucotte-Diembéring

2. Depuis combien de temps vous êtes installé dans la zone ?

- ◯ 0-5 ans
- ◯ 5-10 ans
- ◯ 10-20 ans
- ◯ 20-30 ans
- ◯ + de 30 ans

3. Comment jugez vous la concentration d'activité dans la zone ?

- ◯ Forte
- ◯ Moyenne
- ◯ Faible

4. L'aménagement dans la zone est-il :

- ◯ Bon
- ◯ Moyen
- ◯ Faible

5. Le tourisme souffre t-il de la cohabitation avec des activités sur le littoral ?

- ◯ OUI
- ◯ NON

6. Si OUI, lesquelles ?

- ◯ Pêche
- ◯ Transformation de produits halieutiques
- ◯ Résidentialisation
- ◯ Autres

7. Si Autres, lesquelles ?

_____

8. La plage est-elle :

- ◯ Salubre
- ◯ Insalubre

9. Sentez vous des odeurs dans la zone qui vous dérangent ?

- ◯ OUI
- ◯ NON

10. Si OUI, qu'elles sont les causes ?

- ☐ Des poissons pourries sur la plage
- ☐ Des ordures sur place
- ☐ Zone de séchage de poisson
- ☐ Zone de fumage de poisson
- ☐ Absence de sanitaire
- ☐ Autres

11. Souffrez vous de la concurrence des résidences secondaires ?

- ◯ OUI
- ◯ NON

12. Si OUI, quelles sont les conséquences de cette concurrence ?

- ☐ Baisse de la fréquentation des touristes dans les campements et hôtels
- ☐ Baisse des chiffres d'affaires du secteur
- ☐ chômage des acteurs
- ☐ Autres

13. Si autres ? Précisez ?

_____

14. La transformation de produits halieutiques peut-elle cohabiter avec le tourisme balnéaire ?

- ◯ OUI
- ◯ NON

15. Si NON, pourquoi ?

- ☐ Beaucoup de fumée
- ☐ Beaucoup de déchets
- ☐ Odeurs nauséabondes
- ☐ Concentration de bois
- ☐ Autres

16. Si autres, lesquels ?

_____

17. Face à cette situation, quelles sont les stratégies de gestion que vous avez développé ?

- ☐ Séance de nettoyage
- ☐ Mise en place de poubelles
- ☐ Sensibilisation
- ☐ Sanction
- ☐ Organisation des acteurs

18. Selon vous le bilan est-il :

- ◯ Bon
- ◯ Moyen
- ◯ Faible

Erosion côtière et tourisme : impacts et stratégies d'adaptations

19. Connaissez vous le phénomène d'érosion côtière dans la zone ?

- ◯ OUI
- ◯ NON

20. Si OUI, depuis quand l'avez vous constaté ?

- ◯ 0-10 ans
- ◯ 10-20 ans
- ◯ 20-30 ans
- ◯ + de 30 ans

21. Comment l'avez vous constaté ?

- ☐ Réduction de la plage
- ☐ Dégradation de la végétation côtière
- ☐ Destruction du bâti
- ☐ Autres

22. Si autres, précisez ?

_____

23. Quelles sont selon vous causes ?

- ◯ Naturelle
- ◯ Anthropique
- ◯ Les deux

24. Comment jugez vous le rythme du phénomène ?

- ◯ Rapide
- ◯ Moyen
- ◯ Lent

25. Etes vous menacez ou touchez par le phénomène ?

- ◯ OUI
- ◯ NON

26. Si OUI, comment ?

- ☐ Destruction des bâtiments
- ☐ Réduction de la plage de votre secteur
- ☐ Dégradation de la végétation côtière
- ☐ Autres

27. Si Autres, précisez ?

_____

28. La situation est-elle rependue dans la commune ?

- ◯ OUI
- ◯ NON

29. Si OUI, celle-ci est-elle un handicap pour le secteur touristique ?

- ◯ OUI
- ◯ NON

30. Si OUI, comment ?

- ☐ Réduction de la partie continentale
- ☐ Baisse de la fréquentation
- ☐ Réduction du nombre de chambre
- ☐ Réduction de la faune et de la flore
- ☐ Autres

31. Si Autres, précisez ?

_____

32. Avez-vous réagit face à cette situation ?

- ◯ OUI
- ◯ NON

33. Si OUI, comment ?

- ◯ En groupe
- ◯ Chacun de son côté

34. Quelles sont les méthodes utilisées ?

- ☐ Plantation d'arbres
- ☐ Remplissage de sacs de sable
- ☐ Construction de murs de protections
- ☐ Autres

35. Si Autres, précisez ?

_____

36. Quel bilan faites vous des stratégies d'adaptations mises en place ?

- ◯ Positif
- ◯ Moyen
- ◯ Négatif

Annexe 3 : questionnaire aux touristes

Questionnaire touristes : Risques littoral

Nom de l'enquêteur

Identificateurs sociologiques

1. Prénom(s) et nom de l'enquêté

2. Quelle est votre nationalité ?

- ◯ Sénégalaise
- ◯ Pays africains
- ◯ Française
- ◯ Belge
- ◯ Allemande
- ◯ Italienne
- ◯ Autres

3. Si autres, préciser

4. Si Sénégalaise de quelle région venez-vous ?

5. Si africaine de quel pays venez-vous ?

6. Situation professionnelle ?

- ◯ En activité
- ◯ Retraité

7. Quel âge avez-vous ?

- ◯ Moins de 20ans
- ◯ 20-30 ans
- ◯ 30-40 ans
- ◯ 40-50 ans
- ◯ 50-60 ans
- ◯ Plus de 60 ans

Caractérisation de l'offre touristique

8. Depuis combien de temps fréquentez-vous la région Basse Casamançaise ?

- ◯ 0-5 ans
- ◯ 5-10 ans
- ◯ 10-15 ans
- ◯ Plus 15 ans

9. Comment avez-vous connu cette destination touristique ?

- ☐ Agence de tourisme
- ☐ Agence de voyage
- ☐ Amis(es)
- ☐ Partenaire(s)
- ☐ Internet
- ☐ Autres

10. Si autres, précisez

11. Quel est le but de votre visite ?

- ◯ Vacances
- ◯ Affaires
- ◯ Loisirs
- ◯ Réunions
- ◯ Autres

12. Si autres, préciser

13. Etes-vous venu en famille ?

- ◯ OUI
- ◯ NON

14. Quelle est la durée de votre séjour ?

- ◯ Très longue (+30)
- ◯ Longue (15-30 jours)
- ◯ Moyenne (10-15 jours)
- ◯ Courte (5-10jours)
- ◯ Très courte (1-5 jours)

15. Qu'est-ce qui vous a attiré dans cette zone ?

- ☐ Plage
- ☐ Soleil
- ☐ Culture
- ☐ Paysage
- ☐ Plan d'eau
- ☐ Produits locaux
- ☐ Architecture locale
- ☐ Biodiversité
- ☐ Autres

16. Si autres, précisez

17. Où est-ce que vous résidez pendant votre séjour ?

- ◯ Hôtel
- ◯ Campement
- ◯ Auberge
- ◯ Résidence privée
- ◯ Chez un ami
- ◯ Autres résidences

18. Si autres résidences, précisez

19. Comment jugez-vous les tarifs d'hébergement et de restauration ?

- ◯ Elevé
- ◯ Abordable
- ◯ Très abordable

20. Quelle appréciation faites-vous des produits locaux commercialisés dans la zone ?

- ◯ Très Bonne qualité
- ◯ Bonne qualité
- ◯ Qualité moyenne
- ◯ Mauvaise qualité
- ◯ NSP

21. Pouvez-vous nous listé les produits ?

22. Quelle appréciation faites-vous des services proposés par votre résidence ?

- ◯ Satisfaisants
- ◯ Moyens
- ◯ Mauvais

23. Comment jugez-vous la qualité des réceptifs d'accueils (hôtels, campements, auberges etc.) ?

- ◯ Très bonne
- ◯ Bonne
- ◯ Moyenne
- ◯ Mauvaise qualité

24. Quelle perception avez-vous de la capacité d'accueils ?

- ◯ Importante
- ◯ Moyenne
- ◯ Faible

25. Comment jugez-vous l'organisation du secteur touristique dans la région ?

- ◯ Bonne
- ◯ Moyenne
- ◯ Mauvaise
- ◯ Très mauvaise

» Contraintes touristiques

26. Que pensez-vous de la concentration d'activités dans la zone ?

- ◯ Faible
- ◯ Moyenne
- ◯ Forte

27. Comment jugez-vous l'aménagement selon les différentes activités dans cette zone ?

- ◯ Aménagement faible
- ◯ Aménagement acceptable
- ◯ Aménagement bon

28. Selon-vous le tourisme souffre-t-il de cette cohabitation ?

- ◯ OUI
- ◯ NON

29. Comment trouvez-vous la qualité de la plage ?

- ◯ Salubre
- ◯ Insalubre

30. Sentez-vous des odeurs qui dérangent sur le littoral ?

- ◯ OUI
- ◯ NON

31. Si oui, Ces odeurs sont dues à ?

- ☐ Des ordures sur la plage
- ☐ Des poissons sur la plage
- ☐ Absence de sanitaire sur la zone
- ☐ La zone de Fumoirs de poisson
- ☐ La zone de séchage de poisson
- ☐ Autres

Annexe 4 : Guide entretien

- **Présentation du potentiel touristique existant.**

1. Qu'est-ce qui fait l'attractivité touristique de votre commune ?
2. Comment juger-vous la sécurité la sécurité de la zone ?
3. Comment percevez-vous les différents festivals (Abéné, Kafountine, Oussouye) et les carnavals sur l'attrait touristique de la zone ?
4. Que pouvez nous dire des réserves (Kassel et Kalissaye) sur le tourisme ?
5. Quelles sont les activités qui ont une étroite relation avec le tourisme dans la zone ?

- **Types de tourisme praticable**

6. Que pensez-vous de l'offre touristique de la commune ?
7. La commune regorge-t-elle des patrimoines paysagers qui permettent le tourisme de découverte ?
8. Quelles sont les potentialités culturelles existant dans la commune propice au développement du tourisme culturelle (ethnies, paysages culturels…) ?
9. Pouvons-nous parler des atouts de l'éco-tourisme existant dans la commune ?
10. Le tourisme rural intégré est-il praticable dans la zone ?
11. Quel est le type de tourisme le plus développé et pour quelle raison ?

- **Infrastructurelles touristiques**

12. Que pensez-vous de la capacité et de la qualité des réceptifs d'accueil dans la zone ?
13. Que pensez-vous de la qualité et de la capacité des réceptifs ?
14. La répartition des réceptifs est-elle équilibrée dans la commune ?
15. Comment juger l'organisation des acteurs dans la commune ?

- **Conflit d'usage sur le littoral et impact sur le tourisme dans la commune**

16. Que pensez-vous de l'aménagement de l'occupation de l'espace du littoral de votre commune ?
17. Le tourisme étant une activité très exigeante, pensez-vous que la cohabitation avec pleines autres activités dans la zone ne joue pas sur la fréquentation touristique de la zone ?
18. Selon-vous le tourisme souffre-t-il de cette cohabitation ?
19. Que pensez-vous de l'accroissement de la résidentialisation sur le tourisme ?
20. La proximité des fumoirs de poisson et d'espace de séchage des poissons a-t'il un impact sur l'activité ?
21. Selon vous quels sont les acteurs qui polluent le plus la plage ?
22. Comment veillez-vous sur la réglementation des installations sur le littoral ?
23. Que pensez-vous de la pression humaine sur la faune et la flore de la zone ?
24. Comment percevez-vous la pression des activités sur le tourisme balnéaire ?

- **Stratégies d'adaptation des acteurs touristiques**

25. Comment avez- vous réagit (des stratégies de lutte) face aux conflits d'usage sur le littoral qui compromettent le développement du tourisme ?

26. Quelles genres de stratégies avez-vous utilisé pour protéger les aménagements touristiques ?

27. Qu'est ce qui justifie le choix de ces stratégies ?

28. Comment vous avez réagi face à l'importance de la dégradation de la végétation côtière et de la flore ?

30. Comment vous régularisez le développement des résidences dans votre commune ?

31. L'industrie du tourisme au Sénégal s'est fortement orientée vers l'aménagement du littoral qui n'offre qu'un produit exclusivement balnéaire qui, après des années de succès éclatant, est entré dans une ère de déclin progressif. Quelles sont les différentes stratégies pour un développement d'un tourisme durable dans la commune dans votre commune ?
32. En effet, beaucoup pensent que les retombées économiques du tourisme balnéaire profitent peu aux populations locales. Que faudrait-il pour que le tourisme participe plus au développement local ?

Erosion côtière

- **Caractérisation de l'érosion côtière dans la commune**

33. Comment percevez-vous l'érosion côtière sur le secteur touristique ?
34. Comment juger l'ampleur de ce phénomène dans la zone ?
35. Comment avez-vous senti le phénomène d'érosion côtière sur le tourisme ?
36. Quelles sont selon vous les causes ?
37. Quelles sont les zones les plus frappées par ce phénomène ?

Impacts sur les aménagements touristiques.

38. Quels sont les impacts de l'érosion côtière sur vos hôtels ou campements ?
39. Il existe-t-il des campements qui sont déjà détruits par l'érosion côtière dans la zone ? Si oui quels sont ces campements et où se trouvent-ils ?
40. Avez-vous pensé à vous déplacer si la situation continue à ravager le site ?
41. Quelles sont les impacts de l'érosion côtière sur les sites qui attirent du monde ?
42. Comment percevez-vous l'avancée de la mer sur vos sites cultuels et culturels ?

Impacts sur les activités socio-économiques et environnementales du tourisme.

43. Comment la mer affecte-elle votre plage ?
44. Comment percevez-vous l'avancée de la mer sur vos sites cultuels et culturels ?
45. Comment expliquez-vous le recul de la végétation côtière ?
46. Quelles en sont les impacts sur la biodiversité et l'écotourisme ?
47. Comment percevez-vous aussi son impact sur l'éco-tourisme et le tourisme de découverte dans la commune ?
48. Si le phénomène continu, que pensez-vous de l'avenir de ces deux types de tourisme dans la zone ?
49. Que pensez-vous de la dégradation de végétation sur l'artisanat qui est une activité phare sur le tourisme de la zone ?
50. Que pensez-vous de la dégradation de la mangrove sur la pêche qui attire du monde dans la commune ?

Adaptation des acteurs touristiques face aux impacts de l'érosion côtière.

51. Comment avez- vous réagi (des stratégies de lutte) face à l'érosion côtière ?
52. Quels genres de stratégies (traditionnelles ou modernes) avez-vous utilisé pour protéger les aménagements touristiques ?
53. Qu'est ce qui justifie le choix de ces stratégies ?

54. Quelles sont vos méthodes pour freiner la dégradation du couvert végétale sur le littoral ?
55. Comment vous avez réagi face à l'importance de la disparition de la mangrove ?
56. Bénéficiez-vous des stratégies modernes ?
57. Bénéficiez-vous du soutien de l'État pour la préservation du couvert végétal côtier ?
58. Y a-t-il des partenaires qui interviennent dans la protection de la végétation littorale ?
59. Est-ce que les méthodes utilisées ont permis de minimiser les dégâts de l'érosion côtière sur vos aménagements ?
60. Quelles sont les limites de vos stratégies de lutte ?
61. Quel bilan faites-vous des différentes stratégies mises en place ?

Tables des illustrations

Tables des illustrations des figures

Figure 1 : *Arrivées de touristes internationaux en millions et variations en % entre 2019-2020 (OMT, 2021).*... 2
Figure 2 : *Évolution des flux touristiques dans le monde de 1990 à 2020 (Baromètre du tourisme mondial, 2021).* 2
Figure 3 : *Situation géographique de la région de Ziguinchor (Basse Casamance).* 16
Figure 4 : *Températures moyennes mensuelles en Basse-Casamance de 1971 à 2020 (ANACIM).* 18
Figure 5 : *Températures mensuelles de l'année 2020 (ANACIM Ziguinchor, 2020).* 18
Figure 6 : *Évolution annuelle de la pluviométrie à Diouloulou de 1960 à 2016 (Source : données ANACIM).* ... 20
Figure 7 : *Évolution moyenne (heures/jour) de l'insolation à la station de Ziguinchor de 1951 à 2013.* 22
Figure 8 : *Cartographie du réseau hydrographique de la Basse Casamance.* 23
Figure 9 : *Cartographie de l'occupation du sol de la région de Ziguinchor.* 26
Figure 10 : *Logo du festival des rizières de Diembéring.* 42
Figure 11 : *Cartographie des sites naturels protégés dans la région.* 58
Figure 12 : *Arrivées touristiques en Basse Casamance de 2002 à 2018* 77
Figure 13 : *Arrivées touristiques par mois en Basse Casamance en 2017 (SRTZ, 2020).* 78
Figure 14 : *Arrivées touristiques enregistrées 2016-2020 (Source de données : Aéroport Cap-Skirring).* 79
Figure 15 : *Fluctuation des arrivées touristiques par rapport à la température mensuelle en Basse Casamance en 2017.* 82
Figure 16 : Corrélation entre pluviométrie et activités touristiques Basse Casamance en 2017. 83
Figure 17 : *Les acteurs du tourisme de la Basse Casamance.* 85
Figure 18 : *Répartition spatiale du nombre de chambres et de lits par département de la région de Ziguinchor.* 95
Figure 19 : *Répartition des campements villageois dans la région.* 100
Figure 20 : *Importance du cadre infrastructurel (d'hébergement et de communication), des circuits et des agences sur la performance du tourisme de la Basse Casamance.* 111
Figure 21 : *Numérisation des circuits touristiques sur Google Earth.* 121
Figure 22 : *Synthèse de la méthodologie de traitement des données géospatiales.* 129
Figure 23 : *Synthèse de la phase de collectes et de traitements de données cartographiques et statistiques.* 129
Figure 24 : *Synthèse de la fiche de mission pour les collectes et les traitements de données cartographiques.* 130
Figure 25 : *Fiche d'entretien utilisée lors des travaux de terrain.* 132
Figure 26 : *Synthèse du protocole de collectes et de traitements de données qualitatives et quantitatives.*.. 140
Figure 27 : *Localisation de la commune de Diembéring.* 141
Figure 28 : *Mises à terre de 2015 à 2020 au quai de pêche du Cap Skirring (Source : Service départemental des pêches et de la surveillance d'Oussouye).* 144
Figure 29 : *Localisation de la commune de Kafountine.* 147
Figure 30 : *Mise à terre au quai de pêche de Kafountine (Service de Pêche de Kafountine, 2017).* 150
Figure 31 : *Mise à terre dans la commune et usages 2006-2017 (Service de pêche de Kafountine, 2021).* 152
Figure 32 : *Occupation du littoral de la commune de Diembéring (axe Cabrousse-Boucotte) entre 1979 à 2022.* 163

Figure 33 : *Superficie en ha des classes d'occupation du littoral de la commune de Diembéring (axe Cabrousse Boucotte).* 164
Figure 34 : *Occupation du littoral sur l'axe Abéné-Kafountine entre 1979 et 2022.* 166
Figure 35 : *Superficie en ha des classes de l'occupation du littoral de la commune de Kafountine (axe Abéné-Kafountine).* 167
Figure 36 : *Concentration d'activités économiques sur le littoral des communes de Diembéring et de Kafountine (Enquêtes, Bocoum, 2021 et 2022).* 169
Figure 37 : *Occupation du littoral de l'axe Cabrousse-Diembéring en 1980.* 170
Figure 38 : *Occupation du littoral de Cap Skirring : axe Cabrousse Boucotte.* 172
Figure 39 : *Occupation du littoral de l'axe Abéné-Kafountine en 1980.* 174
Figure 40 : *Occupation du littoral de la localité de Kafountine.* 175
Figure 41 : *Occupation du littoral de la localité d'Abéné.* 179
Figure 42 : *Occupation du littoral de la localité de Diannah.* 181
Figure 43 : *Durée de séjour des touristes dans la région (Enquête touristes, Bocoum, 2021).* 183
Figure 44 : *Zone de concentration des structures d'hébergement (Enquête population, Bocoum, 2021).* 184
Figure 45 : *Localisation des hôtels, campements et auberges dans la commune de Kafountine.* 186
Figure 46 : *Localisation des hôtels, campements et auberges dans le Kassa.* 188
Figure 47 : *Qualité des réceptifs d'accueil de la région (Enquête population, Bocoum, 2021).* 190
Figure 48 : *Cartographie des résidences secondaires sur l'axe littoral Cabrousse-Diembéring.* 192
Figure 49 : *Cartographie des résidences secondaires sur l'axe littoral Abéné-Kafountine.* 194
Figure 50 : *Point de vue des responsables de structures d'hébergement (RSH) sur la concurrence des résidences secondaires (Enquête RSH, Bocoum, 2022).* 196
Figure 51 : *Qualité d'aménagement des littoraux des deux communes (Enquêtes, Bocoum, 2021 et 2022).* . 201
Figure 52 : *Solution adoptée par les pêcheurs en cas de surplus de captures de poissons (Enquêtes population, Bocoum 2021).* 204
Figure 53 : *Perception de la population, des touristes et des responsables de structures d'hébergement sur la salubrité de la plage des deux communes (Enquêtes, Bocoum 2021 et 2022).* 206
Figure 54 : *Odeurs sur la plage (Enquêtes Bocoum, 2021 et 2022).* 208
Figure 55 ***:*** *Perception des personnes interrogées sur l'origine des odeurs senties sur la plage des deux communes (Enquêtes Bocoum, 2021 et 2022).* 209
Figure 56 : *Perception des responsables de structures d'hébergement sur la cohabitation du tourisme et des activités de transformations de produits halieutiques (Enquête, Bocoum 2022).* 214
Figure 57 : *Perception de la population sur la cohabitation des activités de transformations de produits halieutiques avec le tourisme (Enquête Bocoum, 2021).* 215
Figure 58 : *Accessibilité de la plage (Enquête population, Bocoum, 2021).* 216
Figure 59 : *Synthèse des causes et des conséquences des conflits d'usage sur le littoral des deux communes.* 217
Figure 60 : *Perception de la population sur l'extraction du sable marin (Enquête population, Bocoum, 2021).* 222
Figure 61 : *Évolution du trait de côte du secteur des jardins sur l'océan au village de Cabrousse de 1979 à 2000.* 232
Figure 62 : *Évolution du trait de côte de l'île de Carabane au domaine de Maya entre 1979 à 2000.* 234
Figure 63 : *Évolution du trait de côte des jardins sur l'océan au village de Cabrousse entre 2000 et 2022.* ... 236
Figure 64 : *Évolution du trait de côte de Carabane au domaine de Maya entre 2000 et 2022.* 238
Figure 65 : *Évolution du trait de côte du secteur d'Abéné à la presqu'Île des oiseaux entre 1979 à 2000.* 241
Figure 66 : *Évolution du trait de côte du secteur d'Ebédou à Diogué entre 1979 à 2000.* 243
Figure 67 : *Évolution du trait de côte du secteur d'Abéné à la presqu'Île des oiseaux entre 2000 à 2022.* 246
Figure 68 : *Évolution du trait de côte du secteur d'Ebédou à Diogué entre 2000 à 2022.* 248
Figure 69 : *Évolution du bilan surfacique du littoral de la commune de Diembéring entre 1979 et 2022.* 251
Figure 70 : *Évolution du bilan surfacique du littoral de la commune de Kafountine entre 1979 et 2022.* 252
Figure 71 : *Niveau d'exposition des structures d'hébergement au risque d'érosion côtière sur l'axe Boucotte-Diembéring.* 259
Figure 72 : *Niveau d'exposition des structures d'hébergement au risque d'érosion côtière sur l'axe Cabrousse-Cap Skirring.* 260
Figure 73 : *Proportion du niveau d'exposition des installations touristiques dans la commune de Diembéring.* 261
Figure 74 : *Niveau d'exposition des structures d'hébergement au risque d'érosion côtière à Abéné et Diannah.* 263
Figure 75 : *Niveau d'exposition des structures d'hébergement au risque d'érosion côtière à Kafountine.* 264

Figure 76 : *Exposition au risque d'érosion des réceptifs touristiques : Abéné, Diannah et Kafountine.* 265
Figure 77 : *Synthèse sur les causes et les conséquences de l'érosion côtière sur le littoral.* 266
Figure 78 : *Connaissance de l'érosion côtière par la population locale (Enquête Bocoum, 2021).* 272
Figure 79 : *Perception sur les causes de l'érosion côtière (Enquêtes population et RSH, Bocoum 2021 et 2022).* 273
Figure 80 : *Perception sur la vitesse de l'avancée des eaux (Enquêtes population et RSH, Bocoum 2021 et 2022).* 274
Figure 81 : *Connaissance des impacts de l'érosion côtière sur des aménagements touristiques (Enquête population, Bocoum 2021).* 275
Figure 82 : *Stratégies d'adaptation mises en place par les responsables des structures d'hébergement (enquête RSH, Bocoum, 2022).* 284
Figure 83 : *Cartographie des infrastructures de communications et de l'accessibilité de la région de Ziguinchor.* 287
Figure 84 : *Accessibilité de la région de Ziguinchor (Enquête population, Bocoum, 2021).* 288
Figure 85 : *Différentes stratégies d'adaptation développées par les acteurs (Enquête, Bocoum 2021).* 289
Figure 86 : *Perception des responsables des structures d'hébergement sur les stratégies d'adaptation mises en place (Enquête RSH, Bocoum 2022).* 296
Figure 87 : *Schéma de principe (Chevalier, 2019).* 303
Figure 88 : *Un épi en zone agitée et observation optimum (Chevalier, 2019).* 304
Figure 89 : *Bilan des stratégies d'adaptation contre l'érosion côtière (Enquêtes, Bocoum 2021 et 2022).* 309
Figure 90 : *Stratégies d'adaptation mises en place contre l'érosion côtière et les conflits d'usage.* 311
Figure 91 : *Les types de tourisme les plus pratiqués dans la région (Enquête population, Bocoum, 2021).* 313
Figure 92 : *Source d'attraction des touristes dans la région (Enquêtes des touristes, Bocoum, 2021).* 314
Figure 93 : *Présence de la flore dans les deux communes (Enquête population, Bocoum, 2021).* 317
Figure 94 : *Appréciation de la qualité des produits locaux par les touristes (Enquêtes touristes, Bocoum, 2021).* 318
Figure 95 : *Cartographie des patrimoines matériels et immatériels de la Basse Casamance.* 319
Figure 96 : *Recommandation pour un zonage du littoral de la commune de Diembéring (axe Cabrousse-Diembéring).* 329
Figure 97 : *Recommandation pour un zonage du littoral de la commune de Kafountine (axe Abéné-Kafountine).* 331
Figure 98 : *Localisation du village d'Affiniam dans la commune de Mangagoulack.* 337
Figure 99 : *Apports du TRI et du campement villageois d'Affiniam sur le volet social.* 339
Figure 100 : *Apports du TRI et du campement villageois d'Affiniam sur le volet économique.* 340
Figure 101 : *Apports du TRI et du campement villageois d'Affiniam sur le volet environnemental.* 341
Figure 102 : *Activités proposées par le campement villageois d'Affiniam.* 342
Figure 103 : *Bilan du campement villageois d'Affiniam.* 343
Figure 104 : *Cartographie des circuits touristiques des communes de Kafountine et de Diouloulou.* 345
Figure 105 : *Cartographie des circuits terrestres des communes de Kafountine et de Diouloulou* 346
Figure 106 : *Cartographie des circuits maritimes de la commune de Kafountine.* 349
Figure 107 : *Cartographie des circuits touristiques du département d'Oussouye.* 351
Figure 108 *: Cartographie des circuits terrestres du département d'Oussouye.* 352
Figure 109 : *Cartographie des circuits maritimes dans le Kassa.* 356

Tables des illustrations des planches de photos :

Planche de photos 1 : *Patrimoines historiques coloniaux de Carabane : église de style breton* ***(A)*** *; tombe du capitaine Protêt* ***(B)*** *(Bocoum, Mars 2022) ; école spéciale* ***(C)*** *(Bocoum, janvier 2021).* 30
Planche de photos 2 : *Bâtiments historiques dans la ville de Ziguinchor (source : OTC, 2021).* 32
Planche de photos 3 : *Case à impluvium avec son architecture traditionnelle à Enampore (Arianna, juin 2024).* 33
Planche de photos 4 *: Le roi d'Oussouye Sibiloumbaye Diédhiou.* 38
Planche de photos 5 : *Danse traditionnelle d'« Ekonkone » à Oussouye (Sambou, 2012).* 40
Planche de photos 6 : *Danse de masques : Kumpo et Agoumbala (A) et Bara (B) (images extraites du site de Casamance tourisme).* 45
Planche de photos 7 : *Danse et jeu de couteau* ***(A)*** *et préparation du « Bukut »* ***(B)*** *(Bocoum, juin 2016).* 47
Planche de photos 8 : *Jambadon avec le Kankourang (****A*** *: Bignona, Diédhiou, 2023 ;* ***B :*** *Colobane, Bocoum, 2022).* 48
Planche de photos 9 : *Présentation de l'écomusée Sangawatt* ***(A)*** *et du fétiche* ***(B)*** *(Bocoum, janvier 2021).* .. 51

Planche de photos 10 : *Poterie des femmes, outils ménagers* ***(A)*** *et différents instruments utilisés par le diola* ***(B)*** *(Bocoum, janvier 2021).* 53
Planche de photos 11 : *Musée « Hutendunkaye » de Mlomp (Bocoum, février 2021).* 54
Planche de photos 12 : *Formation végétale sur le littoral de Cap Skirring (Bocoum, février 2021).* 59
Planche de photos 13 : *Circuits dans les bolongs de mangrove (Bocoum, (**A**) mars 2022 ; (B) janvier 2021).* .. 61
Planche de photos 14 *: Huîtres à découvert en marée basse (Bocoum, février 2022).* 62
Planche de photos 15 : *Exploitation d'huîtres à Kassel (Bocoum, mai 2017).* 62
Planche de photos 16 : *Six fromagers « bantang woro » sacrés d'Abéné (Bocoum, janvier 2021).* 65
Planche de photos 17 : *Colonie de pélican sur la mangrove de l'héronnière de Kassel (Bocoum, mai 2017).* ... 67
Planche de photos 18 *: Plages de Cap Skirring (**A**) (Bocoum, mars 2022) et de Kafountine (**B**) (Bocoum, février 2020).* 72
Planche de photos 19 : *Aménagement de l'hôtel Maya* ***(A)*** *et de la plage du Club Méd* ***(B)*** *(Bocoum, mars 2022).* 96
Planche de photos 20 : *Campements villageois d'Affiniam (**A :** Bocoum, mai 2023) et d'Elinkine (**B :** Arianna, juin 2024).* 98
Planche de photos 21 : *Réalisation du pont de Farafenni pour le désenclavement la Casamance (Bocoum, mars 2022).* 103
Planche de photos 22 : *Activités* ***(A)*** *et forfaits de l'agence Atlantic-loisir* ***(B)****.* 109
Planche de photos 23 : *Déplacements à moto en marée basse à Abéné (A) et à Boucotte (B) pour la collecte de coordonnées avec le GPS (Bocoum, févier et mars 2022).* 122
Planche de photos 24 : *Zone de débarquement des pêcheurs au quai de Cap Skirring (Bocoum, mars 2022).* 144
Planche de photos 25 *: Zone de transformation de produits halieutiques de Cap Skirring (Bocoum, mars 2022).* 145
Planche de photos 26 : *Soirée nocturne autour du feu sur la plage de Cap Skirring (Bocoum, mars 2022).* ... 146
Planche de photos 27 : *Site de débarquement des pirogues au quai de Kafountine (Bocoum, février 2022).* 151
Planche de photos 28 : *Zones de transformations artisanales de produits halieutiques (**A** : fumage, **B** et **C** : séchage et salage) au quai de pêche de Kafountine (Bocoum, février 2022).* 154
Planche de photos 29 : *Tas de bois devant les fumoirs à Kafountine (Bocoum, février 2022).* 177
Planche de photos 30 : *Zone de chargement (**A** : Bocoum, janvier, 2021) de produits transformés au Quai de Kafountine (**B** : Bocoum, février 2022).* 178
Planche de photos 31 : *Poissons pourris* ***(A)*** *et tas d'intestins de poissons* ***(B)*** *sur la plage de Kafountine (Bocoum, janvier 2021).* 203
Planche de photos 32 : *Canaux d'évacuations des eaux usées à ciel ouvert au Cap Skirring* ***(A)*** *et à Kafountine* ***(B)*** *qui traversent la plage pour se déverser dans l'océan (Bocoum, février et mars 2022).* 204
Planche de photos 33 *: Tas d'ordures sur la plage de Cap Skirring (**A** : Bocoum Mars, 2022) et sur la plage de Kafountine devant les fumoirs (**B** : Bocoum, juin 2017).* 205
Planche de photos 34 : *Dépotoir d'ordures du site de séchage de poisson au quai de pêche de Kafountine (**A** : Bocoum, Février 2022) et au quai de pêche de Cap Skirring (**B** : Bocoum, mars 2022).* 207
Planche de photos 35 : *Prolifération de sachets plastiques refoulés par les vagues sur la plage de Kafountine (Bocoum, février 2022).* 210
Planche de photos 36 : *Dégagement d'importante fumée dans les zones de fumage de poisson au quai de pêche de Kafountine (Bocoum, février 2022*)..... 212
Planche de photos 37 : *Tas de bois et encombrement de la route qui mène vers les campements et résidences (Bocoum, février 2022).* 212
Planche de photos 38 : *Plage de Cap Skirring colonisée par des oiseaux de mer (**A**) et celle de Kafountine avec du sable fin (**B**) (Bocoum, février 2021).* 216
Planche de photos 39 : *Extraction de coquillage dans l'eau à Boucotte (A : Bocoum, mars 2022) et de sable marin sur la côte de Kafountine (B : Bocoum, avril 2016).* 222
Planche de photos 40 : *Campement La Nature détruit par l'érosion côtière (Bocoum, février 2022).* 227
Planche de photos 41 : *Recul du continent à Diogué (Bocoum, juin 2017).* 229
Planche de photos 42 : *Campement de Jean Pierre à Diogué ruiné par l'érosion côtière (Bocoum, Juin 2017).* 230
Planche de photos 43 : *Importante dégradation de filaos sur l'axe Diembéring-Gnikine (**A** : Bocoum, mars 2022), et de palmiers, de cocotiers et de filaos à Diogué (**B** : Bocoum, juin 2017).* 253
Planche de photos 44 : *Dégradation de filaos à Kafountine* ***(A)*** *et à Diembéring* ***(B)*** *(Bocoum, février 2022).* 255
Planche de photos 45 *: Quelques espèces de filaos qui résistent encore face à l'avancée des eaux sur l'axe Diémbéring-Gnikine (Bocoum, mars 2022).* 255
Planche de photos 46 : *L'hôtel Bar de la Mer rattrapé par l'avancée des eaux (Bocoum, mars 2022).* 261

Planche de photos 47 : *Réalisation de pavage des corridors et des allées principales vers les hôtels, les résidences* ***(A)*** *et les voies d'accès vers les plages à travers des escaliers de la SAPCO* ***(B)*** *(Bocoum, mars 2022).* 295
Planche de photos 48 : *Conservation de la végétation et aménagement d'espace vert : campement Fouta Djallon (**A**), hôtel Club Med (**B**) (Bocoum, février et mars 2022).* 295
Planche de photos 49 : *Destruction du mur de protection du campement la nature (Bocoum, février 2022).* 298
Planche de photos 50 : *Murs de protection de l'hôtel Carabane (Bocoum, mars 2022).* 299
Planche de photos 51 : *Enrochements devant le campement Barracuda de Carabane (Bocoum, mars 2022).* 300
Planche de photos 52 : *Ouvrage de protection des hôtels Hibiscus (**A**) et Bar de la Mer (**B**) (Bocoum, mars 2022).* 300
Planche de photos 53 : *Situation de la plage nord de Carabane (Chevalier, 2019).* 301
Planche de photos 54 : *Construction d'épi sur la flèche de Kafah à l'Ouest (Chevalier, 2019).* 302
Planche de photos 55 : *Marque sur les épis (**A**) et séances de mesures des filles de CM² de Diogué sur le terrain (**B**) (Chevalier, 2019).* 303
Planche de photos 56 : *Différentes actions de lutte contre l'érosion côtière : sacs de sable à Kafountine (**A**), piquets de bois (**B**) et de pneus (**C**) à Carabane (Bocoum, février et mars 2022).* 305
Planche de photos 57 : *École préscolaire et primaire d'Affiniam (Bocoum, mai 2023).* 338
Planche de photos 58 : *Mise en place de pirogue pour désenclaver le village* ***(A)*** *et du foyer des jeunes* ***(B)*** *pour faire des rentrées d'argent (Bocoum, mai 2023).* 339
Planche de photos 59 : *Le quai de pêche de Kafountine (Bocoum, février 2022).* 346
Planche de photos 60 : *Station de Cap Skirring avec différentes activités de loisir (Bocoum, mars 2022).* 351
Planche de photos 61 : *Plateforme d'observation sur le fromager* ***(A)*** *et mirador au bord du fleuve pour la surveillance des lamantins* ***(B)*** *à la Pointe-Saint-Georges (Bocoum, janvier 2021).* 355
Planche de photos 62 : *Elinkine-Carabane pour découvrir les patrimoines historiques (Bocoum, mars 2022).* 357

Tables des illustrations des photos :

Photo 1 *: Verdure luxuriante de la Basse Casamance (Photo prise à la Pointe Saint Georges, Diallo, juin 2024).* 26
Photo 2 : *Étage en banco de Mlomp (Bocoum, février 2021).* 34
Photo 3 : *Festival des rizières de Diembéring.* 42
Photo 4 : *Arène « Kaingha » du village de Diembéring (Dièmé, septembre 2022).* 42
Photo 5 : *Bateau Diambogne vu à la Pointe Sainte Georges (Bocoum, Janvier 2021).* 71
Photo 6 : *Navires Aline Sitoé Diatta et Aguéne au port de Ziguinchor (Bocoum, février 2021).* 105
Photo 7 : *Pirogue remplie de filaos saisie par les agents de l'AMPA à Abéné (Sidibé, août 2015).* 224
Photo 8 : *Élargissement du chenal de l'île à Diogué (Bocoum, juin 2017).* 256
Photo 9 : *Projet de reboisement à Diogué par l'ONG Justice et Développement (Bocoum, juin 2017).* 306
Photo 10 : *Voie d'excursion dans la mangrove de Kassel (Bocoum, mai 2017).* 350

Tables des illustrations des tableaux

Tableau 1 : *Questions, objectifs et hypothèses de recherches.* 13
Tableau 2 : *Nationalités des touristes enregistrées entre 2017-2018 (Aéroport du Cap-Skirring, 2018).* 76
Tableau 3 : *Statistique sur les aviations du 01/01/2016 au 30/11/2020 (Aéroport de Cap-Skirring, 2021).* 76
Tableau 4 : *Évolution des arrivées et des nuitées dans les réceptifs de la région 2002-2012 (ANSD/SRSD, 2012).* 80
Tableau 5 : *Durée moyenne de séjour des touristes dans la région de Ziguinchor.* 81
Tableau 6 : *Listes des restaurants touristiques de la région (office du tourisme, 2021).* 90
Tableau 7 : *Typologie des réceptifs et leur capacité d'accueil en 2011 (Service du tourisme de Ziguinchor).* ... 94
Tableau 8 : *Statistiques des campements villageois (source enquête et FECAV 2018).* 100
Tableau 9 : *Différents tarifs du transport maritime Dakar / Ziguinchor et Ziguinchor / Dakar (COSAMA, 2021).* 106
Tableau 10 : *Navires et horaires du transport maritime Dakar/Ziguinchor et Ziguinchor/Dakar (COSAMA, 2021).* 106
Tableau 11 : *Situation nationale du trafic aérien (Agence des Aéroports du Sénégal, 2020).* 107
Tableau 12 : *Agences de voyages et de loisirs de la région de Ziguinchor.* 109
Tableau 13 : *Synthèse des offres des agences de voyage et de loisir de la Basse Casamance.* 111
Tableau 14 : *Synthèse de l'organisation du tourisme de la Basse Casamance.* 112

Tableau 15 : *Collecte de données statistiques en Basse Casamance.* 119
Tableau 16 : *Différents satellites utilisés pour l'acquisition d'images.* 124
Tableau 17 : *Acteurs ciblés pour les entretiens.* 133
Tableau 18 : *Thèmes et variables étudiés sur le questionnaire destiné à la population locale.* 137
Tableau 19 : *Thèmes et variables étudiés sur le questionnaire destiné aux touristes.* 138
Tableau 20 *: Zonage de la commune de Diembéring (PDC de Diembéring, 2021).* 142
Tableau 21 : *Répartition des villages par zone dans la commune de Kafountine (PLD, 2009).* 147
Tableau 22 : *Différentes catégories de cartons et leurs destinations (Source, Diabang, 2016).* 153
Tableau 23 : *Évolution en ha des classes d'occupation du littoral de 1979 à 2000 et de 2000 à 2022.* 165
Tableau 24 : *Évolution en ha des classes d'occupation du littoral de la commune de Kafountine.* 168
Tableau 25 : *Réceptifs touristiques de la commune de Diembéring (Répertoire touristique 2018-2019).* 189
Tableau 26 : *Pressions foncières sur le littoral des deux communes* 200
Tableau 27 : *Synthèse sur les conflits d'usage sur le littoral des deux communes.* 217
Tableau 28 : *Employés du campement La Nature avant sa fermeture.* 228
Tableau 29 : *Statistiques de la dynamique du trait de côte du secteur des jardins sur l'océan au village de Cabrousse de 1979 à 2000.* 233
Tableau 30 : *Statistiques de la dynamique du trait de côte de l'île de Carabane au domaine de Maya entre 1979 à 2000.* 235
Tableau 31 : *Statistiques de la dynamique du trait de côte du secteur des jardins sur l'océan au village de Cabrousse entre 2000 et 2022.* 237
Tableau 32 : *Statistiques de la dynamique du trait de côte l'île de Carabane au domaine de Maya entre 2000 et 2022.* 239
Tableau 33 : *Statistiques de la dynamique du trait de côte du secteur d'Abéné à la presqu'île des oiseaux entre 1979 à 2000.* 242
Tableau 34 : *Statistiques de la dynamique du trait de côte du secteur d'Ebédou à Diogué entre 1979 à 2000.* 244
Tableau 35 : *Statistiques de la dynamique du trait de côte du secteur d'Abéné à la presqu'Île des oiseaux entre 2000 à 2022.* 247
Tableau 36 : *Statistiques de la dynamique du trait de côte du secteur d'Ebédou à Diogué entre 2000 à 2022.* 249
Tableau 37 : *Relevés de points GPS des installations touristiques sur le littoral de la Basse Casamance.* 258
Tableau 38 : *Synthèse des contraintes de l'érosion côtière sur le tourisme littoral des deux communes* 267
Tableau 39 : *Perspectives sur les risques de dégradation des réceptifs dans la commune de Diembéring.* 268
Tableau 40 : *Perspectives sur les risques de dégradation des réceptifs dans la commune de Kafountine.* 269
Tableau 41 : *Échantillonnage et localités ciblées pour les enquêtes dans les deux communes.* 270
Tableau 42 : *Différentes structures d'hébergement qui ont servi à l'enquête adressé aux responsables.* 271
Tableau 43 : *Normes internationales d'aménagements touristiques (Source Diouf, 2015).* 275
Tableau 44 *: Acteurs interviewés sur les contraintes touristiques.* 276
Tableau 45 : *Acteurs interviewés pour l'étude des stratégies d'adaptation.* 283
Tableau 46 : *Synthèse des résultats sur les stratégies d'adaptation.* 312
Tableau 47 : *Acteurs interviewés dans le cadre des patrimoines touristiques.* 315

Table des matières

Dédicace ii

Avant-Propos iii

Remerciements v

Résumé vii

Abstract viii

Sigles et acronymes x

INTRODUCTION GÉNÉRALE 1

Le tourisme, un secteur en développement 1

Enjeux autour du tourisme littoral 5

Intérêt d'étudier les contraintes du tourisme littoral en Basse Casamance 9

Objectifs et hypothèses de recherches 12

Organisation générale du manuscrit 14

PREMIÉRE PARTIE : ÉTAT DES LIEUX, DIAGNOSTIC DU TOURISME DE LA BASSE CASAMANCE ET PRÉSENTATION DES OUTILS ET MÉTHODES DE COLLECTES ET DE TRAITEMENTS DE DONNÉES 15

CHAPITRE 1 : PRÉSENTATION DE LA BASSE CASAMANCE ET SES RICHESSES TOURISTIQUES 16

I. Diversité des richesses naturelles de la Basse Casamance 17

I.1. Analyse des facteurs climatiques de la Basse Casamance 17

I.1.1. Analyse des températures moyennes mensuelles en Basse Casamance de 1971 à 2020 17

I.1.2. Analyse de la pluviométrie de la station de Diouloulou entre 1960 à 2016 19

I.1.3. Analyse de l'insolation de la station de Ziguinchor de 1951 à 2013 21

I.2. Diversité des ressources hydrographiques de la Basse Casamance 23

I.2.1. Ouverture de la région sur le littoral atlantique 23

I.2.2. Le fleuve Casamance et la ramification de divers petits marigots 24

I.3. Diversité floristiques et fauniques de la Basse Casamance 25

I.3.1. La Basse Casamance avec sa riche formation végétale 25

I.3.2. Diversité faunique de la Basse Casamance 28

II. La Basse Casamance avec sa grande diversité culturelle 28

II.1. Patrimoines culturels matériels : bâtis historiques et traditionnels 29

II.1.1. L'île de Carabane et ses bâtiments historiques 29

II.1.2. Bâtiments coloniaux dans la ville de Ziguinchor 31

II.1.3. Différents modes de constructions traditionnelles 33

II.1.3.1. Case à impluvium : une architecture historique en milieu diola 33

II.1.3.2. Cases à étage en Banco de Mlomp 34

II.2. Patrimoines culturels et traditionnels immatériels 35

II.2.1. Le riz, un patrimoine en milieu diola célébré annuellement 35

II.2.1.1. Fête du Riz de Mlomp « Kamagnéne » 37

II.2.1.2. Fête du roi d'Oussouye le « Houmeubeul » 37

II.2.1.3. Lutte traditionnelle et danse d'Ekonkone lors des fêtes traditionnelles dans le Kassa .. 39

II.2.1.4. Festival des rizières de la localité de Diembéring 41

II.2.2. Valorisation de la culture et de la tradition locale à travers des festivités 43
II.2.2.1. Festivités culturelles dans la commune de Kafountine 43
II.2.2.2. Festival de la culture de Diouloulou ou de « Fogny kombo » 44
II.2.2.3. Carnaval « uno di mayo» de Cabrousse 45
II.2.3. Patrimoines cultuels, traditionnels et religieux 46
II.2.3.1. Cérémonies initiatiques en Basse Casamance 46
II.2.3.2. Apport des religions traditionnelles dans le tourisme : cas de l'animisme Kassa 49
II.2.4. Émergence de musées dans la région 51
II.2.4.1. Ecomusée de Sangawatt 51
II.2.4.2. Musée de la culture diola, le « Kadioute » 52
II.2.4.3. Musée des traditions diola « Hutendunkaye » de Mlomp et de Kafountine 53
III. Paysages culturels de la Basse Casamance, un atout touristique sous exploité 54
III.1. Caractérisation et répartition spatiale de la population 55
III.1.1. Caractérisation de la population par ethnie de la Basse Casamance 55
III.1.2. Répartition spatiale de la population 56
III.2. Dimensions culturelles des espaces naturels de la Basse Casamance 57
III.2.1. Valorisation des ressources végétales de la Basse Casamance 58
III.2.1.1. Végétation de la partie continentale de la région : gestions et usages 59
III.2.1.2. Attachement de la population aux forêts de Palétuviers et à leurs produits 61
III.2.1.3. Le fromager, un arbre sacré, historique et parfois cultuel en Basse Casamance 64
III.2.2. Diversité d'espèces fauniques et floristiques protégées 65
III.2.2.1. Réserves ornithologiques de Kalissaye et de Kassel sous-exploitées du point de vue touristique 66
III.2.2.2. Accroissement de réseau d'Aires Marines Protégées en Basse Casamance 68
III.2.2.3. ECOPARC de Diembéring, un espace de visite et de protection d'espèces 69
III.3. Valorisation de la richesse hydrographique : désenclavement et mise en tourisme de la région 70
III.3.1. Accroissement de l'accessibilité de la région 70
III.3.2. Mise en tourisme de la ressource hydrographique de la région 71
Conclusion du Chapitre 1 73
CHAPITRE 2 : TOURISME ET ACTEURS EN BASSE CASAMANCE 75
I. Origine et répartition saisonnière des touristes en Basse Casamance 75
I.1. Évolution des arrivées et des nuitées touristiques dans la région 77
I.1.1. Analyse des arrivées touristiques à l'aéroport de Cap Skirring 79
I.1.2. Nuitées des touristes dans la région 80
I.1.3. Durée de séjour des touristes dans la région de Ziguinchor 80
I.2. Incidence des facteurs climatiques sur les arrivées touristiques en Basse Casamance 81
I.2.1. Incidence de la température sur l'activité touristique de la région 81
I.2.2. Impact de la saison des pluies sur l'activité touristique de la région 83
II. Acteurs du tourisme de la Basse Casamance 85
II.1. Acteurs institutionnels 85

II.1.1. État du Sénégal 86
II.1.2. SAPCO-Sénégal S.A 87
II.1.3. Agence Sénégalaise de Promotion Touristique (ASPT) 87
II.1.4. Inspection régionale du tourisme de Ziguinchor 88
II.1.5. Collectivités territoriales 88
II.2. Acteurs non institutionnels 88
II.2.1 Office du tourisme de la Casamance 89
II.2.2. Promoteurs privés (hôteliers, propriétaires de résidences et restaurateurs) 89
II.2.3. Fédération des campements villageois (FECAV) 90
II.2.4. Artisans et conservateurs des musées et des sites culturels 91
II.2.5. Agences de voyages et de loisirs et des guides touristiques 91
III. Infrastructures, agences et circuits touristiques 92
III.1. Infrastructures d'hébergement et de développement touristique de la Basse Casamance 93
III.1.1. La Basse Casamance avec ses diverses structures d'hébergement privées 93
III.1.1.1. Typologies et statistiques des structures d'hébergement 93
III.1.2.2. Répartition spatiale des structures d'hébergement en fonction des départements 94
III.1.2. Tourisme rural intégré (TRI) et ses campements villageois 96
III.1.2.1. Tourisme rural intégré (TRI) : définition et contexte de création 96
III.1.2.2. Objectifs du TRI et prolifération des campements villageois dans la région 97
III.1.2.3. Campements villageois : un style différent et authentique 98
III.1.2.4. Performances et stratégies de réhabilitation et de maintien des campements villageois 99
III.2. Infrastructures de communication et accessibilité de la Basse Casamance 101
III.2.1. Transports par voies terrestres routières 101
III.2.1.1. Accessibilité de la région par les routes nationales 102
III.2.1.2. Réseau routier régional et départemental 102
III.2.1.3. Désenclavement de la région avec la réalisation du pont trans-gambien 103
III.2.2. Accessibilité de la région par voie maritime 104
III.2.2.1. Rôle du port de Ziguinchor en période coloniale 104
III.2.2.2. Rôle du port de Ziguinchor dans le processus de désenclavement et de développement de la région 104
III.2.2.3. Tarifs et horaires du transport maritime : Dakar/Ziguinchor et Ziguinchor/Dakar 105
III.2.2.4. Transports en pirogues entre parties continentales et zones insulaires 106
III.2.3. Accessibilité de la région par voie aérienne 107
III.2.3.1. Situation nationale du trafic aérien 107
III.2.3.2. Situation régionale du trafic aérien 108
III.3. Agences de voyages et de loisirs et leurs prestations 108
III.3.1. Atlantic-Loisir 109
III.3.2. Casamance Vision Éthique 110
III.3.3. African Authentic Agency 110

III.3.4. Casamance VTT 110
IV. Le développement du tourisme et ces effets néfastes sur les destinations 112
IV.1. Explosion des prix des denrées alimentaires, du foncier et de l'immobilier 112
IV.2. Risque de « *folklorisation* » des cultures et de perversion sociale 113
IV.3. Démystification des valeurs culturelles et traditionnelles 115
IV.4. Dégradation environnementale 115
Conclusion du chapitre 2 116
CHAPITRE 3 : PRÉSENTATION DES OUTILS ET DES MÉTHODES DE COLLECTES ET DE TRAITEMENTS DE DONNÉES ET DES COMMUNES D'ÉTUDES 117
I. Méthodologie de collectes et de traitements de données statistiques et cartographiques 118
I.1. Collectes de données statistiques et cartographiques 118
I.1.1. Collectes de données auprès des structures étatiques et non-étatiques 118
I.1.2. Collectes de données cartographiques avec des outils 120
I.1.2.1. Collectes de données sur Google Earth 120
I.1.2.2. Collectes de données à partir d'un GPS 121
I.1.2.3. Collectes d'images touristiques 123
I.1.2.4. Collectes d'images satellitaires 123
I.2. Différentes phases de traitement des données 124
I.2.1. Traitement de données sur Excel 124
I.2.2. Traitement de données sur QGis 124
I.2.3. Prétraitements et traitements des images satellitaires 125
I.2.3.1. Prétraitements des images satellitaires 125
I.2.3.2. Traitements des images satellitaires 125
II. Collectes et traitements de données qualitatives et quantitatives 130
II.1. Collectes de données qualitatives 131
II.1.1. Observations sur le terrain 131
II.1.2. Collecte de données par entretien 131
II.1.3. Collecte de données qualitatives par Focus-group 134
II.2. Collecte de données quantitatives par questionnaire 135
II.2.1. Outil d'enquêtes *KoBoToolBox* 135
II.2.2. Présentation des questionnaires 136
II.2.2.1. Présentation du questionnaire adressé à la population locale 136
II.2.2.2. Présentation du questionnaire adressé aux touristes 138
II.2.2.3. Présentation du questionnaire adressé aux responsables de réceptifs touristiques 138
II.3.3. Echantillonnage, population cible et choix des sites d'enquêtes 139
III. Présentation des deux communes d'études (Diembéring et Kafountine) 141
III.1. Présentation de la commune de Diembéring 141
III.1.1. Présentation du cadre physique 142
III.1.2. Présentation du cadre humain 142
III.1.3. Les activités sur le littoral de la commune de Diembéring 143

III.3.1.1. Pêche et de la transformation de produits halieutiques de la commune de Diembéring 143
III.3.1.2. Commerce, bar et restauration sur le littoral de la commune de Diembéring 145
III.2. Présentation de la commune de Kafountine 146
III.2.1. Présentation du cadre physique de la commune de Kafountine 147
III.2.2. Présentation du cadre humain de la commune 148
III.2.3. Les activités sur le littoral de la commune de Kafountine 149
III.2.3.1. Pêche et transformation de produits halieutiques dans la commune de Kafountine.. 149
III.2.3.2. Commerce sur le littoral de la commune de Kafountine 154
III.3. Littoralisation des deux communes touristiques et enjeux 154
III.3.1. Concentration d'hôtels et de campements sur le littoral des communes de Diembéring et de Kafountine 154
III.3.2. Résidentialisation du littoral des communes de Diembéring et de Kafountine 155
III.3.3. Enjeux sur ces littoraux touristiques 157
Conclusion du chapitre 3 159
Conclusion de la première partie 160
DEUXIÈME PARTIE : MENACES SUR LE DÉVELOPPEMENT MACRO ET MICRO-TOURISTIQUE DES COMMUNES DE DIEMBERING ET DE KAFOUNTINE 161
CHAPITRE 4 : PRESSION FONCIÈRE PRÉGNANTE ET CONFLITS D'USAGE SUR LE LITTORAL DES COMMUNES TOURISTIQUES DE DIEMBÉRING ET DE KAFOUNTINE 162
I. Dynamique de l'urbanisation du littoral des communes de Diembéring et Kafountine 163
I.1. Dynamique de l'urbanisation du littoral de la commune de Diembéring 163
I.2. Dynamique de l'urbanisation du littoral de la commune de Kafountine 165
II. Occupation du sol du littoral des communes de Diembéring et de Kafountine 169
II.1. Occupation du littoral de la commune de Diembéring 170
II.2. Occupation du littoral de la commune de Kafountine 173
II.2.1. Occupation du littoral de la localité de Kafountine 174
II.2.2. Occupation du littoral de la localité d'Abéné 178
II.2.3. Occupation du littoral de la localité de Diannah 181
III. Concentration de structures d'hébergement et de résidences secondaires sur le littoral 182
III.1. Infrastructures d'hébergement sur le littoral des communes de Diembéring et de Kafountine 184
III.1.1. Infrastructures d'accueil de touristes dans la commune de Kafountine 185
III.1.2. Infrastructures d'accueil de touristes dans le département d'Oussouye (Kassa) 188
III.2. Résidentialisation du littoral des communes de Diembéring et de Kafountine 190
III.2.1. Émergence de la résidentialisation dans la commune de Diembéring 191
III.2.2. Émergence de la résidentialisation dans la commune de Kafountine 193
III.2.3. Impacts des résidences secondaires sur le tourisme littoral des communes de Diembéring et de Kafountine 195
IV. Quelles répercussions des conflits d'usage sur le tourisme littoral ? 200
IV.1. La dégradation de la qualité du littoral liée à l'insalubrité et contraintes touristiques 202

IV.1.1. Le littoral, un espace où la cohabitation est devenue difficile pour le tourisme balnéaire 202
IV.1.2. Le tourisme balnéaire face à l'insalubrité sur les littoraux 205
IV.2. Problème lié à la fumée et à l'encombrement du littoral 211
IV.3. Accessibilité de la plage 215
Conclusion du chapitre 4 218
CHAPITRE 5 : ÉROSION CÔTIÈRE SUR LE LITTORAL DES COMMUNES DE DIEMBÉRING ET DE KAFOUNTINE, UNE CONTRAINTE MAJEURE À JUGULER 220
I. Conséquences réciproques des activités touristiques et de l'érosion côtière 221
I.1. Conséquences des activités touristiques sur l'érosion côtière 221
I.1.1. Extraction de sable marin sur le littoral des communes de Diembéring et de Kafountine ... 221
I.1.2. Coupe abusive de filaos et de mangroves 223
I.1.3. Construction des équipements et des structures d'hébergements sur le littoral 224
I.2. Conséquences de l'érosion côtière sur les aménagements touristiques des communes de Diembéring et de Kafountine 225
I.2.1. Destruction des cabanes et conséquences socio-économiques 225
I.2.2. Dégradation des campements et conséquences socio-économiques 226
I.2.2.1. Dégradation du campement La Nature de Kafountine 226
I.2.2.2. Dégradation du campement de Jean Pierre à Diogué 229
I.2.2.3. Dégradation et menace de l'érosion côtière sur des campements à Carabane et à Gnikine 231
II. Conséquences de l'érosion côtière sur l'environnement côtier des deux communes 231
II.1. Analyse de la dynamique du trait de côte des communes de Diembéring et de Kafountine 232
II.1.1. Analyse de l'évolution du trait de côte de la commune de Diembéring 232
II.1.2. Analyse de l'évolution du trait de côte de la commune de Kafountine 240
II.1.3. Synthèse des bilans surfaciques entre 1979 et 2022 des communes de Diembéring et de Kafountine 250
II.2. Les côtes d'érosion des communes de Diembéring et de Kafountine 252
II.2.1. Dégradation de la végétation côtière des communes de Diembéring et de Kafountine 253
II.2.2. Dégradation de la mangrove des communes de Diembéring et de Kafountine 256
III. Menace de l'érosion côtière sur des infrastructures touristiques des deux communes 257
III.1. Menace de l'érosion côtière sur des installations touristiques dans la commune de Diembéring 258
III.1.1. Niveau de risque des installations touristiques à l'érosion sur l'axe Boucotte-Diembéring 258
III.1.2. Niveau de risque des installations touristiques à l'érosion sur l'axe Cabrousse-Cap Skirring 260
III.2. Menace de l'érosion côtière sur des installations touristiques dans la commune de Kafountine 262
III.2.1. Niveau de risque des installations touristiques à l'érosion sur l'axe Abéné-Diannah 262
III.2.2. Niveau de risque des installations touristiques à l'érosion dans la localité de Kafountine . 264
III.3. Perspectives d'avenir des installations touristiques sur le littoral 267

IV. Perceptions des acteurs de l'érosion côtière et ses impacts 270
IV.1. Perceptions de la population et des responsables de structures d'hébergement 270
IV.2. Perceptions des acteurs interviewés sur l'érosion côtière et ses impacts 276
Conclusion du chapitre 5 277
Conclusion de la deuxième partie 279
TROISIÈME PARTIE : STRATÉGIES D'ADAPTATION MISES EN PLACE PAR LES ACTEURS ET PROPOSITIONS DE PISTES D'AMÉLIORATION POUR PÉRENNISER LE TOURISME EN BASSE CASAMANCE 281
CHAPITRE 6 : STRATÉGIES D'ADAPTATION MISES EN PLACE ET ATTENTES DES ACTEURS 282
I. Stratégies d'adaptation mises en place par les acteurs 282
I.1. Stratégies d'adaptation mises en place pour le désenclavement de la région 285
I.1.1. Les différentes réalisations dans le cadre du désenclavement de la région 286
I.1.2. Diversification de voies d'accessibilité et développement de la région 287
I.2. Stratégies d'adaptation mises en place pour une gestion rationnelle du littoral et du tourisme 288
I.2.1. Amélioration de la qualité des offres et prévention des ressources touristiques 290
I.2.2. Organisation et formation des acteurs 291
I.2.3. Amélioration du cadre touristique 293
I.3. Les stratégies d'adaptation mises en place contre l'érosion côtière 297
I.3.1. Construction d'ouvrages de protection par les hôteliers 298
I.3.1.1. Construction de murs de protection du campement La Nature de Kafountine 298
I.3.1.2. Murs de protection de l'hôtel Carabane et de Baracouda 299
I.3.1.3. Murs de protection des hôtels sur la plage de Cap Randoulène 300
I.3.2. Action citoyenne contre l'érosion côtière dans les îles 301
I.3.2.1. Première initiative dans le village de Carabane 301
I.3.2.2. Système d'Epi Maltais-Savard (SEMS) 302
I.3.2.3. Mesures et suivi des effets de l'épi : le travail de l'école 303
I.3.3. Méthode de gestion souple du littoral par la population 304
I.3.3.1. Mise en place de sacs de sable, d'épis en bois et de pneus 304
I.3.3.2. Reboisements de filaos et de mangroves par la population 305
II. Attentes des enquêtés et perspectives touristiques 312
II.1. Patrimoines naturels à valoriser 315
II.2. Mise en tourisme des patrimoines culturels de la Basse Casamance 318
II.2.1. Patrimoines culturels matériels de la Basse Casamance 320
II.2.2. Patrimoines culturels immatériels de la Basse Casamance 321
II.3. Régler le problème d'insécurité 323
Conclusion du chapitre 6 324
CHAPITRE 7 : PROPOSITIONS DE PISTES D'AMÉLIORATION POUR PÉRENNISER LE TOURISME EN BASSE CASAMANCE 326
I. Aménagement et gestion du littoral 326
I.1. Aménagement et coordination des acteurs pour la gestion du littoral 326
I.2. Zonage réglementaire du littoral 328

I.2.1. Zonage du littoral de la commune de Diembéring 328
I.2.2. Zonage du littoral de la commune de Kafountine 330
II. Diversification de l'offre touristique 333
II.1 Gouvernance et gestion participative des ressources 333
II.2. Exploitation rationnelle des patrimoines naturels et culturels 335
II.3. L'expérience réussie du tourisme rural intégré (cas d'Affiniam) à élargir 336
II.3.1. Apports du campement villageois d'Affiniam dans le développement de local 337
II.3.1.1. Apports du campement villageois d'Affiniam sur le volet social 338
II.3.1.2. Apport du campement villageois d'Affiniam sur le volet économique 339
II.3.1.3. Apports du campement villageois d'Affiniam sur le volet environnemental 340
II.3.2. Activités du campement villageois *d'Affiniam* 341
II.3.3. Bilan du tourisme rural intégré avec le campement villageois d'Affiniam 342
III. Diversification des circuits touristiques 344
III.1. Circuits touristiques de la zone de Kafountine 344
III.1.1. Circuits terrestres de la zone de Kafountine et de Diouloulou 345
III.1.2. Circuits maritimes de la zone de Kafountine 348
III.2. Circuits touristiques du département d'Oussouye (Kassa) 350
III.2.1. Circuits terrestres du département d'Oussouye 351
III.2.2. Circuits maritimes du département d'Oussouye 356
Conclusion Chapitre 7 357
Conclusion de la troisième partie 359
CONCLUSION GÉNÉRALE ET PERSPECTIVES 360
Bibliographie 365
Annexes 387
Tables des illustrations 396
Table des matières 402

Sadou BOCOUM

Le tourisme littoral en Basse Casamance (Sénégal) entre perceptions et réalités : diagnostics, contraintes, potentialités

Le tourisme de la Basse Casamance repose sur une diversité de potentialités naturelles et culturelles. Malgré ces atouts, ce secteur qui dépend essentiellement du littoral fait face à diverses contraintes qui fragilisent son épanouissement. De ce fait, l'objectif de cette thèse est de comprendre les contraintes du tourisme littoral en Basse Casamance et participer à l'amélioration de sa gestion avec les risques associés, en définissant des priorités bien identifiées, et de contribuer à l'aménagement raisonné de ses territoires touristiques. Elle vise d'abord à faire un diagnostic des potentialités touristiques de la Basse Casamance et ensuite à analyser les pressions foncières et les conflits d'usage sur le littoral avant de déboucher sur les contraintes touristiques liées à l'érosion côtière dans les communes de Diembéring et de Kafountine. Enfin, elle présente les stratégies d'adaptation mises en place et les attentes des acteurs avant de finir sur les recommandations. Cette thèse, au-delà de la démarche cartographique et statistique qui a permis de calculer les taux de variation du trait de côte, d'analyser la dynamique de l'occupation du sol, d'appréhender l'importance de l'offre infrastructurelle, s'appuie sur une approche quantitative et qualitative (à travers, des questionnaires, des guides d'entretien, des focus-groups et de l'observation) qui a permis en partie d'analyser la perception de la population, des acteurs touristiques et des touristes.

Les résultats obtenus indiquent une forte pression foncière sur le littoral. En 43 ans (1979-2022), nous constatons une urbanisation qui a atteint 802,77 ha dans la commune de Diembéring et 678,05 ha dans celle de Kafountine. Elle participe à l'accroissement des conflits d'usage et de l'érosion côtière. De ce fait, les résultats attestent que la concentration d'activités et de population accompagnée d'un problème d'aménagement (selon 76% d'hôteliers) entraîne l'émergence de l'insalubrité (selon 72% des touristes et 77% des hôteliers), l'encombrement sur le littoral, la prolifération de fumées et d'odeurs nauséabondes sur la plage. De même, les résultats montrent que l'érosion côtière est devenue une sérieuse menace avec la dégradation prononcée entre 1979-2022 de la plage (de -511,926 ha dans la commune de Diembéring contre -333,082 ha dans celle de Kafountine), de la végétation côtière (respectivement de -670,76 ha contre -3200,13 ha) et surtout des infrastructures hôtelières (respectivement avec 14% et 15% sont à moins de 50 mètres du trait de côte). Face à ces contraintes, des stratégies d'adaptation sont mises en place, mais malgré cela, certains phénomènes à l'image de la pression foncière, de l'insalubrité et de l'érosion côtière continuent d'être des problèmes majeurs. Ce qui fait que les acteurs jugent qu'elles sont inefficaces. En outre, les acteurs tentent de diversifier l'offre touristique en valorisant des patrimoines naturels et culturels qui restent tout de même sous-exploités et méconnus. Ainsi, cette thèse propose des recommandations pour la gestion durable du littoral et le développement du tourisme durable à travers un zonage réglementaire de celui-ci mais aussi la valorisation des patrimoines avec la mise en place des circuits et l'implication de tous les acteurs dans les initiatives. L'objectif est de mieux répartir les ressources financières, de diversifier l'offre et d'attirer plus de visiteurs dans la région.

Mots clés : tourisme, littoral, érosion côtière, conflits d'usage, potentialités, patrimoines.

Coastal tourism in Lower Casamance (Senegal) between perceptions and realities : diagnostics, constraints, potentialities

Tourism in Basse-Casamance is based on a diversity of natural and cultural potential. Despite these strengths, this sector which depends mainly on the coast faces various constraints that undermine its development. Therefore, the objective of this thesis is to understand the constraints of coastal tourism in Basse Casamance and participate in improving its management with associated risks, by defining well-identified priorities, and to contribute to the rational development of its tourist territories. It aims first to make a diagnosis of the tourist potential of the Lower Casamance and then to analyze land pressures and conflicts of use on the coast before ending up with tourist constraints related to coastal erosion in the municipalities of Diemer and Kafountine. Finally, it presents the adaptation strategies implemented and the expectations of the actors before concluding with recommendations. This thesis, beyond the cartographic and statistical approach that allowed to calculate the rates of variation of the slope line, to analyze the dynamics of land use, to understand the importance of infrastructure supply, is based on a quantitative and qualitative approach (through questionnaires, interview guides, focus-groups and observation) which has partly allowed to analyse the perception of the population, tourism actors and tourists.

The results indicate a strong land pressure on the coastline. In 43 years (1979-2022), we see an urbanization that reached 802.77 ha in the municipality of Diembéring and 678.05 ha in that of Kafountine. It contributes to the increase in conflicts of use and coastal erosion. As a result, the results show that the concentration of activities and population accompanied by a development problem (according to 76% of hoteliers) leads to the emergence of unsanitary conditions (according to 72% of tourists and 77% of hoteliers), congestion on the coast, the proliferation of fumes and foul odours on the beach. Similarly, the results show that coastal erosion has become a serious threat with the pronounced degradation between 1979-2022 of the beach (of -511.926 ha in the commune of Diembéring against -333.082 ha in that of Kafountine), of the coastal vegetation (respectively of -670,76 ha against -3200,13 ha) and above all the hotel infrastructures (with 14% and 15% are within 50 meters of the line of coast). In the face of these constraints, adaptation strategies are put in place, but despite this, some phenomena such as land pressure, unsanitary conditions and coastal erosion continue to be major problems. Which makes the actors think they are ineffective. In addition, the actors try to diversify the tourist offer by valuing natural and cultural heritage that remains underexploited and unknown. Thus, this thesis proposes recommendations for the sustainable management of the coastline and the development of sustainable tourism through a regulatory zoning of the development of heritage with the establishment of circuits and the involvement of all actors in the initiatives. The goal is to better allocate financial resources, diversify supply and attract more visitors to the region.

Keywords : tourism, coastline, coastal erosion, conflicts of use, assets, heritage.

Laboratoire CEDETE (EA 1210)
Université d'Orléans
10 Rue de tours,
45100 Orléans La Source